This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

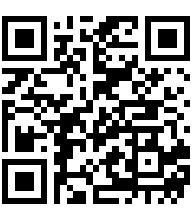

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

THE LIBRARY
OF THE

PERIODICAL ROOM
CLASS 905
BOOK R32

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

HISTORIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET LOUIS EISENMANN

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE

TOME CENT SOIXANTE ET UNIÈME

Mai-Août 1929

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT GERMAIN
1929

Digitized by Google

Digitized by Google

UNE QUESTION MAL POSÉE

LES ORIGINES DE LA RÉFORME FRANÇAISE

ET

LE PROBLÈME GÉNÉRAL DES CAUSES DE LA RÉFORME

Histoire comparée : depuis qu'un beau discours d'Henri Pirenne est venu réveiller des échos assoupis, voilà deux mots qui volent fréquemment sur les lèvres des hommes. Certes, ils ne désignent pas une panacée miraculeuse. Qu'on ne s'improvise pas comparatiste et que tous les sujets, d'ailleurs, ne prêtent pas également à la comparaison : voilà qui n'a pas besoin d'être dit. Il n'en est pas moins vrai qu'à nombre de questions mal posées et qui paraissent fort loin d'être résolues, un effort assez simple d'investigation et le légitime souci de savoir ce que font les voisins permettraient d'apporter des éléments de solution nouveaux et féconds [1]. On peut faire grief aux historiens de mal régler, parfois, leur labeur — non de bouder à la besogne. Partout, par leurs soins, des gerbes profitables se moissonnent ; à quoi bon, si elles demeurent éparses sur le sol, entre les murs de domaines jalousement clos? De grands profits attendent, sans nul doute, ceux qui sauraient les engranger : essayons de le montrer à propos d'un problème d'importance, mais qui semble classé parmi les cas désespérés de l'histoire : c'est, pour lui garder son nom traditionnel, l'irritant problème des causes et des origines de la Réforme française.

Cas désespéré. Cependant, combien n'a-t-on pas travaillé, depuis plus de cinquante ans, pour reconstituer tel qu'il fut réellement un mouvement qui, pendant des années, menaça sérieusement dans son hégémonie un catholicisme plus gallican du reste qu'ultramontain? Groupés pour la plupart autour du *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme français* et de l'admirable bibliothèque de la rue des

1. Cf. dans la *Revue de synthèse historique*, t. XLVI, 1928, le bel article de Marc Bloch, *Pour une histoire comparée des sociétés européennes.*

Digitized by Google

Saints-Pères, de patients enquêteurs — à leur tête, connaisseur éprouvé d'un passé obscur, le regretté Nathanael Weiss — ont repris vaillamment et poussé plus avant l'œuvre d'exploration et de documentation que de hardis pionniers, Strasbourgeois la plupart ou Suisses romands, avaient entrepris avec enthousiasme de 1840 à 1860[1]. Cependant, pour nous en tenir aux initiatives principales, un historien d'idées larges et de vaste expérience, M. Henri Hauser, soucieux de replacer dans le cadre de leur vie économique et sociale la vie religieuse des Français du XVI^e siècle, montrait comment l'histoire du siècle héroïque était tissue, à la fois, d'éléments matériels et d'éléments spirituels[2]. Or, en dépit de ces efforts et de ces réussites, dès que, sortant du domaine des faits, on pose le pied sur le terrain redoutable des idées, c'est le plus discordant concert qui soit d'imprécations et de contradictions.

Y a-t-il, n'y a-t-il pas une Réforme française distincte dès le début, par ses auteurs et par ses caractères, de toutes les autres Réformes ses contemporaines? Cette Réforme française, si l'on tient qu'elle existe, faut-il ou non lui assigner une date de départ antérieure à celle de la Réforme luthérienne? Est-elle autochtone par ailleurs, née en France d'un effort tout français — ou bien ses germes sont-ils venus du dehors et, précisément, de l'Allemagne luthérienne? Voilà posés dans leurs termes les plus généraux ces trois éternels problèmes de la spécificité, de la priorité, de la nationalité de la Réforme française qui, depuis des années et des années, mettent aux prises des historiens assez sem-

1. En tête des Strasbourgeois, il faut citer Ch. Schmidt, dont l'œuvre est de première importance. Ses *Études sur Farel* (Strasbourg, 1834, in-4°), sur *Gerson* (Ibid., 1839), sur *Gérard Roussel* (Ibid., 1845, in-8°) sont des œuvres étonnantes pour le temps. Il a agi, de plus, par l'exemple et par l'enseignement (M. N. Weiss fut un de ses disciples). — A citer également Éd. Reuss († 1891) pour ses précieux *Fragments littéraires et critiques relatifs à l'histoire de la Bible française*, publiés dans la *Revue de théologie et philosophie chrétienne* de Strasbourg (2^e série, II, IV, V, VI, XIV, 1851, 1853, 1857 ; 3^e série, III, IV, V, 1865-1867), non moins que pour sa participation à la grande édition des *Calvini Opera* (1863 et suiv.), avec ses amis Ed. Cunitz et J.-W. Baum (theologici argentoratenses). Ce dernier est l'auteur de *Theodor Beza*, Leipzig, 2 vol. in-8°, 1843-1851, et le collecteur du précieux *Thesaurus Baumianus*, actuellement conservé à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg. — Quant aux Suisses, ne citons qu'A.-L. Herminjard, l'éditeur de l'admirable *Correspondance des Réformateurs dans tous les pays de langue française, 1512-1544.* Genève et Paris, 1864-1897, in-8°.

2. Ces études sont recueillies dans plusieurs volumes : *Études sur la Réforme française.* Paris, Aug. Picard, 1909, in-12 ; *Ouvriers du temps passé.* Paris, Félix Alcan, 1^re édition, 1898, in-8° ; *Travailleurs et marchands dans l'ancienne France.* Ibid., 1920, in-8° ; *Les débuts du capitalisme.* Ibid., 1927, in-12. — Cf. également du même auteur les quatre fascicules des *Sources de l'histoire de France, XVI^e siècle (1494-1610).* Paris, Auguste Picard, 1906-1915, pleins d'érudition et de sagacité, et son récent volume, *Les débuts de l'Age moderne, la Renaissance et la Réforme.* Paris, Félix Alcan, 1929, in-8°, composé en collaboration avec M. Augustin Renaudet pour la collection *Peuples et civilisations.*

Digitized by Google

blables aux disputeurs scolastiques que Michelet nous décrit dans une page célèbre. Affirmations, puis négations, puis affirmations : les démentis se succèdent, irritants et vains ; et l'homme soucieux de comprendre qui se plonge, courageusement, dans cette littérature aussi vide que prolixe, n'y rencontre qu'arguments mille fois ressassés par trois générations marquant le pas sur place.

Voici le cas Lefèvre. Il est typique. Quel fut le rôle de ce savant modeste dans la genèse de la Réforme française? Depuis près d'un siècle, avec une patience fastidieuse, les historiens ne se lassent pas de fournir à la question deux ou trois réponses contradictoires, toujours les mêmes, et que nul d'entre eux ne se soucie de rajeunir. Ne remontons pas au delà de 1897. A cette date, dans son maître livre sur *Jean Calvin*, M. Doumergue, avec sa fougue coutumière, soutenait une fois de plus la thèse outrancière d'un Lefèvre « créateur du premier en date des protestantismes[1] ». Il ne s'aidait d'ailleurs d'aucun texte que Graf n'eût connu avant lui et utilisé. Or, en 1913, M. John Viénot, dans un article véhément du *Bulletin*, réfutait M. Doumergue[2]. Se plaçant bien exactement aux antipodes du doyen de Montauban : « La plaisanterie a trop duré », s'exclamait-il d'une voix retentissante ; « il n'y a pas de Réforme française indépendante de celle de Luther et antérieure à elle. Il est temps de débarrasser l'histoire de la Réforme de cette légende ! » Sans doute. Mais de sa contre-légende? Et là non plus, dans l'article de M. Viénot, rien d'inédit, rien d'imprévu, rien qui n'eût déjà été soutenu et répété. Alors quoi? attendre le contredit, puis le contredit de ce

1. *Op. cit.*, t. I, 1899, in-4°, p. 542 et suiv., appendice V : *Le Fèvre, réformateur français.* Ces pages forment un mélange singulier d'appréciations justes, de formules heureuses et d'exagérations soudaines d'avocat partial. « Le Fèvre n'a été ni Luther ni Calvin : il a été Le Fèvre, voilà tout. — Le Fèvre a été un réformateur original avant Luther parce qu'il l'est resté après Luther » (p. 544). Voilà des affirmations qui, convenablement interprétées, sont justes. Mais dire que « l'esprit de Le Fèvre a été si original que rien n'a pu le modifier » (p. 545), c'est commettre une erreur manifeste. L'originalité de Lefèvre s'est nourrie d'aliments très variés, et en particulier M. Renaudet a fort bien montré comment « le bonhomme Fabri » avait subi fortement l'influence de son émule Érasme. L'auteur de la *Farce des Théologastres* de 1523 voyait juste quand il priait le Roy de Gloire de mettre en son saint sanctuaire, en même temps,

« Erasme, le grant textuaire
Et le grand esperit Fabri... »

Mais M. Doumergue s'écarte plus encore de toute réalité quand il parle (p. 545) « de la date de la conversion de Le Fèvre ». Conversion à quoi? M. Doumergue oublie que « Le Fèvre n'a été ni Luther ni Calvin », mais lui-même.

2. *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme français*, 1913, p. 97-108 : *Y a-t-il une Réforme française antérieure à Luther?* — Dans sa récente *Histoire de la Réforme française*, 1926, M. Viénot traite des événements de Meaux sous ce titre particulier : *La Réforme catholique à Meaux*, et sous cette rubrique générale : *La Préréforme.*

Digitized by Google

contredit? Il n'y avait pas à attendre. Sisyphe ignorait le repos. Bien avant que M. Barnaud reprît à son compte, dans les *Études théologiques et religieuses* de Montpellier[1], la thèse d'un Lefèvre précurseur de la Réforme française, un germaniste, M. P. Reynaud, dans une curieuse *Histoire générale de l'influence française en Allemagne*[2] — elle fit, en son temps, quelque bruit — n'avait-il pas déclaré : « Non seulement Lefèvre a enseigné le luthéranisme aux Parisiens, mais il l'a peut-être enseigné à Luther lui-même? » *Peut-être* était prudent. La prudence s'oublie vite, et M. P. Reynaud s'empressait de conclure : « Le luthéranisme a *donc* eu pour foyer primitif Saint-Germain-des-Prés et non Wittenberg ». Ce qui ne l'empêchait nullement de saluer dans la doctrine du moine saxon « l'expression la plus parfaite de l'Allemagne libérée à la fin du Moyen Age ». Il ajoutait même : « Un mouvement aussi foncièrement allemand qu'avait été français le calvinisme » ; et du coup, si M. Doumergue se voyait dépassé, M. Viénot contredit avec la brutalité la plus impérieuse — ceux-là aussi se trouvaient heurtés de front qui, reprenant en 1913 sans le rajeunir un lieu commun haineux, dogmatisaient avec M. Pierre de Vaissière (généralement plus prudent et mieux avisé) : « Le protestantisme ne devait être rejeté que par le pays lui-même, dont, comme on l'a démontré, l'âme et le génie répugnaient essentiellement à l'esprit et aux doctrines réformées[3] ». N'ayons pas la naïveté de demander l'auteur et la teneur exacte d'une « démonstration » aussi péremptoire. Elle n'est pas l'œuvre, à coup sûr, de M. Romier, qui, en 1916, se rencontrant sur ces points avec M. Raynaud : « La Réforme », écrivait-il, « a été adoptée et comprise seulement

1. Tome I, 1re année, 1926. L'esquisse est sommaire, la position traditionnelle. Beaucoup plus fouillée, une étude récente de H. Dörries, *Calvin und Lefèvre* (*Zeitschrift f. Kirchengeschichte*, XLIV, 1925), représente un effort sérieux pour discuter d'un point de vue purement théologique les conceptions de Lefèvre sur Dieu et la Majesté divine ; l'union en Dieu ; l'honneur de Dieu. On sait que M. Scheibe, dans son étude de 1897 : *Calvins Prädestinationslehre*, soutenait la thèse que, sur tous ces points, Calvin n'avait fait que reproduire les idées de Lefèvre. — Dörries ne s'occupe pas du problème qui nous retient en ce moment. Il conclut, sans grande originalité, en déclarant que la parenté de Calvin et de Lefèvre est plus apparente que réelle. Mais Lefèvre, âme pieuse sans vertus de chef, a préparé les voies à la Réforme.

2. Paris, Hachette, 1914, in-8°.

3. *Récits du temps des troubles. De quelques assassins.* Paris, Émile Paul, 1912, in-8°, p. 16. C'est là, est-il besoin de le rappeler, un des lieux communs de cet antiprotestantisme qui rivalise avec l'antisémitisme dans certains milieux. Inutile de donner des références. — Le même thème, autrement orchestré, se retrouve dans le livre d'Autin, *Les causes de l'échec de la Réforme en France* (thèse lettres, Montpellier, 1917). Toulon, 1917, in-8°. *Contra*, entre d'innombrables articles, l'étude récente de J. Pannier, *Les origines françaises du Protestantisme français* (*Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme français*, 1928, t. LXXVII).

Digitized by Google

par ceux qui étaient du sang français le plus pur, depuis Bèze jusqu'à Coligny. » Ou encore : « Il n'y a pas de mouvement historique plus national ou local que celui de la Réforme française[1] ». Faudrait-il donc songer à Brunetière? Mais auquel? En 1898, dans son *Histoire de la littérature française*[2] : « La Réforme », déclarait-il avec son imperturbable autorité, « est essentiellement quelque chose de germanique, c'est-à-dire d'antipathique au génie français ». Deux ans plus tard, dans la *Revue des Deux Mondes*[3] : « Il y a eu une Réforme purement française, qui n'a rien dû de son origine, ou peu de chose, à la Réforme allemande ».

Qu'on ne croie pas tout résoudre en déclarant, d'un ton dédaigneux : « Politiques ou religieuses, les passions temporelles, ici, expliquent tout ». — Beaucoup, j'y consens. Tout, non. Elles n'expliquent pas, j'imagine, que MM. Doumergue et Viénot, tous deux historiens et théologiens réformés, puissent apprécier de façon si différente et si contradictoire la position d'un Lefèvre vis-à-vis d'un Luther — ou, plus précisément, la véritable situation d'un Lefèvre par rapport, à la fois, aux novateurs de son temps, aux conservateurs, et aux hommes de son pays qui, plus tard, suivirent les directions d'un Jean Calvin. Elles n'expliquent pas non plus ce piétinement, ces redites, cette paresse à sortir des vieux cadres, à répudier les vieilles habitudes de la controverse. Aussi bien, ce ne sont pas quelques historiens, de-ci de-là, qui s'affrontent brutalement. C'est tout un problème, le problème capital des origines de la Réforme en France, qui demeure sans solution : en-

1. *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme*, 1916, p. 343. M. Romier écrit également (*Ibid.*) : « Je crois que toute, ou presque toute, la civilisation morale du XVII^e^ siècle français a ses racines dans la Réforme nationale du XVI^e^ siècle ». Il est à noter que M. Romier ne s'occupe pas, ou très peu, de ce qu'il nomme « la Réforme assez vague du début » ; il ne s'intéresse qu'à celle de Calvin, « qui s'est cristallisée dans une doctrine et dans un corps d'églises vers 1560, sortant du plus profond de notre terroir et de notre âme nationale ». — Discussion de cette thèse par M. N. Weiss, dans le même recueil, 1916, p. 248 et p. 343-344 : « Oui », dit-il, « si on entend par là que la Réforme française a eu son caractère particulier, a été préparée, proclamée en France par des Français et favorisée par certaines traditions françaises ; non, si on veut dire que la Réforme prit naissance en France et se développa indépendamment de toute son influence ». On voit comme ces discussions tournent toutes et toujours dans le même cercle.

2. T. I, p. 193. On lit également, dans le *Manuel* du même (1898, p. 75), un passage bien divertissant, consacré à « démontrer », comme dirait M. de Vaissière, que « la France n'avait pas rejeté ce qu'elle trouvait de trop germanique dans sa constitution sous les espèces du système féodal (*sic !*), pour y réintégrer, sous les espèces du protestantisme, quelque chose d'aussi germanique pour le moins ! »

3. Article sur l'*Œuvre littéraire de Calvin*, 15 octobre 1900, p. 898-923. — Pour la polémique qui suivit, cf. *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme*, t. L, 1901, p. 658, et t. LI, 1902, p. 38.

Digitized by Google

tendons, sans solution capable de rallier à elle, comme il arrive assez fréquemment, la presque unanimité des hommes de bonne foi ; et voilà qui sans doute est grave.

Plus grave, disons-le, que les historiens ne sont communément portés à l'estimer. Contents de travailler à même les documents, dans les archives ou les bibliothèques, on sait qu'ils nourrissent pour la plupart, vis-à-vis de ce qu'ils nomment assez dédaigneusement « les idées générales », une méfiance solide. Je ne dis pas qu'ils aient tort ; mais qu'il faut distinguer. Un mouvement aussi ample que la Réforme, se développant dans un pays d'aussi vieille, d'aussi riche civilisation spirituelle que la France, en chercher le point de départ (comme s'il n'avait, en effet, qu'*un* point de départ) dans un petit cercle clos d'événements et de mobiles ; d'un cours d'idées et de sentiments aussi puissant, mêlés d'ailleurs à des intérêts et à des revendications d'ordre temporel, négliger de reconnaître exactement les sources sentimentales ou intellectuelles profondes et ce, de façon telle qu'aucun chercheur désintéressé ne puisse hésiter ensuite à les nommer, c'est s'exposer de gaieté de cœur aux pires méprises, aux interprétations les plus fantaisistes — celles précisément qui s'affrontent dans les citations qu'entre des dizaines d'autres nous avons réunies plus haut. Mieux encore, c'est s'interdire de comprendre vraiment dans son ampleur un mouvement dont il est difficile de tracer la courbe, si on ne commence par en calculer rigoureusement les premières coordonnées.

Dans les limites étroites d'un article de revue, tenter à soi seul de mener à bien un travail aussi vaste : pure mégalomanie. Mais si la tâche, en réalité, est plus qu'à moitié accomplie déjà ; à côté des Français n'ayant d'yeux que pour la France, si des savants d'autres pays travaillant chacun sur leur histoire nationale ; à côté des historiens proprement dits, si des théologiens, des historiens des idées, des économistes et des sociologues l'ont préparé, chacun à sa façon et sur son domaine propre — alors, il n'y a plus témérité, il y a opportunité certaine à mettre au jour les résultats d'un labeur demeuré peu connu, sinon des spécialistes.

Quand une attaque brusquée a porté au milieu des lignes ennemies des combattants exploitant les effets de la surprise, chacun s'enterre d'abord, sans trop regarder sa droite ni sa gauche. Bientôt, quelques éléments de tranchées se rejoignent. Un nouveau front s'ébauche péniblement. Mais pendant des heures ceux-là mêmes qui luttent pour le graver dans le sol, n'en entrevoient qu'à peine le tracé fragmentaire ; et souvent, de leurs vieilles positions, des camarades ignorant leur

Digitized by Google

effort continuent à leur tirer dans le dos. De tels moments ne se vivent point qu'à la guerre. L'essentiel, en pareil cas, c'est d'organiser les liaisons. Essayons.

I

Où en sont, aujourd'hui, ces vieilles positions que les adversaires semblent ne plus garder que par lassitude, par paresse de changer? Comment, au cours des temps, en sont-ils venus à les occuper? On peut l'indiquer en gros ; dans le détail, on l'ignore.

C'est que nous n'avons pas d'histoire, bonne ou mauvaise, de l'histoire de la Réforme française. Grave lacune[1]. D'une façon générale, un grand pas sera fait le jour où toute question d'histoire de quelque importance se présentera à qui voudra l'étudier, munie de son dossier généalogique bien en règle. Car nous ne nous trouvons pour ainsi dire jamais devant des faits dûment élaborés, impartialement classés, et que nous soyons libres de combiner à notre guise. Nous nous heurtons à d'anciennes sélections, plus ou moins arbitraires, d'événements et d'interprétations — à des assemblages devenus classiques d'idées et de documents ; bref, à de « grands problèmes » traditionnels et posés, il y a parfois des siècles, sous l'empire d'habitudes et de besoins qui ont cessé d'être nôtres. Il est bon que nous sachions toujours comment ces amalgames, souvent déconcertants, se sont constitués lentement au cours des âges.

Si le détail nous échappe, un fait du moins nous apparaît très net. Ce ne sont pas des historiens qui, par goût désintéressé du passé ou légitime curiosité de savants, s'appliquèrent les premiers à retrouver les causes, à retracer les vicissitudes, à caractériser les principes de la Réforme. Ce furent des hommes d'Église, prêtres ou ministres, toujours doublés de controversistes.

Il ne s'agissait point pour eux d'étudier, avec une sympathie dénuée d'arrière-pensée, l'éclosion, la révélation, au début du XVI^e^ siècle, chez des croyants exaltés, d'un état d'âme nouveau, la genèse d'un sentiment chrétien aux nuances inédites, et qui dressait contre les vieilles formes de la piété médiévale des milliers et des milliers de fidèles avides de certitude intérieure. Les temps n'étaient pas venus, ils ne devaient venir que bien tard, de semblables recherches. En fait, des préoccupations fort peu désintéressées, de véritables obligations professionnelles,

1. L'instructif *Bossuet historien* de M. Rébelliau n'est d'aucun secours ici, puisque Bossuet néglige tout ce qui, en France, est antérieur à Calvin.

Digitized by Google

des nécessités de combat enfin commandaient les opinions, dictaient les positions de ces belligérants pour qui l'histoire n'était qu'un arsenal. — Or, hommes d'Église, ce qu'ils avaient avant tout à défendre contre les Églises rivales, c'était leur Église particulière. Ainsi, ce qui les frappait naturellement dans la Réforme, ce n'était pas le fait religieux, c'était le fait ecclésiastique, la naissance de tant d'Églises nouvelles, la rupture avec Rome : fait primordial que les uns cherchaient à justifier, les autres s'acharnant à le déplorer. Tout cela, très logique. Quant aux historiens, modestes auxiliaires des princes et des puissances, ils n'avaient garde de s'aventurer dans les profondeurs obscures d'une histoire religieuse nourrie de psychologie, dont personne ne pouvait soupçonner de leur temps ni la possibilité, ni la fécondité. Comment les Églises nouvelles, étroitement liées aux princes, avaient-elles joué leur partie dans le concert discordant d'une Europe déchirée par des guerres mi-politiques et mi-confessionnelles? Voilà ce que le premier des historiens de la Réforme au XVI^e siècle, Sleidan, se préoccupa de montrer dans son *De Statu Religionis et Reipublicae* de 1551 ; voilà ce qui, trois siècles durant, retint exclusivement l'attention d'une troupe bigarrée de mémorialistes plus ou moins humanisants, dont aucun n'eut l'idée de chercher à replacer la Réforme dans son cadre historique[1]. Ici et là, chez les controversistes et chez les annalistes, cet immense mouvement de la Réforme, si riche en aspects divers, se trouvait réduit à deux éléments bien pauvres et bien secs : l'un ecclésiastique et l'autre politique.

Aussi le problème des origines devenait-il très secondaire. Plus exactement, il n'y avait pas de problème dans la brusque révolte d'un moine, Martin Luther, qui, en 1517, professant publiquement des doctrines jugées hérétiques par Rome et salutaires par lui, se mettait en bataille contre l'autorité du Saint-Siège et finalement, en 1521, se voyait retrancher par une excommunication définitive de la communion des fidèles romains. Comment, par quelles démarches personnelles de psychologie religieuse, sous l'empire de quelles méditations et de quelles doctrines ce Luther en était-il venu là? Voilà, on peut le dire, qui n'intéressait personne. Les temps n'étaient pas venus. La Réforme, c'était un schisme, sans plus — un schisme reconnaissant pour cause une révolte. Aller au delà, comment et pourquoi? De 1517, une ère nouvelle datait, et cette date fatidique marquait le point de départ

1. Sur les tendances de cette historiographie, cf. Fueter, *Histoire de l'historiographie moderne*, trad. Jeanmaire. Paris, Félix Alcan, 1914, in-8°, p. 305 et suiv.

Digitized by Google

d'une *Historia Nova*, qui naissait avec Martin Luther comme l'*Historia Medii Aevi* avec le Christ.

On comprend comment, lorsqu'il s'agit d'expliquer pour quelles causes la tunique sans couture s'était déchirée, deux notions élémentaires s'imposèrent aux esprits des catholiques à la fois et des protestants, également dépourvus de vaines curiosités. Sortie d'une révolte contre les abus de l'Église, la Réforme reconnaissait pour cause ces abus eux-mêmes et, pour auteur, Martin Luther, fougueux et redoutable pourfendeur d'abus.

* * *

Comment toutes les nécessités, tous les besoins d'une controverse qui se prolongea, ardente et passionnée, pendant plus de deux siècles, semblaient conspirer pour assurer à des conceptions aussi simplistes une emprise absolue sur les esprits : le montrer en détail, ce n'est point notre affaire. Ce serait l'une de celles, précisément, du livre dont nous regrettons l'absence. Mais qu'en France comme en Allemagne et ailleurs, ces notions de propagande et de discussions agréassent pareillement aux catholiques et aux protestants, il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir en même temps que l'*Histoire des variations* d'un Bossuet celle *Du calvinisme et du papisme mis en parallèle* d'un Jurieu[1].

La Réforme née des abus? Étaler ces abus, repaître le public des faiblesses privées des prêtres et des moines, des évêques, des cardinaux, des papes eux-mêmes, et puis détailler les excès d'une fiscalité qu'il était trop aisé de nommer « simoniaque », quel régal pour les assaillants ! Mais les fils soumis de Rome, après avoir dûment ergoté sur les détails, comment se seraient-ils vraiment révoltés contre une théorie qui, incriminant les individus et leurs fautes personnelles, permettait de laisser hors de cause ce qui seul importait : les principes[2]?

Luther, auteur universel et commun de la Réforme? Il était utile aux catholiques de nouer entre calvinistes et luthériens les liens d'une soli-

1. Rotterdam, Reinier Laers, 1683, in-4°. C'est une réponse à l'*Histoire du calvinisme* du Père Maimbourg, publiée en 1680. Rappelons que c'est également en 1680 que Bossuet a dû commencer l'*Histoire des variations*, qu'il termina en 1687 et qui sortit des presses en 1688.

2. Cet aspect de la question n'a pas échappé à M. Hauser. Cf. ce qu'il dit, dans les *Sources de l'histoire de France, XVI^e siècle*, fascicule II, Paris, 1909, p. 36-37, de la double tendance de l'historiographie catholique « à représenter les phénomènes de la Réforme française comme de simples états individuels » et de l'historiographie protestante à « ne considérer comme spécifiquement réformé que ce qui, avant 1536 au moins, était luthérien et après 1536 calviniste ».

Digitized by Google

darité qu'ils estimaient, pour diverses raisons, fort compromettante. Mais cette solidarité, leurs adversaires se gardaient bien de la repousser. Car l'argumentation d'un Bossuet : « Les Calvinistes ne peuvent nier qu'ils n'aient toujours regardé Luther et les luthériens comme leurs auteurs[1] », les rendait plus forts pour opposer à des adversaires ravis, en multipliant leurs divisions, « de les représenter au public comme un monstre à plusieurs têtes » — le bloc solidaire et compact de toutes les Réformes unies dans la Réforme...

Ces thèses, d'ailleurs — ces thèses consacrées et de si bonne heure admises comme des vérités démontrées et indiscutables[2] —, comment nos pères auraient-ils pu, ou su les répudier? Les abus, pendant tout le cours du XV^e siècle, tout le début du XVI^e, n'avaient-ils pas été dénoncés, avec une violence significative, par la chrétienté? Chaque fois qu'on se penchait sur les archives d'un diocèse, d'un chapitre, d'un monastère, ne découvrait-on pas des irrégularités, des scandales, des excès de toute nature? Luther lui-même, qu'il eût été mu personnellement par la haine de ces abus ; qu'à l'origine de son action on découvrît le voyage à Rome de 1511 et l'affaire des Indulgences ; que toute la Réforme fût bien sortie de là, qui donc, en vérité, aurait pu en douter? N'avait-on pas, sur ce point capital, les aveux, les déclarations cent fois répétées de l'adversaire de Tetzel, du pèlerin désabusé de la ville faussement sainte? Or, ce Luther, c'était bien le père commun des diverses Réformes : l'allemande, prise en bloc et sans distinction de régions ni de sectes ; l'helvétique non moins, encore qu'elle eût parfois suivi des voies particulières ; la française enfin, malgré l'indiscutable originalité de Jean Calvin[3]. Mais qu'aurait-il fait, le Noyonnais —

1. Bossuet dit encore (*Ibid.*, § 10) : « Les luthériens peuvent voir dans les calvinistes les suites du mouvement qu'ils ont excité, et, au contraire, les calvinistes doivent remarquer dans les luthériens le désordre et l'incertitude du commencement qu'ils ont suivi ».

2. Notons cependant qu'il s'est trouvé un controversiste réformé, Basnage, pour dénoncer en 1699, dans son *Histoire de l'Église depuis Jésus-Christ jusqu'à présent, divisée en quatre parties*, Rotterdam, Reinier Leers, 1699, t. II, p. 1470 (livre XXV), ce qu'il y avait d'habile et d'intéressé dans l'attitude de Bossuet « produisant avec soin ce que les autres ecclésiastiques ont dit contre les désordres du clergé », c'est-à-dire « ce qu'il y avait de plus grossier et de plus sensible », mais niant « qu'on ait demandé la Réformation de la Foi ». Il définit pour sa part « le but où tendait la Réformation » de la façon suivante : « Changer la foi de l'Église ; corriger son culte, et renverser l'autorité du Pape ». Ce qui ne l'empêche pas de commencer son chapitre par une déclamation contre la corruption universelle qui régnait dans l'Église à la veille de la Réforme : « C'étoit une lèpre qui blanchissoit tout le corps, un fleuve dont les débordemens inondaient toute l'Église et dont l'embouchure étoit à Rome ; le laïque, le moine, le prêtre, l'évêque, le Pape étaient également couverts des crimes des plus énormes ! »

3. Cf. tout le chapitre IV de l'*Histoire du calvinisme et du papisme en parallèle*. On y saisit l'effort des controversistes réformés pour réduire à d'insignifiantes divergences les « varia-

Digitized by Google

qu'auraient fait les Réformateurs de toutes les Réformes, si Martin Luther n'était venu le premier?

Luther, c'était l'auteur, dans toute la force que prenait jadis ce mot puissant. L'histoire religieuse d'un siècle s'ordonnait autour du moine, puis du réformateur de Wittemberg. Les hommes qui, avant lui, s'étaient préoccupés de problèmes religieux? ses précurseurs sans plus, pondant comme Érasme les œufs que devait couver le puissant hérésiarque. Les hommes qui, en face de lui, anabaptistes ou spirituels, avaient dressé des communautés imbues d'un autre esprit? Fils ingrats du père universel; c'étaient drus et forts de son lait spirituel qu'ils le battaient ensuite, méchamment. Les hommes, enfin, qui, à côté de lui ou après lui, s'étaient faits les promoteurs d'un catholicisme nouveau, se manifestant par une transformation profonde de la piété individuelle et du culte public, des dévotions, des sentiments et de l'art chrétien lui-même? Simples représentants d'une « contre-réforme », mot trop expressif pour traduire une notion d'une extrême indigence. Mais il faudra trois siècles pour qu'on sente la pauvreté de telles conceptions. Encore, peut-on dire qu'elle éclate, aujourd'hui, aux yeux de tous?

* * *

Les choses suivirent ainsi leur train traditionnel jusqu'au milieu du XIX^e^ siècle. Alors entrèrent en scène les historiens. Prudemment d'abord, en hommes accoutumés à se maintenir sur le sol politique. Puis avec une hardiesse croissante — au fur et à mesure qu'ils trouvaient, à côté d'eux, des appuis et des encouragements.

Leur intervention ne détermina point d'emblée un notable progrès. On a souvent noté combien Ranke, dans le second en date de ses chefs-d'œuvre, sa *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation* (1839-1847), se montrait encore hésitant à quitter le terrain éprouvé de l'histoire politique — et surtout peu curieux des problèmes d'origines. En France, il en fut de même. Des deux thèses que leur livrait la tradition, les historiens acceptèrent l'une à peu près sans débat. Que la Réforme fût fille des abus : leurs habitudes d'esprit ne les conduisaient guère à discuter une telle affirmation. Mais que Luther fût le père com-

tions » dont on triomphait contre eux. Il y a, dit Jurieu parlant des zwingliens et des calvinistes, « quelques différences dans leur théologie sur certaines matières... mais je dis qu'il est ridicule de faire deux religions de ces petites différences, qui ne feroient pas deux partis dans une école » (p. 85).

Digitized by Google

mun de toutes les Réformes, des circonstances particulières à la France, des faits évidents et difficiles à classer ou à interpréter les amenèrent peu à peu à le mettre en question.

« Le Jésuite Maimbourg », écrivait plaisamment Jurieu en 1683, « ne sçait que faire de Guillaume Brissonnet, évêque de Meaux[1] ». Il est vrai. Mais personne ne le savait mieux que le jésuite Maimbourg. C'est en 1559 seulement que se tint à Paris le premier des synodes nationaux de l'Église réformée de France. C'est peu auparavant, aux environs de 1555, qu'un témoin comme Crespin place l'origine des Églises régulières constituées en France sur le modèle de l'Église de Genève, avec des pasteurs désignés par Calvin. Voilà des dates, et qui, pour des gens d'Église soucieux des titres et des droits de leurs communautés, prenaient toute leur valeur. Cependant, au cours des trente ou trente-cinq années précédentes, il n'y avait pas eu en France que des catholiques de stricte orthodoxie. Dès 1523, au Marché aux Pourceaux de Paris, le bûcher de l'augustin Jean Vallière flambait. Qu'étaient les obstinés qui, l'un après l'autre, payèrent de leur vie leurs convictions, ou ceux qui, se gardant avec plus de prudence, oscillèrent de l'orthodoxie à l'hétérodoxie?

Des Luthériens, ces hommes? Les catholiques, de longue date, les étiquetaient ainsi. Ce qui, d'ailleurs, ne les empêchait pas de ricaner avec Florimond de Raemond et de montrer ces premiers, ces prétendus « luthériens » roulant « chascun en sa teste, sa créance et opinion particulière et réprouvant celle de son compagnon ». L'un, ajoutait-il, narquois — « l'un trouvait bon ce point de Luther, celuy un autre de Zvingle, celuy-là estoit de l'avis de Melanchton et cet autre de l'opinion d'Œcolampade ou Bucer ». On prévoit la conclusion : « Leur foy estoit errante, agitée, vagabonde, sans pied, sans fonds et sans rivage[2] ». Et les réformés auraient bien voulu secouer le poids d'un tel amas d'épithètes qui ne formaient pas une louange, même mauvaise; mais le moyen? Est luthérien, déclarait Bossuet (mais tout le monde en convenait) qui prend pour règle la Confession d'Augsbourg[3]. Or, le

1. *Histoire du calvinisme et du papisme en parallèle*, 1re partie, chap. II, p. 64. — Dans ce même chapitre, Jurieu traite également de Lefèvre, « un de ceux », dit-il, « dont l'evesque de Meaux se servit pour jetter dans son Diocèse les fondemens de la Réformation ». Mais il n'examine point ses doctrines (*Ibid.*, p. 66).

2. *L'histoire de la naissance, progrez et décadence de l'hérésie de ce siècle*, liv. VII, chap. VIII. La première édition est de Paris, 1605, in-4°; nous citons d'après l'édition de Rouen, P. de La Motte, 1623, in-4° (p. 879).

3. *Histoire des Variations*, Préface, § 17 : « Les luthériens, c'est-à-dire ceux qui ont pour règle la Confession d'Augsbourg. »

Digitized by Google

plus, le mieux que pouvait dire un Jurieu [1], c'est que Luther ayant mû la querelle des indulgences, « on voulut en France aussi bien qu'ailleurs prendre cognoissance du fonds de cette querelle et cet examen fut assés heureux pour la Réformation ». Voilà un luthéranisme qui manquait tant soit peu, on l'avouera, de consistance dogmatique. — Alors, des Zwingliens? Même point d'interrogation, mêmes difficultés. D'adhésion à une confession de foi connue et classée, point ; d'Églises locales régulièrement constituées, point. Mais quoi? Les curieux seuls s'inquiétaient de ces menus détails. Ils n'étaient pas nombreux, encore moins exigeants.

En tout cas, aucune question de priorité ne se trouva posée pendant longtemps entre Allemands et Français. Ou du moins, si un débat de ce genre s'élevait, c'était par l'intermédiaire et au moyen d'Ulrich Zwingli. Les Français, à vrai dire, n'étaient pas totalement désintéressés dans la question. Pour de multiples et d'évidentes raisons, ils se plaisaient à relier étroitement au réformateur de Zurich le pape de Genève, comme disaient leurs ennemis. Les dates, de bonne heure, avaient fait difficulté. Qui fut premier, le Saxon ou le Zurichois? L'*Histoire ecclésiastique* plaçait les deux héros sur le même plan. « Alors doncques », écrivait-elle, « furent suscitez de Dieu deux personnages d'esprit vraiement héroïques, et en mesme temps ». Elle finissait toutefois par concéder à Luther un avantage : il avait été « le premier des deux escrivant [2] ». Mais nos réformés du XVII^e^ siècle n'hésitent plus. Calvinistes, ils tiennent à revendiquer leur pleine autonomie vis-à-vis de Luther et des luthériens. Comme ils ne songent point encore à revendiquer Lefèvre pour un des leurs, ni même à faire valoir les titres d'un Farel, homme d'action, mais théologien sans autorité qu'ils connaissent mal ou dédaignent, ils se relient à un Zwingli proclamé par eux l'auteur véritable de la Réformation. A Basnage déclarant, dans son *Histoire de l'Église* (1699) : « Zvingle fut le premier réformateur... Il avait précédé Luther. Sans entrer dans aucun commerce avec lui, et sans avoir lu ses ouvrages, il se forma un plan de Réformation semblable à la sienne, si on en excepte l'impanation [3] », fait écho Jurieu proclamant : « Zvingle, comme le premier autheur du calvinisme, paroist le premier sur les rangs », ou encore : « Bien que les prédications de Luther aient commencé à faire grand bruit quelque temps avant celles de Zvingle,

1. *Op. cit.*, 2^e^ partie, chap. IX, p. 404.
2. Édition d'Anvers, 1580, réimpression de Baum et Cunitz, Paris, 1883, t. I, liv. I, p. 9.
3. *Op. cit.*, p. 1489. Basnage ne dit pas un mot de Lefèvre.

Digitized by Google

cependant Zvingle a prêché la Réformation devant Luther[1]. » Florimond de Raemond (qui qualifiait Zwingli de « luthérien couvert » et Farel, Lefèvre, Arnaud et Roussel de « luthériens zwingliens », assez ingénument) avait par avance révélé un des motifs auxquels les Jurieu comme les Basnage obéissaient en ceci. Ne fallait-il pas montrer « que le mesme saint esprit qui avoit poussé Luther en Saxe avoit esmeu Zvingle en Suisse contre les pardons, au desceu l'un de l'autre? » La remarque témoignait d'une certaine finesse gasconne[2]. Elle était loin d'expliquer tout.

* * *

Un problème difficile toutefois était posé. Et les controversistes aux prises pouvaient bien le laisser comme oiseux en dehors de leurs polémiques — ou les historiens, toujours rivés au sol politique, n'en soupçonner l'intérêt ni même l'existence : aux jours où commencerait de souffler, à travers le domaine jalousement enclos des études religieuses, l'esprit moderne de l'histoire, un gros débat, fatalement, ne manquerait point de s'ouvrir.

L'heure en fut retardée par l'intérêt à peu près exclusif qu'en France les historiens romantiques manifestèrent dès l'abord pour la Réforme allemande en général, et en particulier pour Luther — pour la figure romantique d'un Luther vaguement apparenté au Dr Faust. N'oublions pas que la quatrième partie du livre *De l'Allemagne* s'intitule : *La Religion et l'Enthousiasme*, et que d'ailleurs, au chapitre II, *Du Protestantisme*, Mme de Staël consacra à Luther quelques phrases intéressantes et d'accent nouveau. Qualifier la Réforme de « Révolution opérée par les idées », c'était, malgré tout, voir plus profond et mieux que tant d'hommes qui s'obstinaient à la définir : Une révolte contre des abus. Dire de Luther « qu'un fanatisme à lui l'inspirait », ce n'était pas manquer de clairvoyance ; mais surtout écrire au chapitre IV que « le protestantisme et le catholicisme ne viennent point de ce qu'il y a eu des papes et un Luther ; que c'est une pauvre manière de considérer l'histoire que de l'attribuer à des hasards ; que le protestantisme et le catholicisme existent dans le cœur humain ; que ce sont des puissances

1. *Parallèle*, 1re partie, chap. I, p. 50 et 53.

2. *Histoire de la naissance...*, liv. II, chap. VIII, p. 166. — Raemond ne voit que luthéranisme partout ; cf. liv. II : Comment le luthéranisme entra en France ; *Ibid.*, chap. III : Le luthéranisme commença en la ville de Meaux, etc. — Sur la priorité de Zwingli, qu'il nie comme Bossuet, cf. liv. III, chap. III, p. 278. Sur les « luthériens couverts » de France, liv. VII, chap. VIII, p. 845.

Digitized by Google

morales qui se développent dans les nations, parce qu'elles existent dans chaque homme » — c'était annoncer clairement tout un renouveau des études historiques appliquées aux problèmes des religions [1].

Quoi qu'il en soit, il suffit de feuilleter la table des matières de la *Revue des Deux Mondes* pour voir combien l'attention de nos historiens se portait spontanément, entre 1830 et 1840, vers la Réforme allemande. Le 1er mars 1832, Michelet prélude, avec un article sur *Martin Luther*, à ses *Mémoires de Luther* de 1835. Le 1er mai 1835, Mignet raconte la dramatique comparution de *Luther à la diète de Worms*. La même année, avec trois articles sur *Érasme*, Nisard commence la série de ses Études sur la *Réforme et l'humanisme*, tandis que Merle d'Aubigné publie le premier des cinq volumes d'une *Histoire de la Réformation du XVIe siècle, Temps de Luther*, qui devait connaître force éditions et traductions [2]. Dans la *Revue* (où, en avril 1838 on étudie encore la *Papauté depuis Luther* d'après le chef-d'œuvre de Ranke), c'est seulement en 1842 qu'un article de Lerminier, *Du Calvinisme*, introduit les études sur la Réforme française. La distinction d'ailleurs que nous faisons ici, elle est de nous et non des hommes de 1840. Traitant de Luther et de Mélanchton, ce n'est pas à une « Réforme allemande », distincte des Réformes baptisées suisses, françaises ou anglaises, que s'intéressent nos historiens. Ils étudient « la Réforme » tout court, sans souci de nationalité ; s'ils notent avec Mme de Staël que Luther est de tous les grands hommes que l'Allemagne a produits, celui dont le caractère est le plus allemand, ils voient en lui, avant tout, l'homme qui a jeté sur l'Europe en général, sur la France en particulier, les « semences de la Réforme ».

C'est donc assez tard relativement, et seulement lorsque de sérieux travaux entrepris à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg, cette mère des études savantes sur la Réforme française [3], eurent remis

1. Cf. également les textes produits par Billion dans son article : *Mme de Staël et le mysticisme* (*Revue d'histoire littéraire*, 1910), notamment p. 107, et ses indications sur Zacharias Werner, le poète tragique auteur de *Luther*, qui fréquenta à Coppet en 1808.

2. *L'histoire de la Réformation en Europe, temps de Calvin*, du même, ne paraîtra que de 1863 à 1878 (Paris, 8 vol. in-8°).

3. Il n'est pas sans intérêt de dresser la liste sommaire des thèses « historiques » de la Faculté de théologie de Strasbourg dans la première moitié du XIXe siècle. Il est frappant de voir qu'aucune n'est consacrée alors à l'histoire de la Réforme allemande : 1828, thèse de J. Viguier, *La Réformation étroitement liée à la Renaissance et au progrès des Belles-Lettres*. — 1831, A. Brisset, *O. Maillard considéré comme prédicateur et peintre fidèle des mœurs de son siècle*. — 1832, L.-A.-G. Ménégoz, *Essai sur les causes de la Réformation* (1° que le despotisme des papes et l'immoralité du clergé ont nécessité une Réformation ; 2° que les événements survenus dans le monde religieux et politique depuis le XIIe siècle l'ont facilitée ; 3° enfin, que la Renaissance

Digitized by Google

en lumière son nom et son œuvre, que le problème de Lefèvre d'Étaples commença à être posé sérieusement[1]. Cet homme timide, volontiers effacé, et dont nul ne s'était pendant longtemps soucié de relire les œuvres austères et d'écriture rébarbative, ne s'était pas séparé officiellement de l'Église catholique. Il n'en avait pas non plus été chassé, bien que la Sorbonne l'eût inquiété et censuré. De ses disciples, les uns — Josse Clichtoue, par exemple — étaient restés catholiques et s'étaient dressés résolument contre Luther[2]. D'autres, tout en manifestant des sympathies pour les novateurs, n'en étaient pas moins demeurés membres, voire dignitaires de l'Église : tel Gérard Roussel, abbé de Clairac, puis évêque d'Oloron[3]. Certains, enfin, n'avaient pas hésité à se mettre en bataille ouverte contre Rome : ainsi Guillaume Farel[4]. Centre vivant d'hommes aussi divers, Lefèvre avait personnellement subi les influences les plus variées[5]. Ou, plus exactement, il les avait recherchées, ne prenant de chacune d'elles que ce qui convenait à son

des lettres a puissamment contribué à la réaliser). — 1832, L.-V. Jaeglé, *Pierre d'Ailly précurseur de la Réforme en France*. — 1834, Horning, *Gerson comme prédicateur*. — 1834, Ch.-A. Wagner, *Histoire de la Réformation en France* (« Dès que les principes de la Réformation furent apportés en France, tous les esprits éclairés... lui rendirent hommage » [p. 6]. — « Dès l'année 1521, on vit naître une communauté protestante aux portes mêmes de Paris, sous les auspices du célèbre et savant G. Briçonnet... Il rassembla des hommes tels que Jacques Lefèvre, déjà avancé en âge, G. Farel, jeune encore. ») — 1834, Ch. Schmidt, *Études sur Farel*. — 1840, Pameyer, *P. d'Ailly*. — 1841, Paur, *Aperçu historique sur la Réformation en France jusqu'à la mort d'Henri II* (« La Réforme prêchée par Luther trouva bientôt du retentissement en France », c'est la première phrase de la thèse. — P. 4, Briçonnet, dès 1521, appelle à Paris Lefèvre, Farel, Ruffi, « pour l'aider à prêcher la Réforme »). — Nous arrêtons là cette liste, assez curieuse et instructive à beaucoup d'égards.

1. La première monographie sérieuse sur Lefèvre est celle de C.-H. Graf ; c'est une thèse de licence en théologie de Strasbourg, intitulée : *Essai sur la vie et les écrits de Lefèvre d'Étaples*, 1842, in-4°. Elle avait été précédée en 1839 par une autre thèse strasbourgeoise, d'Ad. Encontre : *Essai sur la vie et les ouvrages de Jacques Lefèvre*, Strasbourg, in-4°, beaucoup plus sommaire. — En 1852, Graf reprit sous forme de mémoire, publié dans la *Zeitschrift f. d. histor. Theologie*, t. XXII, 1852, p. 3 et suiv., sa thèse de 1842 ; ce travail fait toujours autorité.

2. Sur Josse Clichtoue, cf. J.-Al. Clerval, *De Judoci Clichtovei Neoportuensis vita et operibus, 1472-1543* (thèse Paris, 1894, in-8°).

3. Cf. le travail fondamental de Ch. Schmidt, *Gérard Roussel, prédicateur de la reine Marguerite de Navarre*. Strasbourg, 1845, in-8°.

4. Sur Farel, outre les *Études sur Farel* de Ch. Schmidt citées plus haut, l'esquisse de H. Heyer, *Guillaume Farel, essai sur le développement de ses idées théologiques* (thèse théologie, Genève, 1872, in-8°), et, pour négliger tout le reste, les récentes études de N. Weiss dans le *Bulletin*, t. LXVIII, 1919, p. 179 ; t. LXIX, 1920, p. 115.

5. Sur Lefèvre, en plus des études de Graf citées plus haut, cf. Renaudet, *Préréforme et humanisme à Paris au temps des guerres d'Italie, 1916, passim*. — Sur le Lefèvre d'Imbart de La Tour, dans ses *Origines de la Réforme* (t. II, 1909, p. 383-395), cf. nos remarques critiques dans la *Revue de synthèse historique*, t. XX, 1910, p. 159-171, et celles de M. A. Renaudet dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XII, 1909, p. 257-273.

Digitized by Google

tempérament. Il s'était fait, faut-il dire sa doctrine? plus exactement sa piété et sa foi bien à lui, Lefèvre. S'il avait été en tout cela de son temps, ce n'était point une raison pour le qualifier de luthérien, ou de zwinglien. Aucune étiquette de ce genre ne s'appliquait à ce Picard original, à la fois solitaire et entouré de disciples. Cependant, en 1512, cinq ans avant que Luther dressât sa protestation contre Tetzel, il avait publié un Commentaire sur les épîtres du grand saint de la Réforme, saint Paul, où se rencontraient des hardiesses certaines. Lorsqu'on y songeait, et aussi à son œuvre ultérieure de traducteur, de vulgarisateur des livres saints que Prosper Marchand, après Richard Simon, avait bien remis en lumière[1]; quand on se remémorait sa présence à Meaux aux côtés de Briçonnet, sa fuite à Strasbourg avec Gérard Roussel, sa mort à Nérac auprès de Marguerite — ne pouvait-on se laisser séduire par l'idée d'un bonhomme Fabri, père et précurseur de Martin Luther?

On n'y vint pas sans hésitations — mais enfin on y vint. Graf, en 1842, se posant la question : « Lefèvre était-il protestant? » avait répondu, à la fin de sa thèse : « S'il ne se déclara pas membre de l'Église protestante, c'est qu'il n'y avait pas encore d'Église protestante en France à cette époque — et il n'était pas l'homme désigné par la Providence pour la fonder. » Formules prudentes, assez équivoques. Merle d'Aubigné, au livre XII de l'ouvrage que nous signalions plus haut[2], alla beaucoup plus loin. Après avoir traduit quelques textes de Lefèvre : « Avant 1512 », concluait-il triomphalement, « dans ces temps où Luther n'avait encore nullement marqué dans le monde

1. Pour Richard Simon, cf. l'*Histoire critique des versions du Nouveau Testament*. Rotterdam, 1690, in-4°, chap. XXI, et surtout l'*Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament*. Rotterdam, 1693, in-4°, chap. XXXIV. Pour Prosper Marchand, cf. *Dictionnaire historique*. La Haye, 1758, in-fol., t. I, v° FÈVRE. L'article de Bayle sur Lefèvre est sommaire. Travaux récents de P. Quiévreux, *La traduction du Nouveau Testament de Lefèvre d'Étaples* (thèse théologie. Paris, 1894, in-8°, 56 p.), et d'A. Laune, même titre (Ibid., 1895, in-8°, 48 p.) ; du même, un article plus récent dans le *Bulletin*, t. L, 1901, p. 595.

2. La première édition du livre de Merle d'Aubigné est de Paris, 1835-1853, 5 vol. in-8° ; nous utilisons celle de Paris, 1860, 5 vol. in-12, revue. Cf. t. III, liv. XII : *Les Français, 1500 à 1526*, p. 378. L'auteur ajoutait (p. 379) : « La Réformation n'a donc point été en France une importation étrangère. Elle est née sur le sol français. Elle a germé dans Paris. Elle a eu ses premières racines dans l'Université même ». Et plus loin : « Quand même Zwingle et Luther n'auraient jamais paru, il y aurait eu pourtant en France un mouvement de Réforme ». Il reconnaissait cependant (p. 380) que « Luther est le grand ouvrier du XVIe siècle et, dans le sens le plus vaste, le premier réformateur. Lefèvre n'est point complet... Il est le premier catholique dans le mouvement de la Réforme et le dernier réformé dans le mouvement catholique... l'homme dans lequel s'accomplit le passage de la théologie du Moyen Age à la théologie de la Réformation ».

Digitized by Google

et s'en allait à Rome pour une affaire de moines ; à une époque où Zwingle n'avait même pas commencé à s'appliquer avec zèle aux saintes lettres et passait les Alpes avec les confédérés afin de combattre pour le pape, Paris et la France entendaient l'enseignement de ces vérités vitales desquelles devait sortir la Réformation ». Puis, après avoir constaté que, si la Réformation suisse « fut indépendante de la Réformation allemande, la Réformation de la France le fut à son tour de celle de la Suisse et de l'Allemagne », et s'être ainsi lancé à toute vitesse dans les voies d'un nationalisme naïvement anachronique, il risquait un pas de plus et faisant, un demi-siècle d'avance, le lit de M. P. Reynaud : « Si l'on ne regarde qu'aux dates », déclarait-il, « ce n'est ni à la Suisse, ni à l'Allemagne qu'appartient la gloire d'avoir commencé cette œuvre, bien que seules jusqu'à présent ces deux contrées se la soient disputée. Cette gloire revient à la France ».

La thèse souleva de vives protestations, qui ne furent guère que des protestations. Elle recueillit surtout des adhésions. En 1856, dans leur notice sur Lefèvre, les auteurs de la *France Protestante* demeuraient prudents et mesurés[1]. Mais, en 1859, Orentin Douen proclamait pour sa part : « En 1512, cinq ans avant Luther, on put voir briller les premiers rayons du soleil de la Réformation qui se levait sur le monde[2] ». Si Mignet montrait encore la France « recevant d'Allemagne les semences de la Réformation protestante[3] », Michelet, lui,

1. *Op. cit.*, t. VI, 1re édit. Paris, 1856, p. 508 : « Il a été sans contredit un des agents les plus influents de la Renaissance en France, et en même temps, par ses travaux sur la Bible, il a sans aucun doute rendu d'importants services à la Réforme ». Parlant du commentaire de 1512, les frères Haag écrivent que Lefèvre « y émet le plus clairement des opinions dogmatiques qui le séparent de l'Église romaine sans l'unir complètement à Luther et encore moins à Calvin ». — Graf, en 1842, avait abordé le problème des rapports de Lefèvre et de la Réforme (p. 125, § 11 : *Caractère de Lefèvre ; était-il protestant?*). Il concluait, avec plus de hardiesse que les frères Haag : « S'il ne se déclare pas membre de l'Église protestante, c'est qu'il n'y avait pas encore d'Église protestante en France à cette époque, et il n'était pas l'homme désigné par la Providence pour la fonder. Il n'avait pas le caractère assez entreprenant, ni l'esprit assez hardi pour se mettre à la tête du mouvement » (p. 127). Mais « il ne reconnaît d'autre source de la vérité chrétienne que la Bible, et il veut qu'on dégage la religion de toutes les traditions humaines ; il n'espère le salut que par la grâce de Dieu et en Jésus-Christ seul et n'attribue aucun mérite aux œuvres et aux pratiques prescrites par l'Église ».

2. *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme*, 1859, p. 389. Déjà en 1855, dans le même recueil (p. 102), Athanase Coquerel avait écrit : « Le timide Lefèvre (timide allait devenir dès lors sous les plumes protestantes l'épithète homérique de l'auteur du *Commentaire* sur les Épîtres de Paul) fut le premier en date des Réformateurs... La Réformation est née en France et dans l'esprit français avant de naître partout ailleurs ».

3. Anquez, dans son *Histoire des Assemblées politiques des réformés de France*. Paris, 1859, p. v, se réfère à l'opinion de Mignet : « Un illustre historien, M. Mignet, a établi... que la Réforme religieuse prêchée à la fois en 1517... par Luther et... par Zwingle n'avait été entreprise sérieusement en France qu'en 1560. »

Digitized by Google

trouvait dans l'*Histoire de France*, pour résumer la pensée de ses précurseurs, une admirable formule : « Le grand éclat de Luther, sa personnalité puissante, le succès de sa résistance rayonnèrent dans toute l'Europe, et la Réforme en fut encouragée. D'elle-même, elle était née partout[1] ». Déjà du reste, la phrase n'avait plus de quoi satisfaire les exaltés. Une grande vague submergeait tout[2]. L'histoire de la Réforme française se trouvait « nationalisée » de gré ou de force. Les circonstances après 1870 y prêtaient plus que jamais et tout semblait y amener les historiens. Persévérant et tenace, ce fut Orentin Douen, revenant à la charge, qui posa bruyamment en 1892 la question : *La Réforme française est-elle fille de la Réforme allemande*[3] ? Naturellement, il répondit un *non* catégorique, qui ne tenait guère compte des pudeurs et des délicatesses secrètes du doux et savant Lefèvre. Si M. Ferdinand Buisson, organe des modérés, se bornait deux ans plus tard à écrire[4] : « La Réforme française a ses origines en France. Ce qu'elle serait devenue sans Luther, nous l'ignorons, et il est hors de doute qu'une fois que Luther eut parlé elle fit cause commune avec lui. Mais elle était née avant lui ; elle s'était affirmée sans lui » — nous avons dit déjà comment M. Doumergue, tranchant la question avec sa fougue coutumière, s'était mis en tête d'exaucer un vœu formulé par Béda dès 1526. Les idées de Lefèvre, il en faisait, tout net, le premier des protestantismes : « le protestantisme fabricien[5]. »

1. *Histoire de France*, édit. définitive, t. VIII, chap. VIII, p. 116 : « Partout, en France, en Suisse, elle fut indigène. Un fruit du sol et de circonstances diverses, qui, partout, donnèrent un fruit identique... Attribuer ce mouvement tout populaire et spontané à la lointaine influence de l'Allemagne, aux timides enseignements du docteur Lefèvre d'Étaples, ou aux prédications de l'évêque de Meaux Briçonnet, c'est chercher de petites causes aux grands événements et ne pas connaître la nature humaine ».

2. Notons cependant qu'Herminjard se montrait à son habitude pondéré et raisonnable. Il ouvrait le premier volume de sa *Correspondance des Réformateurs*, en 1865, par une traduction de l'Épître dédicatoire à Briçonnet du *Saint Paul* de Lefèvre ; mais il se contentait d'en noter « l'importance », puisqu'il énonce clairement « l'obligation de s'en tenir à l'Écriture sainte... et l'insuffisance des œuvres comme moyen de salut », sans emboucher la trompette épique ni entamer le procès de priorité (p. 4 et 5, à la note). — La lecture de ce tome Ier de la *Correspondance* amena, du reste, sous la plume d'un autre érudit suisse, Vulliemin, cette déclaration désabusée : « Nous ne pouvons plus croire que la France ait devancé la Suisse et l'Allemagne dans les voies de la Réformation. Nous devons reconnaître que la Réforme allemande y avait fait, comme ailleurs, une immense sensation ». — Ce qui, entre parenthèses, était mal poser la question.

3. Articles du *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme*, t. XLI, 1891, p. 57 et suiv., 122 et suiv.

4. *Histoire générale* de Lavisse et Rambaud, t. IV, chap. XII, p. 474.

5. *Jean Calvin*, t. I, 1897, p. 543.

Digitized by Google

* * *

Quelle que fût la valeur de ces affirmations, une des pièces du vieux système était jetée à bas. La Réforme, comme l'écrivait M. Hauser, « n'était pas tombée du ciel sur la France comme un météore sur une lande stérile[1] ». Lefèvre était-il vraiment le père de la Réforme française, pour ne point sortir de ces métaphores généalogiques qui paraissaient si chères à tous les historiens? On pouvait discuter. Luther en tout cas, d'un consentement unanime, semblait déchargé du poids de cette paternité trop lointaine.

Seulement, par un paradoxe assez surprenant, l'autre pièce du système résistait — et d'autant mieux que personne ne semblait songer à l'ébranler. Dans le même article que nous citions plus haut, M. Ferdinand Buisson reprenait à son compte et formulait avec une parfaite netteté la thèse séculaire des abus engendrant la Réforme. Cette Réforme, qui était « le cri de tous, le soupir de l'Église et le vœu de la nation, la seule et commune aspiration de tous les gens de bien, clercs et laics » : cette Réforme universellement voulue, ce n'était point une Réforme d'idées. « Elle portait principalement sur la discipline », déclarait M. Buisson épousant l'une des thèses favorites de Bossuet contre Claude[2]. « Ignorance grossière chez les uns ; cupiditéé hontée chez les autres ; débauche en bas, simonie en haut ; à tous les degrés, le trafic des choses saintes et un mandat sacré devenu une source de richesses ; bref, tous les désordres qu'entraîne le trop long exercice d'un pouvoir sans contrôle et sans frein : telles étaient les plaies de l'Église ». Est-ce miracle dès lors si toute histoire de la Réforme française, toute monographie locale, toute biographie commençait — et commence encore — à la façon d'un vieux fabliau, par un lot de faits divers cléricaux ou, si l'on veut, anticléricaux : ripailles de prélats, débauches de moines, scandales de nonnains, sans souci du mot de Michelet : « Trois cents ans de plaisanteries sur le pape, les mœurs des moines, la gouvernante du curé : c'est de quoi lasser à la fin[3]? »

Qu'on nous entende bien ! A aucun degré, il ne s'agit de contester ici

1. *Études sur la Réforme française*, p. XII (d'après *Revue des Cours et Conférences*, 1894, 1er mars, p. 504).

2. « La Réformation qu'on désirait ne regardait que la discipline et non pas la foi » (*Variations*, liv. I, § 2). — Sur cette attitude de Bossuet et les critiques de Basnage, cf. plus haut, p. 13.

3. *Introduction à la Renaissance*, § 12.

Digitized by Google

ni l'existence de ces abus disciplinaires cent fois dénoncés et démontrés, ni, par le scandale qu'ils provoquaient, le rôle évident qu'ils jouèrent dans la genèse de la Réforme :

> Noz grans abuz sont à tous si publicques
> Que laboureurs, marchans et mécanicques
> Les vont contant en grande irrision...

Jean Bouchet, rimeur bien intentionné de la *Déploration de l'Église militante*, n'est pas seul en 1512 à se lamenter ainsi, on le sait de reste ; c'est cause jugée, sans appel possible. Au plus, notons-le, pourrait-on se poser certaines questions, qui ne seraient pas toutes dépourvues d'intérêt? Michelet — qui avait fréquenté chez les médiévistes et pris contact avec des textes et des documents bien antérieurs à la fin du XVe siècle — lorsqu'il écrit la phrase que nous citions plus haut, parle de « trois cents ans de plaisanteries ». Non sans raison. Qu'on nous le laisse penser : les historiens de la Réforme, s'ils avaient du Moyen Age et de son histoire ecclésiastique une connaissance plus directe et autrement approfondie, s'aviseraient fréquemment, en parcourant les doléances des hommes du XVe et du XVIe siècle empressés à développer le thème inépuisable de la « décadence », qu'ils se trouvent là en présence de plaintes rituelles, de récriminations et de déplorations souvent banales, toujours traditionnelles — pour tout dire, d'une littérature consacrée qu'il faut lire *cum grano salis*, en y faisant le départ du neuf et du vieux, du permanent et de l'accidentel, sans se laisser duper par les apparences.

Et puis encore, lorsqu'on y réfléchit, n'y a-t-il pas quelque naïveté, de la part d'hommes armés des conquêtes de l'érudition moderne, n'y a-t-il pas quelque légèreté à collectionner et à flétrir avec tant de docte sévérité des faiblesses et des défaillances privées, alors que de toute évidence, si l'on se maintient sur le terrain ecclésiastique, le mal dont l'Église souffrait à la veille du XVIe siècle et de la Réforme était moins « personnel » qu' « institutionnel »? Car ces vices, ces excès, ces misères que les hommes du temps dénoncent, à la suite de leurs pères et de leurs grands-pères, avec tant d'énergie traditionnelle ou d'indignation héritée — un système les entretenait après les avoir engendrés : le système bénéficial, dotant chaque fonction ecclésiastique d'une propriété qui tout naturellement, aux yeux de ses usufruitiers, finissait par primer la fonction elle-même. — Ce régime, combien d'auteurs de doléances, à la veille de la grande tragédie, voyaient clairement qu'il

Digitized by Google

le fallait détruire, qu'on n'aurait rien fait de sérieux tant qu'on ne l'aurait point d'abord jeté à terre? Mais, d'ailleurs, comment l'aurait-on pu détruire, si le vaste édifice dont il n'avait été qu'une partie demeurait toujours intact, en apparence au moins, et continuait d'offrir aux hommes de ce temps, pour abriter toutes leurs activités, politiques, économiques ou spirituelles, un asile chaque jour en vérité plus mal commode? L'habitude, pendant longtemps encore, devait en déguiser, en pallier les défauts.

Laissons cela. Aussi bien la question n'est pas là, mais de savoir quel rôle, exactement, la considération des abus disciplinaires joua dans la genèse même de la Réforme. Mieux encore, elle est de définir la notion même d'abus — et de se demander si ce grand, puissant et multiple mouvement dont nous même écrivions, naguère, que ses partisans y mirent « tout ce qui était en eux, leurs besoins de foi comme leurs aspirations politiques, leurs espérances sociales comme leurs désirs de certitude morale[1] », ne procède vraiment que d'une révolte d'esprits sains et de consciences honnêtes contre de vilains spectacles et de vilaines gens?

Or, cette question, personne, semble-t-il, ne se préoccupa, des années durant, de la poser avec netteté. Il se trouvait bien des historiens pour assigner à la Réforme d'autres causes, et plus profondes, que le dérèglement de chanoines épicuriens ou les excès de tempérament de deux ou trois nonnains de Poissy. Mais les plus clairvoyants se croyaient tenus de pactiser avec la Vulgate. Alors même qu'ils écrivaient avec N. Weiss, reprenant, dans un remarquable article de 1917, la thèse de Claude argumentant contre Nicole[2] et montrant les réformateurs s'efforçant de remonter à la source de tous les désordres : « C'est la lecture de l'Écriture sainte, des Pères de l'Église et des décisions des Conciles qui leur révéla l'origine des abus, le caractère primitif de la Foi et de la Vie chrétiennes et de l'Église apostolique » — sous l'empire d'habitudes fortement enracinées, ils ne renonçaient pas à incriminer d'abord rituellement, suivant la tradition, « la décadence du clergé,

1. Lucien Febvre, *Philippe II et la Franche-Comté. Étude d'histoire politique, religieuse et sociale*. Paris, Champion, 1912, in-8°, p. xi.

2. Claude, *La défense de la Réformation contre le livre intitulé « Préjugez légitimes contre les calvinistes »*. Quevilly, Jean Lucas, 1673, in-4°. Après avoir établi la réalité des abus, Claude montre, au chapitre II, que les réformés ne se sont cependant pas décidés « sur ces considérations seules ». Ils ont fait d'autres réflexions touchant « la Religion elle-mesme dans l'estat où elle estoit de leur tems ». C'est, esquissée, la thèse que reprendra Basnage. — L'article de N. Weiss dans le *Bulletin* est intitulé : *La Réforme du XVI^e siècle, son caractère, ses origines et ses premières manifestations jusqu'en 1523.*

Digitized by Google

l'ignorance et l'immoralité des prêtres, les abus de la Curie romaine ». Par l'emploi de ces formules, ils laissaient à penser que, pour eux comme pour tant d'hommes du XVI^e siècle, spectateurs troublés du grand déchirement, la cause première, véritable et fondamentale de toute la catastrophe, était là. Là, où tant de docteurs et de polémistes catholiques l'avaient située, d'un Florimond de Raemond déplorant que « la bonne vie de l'hérétique fût dangereuse » à un Gentian Hervet « confessant hardiment la mauvaise vie et l'ignorance de plusieurs ministres de l'Église[1] ». Cependant, ils savaient, souvent mieux que personne, que, dressant le catalogue de ses griefs contre l'Église, la Réforme parlait avant tout, avec précision, de superstitions, de blasphèmes et d'idolâtries : tous mots clairs pour elle comme pour ses adversaires ; ils constituaient la somme de ces « abus » sur lesquels on s'obstine à se méprendre si fort. Les livrets de propagande qu'on s'arrachait avec une sorte de fureur fanatique — à commencer par cette *Summe de l'Escripture sainte* que nous a fait connaître N. Weiss et dont il a écrit[2], mots significatifs, qu'elle était le premier résumé connu, en France, « de la foi évangélique de ceux qui étaient devenus luthériens sans dépendre uniquement de Luther, *et ne songeaient pas encore à transformer l'ordre de choses établi dans l'Église* » — ils savaient qu'ils traitaient de la foi, de la justification, du baptême et de la Cène, mais ne contenaient ni sarcasmes, ni imprécations contre les « gras tonduz » ou les « évêques cornuz ». Ces livrets cependant ont fait les martyrs. Ils savaient enfin que, quand un Guillaume Farel, homme d'action, homme de main s'il en fut, se ruait dans quelque église à la tête d'une bande de partisans[3], ce qu'il reprochait au prêtre, ce n'était pas de mal

1. G. Hervet, *Epistre ou advertissement au peuple fidèle de l'Église catholique*. Paris, Nicolas Chesneau, 1562, in-8°, p. 5 v°. Ce texte, entre des centaines et des centaines d'autres tout pareils, naturellement. — Quant à la jolie phrase de Florimond de Raemond, elle se lit en tête du chapitre VI du livre VII de l'*Histoire de la naissance... de l'hérésie* (dans l'édition de Rouen, 1623, p. 863). Florimond développe, de manière assez amusante : « Les femmes [réformées], à leur port et habit modeste, paroissoient en public comme des Èves dolentes ou Magdelaines repenties. Les hommes mortifiez sembloient estre frappez du S. Esprit. C'estoient autant de saincts Jehans preschans au désert ».

2. Dans le *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme*, t. LXVIII, 1919, p. 63. Les mêmes remarques sont à faire en ce qui concerne tous les ouvrages analogues de la même époque en France. Ce sont, avant tout, des résumés d'enseignements évangéliques.

3. Nous pensons au texte si saisissant publié naguère par A. Piaget dans ses *Documents inédits sur la Réformation dans le pays de Neuchâtel*. Neuchâtel, 1909, in-8°, n° 52, p. 134 et suiv. C'est un récit de la façon dont Farel implanta en 1531, le dimanche 19 février, la Réforme à Dombresson, dans le Val-de-Ruz : « Et fust montrer si vivement audit Gallon [le curé] dedans sondit livre ledit blasfème qu'i fesoyt, qu'i confessa et publiquement devant lesdits perrochiens cogneut sans nulle contrainte faire, que ledit maistre Guillaume disoyt la veri-

Digitized by Google

vivre, c'était de mal croire ; et lui prenant des mains son livre, lui le laic, il ne lui jetait pas au visage ses vices ou ceux de ses confrères : il lui montrait, texte en main, comment, en disant la messe, « il renonçait plainement la mort et passion de N. S. Jhésuchrist ».

Et les choses allaient leur train coutumier. Personne, d'ailleurs, sans même se livrer à des recherches de faits, ne se demandait comment des « abus », par eux-mêmes, pouvaient engendrer un mouvement de rénovation religieuse, positif et complexe, comme la Réforme. Personne ne s'étonnait que tant de chrétiens dévoués, appuyés bien souvent par les princes et par leurs officiers, ne fussent point parvenus, en dépit d'une bonne volonté certaine, à mettre fin à des excès patents et que tous déploraient. Personne ne remarquait de plus que si, en France, ce n'était point de Luther, mais de Lefèvre qu'avait procédé la Réforme, la théorie des abus devenait inopérante ; car on ne voyait pas que Lefèvre eût jamais fait campagne contre les mœurs du clergé, ni même que la réprobation d'écarts individuels ou de scandales privés eût tenu la moindre place dans la genèse de ses idées ou l'évolution de ses sentiments religieux.

Bien plus. Quand, petit à petit, l'érudition allemande, par suite de circonstances que nous avons rappelées ailleurs [1], se mit à serrer de près le problème de l'évolution religieuse d'un Luther, personne ne s'avisa que les conquêtes de cette érudition, les prudentes certitudes qu'elle acquérait au prix d'efforts et de déchirements douloureux, portaient à une thèse périmée les coups les plus durs. Car il n'est plus question aujourd'hui, faut-il le rappeler, de voir dans le moine scrupuleux d'Erfurt, uniquement soucieux de sa vie intérieure, un Réformateur préoccupé d'une œuvre de restauration toute ecclésiastique et, de son point de vue, toute extérieure. Le vaste et considérable travail que les historiens et les exégètes de Luther ont accompli depuis vingt ans, s'il est une vérité d'ordre psychologique qu'il a illustrée en permettant de la vérifier de façon éclatante sur la personne et l'œuvre du réformateur saxon, c'est bien celle qu'un psychologue formule quelque part en ces termes : « Les faits ne pénètrent pas dans le monde où vivent nos croyances. Ils n'ont pas fait naître celles-ci ; ils ne les détruisent pas ; ils peuvent leur infliger les plus constants démentis sans les affaiblir [2] ».

tey ». Dans un autre texte de 1531, les Neuchâtelois parlent « des abus que par cy devant en ces lieux avoit reçu le Sainct Evangile », formule curieuse et à retenir (*Ibid.*, p. 41).

1. L. Febvre, *Le progrès récent des études sur Luther* (*Revue d'histoire moderne*, t. I, 1926), et *Un destin, Martin Luther*. Paris, Rieder, 1928.

2. Marcel Proust, *Du côté de chez Swann*, p. 138.

Digitized by Google

Mais cette vérité, susceptible de tant d'applications dans leur domaine particulier, il semble bien que les historiens de la Réforme française se soient obstinément refusés à l'admettre. Théories, tout cela, et vaines idéologies : *hypotheses non fingo*. Ne suffisait-il pas de découvrir dans les archives de nouvelles concubines de chanoines ou de nouveaux bâtards de prélats pour que la vieille doctrine des abus se trouvât justifiée? Justifiée, sans avoir été mise en cause sérieusement.

* * *

Les choses en sont donc là. Deux notions simples, aujourd'hui comme autrefois, s'imposent aux historiens. L'une d'elles n'a point changé. La Réforme est née des abus, on continue de le répéter, machinalement, sans trop presser le sens du mot abus. L'autre? En France, dit-on maintenant, ce n'est pas Luther ; ce sont des Français, dans une large mesure indépendants de lui, qui ont donné le branle au mouvement de la Réforme et, quelquefois, l'ont appelé de leurs vœux avant que Luther se soit fait entendre. Notions simples, oui : mais sous leur forme neuve, qui s'avèrent incohérentes.

Car, le lien solide qu'autrefois on pouvait nouer entre Luther et les abus en assignant pour cause à la révolte du moine sa protestation contre les prônes charlatanesques d'un Tetzel — impossible de le nouer entre un Lefèvre, savant de cabinet, et des abus matériels ou formels auxquels ce vieillard, passionné de vie spirituelle, n'a jamais accordé l'importance primordiale et, en quelque sorte, obsédante qui justifierait, en ce qui le concerne, la théorie séculaire. Mais il y a plus.

Tiré sur le devant de la scène, Lefèvre y amène avec lui un cortège de problèmes qui conduisent fort loin des ordinaires déclamations sur les abus. Car, s'il était autrefois possible de présenter une Réforme surgissant, par miracle et enchantement, au jour même et à l'heure où, pour la première fois, le héros Luther se dresse en pied contre le noir Tetzel — Lefèvre, d'aucune façon, n'est un commencement. Lefèvre, c'est une suite d'idées, dont le développement n'est pas toujours commode à retracer. C'est un complexe de sentiments profonds et variés qui viennent de loin et dont il nous invite à chercher, en remontant, les origines anciennes : sentiments d'un humaniste et en même temps d'un dévot ; d'un commentateur d'Aristote, mais qui, à publier les rêveries extatiques d'un moine du XIVe siècle, apporte le même soin pieux qu'à expliquer l'*Ethique* ou l'*Organon ;* si l'on veut encore, d'un pèlerin de l'Italie médicéenne, mais qui, à s'entretenir avec un Ficin, un Pic de

Digitized by Google

La Mirandole, un Ermolao Barbaro, ne met pas plus d'enthousiasme et de joie intérieure qu'à recueillir, au fond de quelque couvent de la Basse-Allemagne, la tradition orale d'une mystique de reclus[1]. De sorte que, pour tous ceux qui conservent de la Réforme une notion fortement ecclésiastique ; pour tous ceux qui définissent (en croyant recourir à une notion très simple) la Réforme par le dehors, par l'adhésion à un credo bien défini et l'inscription sur les listes d'une Église strictement organisée : le parti logique, c'est bien celui que prenait M. Viénot dans l'article que nous citions plus haut. Il faut exclure Lefèvre, ce gêneur — cet ambigu Lefèvre qui ne fut point protestant, ni non plus catholique, si on se réfère à la fois aux critères post-tridentins et post-calviniens du catholicisme et du protestantisme. Il faut commencer — mais par qui à vrai dire, si on ne croit plus possible de faire surgir du néant le Luther de 1517? Par Briçonnet et le groupe de Meaux, par Farel? Mais comment parler de ces hommes en faisant le silence sur Lefèvre? Tant d'historiens empressés à étudier, depuis plus d'un demi-siècle, l'œuvre et l'influence d'un Lefèvre se seraient donc trompés? On oscille alors, au gré des caprices ; on tranche, on se contredit, on contredit les autres. On va à la dérive. Et, le pis, en croyant naïvement qu'on tend droit au port.

II

Or, depuis assez longtemps déjà, mais avec plus de force et de netteté depuis une quinzaine d'années environ — toute une série de transformations dans les façons de comprendre et de sentir des hommes se sont opérées qui, de plus en plus et sans qu'on veuille encore s'en rendre un compte exact, frappent de caducité les conceptions traditionnelles des spécialistes de la Réforme française.

Volontiers, plongés dans le courant régulier d'une tâche sans surprises, nous tendons à croire, historiens, que notre labeur se nourrit de lui-même, que le progrès de nos études s'explique exclusivement par notre zèle et nos petits bonheurs de fouilleurs de bibliothèques et d'archives. Nous, les théoriciens du *Zusammenhang*, de cette interdépendance des faits de tous les ordres que nous invoquions si haut, et

1. Sur la chronologie difficile de l'histoire intellectuelle d'un Lefèvre, voir, indépendamment de sa thèse, les observations critiques très judicieuses d'A. Renaudet dans un compte-rendu du livre d'Imbart de La Tour (t. I et II), paru dans la première *Revue d'histoire moderne*, t. XII, 1909, p. 258-273 ; cf. notamment, p. 267 et 268, d'excellentes remarques sur ce qu'il y a d'arbitraire dans les divisions en périodes tranchées qu'établissait Imbart de La Tour, et sur l'impossibilité d'y répartir une œuvre aussi mêlée et diverse que celle de Lefèvre.

Digitized by Google

non sans raison, aux temps héroïques des controverses entre historiens et sociologues. En fait, pas d'ouvrier de la science et de la pensée qui puisse se dégager des lents, secrets et irrésistibles courants qui traversent son époque. Et s'il serait amusant, il serait trop long (parce qu'il faudrait brosser le tableau de toute l'évolution de la pensée et de la sensibilité française depuis un quart de siècle) de montrer comment de multiples expériences publiques ou privées, la réaction spontanée des individus au jeu souverain de forces neuves, l'influence de théories philosophiques elles-mêmes filles du siècle, ont préparé longuement et comme souterrainement un renouveau de nos études limitées sur la Réforme française et ses origines.

Restreignons nos ambitions. Deux faits restent, qui dominent tout. D'une part, il y a vingt ou trente ans, un fossé se creusait encore dans l'opinion commune — large, profond, infranchissable : celui qui brutalement séparait un « Moyen Age » considéré comme le bloc solidaire de plusieurs siècles, de plusieurs générations humaines, et susceptible d'être défini tout entier à l'aide de quatre ou cinq formules à la fois vagues et tranchantes ; et une « Ère moderne » surgissant soudain toute constituée et déjà parfaite à la fin du XV^e^, au début du XVI^e^ siècle : elle aussi, capable de se reconnaître en quelques sentences et définitions valables aussi bien, j'imagine, pour les Italiens du *Quattrocento*, ce désespoir des chronologistes, que pour les Français ou les Anglais du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle... Ce fossé n'existe plus ; ou, du moins, cent ponts, larges comme des avenues, nous invitent à le franchir librement et dans les deux sens. — D'autre part, il y a vingt ou trente ans, étudier la Réforme c'était faire, avant tout, de l'histoire ecclésiastique. Aujourd'hui, avec des hésitations, des incertitudes, des retours en arrière, on entrevoit déjà ; demain, avec une clarté parfaitement égale, il apparaîtra à tous que c'est faire de l'histoire religieuse.

Nous serions entraînés trop loin s'il fallait rechercher en détail les causes de ces déplacements de points de vue consacrés. Notons simplement qu'ils procèdent d'un même état d'esprit et tendent pareillement vers un but identique. Se placer, pour les examiner et les comprendre, non plus au dehors, mais au dedans des personnes et des œuvres humaines ; sous le système d'idées claires et de concepts ajustés dont nous nous servons pour traduire en langue intellectuelle les sentiments des hommes, retrouver, restituer des désirs, des vouloirs, des appétits parfois confus, mais violents, tout ce flot de tendances variées et d'aspirations qui peuvent n'être exprimées que rarement avec précision : elles n'en commandent pas moins les actions et les œuvres ; dé-

Digitized by Google

noncer enfin la vanité et la malfaisance de ces « périodes » entre les limites artificielles desquelles, prisonniers volontaires, les historiens s'enferment eux-mêmes comme si les effrayait la spontanéité vivante, la richesse intérieure d'êtres humains faits de chair, de cœur et de cerveau : autant de formules qui, pour prendre au hasard, s'appliquent également par quelque côté à des œuvres aussi dissemblables, et cependant aussi convergentes, que celles d'un historien des sciences comme Duhem, d'un interprète de l'art comme Émile Mâle ou d'un exégète de la scolastique comme le Père Mandonnet. Et si nous essayons de les appliquer à l'étude de la Réforme en général et de la Réforme française en particulier, nous obtenons ce qui suit.

Au début du XVI^e siècle, à un moment particulièrement intéressant de l'évolution des sociétés humaines, la Réforme a été le signe et l'œuvre d'une révolution profonde du sentiment religieux. Qu'elle se soit traduite par la création d'Églises nouvelles, chacune s'enorgueillissant d'un credo particulier, d'une dogmatique savamment mise en forme par ses théologiens, d'un rituel minutieusement défini par son corps sacerdotal : rien d'étonnant ; toute Église invisible tend plus ou moins vite à s'incarner dans une Église visible. Mais le fait est secondaire. Ce n'est pas pour créer des Églises distinctes de l'Église romaine que des milliers de chrétiens, en Europe, ont fait leurs les doctrines de ceux qu'au XVI^e siècle on appelait assez généralement « les mal sentans de la Foi » et non « les adversaires de la discipline ». Se séparer de l'Église, tel n'était pas le but ni l'intention d'hommes qui, bien au contraire, prétendaient en toute sincérité n'être mus que par le désir de la « restaurer » sur le patron d'une « Église primitive » dont le mythe séduisait leurs imaginations. Restauration, Église primitive : mots commodes pour déguiser à leurs propres yeux la hardiesse de leurs désirs secrets. Ce qu'ils souhaitaient en réalité, ce n'était pas une restauration, c'était une novation. Doter les hommes du XVI^e siècle de ce qu'ils désiraient, les uns confusément, les autres en toute clarté : une religion mieux adaptée à leurs besoins nouveaux, mieux accordée aux conditions modifiées de leur existence sociale, que ses auteurs en aient eu plus ou moins nettement conscience, voilà ce que la Réforme accomplit en fait. Quand on va au fond des choses, quand on fait abstraction des diversités extérieures, des rivalités d'Églises et des controverses entre docteurs, ce qui la caractérise essentiellement, on ne met pas longtemps à s'en apercevoir, c'est d'avoir su trouver aux troubles de conscience dont souffrait sinon toute, du moins une bonne partie de la chrétienté ; c'est d'avoir su proposer à des hommes qui

Digitized by Google

semblaient l'attendre depuis des années et qui l'adoptèrent avec une sorte de hâte et d'avidité significative, une solution réellement adaptée aux besoins, à l'état d'esprit et à l'état d'âme de masses inquiètes, en mal d'une religion simple, claire et pleinement efficace pour elles [1].

* * *

On croyait autrefois, ou du moins on disait qu'à la fin du XVe siècle, au début du XVIe, dans des pays comme la France ou l'Allemagne, la religion allait perdant de son influence et chaque jour cédait davantage de terrain à l'incrédulité, fille tantôt de préoccupations critiques d'origine humaniste, tantôt de soucis matériels et d'appétits violents. L'idée était préconçue. Elle faisait partie de ce système de notions sommaires, mais bien adaptées aux nécessités de la controverse, que nous voudrions voir se disloquer enfin et céder la place à un ensemble de conclusions fondées sur l'étude objective des faits.

Certes, en pareille matière, les investigations sont malaisées. Rien de plus difficile que ces études rétrospectives de sentiments qui, par nature, se dérobent aux curiosités des érudits et dont on ne saisit guère que des manifestations extérieures, de valeur et de sincérité plus ou moins discutable. De plus, constater que l'inventaire de la piété et de la dévotion en France à la fin du XVe, au début du XVIe siècle reste à faire, ce n'est pas exagérer notre dénuement : on arrive mal à comprendre pourquoi, alors qu'en Allemagne des enquêtes si profitables ont été menées déjà, sur ces questions d'importance primordiale, par des membres des clergés ou par des historiens laïcs, personne en France ne semble y porter d'intérêt.

Ce qu'on entrevoit cependant, tant bien que mal, c'est qu'à la fin du XVe, au début du XVIe siècle, dans un pays comme la France, non seulement la fidélité aux vieilles croyances demeurait intacte, mais que la dévotion traditionnelle se manifestait avec une ferveur toute spéciale. Ce ne sont pas seulement des voyageurs qui le notent [2]. Ce sont des témoins de pierre, solidement campés sur notre sol : la multitude d'églises neuves, de chapelles latérales, d'oratoires isolés qui se sont

1. Sur tout ceci, cf. L. Febvre, *Un destin, Martin Luther.* Paris, Rieder, 1928, *passim*, et notamment p. 115 et suiv.

2. Il serait intéressant de recueillir à ce sujet les témoignages des étrangers qui parcourent alors la France. Cf., par exemple, ce que, dans son récit du *Voyage du cardinal d'Aragon (1517-1518)*, traduit par Me Havard de La Montagne (Perrin, 1913, in-8°), Don Antonio de Beatis raconte de la France où les églises sont bien tenues, le culte bien organisé (p. 259), et des Pays-Bas où les habitants vont à la messe tous les jours de grand matin (p. 123).

Digitized by Google

élevés alors un peu partout, dans les villes ou les campagnes, et qui nous permettent de connaître toutes les variétés et tous les prestiges du style flamboyant[1]. Mais ce sont aussi des témoins plus directs.

La piété émouvante et féconde en manifestations d'une époque aux contrastes et aux transformations si marquées s'ordonnait, semble-t-il, autour de deux pôles : la douleur et la tendresse. Le Christ de la Passion, la Vierge du Rosaire. Entre les deux, d'ailleurs, d'évidentes liaisons.

D'une part — pour ne point parler du culte même de ce Christ douloureux et sanglant dont tant d'œuvres d'art pathétiques nous disent la force et les prises sur le peuple, une dévotion nouvelle s'organisait, celle du chemin de Croix, vite populaire[2]. Aux si nombreux et fervents pèlerins de la Terre-Sainte, pèlerins de désir ou pèlerins de fait, elle rappelait l'émouvante série des stations de la *Via Dolorosa* que les mystagogues faisaient parcourir aux fidèles groupés et marchant processionnellement, depuis le lieu « où nostre Sauveur estant jugé à mort chargea sur ses espaules la croix » jusqu'au sommet du Calvaire « où il tomba sur une pierre ». Dévotion que l'art déjà parait de ses séductions et rendait ainsi plus sensible, plus touchante pour la foule. On sait ce qu'eurent de prestige dans le monde germanique les sept hauts-reliefs d'Adam Krafft qui, à Nuremberg, sur le chemin du cimetière Saint-Jean, représentaient avec tant de force expressive les sept chutes du Christ sur sa route dernière ; mais dans le monde roman les stations douloureuses n'étaient pas moins chères aux masses. Don Antonio de Beatis, dans le récit qu'il nous a laissé du voyage en Europe du cardinal d'Aragon (1517-1518), nous montre aux environs de Montélimar la foule se pressant pour prier dans six petites chapelles où un peintre flamand avait peint à fresque les scènes de la Passion : une église avec un Calvaire formait la septième et dernière station du pèlerinage. Il serait facile d'adjoindre à ce texte curieux d'autres témoignages, au moins aussi frappants[3].

1. La statistique monumentale est malheureusement encore dans l'enfance. Les listes d'édifices classés par périodes que contient par exemple le *Manuel d'archéologie* d'Enlart ne permettent pas de répondre à une multitude de questions qui seraient pour l'histoire du plus haut intérêt.

2. Sur le chemin de croix, ce pèlerinage en miniature aux lieux saints, cf. H. Thurston, *Étude historique sur le chemin de la croix* (trad. Boudinhon). Paris, Letouzey, 1907, in-12, 286 p. En raison même de ses origines et de sa signification, le chemin de croix ne put s'organiser définitivement que quand, à Jérusalem, le pèlerinage de la *Via Dolorosa* eut été, lui aussi, régularisé et ses stations bien fixées, ce qui se fit entre la fin du XV^e^ siècle et celle du XVI^e^.

3. Sur l'iconographie du chemin de croix, travail déjà ancien de Barbier de Montault, dans les *Annales archéologiques* de Didron, XX-XXIV. Signalons ici, parce qu'il est comme perdu

Digitized by Google

Or parallèlement, si l'on peut dire, la dévotion du Rosaire se répandait dans toute la chrétienté. Ce n'est pas le dominicain breton Alain de La Roche qui l'a inventée ; mais il en fut, sans doute, au cours de ses pérégrinations dans les contrées du Nord, de Lille à Douai, à Gand, à Rostock et à Zwolle où il mourut en 1475, l'organisateur ingénieux et le propagateur fervent. Le Rosaire, c'est une manière spéciale d'honorer et de prier la Vierge, par la récitation de 150 *Ave Maria* coupés, de dix en dix, par un *Pater*. Une méditation, dont Alain de La Roche indiqua les cinq thèmes principaux, doit s'adjoindre à la prière. Or, très vite, la nouvelle pratique rencontra des adeptes résolus. Dès 1470, à Douai, Alain aurait fondé la première confrérie du Rosaire. En tout cas, en 1475, le Springer du *Malleolus* en érigeait une à Cologne[1], qui fut confirmée en 1476 par le légat de Sixte IV ; le 30 novembre 1478, une autre confrérie du Rosaire était mise sur pied à Lille ; le 8 mai 1479, une bulle de Sixte IV constituait la reconnaissance officielle de ces groupements[2]. Des maisons dominicaines, la pratique gagnait les couvents de Windesheim ; elle s'étendait de proche en proche, rapidement. Elle répondait vraiment à un besoin des âmes[3].

La dévotion au chemin de Croix, si elle avait si vite conquis tant d'adeptes, c'est qu'elle s'appuyait sur toute une série de pratiques, d'idées, de sentiments qui favorisaient ses progrès — et que d'autre part elle venait renforcer. Thème douloureux du Dieu de Pitié tel qu'il apparut à saint Grégoire ; culte passionné des cinq « rouges playes » du Crucifié ; dévotion au cœur couronné d'épines : autant de formes primitives du culte futur du Sacré-Cœur, répondant par avance aux mêmes désirs et aux mêmes besoins[4] ; voilà ce qui alimentait les méditations

dans un fascicule de l'*Annuaire du Doubs*. Besançon, 1895, p. 43, un texte curieux retrouvé par J. Gauthier : c'est le récit d'un voyage effectué aux lieux saints par un Franc-Comtois, Jean de Montarlot, qui s'était fait accompagner d'un peintre par qui il fit dessiner les stations de la Via Dolorosa. De retour à Montarlot, il fit construire par des ouvriers bénévoles, qui ne demandaient que le pain et le boire pour leurs peines, quatorze chapelles enrichies de peintures et formant le chemin de croix ; elles furent faites en trois mois et bénies par l'abbé de Cîteaux. Cf., également à ce sujet, E. Longin, *Les stations de Montarlot* (*Bulletin de la Société grayloise d'émulation*, année 1925 ; et à part, Gray, 1927). — Le texte d'Ant. de Beatis est à la page 219 du livre déjà cité.

1. La même année, Springer institua une discussion quodlibétique sur la nouvelle dévotion. Cf. Hain, *Repertorium*, nos 13664 et 13666-13667, éditions de Cologne, Gouda, Alost.

2. La bulle *Ea quae ex fidelium*. Sur ses antécédents, cf. R. P. Mortier, *Les Maîtres généraux de l'ordre des Frères Prêcheurs*, IV. Paris, 1909, p. 626-648.

3. Sur ce point, cf. Renaudet, *op. cit.*, p. 197. Sur le Rosaire en général, cf. Thurston, S. J., *The Rosary* (*The Month*, octobre 1900-avril 1901 ; résumé par Boudinhon dans *Revue du clergé français*, janvier 1902).

4. Voir, à ce sujet, les indications que donne Dom Louis Gougaud dans le chapitre v (*Les*

Digitized by Google

et les exercices de ces confréries de la Passion qui surpassaient en nombre celles du Rosaire. Mais semblablement, la dévotion que préconisait, avec tant de zèle, un Alain de La Roche réveillait toute une masse de sentiments que le culte de la Vierge au Manteau protecteur, Vierge de Consolation ou de Miséricorde, développait depuis longtemps déjà dans le cœur des fidèles [1]. Autour d'elle pareillement, des pratiques s'organisaient et tendaient à la glorification de celle qui, de plus en plus apparaissait comme le canal des grâces faites aux hommes par son divin fils. C'est le moment où, aux saluts de Gabriel et d'Élisabeth, s'ajoutent dans l'*Ave Maria* des invocations nouvelles [2]; c'est le moment aussi où à l'Angélus du soir, puis du matin, s'ajoute celui du midi : Louis XI en prescrira en 1472 la triple observance [3]; c'est le moment enfin où se régularisent petit à petit les litanies de la Vierge, qui, avant d'être fixées définitivement à la fin du XVI^e^ siècle, inspirent déjà graveurs et miniaturistes [4].

Cependant, à la vogue nouvelle du Saint Suaire de Chambéry, devenu depuis le milieu du XV^e^ siècle la possession et le palladium des ducs de Savoie — vogue si grande qu'elle provoqua bien vite des concurrences [5] — répondait, mais avec plus d'éclat, le développement

antécédents de la dévotion au Sacré-Cœur) de son ouvrage récent, *Dévotions et pratiques ascétiques du Moyen Age*. Paris, 1925, in-16, p. 74-128 (indications bibliographiques abondantes aux notes, p. 113-128). — Sur les aspects iconographiques de la question, cf. É. Mâle, *L'art religieux de la fin du Moyen Age en France*. Paris, 1908, in-4°, p. 91 et suiv. Cf. également, entre bien d'autres études, pour l'Allemagne K. Richstaetter, *Die Herz-Jesu-Verehrung des deutschen Mittelalters*. Paderborn, 1909; pour l'Italie A. Bernareggi, *L'iconografia del Cuore di Gesù* (*Arte Cristiana*, 1920), complété par un article sur les *Antécédents de la dévotion au Cœur eucharistique dans l'iconographie et la spiritualité italiennes du Moyen Age* (*La vie et les arts liturgiques*, janvier 1925); pour les Pays-Bas, Ch. K. Kanters, *La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus dans les anciens états des Pays-Bas, XII^e^-XVII^e^ siècle*. Bruxelles, 1928. in-12; supplément : *Nouvelle série de documents*. Bruxelles, 1929.

1. Le travail fondamental est celui de P. Perdrizet, *La Vierge de miséric*[illegible]*de, étude d'un thème iconographique*. Paris, 1908, in-8°. Cf. également É. Mâle, *op. cit.*, p. 19[illegible].

2. Esquisse de l'histoire de la Salutation angélique par Dom L. Gougaud, d[illegible]s la *Vie et les arts liturgiques*, 1922, p. 539-540; art. sur les *Dernières investigations sur l'orig*[illegible]*e du Rosaire*. Cf. également, dans le *Dictionnaire de théologie catholique* de Vacant et Man[illegible]enot, l'article *Angélique (Salutation)*, t. I, col. 1273.

3. Guillaume Briçonnet obtint de Léon X des indulgences pour les fidèles de [illegible]es diocèses de Lodève, de Meaux et de la juridiction de ses monastères, qui réciteraient à ge[illegible]oux trois *Ave* à chacune des trois sonneries quotidiennes de l'Angélus.

4. Cf. Schleussner, *Zur Entstehung der Lauretanischen Litanei* (*Theol. Quarta*[illegible]*schrift*. Tübingen, 1926, t. CVII, p. 254-267). Antérieurement, Angelo de Santi, *Les litanie*[illegible]*de la Vierge*. Paris, 1900 (traduction).

5. Sur le Saint Suaire, cf. Ul. Chevalier, *Le Saint Suaire de Lirey, Chambér*[illegible]*Turin, et les défenseurs de son authenticité*. Paris, 1902, in-8°. — Sur le Saint Suaire de [illegible]Besançon, cf. J. Gauthier, *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 1902. — Sur la fo[illegible]une du Saint

Digitized by Google

rapide d'un pèlerinage de grande classe. Quelques années, et toute la chrétienté apprenait, ravie, l'histoire miraculeuse de la Santa Casa de Lorette, authentiquée en 1489 par le B. Baptiste Spagnuoli et sanctionnée en 1507 par une bulle pontificale de Jules II[1]. Les hommes d'une époque où l'on volait encore des reliques[2], comme aux temps mérovingiens (Venise, en 1485, ne ravissait-elle pas à Montpellier le corps de saint Roch, protecteur éminent des hommes contre la peste) se ruaient, par les routes qui menaient à Venise, antichambre de Jérusalem[3], ou à Rome, centre de la Chrétienté, vers la petite maison de brique que les anges avaient apportée « par-dessus la mer ». Ils y contemplaient avec ravissement « la fenestre par où l'ange vint annoncer les belles nouvelles » et la petite piscine « où la Belle Dame lavait ses mains ». Mais il y avait plus. Les pratiques ne suffisaient pas. Dans le domaine même de la théologie, le sentiment des foules remuées par

Suaire en Savoie, cf. M. Bruchet, *Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie*. Lille, 1927, in-4°, notamment p. 139-142.

1. Sur la *Santa Casa* de Lorette, travail fondamental d'U. Chevalier, *Notre-Dame de Lorette, étude historique sur l'authenticité de la Santa Casa*. Paris, Aug. Picard, 1906, in-8°, 520 p. Les conclusions de ce travail critique ont été entièrement confirmées, en 1913-1921, par un catholique allemand, Georg Huffer, dans un livre muni de l'imprimatur : *Loreto, Eine geschichtskritische Untersuchung der Frage des heiligen Hauses*. Munster en Westphalie, 2 vol. in-8°. — On sait, détail curieux, que c'est Érasme qui composa, en 1523, la première messe avec prose en l'honneur de Notre-Dame de Lorette : *Virginis Matris apud Lauretum cultae Liturgia*. Bâle, Froben, novembre 1523. Elle fut approuvée en 1524 par Antoine de Vergy, archevêque de Besançon, et publiée à nouveau en 1525 par Érasme, enrichie d'une *Concio*. Cf. *Erasmi Op.*, édit. Le Clerc, 1704, t. V, col. 1327-1335, et surtout Allen, *Opus Epistol. Erasmi*, V, p. 341, ep. 1391, et VI, p. 73, ép. 1573. Il n'est d'ailleurs pas question de la translation miraculeuse de la *Casa* dans le texte d'Érasme, ni dans l'approbation d'Antoine de Vergy.

2. Rien de comparable, malheureusement, pour la France, à un travail comme celui d'H. Siebert, *Beiträge zur vorreformatorischen Heiligen-und Reliquien Verehrung*. Fribourg-en-Brisgau, 1907, in-8°, qui donne des indications abondantes sur la littérature pieuse du temps. — Sur la dévotion aux reliques, remarques intéressantes d'Ant. de Beatis, *op. cit.*, p. 233-234. — La vogue des pèlerinages était encore confirmée par les nombreuses décisions de justice, qui condamnent les coupables à expier leurs fautes en rendant visite à tel ou tel sanctuaire. Cf. les indications réunies par Et. Vancauwenberg, *Les pèlerinages expiatoires et judiciaires dans le droit communal de la Belgique au Moyen Age*. Louvain, 1922, in-8°.

3. Sur l'industrie des pèlerinages en Terre-Sainte, monopole des Vénitiens à la fin du XV^e siècle, cf. l'introduction mise par Miss M. Newett en tête de *Pietro Casola's Pilgrimage to Jerusalem in the year 1494*. Manchester, Univ. Press, 1907, in-8°, 427 p. Cf. également le *Journal de voyage de Louis de Rochechouart à Jérusalem*, 1461, publ. par Couderc (*Revue de l'Orient latin*, I, 1892) ; le *Voyage à Jérusalem de Ph. de Voisin*, publ. par Tamizey de Larroque. Paris, Champion, 1883 ; le *Voyage de la sainte Cyté de Hierusalem*, 1480, publ. par Chr. Schefer ; le *Pèlerinage à Jérusalem de Jacques le Saige, marchand de Douai*, 1518, réimpr. par Duthillœul. Douai, 1852, in-4°, etc. Essai de bibliographie des voyages du Levant par Leval dans *Revue d'Orient et de Hongrie*. Budapest, 1897, in-8°, 30 p. ; pour le XVI^e siècle, bibliographie d'ouvrages relatifs au Levant dans H. Hauser, *Le voyage du Levant de Ph. du Fresne-Canoye*, 1573.

Digitized by Google

les prédications des beaux Pères Cordeliers finissait par se faire jour, lui aussi. On voyait la Faculté de théologie de Paris imposer, le 3 mars 1497, aux licenciés et aux docteurs, le serment de professer et de défendre cette doctrine franciscaine de l'Immaculée-Conception de la Vierge qu'un pape franciscain, Sixte IV, avait faite sienne en approuvant, en 1476, l'office rédigé par Léonard Nogarole pour la fête du 8 décembre[1] et que, depuis longtemps déjà, non loin de Paris, les Normands considéraient comme une sorte de doctrine nationale à leur usage. Bel exemple de la puissance de sentiments qui, pour l'ordinaire, se déployaient dans un milieu moins savant et sur un terrain plus modeste. Mais de la Vierge, en même temps, on remontait à sa mère. Et l'ingénieuse théorie qui délivrait sainte Anne — *Anna labe carens* — de la faute commune à tous les hommes se développait elle aussi et faisait une rapide et brillante fortune[2] : l'empressement des graveurs à mettre leur art au service de la sainte n'avait d'égal que celui des versificateurs, ces flagorneurs adroits des grands, à célébrer à coups de distiques un culte dont Érasme jeune écrivait — à une dame qui naturellement s'appelait Anne — « qu'il avait été dévoré de piété pour lui dès sa plus tendre enfance[3] ». Qu'on ne nous accuse pas d'ailleurs de rap-

1. Sur la foi de d'Argentré, qui se trompe, on indique généralement la date erronée du 3 mai 1496 comme étant celle de la délibération de la Faculté de théologie de Paris. Cette décision était une des manifestations d'un grand mouvement qu'avait accéléré un décret du Concile de Bâle, rendu le 15 septembre 1437, en faveur de la doctrine de l'Immaculée-Conception déclarée « *piam et consonam cultui ecclesiastico, fidei catholicae, rectae rationi et sacrae Scripturae* ». Des hommes comme Gabriel Biel en Allemagne († 1495) et Denys le Chartreux dans les Pays-Bas († 1471) furent des tenants actifs de l'Immaculée-Conception. Sur la fortune de la doctrine en France, cf. Renaudet, *op. cit.*, p. 106-107 et 251-252 ; cf. également, sur la façon dont elle s'introduit dans les livres liturgiques à cette époque, les textes cités dans le *Dictionnaire de théologie catholique* de Vacant et Mangenot, VII, col. 1117 et suiv. — Lefèvre d'Étaples admettait la doctrine de l'Immaculée-Conception ; il condamne (*Commentaire sur les Épîtres de Paul*, Ro. VII, 58, fol. 85) ceux qui la repoussent (cf. Renaudet, p. 629, n. 4). — Pour l'iconographie, bibliographie dans Vacant et Mangenot, VII, col. 1150 ; y adjoindre L. Bataillon, *Les symboles des litanies et l'iconographie de la Vierge en Normandie au XVI^e s.* (*Revue archéologique*, XVIII, 1923, p. 261-288). En raison du rôle de premier plan que la Normandie a joué dans l'élaboration de la doctrine, la fête du 8 décembre était dite souvent « fête aux Normands ».

2. Sur le culte de sainte Anne à la fin du Moyen Age, indications iconographiques dans Mâle, *L'art de la fin du Moyen Age en France*, p. 216 et suiv. Cf. également E. Schaumkell, *Der Kultus der heil. Anna im Ausgange des Mittelalters*. Fribourg-en-Brisgau, 1893, in-8°, v-92 p. Le livre de Trittenheim (Joannes Trithemius), *De laudibus sanctissime matris Annae tractatus*. Mayence, P. Friedberg, 1494 [Hani, 15632], a joué un grand rôle dans la propagation de ce culte ; voir également dans Hain les nombreuses éditions citées de la *Legenda S. Annae* (n^os 1111 à 1122).

3. Lettre de 1501 à la femme d'Adolphe de Veere, prénommée Anne, comme tant de ses contemporaines. Cf. Allen, *Opus Epistolarum Erasmi*, t. I, p. 342 et suiv. La lettre accom-

Digitized by Google

procher de manière factice des dévotions sans rapport les unes avec les autres : c'étaient les contemporains qui pratiquaient ces rapprochements eux-mêmes, associant dans leurs prières et dans leurs écrits le culte du Rosaire à celui de sainte Anne, ou l'histoire de la Passion aux dévotions mariales [1].

* * *

Dans leurs écrits — dans leurs impressions plutôt ; car les idées et les sentiments religieux bénéficiaient maintenant d'un mode de propagation qui en décuplait, qui en centuplait le rayonnement.

Certes, l'image, ce livre des ignorants, n'était point abandonnée ou négligée. Point de peintre flamand qui ne nous montre alors, piquée aux murs des plus humbles chambres, quelque pieuse estampe, coloriée ou non. On en conservait d'autres entre les pages des livres d'heures qui servaient aussi de livres de famille et, eux-mêmes, s'ornaient de gravures abondantes. D'ailleurs, l'usage persistait de ces recueils de bois gravés sur l'Apocalypse, la Passion, la Danse des Morts, qui excitent si fort nos passions de collectionneurs. Mais l'imprimerie, de plus en plus, jouait son rôle.

L'Église n'avait pas mis longtemps à s'aviser que le nouvel art était capable d'apporter à la religion la même aide puissante qu'à la pédagogie ou à la littérature. Partout, en tous pays, le clergé avait pris en conséquence une part des plus actives à la diffusion de la technique nouvelle, et les villes ne se comptaient plus où les presses n'avaient fonctionné tout d'abord, au cours des deux dernières décades du XVe siècle ou des deux premières du XVIe, que juste le temps de pro-

pagne l'envoi d'un *Rythmus iambicus in laudem Annae*, que reproduit l'édition de 1518 de l'*Enchiridion* (Bâle, Froben). — Les louanges de sainte Anne étaient un des thèmes favoris des versificateurs du temps ; Érasme le constate dans la lettre que nous citons : « Annam Christiana pietas adorat, Rodolphi Agricolae Baptistae Mantuani facundissimis literis celebratam » (p. 342).

1. Dans les publications du temps, les deux dévotions du Rosaire et de sainte Anne sont souvent associées. Cf. Hain, *Repertorium*, n° 10070 : *Libelli tres perutiles : primus, confraternitatem Rosarii declarat ; secundus laudes et fraternitatem S. Annae, officium missae et orationes de S. Anna ; tertius orationes ad totam progeniem S. Annae.* Mais, pareillement, association du culte de la Passion de Notre-Seigneur et du Rosaire : Hain, n° 12452 : *Passio Domini et S. Annae legenda atque Virginis Mariae rosarii praeconia.* Louvain, 1496.

Sur divers essais tentés par les Franciscains et les Dominicains pour associer au Rosaire la dévotion des cinq plaies, cf. Dom Louis Gougaud, *op. cit.*, p. 86, et n. 39, avec divers exemples et renvoi à Steph. Beissel, *Geschichte der Verehrung Marias in Deutschland während des Mittelalters.* Freiburg-i.-Brisgau, 1909, p. 527 et 538.

Digitized by Google

duire, pour les besoins du clergé et des fidèles, un Missel, un Bréviaire ou un livre d'Heures à l'usage du diocèse [1].

Mais les presses n'ont pas seulement multiplié à l'usage des clercs les ouvrages liturgiques usuels, des livres d'instruction et des recueils de sermons dont l'abondance fait tout de même penser qu'on lisait, dans le clergé, plus qu'on n'a voulu le dire [2]. Ni reproduit, à l'usage des docteurs, des textes plus savants : ouvrages des Pères et grands traités des docteurs scolastiques en renom. Ni enfin, à l'usage des dévots, vulga-

1. Quelques exemples : 1482, Chartres : le riche chanoine P. Plumé fait venir de Paris le maître imprimeur J. Du Pré, l'installe avec son matériel *in claustro* et lui fait imprimer, en 1482, le missel ; en 1483, le bréviaire à l'usage du diocèse. Après quoi Du Pré retourne à Paris. — 1484, Salins : le prévôt du chapitre de Saint-Anatoile fait venir trois imprimeurs, les héberge *in claustro* et leur fait imprimer, en 1484, le bréviaire ; en 1484, le missel à l'usage du diocèse. — 1489 : l'évêque d'Embrun fait venir l'imprimeur Le Rouge, l'héberge chez lui et lui fait imprimer le bréviaire du diocèse. — 1491, Narbonne : les chanoines de Saint-Just installent des imprimeurs *in claustro* : il en sort fin novembre un bréviaire. Etc. — Cf. Claudin, *Les imprimeries particulières en France au XV^e siècle*. Paris, 1897, in-8°. — On voit de simples curés se faire eux-mêmes imprimeurs pour imprimer un livre d'heures (cf. Claudin, *op. cit.*, p. 22, l'histoire du prêtre de Goupillières en Normandie et de ses heures de 1491) ou des religieux les imiter, comme cet Étienne de Basignana, religieux carme, qui imprime à Lyon en 1516 des heures à l'usage du Carmel (cf. Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, II, 3).

2. La question serait à reprendre. Quelques indications sans doute, et notamment dans un chapitre du livre de René de Maulde La Clavière, *Les origines de la Révolution française au commencement du XVI^e siècle*. Paris, 1889, p. 137-185 ; cf. également A. Desjardins, *Les sentiments moraux au XVI^e siècle*. Paris, 1887 : *Les abus dans le corps ecclésiastique*, p. 350-367, et Imbart de La Tour, *Origines de la Réforme*, t. II, 1909, p. 283-291. Mais tout ceci est à reviser. On a l'impression que ces auteurs se contentent beaucoup trop aisément d'appréciations empruntées soit à des textes littéraires, soit à des documents polémiques (cf. H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*, II, XXIX : *De l'ignorance qui estoit spécialement ès gens d'Eglise et principalement ès prêtres messotiers* (Ed. Ristelhuber, Paris, 1879, p. 139-150), soit à des sermonnaires, souvent mus par la vieille hostilité des réguliers contre les séculiers ; soit, enfin, à des documents d'ordre judiciaire, illustrant des faits exceptionnels. — Pour ma part, un fait me frappe : l'abondance étonnante des publications en latin faites à l'usage des *Simplices sacerdotes ;* il fallait bien qu'elles se vendent et qu'elles se lisent? N'est-il pas curieux de voir à Paris, sitôt que Fichet et Heylin n'y sont plus, leurs trois imprimeurs, établis rue Saint-Jacques à l'enseigne du *Soleil d'or*, renoncer délibérément aux publications d'humaniste, remplacer leurs caractères romains par des caractères gothiques et, sans plus tarder, tirer sur leurs presses le *Manipulus Curatorum* de Gui de Montrocher? — Gering, resté seul à la tête de l'atelier du *Soleil d'Or*, donnera en 1478 une seconde, en 1480 une troisième édition du même *Manipulus*, et il publiera tour à tour le *Praeceptorium Decalogi* du Fr. Nider, son *Consolatorium timoratae conscientiae ;* le *Speculum animae peccatricis*, un *Psautier* avec calendrier, un *Bréviaire*, etc. En 1474, un deuxième atelier parisien s'organise (P. César et J. Stoll) : le premier ouvrage qu'il imprime? *Manipulus Curatorum*. Même chose en province un peu partout. Et il n'y a pas que le *Manipulus*. Si les presses ont tellement multiplié partout les exemplaires de la *Stella Clericorum*, de la *Cura clericalis*, de l'*Instructio Sacerdotum*, ou *Ecclesiasticorum*, etc., etc., c'est qu'un public nombreux achetait ces ouvrages difficiles à distinguer, parfois, les uns des autres en raison des changements que subissent leurs titres. — C'était une pauvre littérature, d'accord : mais la question n'est pas là. Ou, du moins, c'est sur ce terrain-là qu'il faudrait la transporter ; alors, il ne s'agirait plus « d'abus ».

Digitized by Google

risé les textes fondamentaux de la méditation, traités de saint Bernard, des Victorins et d'autres ; l'Imitation enfin, sous sa forme latine ou sous la forme française de l'*Internelle Consolation*[1]. Par dizaines, à côté, elles ont fait naître des écrits rédigés en langue vulgaire, imprimés en gros caractères gothiques complaisants aux yeux des simples, traduits du latin le plus souvent, écrits parfois en français directement et visant la moyenne bourgeoisie qui ignorait le latin, ou les femmes pieuses et capables de lire[2]. Par dizaines ; mais par milliers, cette fois, ces mêmes presses ont tiré de courtes plaquettes à l'usage d'un public encore moins exigeant — et moins cultivé. Combien? Nous l'ignorerons toujours, car ces sortes d'œuvres ont péri par lots, comme tous les écrits réellement populaires. Seulement, quand par hasard une bibliothèque, formée par un chrétien pieux qui n'était pas un savant et dont les curiosités demeuraient plus pratiques qu'érudites, nous est parvenue sans trop de dommages[3] — quel étonnement, devant cette abondance véritablement foisonnante d'imprimés populaires : livrets de piété ou de pèlerinages, oraisons de toute espèce, pour toutes les circonstances et pour tous les périls ; miracles de la Vierge, des saints, des saintes, mystères de Notre-Dame, de saint Christophe, de sainte Venice, paroles mémorables de Jésus, sans compter les Quinze joies de Notre-Dame, le Remède général contre les épidémies et le Quadragesimal spirituel, c'est assavoir la salade, les fèves frites, les pois cassés et la purée... Voilà ce qu'on trouve, par exemple, dans la bibliothèque de Fernand Colomb, à Séville. Un flot, et que la Réforme, plus tard, ne

1. Sur tout ceci, pas de statistique d'ensemble. Il serait d'ailleurs malaisé d'en établir une, car nous sommes riches en répertoires d'incunables ; mais absolument pauvres en catalogues de livres publiés de 1500 à 1530. Bonnes et sûres indications dans le livre de Renaudet sur les impressions parisiennes ; mais Paris est un milieu assez spécial et, par exemple, on n'y imprime pas, ou presque pas, d'œuvres des grands docteurs du Moyen Age : elles se publient à Venise, à Cologne, à Strasbourg, etc.

2. Quelques exemples entre beaucoup : nombreuses éditions (1485, 1488, 1495, 1501, 1510, 1515, etc.) de la *Vie de Notre-Seigneur Jhesu Crist, parlant du Viel Testament et du Nouveau*, par Fr. Jean Ursin, prieur des Augustins de Lyon ; c'est un abrégé d'histoire sainte. — Autre abrégé : *La Bible en français ou des simples gens ;* la *Bibliographie des Bibles et des Nouveaux Testaments en langue française des XV^e^ et XVI^e^ siècles* par W.-J. van Eys (Genève, 1900-1901, 2 vol. in-8°) en compte treize éditions gothiques. — La *Doctrinal de la foy catholique* de Guy de Roye, archevêque de Sens ; la *Méditation sur la vie de Jésus-Christ* de Ludolphe le Chartreux, traduite par Guillaume Le Menand ; des traductions ou des adaptations de la Légende dorée se rencontrent aussi fréquemment. La *Légende dorée traduite en français*, par Jean Bathalier, jacobin de Lyon, docteur en théologie, est le premier livre en français à date certaine [18 avril 1476] qu'on sache avoir été imprimé, à Lyon, par Guill. Le Roy ; il fut suivi par le *Miroir de la vie humaine* de Rodriguez, évêque de Zamora, translaté par Fr. Julien Macho, et par les *Histoires de la vie des saincts des festes nouvelles*, traduites par un religieux carme (20 août 1477).

3. Cf., par exemple, l'inventaire de la bibliothèque de Fernand Colomb, publ. par Babelon,

Digitized by Google

pourra endiguer : elle préférera le détourner en partie, le canaliser à son profit plus ou moins sournoisement — ou bien imiter, pour la surpasser, l'œuvre des pieux vulgarisateurs du XVe siècle finissant ou du XVIe à ses débuts, qui lui avaient indiqué la bonne voie. On sait comment elle a bourré les hottes des colporteurs de toute une littérature abécédaire de propagande dont nous soupçonnons, mieux que nous ne mesurons vraiment, l'importance numérique et les tendances doctrinales : mais on peut penser que ce n'est pas elle la première qui, aux bisouards et porte-balles, enseigna les petits profits de la librairie religieuse, populaire et campagnarde[1].

Ainsi, des presses actives et dont les produits, variés en qualité, atteignaient simultanément toutes les classes de la société, répandaient au loin et en profondeur les idées et les sentiments chers aux générations du XVe siècle finissant. Formes nouvelles du culte de Marie, apparentées les unes au mysticisme un peu court, un peu fade des couvents du Rhin ou des Pays-Bas et faisant penser aux peintures des maîtres colonais ; les autres se reliant aux dévotions plus âpres de la souffrance, au culte du Christ sanglant, à la Passion du fils auquel volontiers certains ajoutaient la Passion de la mère[2] ; adorations mystiques aussi, prenant pour centre précisément le Dieu piteux, ses plaies et son sang symbolisé par les thèmes si connus de la Fontaine de Vie et du Pressoir mystique[3] — les livres latins, les livres vulgaires, les feuilles volantes même et les placards, une profusion de papiers imprimés vulgarisaient, colportaient, propageaient ces éléments vivants d'une religion pleine d'activité. Et ce que l'imprimerie avait fait, l'art le parachevait. On l'a dit, on a eu raison de le dire et de regarder dans le miroir de la peinture et de la sculpture l'image véridique d'un temps passionné.

1. Sur ce point, cf. notamment H. Hauser, *Petits livres du XVIe siècle*, dans *Études sur la Réforme française*. Paris, 1909, p. 255-298. L'auteur note, avec son ordinaire clairvoyance, le passage qui se fit très souvent d'une littérature pieuse incontestablement orthodoxe à une littérature teintée d'hétérodoxie — ceci par l'artifice de changements insensibles, mais progressifs.

2. Cf. par exemple, Hain, *Repertorium*, n° 10758 : *Historia de Veneranda Compassione B. Dei Genitricis*, édit. de Cologne, Augst, etc., et n° 10996 : *Incipiunt centum meditaciones passionem D. N. Jhesu Christi ac compassionem B. Marie Virginis exprimentes* (Nuremberg). On sait que dès la fin du XIVe siècle commence à apparaître la dévotion à Notre-Dame des Sept-Douleurs ; cf. J. Dissard, *La transfixion de Notre-Dame*, dans *Études*, 5 mai 1918, p. 264 et suiv.

3. Sur ces thèmes, outre le livre de Mâle, déjà cité (p. 105 et suiv et 113 et suiv.), cf. J. Corblet, *Histoire dogmatique, liturgique et archéologique du sacrement de l'Eucharistie*. Paris, 1886, II, p. 514-518, et L. Lindet, *Les représentations allégoriques du moulin et du pressoir dans l'art chrétien* (*Revue archéologique*, 1900, p. 403-413).

Digitized by Google

Art pittoresque, art pathétique, art humain : sans doute[1]. Encore faut-il voir que le pittoresque tend bien souvent, lui aussi, par le jeu même de ces anachronismes qui nous divertissent, vers plus de pathétique et d'humanité. Lorsque, dans une Annonciation du XVe siècle, nous voyons épinglée aux murs d'une chambre luisante de propreté flamande une estampe figurant, par une anticipation évidemment un peu hardie, l'enfant Jésus sur les genoux de sa mère — nous pouvons sourire de ce qui heurte en nous un sens péniblement acquis des convenances historiques. Mieux vaut voir que, pour le possesseur du panneau, cette évocation, plutôt puérile des réalités de sa vie, rapprochait de son humanité, à lui et aux siens, une scène à qui les imagiers des siècles précédents imprimaient, au contraire, un sceau de majesté hiératique et divine. Sans nul doute, durant tout un siècle, les arts plastiques et cet art du théâtre avec qui débrosseurs ou imagiers ne cessent de négocier les échanges qu'on sait[2] — tous ces arts, si puissants sur les sensibilités populaires, ont achevé de fournir aux imaginations le cadre où faire mouvoir la figure sensible d'un Christ infiniment bon et pitoyable, coudoyant des foules d'hommes et de femmes qui, tous et toutes, sur les panneaux, sur les retables, pouvaient reconnaître leur image : leur portrait même parfois, et celui des leurs.

Ainsi, point de désenchantement, point d'hostilité à cette date contre les vieilles pratiques. Un immense appétit du divin, qui se rassasiait tant bien que mal, au hasard des rencontres et à l'aide d'aliments souvent frelatés ou misérables. Cependant, autant qu'il semble, un sentiment de malaise, une gêne, des aspirations confuses vers autre chose.

* * *

A la faveur de circonstances politiques, économiques et sociales dont on a souvent dressé l'inventaire ou donné l'analyse, toute une classe d'hommes conquérait alors, en même temps que la richesse, sa place, sa large place au soleil des honneurs et des dignités.

Tous n'étaient pas, loin de là, des aventuriers sans scrupules, nouveaux riches surgis en une nuit du néant, grâce à des combinaisons frauduleuses, à des gains illicites, à des spéculations plus ou moins criminelles. Quels qu'aient été les abus d'un individualisme sans frein et presque naïf dans ses excès — ne nous laissons pas trop séduire, ou

1. Cf. Ém. Mâle, *op. cit.*, *passim*.
2. Sur ce point, en plus de Mâle, cf. les travaux spéciaux de G. Cohen.

Digitized by Google

égarer, par certaines données pittoresques qu'apportent des études, d'ailleurs instructives et sérieusement documentées, sur ce qu'il faut bien appeler des milieux d'exception : ceux des grandes places mondiales, des capitales économiques d'alors ; ceux d'Anvers, par exemple, pour ne citer qu'un nom[1]. Les bourgeois qui, peu à peu, prenaient la conscience collective de leur puissance en même temps que la conscience personnelle de leur valeur individuelle, ces bourgeois ne songeaient point qu'à « gaigner » et à jouir. Chez nous, je veux dire en France, moins peut-être qu'ailleurs. Il y avait, chez ces hommes qui peinaient patiemment dans les grandes villes comme dans les modestes bourgs, un fond de sérieux, un besoin de correction morale qui ne s'accompagnait sans doute d'aucune hypocrisie sociale, d'aucune fausse pudeur de pharisien, d'aucune austérité de façade et d'apparence : toutes choses que le plus grand nombre haïssait d'instinct ; mais leur gaieté narquoise et leur réalisme précis n'allaient pas sans un sens profond du devoir, ni non plus, à la fin du XV^e siècle, au début du XVI^e, sans un ardent besoin de certitudes religieuses et d'encouragements pieux.

A cette bourgeoisie marchande qui, circulant et trafiquant, inlassable, sur les routes et les vastes mers du monde, connaissait comme Ulysse les mœurs de beaucoup d'hommes et en les étudiant, en les comparant, puisait dans ses expériences changeantes le sens précieux du relatif ; à cette bourgeoisie de robe et d'offices, solidement constituée en hiérarchie et portant à son sommet, poussant jusqu'au faîte de sa pyramide bien assise le pèlerin prestigieux des universités d'Italie, de France et d'Allemagne : le docteur *in utroque*, rival heureux et déjà triomphant du parangon déchu, Notre Maître le docteur en théologie qu'à la suite d'un Ulrich de Hütten, voire d'un Érasme, guettait déjà chez nous un Rabelais armé de sa verve impitoyable ; à tous ceux enfin qui, par l'exercice de métiers précis, de techniques minutieuses aiguisaient en eux un esprit pratique enclin aux solutions simples et nettes — ou bien, dans le silence de leur étude garnie de livres aux ais pesants, s'élargissaient le cœur et l'esprit en s'initiant à la raison tempérée des anciens : il fallait, pareillement, une religion claire, raisonnablement humaine et doucement fraternelle qui leur fût lumière en même temps qu'appui.

1. Le livre de Goris, *Études sur les colonies marchandes méridionales à Anvers de 1488 à 1567*. Louvain, 1925, in-8°, fournit de curieux documents sur l'immoralité des milieux marchands et financiers de cette métropole. Cf. notamment aux p. 385 et suiv. (fraudes sur les assurances et crimes), p. 426 et suiv. (paris, etc.).

Digitized by Google

Cette religion, était-ce celle qu'offrait aux hommes du siècle l'Église officielle? Non pas. Aux masses, qui ignoraient alors les soins continuels et patients, le lent effort méritoire d'éducation et d'instruction que le clergé séculier, même s'il en avait été plus capable, se serait trouvé de par les circonstances bien empêché de fournir — elle laissait trop de prédicateurs ambulants, aux allures et aux libertés inquiétantes[1], ou trop de clercs avides et sans culture solide distribuer ce maigre viatique : un amas de superstitions anciennes ou rajeunies et de pratiques qui, à trop de pratiquants (sans qu'il s'en indignassent du reste ; ils s'en seraient plutôt félicités) pouvaient sembler participer de la magie. Mais aux gens d'étude?

Là, c'était autre chose : des travaux l'ont montré dont, en ce qui concerne la France, M. Renaudet, dans un livre classique, a su tirer tout le parti qu'on sait, en y ajoutant d'énormes recherches personnelles. Ce qu'offraient les docteurs, dédaigneux du vulgaire[2], c'était une doctrine savamment élaborée par de redoutables logiciens, une doctrine de théologiens décadents qui, perdant de vue complètement les hommes et leurs besoins de spiritualité, parvenaient finalement, à force de raffiner sur les concepts, à cette attitude déconcertante et négative qui fut, à la veille même de la Réforme, celle de la presque totalité des dirigeants de la Faculté de théologie de Paris[3]. Nourris des enseignements

1. Nous manquons d'une bonne étude d'ensemble sur les Prêcheurs de la fin du xv^e^ et du début du xvi^e^ siècle. Le vieux livre d'Ant. Méray, *La vie au temps des libres prêcheurs* (Paris, 2^e^ édit., 1878, 2 vol. in-16), ne s'élève pas au-dessus de l'anecdote. On a, par ailleurs, quelques monographies, plus ou moins sérieuses, de prédicateurs en renom (O. Maillard, par exemple, ou Michel Menot, ou Geiler de Kaysersberg) ; mais il faudrait ramasser tous les documents épars (dans les archives des chapitres, notamment, ou des villes) sur l'activité des prédicateurs sans renom littéraire, sur leurs usages, leurs procédés, leurs excès de langage, les scandales qu'ils provoquaient souvent. On n'y perdrait pas sa peine.

2. A quelques rares exceptions près. L'orgueil des théologiens, leurs mépris pour les simples : lieux communs de ce temps, qu'il s'agisse des Parisiens ou des autres. Cf., par exemple, pour Louvain ce que dit H. de Jongh dans l'*Ancienne Faculté de théologie de Louvain au premier siècle de son existence*. Louvain, 1911, in-8°, p. 102 : « Sans aucun doute, les Érasmiens exagérèrent l'orgueil des *Magistri nostri ;* mais on doit affirmer cependant que les gradués en théologie constituaient une caste qui vivait trop à l'écart de la masse ; Lindanus ira jusqu'à dire que jamais aucun d'eux n'aurait voulu occuper un bénéfice à charge d'âmes ». Attitude voisine de celle des cadets de famille noble, entrés dans l'Église et considérant comme indignes d'eux les devoirs de leur charge : les prédications surtout ; cf. ce qu'en disait Geiler de Kaysersberg ou Wimpheling dans les textes cités par Dacheux (*Geiler de Kaysersberg*. Paris-Strasbourg, 1876, in-8°, p. 137 et n. 1).

3. Cependant, quelques docteurs parisiens se sont souciés, à cette époque, de composer et de publier en français des livrets de piété élémentaires. Par exemple, Jean Quentin, chanoine et pénitencier de Paris († vers 1499 ; cf. Féret, *Histoire de la Faculté de théologie de Paris et de ses docteurs les plus célèbres. Époque moderne*. Paris, 1900-1906, t. IV, p. 165), qui écrit en français l'*Orologe de devocion*, l'*Examen de conscience* et la *Manière de vivre bien dévotement*

Digitized by Google

d'un ockamisme dégénéré, ce dont, avant tout, ces docteurs se révélaient soucieux, c'était de mettre hors des prises d'une raison déclarée incapable de les comprendre, des dogmes que le fidèle devait, à leur avis, accepter simplement tels qu'on les lui dictait[1]. Adhérer, sans réflexion ni amour, à des affirmations qu'il aurait été plus vain encore que coupable de prétendre discuter ou même comprendre ; pratiquer, sans y rien mettre de soi, des rites tout formels et se plier à des obédiences en quelque sorte mécaniques : telle était la sagesse, telle l'obligation.

Ainsi, superstition en bas, sécheresse en haut — cette sécheresse que déplorent un Clichtoue, un Capiton et tant d'autres au début du siècle ; cette sécheresse qu'un Luther attribue en partage à l'esprit juridique et qui explique ses imprécations contre les juristes : *Juristen, böse Christen !* — Sécheresse, le mot revient souvent sur les lèvres, lorsqu'on songe aux manifestations diverses de l'esprit dans les sphères dirigeantes, à la fin du xv^e^ siècle. Si l'architecture d'une époque est particulièrement révélatrice de ses goûts et de ses tendances, qu'on se souvienne par exemple de ces églises savantes du temps de Louis XI, qui, bâties d'un seul jet, conservent encore pour nous leur élégance glacée de belles épures : Notre-Dame de Cléry si l'on veut, puisqu'il s'agit de Louis XI. De la logique, du soin et même, dans l'ensemble, des conceptions d'avenir. Viollet-le-Duc a parfaitement noté, en quelques pages saisissantes de son *Dictionnaire*[2], comment l'architecture gothique à son dernier période s'achemine vers des solutions techniques que la construction métallique plus tard, bien plus tard, réalisera pleinement. Il est possible, d'autre part, que l'ockamisme transformé des docteurs parisiens, à la fin du xv^e^ siècle, ait recélé en lui, philosophiquement parlant, de fécondes possibilités. En attendant, dans les cathédrales de pierres comme dans celles de concepts, peu ou point d'élan intérieur. C'est dans l'intimité des chapelles sépulcrales aux voûtes compliquées, aux entrelacs subtils, au décor de pierre riche

par chacun jour. Ou encore Th. Varnet, curé de Saint-Nicolas-des-Champs, qui s'associe à Noël Beda, principal de Montaigu, pour composer la *Doctrine et instruction nécessaire aux chrestiens et chrestiennes.* Paris, J. Trepperel (entre 1491 et 1508) : c'est un petit livret de trois feuillets non chiffrés, qui contient le *Notre Père*, la Salutation angélique, le *Credo*, les Commandements de Dieu et de l'Église et trois oraisons (Bibl. nat., Inv. D 54034). — Des mêmes, cf. en cinquante et un feuillets de tout petit format, caractères gothiques, un opuscule contre les joueurs de cartes et de dés : *La petite diablerie dont Lucifer est le chef et les membres sont tous les joueurs* (s. d., après 1518 ; Bibl. nat., Inv. D 17407 Rés.) ; l'opuscule est suivi de la *Doctrine* précédemment signalée.

1. Sur tout ceci, cf. Renaudet, *op. cit.*, notamment p. 53-67.

2. Voir notamment à l'article *Construction.*

Digitized by Google

en détails d'un agencement un peu puéril, qu'il faut chercher le secret d'une sensibilité réticente et fermée. Mais l'on pense alors à ce grand alibi, à ce refuge spirituel et moral de tant d'hommes du même temps, nourris de scolastique décharnée et de logique formelle : la méditation des textes mystiques, ceux des Pays-Bas et de Rhénanie, dont l'*Imitation* résume pour tous l'esprit ; ceux de France aussi et de nos vieux docteurs indigènes, saint Bernard, les Victorins, plus proche de nous Gerson[1]. Tout un courant de spéculations silencieuses, dans l'asile d'oratoires bien clos, traverse ainsi la fin d'un siècle déchiré pour se prolonger jusqu'au milieu d'un autre siècle encore plus tourmenté[2]. On n'en saurait exagérer l'importance. Mais ces aliments, ces secours des maîtres de l'extase et de l'illumination convenaient-ils vraiment à ces hommes d'action, à ces hommes d'affaires qui, de plus en plus nombreux et importants, se forgent à eux-mêmes, en plein labeur, une conscience de groupe? Convenaient-ils aussi, pouvaient-ils convenir à des esprits lucides qu'émancipait chaque jour davantage l'étude approfondie des beaux textes antiques?

Désaccord. Entre les aspirations d'une bourgeoisie travailleuse, avide d'accorder son action et sa foi, et les satisfactions, tantôt dérisoires, tantôt insuffisantes et mal adaptées que lui proposait une Église anachronique, un abîme se creusait davantage chaque jour. Ceci, d'autant plus que le clergé, que les théologiens surtout, fort peu mêlés à la vie, ignorants des choses de leur temps et d'ailleurs médiocrement soucieux de les connaître, continuaient à vivre entre eux, en vase clos, les yeux fermés à toute réalité : dans leur dédain aristocratique des gens du siècle ne se figuraient-ils point toujours que les religieux c'étaient eux, et eux seuls[3]?

Il est curieux de lire au tome I du recueil d'Herminjard, qui le reproduit (n° 5, p. 20), un texte de Josse Clichtoue, le disciple de Lefèvre. Chrétien fervent et de bonne volonté, Clichtoue cherche les causes d'un malaise qu'il perçoit autour de lui. Et il croit les trouver

1. Renouveau d'études sur Gerson. La monographie de Schwab reste fondamentale (1858) ; y ajouter J. L. Connolly, *John Gerson reformer and mystic*. Louvain, Uystspruyst, 1928, in-8°, et Stelzenberger, *Die Mystik des Joh. Gersons*. Breslau, 1928, in-8°.

2. Cf. également Renaudet, *op. cit.*, p. 67-78.

3. On le voit bien lorsqu'on prend la peine de lire les premiers écrits de controverse antiluthérienne rédigés par des docteurs français. L'orgueil de caste, le mépris du pédant gonflé de sa théologie pour le « pauvre idiot » qui n'a que sa raison, percent partout. Sur l'attitude d'un P. Cousturier (Sutor), voir plus loin. Cf. également le *De Academiis in Lutherum* de Jérôme de Hangest. Paris, Jean Petit, 1532 (et non 1525, comme imprime Féret, *op. cit.*, II, 26, n. 11), tentative de restauration du prestige des universités battues en brèche par Luther.

Digitized by Google

dans le fait que les prêtres, les servants de l'autel comme il dit, ne comprennent pas suffisamment le sens véritable des paroles qu'ils lisent ou qu'ils chantent. C'est un cœur desséché, une âme froide comme la glace qu'ils apportent à l'église et aux cérémonies. Voilà la cause du mal. Le remède? Écrire un livre, l'*Elucidatorium Ecclesiasticum*, qui redonnera aux hommes d'Église l'intelligence profonde des prières et des hymnes. — Capiton, présentant sur sa demande le livre de Clichtoue à l'évêque de Bâle, joint sa voix à la sienne. Le malaise, il le perçoit. Il ne comprend pas pourquoi, comment il dure. Car enfin, il ne manque pas dans l'Église d'hommes pieux, d'évêques, de docteurs qui s'efforcent de porter remède aux abus... Point de doute, la cause du mal doit être dans « l'ignorance des lévites ». Qu'avec un Clichtoue on s'ingénie à les instruire, qu'on leur explique la signification des diverses parties de la messe, ou le sens des hymnes et des chants sacrés, tout ira bien sans doute. Bel exemple, beaux exemples, et significatifs, d'une illusion peut-être naturelle, mais néfaste. C'est l'aveuglement du professionnel, uniquement soucieux de sa profession. Qu'on réforme le clergé, et la religion sera, du même coup, sauvée.

Voilà comment des gens d'Église, qui, du reste, n'avaient pas tous le zèle d'un Clichtoue ou d'un Capiton, s'enfermaient dans les vieilles traditions et ne songeaient qu'aux vieux remèdes.

Pour trancher les difficultés, ils avaient tout d'abord, jugeaient-ils, l'autorité. Et ils ne s'apercevaient pas que les contemporains de Luther, s'il y avait une chose qu'ils repoussaient de toutes leurs forces, c'était précisément l'argument d'autorité. A l'homme de Worms, demandant qu'on le convainque par des témoignages scripturaux ou par un argument emportant l'évidence — *nisi convictus fuero testimoniis Scripturarum aut ratione evidenti* — fait par avance écho l'Érasme d'une lettre à Henry Bullock[1], du 22 août 1516 : *Mea refellant argumentis, non conviciis!*

Pareillement, les docteurs ; ils croyaient toujours que de leurs opinions à eux, de leurs attitudes à eux, de leur réforme et de leurs intentions dépendait finalement le sort de la religion. A un religieux de son ordre, Reynier Koetken de Zwolle, connu pour son austérité et qui commençait la réforme du monastère parisien de Saint-Victor, Jean Mombaer,

1. Allen, *Opus Epistolarum Erasmi ;* t. II : *Erasmus insigni theologo Henrico Bovillo*, p. 325 (122). — Toute la lettre est une défense par Érasme de l'édition du Nouveau Testament attaquée par les théologiens. Elle contient à la fin (*Ibid.*, p. 329 (253) une belle formule : *Et spero futurum ut, quod nunc placet optimis, mox placeat plurimis.* A comparer avec l'attitude orgueilleuse et méprisante des théologiens patentés.

Digitized by Google

chanoine régulier de Saint-Augustin, l'auteur de ce *Rosetum Exercitiorum Spiritualium* que connut Ignace de Loyola, écrivait en novembre 1497 ces mots d'un comique involontaire : *Ex manibus vestris pendet reformatio totius Ecclesiae Gallicanae*[1]. Anachronisme trop certain. Non, en 1497, la réforme de toute l'Église gallicane ne dépendait pas de Reynier Koetken et de son action sur quelques Victorins plus ou moins indociles. Ce n'était qu'une illusion. L'échec même de toutes ces tentatives de réforme — ou plutôt, car elles ont réussi, le manque total d'importance qu'elles eurent, en fournissent de toutes les preuves la plus irréfutable.

Au pis aller, l'homme d'Église se disait : reste, pour tout arranger, l'appel aux sentiments profonds, le recours au mysticisme. Dernière illusion. Car les sentiments profonds, chez beaucoup, étaient en train de changer et le mysticisme de perdre bien plus encore que son prestige. Qu'on lise, dans le livre de polémique de Jérôme de Hangest contre les adversaires du culte de Marie[2], ce simple passage : le docteur argumente contre les antimarianites et tente de réfuter leurs objections. Or, il leur prête celle-ci : « *Non est verum quod canitur,*

Stabat Mater dolorosa,
Juxta Crucem lachrymosa,
Dum pendebat filius.

Non enim super filii passione doluit, aut lachrymata est! » Quelle révolution de sentiments, quelle rupture avec toute une tradition, tout un passé dans cette simple ligne : *Non enim super filii passione doluit, aut lachrymata est*[3]...

1. Sur Koetken, cf. Renaudet, *op. cit.*, p. 217. Sur Mombaer, *Ibid.*, p. 219. Le texte cité se trouve, *Ibid.*, p. 226, et n. 2. Cf. également, sur Mombaer, la récente monographie du R. P. Pierre Debongnie, *Jean Mombaer de Bruxelles, abbé de Livry, ses écrits et ses réformes*. Louvain, Uystpruyst, 1928, in-8°. — Sur le même Mombaer, précurseur de saint Ignace et des *Exercitia*, voir enfin les articles du P. Watrigant, dans la *Revue d'ascétique et de mystique*, 1922, t. III, p. 134, et 1923, t. IV, p. 13.

2. *Hieronymi ab Hangesto... adversus Antimarianos propugnaculum.* Paris, Josse Bade pour Jean Petit, 1529, in-4° de 6 + 85 ff. (Bibl. nat., D 5855).

3. La proposition figure dans le long catalogue des audaces des Antimarianites que dresse Jérôme de Hangest au début de son livre, sous la rubrique : *Novorum Antimarianorum articuli* (fol. 1 et suiv.). On y voit tout ce que les novateurs reprochaient aux dévots de la Vierge : la qualité de mère de Dieu que lui attribuait l'*Ave maris Stella ;* les « contradictions » de la croyance à l'Immaculée-Conception ; les qualificatifs de *Regina Misericordiae*, de *Regina Cœli* qui lui étaient attribués ; l'usage de son nom dans le *Confiteor ;* etc. — C'est alors que vient le passage sur le *Stabat.* Hangest reprend toutes ces propositions et les discute. — Cf. sur les mêmes thèmes l'ouvrage antérieur du chartreux P. Cousturier : *Apologeticum in novos anticomaritas praeclaris beatissimae Virginis Mariae laudibus detrahentes.* Paris, J. Petit,

Digitized by Google

Un désaccord. Un abîme en vérité. De cet abîme même a surgi la Réforme.

III

La Réforme — quel que soit son prénom — il y a deux choses qui ont fait son succès, deux choses qu'elle a tendues à des hommes qui les convoitaient passionnément. L'une, la Bible en vulgaire. L'autre, la Justification par la Foi. Ne disons pas qu'elle les a inventées, ou que seule elle en a voulu le libre usage pour tous. D'autres que ses hommes à elle : et ce Lefèvre qu'elle hésite à adopter ou à repousser ; et cet Érasme qu'elle traite tour à tour avec estime et mépris ; et les grands livres de ces hommes, dans quoi des milliers de croyants, entre 1510 et 1530, ont puisé leur vie spirituelle profonde — bien d'autres hommes encore, et bien d'autres livres ont traduit, pour leur part et avec leur esprit, en toute énergie, parfois même en toute violence, le désir presque universel de ces deux cadeaux prestigieux. Ne pas le voir, ou ne pas le dire, c'est une des plus graves erreurs qu'encore aveuglés par d'antiques préjugés, commettent tant d'historiens de ces temps compliqués. Ce que représentaient en effet, aux yeux des contemporains de Luther, ces deux offrandes magnifiques que tous les prêcheurs des nouvelles doctrines présentèrent au peuple sur leurs mains tendues, essayons pour le voir et le dire de transposer, si nous le pouvons, les vieilles formules théologiques en un langage plein de sens pour notre entendement.

La Bible traduite en langage familier et mise aux mains de tous les fidèles, sans coupures, réserves ou censures préalables d'un corps d'interprètes patenté par la divinité : dans ce cadeau d'une imprudence royale — *Quid est Biblia* interrogeait le précepteur de Luther ; et il répondait, au dire de ce dernier (*Tischreden*, édit. de Weimar, II, p. 6, n° 1240) : *Biblia est omnium seditionum occasio* — les contemporains des premiers réformateurs trouvaient ceci, qu'ils poursuivaient d'un désir violent et raisonné : d'abord, un Dieu vivant, humain et fraternel à leurs faiblesses ; ensuite, sinon la suppression, du moins la transformation radicale de la prêtrise et du sacerdoce. Deux nouveautés d'importance, on s'en doute.

Certes, nous l'avons dit d'un mot, plus haut : ce Dieu vivant, hu-

1526, in-4° ; Bibl. nat., D 5855. Il est intéressant en ce qu'il montre bien l'incapacité où se trouvaient les gens d'Église d'abandonner leur point de vue professionnel pour comprendre — et convaincre — les laïcs. Érasme s'en moque dans le colloque *Synodus Grammaticorum*.

Digitized by Google

main, fraternel, l'art s'efforçait de le donner aux hommes de ce temps. Seulement, le Christ qu'on voyait dans l'ombre des chapelles, étendu sur les genoux de sa mère ou bien encore vêtu de couleurs aériennes dans les larges verrières des absides ou des bas-côtés ; le Christ dont les lecteurs de l'*Internelle Consolation* brûlaient de réaliser en eux l'imitation, on n'entendait pas directement et dans l'intimité de causeries cœur à cœur sa voix si doucement persuasive, sa parole pleine d'enseignement et de réconfort[1]. Ou du moins, on ne l'entendait que par la voix du prêtre, une voix que beaucoup commençaient à trouver importune.

* * *

C'est que, de plus en plus, ces hommes, ces bourgeois qui, par leur effort personnel, leurs mérites et leurs qualités individuelles s'élevaient aux premiers rangs et conquéraient de haute lutte des situations qu'ils avaient conscience de ne devoir qu'à eux-mêmes, à leur vertu au sens

1. Cette soif de connaître le vrai Christ par ses vraies paroles nous explique la fortune de livres comme la *Vita Christi* de Ludolphe le Chartreux, accompagnée de Méditations, et qui non seulement est publiée en latin, soit complète, soit abrégée, mais dont on imprime vers 1490 la traduction en français par Fr. Guillaume Le Menand, franciscain (Hain, nos 10298-10299) ; en 1495, la traduction en catalan par maître Jean Ruiz de Corella (Ibid., no 10300) ; à la même date, une traduction en portugais (Ibid, no 10301) ; enfin, entre 1499 et 1503, la traduction en castillan du Fr. Ambrosio Montesino, franciscain, sur le succès de laquelle M. Bataillon donne d'utiles renseignements dans son édition du *Dialogo de Doctrina Christiana* de Juan de Valdès (Coïmbre, 1925, in-8o, p. 281), et qui fut « un aliment de prédilection pour la dévotion espagnole ». Cf. également *Ibid.*, la note sur les *Epistolas y Evangelios de la corrección de Fr. Ambrosio Montesino*, qui, « en l'absence d'une traduction intégrale du Nouveau Testament, servit d'aliment à la ferveur évangélique des Espagnols, trop peu cultivés pour lire la *Vulgate* ». — En France, il serait curieux de suivre l'évolution des éditions successives de la *Vita Christi*. Sa carrière a été très longue. Josse Bade en donne en 1502 une édition *accurate annotata*, à laquelle il adjoint une *Vita Sancte Anne* au goût du temps ou même des *Laudes Divi Joachimi* (Renouard, *Bibliographie des impressions... de Josse Bade*, 1908, III, 29) ; après quoi les éditions se succèdent : Lyon, 1507 ; Paris, 1509, 1510 ; Lyon, 1516 ; Paris, 1517 ; Lyon, 1519, 1522, etc. Aux environs de 1530, la vogue dure toujours. Pour la première fois, le livre, qui jusqu'alors a été publié dans le format in-fol., paraît sous forme d'un in-8o (Paris, Regnault, 1529 ; cf. Renouard, III, 37) ; on en compte, cette même année 1529, deux autres éditions in-fol., l'une à Paris (J. Petit), l'autre à Lyon (D. de Harsy) ; mais en 1534 ce vieux livre essaie, dans une édition de Paris, Cl. Chevallon, de se mettre au goût du temps ; le titre en est curieux : *Vita Christi, ex Evangeliis et scriptoribus orthodoxis... ad vetustorum exemplarium fidem accuratissime recognita. Adjecto indice novo.* Ainsi travesti en ouvrage savant, imprimé non plus en gothique, mais en romain, le livre continue sa carrière. En 1542, à Lyon, chez Ant. Vincent, il en paraît une réédition sous ce titre alléchant : *Lud. Chartusianus, In Christi Servatoris vitam ex intimis Sacro Sancti Evangelii collectam visceribus* (in-fol.). En 1580, à Paris, chez Sonnius, édition revue *per Jo. Dadraeum, Paris. Scholae Doctorem theologum.* En 1641, 1642, 1644, J. Caffin et Fr. Plaignand en publient à Lyon des éditions... tardives ! Bel exemple de survie et d'obstination à ne pas mourir.

Digitized by Google

italien du mot, à leur énergie guidée par leur adresse : tout ce qui était médiation ou intercession les irritait, les blessait dans leur orgueil, à la fois, et dans leur sens de la responsabilité : un orgueil d'hommes forts, qui tenaient leur force en main ; un orgueil de marchands traitant, face à face, d'homme à homme, avec leurs rivaux ou avec les princes ; encore, un orgueil d'humanistes fiers de sentir vivre en eux une personnalité conquise, dégagée, cultivée à loisir dans le secret du cabinet, en tête-à-tête avec les grands classiques. Par là, par cette conscience de leur valeur, par cette fierté d'être les fils de leurs œuvres, s'explique en partie le goût d'autorité souveraine que ces hommes ne manifestent pas seulement dans les choses politiques.

Cela, si fermés qu'ils fussent aux choses de leur temps, les premiers controversistes l'ont senti. Ils n'ont pas pu ne pas le sentir. Recherchant les mobiles qui poussent de nombreux chrétiens dans le camp de Luther, Jérôme de Hangest, l'auteur du *Propugnaculum*, n'a garde d'omettre « l'appétit de gloire », *gloriae sitis*, qui meut, dit-il, des hommes espérant mériter le titre retentissant de restaurateurs de la foi [1]. Pauvre psychologie ; et du reste le mépris perce chez lui, chez ses émules : le mépris qui empêche de comprendre, de se bien garder, et qui fait écrire à un Cousturier [2], dissertant sur la traduction de la Bible en vulgaire : *Nolite sanctum dare canibus, neque mittatis margaritas vestras ante porcos.* Il cite bien son autorité, *Math.*, VII : peut-être aurait-il été mieux avisé de ne pas étaler une telle érudition évangélique devant les chiens et les porcs pour qui cependant il écrivait. Au fond, ni lui, ni Hangest, ni personne de ces docteurs infatués de leur scolastique ne se rend compte de la vraie pensée, du véritable état d'esprit des bourgeois de ce temps.

Obéir au roi : bien. Avec zèle, avec passion même. Ne participe-t-il pas vraiment de la divinité, qui l'a placé, par un mandat exprès, à la tête d'un peuple? N'est-il pas l'oint du seigneur? D'ailleurs, juridiquement parlant, sa personnalité individuelle ne tend-elle pas, de plus en plus, à s'absorber dans la personnalité anonyme et perpétuelle de la

1. *Adversus Antimarianos propugnaculum*, 1529, fol. aiiii : « Alios, seipsos amantes, hanc amplecti scelestissimam sectam... fecit stimulans gloriae sitis ; hoc pacto sperantes perenni laude celebrari christianae religionis instauratores ». Bon échantillon, entre parenthèses, du latin spécial des théologiens.

2. *De tralatione Bibliae et novarum reprobatione interpretationum Petri Sutoris, doctoris theologi, professione Cartuasiani* (sic). Paris, J. Petit, in-fol. (Bibl. nat., A 1368), fol. 94 v°. — Un peu plus loin, cette remarque ingénue, qui explique bien des choses : *Si Scriptura Divina posset intelligi... a simplicibus faciliter et prima fronte sine expositore,... superflui essent theologici doctores ; at hoc dicere insanissimum est !*

Digitized by Google

couronne? — Oui, servir le roi ; mais obéir aux princes, aux grands, à tous ceux qui, se targuant de leur naissance, s'attribueraient volontiers des parts de l'autorité monarchique et feraient peser sur les sujets un joug plus lourd, et surtout plus vexant que celui du maître : voilà l'intolérable ; voilà ce qui met en bataille légistes, bourgeois et marchands ; voilà qui nous fait comprendre leur ferveur monarchique, leur sens et leur besoin d'absolutisme — qu'ils secondent le roi de France, ou le roi des Romains, ou le roi d'Angleterre ; qu'ils s'appellent, au service d'un Charles-Quint, Nicolas Perrenot de Granvelle, ou, au service d'un François Ier, Antoine Duprat.

Et ce sens, ce souci, ils le portent partout avec eux. « Recognoistre le maistre d'entre les valets », ainsi que l'écrit quelque part un Marnix[1] : universelle préoccupation d'une époque où, Michelet l'a finement noté, « la centralisation qui commence, immense et confuse encore, n'est guère comprise des foules que comme la force infinie d'un individu ». De cette préoccupation, les contemporains de François Ier et de Charles-Quint ne se départissent même pas vis-à-vis de Dieu — d'un Dieu qu'ils se figurent sous les espèces d'un roi — comme ils se figurent que les rois sont des dieux[2]. Dieu : un souverain, et comme les souverains de ce XVIe siècle en qui Pantagruel lutte avec Picrochole, s'affirmant avant tout, lui et sa puissance, dans la guerre. Au fidèle de s'enrôler dans ses armées, pour maintenir au-dessus de tout cette gloire « dont on ne doit oster tant petit que ce soit » ; au fidèle d'avoir « un tel zèle à l'honneur de Dieu que quand il est blessé, nous en sentions une angoisse qui nous brusle le cœur[3] ». Ce n'est pas seulement Calvin qui nomme Jésus le général du ciel, *Cœlestis dux* : c'est une pauvre femme, la mère du cardeur de laine Jean Leclerc de Meaux, qui s'écrie, en 1525, lorsque le fer rouge du bourreau s'imprime dans la chair de son fils : Vive Jésus et ses enseignes ! — Or, se donner tout entier au service du maître, voilà qui appelle une contre-partie : lutter contre les usurpateurs et les empiétements ; combattre la cour et les courtisans

1. *Tableau des différens de la religion*, I, IV, 2.

2. Quelques indications à ce sujet dans l'étude de Victor Monod, *Le problème de Dieu et la théologie chrétienne depuis la Réforme*. Saint-Blaise, 1910, in-8°, p. 39-40 et 90-92.

3. Calvin, *Institution chrétienne*, texte de 1560, I, 12, 13 ; Id., *Contre la secte des libertins*, *op. cit.*, VII, 197. Autres textes de Calvin en quantités innombrables. Cf., par exemple, Épître à François Ier, en tête de l'*Institution* (édit. Lefranc, texte de 1541, p. XI, 13) : « Car elle (nostre doctrine) n'est pas nostre, mais de Dieu vivant et de son Christ, lequel le Père a constitué Roy pour dominer d'une mer à l'autre, et depuis les fleuves jusques aux fins de la terre. » — Ailleurs (*Institution*, III, V, 8) : « Jésus-Christ a receu la seigneurie souveraine du Père sur toutes créatures. »

Digitized by Google

et exalter, au-dessus des proches les plus proches du souverain, sa majesté unique et divine. Mettre à leur place dès lors, dans le domaine religieux, et la Vierge Marie, et les Apôtres, et les Saints, et les Pères : à plus forte raison le pape, ce dérisoire dieu en terre ; restituer « aux Saincts Bibles », comme dit encore Rabelais, toute leur suprématie sur « les bobulaires de la grimauderie théologique romaine [1] » : attitudes et démarches que dicte un même esprit. Mais Nos Maîtres les théologiens, enfermés dans l'admiration qu'ils se doivent à eux-mêmes pour avoir été, comme Thubal Holopherne, « premier de leur licence à Paris », ne voient rien de tout cela [2]. Ni d'autre chose encore.

Une sorte de vague de fond ramène alors au jour le culte, la glorification du travail manuel [3]. Assez surprenante parfois, du reste, dans la bouche ou sous la plume d'hommes de cabinet ; très générale cependant, et fort intransigeante. Bon observateur des choses du siècle et rendu clairvoyant par sa passion, Florimond de Raemond n'a eu garde d'omettre un tel trait. Il nous montre les prédicants disant au simple peuple :

> Six jours travaille, et au septiesme,
> Sois du repos observateur...

Ainsi, note-t-il, « ils pipoient le journalier qui tient la vie du labeur de

1. Ph. de Marnix, *Tableau des différens*, I, IV, 2.

2. *Gargantua*, XXI ; édit. Lefranc, p. 185.

3. Pas de travail là-dessus, à ma connaissance. Il y aurait lieu tout particulièrement, semble-t-il, d'étudier à ce propos les réactions du milieu bâlois. — Quelques indications à recueillir sur le sujet dans les Mémoires de Thomas Platter, cet autodidacte de génie qu'Érasme découvrit dans un atelier de cordier où il ouvrait de ses mains, et installa malgré lui comme professeur d'hébreu à l'Université de Bâle. Platter avait appris l'état de cordier chez un jeune savant lucernois à qui Zwingli et Myconius avaient donné le conseil de se faire cordier lui-même. Pareillement, Wolfgang Musculus, renonçant à sa prébende, s'était fait tisserand, puis terrassier, et sa femme était servante. Castellion, à Bâle, après sa rupture avec Calvin, travailla de ses mains à divers métiers d'homme de peine pour faire vivre les siens — et c'est un vilain trait dans la vie de Calvin que les reproches que cet apôtre du travail manuel crut pouvoir lui faire d'avoir tiré de la Birse, en temps de crue, des sapins entraînés par le courant. Voir à ce sujet F. Buisson, *Sébastien Castellion*. Paris, 1892, in-8°, t. I, p. 248-251. — Dans sa lettre souvent citée à Briçonnet, où il lui raconte ce qu'il voit à Strasbourg, Gérard Roussel insiste à plusieurs reprises sur le fait que les « bons prêcheurs évangélistes et pédagogues » de la ville n'ont pas honte de pourvoir à leur subsistance par le travail de leurs mains, conformément à la doctrine de saint Paul. « Quant à moi », ajoute-t-il, « je ne puis qu'admirer l'exemple de ce pieux dévouement : il m'est impossible de l'imiter, quelque désir que j'en aie. « Sunt revera viri... doctissimi : tamen in oculis hominum abjecti prorsus videntur, ut hos ni- « hil pudeat incumbere in opus externum per quod, juxta apostoli doctrinam, opera manuum « victum sibi quaerunt, adeoque aliis non sunt gravamini. Admirari quidem istud specimen « religionis possum, sed interim assequi non datur, quanquam plurimum mihi cupiam » (Ch. Schmidt, *Gérard Roussel*, 1845, in-8°, p. 190).

Digitized by Google

ses mains[1] ». De fait, les textes abondent qui répètent aux travailleurs ce que leur dit, dans une moralité réformée, Dame Vérité :

Peuple, laboures loyaument
De tes mains, vivant justement...
Ainsi l'apostre nous instruict
Qui besongnoit et jour et nuict[2]...

Et quand un moine, un « ventre oysif de moine », essaie de faire tête à son siècle — ce siècle qui, d'un Rabelais exaltant en frère Jean l'homme qui a toujours besogné de ses mains, à un Calvin déclarant, sans autorité particulière d'ailleurs, « qu'un moyne qui ne laboure point de ses mains doibt estre reputé comme un brigant » — se grise des mêmes propos et répète avec obstination[3] :

A chascun dict le Créateur
Ton pain mangeras en ta sueur...
Car celui ne doibt point manger,
Ce, dit-il, qui point ne laboure
Des mains...

— quand un pauvre homme de moine essaie de reprendre la séculaire antienne : « Je suis celui qui prie Dieu pour vous » — aussi nettement que Gargantua reprenant son père Grandgousier, beaucoup, d'un ton

1. *Histoire de la naissance, progrez et décadence de l'hérésie de ce siècle*, liv. VII, chap. XIII, § 3 (édit. de Rouen, 1623, p. 602). Le texte vise la condamnation des fêtes chômées portée par les réformateurs, mais il prend par endroits une portée générale, par exemple, quand Raemond parle de la troupe des réformés, « laquelle se fie plus en son industrie et travail qu'en la providence de Dieu ».

2. *La vérité cachée devant cent ans, faicte et composée à six personnages*, 1533 (?) (Bibl. de la Société d'Histoire du Protestantisme. Recueil Vallière.)

3. Pour Rabelais, cf. *Gargantua*, chap. XL : *Pourquoy les moynes sont refuyz du monde* (édit. Lefranc, II, 338). — Luther, dès 1516, dans son *Commentaire sur l'Épître aux Romains* (édit. Ficker, II, 318), développait le thème des moines « refuis » du monde : « Nunc rursus incipiunt [monachi] displicere hominibus, etiam qui boni sunt, propter habitum stultum ». Cf. tout le passage, où le thème du mépris est développé à loisir. — Le texte de Calvin provient de l'Épître à François Ier, en tête de l'*Institution* (texte de 1541, édit. Lefranc, p. XXIII). Calvin ajoute que c'est un Père qui a écrit « qu'il n'est pas licite aux Moynes de vivre du bien d'autruy ; mesmes quand ilz seront assiduez en contemplacions, en oraisons et à l'estude ». Sur ce dernier point, cf. l'*Imitation*, I, 19 : « *De exercitiis boni religiosi* : Nunquam sis ex toto otiosus, sed, aut legens, aut scribens, aut orans, etc. » Voir dans Renaudet, *op. cit.*, p. 218, n. 1, un texte qui illustre de façon fort curieuse ce passage de l'*Imitation*. Naturellement, les textes sur l'oisiveté des moines sont innombrables dans la littérature réformée. Cf., par exemple, Marot, *passim*, et notamment édit. Guiffrey, II, 139, *Second chant d'amour fugitif* :

« Ne faire rien, aulcun mestier n'apprendre,
C'est selon eulx paoureté et vertu... »

Digitized by Google

coupant, répondent : « Rien moins ! » ou, avec un Érasme : *Monachatus non est pietas !*

Les temps leur semblent finis. Les sacrifices des moines se vouant aux rigueurs, aux privations de la règle pour assurer le salut de leurs frères, ne leur paraissent plus dévouement méritoire, mais grossière importunité. Plus raffinés, et devançant Nietzsche, ils parleraient d'indiscrétion ; en fils d'un siècle rude et mal poli encore, ils se bornent à l'injure facile : Fainéantise ! Le monachisme, Gargantua en fait la constatation brutale, c'est un parasitisme. Le moine vaut le singe, sans plus. Et les premiers apologistes du catholicisme contre Luther ont raison de voir dans ce grief le grand danger : ce qui porte, c'est l'objection de Marot[1] :

Tous ceux qui soubz Jésus-Christ vivent
Et ses commandements ensuyvent,
Ne sont-ilz poinct religieux?

La Réforme eut cette force, en effet, cette grande force entre bien d'autres, d'apporter à un tel état d'esprit de larges apaisements. Déjà, en restituant aux hommes dans son intégrité la Parole, le divin message, on peut dire qu'elle portait témoignage de son anticléricalisme foncier : un anticléricalisme si fort dans les vœux des masses, si populaire et si désiré que nombre de ses partisans, trouvant que les chefs, les meneurs du début ne le poussaient pas assez loin, s'insurgèrent bientôt contre leurs timidités et ces restes de sacerdotalisme qu'ils conservaient dans le culte public.

La Parole : n'oublions pas que ces hommes croyaient l'entendre sortir de la bouche de Dieu même. N'oublions pas que la foi commune à l'inspiration littérale entourait le texte des Écritures d'une auréole divine et conservait à tous les mots, à toutes les phrases de la Bonne nouvelle une sorte de pureté, de virginité surnaturelle. Elle était Dieu parlant : *Deus ipse loquens*, dit Calvin ; dieu réellement présent, dit Luther[2].

1. Dans le *Colloque de la vierge mesprisant mariage*, édit. Guiffrey, II, 246, vers 581. *Nonne religiosi sunt quicumque sequuntur praecepta Christi?* interroge Eubule dans le colloque d'Érasme, *Virgo Misogamos*, que paraphrase Marot.

2. Saint Paul n'était pas un homme parlant par sa bouche et selon son inspiration personnelle ; il n'était qu'un instrument dont se servait la Parole. « Jesuchrist dit, parlant en Sainct Pol », écrit Lefèvre dans le Psautier. *Divo Paulo, tubæ Evangelii*, c'était la devise de la Faculté de Wittenberg (Schell, *M. Luther*, II, 182) — et ce n'est pas une voix d'homme, c'est la voix même du Christ qui souffle dans cette trompette. Voir sur ce point, entre bien d'autres textes, l'Épître dédicatoire à Guillaume Briçonnet du *Commentaire sur les Épîtres de saint Paul* de Lefèvre (édit. de Paris, H. Estienne, Noël 1515, in-fol., fol. ai v°) : « Qui mundanum forte attendent artificem, immo qui Paulum ipsum (qui jam supra mundum est) quasi hae epistolae sint ejus opus et non superioris energiae in eo divinitus operatae, suo sensu ad lectu-

Digitized by Google

Entre l'Éternel se plaçant face à son peuple et les croyants recevant en plein visage le message céleste, quelle place pouvaient tenir le prêtre, le clergé à la mode d'autrefois? Quand, tout de suite logique avec elle-même, la Réforme proclama par la bouche de Luther : « Tout chrétien est prêtre ; tout croyant est son prêtre » ; quand, d'un geste catégorique, elle abolit les versements de sacrifices, de prières et de macérations portés au compte d'autrui par des religieux bénévoles ; quand elle déclara sacrilèges et blasphématoires les interprétations du clergé fixant sans appel le sens exact des paroles divines ; quand elle proclama enfin que, Dieu étant esprit, il fallait chercher dans une communion toute spirituelle la présence du Sauveur au lieu de concéder à un prêtre — qui en tant qu'homme pouvait être indigne — le formidable privilège de ramener sur terre, par la vertu d'une formule sacramentelle, et de réincarner le Christ dans les espèces : on put s'apercevoir bien vite, à l'espèce de frémissement qui accompagna dans les masses l'adhésion enthousiaste à de telles nouveautés, qu'elle avait trouvé l'un des maîtres mots pour ouvrir le cœur des hommes de ce temps[1]...

Comment expliquer autrement l'âpre passion, et qui nous surprend, avec laquelle tant de chrétiens, des théologiens sans doute et des prêtres, mais combien aussi de simples gens, de « rusticques » même et de « mécanicques », donnèrent tout et jusqu'à leur vie, joyeusement, pour la défense de thèses qui nous semblent, à nous, purement scolastiques et formelles : pour eux, elles signifiaient leur vie, son sens, sa raison d'être vécue — pour eux, fils d'un siècle que pénètrent des idées bourgeoises et dont, par une autre nouveauté encore, la Réforme achevait de combler les vœux secrets. Car ce n'était plus au fidèle isolé, désireux de satisfaire un besoin personnel de dévotion ; ce n'était plus au prêtre venant consommer à l'autel le sacrifice de la victime rédemptrice qu'une église habitée par la divinité ouvrait ses portes à toutes

ram accedentes parum fructus inde sunt suscepturi... Nam Paulus solum intrumentum est ».

1. Le plus intelligent sans doute des controversistes qui, en France, au début du XVI[e] siècle, firent front à Luther, Josse Clichtoue, ne s'y est pas mépris. Dans son *Antilutherus*, il ne s'attarde pas à polémiquer sur des questions secondaires : les indulgences, la puissance du pape, etc. Il va droit au danger : à la théorie de la liberté chrétienne, du sacerdoce universel et de l'inutilité des vœux monastiques ; ce sont les trois questions qu'il retient et discute à fond. Le titre même du livre est significatif : *Antilutherus Judoci Clichtovei Neoportuensis, doctoris theologi, tres libros complectens : Primus, contra effrenem vivendi licentiam quam falso libertatem Christianam ac Evangelicam nominat Lutherus... Secundus, contra abrogationem Missae ; ... demonstrat distinctos officiorum gradus ac ordinis esse in Ecclesia, non omnes id idem Christianos esse sacerdotes... Tertius, contra enervationem votorum monasticorum...*, Paris, S. de Colines, 1524, in-fol. (bibl. de Strasbourg, E 12934).

Digitized by Google

heures, tous les jours. Par une révolution totale d'habitudes et de conceptions, c'était à la masse solidaire des croyants ; au groupe, non à l'individu, qu'un temple, qui n'était plus qu'une salle de réunion, accueillait, à jour et heure certains, la communauté se constituant en assemblée cultuelle pour manifester directement elle-même, par ces auditions, ces prières et ces chants qui frappèrent si fortement à Strasbourg un Lefèvre et un Roussel[1], son désir d'atteindre Dieu à travers la Parole, sans nul intermédiaire de prêtre consacré. Dernière pièce d'un système logique, cohérent, né des besoins d'un temps en pleine évolution sociale et morale : voilà ce qu'il y avait — et il y avait tout cela — derrière ces mots concis : la Bible en vulgaire.

* * *

Mais à ce même siècle, à ces mêmes hommes d'autant plus avides de certitudes qu'ils sentaient s'ébranler les bases séculaires sur lesquelles s'appuyait la vie de leurs ancêtres, la Réforme apportait autre chose encore et propre à contenter des esprits positifs, épris de sincérité en même temps que de simplicité. En proclamant que, seule, la foi justifie, elle donnait à des tendances profondes une nouvelle et puissante satisfaction.

Ici encore, nous avons tendance à nous étonner. Que nous veut cette formule de théologie? Comment des milliers et des milliers d'hommes ont-ils pu, un siècle durant, braver pour elle les persécutions, l'exil, la prison, la mort même? Mais s'agit-il de théologie, précisément? Certes, des équipes de théologiens bien endoctrinés, prenant pour texte les enseignements des nouveaux prophètes qui se dressèrent, au début du XVI^e siècle, sur la vieille chrétienté — et d'abord ceux d'un Luther, si médiocre grabeleur de concepts d'école — leur ont fait subir un travail selon leurs goûts et leurs capacités. Émondant, expurgeant, divisant subdivisant des textes trop riches et trop libres à leur gré, ils en ont extrait les articles ajustés d'un credo proprement menuisé. Mais, pour un Luther, la justification n'était point ce credo, cette formule morte. Ni pour tant d'hommes de ce temps qui, avec Luther ou avant Luther (car ici la liste des précurseurs est longue et ne se résume pas dans le seul nom de Lefèvre) — ont professé, ont embrassé avec tant d'ardeur les idées et les sentiments complexes que, d'un mot, nous appellons : la

1. Cf. la lettre connue de G. Roussel à Briçonnet, traduite et publiée par Charles Schmidt dans son *Gérard Roussel*, p. 55 et suiv. et p. 188 et suiv.

Digitized by Google

Justification. Au fond, et pour parler psychologie plutôt que théologie [1], de quoi s'agissait-il?

Gardons-nous d'abord de tout contresens. La foi pour le catholique, aujourd'hui comme naguère, ce n'est pas un sentiment personnel de la miséricorde de Dieu ; c'est une adhésion au message divin de la Révélation tel que l'Église le présente et l'interprète. Et si cette adhésion implique des dispositions de cœur où la confiance a sa part — il n'en est pas moins vrai que l'Église lui maintient un caractère essentiellement spirituel. Cette foi, c'est bien celle qu'à la fin du xv^e^ siècle précisément nos artistes rouennais, bientôt imités par d'autres, prennent

1. Ou, plus exactement, pour introduire de légitimes considérations de psychologie dans l'étude de notions théologiques. Elles sont ici d'autant plus à leur place qu'on s'attache trop souvent à la lettre du dogme luthérien de la justification tel que l'élaborèrent les théologiens issus de Luther, pour trancher la question délicate de savoir si tel ou tel « précurseur » doit être considéré comme un véritable réformé. Laissons de côté les précurseurs lointains — ceux du genre de ce Jean Pupper de Goch, dans la principauté de Clèves (+ vers 1475), qui composa un de *Libertate Christiana* imprimé en 1521 et divers autres écrits (cf. *Bibliotheca Reformatoria neerlandica*, t. VI : *Geschriften van J. Pupper van Goch.* La Haye, Nijhoff, 1909, in-8°). Mais, par exemple Lefèvre : on se base volontiers, pour le repousser des rangs réformés dans les rangs catholiques, sur le fait qu'il s'est borné à négocier un prudent concordat entre la Foi et les œuvres. Toutes réserves faites sur le sens d'une telle opération, c'est oublier qu'un Farel, dans sa *Summaire et briefve déclaration* (1^re^ édit., vers 1525, inconnue ; réimpr. par Baum, Genève, 1867, d'après l'édition de 1534 supposée conforme à l'originale), ne développe pas sa doctrine sur ce point et se borne à recommander aux chrétiens de « mettre toute leur assurance en Jésus seul et en sa justice » (Heyer, *Guillaume Farel. Essai sur le développement de ses idées théologiques.* Genève, 1872, in-8°, p. 49). Le souci de ne pas exclure totalement les œuvres est très marqué généralement chez les Français. Dans sa *Forme de visite de diocèse*, où Gérard Roussel, âgé, résuma la doctrine de sa *Familière Exposition du Symbole*, dédiée au roi de Navarre, et qui ne fut point imprimée (cf. Ch. Schmidt, *op. cit.*, p. 129 et suiv.), on lit, à la fin d'un long développement, que « l'evangille et la loy, la foy et les œuvres, la grace et la pénitence, tant s'en faut que repugnent et contrarient que, bien entendues, sont vives et accordantes en vraye harmonie, de sorte que ne peuvent subsister l'une sans l'aultre, et les fault joindre en predication ». Il est vrai que, « pour faire bonne œuvre, fault estre bon ouvrier », et que c'est le Christ « qui faict les bons ouvriers, qui par foy purge nos cueurs ». — Dans le résumé des enseignements évangéliques que contient en tête la *Saincte Bible en françoys* de Martin Lempereur (Anvers, 1534, in-fol. ; bibl. de Strasbourg, E 123), on lit : « *Justification* : A cause de cette foy et fiance en Jesu Christ, laquelle se monstre par œuvres charitables et meut l'homme à icelles faire, nous sommes justifiez, c'est-à-dire que le père de Jesu Christ... nous tient pour justes et pour filz de sa grace, ne faisant aucune estime de noz pechez — *Bonnes œuvres, sainctification* : Il est finalement venu affin que, après que par luy serions purgez de noz péchez et sainctifiez... luy servions en vivant justement et sainctement toute nostre vie, par bonnes œuvres (pour lesquelles faire Dieu nous a preparez), demonstrans que certainement sommes appellez à ceste grace : car qui ne les faict, il se monstre n'avoir aucune foy en Jesu Christ ». Sur les rapports de ce texte avec le résumé en latin des enseignements évangéliques placé par Robert Estienne en tête de sa *Bible latine* de 1532 et sur les difficultés d'attribution qu'il soulève, cf. la controverse de N. Weiss et d'O. Douen dans le *Bulletin du Protestantisme*, t. XLIII, 1894, p. 57, 449, 455, et t. XLV, 1896, p. 159 et 200.

Digitized by Google

l'habitude de représenter sous l'aspect d'une femme tenant d'une main un livre, de l'autre un cierge allumé et sur sa tête une église[1]. Ou celle encore qu'en marge des beaux livres d'heures qu'ils multiplient, les grands libraires parisiens font figurer par leurs graveurs, foulant aux pieds Mahom suppôt de Satan, ou l'hérétique Arius. Le contraire, assez exactement, de celle qu'au début du XVI^e^ siècle, enseignent tant de docteurs à tant de fidèles avides de les entendre.

La foi pour ces docteurs, la foi pour ces fidèles, la foi qui justifie seule comme ils le prêchent à l'aide de formules empruntées à saint Paul, c'est bien autre chose qu'une adhésion d'esprit et de cœur à un credo en plusieurs articles. De cette adhésion-là, aucun des réformateurs n'aurait pensé, ou dit, qu'elle justifiait. Ce qu'ils entendaient fournir à leurs adeptes, c'était une solution au problème angoissant du salut. L'Église disait : le salut, d'abord et avant tout, c'est d'être dans l'Église. D'avoir la foi, au sens catholique du mot. De croire ce qu'enseigne le prêtre, et rien que ce qu'il enseigne. — C'est ensuite (ici commençent les difficultés) lorsqu'on a péché, donc lorsqu'on est homme (puisque, depuis la faute d'Adam, tout homme pèche comme tout homme meurt), de faire sa confession au prêtre et, s'étant repenti, d'obtenir l'absolution libératrice. — C'est enfin d'accomplir des œuvres méritoires, des bonnes œuvres. Doctrine fort simple en apparence. En réalité, elle n'allait pas sans poser aux consciences des meilleurs et des plus scrupuleux toute une série de problèmes redoutables.

Confesser ses fautes, rien de plus simple. Mais la confession, pour être valable, devait être complète. Premier sujet d'inquiétude pour un chrétien vraiment pieux et hanté, en tant que tel, par cette crainte des éternels châtiments, par cette peur de l'Enfer que l'Église ne se défendait ni de provoquer, ni d'entretenir. N'avait-on rien oublié dans ses aveux? Avait-on su montrer au confesseur, suffisamment, toute la laideur, toute la perversité maudite de ses manquements? Une fois sur le chapitre de ces doutes et de ces scrupules, Calvin, si vigoureux interprète des hommes de son temps, ne tarit pas[2]. Il nous montre les fidèles essayant de « venir à conte », distinguant de leur mieux leurs péchés « en bras, branches, rameaux et fueilles, selon les distinctions des doc-

1. Cf. É. Mâle, *op. cit.*, p. 312.

2. Nous nous en tenons aux textes calviniens, en raison de leur netteté et de leur vigueur; mais qu'à libérer les consciences une confession à date fixe possède en elle-même une vertu efficace, voilà ce que nient tous ceux pour qui le chrétien n'est vraiment digne du secours divin que quand il a compris, et du plus profond de lui-même, que faute de ce secours il ne saurait faire œuvre vraiment bonne. Qui le dit? C'est Luther sans doute ; mais c'est Érasme ; c'est Lefèvre ; c'est G. Roussel ; en Espagne, c'est Juan de Valdès dans son *Dialogo* de 1529.

Digitized by Google

teurs confessionnaires », puis après pesant en conscience « les qualitez, quantitez et circonstances[1] ». Au début, le travail paraissait aisé ; mais « quand ilz estoyent entrez un peu plus avant », ils perdaient pied. Dénombrer tous ses péchés ! autant vouloir compter les gouttes d'eau de l'océan... « Ilz ne voyoyent plus que ciel et mer, sans trouver quelque port ne station... Ilz demeuroyent donc en ceste angoisse, et ne trouvoyent finalement autre issue que desespoir. » Et toujours la « voix terrible » qui résonnait, qui « tonnait » à leurs oreilles : « Confesse tous tes péchez ! » — et ne s'en peut l'horreur appaiser, sinon par certaine consolation ».

Cette consolation, était-ce le prêtre, par son absolution, qui la pouvait donner au fidèle géhenné? — Mais, en laissant de côté la question de fond : celle de savoir, précisément, sur quoi se fondait ce pouvoir d'absoudre que s'attribuait l'Église, quel homme, quel mortel pouvait se vanter d'obtenir la rémission de ses péchés, avant de rendre son dernier souffle et de comparaître devant son juge? Qui, se sentir assuré d'ignorer l'horreur de cette mort subite qu'un incroyant peut bien appeler de ses vœux : le catholique, lui, la considère comme le plus affreux, le plus irréparable des malheurs — et certes il a raison si l'enseignement de son Église est vrai ; il a raison de multiplier, dans sa croyance au pouvoir protecteur des saints, les images de ce saint Christophe qui préserve de la mort subite. Mais quel perpétuel sujet de tourment, ici encore ; et quelle cruelle perspective : pour qui meurt en état de péché mortel, la damnation et l'éternel enfer ; pour les autres (les saints excepté ; mais combien y a-t-il de saints sur terre, promis au paradis? et qui peut dire, et se dire : j'en suis un? et se le dire d'ailleurs, n'est-ce point cesser d'en être un?) — pour les autres, l'expiation au purgatoire, lieu mal déterminé, d'autant plus redoutable : pendant un temps que nul ne sait prédire, l'âme pécheresse y connaît la souffrance qui rachète ; mais quelle souffrance, là encore, que d'énigmes cruellement irritantes dans ce purgatoire à demi voilé de mystère, mais rendu si présent aux esprits par la perpétuelle sollicitation, dans les églises, dans les chapelles, au socle des croix rustiques sur les chemins et sur les ponts, des indulgences partielles ou plénières? Et ces énigmes, combien on les jugeait alors irritantes et cruelles ! L'acharnement furieux ne l'atteste-t-il pas, avec lequel tant d'hommes, au début du XVI^e siècle, entreprirent précisément de rayer le purgatoire sur la liste de leurs croyances?

1. *Institution chrétienne*, texte de 1560, III, IV, 17.

Digitized by Google

Nous nous figurons volontiers que les réformés, s'ils le combattaient ainsi, c'était pour des raisons d'ordre historique et critique avant tout : pas de textes valables, pas d'autorités. Certes, ils ne se privaient pas d'alléguer qu'à leur sens le purgatoire avait été « inventé sans la parole de Dieu » et que, pour le confirmer, on avait « meschamment corrompu aucuns lieux de l'Escriture ». Mais il suffit d'ouvrir l'*Institution chrétienne* pour voir que ces arguments[1], ils les jugeaient au fond d'ordre secondaire. « Donnons », va jusqu'à écrire Calvin, « donnons que toutes ces choses se pussent tolérer pour quelque temps » : l'intolérable, c'est ceci : qui dit purgatoire dit « peine que souffrent les âmes des trespassez en satisfaction de leurs pechez ». Satisfaction des pechez? Mais qu'est donc cette hérésie? N'est-il pas manifeste que le Christ, par son sacrifice, a satisfait une fois pour toutes, pour tous les péchés de tous les hommes et, comme le dit Calvin, que « le sang du Christ est une seule purgation, oblation et satisfaction pour les pechez des fidèles? » On voit aussitôt où prétend mener une telle doctrine : à la paix de l'âme. Mort subite ou mort préparée, peu importe dès lors ; tous les fidèles, quels qu'ils soient, se voient assurés de jouir « d'un tel repoz que les Prophètes, Apostres et Martyrs », et cela « si tost qu'ils sont décédez ». La seule condition? Avoir la foi — cette foi dont le fondement est « la persuasion qu'on a de la vérité de Dieu » et par laquelle « le seigneur Jésus, nostre salut éternel et vie, habite en nous[2] » ; cette foi qui, étant pour eux certitude, délivre les réformés de leur « angoisse misérable », alors que les catholiques se demandent avec anxiété si Dieu « leur sera miséricordieux » ; cette foi dont l'apôtre Paul a démontré qu'elle engendrait confiance, et la confiance hardiesse, car la sécurité qu'elle assure ne donne-t-elle pas « repos et liesse à la conscience devant le jugement de Dieu[3] »?

On revient toujours, on le voit, à cette grande question de la sécurité devant la mort[4] ; le point dernier, ici encore, c'est bien d'enseigner

1. *Institution chrétienne*, texte de 1560, III, v, § 6 à 10. Bien avant Luther et la Réforme, la question du purgatoire était posée. On réimprimait notamment à Paris, à Lyon et ailleurs, le *Dialogus in Valdensium de Purgatorio errorem* de Fr. Alfonso Rici (Paris, Josse Bade, 1509, et J. Petit, 1512).

2. *Ibid.*, III, II, § 6 et 13.

3. *Ibid.*, III, II, § 15 et 16.

4. Rien n'indique mieux que l'abondance des publications la place qu'elle tenait dans les préoccupations du temps. Il ne s'agit pas de l'arsenal des confesseurs : le *Confessionale* de saint Antonin, aux éditions innombrables ; la *Summa Angelica de Casibus Conscientiae* d'Angelus de Clavasio ; le *Manuale Confessorum* de Nider, dont Hain dénombre, à lui seul, douze éditions latines antérieures à 1500 (11834-11845) ; l'*Introductorium* et l'*Eruditorium Confessorum* de Savonarole ; le *Lavacrum conscientiae omnium sacerdotum* (neuf éditions dans

Digitized by Google

que par l'effet de la foi le chrétien, cessant d'être assailli de scrupules et de doutes, osera « franchement et d'un cœur asseuré se présenter devant Dieu ». Pareillement, lorsque l'Église enseignait qu'en regard de ses fautes le pécheur pouvait placer ses bonnes œuvres et que, pour prix de son absolution, il devait accomplir exactement et jusqu'au bout la pénitence prescrite par son confesseur, n'ouvrait-elle point la porte encore à des soucis, à des incertitudes qui pesaient sur les hommes? Qui saurait tenir à jour, sans se tromper, le compte en partie double de ses bonnes œuvres et de ses péchés? Qui, se flatter de le ventiler avec exactitude? Qui surtout, sans trembler, penser à l'abîme qui sépare de l'inaccessible perfection de Dieu la misérable imperfection des œuvres humaines? Qu'on se souvienne ici des angoisses d'un Luther, descendant jusqu'au fond de son indignité et n'osant mesurer les espaces incommensurables qui séparent de la sainteté divine, l'abjection et la misère de la plus sainte des créatures[1]... Ame d'exception, Luther? Mais que le commun des hommes se soit fait à cette époque, de la majesté et de la souveraineté de Dieu, une idée particulièrement haute sous l'empire, à la fois, de traditions mystiques et aussi de ces considérations d'ordre social que nous signalions tout à l'heure et que nous retrouvons ici à nouveau, voilà qui seul nous permet de comprendre l'horreur avec laquelle des multitudes frémissantes repoussèrent la doctrine catholique des œuvres pies, des pratiques salutaires et des indulgences valables au purgatoire.

Concluons. « Ceste loy est mortelle comme une peste ; veu que, si les povres âmes sont touchées de crainte de Dieu, elle les précipite en

Hain ; et combien d'autres? A Caen (L. Delisle) deux coup sur coup, par exemple) — ou l'*Ars Audiendi Confessiones* de Gerson. Ni non plus des traités particuliers sur tel ou tel cas de conscience (par exemple, du *Tractatus de Pollutione Nocturna* de Gerson, le seul Hain n'énumère pas moins de quinze éditions antérieures à 1500). Mais les *De Modo Pœnitendi et Confitendi* abondent, de tous auteurs, en toutes langues, et les traités sur l'âme et ce qui suit la mort, et les apparitions, et les *Mirouer de penitence* et les *Examens de conscience* (Guill. de Vuert, Andreas Hispanus, Guill. Houppelande, Jacobus de Clusa, etc.). Le fameux opuscule de Gerson, *Opus tripartitum*, si souvent imprimé en latin ou en français, comporte trois traités, dont un sur les confessions, l'autre sur l'art de bien mourir. Le *De quatuor novissimis* du chartreux Denis (Dionysius Rickel) est suivi d'un colloque, *De particulari animarum judicio*, etc. — Érasme, en 1524, sentira le besoin d'opposer un *De Modo Confitendi* de sa façon à toute cette littérature ; ce sera l'*Exomologesis* (Bâle, Froben, 1521, in-8°), que presque aussitôt traduira en français, avec un empressement significatif, Cl. Chansonnette de Metz (*Cantiuncula ;* exemplaire unique à la Bibl. de la Société d'Histoire du Protestantisme, R 16072 ; cf. Weiss, *Bulletin*, 1920, p. 124, n. 3). — Contentons-nous de rappeler d'un mot tout l'effort d'Érasme pour rendre la mort moins horrible : le colloque *Funus* résume bien sa doctrine : « Iter ad mortem durius quam ipsa mors ». Ce colloque contient une remarque qui va loin : « Nascimur absque sensu nostri... Cur non itidem emorimur? »

1. Cf. L. Febvre, *Un destin, Martin Luther*. Paris, Rieder, 1928, p. 58 et suiv.

Digitized by Google

désespoir ; si elles sont assoupies, elle les hébète encore plus ». Ainsi Calvin résumera dans l'*Institution* de 1560 ses griefs contre la confession auriculaire [1], cette « gehenne » par quoi « ont esté cruellement tourmentées les consciences de ceux qui estoyent touchez de quelque sens de Dieu ». Paroles qui ne tomberont pas dans l'oreille d'indifférents. Car les hommes de ce temps, c'est vers la vie qu'ils se tournent, d'un appétit et d'une passion toute frémissante. S'ils savent que la mort est le terme fatal des existences humaines, ils n'entendent pas qu'elle projette sur l'existence entière une ombre sinistre et glacée. De ces sentiments, la Réforme tient compte, aussi largement que le lui permet son attachement aux livres saints. Qu'on relise, si on veut en prendre un sentiment exact, le chapitre x du livre III de l'*Institution*. Calvin y enseigne « comment il faut user de la vie présente et de ses aides » ; et quand il s'écrie : « Laissons là donc ceste philosophie inhumaine, laquelle, ne concédant à l'homme aucun usage des créatures de Dieu, sinon pour sa nécessité, non seulement nous prive sans raison du fruict licite de la beneficence divine ; mais aussi ne peut avoir lieu, sinon qu'ayant despouillé l'homme de tout sentiment, elle le rende semblable à un tronc » — on se sent assez loin, sans doute, de cette mystique du renoncement, de ce mépris radical de la vie active, de ce goût des mortifications qu'entretenait, par exemple, un livre comme la *Théologie mystique* d'Henri Herp, si souvent réimprimé au début du siècle ; mais on devine aussi quels échos devait faire rouler et se multiplier une parole aussi assurée et d'un si fort accent.

Révolutions d'idées. Encore était-elle peu de chose, au prix de la révolution de sentiments qui l'accompagnait. La brutale raillerie d'un Calvin traitant de « souhait de vieille », sans plus d'égard, le vœu d'une sainte Monique demandant, sur son lit de mort, qu'on fît mémoire d'elle à la communion de l'autel [2] ; la condamnation tranchante et sans appel de ce culte des morts, de ces prières pour les défunts qui étaient au cœur même de la dévotion et des sensibilités chrétiennes ; tant de pieuses et de tendres pratiques jetées allègrement par-dessus bord, d'un coup d'épaule dédaigneux et qualifiées, sans plus, de « singeries des païens », voilà qui allait loin, plus loin encore que les conclusions balancées du chapitre sur la vie du chrétien [3]. Voilà qui signifiait le grand revirement, si désiré sans doute et par tant d'hommes au seuil des temps nouveaux. La vie cessait de chercher dans la mort son point

1. *Institution*, texte de 1560, III, IV, 17.
2. *Institution*, III, X, 3.
3. *Institution*, III, VI, 10.

Digitized by Google

de perspective ; et les vivants, impatients d'user des joies et des ressources du monde, se réjouissaient de trouver dans l'enseignement du temple une raison décisive de secouer le poids des morts.

IV

Tout ceci, rapide esquisse, mise en place provisoire des masses les plus apparentes : que de détails à ajouter, de nuances à saisir, de rectifications à faire, et même dans les grandes lignes ! Nous le savons, et que les monographies nous font défaut, sur lesquelles fonder solidement des conclusions. Mais, précisément, l'intérêt et le but d'études comme celle-ci n'est-ce point d'appeler, de provoquer des recherches non plus fragmentaires, mais raisonnées, méthodiques et, si possible, concertées? Puis, viennent les retouches nécessaires et les corrections désirées ; il n'en reste pas moins qu'incorporer ou réincorporer la théologie dans l'histoire ; par une démarche inverse, intégrer ou réintégrer celle-ci dans la théologie ; cesser de ne voir en elle qu'une collection de concepts et de raisonnements s'agglomérant comme des cristaux dans une solution en vase fermé ; la rapprocher du contraire de toutes les autres manifestations de pensée et de sentiment, ses contemporaines, et chercher quels rapports nécessaires l'unissent à celles-ci et celles-ci à elle-même ; essayer en un mot d'appréhender les réalités psychologiques qui se cachent sous les formules d'école et de marquer la signification de celles-ci pour les Français du XVI^e^ siècle : c'est sans doute là une méthode d'avenir et qui, systématiquement appliquée, pourra conduire à des conclusions neuves.

Déjà, reprenons et, à la lueur des quelques remarques générales qui précèdent, essayons d'examiner à notre tour ces questions redoutables que, depuis si longtemps, on s'épuise en vain à vouloir résoudre par des affirmations qui ne satisfont personne. Est-ce illusion? Il nous semble qu'elles s'éclairent d'une lumière nouvelle.

Spécificité, priorité, nationalité de la Réforme française : problèmes intelligibles seulement si l'on prétend distribuer la Réforme dans les cadres des nations. Certes, il est bien impossible qu'on ne soit pas frappé par la vitalité, au début du XVI^e^ siècle, et par l'originalité de celles-ci. Les divers pays de l'Europe moderne étaient alors assez différenciés déjà par leur organisation particulière, leurs traditions historiques, les conditions même d'existence qu'ils offraient à leur nationaux, pour que la nécessité d'y renouveler les formes de la piété, le rôle liturgique et social du clergé, les relations des pouvoirs politiques,

Digitized by Google

de la hiérarchie ecclésiastique et des corps religieux n'y apparût point partout sous les mêmes aspects. Pour un sujet de François Ier, pour François Ier lui-même, le « pape de Rome » n'était pas ce qu'il semblait être à un loyal sujet d'Henri VIII Tudor, à un Saxon ou un Hessois, soumis dans le cadre de l'Empire à ses princes particuliers [1]. Le Concordat germanique n'était pas reproduit, article par article, dans le Concordat français de 1516, tant s'en faut ; et ce Concordat lui-même différait d'ailleurs sensiblement de cette Pragmatique de Bourges dont le souvenir ne cessait de hanter les esprits gallicans [2]. Que tout ceci prédisposât chaque nation à ne pas réagir exactement comme ses voisines aux excitations des faits, on en eut maintes preuves dès que l'excommunication lancée et relancée par Rome contre Luther et ses adhérents, en faisant définitivement de tous les partisans des nouvelles doctrines autant d'hérétiques signalés, eut posé sur le terrain des réalités la grave question du schisme. Il est vrai aussi que l'attitude d'un Florentin de 1520 vis-à-vis des choses de la foi n'était pas celle d'un Tourangeau, ou d'un Oxfordien, ou d'un Nurembergeois ; sa culture intellectuelle non plus, sa conception de la vie, de ses fins et de la moralité.

Ceci vaut pour expliquer — et il est surprenant qu'on ne s'en avise pas davantage — comment les Églises réformées ont plus tard varié de pays à pays. Par là, les conditions nationales jouent un rôle important dans le développement de la Réforme ; par là, elles se montrent une des causes de son succès à la fois et de sa faiblesse originelle. Mais transporter le problème, comme on s'obstine à le faire, sur un autre terrain,

1. Précisément, la question de la papauté semble avoir joué en France un rôle très secondaire dans la genèse des idées de la première Réforme. Ce que Farel écrit d'Aigle à Zwingli le 9 juin 1527 : *Papa, aut nullus, aut modicus hic est* (Herminjard, *Corresp.*, II, 20) ; ce que Bonivard écrit à la même date : « Les scindiques [de Genève] ne se soucioient guères de luy » (*Ibid.*, II, 8, n. 3), s'applique parfaitement à une France très gallicane, au centre de qui la Faculté de théologie de Paris veillait, avec un soin jaloux, à ce que nul ne fasse du pape le souverain absolu de l'Église (cf., par exemple, dans d'Argentré, la condamnation du franciscain Fr. Angeli, prédicateur à Tournai en 1482, qui, entre autres, avait attribué au pape un droit de juridiction sur les âmes du purgatoire). Il est intéressant de noter que Clichtoue, dans son *Antilutherus*, ne parle aucunement de la question pontificale. A l'index, *Papa* ne donne lieu qu'à un seul renvoi, et il est dit, dans le passage allégué (fol. 177 v°) : « Papa legibus ecclesiasticis debet praestare obedientiam » (III, XXII). Le passage est intéressant : le pape est soumis, précise Clichtoue, tant à Dieu et à la loi de Dieu qu'à toutes les lois concernant la communauté des fidèles, et notamment à celles qui ont trait *ad pietatem religionis et honestatem vitae*. S'il transgresse ces lois, *universalis ecclesia de eo judicium ferre potest*. Pareillement, un document comme le décret synodal de condamnation des erreurs de Luther, rendu par Briçonnet à Meaux, ne dit pas un mot de la question papale (Herminjard, *Correspondance*, I, 153).

2. Sur tout ceci, cf. Renaudet, *op. cit.*, notamment p. 576 et suiv. (Concordat de 1516).

Digitized by Google

erreur certaine. Les hommes qui, de toute leur âme, ont aspiré à la fin du XVe siècle, au début du XVIe, à un renouvellement des sources mêmes de la vie religieuse ; les hommes qui, du reste, n'ont éveillé d'écho dans les masses qu'à l'heure où, travaillées des mêmes besoins qu'eux, mais confusément, celles-ci se sont trouvées amenées de par les événements, de par le jeu convergent d'influences multiples, à s'intéresser brusquement aux enseignements des précurseurs, des créateurs d'opinion et à les comprendre : ces hommes, par quel rétrécissement arbitraire d'une histoire aussi internationale que celle des concepts religieux, philosophiques et moraux au sein d'une Europe soumise depuis des siècles à des influences spirituelles toutes pareilles, serait-il possible de soutenir aujourd'hui qu'enfermés chacun dans leur petite patrie, ils ne s'y nourrissaient avec un soin jaloux que d'aliments fabriqués dans leur pays pour ses seuls « patriotes »?

En réalité, et tout l'effort d'une pléiade d'érudits a tendu, ces années dernières à le démontrer : sur la table spirituelle de chacun, une riche provende de mets apportés de partout s'entassait.

Lefèvre d'Étaples était Picard sans doute, Picard, d'un nom qui sonnait l'hérésie, Picard vénéré de tous les Picards cultivés qui suivaient ses démarches intellectuelles avec un sentiment de fierté, une sympathie toute particulière. Mais si jamais chrétien, installant sa croyance au centre de sa vie, fit son miel, silencieusement, de fleurs butinées dans tous les pays — ce fut bien ce petit homme discret, d'aspect timide et chétif, mais que les plus grands voyages n'effrayaient point quand il s'agissait d'enrichir par des contacts directs et de diversifier encore davantage une expérience des doctrines, des pratiques et des sentiments puisée, au cours de longues méditations, à même les in-folios des bibliothèques[1]. Influences de la pensée grecque, d'un aristotélisme que nul en son temps n'a plus fait pour rendre accessible aux étudiants ; influences des platoniciens de Florence, de ce Marsile Ficin, de ce Pic de La Mirandole, à qui, de plus en plus, on tend à restituer leur part d'influence dans la genèse des grands systèmes philosophiques et religieux du temps[2] ; influence des livres hermétiques ; de Denys l'Aréopagite ; de Richard de Saint-Victor et, par lui, de ce mysticisme de tradition franciscaine que les Victorins, au début du

1. Sur toute cette évolution de Lefèvre, du moins jusqu'en 1517, voir Renaudet, *op. cit.*, et également sa vigoureuse critique (déjà citée plus haut, n. 26) de la façon arbitraire dont Imbart de La Tour, dans ses *Origines de la Réforme*, retrace l'évolution de la pensée de Lefèvre (*Revue d'histoire moderne*, t. XII, 1909, p. 267-268).

2. Voir plus loin, p. 67 et n. 2.

Digitized by Google

XVIe siècle, étaient assez forts encore pour introduire dans la pensée commune des couvents réformés de la congrégation de Montaigu ; influences encore de Ruysbroeck et de ces Frères de la Vie commune dont il alla lui-même à Cologne interroger la pensée ; de Nicolas de Cusa[1] ; de Raymond Lull et de bien d'autres : tout cela se mêle, se combine aux enseignements d'un Évangélisme et d'un Paulinisme puisés aux sources pour former la pensée de Lefèvre au cours de la première et de la plus longue partie de sa carrière. Mais s'il fallait la suivre jusqu'au bout, à travers les années de son activité les plus importantes pour les historiens de la Réforme française[2], quelle part ne faudrait-il pas faire en plus, dans l'élaboration des concepts religieux d'un Lefèvre, à l'action, à l'influence stimulante de cet « entraîneur », Érasme, et de son *Nouveau Testament* de Bâle principalement ; et encore, au Luther des grands écrits de 1520 — ou à ce voyage contraint de 1525 à Strasbourg, qui fit sur lui, au témoignage de Gérard Roussel, une impression si puissante et durable?

Or, ces influences, ce sont celles en grande partie qu'on retrouve (avec quelques autres en plus) lorsqu'on analyse, comme l'a fait chez nous M. A. Renaudet, la pensée d'Érasme, sa formation et ses progrès[3]. Pensée nourrie sans doute, beaucoup plus fortement, de la substance des deux antiquités : la classique, que l'auteur des *Adages* s'est assimilé et a propagé mieux que personne de son temps ; la chrétienne, que l'éditeur de tant de textes illustres, du *Nouveau Testament* de 1516 au *Saint Jérôme* de la même date, a servi pareillement avec un rare bonheur ; mais lui aussi, Érasme, il a connu les philosophes, et les humanistes et les critiques de l'Italie moderne[4] — de Laurent Valla à ce Pic de La Mirandole, dont l'influence explique sans doute, en partie, que tant d'idées lui soient communes avec un Thomas More ; lui aussi, il a coudoyé les mystiques flamands et connu l'Imitation, dont le mysti-

1. Quelques indications à joindre à celle de Renaudet dans le livre d'E. Vansteenberghe, *Le cardinal Nicolas de Cues*. Paris, Champion, 1920, in-8°, notamment p. 466-468, et dans l'ouvrage récent de P. Rotta, *Il cardinale Nicolo di Cusa*. Milano, Vita e Pensiero, 1928, in-8°.

2. Aucun travail de fond ne le permet, malheureusement. On en est réduit, pour cette dernière période, aux indications sommaires de Graf, à celles d'Imbart de La Tour qui manquent de sûreté, et à quelques monographies, insuffisantes, sur Lefèvre traducteur du Nouveau Testament.

3. Cf. *Érasme, sa vie et son œuvre jusqu'en 1517, d'après sa correspondance* (*Rev. histor.*, t. CXI et CXII, 1912 et 1913, deux articles). — *Érasme, sa pensée religieuse et son action, d'après sa correspondance, 1518-1521* (*Bibliothèque de la Revue historique*. Paris, Félix Alcan, 1926, in-12). — Cf. également *Érasme, œuvres choisies*, avec Préface, traduction et notes (collection des *Cent chefs-d'œuvre étrangers*. Paris, Renaissance du livre, s. d., 1919).

4. P. de Nolhac, *Érasme en Italie*, 2e édit., 1898, in-8°.

Digitized by Google

cisme, d'ailleurs facilement accessible, convenait à sa nature peu faite pour l'extase et l'illumination ; lui aussi, il a été en relations avec les Frères de la Vie commune et les chanoines réguliers de Windesheim, propagateur des traditions ascétiques et mystiques d'un Gérard de Groote[1]. S'il n'a pas pratiqué comme Lefèvre les maîtres de l'hermétisme ou les illuminés comme Lull, ou les Victorins, il a reçu par ses amis Vitrier et Colet un écho des doctrines soit des Hussites, soit des Lollards. C'est tout cela, sans préjudice de ce que nous négligeons ou ignorons, qui, se fondant avec les enseignements tirés directement des livres saints, de ce Nouveau Testament dont Érasme a donné la première grande édition critique moderne ; de ce saint Paul qu'il a médité et interprété à la façon de tous ses contemporains, c'est tout cela qui fait la riche substance de cette *Philosophie du Christ* que l'*Enchiridion Militis Christiani* propagea par l'Europe entière et qui assura à son auteur une telle prise sur les esprits les plus divers[2].

Mais qu'on prenne un à un tous les hommes véritablement marquants d'une époque aussi abondante en esprits vigoureux qu'en caractères héroïques : de tous, il faut redire des choses semblables. Même de ceux dont la personnalité est si forte qu'on réussit mal à disséquer leurs doctrines, et qu'on hésite à proclamer l'origine d'idées qui, fondues au feu intérieur d'une pensée trop ardente, ont perdu toute marque révélatrice de leur provenance. Qu'on songe ici à ce Luther qu'il serait particulièrement vain de vouloir expliquer par ses lectures[3], mais à la pensée de qui, du moins, il est clair que le paulinisme, l'augustinisme et l'ockamisme ne fournissent qu'une base par trop insuffisante. Il y faut adjoindre bien d'autres éléments, mystiques ou philosophiques, ou critiques d'origine — dont on devine plutôt qu'on ne pèse l'action, d'ailleurs certaine[4]. Si l'on sort du cercle étendu des hommes qui, entre

1. Cf. la première partie du livre de P. Mestwerdt, *Die Anfänge des Erasmus : Humanismus und Devotio Moderna* (*Studien zur Kultur und Geschichte der Reformation*, 1916, in-8°), notamment les chapitres I : *Religiösen und theologischen Tendenzen im italienischen Humanismus*, et II : *Die Frömmigkeit der Devotio moderna und ihr Verhältnis zum niederländischen Humanismus.*

2. Quelques indications dans J.-B. Pineau, *Érasme, sa pensée religieuse.* Paris, 1924, in-8° (thèse de doctorat, Sorbonne), sous les réserves qu'on trouvera dans une note de la *Revue de synthèse historique*, XXXIX : L. Febvre, *A propos d'Érasme*, p. 107-111.

3. L. Febvre, *Un destin, Martin Luther.* Paris, Rieder, 1928, p. 48.

4. Voir, par exemple, l'étude de J. Paquier, *Un essai de théologie platonicienne à la Renaissance : le commentaire de Gilles de Viterbe sur le premier livre des Sentences* (*Recherches de sciences religieuses*, 1923, 2 articles, p. 293 et 419). Gilles de Viterbe fut élu général des Augustins le 12 juin 1507 ; il se démit de son généralat le 25 février 1518 ; il était à Rome quand Luther y vint. M. Paquier étudie divers points de ses doctrines, qui purent intéresser Luther ;

Digitized by Google

1500 et 1550, ont voué leur vie entière à promouvoir et à défendre leur idéal religieux ; si l'on pénètre dans la pensée secrète d'hommes du siècle, d'humanistes ou d'artistes voués chacun à leur tâche particulière, mais également préoccupés de ces grands problèmes qui se posent devant la conscience de leurs contemporains ; si, par exemple, s'aidant d'une monographie récente, on essaie de démêler et de suivre dans son évolution la pensée religieuse très riche d'un Michel-Ange [1], là encore, par voie directe ou indirecte, on saisit le cheminement des mêmes doctrines et des mêmes pensées ; là encore, on se trouve en présence d'une extrême complexité d'influences — d'un homme dont la pensée et l'œuvre ont dû quelque chose, tour à tour, à l'esthétisme néo-platonicien d'un Ange Politien ; au paulinisme de tout son siècle ; à des apôtres de la justification également, comme cet Ochino ou ce Juan de Valdès que lui fit connaître sa grande amie Vittoria Colonna, et dont l'action explique ces paroles d'accent luthérien qu'on trouve parfois dans la bouche et sous la plume du maître de la Sixtine [2] : il y a cela, s'il n'y a point que cela, derrière ces traductions saisissantes d'un Dieu créateur et toujours actif ou d'un homme écrasé sous le poids de son péché qui, dans le palais même des papes, attestent qu'au XVIe siècle les façons de sentir et de penser que la Réforme illustra n'étaient pas l'invention de quelques théologiens rebelles — moins encore le monopole d'une race ou de natures particulières.

mais Luther les connut-il en fait? — On sait, d'autre part, les efforts tentés par A. V. Müller pour relier Luther à une école augustinienne, dont on a pu écrire « qu'il était le seul à la connaître » : il y a là cependant une question et des recherches intéressantes. Sur tous ces points, cf. la riche bibliographie qui suit le copieux article de J. Paquier sur *Luther*, dans le *Dictionnaire de théologie* de Vacant et Mangenot (t. IX, 1926). Sur les diverses « influences » subies par Luther, voir la mise au point généralement très judicieuse d'H. Strohl dans ses deux livres : *L'évolution religieuse de Luther jusqu'en 1515*. Strasbourg, 1922, et *L'épanouissement de la pensée religieuse de Luther de 1515 à 1520*. — Sur le paulinisme de Luther, cf. l'article récent de J. Baruzi, *Luther interprète de saint Paul*, dans *Revue de théologie et de philosophie de Lausanne*, 1928, p. 5.

1. Celle de H. W. Beyer, *Die Religion Michelangelos*. Bonn, 1926, in-8°. Cf. un excellent compte-rendu de Renaudet dans *Revue d'histoire moderne*, 1927, p. 69-72.

2. Sur Ochino, sur Vittoria Colonna et sur Juan de Valdès, cf. les indications biographiques et bibliographiques de Rodocanachi, *La Réforme en Italie*. Paris, A. Picard, 2 vol. in-16, 1920 et 1921, notamment t. I, p. 174-188, 234-246, 454-455 (Ochino), 325-336 (Vittoria Colonna), 223-233 (Valdès). Plus particulièrement sur Valdès, la précieuse introduction au *Diálogo de Doctrina Cristiana* (le seul ouvrage, semble-t-il, qu'il ait jamais fait imprimer de son vivant) mise par M. Bataillon en tête de la reproduction en fac-similé qu'il en a donnée en 1925 (Coïmbre, Imprensa da Universitade). Cf. également, du même, *Alonso de Valdès, auteur du « Diálogo de Mercurio y Carón »* (*Homenaje a Menéndez Pidal*, t. I. Madrid, 1924). — Dans le *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme français*, LXXVI, 1928, articles d'E. Stern (J. de Valdès), contenant notamment (p. 453-456) des indications utiles sur la bibliographie valdésienne.

Digitized by Google

De grands courants d'idées et d'influences traversent ainsi le siècle, dont on commence à peine à reconnaître les lits principaux. Au hasard des livres et des articles, nous démêlons l'action — beaucoup moins profonde d'ailleurs que ne le prétend l'auteur d'un livre récent [1] — de ce mouvement de la *Devotio moderna*, propagé par les Frères de la Vie commune et par les Windeshémiens, et dont M. Renaudet a décrit magistralement naguère les prolongements en France, au cours du XVe siècle finissant et du XVIe à ses débuts. Nous suivons également, nous commençons à suivre plutôt l'action de ces Florentins, un Ficin, un Pic de La Mirandole, dont il fut longtemps de mode de traiter la pensée avec légèreté et de nier l'influence. Elle fut réelle et diverse [2], car si le large christianisme d'un Pic, insoucieux des observances, indifférent au rite et attentif surtout à l'imitation libre des gestes et des pensées d'un Christ vivant parmi les hommes, n'a été étranger à la pensée ni d'un Lefèvre, ni d'un Thomas More, ni d'un Érasme ; s'il a très vraisemblablement agi sur celle de l'auteur du *Dialogo de Doctrina Cristiana*, Juan de Valdès, et, dans un tout autre milieu, sur celle d'un Zwingli — le Ficin de la *Theologia Platonica* prend sa place, par contre, dans la série des propagandistes de la « religion naturelle » et sa pensée se retrouve de Postel à Bodin et à Giordano Bruno, chez tant de libres esprits qu'a étudiés chez nous, dans une thèse remarquable sur Campanella [3], un historien des idées mort trop tôt.

1. Albert Hyma, *The Christian Renaissance. A history of the Devotio Moderna.* The Century Co. New-York et Londres, 1925, in-8° ; voir notamment les chapitres VII (*The Christian Renaissance in France*) ; VIII (*Luther, ses rapports avec Wessel Gansfort, Rode, Œcolampade, Bucer, Zwingli et le calvinisme*), et la bibliographie, qui est copieuse et utile. — Sur les tendances du livre, consulter l'excellente mise au point de Renaudet, dans la *Revue historique*, t. CLV, p. 408.

2. Aux indications de Renaudet (*Préréforme et humanisme à Paris*, p. 139-145 et 149-151) sur les rapports de Pic et de Ficin avec Lefèvre ; à la note de L. Dorez et L. Thuasne sur *Pic de La Mirandole en France.* Paris, Leroux, 1897, adjoindre les récents articles d'Ivan Pusino dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte : Ficino's und Pico's religiös-philosophische Anschauungen* (XLIV, 1925) et *Der Einfluss Picos auf Erasmus* (XLVI, 1927). Cf. également le récent et remarquable livre d'E. Cassirer, *Individuum und Kosmos in der Philosophie der Renaissance.* Leipzig, Teubner, 1927, gr. in-8° (cf. notamment le chapitre II : *Cusanus und Italien*, riche en indications sur l'influence de Pic et de Ficin sur Nicolas de Cusa). — En outre, naturellement, sur Pic, la biographie récente de Semprini, *Giovanni Pico della Mirandola.* Todi, 1921 ; sur Ficin, outre le livre classique d'Arnoldo della Torre, *Storia dell' Accademia platonica di Firenze.* Florence, 1902, in-8°, l'étude de Balbino, *L'idea religiosa di M. Ficino.* Cerignola, 1904 ; celle, assez particulière, de Festugière, *La philosophie de l'amour de Marsile Ficin et son influence sur la littérature française au XVIe siècle.* Coïmbre, 1923, in-8°, 169 p. ; en outre, naturellement, quelques indications d'Imbart de La Tour, *Origines de la Réforme*, II, 1909, p. 336 et p. 389, et d'H. Humbert, *Origines de la théologie moderne*, I : *La Renaissance de l'antiquité chrétienne.* Paris, 1911, p. 122-131.

3. L. Blanchet, *Campanella.* Paris, Félix Alcan, 1920 (thèse de Sorbonne). Cf. notamment

Digitized by Google

Dans de telles directions, il reste énormément à faire. Ce n'est pas seulement la pensée des réformés dont il faut essayer de retrouver les sources et les nourritures multiples ; ni celle des « rationalistes », comme on tend à nommer maintenant [1] ceux que nos pères appelaient les libertins, et dont il faut, si l'on veut les comprendre, mesurer l'originalité à l'aune de leur siècle et non du nôtre ; c'est celle des catholiques également, des hommes qui, portant en eux l'héritage de doctrines dont les conflits avaient été rudes et ne cessaient d'être ardents, s'affrontèrent au cours des longues sessions du concile de Trente [2], jusqu'à ce que furent finalement imposés, par une majorité désireuse d'arrêter l'émiettement d'une théologie trop discutée et parfois trop sensible aux influences de l'humanisme [3] — le recours et le ralliement à la *Somme théologique* de celui qu'au lendemain même de la fermeture du concile Pie V devait proclamer, le 11 avril 1567, « Docteur de l'Église ». C'est une légende peut-être, qui veut qu'au concile la *Somme* ait été placée sur une table à côté de la Bible. Elle symbolise, du moins, la part considérable que les thomistes, presque tous recrutés dans l'ordre des Prêcheurs, prirent à la discussion et à la conclusion des problèmes les plus épineux : celui de la Justification notamment. On put voir, alors, quels fruits avait produit ce réveil thomiste qu'à Paris le Brabançon Pierre Crockaert, passant dès 1503 de l'ockamisme au thomisme, avait inauguré ; qu'en Italie, entre d'autres, un Thomas de Vio (Cajetan) avait servi avec force et zèle au cours de son généralat et après ; qu'en

le chapitre v : *La notion de religion naturelle et universelle chez les penseurs de la Renaissance antérieurs à Campanella* (p. 422-457). Blanchet étudie, entre autres, Nicolas de Cusa, Marsile Ficin, Pic de La Mirandole, Postel, Bodin, Charron, G. Bruno. — Sur ce que Bodin, plus particulièrement, doit à Ficin et aux deux Pic, cf. également J. Chauviré, *Jean Bodin*. Paris, 1914, in-8°, p. 110-111.

1. H. Busson, *Les sources et le développement du rationalisme dans la littérature française de la Renaissance, 1533-1601*. Paris, Letouzey, 1922, in-8°. Pour l'Italie spécialement, J. Roger Charbonnel, *La pensée italienne au XVI^e siècle et le courant libertin*. Paris, Champion, 1917, in-8°.

2. Cf., par exemple, sur « les luttes d'écoles » auxquelles donna lieu au Concile la définition de la doctrine orthodoxe sur la justification, l'article *Justification* du *Dictionnaire de théologie catholique* de Vacant et Mangenot, dû à J. Rivière ; cf. également, dans le même recueil, l'article *Luther* de J. Paquier, et pour études de fond, outre l'étude générale d'A. Ritschl, *Die Christliche Lehre von der Rechtfertigung und Versöhnung*. Bonn, 3e édit., 1889, t. I, les travaux plus particuliers de J. Hefner, *Die Entstehungsgeschichte der Trienter Rechtfertigungslehre auf dem Tridentinischen Konzil*. Paderborn, 1909 (catholique), et plus récemment de H. Rückert, *Die Rechtfertigungslehre auf dem Tridentinischen Konzil*. Bonn, 1925, in-8° (protestant), et *Die theologische Entwickelung Gasparo Contarinis*. Ibid., 1926, in-8°.

3. Comme en témoigna notamment l'épisode du catharinisme, encore si sensible aux Dominicains de l'observance thomiste. Cf. à ce sujet, dans le Vacant et Mangenot, l'article *Frères Prêcheurs* du P. Mandonnet.

Digitized by Google

Espagne, enfin, et à Salamanque tout spécialement, cette forteresse du thomisme au XVIe siècle, un François de Vittoria, disciple de Crockaert, avait lui aussi affirmé avec tant de succès, en attendant les élèves, un Melchior Cano, un Dominique de Soto, qui devaient continuer et développer son œuvre. Cependant, chez les Frères Mineurs, les Cordeliers de l'Observance, puis les Capucins, maintenaient la tradition d'une mystique franciscaine sans lien avec la *Devotio Moderna*, mais dont, à des degrés différents et avec des alliages divers, un Ignace de Loyola, un saint Jean de la Croix, une sainte Thérèse se devaient faire également les porte-enseigne, aux temps si mal connus encore de la Renaissance — ou de la Révolution tridentine[1].

Non, ce ne sont pas les sujets d'études et de recherches qui font défaut. Les travailleurs, oui. D'autant que la tâche est lourde. Difficiles d'interprétation souvent, les livres philosophiques et religieux de ce temps sont, par surcroît, malaisés d'accès, dispersés dans des bibliothèques aux quatre coins de l'Europe, jamais réimprimés, jamais édités d'une façon critique. Nous ne sommes pas près d'avoir les cinq ou six monographies d'idées vraiment indispensables pour appuyer nos conclusions. Qui, par exemple, esquissera pour nous, avec clarté et précision, l'histoire de ce concept de « Nature », si riche de sens variables, et qu'on rencontre à cette époque (à d'autres aussi, du reste) sous tant de plumes ennemies?

Ce qu'il faut voir du moins, ce qu'on peut voir dès maintenant, si on ne ferme pas les yeux à l'évidence, c'est combien, dans ces premières années du XVIe siècle, un profond besoin de renouvellement moral et religieux travaillait, dans tous les pays de la vieille Europe, une multitude plus avide que jamais de certitudes. Rarement l'humanité a eu plus net le sentiment que se vivaient les jours enivrants d'un printemps plein de promesses. Rarement elle a tiré d'elle-même plus de projets enthousiastes mêlés à plus de rêveries. Il s'agit bien d'opposer un catholicisme polissant et repolissant ses dogmes aux arêtes dures — à deux ou trois « protestantismes » dûment munis, par les soins de théologiens patentés, de leurs confessions de foi souscrites *ne varietur*! Ne rapetissons pas ainsi, ne déformons pas aussi manifestement une des histoires les plus vivantes et les plus touffues qui soient; ne méconnaissons pas la fécondité prodigieuse d'un siècle qui a tenté, précisément, un effort magnifique et presque désespéré pour briser les cadres

1. L'étude de ces aspects si intéressants de la révolution religieuse du XVIe siècle n'est qu'amorcée.

Digitized by Google

étroits des Églises et fonder sur leurs ruines l'infinie variété de libres religions.

Il a échoué, sans doute. D'un échec momentané, mais certain. Il n'a guère réussi qu'à multiplier le nombre des confessions définies, des clergés hostiles les uns aux autres, des Églises rivales, intolérantes et mesquines. Mais une longue période de magnifique anarchie religieuse a précédé les temps de servitude. Même au temps où il était le plus audacieux ; même au temps où, sans nul souci des contingences politiques ou autres, il entraînait les foules très haut et très loin, aux accents d'un idéalisme que rien ne faisait reculer, que Luther n'ait pas réussi à satisfaire les désirs effrénés de libération qui animaient les hommes de son pays et de son temps, voilà qui en dit long sans doute sur l'état d'esprit de ces générations. Et comme Luther a eu son Carlstadt, son Munzer et ses anabaptistes, Calvin, plus tard, a trouvé son Caroli, et ses libertins spirituels, et ses Nicodémites également : car l'ébranlement causé dans les esprits par la grande crise religieuse de 1520 ne s'est point arrêté en un jour, ni en un an [1]. Même quand se furent annoncés les temps nouveaux ; même quand, à la génération des grands fondateurs eut succédé celle des épigones, rapetissant les libres effusions des prophètes disparus aux proportions d'un credo appris par cœur — combien poursuivirent, en secret, les rêves auxquels ils ne savaient point renoncer?

Ceux-là même qui n'adoptèrent pas la Réforme, parce qu'elle fut l'œuvre sans doute de prophètes au grand souffle, mais qui ne purent se dégager de leurs entraves temporelles et qu'on vit trop tôt, après de beaux vols dans un ciel libre, retomber sur la vieille terre hostile coupée de précipices — ceux-là qui refusèrent de s'associer de cœur à cet effort émouvant, mais trop tôt brisé, ce ne fut point à l'ancienne religion, comme on feint de le croire par dessein, ou comme on s'obstine par ignorance à le répéter ; ce ne fut point à l'ancienne foi d'avant la tourmente qu'ils revinrent bien sagement, ou qu'ils gardèrent fidélité [2]. Pendant que les uns, les plus aventureux, reconnaissaient les terres

1. Sur ce point particulier, mais qui touche à des questions posées plus haut, n'est-il pas significatif que la Compagnie de Jésus ait mis autant d'application et de zèle à se mêler à la vie quotidienne et publique des hommes peinant dans le siècle, que les anciens ordres en mettaient, eux, à fuir le siècle et à s'en retrancher? Sur *Les compagnies de prêtres du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle*, voir l'étude récente de C. Pisani. Paris, Bloud et Gay, 1928, in-12.

2. Outre le travail plein de bonne volonté de M^me^ E. Constantinescu Bagdat, *Études d'histoire pacifiste ;* I : *La « Querela Pacis » d'Érasme, 1517*. Paris, 1924, in-8°, quelques indications intéressantes dans l'article de Whitney, *Erasmus*, publié en 1920 dans l'*English historical Review*, vol. XXXV, p. 1-25.

Digitized by Google

neuves d'un rationalisme critique encore bien peu maître de ses instruments et bien mal assuré de ses méthodes ; pendant que d'autres rêvaient d'une religion naturelle et universelle dont la puissante chimère devait, pendant deux ou trois siècles, égarer (non sans profit pour l'étude critique des faits religieux) les esprits les plus divers et les tempéraments les plus dissemblables — aux autres, à la masse docile, routinière, et qui ne sait rien des inquiétudes spirituelles, il fallut bien pourtant, parce que les temps avaient changé, que les chefs de la résistance, papes, évêques, théologiens, hostiles aux hommes et aux pensées nouvelles, constituassent officiellement une nouvelle religion : ce catholicisme tridentin qu'on n'a point défini lorsqu'on en a seulement étudié les dogmes et l'inspiration doctrinale, mais qu'aux temps troublés et bouillonnant de sève qu'on classe sous la rubrique trompeuse de Contre-Réforme, il faut voir vivre réellement dans les âmes, dans la dévotion, dans le fanatisme collectif des foules exaltées, ou dans cet enthousiasme aux réactions si prodigieusement imprévues qui dresse, à la tête des masses par eux fascinées, tant de saints excessifs, d'une originalité vraiment haute en couleur.

Deux religions, la catholique et la réformée? Des religions plutôt, car il y en eut bien plus que deux, et la fécondité d'un siècle élémentaire ne s'est point limitée à dresser face à face un protestantisme bien coordonné et un catholicisme bien expurgé. C'est par dizaines, en réalité, qu'on peut, qu'on doit recenser alors les traductions originales d'états d'âme très complexes et très variés. Il serait ridicule, et profondément puéril, de les croire suscités par le scandale médiocre d'abus sans personnalité, ou le manque de vergogne assez attendu des marchands du temple, ces éternels parasites du divin.

Lefèvre vint-il le premier? Mais Lefèvre fut-il bien « un protestant? » Questions oiseuses. Derrière des hommes qui, de toutes leurs forces, aspirent à briser les bandelettes étouffantes d'un sacerdotalisme extérieur et formel, cessons de courir ridiculement, de petits catéchismes à la main : « Voyez, c'est bien un « catholique », car le signe du catholique, précisément... — Erreur ! c'est un « protestant » ; car le vrai signe du protestant est là... » — N'est-ce pas prendre pour guides dans sa recherche Noël Beda, Notre Maître Doribus, ou le docteur Marbach, de Strasbourg?...

Certes, il est loisible aux arrière-petits-fils des martyrs du XVI^e^ siècle de se demander s'ils peuvent, s'ils doivent accrocher dans le temple, ou bien seulement dans son vestibule, l'effigie du bon vieillard Fabri. C'est un souci d'ordre familial. Ne l'élevons pas, ou plus exactement

Digitized by Google

cessons de le maintenir à la hauteur d'une préoccupation d'ordre historique. N'oublions pas que l'orthodoxie et l'hétérodoxie, comme toutes choses humaines, sont sujettes à varier. Qui recherchera, qui nous dira ce que ces mots : être chrétien signifiaient exactement, pour un contemporain de saint Louis, pour un sujet de Louis XII, pour un bourgeois parisien du Grand Siècle? Les Églises les plus fières de leur stabilité, les plus promptes à triompher des « variations » de leurs voisines, croit-on qu'elles soient demeurées immuables? Un catholique orthodoxe de 1520 peut fort bien n'être plus qu'un suspect, au regard d'un catholique orthodoxe de 1570. Et vouloir le juger, cet homme de 1520, à l'aune d'un catholique de 1928, quelle chimère — ou quelle sottise! J'entends, quand on fait de l'histoire et qu'on ne mêle pas de soucis confessionnels à ses démarches.

Surtout, maintenons — parce qu'il est tutélaire et seul met de la clarté dans l'histoire trop touffue d'une époque grosse de plusieurs siècles de luttes et de conflits — maintenons le grand principe de discrimination. Il y a la Religion et il y a les Églises : le plan de l'organisation ecclésiastique et politique ; le plan de la vie intérieure et de la liberté spirituelle ; le luthéranisme, comme on l'a dit déjà — le luthérisme plutôt et le protestantisme. Il se constitue un peu partout, dans le second quart du XVI^e^ siècle, des Églises chrétiennes que le pape de Rome considère comme schismatiques et qui le considèrent, lui, comme scandaleux. Les adeptes de ces Églises ont droit évidemment au titre de « réformés ». Mais la « Réforme » ne date pas de la constitution de la première en date de ces Églises. Elle ne date pas (quelle qu'ait été l'importance historique d'un tel événement) de l'excommunication lancée par Rome contre Martin Luther. Elle reconnaît pour cause une crise morale et religieuse d'une exceptionnelle gravité et qu'on ne s'explique bien, qu'on ne comprend vraiment qu'à condition d'embrasser dans sa recherche toutes les manifestations diverses d'un siècle dont l'activité politique, le développement économique, l'état social subissent les mêmes transformations rapides et fondamentales que la foi religieuse et la culture intellectuelle ou artistique. C'est à cela, à tout cela que l'historien doit regarder — et non aux petites règles particulières, aux petites convenances des Églises rivales.

De tous ceux qui ont vécu en ces temps troublés, ce sont les meilleurs, les plus généreux, les plus vivants qui ont tenté un effort inoui pour se faire à eux-mêmes une foi bien adaptée à leurs besoins. Prétendre les transformer en zélateurs fervents de ces Églises qui lui paraissaient les ennemies capitales de la foi et de la vie religieuse, c'est se condamner

Digitized by Google

à laisser entre les lignes, dans une sorte de *noman's land* inquiétant et suspect, une multitude de libres esprits, profondément hostiles à toute théologie, et qui n'ont pas cru devoir enfermer leurs rêves dans les limites strictement définies par des théologiens. Vouloir faire, d'autre part, de ces hommes les porte-drapeau anachroniques d'une sorte de nationalisme spirituel — c'est ne pas voir que le pacifisme qu'ils professaient souvent, à la suite de leur maître Érasme, ne faisait que traduire leur nostalgie de cette grande patrie chrétienne, que les gouvernements, les rois et les grands, armés jusqu'aux dents, achevaient alors de mettre en pièces et de briser en menus fragments nationaux[4]. Dans les deux cas, c'est supprimer de l'histoire du XVI^e siècle ce drame qui en fait la grandeur véritable et qui mit aux prises, dans des milliers de consciences tourmentées de scrupules et partagées entre des obligations contradictoires, les nécessités de la discipline sociale et les libres aspirations de la conscience individuelle.

Spécificité, priorité, nationalité : mots à rayer du vocabulaire historique. Et problèmes sans objet. Vieux haillons de controverse qui traînent encore dans les livres de science. Entreprendre sérieusement, méthodiquement l'étude du christianisme au début du XVI^e siècle, l'étude de la grande crise qu'il traversa et d'où il sortit pour les uns rajeuni et renouvelé, pour d'autres diminué et blessé à mort ; ne point la séparer de l'étude générale d'un siècle gros d'avenir : voilà la tâche qui s'impose à tous. Ce n'est pas une génération d'historiens, seule, qui la mènera à bien. Raison de plus pour ramasser, rassembler ses efforts et ne point les user en stériles redites.

Lucien FEBVRE.

Digitized by Google

MÉLANGES

LE RHÔNE DE L'ARDÈCHE A LA MER

FRONTIÈRE DES CAPÉTIENS AU XIIIe SIÈCLE

Par le traité de Meaux, signé en 1229, le roi de France succédait aux comtes de Toulouse dans le pays de Nîmes et de Beaucaire, sur la rive droite du Rhône. Le domaine royal atteignait le fleuve depuis le confluent de l'Ardèche à Pont-Saint-Esprit jusqu'à la mer.

La rive gauche correspondante relevait de l'Empire. Elle se répartissait, en effet, entre trois seigneuries faisant partie du royaume d'Arles : le Comtat-Venaissin, que Raymond VII de Toulouse garda après le traité de Meaux, le comté de Provence, fief de la maison de Barcelone, et la ville d'Avignon, qui, située un peu en amont du confluent de la Durance, à la limite du Venaissin et de la Provence, appartenait en indivis aux Toulousains et aux Catalans.

Le large fossé du Rhône servait donc de frontière naturelle entre le Languedoc et la Provence, entre le Royaume et l'Empire. Mais ce fleuve frontière n'était pas seulement un obstacle aux invasions, il donnait aux riverains de gros revenus. Dans ses eaux poissonneuses naissaient des îles qu'on pouvait cultiver, planter de bois et même habiter. Mais, surtout, sur cette vieille et prospère voie de commerce bordée de ports encore très actifs, Saint-Gilles, Arles, Beaucaire, Tarascon, Avignon, les péages et les taxes de toutes sortes étaient fort productifs.

Des raisons à la fois économiques, politiques et militaires commandaient donc à la royauté française de se procurer sur le grand fleuve, aux dépens des consulats, des seigneurs et des souverains des deux rives, domaines, pêcheries, péages et châteaux forts.

La maison de Saint-Gilles, dont elle se disait l'héritière[1], lui laissait à cet

1. Louis IX envoya aux sénéchaux du Languedoc, pour les renseigner sur les droits de la couronne, le *registrum curie*, copie des chartes des comtes de Toulouse (Robert Michel, *L'administration royale dans la sénéchaussée de Beaucaire au temps de saint Louis*. Paris, 1908, in-8°, p. 296, note 1).

Digitized by Google

égard le fruit d'un siècle d'hégémonie. Quelle était la valeur de cet héritage toulousain et comment les rois du XIIIe siècle de Louis VIII à Philippe le Bel s'y prirent-ils pour le conserver et pour l'augmenter, tel est le sujet de notre étude.

De leurs efforts, le domaine royal sortit agrandi et la frontière entre le Royaume, d'une part, la République avignonnaise et le comté de Provence, de l'autre, fortifiée. Si bien que les faits qui vont être exposés ne constituent pas seulement une contribution à la géographie historique de la France, mais aussi une page inconnue dans l'histoire de la politique capétienne.

Au mois de septembre 1263, un clerc que les textes ne désignent que du titre de la fonction ecclésiastique qu'il exerçait : le trésorier d'Évreux, fut envoyé par saint Louis à Beaucaire pour enquêter sur un abus ancien, commis dans les eaux du Rhône par les comtes de Provence.

Vers 1240, le comte Raymond-Bérenger V avait ordonné brusquement la perception à Albaron[1], en Camargue, d'un droit de gabelle écrasant sur le sel venant par le Rhône des salines de Narbonne en terre royale. Charles d'Anjou, qui lui succéda en 1245, maintint cette gabelle en l'aggravant encore ; les marchands qui ne voulaient pas payer étaient molestés et leur cargaison confisquée. A toutes les démarches des sénéchaux, les souverains provençaux avaient opposé une fin de non-recevoir.

Les marchands sauniers beaucairois étaient ruinés, le sel renchérissait dans toute la sénéchaussée. Mais ce n'était pas tout ; depuis vingt-cinq ans, le roi de France perdait une grande partie des revenus de ses péages du Rhône et ses droits de juridiction sur le fleuve étaient ouvertement violés par cet impôt perçu, dans les eaux languedociennes comme dans les eaux provençales, sur le sel languedocien comme sur le sel provençal, sans autorisation, par le comte de Provence tout seul[2].

Aussi, après avoir interrogé un grand nombre de témoins sur les origines des gabelles du Rhône, le trésorier d'Évreux entreprit-il une enquête sur les droits royaux dans le fleuve[3], afin de démontrer aux Provençaux que, le roi étant seigneur du Rhône « en certains endroits en partie et en d'autres en totalité », la gabelle d'Albaron ne pouvait avoir comme excuse le « domaine direct » des comtes de Provence sur le lit du fleuve. Cette enquête fut faite *de visu* et le trésorier, remontant le Rhône en bateau de Beaucaire à Pont-

1. Commune d'Arles, sur une levée de terre, au bord du petit Rhône, ruines d'un château médiéval.

2. Cf. J. de Romefort, *La gabelle du sel des comtes de Provence.* Positions des thèses des élèves de l'École des chartes, 1929.

3. Le procès-verbal de ces deux enquêtes sur les origines des gabelles du Rhône et sur les droits royaux dans le fleuve, daté du 22 septembre 1263, est conservé dans le fonds du Trésor des chartes aux Archives nationales, sous la cotte JJ 267. Il forme un registre de 52 feuillets, petit format, intitulé « Scriptum de gabella ». Il est inédit et n'a pas été utilisé par les historiens de l'administration royale en Languedoc au XIIIe siècle, Auguste Molinier (*L'administration de saint Louis et d'Alfonse de Poitiers*) et Robert Michel (*L'administration royale dans la sénéchaussée de Beaucaire au temps de saint Louis*),

Digitized by Google

Saint-Esprit et le descendant ensuite de la même façon de Beaucaire à la mer, interrogea les témoins sur place. Ces témoins furent, avec plusieurs habitants de Beaucaire et de Roquemaure, l'abbé de Saint-Gilles, les sires d'Aramon et d'Uzès, le châtelain de Fourques et un ancien viguier de Roquemaure.

Voici en substance ce que ces témoins dirent à l'enquêteur... D'abord un fait capital : partout où le comte, en tant que comte, perçoit un péage des navires montant et descendant, le roi, en tant que roi, possède sur la rive d'en face un château ou un lieu fort avec un péage correspondant[1] : en face de la ville et du péage de Tarascon se trouvent le château et le péage de Beaucaire, en face du château et du péage d'Albaron, le château et le péage de la Motte : « C'est là un fait, aussi familier aux habitants de ce pays que celui de l'occupation de Paris par le roi[2] ». Sur la rive royale de Pont-Saint-Esprit à la mer, on relève cinq péages royaux, la Motte[3], Adau[4], Beaucaire[5], Roquemaure[6], Pont-Saint-Esprit[7], et trois tenus du roi, Saint-Gilles[8] à l'abbé, Aramon[9] et Saint-Étienne-des-Sorts[10] à plusieurs coseigneurs. De ces huit péages, deux seulement ont des correspondants sur la rive opposée, Beaucaire et la Motte[11].

Voici maintenant, au fil du courant, le relevé détaillé des droits royaux. A Beaucaire, chef-lieu de la sénéchaussée royale, le comte de Toulouse possédait jadis dans le fleuve deux tours, dans lesquelles il mettait une garnison « quand il y avait une guerre entre Tarascon et Beaucaire ». C'est le roi qui tient maintenant ces deux tours. Le pont qui relie Beaucaire à Tarascon est commun entre le roi et le comte. Le droit de passage (*pontenagium*) y est perçu par deux *pontenarii*, l'un pour le comte, l'autre pour le roi, alternativement une année à la tête du pont du côté de Beaucaire et l'autre année à la tête du pont du côté de Tarascon. Les réparations sont communes. Quand un malfaiteur est expulsé du Royaume, il est expulsé au milieu du pont et, au temps où le pont n'existait pas encore, cette cérémonie, accompagnée de coups de fouet et de verge, s'accomplissait sur un bateau qu'on avançait au milieu du courant[12].

1. JJ 267, fol. 37 v°.
2. Ibid. : « Dicit eciam quod ita clare hoc notorium est inter habitatores illius terre sicut notorium est quod Parisius est domini regis ».
3. Gard, arr. Nîmes, cant. Saint-Gilles. Le lieu est détruit, il n'en subsiste plus que les vestiges d'une tour au bord du Rhône, sur une levée de terre au milieu des marais, comme l'indique le nom de la Motte. Les ruines du château d'Albaron font face à cette tour sur la rive opposée.
4. Lieu détruit au bord du Rhône, Gard, arr. Nîmes, cant. Beaucaire, comm. Saujean.
5. Gard, arr. Nîmes.
6. Gard, arr. Uzès.
7. Ms. Sanctus Saturninus (Saint-Saturnin-du-Port), Gard, arr. Uzès.
8. Gard, arr. Nîmes.
9. Gard, arr. Nîmes.
10. Ms. Sors, Gard, arr. Uzès, cant. Bagnols-sur-Cèze.
11. JJ 267, fol. 37 et 37 v°.
12. Cette dernière phrase laisse supposer que ce pont de Beaucaire à Tarascon a été cons-

Digitized by Google

La ville d'Adau, à une lieue en aval, fait partie du domaine royal et le roi y perçoit un péage. A quatre lieues en aval, le Rhône se divise en deux branches ; à cet endroit se dresse le château royal de Fourques. Le châtelain déclare exercer les justices royales sur la moitié du lit du fleuve. A titre d'exemple, il cite des poursuites qu'il a intentées au passeur chargé de percevoir pour le seigneur provençal Barall des Baux les revenus du bac de Fourques à Trinquetaille, en rive d'Empire, lorsque ce passeur tenta d'augmenter indûment aux dépens des sujets du roi le tarif du droit de passage[1].

La branche orientale du fleuve ou grand Rhône, qui arrose Arles et va se jeter dans la mer à Fos, appartient tout entière au comte de Provence, ainsi que la grande île de Camargue, mais la branche occidentale ou petit Rhône, dit un témoin, se partage par moitié, de Fourques à la mer, entre la juridiction royale et la juridiction comtale. L'abbé de Saint-Gilles, en particulier, déclare tenir du roi droit de justice sur la moitié des eaux du fleuve et avoir coutume de noyer dans ces eaux les personnes condamnées pour homicide dans le territoire de Saint-Gilles[2].

En entrant dans la mer, le petit Rhône se divise en deux bras et forme ainsi une île dite l'Estel, dont une extrémité dépasse le rivage et s'avance dans les flots d'une demi-lieue au moins. Le bras qui coule à l'ouest de l'île s'appelle le pas de la Chèvre, celui qui coule à l'est le pas de Maucavet[3]. L'Estel appartient aux Templiers[4]. Le pas de la Chèvre est tenu en fief du roi par les sires d'Uzès et ceux-ci jouissent sur ce point de la côte du droit de naufrage[5]. Les habitants du Languedoc semblent tenir beaucoup à ce que ce cap de la sénéchaussée ne passe pas aux Provençaux : « Le roi », dit un témoin de Beaucaire, « ne perdrait pas par la violence cette partie du Royaume, sans que ses sujets n'aient lutté jusqu'à la mort pour le défendre[6] ».

La première partie de l'enquête terminée, l'enquêteur remonte le courant de Beaucaire à Pont-Saint-Esprit. Comme les trois îles de Vala-

truit depuis l'installation du roi à Beaucaire en 1229. Il était vraisemblablement en pierre comme celui d'Avignon. C'est ce que semblent indiquer les expressions dont se servent les témoins « pons constructus in Rodano », « quando pons refectione indiget ».

1. JJ 267, fol. 43. Trinquetaille est un faubourg d'Arles situé sur la rive droite du grand Rhône.

2. JJ 267, fol. 41 v°.

3. C'est là un précieux témoignage sur l'antique topographie de l'embouchure du petit Rhône. Depuis l'érection de digues par les riverains de Camargue autour du petit Rhône dans les derniers siècles du Moyen Age, la fleuve a perdu beaucoup de sa force et le delta a reculé devant la mer. L'île de l'Estel est maintenant disparue.

4. JJ 267, fol. 39 v°.

5. Ibid., fol. 47 et 47 v° (déposition d'Andegau d'Uzès).

6. Ibid., fol. 39 v° : « Dicit eciam quod gradus de capra est de jure domini regis et non est de imperio set de regno et, antequam dominus rex amitteret per vim dictum gradum, iste qui loquitur et alii inhabitatores terre illius, ut asserit, pugnarent usque ad sanguinis effusionem nec mortis periculum evitarent. »

Digitized by Google

brègues[1], Carlamejean[2], Malivenc[3], qui font partie du Royaume, sont nées très près de la rive provençale, à Vallabrègues, le châtelain royal, à Carlamejean et Malivenc, les sires d'Aramon et d'autres vassaux du roi se trouvent exercer leurs justices sur le bras majeur du Rhône, celui que tous les bateaux empruntent[4]. Et même les sires d'Aramon possédant en amont de Malivenc quelques fonds de terre sur la rive provençale, leur juridiction s'exerce en face de ces fonds sur la totalité du lit du Rhône[5].

En amont d'Avignon est bâti sur une île du fleuve le château royal de Roquemaure[6]. Le châtelain exerce les justices royales sur les eaux environnantes. L'île dite « plan de Roquemaure » et la grande île d'Oiselet, un peu en aval du château, font partie du domaine royal, ainsi que le lieu dit Boiscomptal[7], sur la rive d'Empire, où se trouve une garenne. En remontant, au-dessus de Roquemaure, il faut relever plusieurs îles que les seigneurs de Laudun[8], château sis à quelque distance de la rive, tiennent en fief du roi. Enfin, à Pont-Saint-Esprit, le seigneur d'Uzès, Andegau, déclare que le bac du Rhône, dont il perçoit les revenus en pariage, relève entièrement du Royaume. Et, ajoute-t-il, comme, en 1259, l'évêque de Viviers, qui prétend que son diocèse se trouve en terre d'Empire, tentait de créer un nouveau passage du Rhône, en amont du nôtre, au confluent de l'Ardèche, j'ai fait saisir et fracasser le bac et forcé ainsi l'évêque à abandonner son projet[9].

Les habitants de Beaucaire jouissent de droits de pêche, très importants, en amont[10] comme en aval[11] de leur ville. En amont, ils ont le monopole de la pêche sur la totalité du fleuve, depuis les tours de la ville jusqu'au pont des

1. Vallabrègues n'est plus une île du Rhône. Néanmoins, le bourg actuel de Vallabrègues, successeur du château que le partage de 1125 entre les comtes de Toulouse et de Provence avait attribué à la rive droite du fleuve et qui, comme on le voit, relevait en 1263 de la sénéchaussée de Beaucaire, fait partie aujourd'hui du département du Gard et non de celui des Bouches-du-Rhône.

2. Ms. Carnevemejean, grande île née dans les eaux d'Aramon.

3. Ile née en aval du confluent de la Durance et en amont d'Aramon, en face, dit le manus crit, de la « ville » de Termes, « ante villam que vocatur Terminus ». Termes est un lieu détruit que les vieilles cartes placent précisément à la hauteur de la ville de Malivenc, à peu de distance de la rive droite du fleuve, en lui donnant le nom de « Saint-Pierre-de-Termes ».

4. JJ 267, fol. 44 (Vallabrègues), 45 (Malivenc) et 48 (Carnevemejean).

5. Ibid., fol. 48 v°.

6. JJ 267, fol. 50 v°. Cette île est l'île de Miémar. Les ruines du château royal y subsistent encore.

7. Id., ibid., je n'ai pu identifier ce lieu.

8. Id., ibid. Laudun, Gard, arr. Uzès, cant. Bagnols.

9. Id., fol. 47 v°. Le pont célèbre de Pont-Saint-Esprit ne fut commencé qu'en 1265. Les évêques de Viviers soutenaient, en effet, que le Vivarais était en terre d'Empire. Gui Foucoi, clerc du roi, devenu pape sous le nom de Clément IV (1264) leur donnera raison (R. Michel, *op. cit.*, p. 8 et 9), mais en 1305 les évêques reconnaîtront d'eux-mêmes la suzeraineté royale.

10. Id., fol. 38 v°.

11. Id., fol. 44.

Digitized by Google

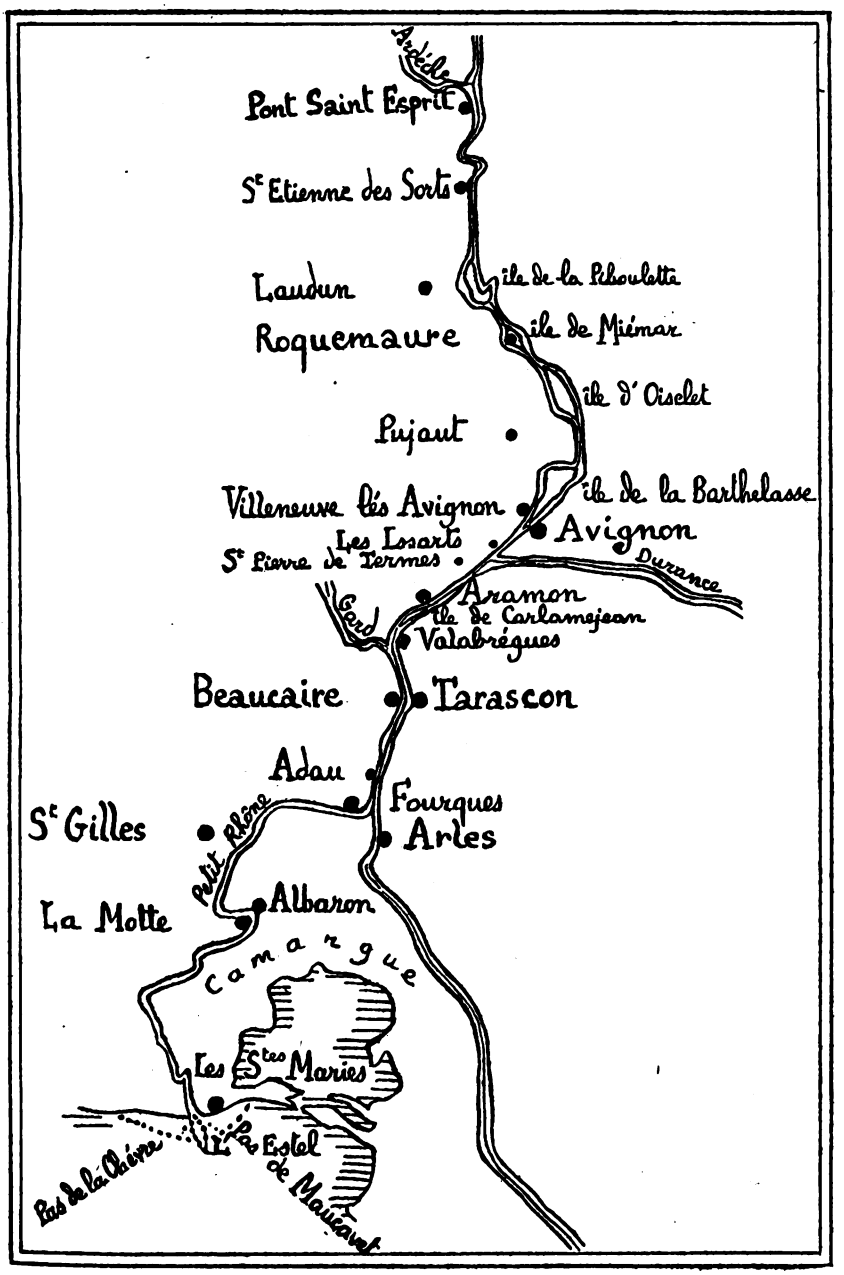

Digitized by Google

Issarts[1], près d'Avignon ; en aval, ils jouissent d'un droit similaire depuis l'église Saint-Denis, sise à une lieue de la ville, jusqu'à la « morrée de Bauquet[2] », une lieue plus bas.

Enfin, dans ces dernières années, deux cas se sont produits où le sénéchal de Beaucaire a agi comme si le roi avait sur le Rhône ce droit de juridiction que semble démentir la perception de la gabelle. Le premier de ces deux cas a été le meurtre d'un templier dans le Rhône par des Sarrasins : ces Sarrasins ont été arrêtés et pendus par ordre du sénéchal Geoffroi de Roncherolles[3]. Le second, bien plus grave, a été la tentative d'invasion de la Provence exécutée en 1249 par le roi d'Aragon, Jayme le Conquérant, dans le but probable d'évincer Charles d'Anjou de la succession de Raymond-Bérenger : « Comme le roi d'Aragon et la reine, sa femme, voulaient passer le Rhône à Saint-Gilles pour entrer dans le comté de Provence, le sénéchal envoya en cet endroit des « coursiers » et autres navires armés pour leur barrer le passage... en vertu de la juridiction du roi sur le Rhône[4] ».

Tels étaient en 1253 les droits des rois de France sur les rives, les îles et les eaux du Rhône. A quelques exceptions près, c'étaient ceux dont les comtes de Toulouse avaient joui.

Les rois avaient acquis assez peu. Seuls le château de Vallabrègues[5], le péage de Roquemaure[6] paraissent être entrés depuis 1229 dans le domaine royal. Les châteaux de Beaucaire, Fourques et la Motte venaient des comtes de Toulouse[7]. Le mérite de saint Louis a consisté à commander en

1. Les Issarts, lieu dit en amont du confluent de la Durance, en aval d'Avignon, sur la rive droite, dans le canton de Villeneuve. C'est la seule mention qu'on possède de ce pont des Issarts ; c'était probablement une passerelle servant aux bateaux de pêche, car l'existence d'un véritable pont ne se comprend pas en cet endroit.

2. Je n'ai pu identifier l'emplacement de cette église placée sous le vocable du saint de l'Ile-de-France et pas davantage celui de la morrée de Beauquet. Du Cange explique morrée (*morrata*) par « terre plantée de vignes ».

3. JJ 267, fol. 49. Geoffroi de Roncherolles fut sénéchal du 27 juin 1258 à l'année 1260 (R. Michel, *op. cit.*, p. 334).

4. Id., fol. 49 : « Dixit requisitus quod post mortem Raimundi Berengarii quondam comitis Provincie dominus rex Aragonum, qui nunc est, et domina regina uxor ejus volebant transire Rodanum, ad portum Sancti Egidii et intrare comitatum Provincie ; et senescallus domini regis volens prohibere ne dictus rex Aragonum intraret comitatum Provincie nec transiret Rodanum misit curserios et alia navigia armata ad portum Sancti Egidii ad prohibendum transitum et vi armata prohibuit... ; et hoc fecit senescallus exercendo jurisdictionem quam habet dominus rex in Rodano et de hoc est fama publica » (déposition du sire d'Aramon). Sur cette tentative d'invasion et l'intervention armée du roi de France destinée à empêcher la Provence d'échapper à l'influence française, on n'avait jusqu'ici que le témoignage du chroniqueur Mathieu de Paris (cf. Richard Sternfeld, *Karl von Anjou als Graf von Provenz*. Berlin, 1888, p. 22, note 1). Alors que Mathieu prétend que le roi d'Aragon s'est emparé d'Aix, notre texte, on le voit, dit qu'il n'est pas allé plus loin que le Rhône.

5. R. Michel, *op. cit.*, p. 160.

6. Id., p. 164.

7. Bourrilly, Busquet, *op. cit.*, chap. I, *passim*. Ces châteaux étaient des postes avancés de la maison de Saint-Gilles sur la frontière du comté de Provence. On sait que les comtes de

Digitized by Google

maître dans ces châteaux où les troubles de la guerre des Albigeois avaient affaibli l'autorité centrale[1]. A Beaucaire, par exemple, il a remplacé les consuls par des syndics, fait de la ville la résidence du sénéchal, gardé pour lui seul l'administration du pont. Ces progrès de l'autorité centrale se sont fait sentir aussi sur la féodalité des bords du fleuve, qui semble reliée au roi par un lien étroit. Andegau d'Uzès, de qui relève le pas de la Chèvre et le bac du Pont-Saint-Esprit, l'abbé de Saint-Gilles, le coseigneur d'Aramon parlent des droits de la couronne en serviteurs dévoués[2].

Néanmoins, c'était à la maison de Saint-Gilles que le roi devait la plus grosse part de sa puissance sur le Rhône. C'était si vrai qu'un ancien serviteur de Raymond VII, Rostan de Pujaut[3], capitaine du château de Beaucaire en 1226, conseilla implicitement au roi, dans son témoignage à l'enquêteur, d'imiter vis-à-vis de Charles d'Anjou la politique rhodanienne de Raymond VII. Il apprit au trésorier d'Évreux que la gabelle d'Albaron n'était pas la première qu'un comte de Provence eût tenté de lever sur le sel languedocien, qu'en 1226, six mois avant le siège d'Avignon, Raymond-Bérenger avait voulu gabeller le sel vendu à Beaucaire, mais qu'il dut s'associer dans ce but avec Raymond VII en lui cédant les deux tiers des revenus ; et pourquoi ? « Parce que le comte de Toulouse possédait à cette époque sur le Rhône des châteaux, des lieux forts et des territoires, ceux-là mêmes qu'aujourd'hui tenait le roi, en plus grand nombre que le comte de Provence[4] ». Ce récit d'un ancien capitaine toulousain suffisait à rappeler à qui l'aurait oubliée la filiation étroite qui, sur les bords du Rhône, rattachait le droit de la royauté capétienne à celui de la maison de Saint-Gilles. C'était contre des prétentions éventuelles du comte de Provence un excellent argument.

Mais Charles d'Anjou n'opposa pas à ces arguments juridiques des gens du roi de France d'argumentation contraire. Il savait sa cause mauvaise. L'histoire provençale apprend que cette gabelle d'Albaron n'était, de la part du comte, qu'un moyen désespéré de protéger contre la concurrence languedocienne le commerce saunier camarguais que l'institution de la gabelle rendait extrêmement profitable au trésor. Aux protestations de son frère et à celles de Philippe le Hardi, Charles n'opposa que la force d'inertie. Mais son successeur, dont les affaires politiques mauvaises exigeaient une bonne

Provence ayant été, au XII^e siècle, comtes de Barcelone et rois d'Aragon, le Rhône fut un des champs de bataille des deux maisons qui se disputaient la suprématie du Midi, Aragon et Saint-Gilles.

1. Bourrilly, Busquet, *op. cit.* C'est dans les villes des bords du Rhône que Raymond VII recueillit ses premiers partisans lorsqu'il revendiqua les domaines paternels contre Amaury de Montfort. Il dut payer ses alliances en concessions de juridictions et de droits.

2. JJ 267, fol. 41 v°, 47, 47 v° : « Quicquid ecclesia Sancti Egidii tenet in regno Francie totum tenet a domino rege », dit l'abbé Guillaume. Le sire d'Uzès et le sire d'Aramon citent chacun une anecdote (la destruction du bac de l'évêque de Viviers et celle du pont Saint-Bénezet), qui est en faveur des droits du roi et nettement restrictive des droits de l'Empire.

3. Gard, arr. Uzès, cant. Roquemaure.

4. « Castra, fortalicia, districtus », JJ 267, fol. 27.

Digitized by Google

entente avec les Capétiens, finira, comme nous le dirons plus loin, par accepter un compromis tout à l'avantage du Languedoc[1].

L'enquête royale au sujet de la gabelle d'Albaron démontre donc que vis-à-vis du comte de Provence l'héritage toulousain donnait sur le Rhône à la royauté une position assez forte pour qu'elle pût contraindre les Provençaux, non sans résistance, il est vrai, à respecter, au grand détriment de leur commerce et du trésor comtal, la liberté des bateaux sauniers venant des terres du Roi.

Lui avait-elle laissé une position analogue vis-à-vis d'Avignon et du Comtat? Non ; sur la rive opposée à celle d'Avignon, le roi dut faire œuvre créatrice. Ses efforts aboutirent, dans les premières années du XIVe siècle, à la construction en face de cet autre Tarascon d'un nouveau Beaucaire et à une reconnaissance officielle de sa juridiction sur les eaux du fleuve.

L'histoire de ces efforts est jusqu'ici restée mal connue. Sur les circonstances de la création par Philippe le Bel de Villeneuve-lès-Avignon, on était renseigné, mais le reste serait encore plongé dans l'ombre si les documents de l'affaire d'Albaron, un passage de l'enquête du trésorier d'Évreux et la convention de 1301 qui dénoua le conflit ne venaient encore apporter sur ce point la lumière.

Au moment de l'expédition de Louis VIII dans le Midi, en 1226, la ville d'Avignon, alors quasi indépendante, était maîtresse des deux rives du Rhône entre Roquemaure et le confluent de la Durance. Elle percevait, en effet, entièrement à son profit les revenus du fameux pont de pierre de vingt-deux arches que Jean Bénezet, depuis canonisé, avait construit sur le fleuve de 1177 à 1183[2]. Et, le comte de Toulouse lui ayant abandonné sur la rive droite la seigneurie du monastère de Saint-André, elle avait fait détruire en 1210 les fortifications du monastère, après avoir fait jurer individuellement aux habitants de Saint-André de ne pas contribuer à les reconstruire[3].

Bien à l'abri elle-même derrière de puissants remparts, on sait que, lorsque, au mois de juin 1226, Louis VIII lui demanda le passage du Rhône, elle le lui refusa, peut-être excitée par les partisans de Raymond VII, qui se trouvaient nombreux parmi ses habitants[4]. Pour pouvoir marcher sur Nîmes et Beaucaire, buts de son expédition, Louis VIII dut, après un terrible siège de deux mois, prendre Avignon d'assaut.

Quelques années après la défaite de Raymond VII et l'installation du

1. Cf. J. de Romefort, *La gabelle du sel des comtes de Provence*. Positions des thèses des élèves de l'École des chartes, 1929.

2. Pour l'histoire du pont Saint-Bénezet et l'étude archéologique des arches qui en subsistent, cf. *Congrès archéologique de France*, 76e session. Avignon, 1909, I, Guide du Congrès, par L.-H. Labande, p. 49.

3. Coulondres, *Louis VIII et les abbés de Saint-André* (*Mémoires de l'Académie du Gard*, 1876).

4. Sur les causes du siège et ses péripéties, cf. Ch. Petit-Dutaillis, *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII*. Paris, 1894.

Digitized by Google

roi de France en Languedoc, de 1234 à 1237, les Avignonnais se livrèrent à de gros travaux de réfection du pont Saint-Bénezet. De nombreuses arches étaient détruites ; celle qui portait la chapelle où les restes de saint Bénezet se trouvaient conservés était restée intacte ; on l'exhaussa, ainsi que les autres, et l'on coupa la nef de la chapelle par une voûte, dont les ogives présentent des caractères très marqués de cette époque.

Comment et depuis quand s'était produit cet effondrement presque total de l'œuvre merveilleuse de Jean Bénezet? Nul moyen de le savoir. Les historiens ont supposé qu'il datait du siège de 1226 et ils ont rendu responsables de cette catastrophe, les uns, le roi de France, les autres, les Avignonnais [1].

Un passage de l'enquête de 1263 [2] apporte la vérité sur ce fait resté jusqu'ici mystérieux : « Le roi Louis, d'heureuse mémoire, père du seigneur-roi aujourd'hui régnant, disent à l'enquêteur Raymond de Loubières, habitant de Beaucaire, et Bertrand de Luc, sire d'Aramon, fit détruire le pont d'Avignon jusqu'à l'église Saint-Bénezet. — Q. Pourquoi (seulement jusqu'à l'église)? — R. Parce qu'au delà de cette église le pont est de l'Empire ; en deçà, au contraire, il est du Royaume, et c'est pourquoi il ne le fit pas détruire au delà de l'église, en signe qu'il ne devait rien innover dans l'Empire, mais il le fit détruire en deçà, en signe que là il était seigneur et qu'en tant que seigneur il pouvait agir à sa volonté [3] ».

« Le roi Louis, père du roi aujourd'hui régnant, fit détruire le pont d'Avignon, jusqu'à l'église Saint-Bénezet » : Louis VIII étant mort le 8 novembre 1226, sur le chemin de Paris, sans avoir eu l'occasion de revenir à Avignon, cet événement doit être contemporain du siège. Et il convient d'y voir, d'abord, soit un acte de représailles envers les Avignonnais qui, en lui refusant le libre passage du même pont, avaient manqué compromettre le succès de la croisade, soit une mesure stratégique ayant pour but, par la ruine de l'unique pont du Rhône, de gêner un retour offensif sur les derrières de l'armée royale des partisans provençaux de Raymond VII.

Mais cette explication, désir de représailles, mesure de stratégie, ne rend compte que du fait de la destruction, elle ne dit pas pourquoi la partie du pont comprise au delà de la chapelle Saint-Bénezet [4] (bâtie sur la deuxième

1. Le chroniqueur anglais Roger de Wendover parle seul de la rupture d'un pont pendant le siège d'Avignon, sans qu'on puisse savoir si ce pont rompu dont il parle est le pont Saint-Bénezet ; cité par Petit-Dutaillis, *op. cit.*, p. 308, note 1.

2. JJ 267, fol. 45.

3. « Dicit eciam quod bone memorie rex Lodoycus, pater domini regis qui nunc est, fecit dirui pontem Avinionis usque prope ecclesiam Sancti Benedicti. Requisitus quare, dixit quod a dicta ecclesia ultra est pons de Imperio, citra vero est de Regno ; et idcirco non fecit dirui ultra ecclesiam Sancti Benedicti, in signum hujus quod nichil debebat innovare in Imperio, set extra ecclesiam fecit dirui, in signum quod ibi esset dominus et, tanquam dominus, ibi suam poterat facere voluntatem ».

4. Les textes avignonnais indiquent cette chapelle comme placée sous le vocable de saint Nicolas. Il s'est fait peut-être dans l'esprit des témoins une confusion due à ce fait que les reliques de saint Bénezet étaient conservées dans cette chapelle. Notons en tout cas cette différence. La chapelle existe encore ; elle a deux nefs superposées et deux absides. L'abside

Digitized by Google

arche à partir du rocher des Doms) échappa à la ruine. Comme nous l'apprennent Raymond de Loubières et Bertrand de Luc, dans le fait de la conservation de cette partie, la plus proche de la rive avignonnaise, se dévoila une intention politique.

« Au delà de cette église, c'est l'Empire. » Que la ville hérétique eût ses remparts démolis, ses fossés comblés et dût payer de lourdes amendes, cela ne devait pas émouvoir outre mesure l'empereur Frédéric II, alors en bonne entente avec le pape et le roi[1]. Mais il pouvait prendre ombrage de la destruction du pont Saint-Bénezet comme d'une violation de juridiction, car le Rhône était frontière d'Empire. En affectant de laisser intactes les arches du pont proches de la rive avignonnaise, le roi de France adoptait à cet égard une attitude qui, par sa fermeté, devait prévenir toute réclamation. C'était, en effet, signifier très intelligiblement à l'Empereur qu'il ne voulait rien changer à la constitution du royaume d'Arles (*nichil innovare in Imperio*) et qu'à l'issue de la croisade il n'exercerait de revendications que sur les domaines possédés par le comte hérétique dans les limites du Royaume, mais que, par exemple, dans ces domaines-là, il entendait avoir les mains libres (*ibi erat dominus et, tanquam dominus, ibi poterat facere suam voluntatem*).

Mais, à notre avis, la destruction du pont d'Avignon — telle que Louis VIII ordonna qu'on y procédât — ne servit pas uniquement à éclairer l'Empereur sur le véritable dessein des croisés. L'intention politique qui s'y dévoila était double. Le roi de France venait d'expérimenter le danger qu'il pouvait y avoir à laisser aux Avignonnais la maîtrise du pont. Sa destruction lui fut une occasion d'interrompre la possession des recteurs du pont.

Dans sa pensée, en dépossédant ainsi les recteurs du pont, il n'accomplissait pas un acte de violence. Non, il mettait en pratique un des principes du droit récemment remis en faveur par les juristes de Bologne. A-t-on remarqué, en effet, qu'en disant, dans le récit de Raymond de Loubières : « En deçà de la chapelle le pont est du Royaume, au delà de l'Empire », le roi appliquait le principe du droit romain sur le partage par moitié entre les riverains des fleuves frontières[2]? Il se peut que le mouvement d'idées créé par les juristes de Bologne ait influencé dès cette époque le conseil du roi de France, car par ce geste Louis VIII, digne des légistes du règne de Philippe le Bel, oppo-

inférieure et les murs des deux nefs sont du XII^e siècle. La voûte qui sépare les nefs a été construite au moment de la reconstruction du pont en 1234-1237 (Labande, *op. cit.* Congrès archéologique d'Avignon, 1909).

1. Petit-Dutaillis, *op. cit.*, p. 312 : « Frédéric par politique était alors l'ami du roi de France et l'ennemi des hérétiques ; il était de plus réduit à l'impuissance par les affaires de Lombardie ; pendant le siège d'Avignon, il se tint coi. »

2. A dire vrai, il s'appropria un peu plus de la moitié du fleuve. Au pont d'Avignon, le Rhône enserre de deux bras d'inégale importance l'île de la Barthelasse. Le bras majeur coule du côté de Villeneuve. Le roi a pris ce bras majeur, l'île de la Barthelasse et peut-être une ou deux arches sur le bras mineur, car l'arche qui portait la chapelle se trouvait au milieu du courant. Grosso-modo, c'était la moitié du Rhône ; la chapelle a servi de point de repère.

Digitized by Google

sait déjà en faveur de la royauté le droit romain à la coutume, la coutume étant en l'occurrence pour les Avignonnais.

Dans le texte de l'enquête de 1263, on peut trouver, disons-le en passant, des traces de l'influence exercée par ces mêmes théories romaines sur les contemporains de saint Louis. Sans doute, si à Beaucaire, à Fourques, à Saint-Gilles, le fleuve nous apparaît partagé par moitié entre la juridiction royale et la juridiction comtale, il se peut que ce soit là non pas une application du principe romain, mais plutôt un état de fait produit à la longue par le contact de deux influences inverses et d'égale force. Aucune ne pouvant l'emporter sur l'autre, elles ont régné de concert. Ce qui le prouverait, c'est qu'en amont de Beaucaire, où l'influence languedocienne a pu s'exercer librement — la rive provençale d'en face étant montagneuse et peu habitée[1] — la presque totalité du Rhône relevait du roi ou de ses vassaux. C'était là une grave entorse au principe, mais précisément — et ceci montre que la théorie romaine lui était connue — l'enquêteur note cette entorse, ainsi que toutes celles qu'il a pu remarquer comme les faits devant établir à fortiori le bon droit du roi. Et les témoins sont préoccupés par la règle romaine autant que l'enquêteur : sollicité de dire si l'île de l'Estel relève du royaume, l'un d'eux, un Beaucairois, dit qu'il ne le sait pas exactement, mais qu'il le croit cependant pour cette raison que l'île est plus proche de la rive royale que de l'autre[2]. A côté d'expressions comme « rive du droit et domaine du roi, ou du comte », ces témoins en emploient d'autres, plus compréhensives : « Rive du royaume », « rive d'Empire[2] ». Bref, s'il serait faux de dire qu'au XIII^e siècle le droit romain régissait les conflits sur le Rhône, du moins il paraît impossible de ne pas saisir dans ce texte une tendance à considérer plus que par le passé le lit du Rhône comme une frontière entre le Royaume et l'Empire. Cette tendance a été provoquée par les progrès de l'autorité royale. La naissance — à peine perceptible — dans ces esprits du XIII^e siècle de la conception moderne de la ligne idéale entre les juridictions est, en effet, le signe d'un recul féodal.

L'effondrement du pont, de cette œuvre si merveilleuse qu'on avait fait de Jean Bénezet un saint, produisit une profonde impression sur les bords du fleuve. Les témoignages de Raymond de Loubières et de Bertrand de Luc nous permettent de dire que beaucoup de gens avaient été alors au courant des motifs dont Louis VIII s'était autorisé pour détruire le pont[4]. Le principal était donc obtenu : le déploiement de l'autorité royale avait impressionné les habitants en faveur des droits du roi sur le Rhône. Mais, si

1. Massif dit « la Montagnette », entre Barbentane à l'ouest et Graveson à l'est.

2. JJ 267, fol. 39 v°.

3. Id., fol. 44 : « Castrum Volobrice cum suo toto tenemento situm est in quadam insula infra Rodanum nata que insula proximior est ripe Imperii quam ripe Regni. »

4. JJ 267, fol. 45 : « Requisitus qualiter scit, dixit quod a multis inhabitatoribus terre illius multociens hoc audivit ; » fol. 48 v° : « Dicit quod ita audivit multociens, fama referente in partibus illis. »

Digitized by Google

l'on voulait hâter le moment où les Avignonnais seraient contraints de reconnaître eux-mêmes la juridiction royale dans leurs eaux, il fallait sans tarder exploiter ce premier succès.

Louis VIII s'y employa à l'instant. En septembre, il traitait avec l'abbé de Saint-André. Profitant de la ruine des Avignonnais, l'abbé accorda au roi la faculté de relever les murailles que ceux-ci avaient démolies en 1210 et d'édifier sur la hauteur une forteresse qui surveillerait Avignon[1]. Les frais de construction de cette forteresse seraient supportés par les Avignonnais eux-mêmes[2]. Mais Louis VIII mourut peu de temps après et son fils Louis IX arrêta là les négociations. Philippe le Bel, comme on le sait, devait les reprendre plus tard.

Pourquoi Louis IX a-t-il laissé s'interrompre l'œuvre si bien commencée par son père? Si cette forteresse avait été bâtie à Saint-André, le roi, lorsque les Avignonnais reconstruisirent le pont, eût pu les obliger par intimidation à admettre, comme le comte de Provence l'avait fait pour le pont de Beaucaire, sa participation aux revenus et à la juridiction[3]. Tandis que, par cet abandon, tout le travail, comme nous le verrons, fut à recommencer pour Philippe le Bel.

La meilleure explication que l'on puisse donner de la conduite de saint Louis est que, pendant tout son règne, ce prince put légitimement croire qu'un jour prochain Avignon ferait partie du domaine royal et, par conséquent, qu'il était vain de s'inquiéter des dangers que pouvait faire courir à la liberté des sujets du roi l'existence, en face des remparts d'Avignon, d'une rive désarmée.

Le traité de Meaux, qui, trois ans après la mort de Louis VIII, régla la question albigeoise, stipulait, en effet, qu'au cas où Raymond VII de Toulouse n'aurait pas d'héritier mâle, il laisserait ses fiefs, et parmi ceux-ci Avignon et le Comtat, à sa fille, qui épouserait un frère du roi et, au cas où Jeanne de Toulouse et son époux n'auraient pas non plus d'héritier mâle, les derniers domaines de la maison de Toulouse reviendraient à la couronne.

Or, on fut rapidement en état de prophétiser cette future dévolution à la couronne. Raymond VII n'eut pas d'héritier mâle, il mourut en 1249. Sa fille épousa Alphonse de Poitiers et de ce mariage ne naquit pas de fils. Il faut

1. A. Coulondres, *Louis VIII et les abbés de Saint-André* (*Mémoires de l'Académie du Gard*, 1876-1877, p. 335 et suiv.).

2. Petit-Dutaillis, *op. cit.*, p. 311.

3. D'autant plus qu'Avignon resta en son pouvoir jusqu'en 1234. Ses agents le gardèrent, ainsi que le marquisat de Provence, au nom du Saint-Siège (Petit-Dutaillis, *op. cit.*, p. 311). Il est à remarquer que c'est à partir de cette date de 1234 que les Avignonnais commencèrent à reconstruire le pont Saint-Bénezet. Ce rapprochement chronologique est un argument de plus en faveur de notre thèse : la destruction du pont n'a pas été seulement un acte de guerre commandé par des besoins passagers, mais un geste qui, dans l'esprit du roi de France, avait une grande portée politique et, tant que le roi commanda en Avignon, les Avignonnais ne furent pas autorisés à en effacer l'effet.

Digitized by Google

remarquer aussi que dès 1249 le roi de France se trouvait sur la rive de Saint-André voisiner avec ses deux frères. Alphonse, par héritage de Raymond VII, et Charles d'Anjou, par héritage de Raymond-Bérenger, étant seigneurs indivis d'Avignon, le danger que courait en 1226 la rive royale en face d'une ville hostile semblait, maintenant que cette ville avait de tels seigneurs, bien atténué.

Cinq ans après la mort de saint Louis, les prévisions se réalisèrent et la mort simultanée d'Alphonse et de Jeanne mit Philippe III en possession du restant de l'héritage toulousain. En ce qui concernait Avignon et le Comtat, Philippe fit don du Comtat au pape, mais garda Avignon, dont il devint, avec Charles d'Anjou, seigneur en indivis. A quoi auraient servi les précautions qu'aurait pu prendre saint Louis?

La succession d'Alphonse de Poitiers venait donc compléter ce domaine fluvial, dont l'enquête de 1263 révèle l'étendue, et ajouter à la couronne de villes et de châteaux que le roi possédait sur les rives du Rhône, Roquemaure, Beaucaire, Aramon, Fourques, Saint-Gilles, Aiguesmortes, un merveilleux fleuron.

Mais cette heureuse acquisition fut vite caduque. Quinze ans après, le roi était ramené non pas seulement aux positions de 1275, mais encore à celles de juin 1226. Dans le but de liquider la question de la croisade aragonaise, où son père avait trouvé la mort après l'insuccès, Philippe le Bel consentait à abandonner au roi de Sicile et comte de Provence Charles II ses droits en indivis sur Avignon, à condition que la fille de Charles II, Marguerite, épousât son frère Charles de Valois et lui apportât en dot les comtés d'Anjou et du Maine (traité de Tarascon, 1291).

Ainsi donc, les remparts d'Avignon, le pont Saint-Bénezet reconstruit et, par conséquent, la maîtrise entière du Rhône entre les Issarts et Roquemaure appartiendraient désormais au seul roi de Sicile. A quoi pouvaient bien servir au roi de France les fortifications de Beaucaire, si, à quatre lieues en amont, le souverain qui régnait à Tarascon pouvait, sans qu'on lui résistât, envahir la sénéchaussée ou même seulement molester les marchands languedociens sur le fleuve? Il fallait que Philippe le Bel, comme Louis VIII, disputât aux Provençaux la juridiction du pont et fît de Saint-André un fort avancé de la sénéchaussée.

Un an à peine après la signature du traité de Tarascon, il travaillait déjà dans ce sens. Le 11 juillet 1292 fut enfin conclu le traité de pariage que Louis VIII avait amorcé soixante-dix ans auparavant. Ce fut l'origine de Villeneuve-lès-Avignon. Le roi reçut l'autorisation de transformer le monastère en lieu fort et de bâtir dans le vieux port du Rhône une tour devant servir de poste avancé. Il ne trouva pas de meilleur emplacement que la tête du pont d'Avignon, sur la rive royale et, malgré de véhémentes protestations des Avignonnais et du roi de Sicile, qui assuraient que cette tour se construisait sur leur territoire et porterait atteinte au libre exercice de leurs

Digitized by Google

droits sur le fleuve, les travaux furent poursuivis activement et terminés dans les premières années du XIVe siècle[1].

A cette même époque, le dénouement de l'affaire de la gabelle d'Albaron venait consacrer les résultats de l'enquête royale de 1263. Par une convention de décembre 1301[2], le sel des salines du roi de France à Peccais, près d'Aiguesmortes, et le sel des salines du roi de Sicile en Camargue étaient désormais seuls autorisés à alimenter le commerce des « hauts pays » (la vallée du Rhône depuis le confluent de la Durance jusqu'à Lyon). Le commerce du sel de Peccais s'opérerait dans des conditions égales de prix, de mesure et de quantité à celles du commerce du sel provençal, mais il était stipulé que chaque souverain garderait sur ce commerce des hauts pays ses propres péages et connaîtrait des délits s'y rapportant dans les limites de sa juridiction. Cette clause contenait le désaveu de la gabelle d'Albaron : sur le Rhône il y avait donc plusieurs maîtres.

Mais le roi de Sicile allait plus loin encore dans son recul : par une concession vraiment extraordinaire il accordait au roi de France, dans cette même convention, de connaître avec lui des délits commis dans les eaux d'Avignon[3] ! Philippe le Bel réalisait donc pleinement les intentions de Louis VIII ; la construction du fort Saint-André permettait aux gens de la rive du Royaume de surveiller les Avignonnais, et le comte de Provence, en reconnaissant dans certains cas un droit de juridiction sur le fleuve aux officiers royaux de Villeneuve, ouvrait lui-même la voie aux usurpations que ces officiers devaient commettre durant les siècles suivants[4].

Les rois du XIIIe siècle avaient donc effacé dans leur domaine fluvial les traces de l'anarchie albigeoise ; ils avaient achevé l'œuvre de la maison de Saint-Gilles en obligeant les villes et les seigneurs de la rive provençale à partager sans restriction avec la rive languedocienne la souveraineté du Rhône, riche domaine et grande voie de commerce en même temps que fleuve frontière. A la fin du règne de Philippe le Bel, d'Aiguesmortes à Pont-Saint-Esprit un navire pouvait sans interruption naviguer dans des eaux royales.

On sait que la première moitié du XIVe siècle vit l'expansion française dans le bassin du Rhône grandir avec rapidité. En 1305, l'évêque de Viviers se reconnut vassal de la couronne. En 1307, il céda au roi, à titre de pariage,

1. Duhamel, *La tour de Philippe le Bel à Villeneuve-lès-Avignon* (*Bull. archéol. de Vaucluse*, 1879), Pièces justif. — Maurice Falque, *Le procès du Rhône et les contestations au sujet de la propriété d'Avignon*. Avignon, 1908, p. 19 et suiv.

2. Arch. des Bouches-du-Rhône, B 410, original.

3. Id. : « Si vero delictum commissum fuerit in flumine Rodani quatenus jurisdictio et terra domini regis Karoli protenditur *versus dictas partes superiores*, pena et incursus ex ea inter dictos dominos equaliter dividantur ». Cette terre du roi Charles située « du côté des hauts pays », c'est le territoire d'Avignon, qui ne fait pas partie du comté de Provence.

4. Ces usurpations, qui débutèrent sous Charles IV le Bel, en 1324, devaient donner naissance au célèbre procès du Rhône entre la papauté et les rois de France, dont l'issue fut l'attribution au roi, par un arrêt du conseil, en 1724, de l'entière souveraineté du Rhône (cf. Maurice Falque, *Le procès du Rhône*, *op. cit.*).

Digitized by Google

la moitié de ses droits directs sur le Vivarais et la même année le Lyonnais entrait dans le domaine royal. En 1316, le comte de Valentinois et de Diois prêta hommage à la couronne. En 1343, enfin, le dauphin de Viennois léguait le Dauphiné au fils aîné du roi.

La ligne du Rhône était non seulement atteinte dans toute sa longueur, mais même largement dépassée. Le Venaissin et le comté de Provence se trouvèrent encadrés à l'ouest et à l'est par des terres françaises. Le premier, appartenant au pape, devait rester pour cette raison jusqu'en 1791 une enclave dans le Royaume. Il en fut de même d'Avignon, que la reine Jeanne de Naples vendit en 1348 à Clément VI. Mais l'annexion du comté de Provence à la France devint dès cette époque une affaire de temps et de chance, car, précisément au moment où le legs du Dauphiné rendait caduque toute chance d'accroissement vers le nord de l'État provençal, mourait, après un règne passé en vains efforts pour reconquérir la Sicile, le dernier des grands Angevins, le roi Robert. Tout de suite après lui commença la décadence. Ses successeurs, ballottés par les troubles de la guerre de Cent ans, chassés définitivement de l'Italie, devaient au XV^e^ siècle entrer dans l'orbite de la France[1].

La politique défensive pratiquée sur le Rhône par les rois de France du XIII^e^ siècle fut donc très vite périmée. Vis-à-vis de la reine Jeanne ou du roi René[2], vis-à-vis des sujets du pape[3], les gens du roi passèrent à une offensive arrogante. C'est ce qui explique que les inquiétudes et les précautions exprimées par un geste comme la destruction du pont Saint-Bénezet et l'enquête de 1263 soient tombées dans l'oubli le plus complet.

Il n'était pas sans intérêt de les en faire sortir. Les efforts faits par Louis VIII, saint Louis et Philippe le Bel pour disputer la maîtrise de la grande artère du sud-est à l'Avignon de la croisade et à la Provence des grands Angevins sont une chose de plus à l'honneur de ces artisans de la nation française. En outre, le rôle de l'histoire est d'expliquer : et comment pourrions-nous comprendre, sans ces documents que nous avons cités, l'existence sur les bords du fleuve de Pont-Saint-Esprit à la mer d'un si prodigieux appareil de défense, à peine ruiné aujourd'hui? La formidable porte du fort Saint-André, la tour qui a gardé le nom de Philippe le Bel, le pont aux arches détruites, tous ces remparts et ces donjons, Roquemaure, Beaucaire, Aramon, et, enfin, ces ruines solitaires de la Camargue, Albaron et la Motte[4], sont les témoins d'un temps où l'avenir réservé à la nation française dans le bassin du Rhône était encore imprévisible.

Jacques DE ROMEFORT.

1. Cf. Bourrilly, Busquet, *La Provence au Moyen Age.*

2. La Provence dut en 1398 reconnaître la souveraineté du roi sur le Rhône (Falque, *op. cit.*, p. 67).

3. Ruptures de pont, guerres aux marchands dans les eaux avignonnaises et, pour comble, *donation* du pont *en toutes ses parties* par Charles V au pape en 1368 (Id., p. 30).

4. « Pas de rocher au bord du Rhône qui n'ait sa tour massive et rectangulaire jaunie par le soleil », dit Vidal de La Blache dans son *Tableau de la géographie de la France* (E. Lavisse, *Histoire de France*, t. I, 1^re^ partie, p. 348).

Digitized by Google

REMARQUES
SUR
LA MÉTHODE EN HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

I

L'histoire économique et sociale n'est pratiquée que depuis assez peu de temps ; l'attention des historiens se portait presque exclusivement sur l'histoire politique, militaire, diplomatique. M. Ch. Seignobos a nettement discerné les raisons pour lesquelles l'histoire des faits économiques a commencé à s'édifier bien après l'histoire des autres manifestations de l'activité humaine[1]. C'est que ces faits ne sont rappelés que dans la mesure où l'on en avait besoin pour un but pratique déterminé ; quand on n'a plus besoin des documents d'ordre économique, on les jette au rebut ; ils ont donc plus de chance de se perdre que les autres. Encombrants, sans valeur littéraire, on ne les publie que dans un but purement scientifique. Nous ajouterons que la plupart de ces documents ne sauraient être publiés ; ils valent surtout par leur masse. Étudie-t-on, par exemple, le régime agraire des temps modernes : il faut compulser des milliers d' « aveux », des baux de ferme, de nombreux terriers, consulter de copieuses archives notariales. Les papiers des firmes industrielles et commerciales (comptes, correspondances, etc.), si précieux pour l'histoire de l'industrie et du commerce, ne valent aussi que par leur masse, et l'on ne saurait songer à les publier. Les historiens sont donc obligés de consulter sur place tous ces documents.

Toutefois, dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, on a commencé à se rendre compte de l'intérêt que pouvait présenter l'histoire économique. C'est que l'on assistait à un épanouissement extraordinaire de la vie économique, suscité par le triomphe du capitalisme ; puis la doctrine du matérialisme historique, si fortement formulée par Karl Marx, mettait en relief la valeur des faits économiques ; ce ne sont pas seulement les socialistes qui sont tentés par l'interprétation économique de l'histoire ; de nombreux historiens, sans préoccupation de parti, sont séduits par cette conception, vraiment féconde, en dépit de ses exagérations[2]. Les économistes eux-mêmes, qui ne s'en

1. Ch. Seignobos, *La méthode historique appliquée aux sciences sociales*. Paris, 1901, p. 67 et suiv.

2. Voy. Henri Sée, *Matérialisme historique et interprétation économique de l'histoire*. Paris, 1927. — L'éminent économiste américain Edwin Seligman, dans son *Economic Interpretation*

Digitized by Google

tiennent plus au pur dogmatisme, reconnaissent le grand intérêt que présente l'histoire économique pour l'étude de l'économie politique.

Pour la première fois, dans certains pays, et notamment en Allemagne, l'on a créé des chaires spéciales d'histoire économique. Cette spécialisation, quoi qu'on ait dit, a été bienfaisante ; c'est grâce à elle que l'Allemagne, sur ce domaine, a marqué une forte avance, sous la direction des Schmoller, des Knapp, des Wittich, des Lamprecht, etc. Depuis, des chaires spéciales d'histoire économique ont été créées en Angleterre et aux États-Unis ; elles ont déterminé, en ces pays, un progrès très remarquable de l'histoire économique. La France, à cet égard, a marqué le pas : aujourd'hui même, on ne compte que deux chaires spéciales à Paris et une en province ; voilà encore un des traits de la parcimonie de nos pouvoirs publics, qui trop souvent considèrent la science comme un luxe presque superflu. Aussi l'histoire économique et sociale a-t-elle été cultivée plus tardivement en France qu'en Allemagne, en Angleterre ou même en Russie. Pendant longtemps, on n'a pu citer qu'une œuvre considérable, l'*Histoire des classes ouvrières*, d'Émile Levasseur, dont la première édition a paru en 1867. Depuis trente ans, il est vrai, nous avons regagné en partie le temps perdu ; grâce à l'action ou à l'exemple de savants comme Fustel de Coulanges, Levasseur, Achille Luchaire, etc., de remarquables monographies et quelques synthèses particlles ont vu le jour[1], et, malgré les difficultés de l'après-guerre, l'école française tient maintenant un rang des plus honorables.

On a parfois soutenu d'ailleurs — et en particulier M. Henri Hauser — que cette absence de spécialisation avait plus d'avantages que d'inconvénients : elle empêche les historiens économistes de se cantonner trop étroitement dans leur domaine, et ceux-ci voient mieux le lien qui existe entre l'histoire économique et l'histoire générale. Il y a une part de vérité dans cette opinion ; cependant, un stage d'histoire générale ne suffirait-il pas pour nos spécialistes? Que de temps perdu à s'assimiler tant de questions d'histoire diplomatique, dont le détail n'a vraiment que peu d'intérêt pour nous ! Est-il interdit à des spécialistes d'être intelligents, d'avoir le sens du général? Aujourd'hui que M. Hauser est professeur d'histoire économique en Sorbonne, fait-il moins de bonne besogne que lorsqu'il lui fallait discourir *de omni re scibili*[2]? D'autre part, il n'est peut-être pas sans danger d'accoler trop étroitement l'histoire économique à la science économique, comme cela semble être le cas aux États-Unis, où les historiens économistes sont attachés à l'*Economic department* ou à l'*Economic Service*.

of History (1902), attribue aux faits économiques une importance prépondérante et reconnaît la valeur de la doctrine marxiste.

1. Cf. S. N. B. Gras, *The rise and development of economic history* (*Economic history Review*, t. I, 1926).

2. Ce qui prouve encore l'intérêt croissant que l'on prend à l'histoire économique, c'est que, depuis deux ou trois ans, on a vu se fonder trois revues consacrées à cette spécialité : l'*Economic History Review*, à Oxford ; le *Journal of Economic and Business History*, à Boston ; les *Annales d'histoire économique et sociale*, à Strasbourg.

Digitized by Google

Si la spécialisation est nécessaire, il ne faut pas oublier cependant que c'est par un pur effort d'abstraction que nous distinguons les phénomènes économiques et sociaux des autres phénomènes historiques. Cette vérité ne doit jamais être perdue de vue, quand on considère la méthode à employer en histoire économique.

II

Veut-on se rendre compte avec netteté de cette méthode? Il importe de distinguer les monographies et les travaux synthétiques, partiels ou généraux.

En ce qui concerne les monographies, la méthode varie assez sensiblement, suivant les questions que l'on étudie, les époques, les pays. Pour l'histoire économique comme pour les sciences sociales, il est indispensable de dresser des questionnaires[1]. Ceux-ci dépendent, en grande partie, des phénomènes actuels, que nous pouvons observer directement, et sans lesquels nous aurions du mal à nous rendre compte des faits passés. Ce sont les circonstances du présent qui sans cesse posent à l'historien de nouvelles questions. C'est la remarquable expansion de l'activité commerciale et industrielle de l'époque contemporaine qui a le plus contribué à attirer l'attention des historiens sur l'évolution du commerce et de l'industrie. Le triomphe du capitalisme les a incités à en rechercher les origines. Les troubles monétaires, qui ont assailli l'Europe à la suite de la guerre mondiale, nous ont poussés à étudier dans le passé des crises analogues. L'économie politique, qui se préoccupe surtout des phénomènes présents, est donc bien une science auxiliaire de l'histoire économique.

Les études que nous entreprenons dépendent aussi et surtout des documents que nous avons à notre disposition, et dont la nature varie grandement suivant les époques.

S'occupe-t-on de la vie économique primitive? L'absence à peu près complète de documents est un obstacle presque invincible. On s'appuie sur les données récentes de l'ethnographie ; or, on est exposé à prendre pour des populations primitives des peuples simplement arriérés, de considérer comme primitifs des usages qui, en réalité, ne le sont pas[2]. La préhistoire économique, qui ne nous révèle guère que des instruments et certains usages, semble assez décevante.

Aborde-t-on l'antiquité, même l'histoire de la Grèce et de Rome? La documentation est vraiment insuffisante : des textes de lois, des inscriptions, des allusions chez des orateurs, dans des œuvres littéraires, etc., voilà des sources qui laissent singulièrement à désirer ; pour s'en convaincre, il suffit

1. Voy. Ch. Seignobos, *op. cit.*

2. Voy. la critique pénétrante que fait Olivier Leroy de *Die Entstehung der Volkswirtschaft*, de Karl Bücher (*Essai d'introduction critique à l'étude de l'économie primitive.* Paris, 1925).

Digitized by Google

d'examiner les œuvres de bons historiens économistes, comme P. Guiraud[1], Francotte, J. Toutain[2]. Pour étudier la propriété en Grèce au VIe siècle av. J.-C., Guiraud utilise parfois des documents postérieurs de plusieurs siècles. En ce qui concerne le Moyen Age et surtout le Pré-Moyen Age, nous ne sommes aussi qu'assez mal lotis : nous ne pouvons guère disposer que de textes de lois, de capitulaires et ordonnances de souverains, de chartes émanant de seigneuries ecclésiastiques. On s'explique alors que, pour cette période, on ne puisse guère examiner que l'aspect *juridique* de l'histoire économique et qu'on en ait d'abord négligé les autres aspects[3]. Pour les derniers siècles du Moyen Age, on est plus favorisé : on commence à avoir des terriers, des baux de ferme, des documents judiciaires, quelques papiers ou comptes de firmes commerciales, — ceux-ci provenant surtout de l'Italie.

Mais voici les temps modernes ; alors, les sources d'information se multiplient. En ce qui concerne le régime agraire de la France, dans les dépôts d'archives départementales, les terriers, les aveux, les papiers et comptes seigneuriaux abondent. L'histoire du commerce et de l'industrie trouve à son service les papiers des intendances, les fonds des Chambres de commerce, des papiers de firmes commerciales (comptes, correspondances, copies de lettres), les fonds diplomatiques et consulaires, beaucoup aussi d'ouvrages et brochures de circonstance. Pour tout le domaine de l'histoire économique et sociale, les archives notariales et aussi les rôles d'impôts présentent des données extrêmement précieuses. On peut dire qu'à mesure que l'on approche de l'époque contemporaine il est possible d'étudier l'histoire économique et sociale d'une façon de plus en plus concrète.

Toutefois, avant le XIXe siècle surtout, ce qui laisse encore à désirer, c'est la connaissance *quantitative*, si importante quand il s'agit de phénomènes économiques. Nous ne disposons guère de véritables documents statistiques permettant des mesures précises, des dénombrements, qui seuls ont une réelle valeur scientifique[4]. Qu'il s'agisse du chiffre de la population, de la production industrielle, de l'activité commerciale, des salaires, nous devons le plus souvent nous contenter d'évaluations, tout approximatives, ou même d'échantillonnages, dont il faut grandement se défier et qui rendent très difficiles les généralisations[5]. Comme le dit si justement M. Ch. Seignobos[6], « l'histoire sociale est celle qui aurait le plus besoin de données d'en-

1. Voy. notamment l'*Étude sur la propriété foncière en Grèce ; La main-d'œuvre industrielle en Grèce*. Paris, 1900.

2. Voy. son *Économie antique*. Paris, 1927 (coll. « Évolution de l'Humanité »).

3. Comme le remarque avec raison A. Dopsch, *Zur Methodologie der Wirtschaftsgeschichte* (*Festschrift für W. Goetz*. Leipzig, 1927).

4. Voy. les excellentes remarques de Ch. Seignobos, *op. cit.*, p. 197 et suiv.

5. Voy. notre article *Peut-on évaluer la population de l'ancienne France?* (*Revue d'économie politique*, année 1924).

6. *Op. cit.*, p. 209.

Digitized by Google

semble, et c'est celle qui est le plus exposée à se les procurer par un procédé défectueux ».

Ainsi, même lorsque nous possédons des documents abondants (et on n'a encore dépouillé qu'une infime partie de ceux qui se sont conservés), il importe de les interpréter avec une extrême prudence.

III

Dans les monographies — et il en est de toutes tailles — c'est la *description* qui tient la première place ; mais on doit se préoccuper aussi de l'*explication*, qui en histoire joue un rôle plus important encore que dans n'importe quelle science[1]. Pour le travail de synthèse, l'explication passe au premier rang. Aussi faut-il faire un large usage de la méthode comparative, appliquée soit entre les divers pays d'une même époque, soit entre l'état économique de deux époques différentes[2].

La méthode comparative sera particulièrement précieuse pour déterminer l'évolution des phénomènes économiques. Celle-ci est souvent difficile à saisir, soit que les transformations soient lentes et continues, soit que l'on aperçoive des transformations dont ni les antécédents, ni les causes n'apparaissent clairement[3]. Combien de mouvements importants ont pu se produire, et dont, faute de documents, il ne subsiste aucune trace !

Rien de varié comme les diverses sortes de synthèses en matière d'histoire économique et sociale. On peut envisager :

1° L'histoire des diverses manifestations économiques (agriculture, commerce, industrie, crédit), soit dans une région déterminée, soit dans divers pays, et, en ce dernier cas, c'est la méthode comparative qui entre en jeu[4].

2° On peut prendre pour objet de son travail une région, un État déterminés. C'est là un bon cadre d'études, car les phénomènes économiques de diverses espèces (agriculture, commerce, industrie, etc.) réagissent les uns sur les autres[5]. Comme le dit M. Ch. Seignobos, « il vaut mieux construire d'abord un tableau général de tous les phénomènes, liés entre eux dans un pays donné et rapprocher ensuite ces ensembles, que d'étudier une seule espèce de phénomènes détachée de l'ensemble dans tous les pays du monde ». Ce dernier procédé peut, d'ailleurs, donner des résultats intéressants, mais il est plus encore du domaine de la sociologie que de l'histoire[6]. — En fait,

1. Voy. H. Sée, *Science et philosophie de l'histoire*. Paris, 1928, p. 115 et suiv.
2. *Ibid.*, p. 157 et suiv.
3. Voy. Ch. Seignobos, *op. cit.*, p. 226 et suiv.
4. Voy., par exemple, H. Sée, *Esquisse d'une histoire du régime agraire en Europe aux XVIII^e et XIX^e siècles*. Paris, 1921.
5. Voy. Ch. Seignobos, *op. cit.*, p. 190 et suiv.
6. Voy. Fr. Simiand, *Méthode historique et science sociale* (*Revue de synthèse historique*, t. VI, 1903, p. 1 et suiv., 129 et suiv.) ; Ch. Seignobos, *Rapports de la sociologie avec l'histoire* (*Revue universitaire*, 15 janvier 1904).

Digitized by Google

c'est surtout du cadre géographique que l'on se sert actuellement pour le travail de synthèse ; c'est celui, par exemple, qu'emploie le *Handbuch der Wirtschaftsgeschichte*, dirigé par M. Georg Brodnitz, et qui comprend déjà plusieurs volumes[1]. On peut encore citer l'*Introduction to the Economic History*, d'E. Lipson, qui est relative à l'histoire de l'Angleterre, et dont le premier volume seul a paru ; l'*Histoire économique de la Pologne avant les partages*, de J. Rutkowski (Paris, 1927).

3° En ces dernières années, on a même tenté des synthèses plus générales, soit relatives à toute une grande période de l'histoire, soit même à l'histoire économique dans tout son ensemble. Dans la première catégorie, on peut ranger l'*Économie antique*, de J. Toutain[2] ; l'*Allgemeine Wirtschaftsgeschichte des Mittelalters und der Neuzeit*, de Josef Kulischer[3] ; l'*Economic History of Europe to the End of the Middle Ages*, de Melvin M. Knight[4] ; l'*Allgemeine Wirtschaftsgeschcihte des Mittelalters*, de R. Kötzschke[5]. Les ouvrages de J. Kulischer et de Knight n'ont pas de chapitres séparés pour les divers pays ; ils étudient l'évolution des phénomènes historiques dans leur ensemble, et c'est le cas surtout de M. Knight ; au contraire, Kötzschke distingue davantage les diverses régions, les divers États de l'Europe.

Des exemples de synthèses encore plus larges nous sont donnés par la *Wirtschaftsgeschichte* de Max Weber, publiée en 1923, et par la *Wirtschafts- und Sozialgeschichte* de Carl Brinkmann (Munich et Berlin, 1927)[6]. Le volume de Max Weber, du reste, est encore plus l'œuvre d'un sociologue que d'un historien, car il ne tient qu'un compte assez faible de la chronologie et ne marque pas, pour chaque période, l'action et la réaction des divers phénomènes économiques. Carl Brinkmann, au contraire, envisage les choses surtout en historien.

IV

La classification des phénomènes économiques et sociaux présente de réelles difficultés. M. Ch. Seignobos[7] distingue : un premier groupe relatif à la production, qu'il subdivise en production directe et en industrie, la production directe comprenant quatre procédés : chasse et pêche ; élevage ; culture ; extraction des matériaux bruts. Un second groupe comprendrait le transfert, se subdivisant lui-même en transports et en commerce. Enfin, le troisième groupe concerne la répartition.

1. Plusieurs volumes de cette collection ont déjà paru : *Angleterre*, par G. Brodnitz ; *Russie*, t. I, par J. Kulischer ; *Hollande*, par E. Baasch.
2. Paris, 1927 (coll. « Évolution de l'Humanité »).
3. Munich et Berlin, 1928 et 1929, 2 vol. in-8°.
4. Boston, 1926.
5. Dans la collection G. Brodnitz. Iéna, 1924.
6. Voy. aussi le très intéressant volume de S. N. B. Gras, *Introduction to economic history*. New-York, 1922.
7. *Op. cit.*, p. 192 et suiv.

Digitized by Google

Cette classification, dans le détail, nous semble un peu arbitraire. Pourquoi, par exemple, distinguer l'élevage et la culture? Pourquoi ne pas ranger les mines dans l'industrie? N'oublions pas non plus qu'il y a des liens si étroits entre le commerce et l'industrie qu'il est pratiquement très difficile d'exposer séparément les deux genres de phénomènes[1]. L'appropriation ne peut que difficilement être envisagée à part des autres phénomènes ; l'étude de la propriété foncière, par exemple, rentre forcément dans celle du régime agraire en général. Il faut bien le reconnaître, toute classification est arbitraire, et il ne faut pas s'en préoccuper outre mesure.

Remarquons aussi qu'il y a grand avantage à ne pas séparer l'histoire sociale de l'histoire économique. La répercussion sociale des phénomènes économiques ne saurait faire aucun doute, et, d'autre part, le régime de la propriété foncière — fait social et même juridique — exerce une grande action sur la production agricole elle-même[2]. Ne séparons pas des choses qui ont entre elles une relation si étroite.

V

Une question encore plus délicate se pose : c'est celle des relations de l'histoire économique et sociale avec les autres histoires, avec l'histoire générale.

Même si l'on est un tenant du matérialisme historique ou de l'interprétation économique de l'histoire, il est bien évident que l'on ne saurait négliger ces relations ; même si la *superstructure* (*oberbau*) dépendait étroitement de l'*infrastructure* (*unterbau*), il importerait d'étudier cette superstructure pour marquer le lien qu'elle peut avoir avec l'infrastructure. M. Ch. Seignobos, qui a consacré à cette question d'excellentes pages[3], montre que les faits démographiques (anthropogéographie, anthropologie) constituent des conditions d'existence, mais non de direction : la situation géographique de l'Angleterre la prédisposait à être une grande puissance maritime, mais, en fait, elle ne l'est devenue que tardivement. Sans aucun doute, les phénomènes économiques ont agi, souvent fortement, sur les autres phénomènes historiques, mais c'est le *quantum* qu'il est difficile de déterminer[4]. M. Seignobos dit encore très justement : « Le procédé empirique sera de comparer différentes évolutions dans la vie économique connues historiquement pour voir si elles ont été suivies constamment d'évolutions dans certaines autres activités ». Travail de comparaison, qui d'ailleurs est singulièrement malaisé. Mais, en tout cas, il y a une action certaine des faits économiques sur

1. Voy., par exemple, H. Sée, *L'évolution commerciale et industrielle de la France sous l'ancien régime.* Paris, 1925.

2. Voy. notre *Esquisse d'une histoire du régime agraire.*

3. *Op. cit.*, p. 269 et suiv.

4. Voy. H. Sée, *Matérialisme historique et interprétation économique de l'histoire*, 1927.

Digitized by Google

tout le cours de l'histoire, et celui-ci serait infiniment moins intelligible si on négligeait ces faits.

D'autre part, les autres manifestations de l'activité humaine agissent aussi sur les transformations économiques ; tel est le cas surtout des institutions politiques et juridiques, des guerres et conventions internationales, des révolutions. Comment, par exemple, comprendre l'évolution économique de la France, dans la première moitié du XIX^e siècle, si l'on ignore l'histoire de la Révolution? Un fait significatif encore, c'est le rôle économique attribué par certains historiens ou sociologues (les Max Weber, les Sombart, les Troeltsch) à la mentalité religieuse ou à la mentalité de classe (*Geist*)[1]. Conception excessive, réaction trop violente contre la doctrine du matérialisme historique, mais qui cependant contient une certaine part de vérité.

La conséquence pratique de ces liens très étroits qui existent entre l'histoire économique et sociale, d'une part, et l'histoire générale ou *commune*, de l'autre, c'est que, dans les exposés synthétiques d'histoire économique, il convient de suivre, autant que possible, l'ordre chronologique. Pas d'une façon étroite, sans doute, car les cadres de l'une et de l'autre diffèrent ; mais jamais il ne faut perdre de vue les autres phénomènes, dont les faits économiques ne sont séparés que par un effort d'abstraction. Dans les sciences de la nature, cette abstraction est beaucoup plus légitime que quand il s'agit de faits émanant d'individus ou de groupes humains. Il faut, autant que possible, se représenter ces faits d'une façon concrète.

VI

L'histoire économique et sociale a aussi des liens, des relations, plus ou moins étroites, avec d'autres disciplines. Suivant la remarque de M. Seignobos[2], « le tableau des faits économiques a besoin pour se construire de plus de connaissances auxiliaires et d'une plus grande précision de connaissances que la plupart des autres études historiques ». M. A. Dopsch[3] pense aussi que l'histoire économique ne peut se passer de l'aide de disciplines voisines : géographie, préhistoire, linguistique, sociologie, ethnographie comparée.

Cet auteur songe surtout à l'histoire du Moyen Age, dont il s'est occupé spécialement. Mais, en tout cas, pour toutes les périodes de l'histoire, l'historien-économiste doit avoir au moins des connaissances géographiques générales ; il a grand profit à tirer notamment des travaux de géographie humaine, qui eux-mêmes empruntent tant d'éléments à l'histoire[4]. Plus

1. Voy. H. Sée, *Dans quelle mesure Puritains et Juifs ont-ils contribué aux progrès du capitalisme?* (*Revue historique*, t. CLV, 1927 ; reproduit dans *Science et philosophie de l'histoire*, p. 297 et suiv.).

2. *Op. cit.*, p. 196-197.

3. *Zur Methodologie der Wirtschaftsgeschichte* (*Festschrift für W. Goetz*, 1927).

4. Voy. Lucien Febvre, *La terre et l'évolution humaine*. Paris, 1922 (coll. « Évolution de l'Humanité »).

Digitized by Google

importante encore nous apparaît l'économie politique ; en bien des cas, elle propose, en quelque sorte, à l'histoire toute une série de questions à étudier qui contribuent à éclairer le passé, tout en recevant, de son côté, des lumières de l'histoire elle-même[1]. L'histoire sociale et, en particulier, l'histoire de la propriété ont besoin, comme science auxiliaire, de l'histoire du droit. Enfin, d'une façon générale, la sociologie, travaillant beaucoup plus dans l'abstrait que l'histoire, lui fournit cependant de précieuses indications et est elle-même tributaire de toutes les données que celle-ci lui procure.

Remarquons, enfin, que c'est au point de rencontre ou de contact de ces diverses disciplines que l'on a maintes fois le plus de chance de distinguer des aperçus nouveaux, grâce auxquels l'on parvient à mieux comprendre les faits et à se rendre mieux compte de leur évolution. Il y a là tout un domaine qu'explorera avec profit la philosophie de l'histoire vraiment scientifique, qui commence à se dessiner.

Henri Sée.

1. En un récent et brillant article (*Economic Theory and Economic History*, dans *The Economic History Review*, janvier 1928), M. Werner Sombart montre fortement qu'il n'y a pas opposition entre la théorie économique et l'histoire économique et que celle-ci a un besoin constant de la première. C'est la théorie, dit-il, qui nous permet de saisir la véritable portée des phénomènes économiques que nous révèle l'histoire ; si on la néglige, on s'expose, comme ce fut le cas de Cunningham et d'E. Levasseur, à décrire plutôt la politique économique que la vie économique elle-même. Seulement, il ne faut pas oublier que c'est l'histoire elle-même qui fournit, pour une bonne part, la substance de la théorie. M. Sombart nous propose aussi toute une classification économique, discutable comme toute classification, mais dont nous n'avons pas ici à faire la critique.

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

ANTIQUITÉS ROMAINES
1918-1928

(Suite et fin[1]*)*

II. Les provinces de l'Empire romain. — A. *La Gaule romaine.* — M. R. Montandon poursuit, avec une méthode, un labeur et une confiance dans l'avenir tout à fait méritoires, la publication de sa *Bibliographie générale des travaux palethnologiques et archéologiques*, dont nous avons jadis[2] signalé le tome I. A ce premier volume, M. R. Montandon a donné dès 1921 un premier *Supplément*, qui ne comprend pas moins de 1,215 numéros. Les tomes II et III ont été publiés en 1920 et 1926[3]. Le tome II est consacré aux provinces : Alsace, Artois, Champagne, Flandre, Ile-de-France, Lorraine, Normandie, Picardie ; le tome III embrasse une partie du centre et tout l'ouest de la France, Anjou, Berry, Bretagne, Maine, Orléanais, Poitou, Touraine. En rendant compte du premier volume, nous avons indiqué l'économie de l'ouvrage ; il nous paraît inutile d'y revenir. Disons seulement que M. R. Montandon continue de déployer dans son œuvre les mêmes qualités d'exactitude et de précision qui donnent à sa *Bibliographie* une valeur vraiment inestimable.

M. Émile Espérandieu vient de terminer son *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, qui comprend dix volumes[4]. Il a été rendu compte dans la *Revue* du tome VII. Comme le tome VII, les tomes VIII et IX[5] traitent des confins militaires de la Gaule, auxquels les Romains avaient donné les noms de Germanie inférieure et de Germanie supérieure ; mais on n'y trouvera, pour des raisons qu'il est inutile de développer longuement, que les monuments recueillis sur la rive gauche du Rhin.

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXXX, p. 96, 279.
2. *Ibid.*, t. CXXX, p. 279.
3. Genève et Lyon, Georg et Cie ; Paris, E. Leroux.
4. Pour les t. III et IV, voir *Rev. histor.*, t. CXIII, p. 327 ; pour le t. V, t. CXIX, p. 138 ; pour le t. VI, t. CXXV, p 149 ; pour le t. VII, t. CXXXVI, p. 267.
5. Paris, Imprimerie nationale, 1922 et 1925.

Digitized by Google

Le tome X est occupé par la fin du Supplément et les Tables générales[1]. La disposition des matières et la présentation des documents sont les mêmes que dans les précédents volumes. Nous possédons là un instrument de travail, un *Corpus* archéologique, d'une incontestable utilité. Nous nous permettrons seulement de ne pas approuver le titre général de *Gaule germanique* donné aux trois tomes VII, VIII et IX. Il n'y a pas eu dans l'antiquité de Gaule germanique. Pour tous les historiens et géographes anciens, la limite orientale de la Gaule était le Rhin et la Germanie ne commençait qu'à l'est du fleuve. Qu'il y ait eu des migrations de tribus germaniques à l'ouest du Rhin, ces mouvements de peuples ne suffisent pas à justifier l'épithète donnée ici au mot Gaule. Malgré la présence de nombreux Italiens dans la France du Sud-Est, il ne vient à l'esprit de personne de parler d'une France italienne ; malgré la présence de nombreux Espagnols en Languedoc, il ne vient à l'esprit de personne de parler d'une France espagnole. Jusqu'à la fin du monde antique, le pays qui s'étend à l'ouest du Rhin a été et n'a été que la Gaule tout court.

M. S. Reinach a publié en 1921 le tome II du *Catalogue illustré du musée des Antiquités nationales au château de Saint-Germain-en-Laye*[2]. Ce volume comprend la description des salles du premier étage du château, les unes occupées par les collections des époques préhistoriques et protohistoriques, les autres renfermant surtout des œuvres de céramique (figurines et vases), de la verrerie, des bronzes, des bijoux, des monnaies. Deux salles de comparaison facilitent l'étude des monuments. Un index des deux volumes du Catalogue permet de consulter aisément et avec profit cet inventaire, dressé avec un soin minutieux, des richesses du musée de Saint-Germain.

Bien que le sujet traité par M. A. Grenier dans le petit volume qu'il a donné à la Collection Payot sous le titre *Les Gaulois*[3] déborde un peu le cadre de ce *Bulletin*, sa place y est néanmoins marquée. En effet, après avoir exposé ce que l'on peut considérer aujourd'hui comme acquis à la science sur les origines indo-européennes et la préhistoire des Gaulois, sur l'arrivée des Celtes en Gaule, sur leurs expéditions et leurs séjours en Espagne, en Italie, dans la vallée du Danube, sur l'organisation et l'histoire de la Gaule indépendante, sur les religions de la Gaule, M. A. Grenier montre que les Gaulois se trouvaient menacés d'un double danger : les invasions germaniques et l'ambition de Rome, et il conduit l'histoire de la nation gauloise jusqu'à la défaite de Vercingétorix. Toutes les parties de ce vaste sujet sont traitées avec une compétence, une érudition et un talent remarquables. Nous croyons cependant devoir formuler une réserve sur la conclusion même de l'auteur : « Aux Gaulois succèdent les Gallo-Romains, qui n'ont pas, pour ainsi dire, d'histoire particulière, car leurs vicissitudes se con-

1. Paris, Imprimerie nationale, 1928 ; cf. *Rev. histor.*, t. CLX, p. 212.
2. Paris, Musées nationaux, Palais du Louvre, 1921.
3. Paris, Payot et Cie, 1923.

Digitized by Google

fondent avec celles de l'Empire romain dont leur pays n'est plus qu'une province ». Nous ne souscrivons pas à ce jugement, qui nous paraît méconnaître le caractère original de la civilisation gallo-romaine. S'il est vrai qu'au point de vue administratif et politique la Gaule n'a formé pendant plus de quatre siècles qu'un groupe de provinces impériales, il est non moins vrai que, par le caractère de sa civilisation, la Gaule romaine se distinguait nettement de l'Italie, de l'Afrique du Nord, des pays grecs et orientaux.

L'ouvrage important de M. Adrien Blanchet sur *Les souterrains-refuges de la France*[1] ne se renferme pas non plus dans les limites chronologiques de la période romaine. Parmi les souterrains-refuges, très nombreux dans notre pays, il en est beaucoup qui furent utilisés au Moyen Age et jusque dans les temps modernes ; mais il n'en résulte pas que même ceux-là aient été inconnus aux époques antérieures. L'étude approfondie et très documentée de M. Adrien Blanchet intéresse donc l'antiquité. Elle se divise en deux livres. Dans le premier livre, l'auteur, après avoir fourni des renseignements généraux sur les souterrains-refuges, examine successivement leurs caractères, plans, aménagement intérieur, mobilier, etc., les périodes pendant lesquelles ils ont servi d'habitations, les hypothèses diverses qui ont été formulées sur leur origine, leur importance pour l'étude historique des agglomérations humaines, les ressources qu'ils peuvent offrir aujourd'hui encore aux populations actuelles. Le second livre est occupé entièrement par un essai d'inventaire des souterrains-refuges, groupés par régions et dans chaque région par départements. Quinze planches, qui reproduisent les plans de plus de quatre-vingts souterrains-refuges, ajoutent encore à la valeur scientifique et à l'intérêt de ce volume.

L'*Histoire de la Gaule* de M. Camille Jullian a poursuivi depuis dix ans sa magnifique carrière. Les tomes V et VI[2] tracent un tableau vraiment magistral de la civilisation gallo-romaine, sous son aspect matériel et dans son état moral. Rien de ce qui a concouru à l'essor de cette civilisation n'est omis ou négligé. La population, ou plus exactement la nation gallo-romaine ; l'essor des villes, parées de monuments et dotées d'œuvres d'utilité pratique ; la construction de voies puissantes et solides ; les progrès et la prospérité de l'agriculture, de l'élevage, des industries extractives, métallurgiques, textiles, céramiques, du bâtiment ; l'expansion du commerce ; l'accroissement de la richesse publique et privée, la diffusion du bien-être et du luxe : tels furent les éléments les plus importants de la civilisation gallo-romaine étudiée dans sa physionomie matérielle. Quant à l'état moral de la Gaule aux premiers siècles de l'ère chrétienne, M. Camille Jullian, pour le déterminer, étudie la vie religieuse, la vie intellectuelle, l'art et la vie morale. Dans les cultes gallo-romains, il note justement, sous l'apparence classique, de nombreuses survivances indigènes. Il insiste avec raison sur les emprunts consi-

1. Paris, Aug. Picard, 1923.
2. Paris, Hachette, 1920.

Digitized by Google

dérables faits dans les lettres et dans les sciences à la littérature et à l'esprit de la Grèce et de Rome. De l'art, en Gaule, tout ou presque tout est inspiré par les civilisations méditerranéennes ; il n'y a point ici d'héritage celtique. La vie morale, non plus, ne semble avoir rien gardé du passé. « Si nous essayons de pénétrer jusqu'aux âmes des hommes, celles que nous pourrons voir nous apparaîtront semblables à des âmes de Grecs et de Romains. On cherche une pensée, une qualité, un sentiment gaulois ; on ne trouve que l'idéal humain des peuples classiques : et c'est à croire que Rome, en soumettant la Gaule, l'a façonnée à ses vertus et à ses vices ». Le chapitre que M. Camille Jullian a consacré à la vie morale des Gallo-Romains est un modèle d'analyse psychologique.

Cette civilisation gallo-romaine n'est pas uniforme d'un bout à l'autre de la contrée. Elle se présente avec une physionomie très nuancée, très variée même, suivant les provinces et suivant les villes. Aussi M. Camille Jullian passe-t-il en revue les régions diverses de la Gaule romaine ; il en donne une description vivante, colorée, éloquente, qu'il termine par quelques pages sur Lyon, « un admirable résumé de la nation, réunissant les deux traditions de la vie gauloise et les présentant sous une forme classique. La Gaule s'était attachée jadis à bâtir des villes, et elle a aujourd'hui pour capitale une ville belle et riche entre toutes. Mais elle avait aimé aussi les champs de foire, marchés autour de sanctuaires, et rien dans ce genre n'était plus grandiose que le Confluent. Fourvières faisait songer à Athènes et au Pirée ; le Confluent à Delphes ou à Olympie ».

Ces deux volumes de l'histoire de la Gaule aboutissent, dans le chapitre intitulé *L'œuvre de Rome*, à une conclusion sur laquelle nous sommes obligés, en toute conscience, de faire des réserves sérieuses. M. Camille Jullian affirme que, si la Gaule était demeurée indépendante et n'avait pas été conquise par Rome, elle aurait atteint un développement plus original ; que Rome a frappé la Gaule dans son présent, l'a effacée dans son passé, l'a retardée dans ses destins naturels. Cette opinion nous paraît inexacte et même paradoxale. La Gaule indépendante ne connaissait ni l'art, ni la littérature ; elle pratiquait une religion grossière et des rites parfois cruels. C'est Rome qui a initié nos ancêtres aux jouissances artistiques et littéraires ; c'est elle qui a contribué à lui faire connaître et adopter le christianisme. De tels bienfaits ont, sur la vie des peuples, une action salutaire, profonde et durable.

Le tome VII[1] de l'*Histoire de la Gaule* raconte, sous le titre *Les empereurs de Trèves*, les péripéties militaires et politiques, religieuses et morales, dont la Gaule a été le théâtre depuis l'avènement de Dioclétien jusqu'à la mort de Théodose. Plusieurs figures se détachent en haut-relief sur le fond du récit : Constantin et Julien, parmi les chefs ; Hilaire de Poitiers et Martin de Tours, parmi les apôtres du christianisme et les organisateurs de l'Église gallo-

1. Paris, Hachette, 1928.

Digitized by Google

romaine. Les vicissitudes économiques, que le pays a traversées, la restauration matérielle, assez relative, qui s'est produite au début du IVe siècle, après les ruines et les misères de la seconde moitié du IIIe siècle ; la « grande paix de la Gaule sous Constant », qui ne dura malheureusement qu'une dizaine d'années ; les nouvelles déprédations consécutives aux invasions des Alamans de 355 à 365 ; le renouveau de paix et de prospérité qui marqua, pour la Gaule, le règne de Valentinien : toutes ces variations sont analysées et décrites avec l'érudition la plus avertie et le plus brillant talent.

Outre ces trois beaux volumes, qui font le plus grand honneur à l'école historique française, M. Camille Jullian a résumé ses idées et ses jugements sur l'évolution de la Gaule depuis ses lointaines origines dans le livre intitulé *De la Gaule à la France*[1]. Il y reproduit, en termes très vifs et très explicites, son opinion sur le caractère qu'il attribue à l'influence de Rome : « Qu'on ne me parle plus du génie latin, qu'on ne fasse pas de la France l'élève et l'héritière de ce génie. Elle est autre chose et elle vaut mieux ». Et plus loin : « Quelle que soit ma reconnaissance envers les maîtres latins de ma jeunesse, je ne peux plus admirer l'Empire romain et me réjouir de ce que la Gaule lui ait appartenu. Si j'ai pu faire jadis l'un et l'autre, c'est parce que l'étude, la réflexion et l'âge ne m'avaient pas encore donné l'expérience de l'histoire ». Il n'en ressort pas moins des récits et des tableaux de M. Camille Jullian lui-même que la période gallo-romaine, dans son ensemble, constitue pour la Gaule une époque de paix intérieure, de sécurité, de prospérité, d'éducation artistique et littéraire, de progrès religieux, entre deux périodes d'obscurité, d'anarchie, de destruction et de saccage. Avant qu'elle subît l'action des civilisations méditerranéennes, « la Gaule ne connaissait ni les lettres de l'écriture et de l'épigraphie, ni les images de l'art, ni les édifices de pierre, ni la régularité des résidences urbaines, ni les dieux à figure humaine, ni les pièces de monnaie, rien en un mot de ce qui assurait aux cités de la Grèce et de l'Italie les agréments de l'existence et la sécurité des relations ». C'est la conquête romaine, beaucoup plus que l'influence de Marseille, qui a valu tous ces avantages au pays. Transportons-nous maintenant au Ve siècle de l'ère chrétienne : « La catastrophe fut en deux actes. Nous avons vu le premier qui fut d'ordre matériel : la Gaule envahie par les Germains et saccagée par eux de fond en comble. Le second fut d'ordre politique : la Gaule livrée à des rois barbares, auxiliaires de l'Empire et chefs de son armée. »

La seconde partie de mon troisième volume sur *Les cultes païens dans l'Empire romain*[2] traite des cultes indigènes, nationaux et locaux, dans la Gaule romaine. Il en a été rendu compte ici même[3].

A ces ouvrages généraux sur la Gaule romaine se sont ajoutés, pendant

1. Paris, Hachette, 1923 (2e édit.).
2. Paris, E. Leroux, 1920.
3. *Rev. histor.*, t. CXXXVII, p. 96 et suiv.

Digitized by Google

ces dernières années, des livres souvent remarquables sur maintes cités et sur plusieurs régions de ce vaste pays.

M. L. CONSTANS a tracé une *Esquisse d'une histoire de la Basse-Provence dans l'antiquité*[1]. La compétence et la maîtrise de l'auteur donnent à cette étude une haute valeur. Elle est divisée en cinq chapitres, qui correspondent chacun à une période nettement déterminée : des origines à la fondation de Marseille ; la période gréco-marseillaise ; la période gréco-romaine jusqu'à Auguste ; les deux premiers siècles de l'empire ; le IIIe et le IVe siècle. Il ne nous déplaît pas de reproduire ici les dernières lignes du livre de M. Constans ; elles nous paraissent juger avec équité et avec mesure l'œuvre de Rome. « L'influence romaine fut ici plus longue et plus complète que partout ailleurs en Gaule. Mais ce qu'il importe peut-être davantage de remarquer, c'est que cette action ne fut pas subie passivement. Grâce aux préparations de l'hellénisme marseillais, grâce aussi à certaines prédispositions naturelles, le pays provençal s'assimila les apports de Rome en les transformant, en les recréant. C'est pourquoi l'époque que nous venons d'étudier est celle où se sont fixés les traits les plus distinctifs et les plus permanents du génie de la Provence. »

C'est à une étude générale des monuments romains de la Provence[2] que M. J. FORMIGÉ a consacré une brochure, dont le texte s'accompagne d'illustrations fort bien choisies. Après quelques considérations générales sur l'intérêt, la date et les principaux types de ces édifices, l'auteur passe en revue les amphithéâtres (Arles, Cimiez, Fréjus, Nîmes, Orange), les aqueducs (Arles, Fréjus, Nîmes, Orange), les arcs (Arles, Carpentras, Cavaillon, Orange, Saint-Rémy), les basiliques, dont il ne reste plus que des souvenirs, les camps, carrières, cirques, citadelles, citernes, égouts, fontaines (le nymphée de Nîmes), les forums (surtout celui d'Arles), les édifices funéraires (le mausolée de Saint-Rémy), les gymnases (Orange), les maisons (Arles, Fréjus, Vaison), les palais, les plans de villes, le phare de Fréjus, les ponts (surtout Saint-Chamas, Vaison, le pont Julien près d'Apt), les ports soit maritimes (Fréjus), soit fluviaux (Arles, peut-être Vaison), les remparts (Arles, Nîmes, Fréjus, Orange), les temples et édifices religieux (la Maison-Carrée de Nîmes, le temple du Vernègues, Arles, Orange, Saint-Rémy, etc.), les théâtres (Orange, Arles, Vaison, Fréjus), les thermes (Arles, Fréjus, Vaison, Cimiez, Saint-Rémy, Nîmes), les trophées (La Turbie), enfin les voies romaines dont il reste divers tronçons reconnaissables. Cette énumération descriptive est très utile ; elle est appelée à rendre de réels services.

Le volume de M. DONNADIEU sur Fréjus a été signalé par M. Grenier aux lecteurs de la *Revue*[3] ; nous n'y insisterons pas, et nous nous contentons de le rappeler ici pour mémoire.

1. Marseille, Barlatier, 1923.
2. J. FORMIGÉ, *Les monuments romains de la Provence*. Paris, Éd. Champion, 1924.
3. T. CLVI, p. 394.

Digitized by Google

Le tome I du grand ouvrage entrepris par M. M. Clerc sur l'histoire de Marseille dans l'antiquité[1] n'atteint pas la période romaine. Il renferme une description à la fois géologique, archéologique et ethnographique de la région marseillaise avant l'arrivée des Phocéens (livre I) ; un récit des événements dont la région a été le théâtre depuis la fondation de Marseille jusqu'au milieu du v^e^ siècle av. J.-C. (livre II) ; un tableau de l'activité politique, coloniale, économique de Marseille ; un exposé de ses relations avec la Gaule ; une étude des explorations maritimes d'Euthymène et de Pythéas dans l'Atlantique et les mers du Nord ; un examen des institutions, des cultes, de la civilisation de la cité à la fin du v^e^ et pendant le IV^e^ siècle (livre III). A cette reconstitution approfondie et détaillée de l'histoire la plus ancienne de Marseille, M. M. Clerc a apporté sa parfaite connaissance des lieux, des textes, des monuments, des vestiges les plus ténus de l'antiquité marseillaise ; il y a apporté aussi sa méthode rigoureuse, son esprit critique, son talent d'exposition. Nous attendons avec impatience les volumes qui traiteront des rapports de Marseille avec Rome et de son histoire sous la domination romaine.

Ce que M. M. Clerc a commencé et se propose de faire pour Marseille, M. L. Constans l'a réalisé, sous deux formes différentes, pour Arles. Sa thèse sur *Arles antique*[2] est une œuvre d'érudition, solidement documentée, où l'histoire de la ville, depuis sa fondation jusqu'à la fin de l'Empire d'Occident, est exposée dans toutes ses parties et sous toutes ses formes. Préhistoire et protohistoire de la contrée arlésienne, histoire politique et religieuse de la cité avant et après la fondation de la colonie romaine, histoire économique, description minutieuse des monuments, de ceux qui se dressent encore aujourd'hui, de ceux dont il ne reste que des vestiges, de ceux qui sont connus seulement par des textes, étude sur l'art funéraire : tous ces éléments du sujet sont traités avec une égale compétence et avec une claire vision de leur importance respective. — Le petit volume[3] que M. Constans a donné tout récemment à la collection *Le monde romain*, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé, est un brillant résumé de l'ouvrage précédent, complété par une *Visite au musée lapidaire*, où sont décrits avec précision et sobrement commentés les statues et bas-reliefs, les monuments funéraires païens et les monuments funéraires chrétiens qui font la richesse et l'intérêt de cette belle collection. Une courte conclusion sur l'art provençal antique se termine par une ingénieuse et charmante comparaison entre la Vénus d'Arles et l'héroïne de la poésie mistralienne, Mireille.

Vaison-la-Romaine a trouvé dans M. l'abbé Sautel un historien méthodique et précis en même temps qu'un apôtre justement enthousiaste. C'est un véritable et magnifique monument, élevé en l'honneur de la ville cel-

1. M. Clerc, *Massalia. Histoire de Marseille dans l'antiquité*, etc. T. I : *Des origines jusqu'au III^e^ siècle av. J.-C.* Marseille, Tacussel, 1927.

2. Paris, E. de Boccard, 1921.

3. L.-A. Constans, *Arles*. Paris, Société d'édition « Les Belles-Lettres », 1928.

Digitized by Google

tique et gallo-romaine, que l'ouvrage[1] qui a valu à son auteur, après une brillante soutenance devant la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille, le grade de docteur ès lettres. M. l'abbé Sautel a été pendant de longues années et il demeure le directeur des fouilles qui font reparaître au jour les vestiges de *Vasio*, capitale des Voconces. L'œuvre dans laquelle il a exposé les résultats de ses recherches et de ses explorations archéologiques se compose de trois volumes : le premier, qui porte le sous-titre *Histoire de la cité des origines jusqu'aux invasions des Barbares*, décrit l'aspect du pays de Vaison avant l'arrivée des Romains, raconte l'histoire politique et économique de la ville et de son territoire depuis la conquête romaine, en étudie l'organisation municipale, l'activité agricole, industrielle, commerciale, la vie religieuse, détaille enfin les principaux monuments, le théâtre, les thermes, l'aqueduc du Groseau, le pont sur l'Ouvèze, les cimetières et les tombeaux. Le second volume, plus considérable encore que le premier, est constitué par le *Catalogue des objets romains trouvés à Vaison et dans son territoire*, catalogue qui ne contient pas moins de 2,298 numéros, répartis en inscriptions, monuments figurés, objets de bronze, objets de terre cuite, verreries, objets divers, tels que mosaïques, objets en os et ivoire, bijoux, intailles, etc. Textes épigraphiques, monuments, objets divers sont décrits avec une remarquable précision. Le troisième volume, *Recueil documentaire illustré*, est un album de cent six planches photographiques, auxquelles s'ajoutent un plan d'ensemble des constructions découvertes et une carte du territoire de Vaison à l'époque romaine. Voilà un modèle de monographie, à la fois archéologique et historique, où les documents sont mis à portée du lecteur, non seulement par leur description écrite, mais encore par des photographies et des dessins. M. l'abbé Sautel a déjà consacré à Vaison-la-Romaine vingt ans de labeur et d'études à la fois sur le terrain et dans son cabinet de travail ; le grand succès de ses fouilles et les éloges qui ont salué l'apparition de son bel ouvrage sont la récompense méritée de ses efforts[2].

M. l'abbé Sautel a, en outre, publié une notice illustrée, *Les monuments de Vaison-la-Romaine*[3] ; la description de ces édifices et de ces œuvres d'art est précédée d'une sobre et claire introduction historique.

Dans son volume récemment paru *En pays romain*[4], M. R. Cagnat a réimprimé un article important dans lequel il s'occupe des trois grandes villes gallo-romaines, Nîmes, Vienne et Lyon. M. Ém. Espérandieu a publié plusieurs brochures sur la Maison-Carrée, la Tourmagne, le Pont du Gard[5] ; il a, en outre, donné une description des musées de Nîmes[6].

1. J. Sautel, *Vaison dans l'antiquité*. Avignon, 1926-1927 ; Lyon, impr. Rey, 1927.

2. Cf. le compte-rendu détaillé que M. Grenier a donné de cet ouvrage ici même, t. CLVI, p. 396 et suiv.

3. Vaison-la-Romaine, Impr. Macabet frères, 1927.

4. Paris, E. de Boccard, 1927.

5. Émile Espérandieu, *La Maison-Carrée*. Nîmes, 1922 ; — Id., *La Tourmagne*. Nîmes, 1922 ; — Id., *Le Pont du Gard*. Paris, Laurens, 1926.

6. Nîmes, Gellion, 1921 et 1924.

Digitized by Google

M. DE GÉRIN-RICARD, un des pionniers les plus actifs de l'archéologie provençale, a présenté au public savant, en une très belle publication abondamment illustrée, ses remarquables découvertes sur *Le sanctuaire préromain de Roquepertuse à Velaux* (Bouches-du-Rhône)[1]. Préfacé par M. M. Clerc, ce travail fait ressortir la haute importance historique de ce sanctuaire, préromain, original, complet, sans aucune adjonction ni transformation datant de l'époque gallo-romaine. Les sculptures qui ont été recueillies dans les ruines de ce sanctuaire sont d'un puissant intérêt ; elles s'ajoutent aux rares morceaux de statuaire qui peuvent nous renseigner sur ce que M. de Gérin-Ricard appelle l'art gaulois avant les temps classiques.

Hors de la vallée du Rhône et de la province de Narbonnaise, les autres parties de la Gaule n'ont pas été moins étudiées depuis dix ans.

M. Maximin DELOCHE s'est efforcé, dans son livre sur *L'énigme de Civaux*[2], de résoudre le problème que pose l'existence, en ce point du pays poitevin, d'une nécropole considérable comprenant des milliers de sépulcres en pierre. Ce problème a attiré, depuis deux siècles, l'attention des archéologues et des historiens de la Gaule antique. Après avoir rappelé les hypothèses et les théories formulées avant lui, M. Deloche, qui connaît admirablement la région, en étudie l'histoire depuis l'époque préromaine jusqu'au Moyen Age ; il détermine les conditions géographiques, économiques, religieuses auxquelles cette histoire se trouva subordonnée. Pour lui, sur l'emplacement du village actuel de Civaux existait dès l'époque gauloise un sanctuaire très vénéré et un centre politique ; plus tard, ce lieu devint le port commercial de Limonum (Poitiers) et l'*emporium* du Haut-Poitou ; une nombreuse corporation de bateliers s'y organisa ; un marché très fréquenté y attira les populations d'alentour ; un théâtre et des thermes y furent construits. Le christianisme y fut accueilli de bonne heure par le collège des bateliers, funéraire non moins que professionnel ; la communauté chrétienne de Civaux fut constituée dès la fin du IIe siècle ; elle ne cessa de se développer jusqu'à la fin du monde antique, et la nécropole aux sépulcres de pierre fut son champ des morts. Puis, à la suite des invasions barbares, l'antique *emporium* est ruiné ; sa décadence devient complète et irrémédiable. Civaux n'est plus aujourd'hui, au bord de la Vienne, qu'un modeste bourg formant contraste avec l'importance de sa vieille nécropole. Qu'il y ait, dans ces résultats des recherches de M. Deloche, des hypothèses un peu hasardées peut-être et des conclusions discutables, nul ne saurait le contester, mais ce livre apporte sur la question étudiée un ensemble de données précises, d'observations judicieuses, de remarques suggestives. Il faut savoir gré à M. Deloche, quelque jugement que l'on porte sur sa thèse fondamentale, d'avoir fourni cette importante contribution à l'histoire régionale de la Gaule antique.

1. Marseille, 1927.
2. Paris, Aug. Picard, 1924.

Digitized by Google

C'est également un travail d'histoire et d'archéologie régionale que l'étude, précise, admirablement documentée, du regretté Ém. Chénon sur les *Voies romaines du Berry*[1]. Après une courte introduction (bibliographie du sujet ; généralités sur les voies romaines ; le programme des voies romaines dans le Berry ; observations sur le tracé des voies romaines ; milliaires et itinéraires romains, la lieue gauloise), Ém. Chénon distribue son sujet en deux chapitres : I. Voies romaines sortant d'Avaricum vers Tours, Poitiers, Limoges, Clermont-Ferrand, Autun, Chartres ; voies romaines reliant Avaricum à diverses villes celtiques du Berry et des environs, Levroux, Châteaumeillant, Bourbon-l'Archambaud, Nevers, etc. — II. Autres centres voyers de la *Civitas Biturigum*, dont chacun est le centre d'une étoile rayonnante de voies et de chemins secondaires ; parmi ces centres, nous mentionnerons, outre les localités indiquées dans le précédent chapitre, Déols, Le Blanc, Argenton, Eygurande, Néris, Château-Gordon. Cette description, dont chaque élément est puisé aux meilleures sources et fait l'objet d'une critique approfondie, aboutit à une conclusion dont la sobriété n'exclut pas l'importance : « Ainsi se forme peu à peu ce réseau de voies si heureusement établi qu'à l'heure actuelle bien des routes modernes et, ce qui est plus remarquable, bien des chemins de fer suivent à peu près le même tracé. Parfois même ils se sont bornés purement et simplement à les remplacer, comme les voies romaines d'ailleurs avaient souvent remplacé elles-mêmes d'anciens chemins créés par les Celtes[2] ».

Le travail de Mme M. Durand-Lefebvre sur les *Vestiges antiques et le culte des sources au Mont-Dore*[3] traite à la fois d'un point précis d'histoire des religions gallo-romaines et d'une question relative aux rapports de l'art antique et de l'art médiéval. Les documents recueillis, publiés et commentés par l'auteur, fournissent sur ce double sujet des données fort intéressantes. Huit planches hors texte ajoutent à la valeur de ce mémoire important pour notre archéologie nationale.

La brochure de M. Ulysse Rouchon, *Le Velay gallo-romain et sa capitale Rouessio*[4], se compose de huit pages de texte seulement et de quarante-six planches où sont reproduits, d'après le *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, de M. Ém. Espérandieu, les monuments d'archéologie figurée découverts sur le territoire des Vellaves ; quelques clichés inédits complètent ces reproductions. C'est là une publication fort utile et un précieux instrument de travail.

M. Gabriel Jeanton, qui se consacre avec une louable activité à l'étude des antiquités du Mâconnais, a publié deux travaux tout à fait intéressants sur le *Mâconnais traditionaliste et populaire*[5] et sur le *Mâconnais gallo-*

1. Paris, librairie du « Recueil Sirey », 1922.
2. P. 112-113.
3. Le Puy, impr. « La Haute-Loire », 1926.
4. Le Puy-en-Velay, impr. Marchessou, 1922.
5. Mâcon, Protat frères, 1921.

Digitized by Google

romain[1]. Le premier de ces travaux se compose de deux parties, dont la première traite des cultes populaires dans leur ensemble, culte des eaux, culte des pierres et des rochers, culte des arbres, forêts, les vieux saints locaux, les saints populaires, etc., etc. Dans la seconde partie sont énumérés par communes les pèlerinages de la région. Sous des noms souvent chrétiens, la plupart de ces cultes sont d'origine païenne, presque toujours antérieure aux temps romains. Dans le *Mâconnais gallo-romain*, M. G. Jeanton a dressé le répertoire méthodique et précis des découvertes archéologiques faites dans la région de Cluny. Substructions d'édifices, traces de voies romaines, œuvres d'art, objets mobiliers de toute nature, monnaies, sépultures, y sont énumérés et décrits avec un soin minutieux ; des renseignements bibliographiques ajoutent encore à la valeur de ce répertoire, qui mentionne, en outre, beaucoup de trouvailles et d'observations auparavant inédites. Il est à souhaiter que des publications analogues soient entreprises pour tous le pays de France.

Alésia et les fouilles qui sont pratiquées sur son emplacement depuis 1905 ont fait l'objet d'une étude d'ensemble dans le livre de M. R. Cagnat, *En pays romain*[2].

Dans le *Catalogue du musée archéologique de la Société polymathique du Morbihan* (à Vannes), par M. Louis Marsille[3], catalogue qui ne comprend pas moins de 3,156 numéros, nous signalerons particulièrement la première partie où sont mentionnées presque exclusivement les antiquités préhistoriques, protohistoriques et gallo-romaines découvertes dans le Morbihan même. Les deux périodes, qui ont fourni de beaucoup le plus de documents, sont la fin du néolithique — appelée ici le mégalithique — et l'âge du bronze. L'époque gallo-romaine est représentée par plus de 350 pièces, surtout céramiques.

L'*Archéologie antique en Normandie* (des origines au x^e^ siècle), par M. le D^r^ Doranlo[4], est, comme l'indique justement son sous-titre, une étude bibliographique et critique sur le mouvement archéologique en Normandie de 1824 à 1924. La troisième partie de cette étude, considérable à tous égards, traite de la période gallo-romaine ; l'auteur y rappelle les fouilles exécutées, les monuments épigraphiques découverts, l'*instrumentum domesticum* recueilli dans les cinq départements de la Normandie ; il y fait mention des recherches qui ont porté sur la géographie antique et sur les anciennes voies de cette partie de la Lugdunaise. Son livre est appelé à rendre de grands services.

M. le D^r^ Doranlo vient, en outre, de publier, sous le titre *Épigraphie antique de la civitas des Lexovii*[5], le recueil des inscriptions latines trouvées à

1. Mâcon, Delcassau, 1926.
2. Paris, E. de Boccard, 1927.
3. Vannes, impr. Galles, 1921.
4. Caen, Société d'impression de Basse-Normandie, 1926.
5. Joigny, impr. Valliez, 1928.

Digitized by Google

Lisieux et dans les environs de cette ville. Abstraction faite des inscriptions fausses de la chapelle Saint-Éloi, reproduites ici à titre de simple curiosité, l'épigraphie monumentale ne comprend que huit textes, dont quatre seulement sont à peu près intacts ; mais les marques de potiers, les graffites, les inscriptions sur lampes, sur anses d'amphores, sur verreries, les cachets d'oculistes, les dédicaces sur vaisselle d'argent du fameux trésor de Berthouville, constituent un *corpus* épigraphique important. M. le Dr Doranlo l'a établi avec un soin et une compétence des plus louables.

L'Inventaire archéologique du département de l'Eure, entrepris il y a plus de trente ans par M. L. Coutil, est aujourd'hui terminé. Les fascicules II-V de cet inventaire traitent des arrondissements de Louviers, Évreux, Bernay, Pont-Audemer[1]. Les monuments et objets antiques y sont mentionnés par communes ; de nombreuses gravures accompagnent le texte. Il y a là, comme dans les volumes précédents, un ensemble de documents d'une incontestable utilité.

M. A. Lesmaries, dans son important volume sur *Dunkerque et la plaine maritime aux temps anciens*[2], a suivi pendant plusieurs siècles l'évolution historique d'une partie de la Flandre française, des temps néolithiques à l'époque gauloise, pendant la conquête romaine, sous l'Empire romain, au temps des pirates (de 161 à 276 ap. J.-C.), au IVe siècle de l'ère chrétienne. Il a étudié avec beaucoup de perspicacité tout ce qui concerne les populations préromaines, en particulier les Morins et les Ménapiens, les péripéties des campagnes de César dans la région, la transformation subie par le pays sous la domination romaine, les ravages exercés par les Saxons et les Francs, le rôle de Postumus comme défenseur de la plaine flamande, la destinée de cette plaine sous la Tétrarchie et les empereurs de la famille de Constantin, enfin l'introduction du christianisme sur les rivages de la mer du Nord. Cet exposé historique est précédé d'une introduction copieuse, qui porte à la fois sur le passé géologique de la contrée, sur les antiques légendes et les variations de l'histoire, sur les prétentions germaniques à la possession de la côte. Le livre de M. Lesmaries est original et intéressant.

Sur la *Lorraine à l'époque gallo-romaine*[3], M. Maurice Toussaint a écrit un volume bien composé et solidement documenté. Après quatre chapitres où sont traitées des questions générales, telles que l'aspect général du pays lorrain avant la conquête romaine, les peuples belges de la Moselle et de la Meuse, la conquête romaine et les événements militaires du Ier au IVe siècle, l'organisation politique des pays mosellans sous l'Empire, leur régime provincial et municipal, M. Toussaint entreprend la description détaillée du pays lorrain. Ce sont d'abord les grandes voies de pénétration et de passage qu'il étudie : route de Lyon à Trèves, route de Reims à Strasbourg, route de

1. Paris, E. Dumont, 1921-1925 ; Louviers, impr. Turmel, 1918-1921.
2. Dunkerque, impr. du Nord maritime, 1923.
3. Nancy, J. Dory, 1928.

Digitized by Google

Reims à Toul, route de Metz à Mayence, route de la Moselle. Puis sont énumérées toutes les agglomérations humaines qui peuplaient cette partie de la Gaule, villes proprement dites, centres ruraux, bourgades forestières. Ces agglomérations sont groupées par régions ; nous signalerons, dans la vallée de la Meuse, Soulosse et Verdun ; au seuil de la Champagne, Grand ; sur l'Ornain, Naix ; dans la Woëvre, Senon ; sur la Moselle, Toul, Scarpone, Metz ; dans la vallée de la Seille, Tarquimpol ; au pied des Vosges, Sarrebourg. Mais M. Toussaint n'a pas limité son enquête aux éléments vraiment urbains ; ses recherches ont tout autant porté sur les régions de caractère et d'aspect rural, par exemple l'Argonne, la Vôge et le versant occidental du massif vosgien, jusqu'au Donon. Grâce à lui, nous possédons maintenant une excellente monographie de la Lorraine antique. Elle méritait bien l'éloquente et suggestive préface de M. Camille Jullian par laquelle s'ouvre le volume.

C'est également la Lorraine d'autrefois qui a inspiré à M. Linckenheld son étude savante sur *Les stèles funéraires en forme de maison chez les Médiomatriques et en Gaule*[1]. Un juge compétent, M. A. Grenier, en a montré dans cette *Revue* la valeur et l'intérêt[2].

Depuis dix ans, la Rhénanie et l'Alsace ont, comme il était juste, attiré l'attention des historiens de l'antiquité et des archéologues français. M. Jean Colin s'est occupé des *Antiquités romaines de la Rhénanie*[3] ; il en a tracé un tableau d'ensemble, décrivant d'abord les camps et la frontière militaire, puis les principales cités, Cologne, Mayence, Trèves, Strasbourg ; ne négligeant pas les campagnes, peuplées de villas romaines, autour desquelles se reconnaissent les vestiges de huttes indigènes ; étudiant enfin la vie religieuse et les cultes si divers, attestés par de nombreux documents, le développement de l'art et de l'industrie, la circulation commerciale et le réseau routier. Vingt-six planches hors texte et trente-neuf figures facilitent et rendent plus attrayante la lecture de ce savant ouvrage. Nous regretterons seulement que, par un souci, sans doute généreux, mais excessif, d'indulgence, M. J. Colin ait cru devoir critiquer, dans son Avertissement, la sentence portée contre les Germains de l'antiquité par E. Babelon dans le premier volume de son admirable ouvrage, *Le Rhin dans l'Histoire*. Une étude attentive des textes et des faits nous a prouvé que cette sentence, pour sévère qu'elle soit, était pleinement méritée. Nous ne souhaitons pas non plus, pour la France, la création d'un *Service des Antiquités*, analogue aux organisations archéologiques, soit de plusieurs pays voisins du nôtre, soit de la Tunisie ou du Maroc. Une telle création, à notre avis, porterait le plus grand préjudice aux nombreuses Sociétés savantes de province, dont le rôle a été et est encore si efficace et qu'il convient d'encourager, bien loin de

1. Paris, Société d'édition « Les Belles-Lettres », 1927.
2. T. CLVI, p. 398.
3. Paris, Société d'édition « Les Belles-Lettres », 1927.

Digitized by Google

vouloir empiéter sur leur domaine et faire peser sur elles le poids d'une centralisation trop ambitieuse, trop envahissante.

Plus limité dans sa matière, mais plus détaillé et plus approfondi dans son exécution, l'ouvrage de M. A. GRENIER sur *Quatre villes romaines de Rhénanie*[1] nous apporte une étude précise sur l'histoire ancienne et les monuments de Trèves, Mayence, Bonn et Cologne. Nous trouvons là quatre monographies, aussi claires que complètes, de cités qui furent et qui sont demeurées, depuis l'époque romaine, des centres très actifs de civilisation et de vie collective. Nul n'était plus capable que M. Grenier d'écrire ce volume ; il s'est acquitté de sa tâche avec un remarquable talent. Nous retiendrons de sa conclusion deux phrases qui nous paraissent rendre exactement justice à l'action de Rome : « A nous en tenir strictement à la région rhénane, l'étude des villes nous permet de constater, semble-t-il, que la domination romaine a tout créé sans rien détruire... Comme nous le montre l'histoire des villes, Rome a apporté aux pays rhénans des germes féconds, non seulement de richesse matérielle, mais aussi de vie morale et d'art[2] ».

M. R. FORRER, le savant conservateur du musée préhistorique et gallo-romain de Strasbourg, a réuni en deux magnifiques volumes, sous le titre *Strasbourg-Argentorate préhistorique, gallo-romain et mérovingien*[3], les nombreuses et importantes études qu'il a consacrées depuis de longues années à l'histoire et à l'archéologie de la capitale de l'Alsace. L'éminent recteur de l'Université de Strasbourg, M. Pfister, s'est réservé la tâche agréable de dire aux lecteurs de la *Revue* tout le bien qu'il faut penser de cette œuvre magistrale[4]. Nous nous bornons donc à en faire cette simple mention.

Le livre de M. l'abbé J. ROUSSEL sur *Luxovium ou Luxeuil à l'époque gallo-romaine*[5] n'est que le premier tome d'une série que l'auteur veut consacrer à l'histoire de Luxeuil et de son abbaye. Travail consciencieux, qui groupe avec les documents aujourd'hui connus les relations des fouilles effectuées et des trouvailles faites au hasard depuis le XVII^e^ siècle, cet ouvrage représente, pour ainsi dire, la synthèse des études de détail, dont Luxovium a été déjà l'objet. M. l'abbé Roussel a peut-être été trop timide en reproduisant, malgré les doutes qu'il exprimait lui-même sur leur authenticité, deux textes épigraphiques plus que suspects, surtout l'inscription qui attribue à Labienus, le célèbre lieutenant de César, la restauration de thermes, par conséquent antérieurs à la conquête romaine. Quoi qu'il en soit, ce volume, abondamment illustré, contribuera à faire mieux connaître une des stations thermales les plus fréquentées de la Gaule romaine.

M. David VIOLLIER, sous-directeur du Musée national suisse à Zurich, ancien élève diplômé de l'École du Louvre et de l'École des Hautes-Études,

1. Paris, Aug. Picard, 1925.
2. P. 157 et 158.
3. Strasbourg, librairie Istra, 1927.
4. T. CLVII, p. 142 et suiv. Cf. *Journal des Savants*, avril 1929 (art. de C. Jullian).
5. Paris, Aug. Picard ; Besançon, librairie Marion ; Luxeuil, librairie P. Valot, 1924.

Digitized by Google

a dressé la *Carte archéologique du canton de Vaud, des origines à l'époque de Charlemagne*[1]. La carte et le texte qui l'accompagnent forment une publication de la plus haute valeur scientifique. Grâce à elle, toute étude d'archéologie et d'histoire se rapportant à la région vaudoise sera facilitée. Le service rendu par M. D. Viollier est considérable, d'autant plus que l'érudition, la compétence et la méthode de l'auteur sont d'un excellent aloi.

L'histoire et l'archéologie de la Gaule romaine, en outre des ouvrages importants que nous venons de signaler, se sont enrichies de nombreuses études parues en volumes ou en brochures ; nous ne pouvons les énumérer toutes ; nous signalerons seulement : *Les monuments de Toulouse*, par J. DE LAHONDÈS[2] ; *L'état des découvertes archéologiques faites à Bordeaux de 1440 à 1812*, manuscrit du baron DE CADO, publié par M. P. COURTEAULT[3] ; *Fouilles de Vésone, 1906-1913*, par M. Ch. DURAND[4] ; *Les mosaïques romaines du musée de Lyon*, par M. Ph. FABIA[5] ; *Les recherches archéologiques dans la vallée de la Saône*[6], par M. BIDAULT DE GRÉSIGNY ; le tome I d'*Une vie de cité*[7] (Paris), par M. POËTE ; *Sarrebourg depuis les origines*[8], par MM. LINCKENHELD et HERTZ, etc., etc.

B. *L'Espagne romaine.* — L'*Inventaire des monuments sculptés préchrétiens de la péninsule ibérique* : 1re partie, *Lusitanie*[9], par M. R. LANTIER, donne un catalogue complet et critique de 170 statues, bustes, têtes ou reliefs, éléments décoratifs. La majeure partie de ces monuments, 125, proviennent de Merida, l'ancienne Émerita. La partie occidentale et océanique de la péninsule, tout en ayant été beaucoup moins pénétrée par les influences gréco-romaines que la Bétique et la Tarraconaise, n'y resta cependant pas étrangère. Dans les LXIII planches qui illustrent cet inventaire, on distingue bien rarement un trait de caractère ou une note de style indigène.

La seconde série des *Promenades archéologiques en Espagne*[10] de M. P. PARIS fait une place importante aux antiquités romaines de la péninsule ibérique, spécialement dans les chapitres consacrés à Emporion, Sagonte, Mérida, Bolonia. Les fouilles fructueuses pratiquées au Campo de Bolonia par l'École des Hautes-Études hispaniques ont été décrites et commentées dans deux volumes de la bibliothèque que publie cette École et qui sont intitulés : *Fouilles de Belo*[11]. Elles sont fort originales, ayant eu pour résultat la découverte de pêcheries antiques avec traces de leur matériel.

1. Lausanne, F. Rouge et Cie, 1927.
2. Toulouse, Privat, 1920.
3. Bordeaux, 1921.
4. Périgueux, 1920.
5. Lyon, Rey, 1923.
6. Châlons-sur-Saône, Bourgeois, 1920.
7. Paris, Aug. Picard, 1924.
8. Sarrebourg, G. Morin, 1924.
9. Bordeaux, Féret et fils ; Paris, E. de Boccard, 1928.
10. Paris, E. Leroux, 1921.
11. Bordeaux, Féret et fils ; Paris, E. de Boccard, t. I, 1923 ; t. II, 1926.

Digitized by Google

Dans sa thèse intitulée *Les divisions administratives de l'Espagne romaine*[1], M. ALBERTINI a montré comment les Romains, pour administrer la péninsule ibérique, l'ont divisée, et il a tracé, dans la mesure du possible, les limites de ces circonscriptions administratives. Après deux chapitres consacrés à l'Espagne préromaine et à l'Espagne sous la République, M. Albertini expose comment la péninsule fut organisée, à l'époque d'Auguste, en trois provinces, l'Espagne citérieure ou Tarraconaise, la Bétique, la Lusitanie. Il détermine les limites de ces provinces, telles qu'elles étaient fixées à la mort d'Auguste et telles qu'elles subsistèrent jusqu'à Dioclétien. Il aborde ensuite le problème de la subdivision de ces provinces en diocèses (?) et en conventus. Il critique fort justement la théorie de la subdivision en diocèses sous le Haut-Empire. Il précise, autant que faire se peut, l'étendue et les limites des conventus. Ces limites, comme celles des territoires de cités, correspondent souvent aux frontières qui séparaient les *gentes* dans l'Espagne préromaine. Dans l'un et l'autre cas ont agi, en même temps que des conditions géographiques, des causes ethniques. Sous le Bas-Empire, la division en six provinces, ou plus exactement en cinq, la sixième étant la Maurétanie Tingitane rattachée alors à l'Espagne, se prolongea dans l'organisation ecclésiastique. En conclusion, M. Albertini signale avec raison la souplesse réaliste de la politique romaine qui n'a pas appliqué avant le Bas-Empire à l'administration provinciale un schéma rigide, un cadre uniforme.

M. A. LAUMONIER a dressé le *Catalogue des terres cuites du Musée archéologique de Madrid*[2].

C. *L'Afrique romaine.* — Les documents archéologiques et épigraphiques, que le sol de l'Afrique romaine nous restitue chaque année plus nombreux, sont portés par diverses publications françaises à la connaissance des érudits et des savants. M. S. GSELL a entrepris, avec l'aide du Gouvernement général de l'Algérie, un grand recueil des *Inscriptions latines de l'Algérie* : le tome I, qui renferme les inscriptions de la Proconsulaire, a paru[3]. De même, MM. R. CAGNAT, A. MERLIN et Louis CHATELAIN publient les textes épigraphiques recueillis en Tunisie, en Tripolitaine, au Maroc[4]; leur œuvre a été déjà signalée dans la *Revue*[5]. En ce qui concerne les musées, le Catalogue du musée Alaoui s'est accru d'un nouveau supplément, dû à MM. MERLIN et POINSSOT[6]; M. WUILLEUMIER, pour le musée d'Alger[7], et M. M. DURRY, pour le musée de Cherchel[8], ont complété les descriptions précédemment données par MM. G. Doublet et P. Gauckler. Deux nouvelles livraisons de

1. Paris, E. de Boccard, 1923.
2. Paris, E. de Boccard, 1921.
3. Paris, Éd. Champion, 1922.
4. *Inscriptions latines d'Afrique.* Paris, E. Leroux, 1923.
5. T. CXLIII, p. 277.
6. Paris, E. Leroux, 1922.
7. Paris, E. Leroux, 1928.
8. Paris, E. Leroux, 1924.

Digitized by Google

l'*Atlas archéologique de la Tunisie*, 2e série (au 100,000e), ont été établies par les soins de MM. R. Cagnat et Merlin[1]; elles intéressent surtout le centre et le sud de la Tunisie, les régions de Maktar, Sbeitla, Feriana et Kasserine.

Poursuivant l'œuvre magistrale qu'il a entreprise, M. St. Gsell a publié, depuis 1918, les trois tomes IV, V et VI de son *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*[2]. Le tome IV expose la civilisation carthaginoise; les tomes V et VI traitent des royaumes indigènes, de leur organisation sociale, politique et économique, de leur vie matérielle, intellectuelle et morale. Un très important compte-rendu en a été donné dans la *Revue* par M. Carcopino[3].

M. Albertini a résumé en six conférences les traits caractéristiques et les péripéties essentielles de l'histoire de l'Afrique romaine[4]. Synthèse largement conçue, qui fait place à la vie économique et aux monuments comme à la description géographique et à l'organisation administrative, qui conduit l'évolution du pays jusqu'à l'invasion arabe, responsable de « l'extirpation radicale du passé romain », le livre de M. Albertini se termine sur cette conclusion très sage : « Examinées avec précaution, les expériences romaines peuvent, dans une certaine mesure, guider les nôtres ».

Dans l'*Histoire d'Algérie*[5], due à MM. St. Gsell, G. Marçais et G. Yver, M. Gsell a écrit, sur la période antique comprise entre les origines et la chute de la domination des Byzantins, huit chapitres sobres et substantiels, dont il est superflu de louer la solidité, la précision, l'intérêt. Cette partie du livre se termine par des lignes qui en résument avec force et clarté les idées principales :

« Les Romains trouvèrent en Algérie des villes prospères et beaucoup de terres cultivées. Ils eurent à développer un corps déjà vigoureux et non à ressusciter un cadavre. Ils ne se heurtèrent ni à des haines nationales ni à des haines religieuses. Pour affermir leur domination, pour répandre leurs mœurs et leur langue, il ne leur fut pas nécessaire de couvrir le pays de colons; un grand nombre d'Africains acceptèrent sincèrement la civilisation qu'ils leur apportaient.

« Il est vrai que beaucoup d'autres préférèrent garder les coutumes primitives de leurs ancêtres. Rome et Byzance, son héritière, eurent le tort de ne pas essayer de modifier leurs sentiments : c'eût été pour elles un gage de sécurité. Elles eurent surtout le tort de ne pas établir en Afrique une organisation militaire capable de décourager à jamais les pillards berbères et de barrer la route aux envahisseurs, Vandales et Arabes[6]. »

1. Paris, E. Leroux, 1920 et 1926.
2. Paris, Hachette, 1920 et 1927.
3. *Rev. histor.*, t. CLIX, p. 154-161.
4. *L'Afrique romaine.* Alger, Fontana frères, 1922.
5. Paris, Boivin et Cie, 1927.
6. P. 82.

Digitized by Google

Dans son volume, que nous avons déjà cité plus haut, *En pays romain*[1], M. R. CAGNAT a fait une place importante aux antiquités africaines. Les chapitres intitulés *La véritable Carthage*, *Visite à quelques ruines africaines*, *En Tripolitaine*, nous conduisent, à la suite d'un guide particulièrement éclairé et compétent, de l'ancienne ville punique à Dougga, Khamissa, Djemila, d'une part, et, d'autre part, aux grandes ruines romaines de la Tripolitaine, Tripoli, Sabrata, Lebda.

Le mémoire de M. St. GSELL sur *La Tripolitaine et le Sahara au IIIe siècle de notre ère*[2] expose avec clarté et précise d'après les documents l'histoire politique, l'organisation administrative et militaire, les conditions économiques de la région qui s'étendait sur la côte africaine entre les deux Syrtes et qui pénétrait à l'intérieur du continent jusqu'aux oasis de Ghadamès, de Gharia el Gharbia, de Bon Djem, du Fezzan. De très curieux détails y sont donnés sur l'ethnographie du Sahara pendant l'antiquité, sur la date probable et sur les conséquences de la diffusion du chameau dans l'Afrique du Nord, sur l'occupation du grand désert par des Berbères fugitifs.

L'exploration archéologique, entreprise en 1912 et poursuivie méthodiquement pendant plusieurs années, des ruines de Thuburbo Majus, ville importante située au sud-ouest de Carthage, a fourni à M. A. MERLIN le sujet d'une étude complète sur le forum de cette cité et sur les édifices qui l'entouraient, portiques, Capitole, marché, temple de Mercure, curie, plusieurs maisons particulières qui sont peut-être des ateliers de foulons. La description de tous ces vestiges est d'une netteté parfaite[3].

M. St. GSELL a groupé, en un élégant volume publié sous le titre *Promenades archéologiques aux environs d'Alger*[4], trois chapitres consacrés aux ruines et monuments de Cherchell et de Tipasa et au tombeau de la Chrétienne. L'agrément et l'attrait littéraire de ces pages ne doivent pas faire oublier l'érudition, à la fois abondante et sûre, et la compétence impeccable de l'auteur. En collaboration avec M. JOLY, M. St. GSELL a encore publié une très importante monographie de Mdaourouch, l'ancienne Madaura, dans la même collection où M. Joly et lui avaient déjà décrit Khamissa et Announa, et que subventionne le gouvernement général de l'Algérie.

Les ruines de Djemila ont été décrites par M. A. BALLU en deux livres : *Ruines de Djemila* (antique Cuicul)[5] et *Guide illustré de Djemila* (antique Cuicul)[6].

Parmi les œuvres d'art, récemment exhumées du sol africain, qui ont donné lieu à d'importants mémoires, il suffira de citer la *Statuette de terre*

1. Paris, E. de Boccard, 1927.

2. Extrait des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XLIII. Paris, Imprimerie nationale, 1926.

3. A. MERLIN, *Le forum de Thuburbo majus* (*Notes et documents publiés par la Direction des Antiquités et Arts*, t. VII). Tunis, Tournier ; Paris, Vuibert, 1922.

4. Paris, Société d'édition « Les Belles-Lettres », 1926.

5. Alger, J. Carbonel, 1921.

6. Alger, J. Carbonel, 1926.

Digitized by Google

cuite peinte trouvée à Carthage, image d'une déesse jouant du tympanon[1], trouvée dans un tombeau punique et datant probablement du VIe siècle av. J.-C., et les *Mosaïques de la « Maison d'Ariadne » à Carthage*, dont la plus intéressante représente le couronnement d'Ariane[2], tandis que les autres figurent des chevaux de course, une tête de Glaucus, des motifs géométriques ou végétaux, des têtes d'animaux. Signalons encore, au nombre des travaux consacrés à l'Afrique romaine : PROROK, *Fouilles à Carthage*, I[3]; ROGET, *Le Maroc*[4].

D. *Grèce et pays d'Orient.* — L'ouvrage consacré par M. J. ZEILLER aux origines du christianisme dans la partie septentrionale de la péninsule des Balkans[5] a été analysé et apprécié dans la *Revue* aussitôt après sa publication[6].

En étudiant l'histoire et le rôle des *Trafiquants italiens dans l'Orient hellénique*[7], M. J. HATZFELD a traité un sujet qui n'intéresse pas moins l'histoire romaine que l'histoire grecque. Son livre est divisé en deux parties. Dans la première, il a montré comment peu à peu des négociants et des banquiers venus de Rome et d'Italie sont venus s'installer en pays grecs, et il a fait une place prépondérante, comme il était juste, à leur établissement de Délos. Dans la seconde partie, il s'est attaché à caractériser les causes et la nature de leur activité, à dépeindre les communautés créées par eux, à préciser leurs rapports avec les populations au milieu desquelles ils se trouvaient installés. M. J. Hatzfeld a traité ce sujet, à la fois économique et historique, avec une compétence et une méthode remarquables.

Si les sources auxquelles a puisé M. Hatzfeld sont principalement épigraphiques, c'est à des monuments d'archéologie figurée, peintures murales et autels historiés, que M. BULARD a eu recours pour retracer la *Religion domestique dans la colonie italienne de Délos*[8]. Les dieux et les rites, qui nous sont révélés par les images et les scènes peintes dans les sanctuaires domestiques des maisons italiennes de Délos, ressortissent nettement à la religion romaine. Qu'il s'agisse de l'offrande au *Genius* à l'occasion du *dies natalis*, du sacrifice d'un porc en l'honneur des Lares le jour des *Compitalia*, de jeux pugilistiques, de combats de gladiateurs, de *ludi compitalicii;* qu'il s'agisse d'Hercule, de Mercure, de Cérès, de Liber et Libera, de Vesta, de Silvain, M. Bulard montre sans aucun doute possible, que la religion romaine, dans

1. A. MERLIN, *Statuette de terre cuite peinte trouvée à Carthage.* Extrait des *Monuments et mémoires* publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Fondation Eugène Piot). Paris, E. Leroux, 1921.

2. L. POINSSOT et R. LANTIER, *Les mosaïques de la « Maison d'Ariadne » à Carthage.* Ibid., 1924.

3. Paris, Impr. nationale, 1924.

4. Paris, Société d'édition « Les Belles-Lettres », 1925.

5. J. ZEILLER, *Les origines chrétiennes dans les provinces danubiennes de l'Empire romain*, Paris, E. de Boccard, 1918.

6. T. CXXVIII, p. 117.

7. Paris, E. de Boccard, 1919.

8. Paris, E. de Boccard, 1926. Cf. *Rev. histor.*, t. CLX, p. 128.

Digitized by Google

plusieurs de ses traits caractéristiques, a été importée à Délos par les membres de la colonie italienne. Il ne néglige pas, d'autre part, l'intérêt archéologique des documents étudiés par lui, et la comparaison fréquente qu'il institue entre les peintures de Délos et les peintures de même sujet de Pompéi présente un vif intérêt.

Les derniers fascicules (VI-IX) du tome IV des *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes*, qui se rapportent à la province d'Asie, ont été publiés par le regretté G. Lafaye[1]. Il ne manque plus à ce *Corpus* très utile que le tome II, qui doit concerner la Grèce d'Europe. Il est souhaitable que la publication en soit entreprise sans retard.

Le sujet traité par M. A. Boulanger, *Aelius Aristide et la sophistique dans la province d'Asie au IIe siècle de notre ère*[2], relève plutôt de la littérature et de la philosophie grecques que de l'histoire ou des antiquités romaines. Nous le signalons cependant, parce que la province d'Asie tenait dans le monde romain une place importante ; mais nous n'y insisterons pas, M. Lécrivain en ayant parlé plus longuement dans la *Revue*[3].

Nous agirons de même pour le travail de M. Théodore Reinach, *Un code fiscal de l'Égypte romaine, le gnomon de l'idiologue*[4]. Nous ne saurions rien ajouter au compte-rendu de M. P. Jouguet[5].

M. R. Cagnat, dans son volume *En pays romain*, que nous avons déjà souvent cité, a dépeint, non sans humour, d'après leurs portraits et leurs lettres, les Égyptiens de l'époque romaine. Portraits et lettres « dénotent, chez les habitants de cette partie du monde, la persistance d'une originalité bien marquée ».

L'armée romaine d'Égypte d'Auguste à Dioclétien[6] est une œuvre de tous points excellente, qui contribue à rendre plus vifs encore les regrets inspirés par la disparition prématurée de son auteur, Jean Lesquier. Rien de ce qui peut éclairer pour nous l'histoire et l'organisation de cette armée, la vie des soldats et des vétérans, l'occupation territoriale de la vallée du Nil, n'est laissé dans l'ombre. A la connaissance parfaite des documents, l'auteur joignait un sens très juste de la critique, comme le prouve son chapitre sur l'ἐπίκρισις.

M. Ev. Breccia, le savant conservateur du musée gréco-romain d'Alexandrie, a commencé la description des monuments de l'Égypte gréco-romaine[7].

Jules Toutain.

1. Paris, E. Leroux, 1921-1927.
2. Paris, E. de Boccard, 1923.
3. T. CL, p. 90.
4. Paris, librairie du « Recueil Sirey », 1919-1920.
5. T. CXLI, p. 89.
6. T. XLI des *Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*. Le Caire, impr. de l'Institut français, 1918.
7. Bergame, Istituto d'arti grafiche, 1926.

Digitized by Google

HISTOIRE DES RELIGIONS

GÉNÉRALITÉS — JUDAÏSME — CHRISTIANISME ANTIQUE

I. Histoire des religions. — Voici d'abord la seconde édition, revue, remise à jour et augmentée — très sensiblement — de la très pratique encyclopédie éditée sous la direction de MM. H. Gunckel et L. Zscharnack[1]. La publication progresse avec régularité. Elle en est actuellement au mot *Kinderhort*. La plupart des spécialistes de l'Allemagne y collaborent. Rien de plus commode que cet ouvrage pour qui a besoin rapidement d'un renseignement précis, ou pour qui cherche à établir une base de départ en vue d'une étude personnelle. La bibliographie, qui n'est jamais accablante, a été partout mise au courant des plus récents travaux et s'est justement allégée des anciens en renvoyant aux livres qui les indiquent. On ne s'étonnera pas que, dans une telle masse de faits et d'idées, se soient glissées quelques erreurs de détail et maintenues quelques inadvertances. Simples vétilles. Toutes les questions d'importance, celles, surtout, qui intéressent l'histoire du judaïsme et du christianisme, sont l'objet d'articles bien étudiés et souvent très neufs. Je garde à portée de la main cet excellent dictionnaire et je m'en trouve bien. — Après une longue et honorable carrière et malgré quelques rajeunissements partiels, le *Manuel d'histoire des religions* de Chantepie de La Saussaye réclamait une refonte ; MM. A. Bertholet et E. Lehmann l'ont entreprise et heureusement réalisée, avec la collaboration d'une brillante équipe d'érudits[2]. En vérité, c'est un livre entièrement nouveau qui nous est offert et beaucoup plus développé que l'ancien (70 pages sur les religions des peuples dits « sauvages », au lieu de 25 ; 160 pages sur la religion japonaise, au lieu de 8 ; à la religion des Perses s'ajoute un développement important sur le manichéisme, etc.). Il est aussi divisé un peu autrement. Pourtant, c'est toujours bien un *Lehrbuch* : en tête de chaque chapitre, une bibliographie assez complète pour orienter toutes les recherches qui tenteraient le lecteur ; un exposé large et synthétique, mis d'accord avec les derniers résultats acquis par l'érudition spécialisée. Je ne connais aucune *Histoire des religions* qui soit plus recommandable que celle-là. Toutefois, j'exprimerai un regret. Le vieux manuel que celui-ci remplace ne parlait point du christianisme ; le nouveau n'en souffle mot non plus et, par un très fâcheux élargissement de cette lacune, il laisse tomber également le judaïsme.

1. *Die Religion in Geschichte und Gegenwart. Handwörterbuch für Theologie und Religionswissenschaft...* herausgegeben von Hermann Gunkel und Leopold Zscharnack. Tübingen, J. C. B. Mohr, 1926 et suiv.

2. *Lehrbuch der Religionsgeschichte, begründet von Chantepie de la Saussaye... herausgegeben von* Alfred Bertholet *und* Eduard Lehmann. Tübingen, J. C. B. Mohr, 1925, vol. I, VIII-556 p. ; vol. II, 732 p. in-8°.

Digitized by Google

La raison? Sans doute qu'il existe sur les deux religions pour nous essentielles beaucoup de livres généraux facilement accessibles et qu'il peut paraître difficile d'en condenser la substance en deux chapitres. Il est vrai; mais je crois qu'il y a un intérêt scientifique majeur à laisser à leur place, au milieu des autres, deux réalisations religieuses qui n'échappent pas aux lois communes, et qu'il valait la peine de tenter de les y fixer. — M. Carl Clemen a entrepris une *Histoire des religions de l'Europe*, dont le premier volume traite de la période préchrétienne[1]. Sans doute, la notion d'Europe est difficilement imposable, en l'espèce, à des phénomènes qui la dépassent si souvent; nous pouvons pourtant accepter une convention et un cadre que l'histoire ne justifie point autant qu'on l'a dit, mais qu'au moins une tradition commune consacre. Le livre est divisé en trois parties : 1° La préhistoire considérée suivant ses périodes classiques : âge de la pierre, âge du cuivre et du bronze, âge du fer; 2° Les peuples préindogermaniques, et d'autre origine que les Indo-Germains : Égéens, Étrusques, Ligures, Ibères, Finnois; 3° Les peuples indogermaniques : Grecs, jusqu'au IIe siècle av. J.-C., Romains, Scythes, Sarmates, Alains, Thraces, Celtes, Germains et Slaves. L'exposé est bref, mais, comme tout ce qui part de la plume de C. Clemen, très bien informé et nourri. Les illustrations sont choisies pour être démonstratives. Les indications bibliographiques, placées en tête de chaque chapitre et dans les notes, complètent heureusement un ouvrage qui se présente comme un excellent instrument d'initiation scientifique. — Avec M. J. Izoulet nous quittons le plan des faits objectifs pour entrer dans celui de la spéculation subjective[2]. La politique et la sociologie y tiennent autant et plus de place que la religion, qu'elles se subordonnent. A la vérité, l'ouvrage échappe à ma compétence pour une large part et je ne le retiens ici que parce qu'il traite du destin du christianisme en cherchant à saisir et à orienter celui de la France. La spéculation de M. Izoulet veut demeurer réaliste et servir la Cité; elle entend déterminer les moyens de *dynamiser*, *héroïser et spiritualiser* l'univers. Du point de vue qui nous intéresse, le livre est avec Nietzsche — que M. Izoulet vient de découvrir — un véhément réquisitoire contre le christianisme du passé et, avec Dostoiewsky — qu'il a découvert en même temps — un hymne ardent au christianisme de l'avenir. Mais cette religion qui remplacera l'*âme-substance* par l'*âme-élite sociale* ou *âme de la cité* et intégrera Dieu à l'Univers, n'a plus guère de rapports avec ce que nous avons accoutumé de nommer *christianisme*. Je ne suis pas sûr d'avoir toujours bien suivi M. Izoulet dans les détours d'une pensée qui ne passe pas dans tous les cas par le plus

1. C. Clemen, *Religionsgeschichte Europas;* I : *Bis zum Untergang der nichtchristlichen Religionen.* Mit 130 Text-Abbildungen. Heidelberg, Carl Winters Universitäts Buchhandlung, 1926, VI-383 p. in-8° (*Kulturgeschichte Bibliothek herausgegeben von W. Foy*).

2. Jean Izoulet, *Le panthéisme d'Occident ou le superlaïcisme et le fondement métaphysique de la République et du socialisme hiérarchique.* Paris, Albin Michel, s. d. [1928], vol. I, 434 p.; vol. II, 376 p. in-8°.

Digitized by Google

court chemin pour aller d'un point à un autre et se revêt souvent d'une forme surprenante. Je ne discuterai point son système et ne supputerai pas les chances de succès qu'il peut rencontrer ; je le signale seulement comme une des représentations religieuses qui, constatant la carence du christianisme en face des nécessités d'aujourd'hui, s'offrent à se substituer à lui dans le rôle qu'il abandonne. Elle n'est pas plus solide que les autres ; pas moins non plus, et laisse comme elles l'historien des religions assez sceptique. — *La religion et l'humanité sont organiques l'une à l'autre. Le progrès de l'une a été lié à la croissance de l'autre. En gros, nous pouvons parler de ces stades de la religion comme correspondant à l'enfance de la race, à sa romantique adolescence, à sa maturité. La religion devient majeure* (*Religion is coming of age*). Voilà comment se justifie le titre d'un très intéressant livre de M. R. W. Sellars[1]. La démonstration de l'auteur se développe en deux parties, l'une historique, l'autre philosophique : il s'agit pour lui de prouver que les religions historiques ne conviennent plus à notre stade de culture, qu'elles étaient fonction de vues cosmologiques que l'état de nos connaissances ne nous permet plus de conserver et que la religion qui doit les remplacer, abandonnant tout surnaturel, ne sera plus *qu'un service conscient de l'humanité*. Les premiers chapitres nous éclairent sur le sentiment religieux américain, si déroutant pour nous et qui nous paraît plus intelligible lorsqu'on met les sectes entre lesquelles il se disperse en relation avec les conditions sociales et culturelles parmi lesquelles elles sont nées. Les chapitres IV à VIII dressent le bilan des religions et constatent leur faillite. C'est une philosophie scientifique, fondée sur une représentation « naturaliste » du monde et de la vie, qui peut seule donner satisfaction à nos besoins, et M. Sellars travaille à la construire. Toute la partie critique du livre est excellente et d'une rare fermeté de pensée ; l'analyse des grands concepts qui alimentent toutes les religions est poussée avec une liberté d'esprit qu'il ne nous est pas souvent donné de rencontrer dans un livre anglo-saxon. La partie positive, du reste beaucoup moins développée, est aussi moins satisfaisante. L'ensemble me paraît extrêmement remarquable. — Je n'en puis malheureusement pas dire autant du livre de M. A. C. Gaebelein, *Christianisme ou religion*[2]. C'est une apologie protestante, sans mesure ni équité, de la révélation surnaturelle qui met le christianisme hors de toute comparaison avec les autres religions. L'histoire n'a rien à faire avec les affirmations en l'air, les épithètes injurieuses et les « démonstrations » vides où se complaît l'auteur. — Tout à l'inverse, M. A. Laborier-Tradens[3] a présenté, du point de vue d'un croyant qui réfléchit et qui veut faire le tour des difficultés qu'il aperçoit dans les affirmations de l'orthodoxie catholique, des remarques judicieuses et mesu-

1. Roy Wood Sellars, *Religion coming of age*. New-York, Macmillan, 1928, 293 p. in-8°.

2. Arno C. Gaebelein, *Christianity or Religion?* New-York, « Our Stope », s. d. [1927], 169 p. in-12.

3. A. Laborier-Tradens, *Les doutes d'un croyant*. Paris, A. Messein, 1926, 192 p. in-12.

Digitized by Google

rées. Néanmoins, il est à craindre que l'*autorité* à laquelle il soumet ses arguments ne les trouve pas de son goût ; ils n'en seront pas moins bons. Imaginez les questions de Zapata dépouillées de leur perfidie et de leur irrévérence, modernisées aussi et qu'un honnête homme pose aux théologiens. Ils y répondraient abondamment et mal s'ils daignaient s'y arrêter : ils y répondraient comme ils y ont tant de fois répondu : à côté. L'auteur est un homme de bonne foi et de bon sens. Son livre est à recommander à quiconque, partant de la tradition orthodoxe, veut s'éclairer sur elle : il abonde en exemples concrets, choisis avec discernement et produits avec exactitude. Les uns, les plus poussés, sont pris dans l'Ancien Testament, les autres dans le Nouveau. J'aime à croire que M. Laborier-Tradens ne se fait pas autrement d'illusions sur les effets de sa conclusion, qu'il place dans la ligne moderniste. — M. P.-L. Couchoud a jeté sur le papier les réflexions qu'il a pu faire en diverses occasions à propos d'histoire des religions et il les a réunies, en les rangeant à peu près dans l'ordre chronologique des sujets dont elles traitent[1]. On y retrouve les thèmes chers à l'auteur : le mythisme de Jésus, les révélations exégétiques de M. Delafosse et les conclusions littéraires de M. van Eysinga, le tout considéré comme acquisitions de science. Hormis quelques articles écrits avec un soin particulier, ces notes sentent l'improvisation et feraient de bons « papiers » pour un journal. D'ensemble, le livre se lit avec agrément et il contient quelques vues intéressantes, mais un homme averti n'a pas grand secours à en tirer et un débutant n'y sera pas en sûreté : il faut quelque expérience pour ne rien risquer en l'aimable compagnie de M. Couchoud. — La lévitation a déjà fait couler beaucoup d'encre ; voici encore un livre qui s'applique à nous renseigner sur elle[2]. Son auteur, M. O. Leroy, limite le problème aux cas de lévitation du corps humain et il présente son ouvrage comme un essai d'où il sera possible de partir pour atteindre plus loin. Il pose en principe qu'il ne faut pas s'arrêter, en l'espèce, au *criterium* d'impossibilité scientifique, mais à celui d'attestation historique. Donc ne disons pas : tel fait est invraisemblable parce qu'il contredit les données de la science positive, mais disons : tel fait est solidement attesté ou non ; il mérite créance ou non. Sans doute ; mais il y a tout de même quelque danger à contredire une constatation d'expérience, directe et constante, en ne lui opposant que le témoignage d'une personne, lequel n'est jamais que la trace d'une impression subjective produite par un fait invérifiable. Aussi bien ai-je peur que l'auteur ne se fasse quelques illusions sur les qualités de sa méthode et aussi sur la parfaite indépendance de son jugement au regard des preuves testimoniales qu'il accepte. Il faut se méfier plus qu'il ne fait de l'apparente précision d'un récit et ne pas le confondre sans raisons décisives

1. P.-L. Couchoud, *Théophile ou l'étudiant des religions*. Paris, A. Delpeuch, s. d. (1928), 235 p. in-12.

2. Olivier Leroy, *La lévitation. Contribution historique et critique à l'histoire du merveilleux*. Paris, Valois, s. d. (1928), 383 p. in-12.

Digitized by Google

avec l'exactitude. Les deux garants de M. Leroy, le P. Pinard et le P. de Tonquédec, sont logés à la même enseigne que lui, et ce n'est pas *a priori* une recommandation que d'être « religieux » pour authentiquer des miracles. Ému par la précision et le nombre des témoignages catholiques, l'auteur croit donc à la lévitation d'un assez grand nombre de saints et, provisoirement, il accepte que quelques médiums aient réalisé, eux aussi, le phénomène, sous une forme affaiblie. Il se montre très favorable à l'explication catholique : chez les saints, miracle de Dieu ; chez les médiums, contrefaçon démonique. Allons ! M. Leroy s'est donné du mal, de très bonne foi ; il a classé diligemment des documents, mais le problème qu'il a posé reste entier. — Je signale rapidement quelques livres qui intéressent surtout la vie religieuse d'aujourd'hui : une *Histoire ecclésiastique contemporaine* du P. Premoli, barnabite[1], d'information et d'esprit strictement catholiques : nombreux noms propres estropiés, bibliographie tout à fait insuffisante, parti pris intrépide ; mais, comme les faits ne sont pas, autant que j'en aie pu juger, rapportés avec inexactitude, l'ouvrage, utilisé avec précautions et sans lui faire aveuglément confiance, peut rendre des services. — Le *Modernisme* de M. Buonaiuti[2] abonde en formules bien venues, mais ce n'est pas un livre serein. Il donne en quatre chapitres un tableau stylisé, mais pourtant instructif, du mouvement moderniste en France, en Italie, en Angleterre et en Allemagne. Dans l'ensemble, document personnel plus qu'histoire véritable ; du reste, vivant, attachant et qui peut faire réfléchir sur le passé et l'avenir du modernisme. — Le *Protestantisme* de M. W. Monod[3] inaugure une collection qui pourra présenter de l'intérêt, en ce qu'elle nous donnera, sur chacune des grandes religions actuellement existantes, les points de vue d'un de ses fidèles. Exposé personnel, apologétique et, du reste, fort intéressant, mais qui ne fait qu'effleurer l'histoire. L'auteur n'est ni un exégète, ni un critique ; c'est l'homme du cœur et de l'émotion religieuse. Une table analytique détaillée permet de se rendre compte rapidement du contenu du livre et d'apprécier les services qu'il peut rendre. — *Le socialisme, la religion et l'Église*, du « sozial-democrat » autrichien Otto Bauer[4], pose et discute, non sans quelques redites, le problème de la politique de la sociale-démocratie à l'égard de la foi catholique et de l'Église ; il abonde en formules excellentes et explique avec netteté le dessein dont son auteur entrevoit la réalisation et qui consiste à détacher les masses de la religion par le bien-être matériel et l'émancipation sociale. — Deux études très vivantes, très pénétrantes,

1. Orazio M. Premoli, *Storia ecclesiastica contemporanea, 1900-1925*. Torino-Roma, Marietti, 1925, 496 p. in-8°.

2. E. Buonaiuti, *Le modernisme catholique*. Traduit de l'italien par René Monnot. Paris, Rieder, 1925, 205 p. in-12 (collection *Christianisme*).

3. Wilfrid Monod, *Du protestantisme*. Paris, Félix Alcan, 1926, 272 p. in-12.

4. Otto Bauer, *Le socialisme, la religion et l'Église*. Bruxelles, L'Églantine, 1928, VI-183 p. in-12.

Digitized by Google

de M. M. GARÇON[1], l'une sur cet étrange prophète et thaumaturge nommé Vintras, qui fit du bruit au temps de Louis-Philippe ; l'autre sur une secte réputée infernale, sortie des divagations et des mensonges d'une toquée, exploitant la naïveté de saintes femmes, et qui troubla la paisible petite ville d'Agen entre 1835 et 1846. L'intérêt de la première, c'est d'étudier *in anima vili* des phénomènes dont toutes les religions révélées offrent des exemples et que l'hypnose traditionnelle empêche d'y voir sous leur physionomie véritable. Rien n'y manque, pas même l'érotisme sacré que les hérésiologues attribuent à diverses sectes gnostiques et aux manichéens. Vintras prétendait inaugurer le règne de l'Esprit et par là se rattachait aux Spirituels du Moyen Age. L'intérêt de la seconde étude est dans l'exemple de puérile crédulité qu'elle décrit en face de l'accumulation de niaiseries pseudo-diaboliques la plus humiliante pour la raison.

II. JUDAÏSME. — Le petite *Histoire du peuple d'Israël* de M. E. MONTET est un peu brève, voire un peu sèche, pour intéresser comme il le faudrait les écoliers auxquels elle s'adresse[2]. Que voulez-vous qu'ils tirent de deux pages sur la piété juive au 1er siècle av. J.-C., de deux pages sur la période historique qui va de — 4 à + 70, de quatre pages sur la religion juive au 1er siècle av. J.-C. ? On ne voit pas assez nettement les problèmes qui divisent la tradition et l'érudition. Les indications bibliographiques sont trop rares et, si j'ose ainsi dire, elles sentent le vieux. Il y a d'autres « œuvres capitales » que celles de Maspero, de Renan, de Kuenen et de Wellhausen, ce dernier cité d'après l'édition de 1894 ! Encore qu'il fasse assez bien saisir la lenteur avec laquelle s'est formée la religion juive et la complexité des influences qu'elle a subies, je ne trouve pas que le livre soit très réussi, ni qu'il ait chance de captiver le *lector candidus* qu'il voudrait atteindre. — J'aurais mauvaise grâce à insister sur le vaste ouvrage de M. FILLION : *Histoire d'Israël peuple de Dieu*[3]. Il est certain que les trois gros et beaux volumes qui le composent témoignent d'un long et estimable labeur, mais il ne l'est pas moins que, du point de vue de l'histoire indépendante, l'auteur a perdu son temps. Il s'étale au long de ces seize cents pages un manque de sens critique si total, une crédulité et, pour tout dire, une ignorance des conditions actuelles de la science si naïve, qu'on se sent en vérité désarmé et qu'on finit par plaindre d'un sentiment sincère à la fois l'auteur et les infortunés qu'il prétend instruire. Il convient de re-

1. Maurice GARÇON, *Vintras hérésiarque et prophète.* Paris, E. Nourry, 1927, XII-191 p. in-8°. — DU MÊME, *La Société infernale d'Agen.* Paris, Mercure de France, 1928, 38 p. in-8°.

2. Édouard MONTET, *Histoire du peuple d'Israël depuis les origines jusqu'à l'an 70 après J.-C.* Paris, Payot, 1928, 206 p. in-12.

3. L.-Cl. FILLION, *Histoire d'Israël peuple de Dieu, d'après la Bible, les anciennes traditions et les découvertes modernes.* Paris, Letouzey ; t. I : *De la création à la mort de David*, 1927, 575 p. in-8° ; t. II : *De la mort de David à la fin de la captivité*, 1928, 534 p. in-8° ; t. III : *De la fin de la captivité de Babylone à la fin de l'État juif*, 1928, 528 p. in-8°.

Digitized by Google

marquer que M. Fillion était consulteur à la Commission biblique pontificale. Il paraît bien douteux qu'en dernière analyse de pareils livres servent l'Église et qu'il soit opportun pour elle de prolonger et d'encourager la lignée de feu l'abbé Fulcran Vigouroux. Mais c'est là son affaire ; la nôtre n'est que de prévenir les méprises. — Avec beaucoup plus d'érudition et de connaissances positives, l'*Introduction aux Saintes Écritures* des PP. Cornely et Merk nous laisse dans le même plan, celui où toute critique s'évanouit devant l'objet de foi[1]. La première édition de l'ouvrage date de trente-cinq ans et il a, depuis, subi plusieurs remises au point. L'édition française représente une adaptation de la huitième édition latine. De feu Cornély il reste encore un certain nombre de développements et surtout l'*esprit*, qui s'appliquait à défendre *en tout et partout la tradition catholique*. C'est pourquoi il ne faut pas chercher autre chose dans le livre que l'application stricte des règles catholiques de l'interprétation. Les auteurs, adroits et diserts, nous étourdissent de détails, mais cet artifice ne suffit pas à nous faire oublier les vraies questions, qu'ils escamotent. — Un certain nombre de théologiens anglais réputés (cinquante-six au total), sous la direction de MM. Gore, Goudge et Guillaume, ont composé un commentaire de l'Écriture dont la publication a fait en Angleterre figure d'événement considérable[2]. La presse a pris parti pour ou contre avec une ardeur qui nous surprendrait beaucoup en France. Les auteurs sont bien au fait des résultats de l'exégèse moderne, mais ils ont voulu rester pratiques, pour se mettre à la portée d'un « ordinary reader » et d'un « elementary student ». Ils ont donc suivi pas à pas le texte de la « Revised », que tout Anglais a sous la main, en signalant les difficultés et obscurités, et en donnant à leur sujet des explications précises et sobres. De nombreux « excursus » traitent en complément les grandes questions de géographie, d'histoire politique et sociale, d'histoire littéraire, d'exégèse, qui se posent à propos du texte. Chacune des trois parties entre lesquelles se divise l'ouvrage est précédée d'une Introduction générale. Le tout *conserve* beaucoup plus que je ne suis disposé à le faire et il se marque quelquefois un contraste assez choquant entre la netteté des principes critiques mis en avant et l'espèce de dérobade où se dissout leur application. Néanmoins, les auteurs ont laissé tomber au rang des légendes et des contes inconsistants nombre de récits que l'orthodoxie continue de prendre pour de l'histoire. On ne pouvait demander davantage à des théologiens pour qui le Livre reste le fondement d'une religion vivante en leur cœur et n'est pas que matière à enquête historique. C'est pourquoi leur entreprise mérite le plus sympa-

1. RR. PP. Cornély et Merk, S. J., *Manuel d'introduction historique et critique à toutes les saintes Écritures*. Traduction française de l'abbé Mazoyer. Paris, Lethielleux, 1928, t. I (*Ancien Testament*), xii-796 p. ; t. II (*Nouveau Testament*), 611 p. in-8°.

2. Ch. Gore, H. Leighton Goudge, A. Guillaume, *A new Commentary on Holy scripture, including the Apocrypha*. Londres, Society for promoting christian Knowledge, s. d. [1928] : *Old Testament*, xv-697 p. ; *Apocrypha*, 158 p. ; *New Testament*, 743 p. in-8°.

Digitized by Google

thique accueil. Un tel livre, modéré, raisonnable, bien informé, fera plus pour le progrès de l'exégèse libérale dans les milieux anglicans qu'un commentaire plus radical. Il fera réfléchir et conclure les hommes de bonne volonté. — C'est aussi au « general reader » et au « general reader » anglais que s'adresse M. Baynes, avec la préoccupation de ne pas le dérouter, en lui retraçant les grandes lignes de l'histoire d'Israël, des origines à l'établissement de la domination romaine[1]. Il s'attend à être trouvé par certains « lamentablement conservateur, sinon réactionnaire ». En réalité, c'est un homme fort bien au courant de la littérature de son sujet et d'esprit ouvert aux idées de toute provenance. Je crains seulement que le « general reader » n'ait du mal à se retrouver au milieu des 120 pages de notes et des 18 pages de bibliographie qui suivent le récit historique proprement dit, mais l'étudiant d'histoire en tirera bon profit. Peu importe que M. Baynes reste parfois en deçà de ce que je crois le vrai ; son livre, qui part de Wellhausen, est conduit suivant les règles de la critique : il n'affirme rien qu'il ne justifie de son mieux et ne rejette aucune opinion sans la discuter. Il peut rendre d'excellents services. — Les vues de M. C. Noyes sur le *Génie d'Israël*[2] présentent un curieux mélange de concessions à la critique et de « repentirs » conservateurs. Ce que l'auteur admire dans le génie d'Israël, c'est la religion qui en est sortie. Cette religion, il tend à nous la représenter comme exclusive et en contraste total avec les autres religions sémitiques de l'antiquité. Il croit à une sorte de révélation progressive qui se manifeste en Israël par ses grands hommes (Moïse) et ses prophètes, « pour produire sa fleur suprême dans la religion de Jésus ». L'historien fait naturellement ses réserves. Aucun appareil d'érudition ; à peine quelques références — très rares — à des ouvrages de langue anglaise. En revanche, beaucoup de sentiment. En somme, le livre répond à une conception de la vie du peuple de Dieu aujourd'hui dépassée par les savants indépendants, mais il est coloré, vivant et intéressant. — Par les soins de M. Gressmann, l'*Histoire de la religion juive durant la période hellénistique* de feu W. Bousset a connu sa troisième édition[3]. Dans cet ouvrage, brillant et riche d'idées, les hébraïsants de profession trouvaient matière à contestations. L'éditeur a revu toute la rédaction et vérifié les citations avec abnégation et compétence ; il y a intégré les résultats des recherches récentes et ainsi il nous a donné un livre qui, sans perdre son intérêt premier, a gagné en sûreté. Il forme maintenant le premier volume du *Handbuch zum Neuen Testament* de H. Lietzmann ; rien de plus logique, puisqu'il étudie le milieu d'où le christianisme primitif est sorti. — Les amis et disciples d'Israël Abra-

1. N. H. Baynes, *Israël amongst the nations. An outline of Old Testament History.* Londres, Student Christian Movement, 1927, 328 p. in-8°.

2. C. Noyes, *Le génie d'Israël. Interprétation des Écritures hébraïques jusqu'à l'Exil.* Traduit de l'anglais par Henriette Legouis. Paris, Félix Alcan, 1927, x-517 p. in-8°.

3. Wilhelm Bousset, *Die Religion des Judentums im späthellenistischen Zeitalter*, 3e édit. Tübingen, Mohr, 1926, xi-576 p. in-8°.

Digitized by Google

hams, qui peut être considéré comme « the greatest Jewish scholar that England has produced », ont consacré à sa mémoire un volume d'études juives[1]. La personne, la carrière, l'œuvre, très variée et très étendue, d'Abrahams forment la matière d'une partie de ce volume, ainsi qu'une bibliographie considérable, mais encore incomplète, de ses écrits très dispersés. Il y aurait deux ou trois recueils analogues aux *Studies in Pharisaism* à tirer de ces articles, notices et notes semés dans divers périodiques et qui dépassent en intérêt l'occasion qui les a fait naître. Parmi les contributions originales qui composent le reste du livre, j'ai remarqué spécialement celles d'Elbogen, sur quelques récentes théories touchant l'origine des Pharisiens et des Sadducéens, d'H. Gressmann, sur la vie juive dans la Rome antique, de Travers Herford, sur la séparation du christianisme et du judaïsme, de K. Lake, sur le concile de Jérusalem décrit au chap. xv des *Actes*. L'ensemble est très varié et instructif. — Les *Essais sur l'Ancien Testament* de M. R. H. KENNETT[2] réunissent des études indépendantes et de dates différentes, mais que rapproche leur commune intention d'éclairer le développement de la religion d'Israël. Elles se placent dans la ligne du *Dictionary of the Bible* de Hastings. Il y a beaucoup à tirer de leur détail, qui est extrêmement riche. J'ai pris un intérêt particulier à la centaine de pages consacrées au fondement historique des Psaumes, mais les sept essais que comprend le volume méritent l'attention. — Divers textes de l'Ancien Testament ont fait l'objet de publications plus ou moins importantes. M. LOISY a donné une traduction, précédée d'une introduction, du poème qui prend place vers le temps de la prise de Babylone par Cyrus (vers 539) et qu'on nomme communément le *Second Isaïe*[3]. Il a dû circuler sans titre et sans nom d'auteur avant que de s'accrocher à *Isaïe*. Il se compose en réalité de neuf morceaux, dont M. Loisy détermine diligemment les tendances et explique l'esprit. La traduction est très littérale et des notes substantielles l'accompagnent pas à pas. — L'édition annotée du *Livre de Ruth*, publiée par M. KENNEDY, rendra d'appréciables services dans une classe d'hébreu[4]. — Le *Troisième Hénoch*, dont M. ODEBERG nous donne une édition et une traduction commentée, est un écrit tardif qui ne paraît pas antérieur à l'achèvement du Talmud de Babylone[5]. Toutefois, les diverses pièces dont il se compose ont pu circuler iso-

1. *Jewish Studies in Memory of Israël Abrahams by the Faculty and visiting teachers of the Jewish Institute of Religion.* New-York, Press of the Jewish Institute of Religion, 1927, LXVI-459 p. in-8°

2. R. H. KENNETT, *Old Testament Essays.* Cambridge, University Press, 1926, VIII-270 p. in-8°.

3. Alfred LOISY, *La consolation d'Israël, traduction nouvelle avec introduction et notes.* Paris, Rieder, 1927, 136 p. in-12 (collection *Judaïsme*).

4. A. R. S. KENNEDY, *The Book of Ruth. The hebrew text with grammatical notes and vocabulary.* Londres, Society for promoting Christian Knowledge, 1928, 79 p. in-12.

5. Hugo ODEBERG, *3 Enoch or the Hebrew Book of Enoch, edited and translated for the first time, with introduction, commentary and critical notes.* Cambridge, University Press, 1928, x-479 p. in-8°.

Digitized by Google

lément avant que d'être cousues ensemble, mais aucune ne paraît antérieure à Hadrien. L'ouvrage se place dans la ligne des autres apocryphes hénochiens. Une comparaison avec *1* et *2 Hénoch*, du point de vue des expressions caractéristiques, le prouve aisément (p. 43 et suiv.). Un point spécialement intéressant, c'est la relation du livre avec la littérature mandéenne. L'angélologie et la mystique y sont également très développées. L'éditeur s'est donné du mal pour nous permettre de pénétrer dans cet écrit, en soi très difficilement accessible ; son travail est excellent et sa profonde connaissance de la littérature juive a singulièrement enrichi ses notes. — Le Rév. BILLEN s'est appliqué à l'étude des traductions latines de l'Heptateuque répandues antérieurement à la diffusion de la Vulgate hiéronymienne[1]. Il a fondé sa recherche sur trois manuscrits, ceux de Lyon, de Munich, de Wurtsbourg, sur les traités d'Augustin relatifs à l'Heptateuque, sur les citations scripturaires de Cyprien et d'Augustin, enfin sur divers fragments sporadiques recueillis dans quelques manuscrits ou chez les Pères. Cette étude, très précise, est essentiellement lexicographique ; elle représente une sorte de manuel de la plus grande utilité pour dégager les origines de la Bible latine. Elle n'attirera pas beaucoup de lecteurs, mais elle rendra d'éminents services à quelques savants. — Le *Testament d'Abraham*, que traduit et annote M. G. H. BOX[2], est un apocryphe qui a trouvé un gros succès. Il a eu probablement pour auteur, ou réviseur, un chrétien qui disposait de l'*Apocalypse de Pierre* ou d'une de ses sources. Écrit en Égypte, il a été plusieurs fois retouché et nous en possédons deux versions de longueurs inégales que M. Box nous donne bout à bout. Tel que nous l'avons, sous une forme du IX^e^ ou du X^e^ siècle, il ne représente pas à proprement parler un *Testament*, mais seulement un discours d'Abraham à sa famille sur le jugement des âmes. Selon toute apparence, l'ouvrage a connu une édition antérieure à la nôtre, purement juive, et qui pouvait être de langue araméenne. Les traces de christianisme qu'on y peut relever sont d'ailleurs très faibles et contestables, au point que les *scholars* juifs le réclament. Il apporte une intéressante contribution à l'histoire de l'angélologie et de l'eschatologie juives et chrétiennes. — M. S. MOWINKEL, dont les originales études sur les *Psaumes* ont fait naguère sensation, applique son érudition ingénieuse au *Décalogue*[3]. La question a été souvent débattue et tranchée différemment, même par des érudits d'accord sur les méthodes d'exégèse qu'il convient d'appliquer à la

1. Rev. A. V. BILLEN, *The Old latin Texts of the Heptateuch*. Cambridge, University Press, 1927, VIII-234 p. in-8°.

2. G. H. BOX, *The Testament of Abraham, translated from the Greek Text with Introduction and notes*. Londres, Society for promoting Christian Knowledge, 1927, XXIX-89 p. in-12. Un appendice contient la version du texte copte du *Testament d'Isaac et de Jacob*, par S. GASELEE.

3. MOWINKEL, *Le Décalogue. Études d'histoire et de philosophie religieuses publiées par la Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg*, n° 16. Strasbourg, 1927, IX-162 p. in-8°.

Digitized by Google

Bible. Deux problèmes se posent : l'un littéraire, savoir quelle est la source écrite du Pentateuque qui a fixé le Décalogue et l'a transmis ; l'autre historique, savoir quelle est la véritable origine et la date du Décalogue, dans quelles circonstances précises il a pris naissance et comment il prend place dans la vie religieuse juive. D'un examen minutieux des textes et des commentaires qui en ont été donnés, M. Mowinkel conclut d'abord qu'il est inutile de chercher plus haut que le *Deutéronome ;* tel ou tel commandement a pu circuler isolément plus tôt, mais c'est le catalogue qui importe et il n'apparaît pas avant le *Deutéronome.* Du reste, le contenu du Décalogue, par exemple l'interdiction des images taillées, la règle de l'observance du sabbat, l'absence de toute prescription relative à la circoncision, etc., tout nous ramène à une époque voisine de la fin de la période préexilique. En second lieu, le Décalogue serait un élément de la liturgie cultuelle, un sommaire des exigences imposées à qui participe au culte. Il exprimerait la conception religieuse des grands prophètes. Je vois une grande part d'impressions personnelles dans les suggestions de M. Mowinkel ; elles seront discutées et contestées ; elles n'en auront pas moins renouvelé le vieux problème. — Je dirais volontiers la même chose des travaux de M. Travers Herford sur le pharisaïsme. Depuis son livre *Pharisaism its aim and its method,* qui, en 1912, osa proclamer et prouver que le dernier mot de la vérité historique sur les pharisiens n'était pas à chercher dans les Évangiles non plus que dans la casuistique formaliste du Talmud, si souvent appelée en témoignage contre eux, il a continué ses recherches dans le même esprit et dans le même sens. Ses *Pharisiens,* dont une bonne traduction française vient de paraître[1], nous apportent des vues dignes d'attention. L'auteur connaît admirablement les textes et les traite avec diligence, mais il donne à son exposé un ton de dissertation, voire de plaidoyer, qui n'est pas toujours plaisant. L'appareil des références est trop réduit, alors que le lecteur, parfois un peu surpris de ce qu'il rencontre, aimerait pouvoir examiner et se rendre compte par lui-même. J'ajoute que l'expérience exégétique de M. T. Herford, au regard du Nouveau Testament, me laisse quelque inquiétude, et j'ai aussi de la défiance en face des prophéties qu'il croit pouvoir nous communiquer touchant l'évolution future du christianisme et du judaïsme nourri par le pharisaïsme. Enfin, je ne trouve pas exacte l'idée que « le judaïsme et le christianisme sont deux types de religion qui n'ont pas de commune mesure » (p. 279). Ces réserves faites, je dis bien volontiers que le livre est plein d'enseignements sur tous les points dont il traite, qu'il abonde en remarques personnelles de grand intérêt et qu'il est de ceux qu'il n'est pas permis d'ignorer quand on s'occupe du pharisaïsme. J'accepte parfaitement ses thèses fondamentales sur la nature et l'influence de la religion des pharisiens en Israël. — M. N. Netter, grand rabbin de Metz, a entrepris avec beaucoup de conviction

1. R. Travers Herford, *Les Pharisiens.* Traduit de l'anglais par Gabrielle Moyse. Paris, Payot, 1928, 300 p. in-8°.

Digitized by Google

l'apologie du Talmud[1]. Son livre est très consciencieux, nourri de faits et au fond assez touchant, mais il est monotone et inégalement probant. Par exemple, M. Netter n'arrive pas à nous faire partager la conviction qu'il a que le Talmud s'accorde parfaitement avec la science et l'esprit modernes. Il serait historiquement paradoxal que cet accord pût exister et plus d'une des admirations de notre sympathique apologiste fait sourire. Les parties purement historiques, celles qui ont trait à la formation de la littérature talmudique, ne sont pas sans mérite. On regrette l'absence d'un index qui faciliterait l'utilisation des petites notices particulières dont la juxtaposition forme le livre. — Le travail de M. Silver, sur l'histoire de la spéculation messianique en Israël[2], intéresse surtout le Moyen Age ; il ne consacre que vingt-sept pages à la première période qui s'étend sur les cinq premiers siècles de l'ère chrétienne. Trois grandes divisions : la première traite de l'attente et des supputations messianiques jusqu'au XVII^e siècle inclus et des pseudo-Messies ; la seconde, de l'opposition que les calculs et annonces messianiques successifs ont rencontrée au cours des âges en Israël ; la troisième, de toutes la plus plaisante à lire, des diverses méthodes de supputations employées en l'espèce. Le livre constitue un bon répertoire de faits et de noms propres, dont un index plus analytique que celui dont il est pourvu rendrait l'usage plus profitable. — Du vaste ouvrage de M. Moore sur le judaïsme rabbinique durant les premiers siècles de l'ère chrétienne[3], je n'ai reçu que le second volume. Le premier a trouvé grand accueil auprès des critiques ; il en ira de même de celui-ci. Il considère dans la religion rabbinique les observances, la morale, la piété, les croyances relatives à l'au-delà. Des quatre parties ainsi déterminées, la première porte sur le culte, la circoncision, le sabbat, les fêtes de l'année, les jeûnes publics, les redevances et les interdictions ; la seconde sur les divers aspects de la morale personnelle, familiale, sociale ; la troisième sur le *Père dans les cieux*, la prière, les divers exercices de piété et les vertus pieuses : chasteté, humilité, modestie ; la quatrième sur les rétributions après la mort, sur l'attente messianique et l'eschatologie. De copieux indices embrassent toute la matière traitée. L'ensemble est d'une grande richesse d'information. Elle n'intéresse pas seulement la période des Tannaïm, qui correspond à peu près aux deux premiers siècles de l'ère chrétienne, mais toute la religion juive, parce que l'auteur fait retour sur les origines et l'évolution des pratiques et croyances qu'il décrit. Le vrai sujet est donc la description de la vie religieuse juive fondée sur la Loi et son exégèse rabbinique ancienne, attestée par les docteurs des deux premiers siècles. Livre de première importance.

1. Nathan Netter, *Israël et son Talmud à travers l'histoire*. Paris, Presses universitaires, 1926, v-177 p. in-8°.

2. A. H. Silver, *A history of messianic speculation in Israël from the First through the seventeenth Centuries*. New-York, Macmillan, 1927, xv-268 p. in-8°.

3. G. F. Moore, *Judaism in the first centuries of the Christian era. The age of the Tannaïm*, t. II. Cambridge, Harvard University Press, 1927, viii-486 p. in-8°.

Digitized by Google

III. Littérature chrétienne. — Voici d'abord un court manuel d'initiation sur la littérature chrétienne grecque, dû à la plume consciencieuse de M. Bardy[1]. Trois parties : *Les origines* (97-313) ; *L'âge d'or* (313-410) ; *Le V^e siècle* (410-527), et, dans chacune, des subdivisions géographiques. J'avoue ne pas trouver cette dernière disposition très heureuse. Dans le détail, les occasions de chicaner l'auteur ne me manqueraient pas. Je ne suis pas si sûr que l'est M. Bardy de l'authenticité des lettres d'Ignace ; je ne consens pas à conformer mon opinion sur les gnostiques à celle des écrivains orthodoxes ; je ne crois pas du tout que Clément d'Alexandrie ait « tout lu », il s'en faut ; je me méfie de la garantie d'Épiphane touchant les 6,000 ouvrages d'Origène ; je ne considère pas du tout Eusèbe comme le modèle des érudits, puisque M. Bardy lui-même confesse qu'il ne faut pas lui demander beaucoup de critique ; je n'ai bonne opinion ni de l'érudition, ni de l'intelligence d'Épiphane ; je ne vois pas Nestorius si noir ; etc. Pourtant le petit précis est à recommander aux débutants. — Je n'en userais pas de même avec la *Littérature chrétienne primitive* de M. van den Bergh van Eysinga, qu'il convient de réserver aux lecteurs très avertis[2]. La première phrase du livre marque nettement son intention : « Le moment semble venu d'introduire en France l'étude de la littérature chrétienne primitive, selon les vues radicales ». L'exposé est intéressant et bien disposé, riche en formules très frappantes et en idées neuves, mais il est aussi nourri d'opinions qui ne me paraissent pas acceptables, ni même soutenables. Il ne s'agit point là d'un résumé, à l'usage des profanes, des résultats acquis par la science commune, mais bien du manifeste d'une école singulière, dont les conclusions font figure de paradoxe au jugement de la plupart des érudits. — L'étonnant monument d'érudition élevé par M. Bardenhewer à la littérature chrétienne ancienne atteint présentement la hauteur du v^e siècle[3]. Le quatrième volume comprend donc : 1° la littérature grecque du v^e siècle, répartie, un peu artificiellement, selon l'obédience des grands patriarcats d'Alexandrie, de Constantinople, d'Antioche et de Jérusalem ; 2° la littérature syriaque des iv^e et v^e siècles ; 3° la littérature latine du v^e siècle. De grands noms et de gros morceaux : Cyrille d'Alexandrie et Synésius, Philostorge, Socrate et Sozomène, Théodoret et pseudo-Denys l'Aréopagite, Aphraat et saint Éphrem, saint Augustin et tout son cortège d'amis et d'ennemis. L'auteur a ses points de vue particuliers, ses préférences et ses préventions, qui peuvent être contestés et discutés ; il n'en reste pas moins que son effort a mis à la disposition des érudits un admirable instrument de travail qu'il sera de longtemps inutile de chercher à

1. G. Bardy, *Littérature grecque chrétienne* (*Bibliothèque catholique des sciences religieuses*). Paris, Bloud et Gay, s. d. (1928), 186 p. in-12.

2. G. A. van den Bergh van Eysinga, *La littérature chrétienne primitive*. Paris, F. Rieder et C^ie^, 1926, 235 p. in-12 (collection *Christianisme*).

3. Otto Bardenhewer, *Geschichte der altkirchlichen Literatur*. Vierter Band. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1924, x-673 p. in-8°.

Digitized by Google

remplacer ; il suffira de le tenir au courant des découvertes nouvelles. — Avant que de mourir, M. E. DE FAYE a eu le temps d'achever son *Origène*, dont les tomes II et III ont paru très près l'un de l'autre[1]. De ces deux volumes, le premier s'inspire de l'idée qui s'exprime en conclusion (p. 238) : « On ne saurait trop replonger Origène dans l'ambiance philosophique de son temps, si l'on veut le bien comprendre ». Il se compose donc d'une suite d'études sur les philosophes et les écoles dont la pensée d'Origène a pu subir l'influence. Toutes sont d'un homme qui s'est fait une opinion personnelle sur les textes et elles présentent, par cela même, un grand intérêt. Je leur trouve pourtant un double défaut : elles sont trop indépendantes l'une de l'autre, et elles ne se lient pas d'une manière assez évidente et immédiate à la spéculation d'Origène. Elles restituent, si l'on veut, l'ambiance où cette spéculation a vécu ; elles ne paraissent pas la déterminer assez directement. Il faut attendre la conclusion pour comprendre comment l'évolution de la philosophie grecque l'a bien préparée par les tendances auxquelles elle cède à se combiner au christianisme dans la théologie d'un Clément d'Alexandrie et d'un Origène. C'est bien, en effet, la philosophie de son temps qui a donné à Origène la substance et les méthodes de sa pensée. La vérité de l'histoire gagne à cette constatation, mais Origène y perd sa réputation de prodige. Pour étudier la doctrine de son Alexandrin — c'est le sujet de son troisième volume — M. de Faye, avec beaucoup de sagesse, s'interdit en principe de se servir des dangereuses traductions latines qui nous donnent l'illusion de suppléer au texte grec perdu. Sa description de la théologie d'Origène part de l'idée qu'il « n'a jamais eu la prétention d'être autre chose qu'un interprète de la tradition et des Écritures » (p. 6), mais que c'est un besoin profond de son esprit de compléter les croyances chrétiennes. C'était aussi une nécessité de l'enseignement et de la propagande à Alexandrie. Tous les milieux où dominent les « intellectuels » ont alors les mêmes exigences, et les grands gnostiques ne sont pas essentiellement différents d'Origène. Comme lui, ils ont cherché à « intellectualiser » la *regula fidei*, encore assez souple pour se montrer accueillante. M. de Faye passe en revue fort diligemment tous les points capitaux de la théologie d'Origène, en commençant par sa conception de l'univers et de Dieu, pour aboutir à sa représentation des choses finales ; il insiste, comme il convient, sur sa christologie et sa sotériologie. La conciliation entre l' « homme d'Église » et le « philosophe religieux », qui coexistent dans notre docteur, se fait par le moyen d'une exégèse antilittéraliste, d'ailleurs parfaitement arbitraire. M. de Faye se rendait bien compte que sa consciencieuse étude ne grandissait pas Origène, il semble qu'il en ait eu du regret ; pourtant l'intérêt principal de son livre est bien dans l'explication qu'il nous a donnée de l'homme par le milieu et dans la

1. Eug. DE FAYE, *Origène, sa vie, son œuvre, sa pensée ;* vol. II : *L'ambiance philosophique.* Paris, E. Leroux, 1927, III-248 p. in-8° ; vol. III : *La doctrine.* Paris, E. Leroux, 1928, 306 p. in-8° (*Bibliothèque de l'École des hautes études, sciences religieuses,* 43e et 44e volumes).

Digitized by Google

réduction de la prétendue originalité du théologien aux proportions d'un harmoniste ingénieux qu'aucun scrupule de critique ne troublait. — Les *Lettres d'Ignace d'Antioche* ont donné lieu déjà à bien des discussions touchant leur nombre, leur authenticité et leur autorité. M. H. Delafosse reprend le problème à pied d'œuvre et ce qu'il en dit mérite attention[1]. Il ne croit pas à l'authenticité des lettres en question, j'entends des sept qu'on accepte communément, et il en retarde la composition d'un bon demi-siècle. La discussion est bien conduite, sur des arguments considérables, encore que, selon sa constante habitude, l'auteur parle un peu vite de « preuve » quand « présomption » suffirait, qu'il affirme quelquefois plus qu'il ne démontre et qu'il confonde ses hypothèses et déductions avec des conclusions de science. La partie critique de son exposé dresse des objections très fortes contre l'authenticité et accuse avec précision les faiblesses de la défense. C'est du bon travail, et il n'y manque qu'un peu de prudence. Mais il y a une contre-partie : M. Delafosse croit avoir découvert le véritable auteur : ce n'est pas Marcion et je m'en étonne, mais c'est un marcioniste nommé Théophore. Je crains que ce panmarcionisme qui fait sourire ne porte tort à une démonstration qui m'avait presque convaincu. — M. Souter a établi, pour servir de texte d'explication à des étudiants, une édition de l'*Apologétique* de Tertullien[2] : une page d'introduction et aucune note. L'intérêt de cette publication est tout entier dans la solution que M. Souter a implicitement donnée aux nombreux petits problèmes posés par la lettre du redoutable texte. — Une bonne traduction anglaise de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe et de ses *Martyrs de Palestine* est due à MM. Lawlor et Oulton[3]. Elle s'accompagne d'une introduction qui dit ce qu'il faut savoir de l'auteur et de l'œuvre, de notes abondantes et substantielles et de copieux indices. Excellent instrument de travail et qui fait honneur à la « Société pour la propagation des études chrétiennes », laquelle, par ailleurs, a déjà si largement mérité la gratitude des christianisants. — M. P. de Labriolle achève son excellente édition des *Confessions* de saint Augustin établie pour la « Société Guillaume Budé[4] ». Ce second volume comprend les livres IX-XIII, dont la partie du récit qui commence avec le début de la vie proprement chrétienne d'Augustin. La traduction est ingénieuse et élégante. Les notes sont trop peu nombreuses, au bas d'un texte qui en réclamerait beaucoup, mais je ne

1. Henri Delafosse, *Lettres d'Ignace d'Antioche. Traduction nouvelle avec introduction et notes.* Paris, Rieder, 1928, 168 p. in-8° (collection *Christianisme*).

2. Alex. Souter, *Q. Septimi Florentis Tertulliani Apologeticus.* Aberdeen, University Press, 1926, 92 p. in-8°

3. H. J. Lawlor et J. E. L. Oulton, *Eusebius bishop of Caesarea. The ecclesiastical history and the Martyrs of Palestine. Translated with introduction and notes.* Londres, Society for promoting Christian Knowledge, s. d. (1927) ; vol. I : *Translation,* xvi-402 p. ; vol. II : *Introduction, notes and index,* 366 p. in-8°.

4. Pierre de Labriolle, *Saint Augustin. Confessions,* t. II. Paris, 1926, Les Belles-Lettres, 411 p. in-8°.

Digitized by Google

rends pas l'auteur responsable de cette carence, non plus que je ne lui impute la brièveté de l'index. — M. Christopher a entrepris de donner une édition largement commentée du *de Catechizandis rudibus*, un des plus célèbres traités de saint Augustin et des plus étudiés[1]. Le texte est celui des Bénédictins et de Krüger, avec quelques « emendations » insignifiantes. La bibliographie, énorme, dépasse le sujet. Conçue ainsi, elle est loin d'être exhaustive et, parce qu'elle n'est pas critique, un non-initié l'utilisera difficilement. L'introduction est claire, mais n'apporte rien de neuf. Le commentaire se compose d'une suite de petites dissertations sur les difficultés que présente le texte ; il ne s'élève pas très haut, mais il témoigne de beaucoup de travail. Complété par des indices bien conçus, il pourra rendre des services. L'index lexicographique surtout est commode. — Saint Augustin a eu ses idées en matière politique et même il en a quelque peu changé au cours de sa vie ; mais sa politique n'a jamais eu à proprement parler d'existence par elle-même et, comme système, elle est toujours fonction de ses préoccupations ecclésiastiques. C'est pourquoi un livre comme celui de M. Combès sur la doctrine politique du grand Africain inquiète d'abord[2]. De l'œuvre d'Augustin, l'auteur a tiré six thèmes : l'autorité, la loi, la justice, la patrie, la guerre, les rapports de l'Église et de l'État, et il les a développés non sans talent. Mais je ne vois pas qu'il ait tenu compte d'une évolution dans l'esprit d'Augustin et sa construction, considérée d'ensemble, paraît bien abstraite : la vie est autre chose ; et qui fut plus vivant qu'Augustin? D'ailleurs, j'ai l'impression que le travail a été fait trop vite et en se conformant à un type de thèse aujourd'hui périmé. Il n'est pas jusqu'au ton, oratoire et où la rhétorique se voit beaucoup, qui ne date un peu. Certainement, le texte d'Augustin a été lu avec soin, mais l'érudition *externe* de M. Combès ne fait pas bonne figure. Il cite communément une douzaine de livres français — ou traduits — très connus, qu'il ne discute ni ne contrôle (Fustel de Coulanges, Boissier, Allard, Thamin, Batiffol, Mommsen, etc.), et il ignore, avec un travail aussi important que celui de Scholz (1911), toute la littérature récente allemande et anglaise de son sujet. Dans le dernier chapitre (*Influence de la doctrine politique de saint Augustin*), où les références se pressent un peu plus que dans les autres, que de lacunes encore et d'imprécisions ! Au total, esquisse intéressante et utile, mais qui laisse ouvert le sujet qu'elle prétend traiter. C'est dommage. — M. A. Souter s'est appliqué à reconstituer les *Expositions* de Pélage sur les Épîtres pauliniennes[3]. Travail de bénédictin qui demande, avec beaucoup d'érudition, un admirable désintéressement.

1. J. P. Christopher, *S. Aureli Augustini... De catechizandis rudibus, translated with an Introduction and Commentary* (*The catholic University of America Patristic Studies*, vol. VIII). Washington, 1926, xxi-365 p. in-8°.

2. G. Combès, *La doctrine politique de saint Augustin*. Paris, Plon, 1927, viii-482 p. in-8°.

3. Alex. Souter, *Pelagius's Expositions of thirteen Epistles of St. Paul*. Cambridge, University Press, vol. I, 1928, xvi-360 p. in-8° ; vol. II, 1926, xiv-553 p. in-8°.

Digitized by Google

Le premier volume forme l'Introduction de l'ouvrage. L'auteur y rassemble d'abord tout ce qu'il est possible d'apprendre sur ce commentaire perdu ; il étudie les matériaux qui nous restent pour tenter une restitution : manuscrits dispersés dans les bibliothèques de l'Europe entière, citations d'auteurs divers qui ont utilisé les *Expositions* et peuvent nous en rendre quelque chose. Dans l'état actuel de notre information, impossible d'aller plus loin qu'il ne va. Le second volume contient le texte restitué et un appareil critique très abondant. Visiblement, Pélage était bien plus préoccupé de discipline morale que de spéculation profonde et de théologie dogmatique ; son commentaire est intéressant pour déterminer ses tendances et il constitue un document de prix touchant l'histoire de l'exégèse.

IV. Nouveau Testament. — Sous un titre assez inexact, M. F. Fargues, dans ses *Origines du Nouveau Testament*[1], offre aux étudiants une consciencieuse petite *Introduction au Nouveau Testament*, qui peut leur rendre de bons services. Le livre est d'esprit protestant et il s'appuie volontiers sur l'autorité d'écrivains dont je ne nie point le mérite, mais qui sont dépassés, tels que Pressensé, Chastel, Lichtenberger, Bonifas. Un exemple : il n'est vraiment pas possible de parler aujourd'hui de la gnose d'après l'article de Pressensé publié dans l'*Encyclopédie* de Lichtenberger. L'auteur n'ignore pas les livres modernes, mais il les cite comme au hasard et il est rare que ce soit celui qu'on attend qui vienne au moment opportun. Une bibliographie raisonnée serait indispensable. M. Fargues n'est pas un hypercritique ; on s'étonne d'autant plus de constater que M. Delafosse trouve crédit auprès de lui. — M. H. Pernot est parti du grec moderne pour s'intéresser à la langue du Nouveau Testament[2]. Le volume d'*Études* qu'il vient de consacrer à la langue des Évangiles s'inspire de la conviction qu'il y a de précieux enseignements à tirer sur la langue parlée dans les milieux d'où les Évangiles sont sortis, de textes qui, sur tant de points, disent la même chose en termes différents ; accords et désaccords sont également instructifs pour atteindre le vocabulaire ou les formes que personne ne contestait. Ce n'est là qu'une hypothèse, mais M. Pernot entend la justifier par des faits. Il espère qu'un jour viendra où il pourra sortir d'enquêtes de ce genre un critérium d'authenticité, très sûr parce que très objectif. Je fais des réserves sur la méthode ; et qu'est-ce que l'authenticité, en l'espèce? L'exégèse a besoin du secours de la philologie, certainement ; mais la philologie risquerait beaucoup à s'aventurer sans le secours de l'exégèse parmi les fondrières de ces textes redoutables. Il reste que les sept études dont se compose le volume sont fort intéressantes, offrent à notre réflexion une belle collection de faits bien classés, sinon tous indiscutables. Je conseille aux exégètes de garder le

1. F. Fargues, *Les origines du Nouveau Testament.* Paris, Fischbacher, 1928, 252 p. in-16.
2. H. Pernot, *Études sur la langue des Évangiles.* Paris, Les Belles-Lettres, 1927, xi-226 p. in-8°.

Digitized by Google

petit livre à portée de leur main. — Ils n'ont pas grand secours à attendre de la *Grammaire* de Mgr JACQUET[1]. L'auteur paraît ignorer Blass-Debrunner, Radermacher, le P. Abel, Moulton et Milligan, à peu près tout l'essentiel du travail accompli sur la langue et la grammaire du Nouveau Testament. Ni théorie, ni doctrine. Ce n'était pas une mauvaise idée que de comparer les habitudes de la langue classique à celles de la *koiné*, mais comment la réaliser utilement dans un petit traité destiné à des étudiants qui ne savent pas l'une et ignorent l'autre? Il aurait fallu aussi donner les références des exemples pris à la langue classique. Il y a bien à contester dans les considérations que l'auteur présente en conclusion sur les écrivains du *Nouveau Testament* et la κοινή. Le livre peut avoir une certaine utilité si on le considère comme un recueil de paradigmes ; il ne saurait tenir l'emploi de grammaire. — L'intérêt du travail de M. MILNE, sur le texte ou les textes latins des Évangiles[2], dont s'est servi saint Augustin, gît dans la comparaison entre le texte augustinien et le vieux texte africain, qu'une vingtaine de manuscrits nous ont conservé. Cette comparaison peut contribuer efficacement à nous faire comprendre la formation de la version hiéronymienne, donc à éclairer une période importante de l'histoire du texte latin des Évangiles. L'enquête n'est que partielle, n'ayant porté que sur cinquante traités d'Augustin ; mais on admet généralement qu'après 400 il s'est servi de la révision de saint Jérôme. Je ne ferai qu'une réserve en face des résultats de l'enquête de M. Milne : je me demande si, dans les cas qui seraient les plus intéressants pour nous, la Vulgate n'a point contaminé les vieilles formes, lorsqu'elle a été enracinée dans l'usage, en d'autres termes si les copistes tardifs n'ont pas corrigé dans le sens de leurs habitudes. — L'excellent *Handbuch zum Neuen Testament*, publié sous la direction de M. Hans LIETZMANN, s'est achevé par un très remarquable commentaire de l'*Apocalypse*, dû à M. E. LOHMEYER[3]. On y trouvera, à côté d'une mise au point précise des résultats actuels des recherches sur l'étrange livre, des suggestions personnelles fort intéressantes. C'est là certainement le meilleur guide que l'on puisse prendre à l'heure actuelle pour explorer l'*Apocalypse* dans le détail. — En même temps qu'il s'achevait, le *Handbuch* en cause se renouvelait. La seconde édition des volumes parus il y a déjà quinze ou vingt ans est poussée avec activité. Déjà M. KLOSTERMANN a refondu son *Markus* et son *Matthäusevangelium*, M. W. BAUER son *Johannesevangelium*, M. LIETZMANN son commentaire de *Gal.*, *1* et *2 Cor.*, *Rom.*, M. DIBELIUS son commentaire de *1* et *2 Thess.*,

1. Mgr JACQUET, *Grammaire grecque du Nouveau Testament.* Paris, E. de Boccard, 1927, 165 p. in-8°.

2. C. H. MILNE, *A reconstruction of the old-latin text or texts of the Gospels used by saint Augustin, with a study of their character.* Cambridge, University Press, 1926, XXVIII-177 p. in-8°.

3. Ernst LOHMEYER, *Die Offenbarung des Johannes.* Tübingen, Mohr, 1928, 203 p. in-8°.

Digitized by Google

Philip., *Col.*, *Eph.*, *Phil.*[1]. D'ensemble, l'ouvrage reste dans la ligne et se conforme à la méthode de la première édition, mais il s'est perfectionné : il offre à son lecteur une annotation très riche du texte et, dans une série d'exposés accrochés aux développements principaux, des vues d'ensemble très nourries. Chaque volume s'est quelque peu allongé, plusieurs d'une cinquantaine de pages. Tous ont été mis au point d'après les plus récentes recherches ; tous, notamment, font accueil aux hypothèses relatives à l'influence de la littérature mandéenne sur la rédaction des Évangiles. Je dois avouer que les rapprochements qu'ils indiquent, d'après les publications de M. Lidzbarski, ne m'ont pas toujours convaincu ; beaucoup me semblent forcés ou inopérants. Le *Handbuch* mérite mieux que jamais de rester le compagnon inséparable de l'exégète ; on ne le lit pas à proprement parler, mais on le consulte sans cesse. — Les *Évangiles de l'étudiant* de M. Shailer-Mathews[2] constituent une sorte de synopse anglaise, établie d'après la traduction de E. J. Goodspeed et suivie du IVe Évangile, qui nous représente le Christ interprété par l'expérience chrétienne. Le livre, divisé en sections d'après la *Life of Christ* de Burton, n'a pas la prétention d'atteindre les « technical scholars », mais il rendra des services aux étudiants qui, ne sachant pas le grec, lisent l'anglais couramment. — La seconde édition, longtemps attendue, des *Évangiles synoptiques* de M. Montefiore a paru. C'est une mise au point de la première[3]. L'Introduction passe en revue, dans un ordre assez surprenant, les problèmes divers qui se posent à propos de la matière évangélique, de son organisation dans la Synopse et de la vie de Jésus. Une bibliographie sommaire et très pratique la complète. A signaler en appendice une étude, très intéressante, sinon très convaincante, due au regretté Israël Abrahams sur les *ame-ha-ares*, dont on soupçonne qu'ils tiennent grande place dans le milieu où s'est formé Jésus. L'intérêt essentiel du commentaire de M. Montefiore c'est d'être l'œuvre d'un éminent savant israélite, d'esprit très ouvert et qui n'est dominé par aucune des hypnoses dont les exégètes de formation chrétienne ont tant de mal à se défaire. — L'édition commentée de l'*Évangile selon Matthieu*, par M. Smith[4], remplace, dans la collection dite « Cambridge Greek Testament », le volume d'A. Carr publié en 1881. Elle reproduit le texte de Westcott-Hort et le fait suivre de notes succinctes, verset par

1. E. Klostermann, *Das Markusevangelium*, 1926, 195 p ; du même, *Das Matthäusevangelium*, 1927, 233 p. ; W. Bauer, *Das Johannesevangelium*, 1925, 244 p. ; M. Lietzmann, *An die Galater*, 1923, 42 p. ; *An die Korinther I-II*, 1923, 159 p. ; *An die Römer*, 1928, 134 p. ; M. Dibelius, *An die Thessalonischer I-II ; An die Philipper*, 1925, 76 p. ; *An die Kolosser, Epheser ; an Philemon*, 1927, 86 p. in-8°.

2. Shailer-Mathews, *The Student's Gospels*. The University of Chicago Press, 1927, 193 p. in-12.

3. C. G. Montefiore, *The synoptic Gospels edited with an Introduction and a Commentary*, 2e édit. Londres, Macmillan, 1927, vol. I, cxlvi-411 p. ; vol. II, 678 p. in-8°.

4. B. T. D. Smith, *The Gospel according to S. Matthew, with Introduction and notes*. Cambridge, University Press, 1927, xli-222 p. in-12.

Digitized by Google

verset ; chaque péricope porte un titre analytique. L'auteur a de l'expérience ; il sait le prix de l'ordre, de la méthode, même de la mnémotechnie. Il s'adresse à des étudiants et son grand mérite est de poser des points d'interrogation en face de nombreuses vues traditionnelles, donc d'avertir le « lector candidus » que tout ne va pas de soi dans la narration matthéenne. Il renvoie aux grands travaux — surtout anglais — qui discutent et développent. Du reste, le « technical scholar » peut relever plus d'une réflexion utile dans le détail. — La grande publication entreprise par MM. F. Jackson et K. Lake[1] se poursuit par une magnifique édition des *Actes*, due à M. Ropes. L'ouvrage comprend deux parties : 1° une Introduction relative au texte des *Actes*, c'est-à-dire aux sources diverses, manuscrits, versions et citations patristiques qui nous le font connaître ; et à la critique, à l'histoire de sa lettre ; 2° le texte grec : sur une page celui du *Codex Vaticanus*, sur l'autre, en face, celui du *Codex Bezac*. En appendice, quelques notes développées sur divers passages spécialement dignes d'intérêt du point de vue de l'établissement du texte, les fragments donnés par les papyrus, les variantes tirées de la Vulgate latine, celles de la Peshitto, celles de la version sahidique, le commentaire de saint Éphrem, etc., soit tous les secours externes qui nous aident à nous faire une opinion sur le texte des *Actes*, si inquiétant en maint endroit. Précieux travail dont tous les érudits doivent savoir gré aux auteurs. — Sur la composition des mêmes *Actes*, M. H. J. Cadbury nous offre un excellent ouvrage, d'une probité scientifique et d'une prudence également dignes de louanges[2]. Je n'en connais pas de meilleur pour mettre un travailleur au courant de toutes les questions que pose le livre ; il n'en est guère non plus qui donne une plus probe et plus probante leçon d'humilité scientifique devant la carence des textes et l'incertitude des faits. L'auteur ne s'en laisse imposer par aucune affirmation traditionnelle, par aucune hypnose. Il aurait pu prendre pour épigraphe une ligne que je relève à la page 360 : « L'honnêteté exige que nous n'affirmions pas plus que ce que nous savons ». On ne saurait étudier présentement les *Actes* sans avoir lu ce volume avec beaucoup de soin. — Le vaste ouvrage de M. Goguel sur le Nouveau Testament s'achemine vers son achèvement[3]. Avec le tome IV, seconde partie, nous possédons l'étude d'ensemble des Épîtres pauliniennes. Il y est traité de *1* et *2 Cor.*, de *Gal.*, *Rom.*, *Colos.*, *Philémon*, *Eph.* et *Pastorales*. Chaque lettre est replacée avec soin dans les circonstances historiques qui la font comprendre. Soutenu par une connaissance parfaite de son sujet et appuyé sur une bibliographie admirable, l'auteur met à notre disposition

1. F. J. Foakes Jackson et Kirsopp Lake, *The Beginnings of Christianity ;* part. I : *The Acts of the Apostles ;* vol. III : *The Text of Acts*, by James Hardy Ropes. Londres, Macmillan, 1926, cccxx-464 p. in-8°.

2. H. J. Cadbury, *The making of Luke-Acts*. Londres, Macmillan, 1927, x-385 p. in-12.

3. M. Goguel, *Introduction au Nouveau Testament* ; t. IV, seconde partie : *Les Épîtres pauliniennes*. Paris, Leroux, 1926, 571 p. in-8°.

Digitized by Google

des ressources de travail pratiquement inépuisables. Je ne partage pas sa manière de voir ni ses conclusions sur tous les points ; je ferais, par exemple, des objections à la décomposition qu'il impose à *1* et *2 Cor.*, car je la trouve bien difficile à justifier objectivement. Il n'importe, et c'est un sentiment de gratitude qu'on éprouve chaque fois qu'on ouvre un des volumes de cette Introduction. — M. H. Smith nous a donné un livre fort utile et dont, pour ma part, j'ai bien souvent regretté l'absence ; il a trait à l'histoire de l'exégèse antique des Évangiles[1]. Une Introduction développée (125 pages) retrace les grandes lignes de cette histoire et en marque les caractères propres. Suivent, en traduction anglaise, les textes pris aux écrits patristiques et aux Chaines et rangés d'après une « harmonie » des quatre Évangiles. Ce premier volume s'arrête au bloc constitué par *Jn.* 1, 19-34. La pratique de cet ouvrage se traduira par des commodités fort appréciables et une sérieuse économie de temps. — L'*Épître de Jacques* a fait l'objet de deux études, l'une de M. Joseph Chaine, l'autre de M. G. H. Rendall. La première[2] est d'un catholique dont l'exégèse perd toute consistance chaque fois qu'il rencontre une décision de l'autorité ecclésiastique ou une affirmation dogmatique orthodoxe. Il fait ce qu'il peut pour demeurer sage sur tout le reste ; mais, à lire son livre, on ne prendra qu'une idée bien peu complète et bien peu exacte des positions de la critique sur le texte en cause. Quelques aperçus intéressants de ci et de là, mais, dans l'ensemble, beaucoup de peine et de temps dépensés sans profit pour la science. La seconde[3] n'a pas proprement pour but d'expliquer la petite épître, mais bien de démontrer son authenticité et d'établir sa valeur de témoin du christianisme judaïque, dont Jacques aurait été durant vingt ans l'interprète autorisé et le chef incontesté. Les certitudes de M. Rendall lui demeureront, je le crains, personnelles ; à mon sens, elles ne reposent que sur des arguments sans solidité et des affirmations indémontrables. Elles font figure de parti pris et procèdent d'arrangements dont je ne discute ni la sincérité, ni la bonne foi, mais qui n'ont rien de commun avec ce qu'on entend d'ordinaire, aujourd'hui, par *la critique*. — M. John Oman s'est persuadé que l'*Apocalypse* devait être à l'origine divisée en sections régulières d'égale longueur ; soit, pour chacune, trente-trois lignes de l'édition du *Nouveau Testament* de Gebhardt[4]. S'il doit en aller ainsi, il faut croire que le texte ne nous est pas parvenu dans son ordre primitif. C'est cet ordre que M. Oman recherchait dès 1924 et qu'il cherche

1. Harold Smith, *Ante-Nicene Exegesis of the Gospels*. Londres, Society for promoting Christian Knowledge, 1925, vol. I, VII-351 p. ; vol. VI, 1928, 197 p.

2. Joseph Chaine, *L'épître de saint Jacques*. Paris, Gabalda, 1927, CXII-149 p. in-8° (collection *Études bibliques*).

3. G. H. Rendall, *The Epistle of St. James and judaic Christianity*. Cambridge, University Press, 1927, 147 p. in-8°.

4. John Oman, *The Text of Revelation. A revised theory*. Cambridge, University Press, 1928, 108 p. in-8°.

Digitized by Google

encore aujourd'hui en retouchant sa première restitution. La difficulté vient, à son sens, de ce que le texte authentique a, peu à peu, absorbé des gloses marginales qui ont rompu la disposition originale. Il justifie de son mieux ses hypothèses, qui, naturellement, restent très contestables, mais présentent pourtant de l'intérêt et, du moins, nous aident à prendre une notion plus exacte de la véritable nature d'un écrit dont il arrive encore qu'on vante trop l'unité harmonieuse et artistique. — Sous un titre un peu énigmatique, M. É. Favier développe une thèse qui n'est pas neuve[1] : l'Évangile *sans contrôle*, livré directement aux âmes sans l'intermédiaire d'une interprétation autorisée, c'est l'encouragement au libre examen, c'est le protestantisme ; l'Évangile *sans rites*, ce n'est pas la vérité du Christ. L'argumentation est misérable et s'accroche à des formules ahurissantes ; elle paraît surtout très propre à fonder une solide contre-apologétique. — Il y a de quoi contester dans le livre de M. A. Bayet sur *Les morales de l'Évangile*[2] et, malgré les qualités d'exposition habituelles à son auteur, il aura du mal à faire accepter ses thèses, savoir qu'il y a « dans l'Évangile » deux morales point par point contradictoires et qui sont telles parce qu'elles procèdent en réalité de deux Jésus. Bien entendu, M. Bayet, qui s'est naguère porté avec fracas sur la première ligne des partisans de M. Couchoud, n'attribue une existence réelle à aucun des deux ; ce ne sont que « des créations sociales enfantées par les églises naissantes,... deux Dieux que des groupes rivaux ont créés à l'image d'un double idéal ». Hélas ! les choses ne me paraissent pas si simples et lorsque que je médite sur la petite phrase que voici (p. 192) : « Platon lui-même, s'il prêche dans le *Phédon* l'absolu mépris de la vie, n'en écrit pas moins la *République* et les *Lois* », je trouve les contradictions de la morale évangélique moins inexplicables qu'il ne semble à M. Bayet. Du reste, je ne suis pas disposé à soutenir pour autant la parfaite unité de composition et d'inspiration de cette morale, mais je vois la cause de son incohérence ailleurs que dans une justification des conclusions de M. Couchoud et dans un appel à la sociologie. Il y aurait beaucoup à dire aussi sur le détail de l'argumentation. Toutefois, le livre n'est pas inutile : il fera réfléchir et examiner. — La quatrième édition de l'excellente *Biblische Theologie* de M. H. Weinel[3] nous offre une refonte complète de l'ouvrage publié en 1911, mais la méthode en est restée la même et c'est toujours d'un livre d'histoire qu'il s'agit, non d'un traité de théologie. Quelques parties ont été comprimées ; d'autres, au contraire, aérées par une multiplication des divisions ; d'autres disposées différemment ; toutes mises au point par rapport au travail accom-

1. Émile Favier, *Les déformations de l'Évangile*. Paris, éditions Spes, 1926, 105 p. in-12.

2. A. Bayet, *Les morales de l'Évangile*. Paris, Rieder, 1927, 226 p. in-12 (collection *Christianisme*).

3. H. Weinel, *Biblische Theologie des Neuen Testaments. Die Religion Jesu und des Christentums*, 4e édit. Tübingen, Mohr, 1928, xiv-517 p. in-8°.

Digitized by Google

pli depuis quinze ans et aux réflexions de l'auteur, un des meilleurs ouvriers qui soient dans le champ de l'érudition chrétienne.

V. Jésus. — Dans une substantielle étude d'une quarantaine de pages, M. Goguel[1] nous a exposé sa manière de voir touchant la nature de la critique qu'il convient d'appliquer à la Vie de Jésus, en nous retraçant d'abord l'histoire de cette critique, depuis Richard Simon. Aujourd'hui, le problème se complique parce que nous doutons plus des textes et parce que nous connaissons mieux les milieux divers qu'ils réfléchissent ; mais je ne suivrai pas sans réserves M. Goguel dans la distinction qu'il cherche à établir entre la critique et l'histoire, entre le Jésus de la critique et celui de l'histoire. La critique doit se pénétrer d'esprit historique? Rien de plus juste ; mais je n'ai point confiance dans la restauration, par l'histoire, du Jésus « à la vie et à l'enseignement duquel la foi chrétienne est indissolublement liée ». J'ai peur que la foi ne vienne au secours de l'histoire en ses trop probables défaillances. — Le même M. Goguel prépare depuis longtemps un *Jésus* où nous verrons, je pense, une réalisation de sa méthode. Il vient de nous donner une sorte d'introduction à ce grand ouvrage avec un livre sur le Baptiste[2]. Il s'agit surtout d'analyser la tradition touchant ses relations avec les origines chrétiennes. M. Goguel reprend la question à pied d'œuvre et l'examine de près selon sa coutume. Quatre parties : *La tradition sur Jean-Baptiste ; Le baptême de Jésus ; Jésus et Jean-Baptiste.* — Le chapitre III de la première partie discute le fameux problème des rapports entre le Baptiste et les Mandéens ; j'approuve fort les très sages réserves qu'il oppose à un « emballement » qui certainement ne durera pas, parce qu'il procède de cette passion inconsidérée des découvertes « sensationnelles » dont sont atteints à l'heure actuelle des érudits trop ingénieux. L'à-peu-près et l'esprit de système, fort à la mode où ils n'auraient que faire, n'ont guère de chance d'avancer beaucoup la science des origines chrétiennes. En vérité, nous savons bien peu sur le Baptiste et ce que M. Goguel en croit pouvoir affirmer de positif ne dépasse point la possibilité. Prudent, bien au courant de la « littérature » du sujet, très clair, le livre met à notre disposition tous les textes et tous les faits qu'il faut connaître pour fonder, vaille que vaille, une conclusion sur les problèmes posés. — M. Dufourcq, en rééditant pour la sixième fois le volume de son *Avenir du christianisme* relatif à Jésus[3], l'a accru de deux cents pages nouvelles. L'avertissement manque vraiment de sérénité : plus d'un lecteur ne le dépassera pas, et je doute qu'un exégète compétent, un exégète que ne domine pas l'hypnose confessionnelle, donne son assentiment aux affirmations péremptoires de l'auteur et à ses jugements massifs. Pas un historien des reli-

1. M. Goguel, *Critique et histoire à propos de la Vie de Jésus.* Strasbourg, 1928, 36 p. in-8°.
2. M. Goguel, *Au seuil de l'Évangile. Jean-Baptiste.* Paris, Payot, 1928, 304 p. gr. in-8°.
3. A. Dufourcq, *L'avenir du christianisme ;* 1re partie : *Histoire de l'Église ;* t. II : *La révolution religieuse ; Jésus.* Paris, Plon, s. d. [1926], 6e édit., 474 p. in-12.

Digitized by Google

gions non plus ne se placera volontiers à un point de vue qui est vraiment celui d'un apologiste et d'un polémiste. Cela dit, qui devait l'être, il serait injuste de contester l'effort réalisé par M. Dufourcq pour s'informer très largement et pour mettre de l'ordre dans un chaos difficile à débrouiller. Les additions à la précédente édition sont surtout d'ordre bibliographique. — Le *Jésus* de M. Case [1], judicieux et prudent, très bien informé et parfaitement conscient de l'incertitude des textes, offre au lecteur, qui aborde le problème « en science » pour la première fois, une représentation du prophète Galiléen à tout le moins très vraisemblable. Elle s'appuie sur une interprétation critique de la tradition évangélique. Les deux derniers chapitres sur la religion que Jésus vécut et celle qu'il enseigna me semblent particulièrement remarquables et j'en accepte volontiers les conclusions. La biographie proprement dite me paraît trop « construite » et j'y trouverais sans difficulté matière à contestation. L'ensemble est tout à fait recommandable et certainement M. Case n'a pas à regretter d'avoir risqué la grosse aventure d'écrire encore une Vie de Jésus. — M. Drews, une des colonnes du « mythisme » allemand, n'est pas toujours aisé à comprendre dans ses ouvrages originaux. M. Stahl nous a rendu le service de traduire clairement en français le plus connu d'entre eux et qui donne une idée suffisante des thèses générales de son auteur : *Le mythe de Jésus* [2]. La pesante et diffuse argumentation de M. Drews ne m'a pas plus convaincu sous son déguisement français que sous son vêtement allemand, de même que la Préface du traducteur ne m'a point persuadé que les « libéraux » n'ont jamais dit que des sottises, ni que M. Couchoud est un exégète assez sûr pour se trouver en situation de leur faire la leçon à tous, parce que, comme dit Pascal, on peut avoir plus d'esprit qu'un autre, mais pas plus que tous les autres. Du reste, M. Stahl ne se porte pas garant de toutes les raisons de Drews : il fait bien. Le livre ne s'adresse qu'aux spécialistes. — M. H. Barbusse s'est, lui aussi, laissé attirer par l'énigmatique figure de Jésus et il nous a dit comment il se la représentait, en deux livres, le second complétant et justifiant le premier [3]. Ce premier-là est disposé comme un Évangile d'aujourd'hui. — M. Barbusse n'ignore certainement pas que cette disposition est relativement récente — en chapitres et en versets. Il abonde en formules que j'admire beaucoup, mais il développe une doctrine qui, je pense, aurait surpris celui qui est censé l'endosser. Au fond, le *Jésus* de M. Barbusse, c'est M. Barbusse lui-même, l' « ouvrier des ouvriers », ému de la misère des hommes et qui n'attend pas de remèdes d'un Dieu auquel il ne croit pas. Il prêche « l'évangile de l'esprit et des pauvres », qui

1. S. Jackson Case, *Jesus, a new biography*. University of Chicago Press, 1927, IX-453 p. in-12.

2. Arthur Drews, *Le mythe de Jésus*. Traduit de l'allemand par Robert Stahl. Paris, Payot, 254 p. in-8°.

3. Henri Barbusse, *Jésus*. Paris, Flammarion, s. d. (1927), 249 p. in-12. — Du même, *Les Judas de Jésus*. Paris, Flammarion, 1927, 283 p. in-12.

Digitized by Google

n'est autre que l'évangile communiste : le « Debout les damnés de la terre ! » y retentit. Jésus c'est « l'âme de la révolution dans la grande âme religieuse de l'humanité ». M. Barbusse a le droit de le voir ainsi, mais il le tire de tout son rêve généreux ; il l'invente. Les traits qu'il a été chercher dans une littérature trouble et sans consistance, pour donner à tout cela une apparence d'histoire, tombent à côté du but. J'ajoute que le plaidoyer développé dans le second volume, plein de pages dignes d'illustrer une anthologie de la pensée libre, ne prouve rien de ce qu'il croit prouver. Il reprend et répète avec plus d'insistance et de variations les thèmes qu'il prétend fonder, mais il ne leur donne aucune solidité, par quoi la méthode d'argumentation de M. Barbusse se rapproche singulièrement de celle de l'Église elle-même. Il a beaucoup lu ; les connaissances techniques lui ont parfois manqué pour bien lire et pour critiquer ses sources. Au fond, l'intérêt du livre n'est pas dans le passé ; il est dans le présent et un professionnel de l'exégèse ferait œuvre de cuistre en discutant les élans de ce grand cœur comme il pourrait contester des allégations d'érudit. — Tout en semblant s'en défendre, M. Ludwig a « romancé » la vie de Jésus[1]. Il a complété « librement » les données évangéliques ; il les a interprétées avec le secours de la psychologie, opération terriblement dangereuse ; il les a organisées arbitrairement au gré de représentations jugées vraisemblables et bien difficiles à justifier en critique. Au fond, cette pseudo-restauration de Jésus est aussi étrangère à la méthode historique et à l'esprit scientifique que peut l'être le plus conservateur des livres d'édification. L'œuvre de M. Ludwig garde sans doute une valeur littéraire que je n'ai pas à apprécier ici ; je l'ai lue avec plaisir ; mais, pour un érudit, elle n'existe pas. — Le problème des frères de Jésus a été repris par M. de La Garenne avec beaucoup de soin et d'attention[2]. Comme il arrive le plus souvent aux chercheurs de son espèce, par ailleurs si estimable, l'auteur n'est pas un exégète très averti. Il oublie que la notion de fait n'était pas la même pour les rédacteurs évangéliques que pour nous et que les « autorités » doivent être très rigoureusement criblées. Ainsi un texte de Clément d'Alexandrie, sur les Jacques de la communauté apostolique, n'a aucune valeur, parce que notre Alexandrin ne sait, en l'espèce, rien de plus que nous. Le récit de Josèphe sur Jacques, frère du Seigneur, réclame une critique sévère. Il est difficile d'attribuer sans examen au même Jacques la qualité de premier évêque de Jérusalem. On ne peut traiter ces textes douteux et obscurs comme pièces d'archives. La thèse de M. de La Garenne, sur le jeu du lévirat et sur le vrai père de Jésus, qui serait Clopas et non Joseph, comme son interprétation des généalogies et sa traduction du ὡς ἐνομίζετο de *Lc.*, 3, 23, par : « Comme il prévalait en matière de coutume », ne dépassent pas l'hypothèse très fragile et que, pour ma part, je n'accepte pas.

1. Emil Ludwig, *Le Fils de l'homme, histoire d'un prophète.* Paris, Payot, 1928, 255 p. in-8°.
2. G.-M. de La Garenne, *Le problème des Frères du Seigneur.* Paris, éditions Ernest Leroux, 1928, 148 p. in-8°.

Digitized by Google

VI. L'AGE APOSTOLIQUE. — M. RENDEL-HARRIS a appliqué son érudition ingénieuse et téméraire à l'étude des traditions relatives à la composition du premier apostolat chrétien[1]. Après un examen des textes qui mentionnent les Douze, il pose diverses constatations : il est bien difficile de reconstruire le Collège apostolique sur la base des Douze : les douze tribus, les douze signes du Zodiaque, la mention des Soixante-Dix à côté des Douze, les Cinq que prétend connaître le Talmud, autant de sujets d'inquiétude. L'examen des diverses leçons du Catalogue évangélique des Douze rapprochées des éléments divers dispersés dans toute la littérature chrétienne soulève des problèmes qui ne sont pas neufs, mais que M. R. Harris reprend en essayant toutes les possibilités de solution. Il y a là comme une débauche d'érudition bien dans la matière de l'auteur, fort curieuse et même amusante, mais qui, naturellement, n'arrive à fixer aucune certitude. — Le petit livre de M. TRICOT sur saint Paul[2], bien présenté, est de lecture assez agréable, mais il fait trop de place au développement purement verbal qui délaie et ne prouve rien ; en revanche, il ne laisse pas la plus petite place à la critique des textes. Comme l'histoire des temps apostoliques est simple, conçue ainsi ! Mais aussi que d'affirmations inconsistantes, que de conclusions sans fondement et, toujours sur les points où il faudrait qu'elles en eussent un très solide ! — Le regretté E. DE FAYE n'aura pas vu paraître la troisième édition de son *Saint Paul*[3]. Ses huit petits chapitres représentent des leçons déjà anciennes très peu retouchées. L'intention de l'auteur n'était pas de les donner comme une étude scientifique de la pensée de l'Apôtre, mais comme une esquisse exacte et vivante de sa personne. L'information est bonne et l'exposé, personnel et sincère, reste d'un bout à l'autre intéressant ; mais il n'apporte rien de très nouveau. Le point de vue est celui du protestantisme libéral, très nettement affirmé. — C'est un bon livre, le plus commode que je connaisse pour se familiariser avec la religion de Paul, que celui de M. A. SCOTT[4]. Organisé autour de l'idée centrale du *salut*, qui est, en effet, fondamentale chez l'Apôtre, éloigné de tout esprit de système, au point de ne vouloir point du mot *paulinisme*, qui sent, dit-il, la construction systématique, très clairement présenté, suivant la meilleure méthode scientifique, très bien informé et très judicieux, il est appelé à rendre aux christianisants les plus précieux services. J'y voudrais seulement un peu plus d'insistance sur le côté mystique de l'activité intellectuelle de Paul, car, plus j'y réfléchis, plus je me persuade que le mys-

1. RENDEL-HARRIS et Alphonse MINGANA, *The twelve Apostles*. Cambridge, W. Heffer and Sons, 1926, 131 p. in-8°. Ni index, ni table.

2. A. TRICOT, *Saint Paul apôtre des Gentils*. Paris, Bloud et Gay, s. d. [1928], 208 p. in-12 (Bibliothèque catholique des sciences religieuses).

3. Eugène DE FAYE, *Saint Paul. Problèmes de la vie chrétienne*, 3e édit. Paris, Fisbacher, 1929, x-157 p. in-12 (Bibliothèque d'études religieuses).

4. Ch. A. Anderson SCOTT, *Christianity according to St. Paul*. Cambridge, University Press, 1927, XIII-283 p. in-8°.

Digitized by Google

ticisme réaliste et actif de l'Apôtre constitue son originalité principale à côté de son sens de l'expérience. Sans doute contesterais-je quelques points dans la démonstration de M. Scott ; elle ne m'en paraît pas moins excellente dans son ensemble. — Une nouvelle collection vient d'être inaugurée par la librairie Mohr, sous le titre de *Beiträge zur historischen Theologie*. Elle part de l'opinion que le temps des Encyclopédies, Abrégés et Manuels, est passé et qu'il faut que les spécialistes s'appliquent à des études de détail aussi poussées que possible. Entendons qu'ayant fait, dans des livres généraux fort utiles, l'inventaire de ses connaissances, la science du passé chrétien ne peut s'enrichir et se renouveler qu'en creusant plus avant ses sillons. C'est très exact. La collection commence très bien avec une étude sur la théologie paulinienne due à M. Ernst Lohmeyer[1], qui s'est placé au premier rang des *jeunes* en Allemagne. A la vérité, je n'aime pas ici le mot de *théologie*, qui prête à équivoque et, puisqu'il s'agissait de faire du neuf, on pouvait commencer par rajeunir le titre. Pendant qu'on y était, il n'était pas inopportun de désigner ces *Grundlagen*, qui d'abord semblent s'apparenter aux *Grundrisse* dont on prétend se défaire, par un terme plus moderne. Sous le bénéfice de ces réserves de forme, je reconnais bien volontiers l'originalité et la force de l'analyse de la pensée paulinienne que nous donne M. Lohmeyer. Elle se répartit en douze études dont chacune forme un tout, mais qui se coordonnent toutes à l'intention d'expliquer et de caractériser l'apostolat de Paul, considéré sous ses divers aspects. Les exégètes devront tenir compte de cette recherche ingénieuse et érudite.

VII. Histoire de l'Église. — Voici d'abord un manuel catholique dû à Dom Poulet[2], bénédictin de la congrégation de Solesmes : deux volumes, l'un consacré à l'Antiquité et au Moyen Age, l'autre aux Temps modernes. L'auteur s'adresse particulièrement aux étudiants en théologie et il a pris très grand soin de la présentation pédagogique de son livre. Chaque période s'accompagne d'un petit choix de textes caractéristiques : c'est là une bonne idée. Il semble que l'information bibliographique retarde et cloche un peu ; beaucoup d'ouvrages de grosse importance, voire essentiels, sont omis, particulièrement sur les points controversés, et d'autres sont mentionnés qui ne serviront pas à grand'chose. Le plus mince apprenti d'érudition se scandalisera de cette particularité. Pourtant l'auteur est généralement bien informé, du moins dans la ligne catholique ; son exposition est claire et intéressante. Il reste d'ordinaire pondéré et raisonnable, là même où il s'écarte de la ma-

1. Ernst Lohmeyer, *Grundlagen paulinischer Theologie*. Tübingen, Mohr, 1929, 235 p. in-8°.

2. Dom Ch. Poulet, *Histoire de l'Église ;* t. I : *Antiquité et Moyen Age*, xiv-492 p. in-8° ; t. II : *Temps modernes*, 712 p. in-8°. Paris, G. Beauchesne, 1928. Chaque volume est accompagné d'un livret contenant des tableaux synoptiques, des tableaux chronologiques et des cartes.

Digitized by Google

nière de voir que les historiens indépendants considèrent comme exacte. Toutefois, dans la dernière partie de l'ouvrage, Dom Poulet s'est visiblement échappé et on ne lira pas sans stupeur l'étrange factum que constitue sa conclusion. Il y a là une trentaine de lignes qui ne sont peut-être pas sans excuses, partant de la plume d'un moine d'aujourd'hui, mais qui suffisent à disqualifier un historien. — M. LIETZMANN a eu la bonne et pieuse idée de rassembler les articles et études dispersés par feu Karl HOLL dans divers périodiques, de 1898 à 1927[1]. Il était pratiquement impossible d'aller les y trouver et il est profitable de les avoir sous la main. En tout, vingt-quatre morceaux se rapportent à l'histoire de l'Église orientale, des origines à Tolstoï. Les plus importants ont trait à la liturgie, à l'héortologie, au culte des images ; mais tous ont leur intérêt. Un index et une table analytique détaillée rendent les recherches faciles. — J'ai signalé en son temps le premier volume du recueil où M. KIDD a rassemblé les textes les plus utiles relatifs à l'histoire ancienne de l'Église. Le second volume s'étend à la période 313-461[2] et il comprend 238 extraits bien choisis, présentés en traduction anglaise. On y souhaiterait le texte original et des notes explicatives ; mais, pour nous donner satisfaction, il aurait fallu tripler la longueur de l'ouvrage. Tel qu'il est, il rendra de très appréciables services dans l'enseignement et il représente un travail des plus méritoires. — De *La vie chrétienne primitive* de Dom LECLERCQ[3] j'attendais plus que je n'ai reçu. Dans cet exposé, d'ailleurs assez vivant, il manque quelques distinctions chronologiques indispensables ; et il y a de trop d'imprécisions, d'opinions toutes faites, avancées sans justification, et d'inexactitudes. C'est là une synthèse à la va-vite qui ne manquerait pas de déconcerter le lecteur attentif et réfléchi. Les bonnes choses y sont trop compromises par les jugements hasardeux ou clichés pour qu'un étudiant s'y trouve en sécurité. Les planches sont bien choisies, bien présentées et instructives. — Le livre du P. LEBRETON sur *La vie chrétienne au premier siècle de l'Église* ne donne pas non plus ce que son titre semble promettre[4]. Il part de l'idée juste que le christianisme premier est essentiellement une vie, mais, cette vie, il ne la décrit pas. Bout à bout viennent huit élévations édifiantes sur des thèmes réputés historiques dans l'orthodoxie : la science n'a rien à en tirer. C'est la méthode théologique qui joue d'un bout à l'autre et non pas celle de l'histoire. — Un nouvel examen des légendes constantiniennes a conduit M. BURCH à découvrir qu'elles procèdent

1. Karl HOLL, *Gesammelte Aufsätze zur Kirchengeschichte ;* Band II : *Der Osten.* Tübingen, Mohr, t. I, 1927, XI-224 p. in-8° ; t. II, 1928, XI-464 p. in-8°.

2. B. J. KIDD, *Documents illustrative of the history of the Church ;* vol. II, 313-461 A.D. Society for promoting Christian Knowledge. Londres-New-York, Macmillan, 1923, XIV-346 p. in-12.

3. Dom Henri LECLERCQ, *La vie chrétienne primitive.* Paris, Rieder, 1928, 88 p. et 60 pl. hors texte en héliogravure, in-4°.

4. J. LEBRETON, *La vie chrétienne au premier siècle de l'Église.* Paris, B. Grasset, 1927, 284 p. in-12.

Digitized by Google

d'une *Vita Constantini* qui est un « document romano-sabin[1] ». Par la grâce de cette découverte, il pense arriver à se représenter un Constantin bien plus vrai que celui que nous laissent entrevoir les monnaies. C'est bien possible, mais la découverte elle-même est-elle bien certaine? J'en doute, après avoir suivi — avec une peine infinie, je le confesse — les laborieux détours de la démonstration de l'auteur. Elle est fondée sur une série de déductions terriblement hasardeuses, ingénieuses sans doute, mais souvent si subjectives et, pour tout dire, si arbitraires, que toute sécurité abandonne le lecteur. Il faudra que cette hypothèse soit reprise de très près et vérifiée dans toutes ses justifications avant qu'on puisse se risquer à en tirer quelques conclusions pratiques touchant la représentation de Constantin. — Nous attendons toujours un livre exhaustif sur Julien; M. H. Gollancz met à notre disposition un document d'importance restreinte, mais assez curieux, en traduisant en anglais un texte syriaque publié en 1880 par Ernst Hoffmann et qui a trait à la légende chrétienne de « l'Apostat[2] ». La date de composition demeure incertaine, mais elle ne remonte pas plus haut que le VI^e siècle. Le manuscrit du British Museum — le seul connu — contient deux morceaux : 1° le récit de la jeunesse de Julien, de sa vie jusqu'à son élévation à l'Empire et de sa persécution contre les chrétiens; 2° celui de son expédition en Orient et de sa mort, avec un petit résumé des mesures prises par Jovien pour finir la guerre perse et réparer le dommage fait aux chrétiens par l'Apostat. Quant au fond, nous restons dans la ligne de la basse hagiographie. Une étude critique et une annotation du texte seraient également indispensables. A la simple lecture, l'impression est que l'histoire ne tirera jamais de ce pieux pamphlet plus que des indications sur l'état d'esprit de celui qui l'a rédigé. — Hippolyte de Rome a fait l'objet d'une pénétrante recherche de M. Donini[3], dont l'intérêt principal tient à la volonté de son auteur de faire exclusivement œuvre d'histoire, en écartant toute préoccupation de pure théologie. C'est que jusqu'ici Hippolyte a eu fort à souffrir des théologiens, qui ont cherché à le reconstruire plus en le soumettant à leurs propres opinions qu'en s'efforçant de retrouver les siennes. Son malheur a été d'être à la fois célèbre et mal connu. M. Donini a tiré le meilleur parti des documents dispersés et lacuneux : tout ce que nous avons conservé d'Hippolyte est replacé autant que possible dans le cadre où notre docteur a vécu et éclairé à la lumière de l'histoire générale. Renonçant à une exposition parfaitement cohérente, que les textes n'auraient pas justifiée, M. Donini a composé son livre d'une suite

1. Vacher Burch, *Myth and Constantine the Great.* Oxford University Press, 1927, IX-232 p. in-8°.

2. Hermann Gollancz, *Julian the Apostate, new translated for the first time from the syriac original.* Oxford University Press, et Londres, Humphrey Milford, 1928, 264 p. in-8°.

3. Ambrogio Donini, *Ippolito di Roma. Polemiche teologiche e controversie disciplinari nella Chiesa di Roma agli inizi del III° secolo.* Rome, Libreria di Cultura, 1925, 200 p. in-8° (collection ΓΡΑΦΗ, n° 5).

Digitized by Google

d'enquêtes et d'essais sur les points particuliers qu'il avait les moyens d'atteindre, et par là il nous donne une impression d'objectivité très rassurante. — Quatre livres anglais sur l'Église de Rome : 1° un recueil, en traduction anglaise, de tous les textes essentiels relatifs à la Papauté et à sa fortune à travers les siècles[1]. Chaque section est précédée d'une introduction utile et d'une bonne bibliographie ; les documents sont discrètement annotés sur les points difficiles. Ce recueil, dû à l'initiative de M. SHOTWELL et constitué en collaboration avec Mme LOOMIS, est bien présenté et très pratique. 2° Une collection de neuf essais assez disparates (*Le drame inconnu* dont nous sommes les acteurs ; *La langue latine sacrée ; Notre Bible latine ; La liturgie de Tolède ; Pape et Empereur ; Le Docteur angélique*, etc.), parus dans la *Dublin Review* et revêtus de l'*imprimatur*[2]. La présentation en est parfois assez surprenante pour nous, et c'est plutôt par la thèse que l'auteur leur superpose que par leur sujet que ces études diverses intéressent Rome. La thèse c'est que les nations civilisées ne peuvent pas compter sur la durée plus que l'Empire romain en ne se fondant que sur leur culture et leur organisation économique : elles n'ont de recours solide qu'en la religion à laquelle préside le pape. C'est Rome, enfin réconciliée avec l'Italie repentante, qui sera la tête du monde moderne. L'auteur, M. BARRY, est un homme disert et, si ses raisons n'entraînent pas toujours la conviction, il s'en faut, du moins le suit-on avec agrément. 3° Encore un recueil de huit études, la plupart déjà anciennes (1897, 1898, 1901, 1903, 1905, 1910), sauf la première (1925) et la dernière (1928), dues à la plume érudite de Dom CHAPMAN[3] (*Le développement du patriarcat ; Saint Cyprien au sujet de l'Église ; Saint Athanase et le pape Jules Ier ; Saint Chrysostome au sujet de saint Pierre ; Saint Jérôme et Rome ; La condamnation du pélagianisme ; Apiarius ; L'époque de Justinien*). L'auteur a ses idées, qui sont celles de son état. Personne ne s'en étonnera ; mais il les soutient avec modération et par de vrais arguments, qui sont toujours intéressants et utiles à examiner, même quand ils paraissent contestables ou franchement inacceptables. 4° Une recherche de M. G. LA PIANA sur l'Église romaine à la fin du IIe siècle[4]. Période capitale, dont l'auteur présente en bref les divers aspects : latinisation de l'Église au temps de l'épiscopat de Victor ; controverse pascale ; consolidation du pouvoir ecclésiastique ; développement doctrinal ; organisation de la catacombe de Calliste. Il remarque justement que la concentration de l'Église romaine

1. J. T. SHOTWELL and Louise Ropes LOOMIS, *The See of Peter*. New-York, Columbia University Press, 1927, XXVI-737 p. in-8° (collection des *Records of Civilization sources and studies*).

2. William BARRY, *Roma sacra. Essays in Christian Rom*. Londres, Longmans, 1927, VI-250 p. in-8°.

3. Dom J. CHAPMAN, *Studies in the early Papacy*. Londres, Sheed and Ward, 1928, 238 p. in-8°.

4. Georg LA PIANA, *The Roman Church at the End of the Second Century*. Tirage à part de *The Harvard theological Review*, vol. XVIII, n° 3, july 1925, p. 203-277, in-8°.

Digitized by Google

c'est un des facteurs de l'unité de l'Église chrétienne. — Le livre de M. E. Buonaiuti[1] sur le christianisme africain se lit avec plaisir. L'auteur chemine sans hâte et s'arrête à son gré ; il est rare qu'il creuse un problème. Trois parties : des origines à Tertullien ; de Tertullien à Augustin inclus ; de l'invasion vandale à la fin de l'Église d'Afrique. On songe à la méthode de feu Boissier et à son genre : des textes bien choisis et, hormis sur quelques points qui ont spécialement intéressé l'auteur, une information qui ne semble pas très étendue ni très profonde ; une composition assez lâche qui permet de mettre en valeur les grands noms et les grands épisodes ; une exposition alerte et plaisante. Ce n'est certainement pas aux érudits que M. Buonaiuti a pensé en écrivant.

VIII. Les dogmes ; les hérésies ; la discipline. — M. L. Coulange a entrepris d'expliquer à des « adultes » de bonne volonté la formation et l'organisation de la dogmatique chrétienne[2]. Il passe en revue, dans une rapide exposition historique, les grands thèmes : Dieu, le Christ, le Saint-Esprit, la Rédemption ; la Vierge Marie ; le Péché originel ; la Grâce ; les Anges ; les Fins dernières. Sur tout cela, il a ses idées particulières qui ne sont pas partout celles de tout le monde. Il les présente avec une assurance un peu brutale et qui choque sans convaincre. Son panmarcionisme aigu, qui escamote Jésus, réduit Paul à l'état de squelette et installe Marcion dans l'emploi de fondateur du christianisme, change toute la perspective de l'histoire telle que l'aperçoit le commun des érudits. Des livres de ce genre sont proprement déplorables et ils nuisent grandement à l'éducation scientifique des « adultes ». Avant de les gaver de paradoxes et de leur présenter des vues excentriques comme le dernier mot de la critique, mieux vaudrait leur enseigner ce que les savants considèrent comme l'acquis moyen de l'histoire. Il sera temps, quand ils le posséderont, de leur ouvrir, s'il y a lieu, des perspectives nouvelles. Pour avoir trop méconnu cette vérité, M. Coulange, malgré un incontestable talent qui s'affirme dans plus d'une page bien réussie, a gâché un beau sujet et manqué une bonne œuvre. — L'importante histoire de la spiritualité chrétienne, entreprise par M. l'abbé Pourrat, s'achève avec son tome IV[3]. Il commence au jansénisme et se termine à nos jours. L'étude de la spiritualité au XVII^e siècle (jansénisme, école ignatienne, quiétisme, origines du culte du Sacré-Cœur) tient la principale place ; le XVIII^e est moins favorisé et le XIX^e n'obtient que deux chapitres, l'un sur l'Angleterre, l'autre sur la France. Il semble que ce soit peu. L'intérêt du livre c'est de nous mettre au fait, sans nous accabler, de mouvements de pensée parfois

1. Ernesto Buonaiuti, *Il cristianesimo nell'Africa romana*. Bari, G. Laterza et fils, 1928, XXIV-454 p. gr. in-8°. Ni index, ni table analytique.

2. Louis Coulange, *Catéchisme pour adultes ;* I : *Les dogmes*. Paris, Rieder, 1929, 237 p. in-12 (collection *Christianisme*).

3. P. Pourrat, *La spiritualité chrétienne ;* IV : *Les temps modernes ;* 2e partie : *Du jansénisme à nos jours*. Paris, J. Gabalda et fils, 2e édit., 1928, XII-672 p. in-12.

Digitized by Google

difficiles à saisir pour ceux qui n'en font point une étude particulière, et de placer sous nos yeux quantité de textes caractéristiques. L'entreprise était originale ; elle a été réalisée avec persévérance, au prix d'un vaste labeur, et d'une manière satisfaisante. — Sous le titre *Le Dieu des premiers chrétiens*, M. McGiffert[1] a réuni quatre conférences : *le Dieu de Jésus et de Paul; le Dieu des premiers chrétiens de la gentilité; le Dieu des théologiens; Création, providence et jugement.* Il les a conduites dans une grande indépendance d'esprit et les a appuyées d'une connaissance exceptionnelle de la littérature chrétienne primitive. Il y a quelque chose de touchant à le voir dénoncer comme erreurs quelques-unes de ses conclusions d'autrefois. L'étude est poussée jusqu'à pseudo-Denys l'Aréopagite. J'ai rarement lu livre plus intéressant et plus plein. Je n'en connais pas de plus propre à bien faire saisir le processus de la déification de Jésus et la nécessité de la Trinité. — Ce sont également des conférences — données à l'Institut catholique lors du centenaire du Concile de Nicée — que M. A. d'Alès publie sous le titre *Le dogme de Nicée*[2]. D'ensemble, elles concourent à faire comprendre l'origine et la constitution du célèbre symbole. Il va de soi que, pour informé que soit l'auteur, son but est apologétique plus qu'historique. L'étude, présentée sur un ton oratoire et catéchétique, n'est pas très poussée, ni d'une composition très serrée ; mais elle a du mouvement et on la suit. Dans le détail, et même un détail un peu gros, il y aurait beaucoup à contester, même à contredire, mais à quoi bon? Avant que d'ouvrir un pareil livre, il faut accepter la règle de son jeu. M. d'Alès a le talent d'intéresser même un lecteur fort éloigné de penser comme lui : c'est un mérite. — La théologie catholique soutient présentement que la faute d'Adam a marqué un changement profond, une déchéance de la nature originelle de l'homme ; mais est-ce que la théologie ancienne a pensé de même? C'est à résoudre ce problème que M. Slokomski s'est employé[3]. Ayant compulsé les Pères des quatre premiers siècles, il conclut que, jusqu'à Pélage, la question n'a pas spécialement intéressé les théologiens. C'est seulement au IVe siècle que la faute originelle a été mise en rapport avec le concept de nature humaine et c'est vraiment Pélage qui a ouvert le débat. Travail sérieux, mais de base un peu étroite. — En 1922, un certain M. Gallerand, que je ne connais pas, a fait paraître dans la regrettée *Revue d'histoire et de littérature religieuse* un article sur la *Rédemption de saint Augustin :* il s'agissait de la théorie du rachat de l'homme au diable par le sacrifice de l'homme Jésus : Dieu paie la rançon de l'humanité à Satan, si j'ose ainsi dire. M. Jean Rivière réplique à M. Gallerand[4], dont j'avoue

1. A. C. McGiffert, *The God of the early Christians*. New-York, Charles Scribner's Sons, 1924, 200 p. in-12.

2. A. d'Alès, *Le dogme de Nicée*. Paris, Beauchesne, 1926, VIII-270 p. in-12.

3. A. Slokomski, *L'état primitif de l'homme dans la tradition de l'Église avant saint Augustin*. Paris, Gabalda, 1928, 158 p. in-8°.

4. Jean Rivière, *Le dogme de la Rédemption chez saint Augustin*. Paris, Gabalda, 1928, 115 p. in-8°.

Digitized by Google

que la thèse ne m'intéresse pas beaucoup, parce qu'elle fait figure d'une stylisation trop abrupte de textes qu'il faudrait, je pense, interpréter avec plus de nuances. Pourtant, de cette thèse je n'ai pas la conviction qu'il ne reste rien après la réfutation dont M. Rivière croit l'accabler. — On nous laisse entendre de divers côtés que, dans sa prochaine session, le concile du Vatican proclamera le dogme de l'Assomption *corporelle* de la Vierge Marie; M. M. Favier[1], d'après l'enseignement d'un professeur de l'Université grégorienne, qui, sur l'invitation de Benoît XV lui-même, a étudié théologiquement le problème, s'efforce de justifier d'avance la définition officielle qu'il réclame, en démontrant qu'il s'agit bien d'une « vérité contenue dans le trésor de la révélation catholique ». Bien entendu, pas une ligne n'est convaincante pour qui n'est pas convaincu d'avance. — L'interprétation des Écritures gnostiques de M. Gaskell[2] n'est qu'une application particulière de la méthode qu'il croit avoir trouvée pour interpréter « toutes les Écritures sacrées du monde ». Mais je confesse que cette application ne me donne pas beaucoup de confiance dans la méthode. A parler net, je ne comprends rien du tout à un livre qui me paraît, dans trop d'occasions, sombrer dans le galimatias et qui, partant, échappe à la critique historique dont il répudie jusqu'à l'esprit. Ce commentaire de la gnose est lui-même une gnose, et quelle gnose! — Adversaire de l'arianisme, déposé par un concile vers 330, exilé en Thrace, où il meurt huit ou dix ans plus tard, Eustache d'Antioche paraît avoir été un homme intéressant, mais nous ne savons plus rien de lui, ou à peu près; et de son œuvre, qui fut considérable, il ne nous reste que d'infimes débris. M. Sellers[3] a espéré que de ces débris et de notre pauvre information il était possible de tirer une restauration de la personne d'Eustathe et même de sa théologie. Sortie du *modernisme* antiochéen, cette théologie serait, du reste, à recommander aux hommes d'aujourd'hui. Naturellement l'entreprise était hasardeuse, mais M. Sellers y a mis de la prudence et son livre, parce qu'il nous offre un examen très complet des témoignages qui nous restent sur Eustathe et le milieu où il s'est formé, doit être le bienvenu. — De la personne et de la vie de Théodore de Mopsueste, nous ignorons également beaucoup. Du point de vue théologique, il apparaît surtout comme le vrai père du nestorianisme et le V^e^ Concile œcuménique a condamné ses écrits. Le dessein de M. Patterson au regard de Théodore[4] est l'exact pendant de celui de M. Sellers au regard d'Eustathe, et son succès est le même. Du reste, il soutient que Théodore est demeuré foncièrement orthodoxe tout en s'éloi-

1. Marius Favier, *L'Assomption corporelle de la Mère de Dieu dans le dogme catholique d'après les travaux du R. P. Guido Mattiusi.* Paris, édition Spes, 1926, 129 p. in-12.

2. G. A. Gaskell, *Gnostic Scriptures interpreted.* Londres, The C. W. Daniel C°, 1927, 336 p. in-12.

3. R. V. Sellers, *Eustathius of Antioch and his place in the early history of christian doctrine.* Cambridge, University Press, 1928, x-124 p. in-8°.

4. L. Patterson, *Theodore of Mopsuestia and modern Thought.* Londres, Society for promoting Christian Knowledge, 1926, xii-115 p. in-12.

Digitized by Google

gnant de la théologie alexandrine, que personne ne l'a sérieusement contesté de son vivant et que c'est le concile de Constantinople qui a tout gâté en 553 : ce serait à voir. L'information est bonne et l'exposition intéressante. — La question du célibat ecclésiastique avait toujours beaucoup préoccupé Albert HOUTIN, et ses exécuteurs testamentaires ont trouvé dans ses papiers de nombreuses notes relatives à cette question, un petit livre presque achevé et des documents fort intéressants sur le P. Hyacinthe, Mme Meriman et son autre prétendant, le P. Gratry. La *Courte histoire du célibat ecclésiastique*[1] a été revue et terminée par M. Armand Dulac, et je ne sais si Houtin l'aurait donnée telle qu'elle est. C'est de la vulgarisation, claire, alerte, relevée de réflexions personnelles assez piquantes : rien de plus. L'auteur se faisait des illusions sur l'étendue et la solidité de son érudition et une information plus complète ne lui aurait pas été, en l'espèce, inutile. Pourtant le petit livre intéressera et rendra des services. La publication des documents inédits[2] dont je viens de parler avait été préparée par Houtin pour servir de *preuve* à ses thèses sur le célibat ecclésiastique. Psychologiquement le débat entre les trois protagonistes est fort instructif ; du point de vue de l'histoire des religions et de l'histoire de la discipline catholique, il est indifférent ; il ne se résout pas de telle sorte qu'il puisse fonder un principe. D'ailleurs, il se déroule comme un roman passionnel : c'en est un, en effet, et bien curieux ; il nous ouvre la porte d'un monde à la fois touchant et singulier.

IX. LE CULTE ET LA LITURGIE. — La notion de *semaine* nous est si habituelle que nous ne mettons en question ni son universalité, ni son ancienneté : nous vivons sous l'hypnose du récit de la *Genèse*, où nous voyons Dieu travailler six jours et se reposer le septième. En réalité, l'usage de la semaine n'est attesté que très tardivement dans le bassin méditerranéen et ses origines sont fort obscures. Elles le demeurent même après le très intéressant effort mené par M. COLSON pour les éclairer[3]. De son étude, très poussée, il résulte pourtant que notre semaine sort d'une combinaison de la « semaine juive » et de la « semaine planétaire », qui s'impose dans le monde gréco-romain aux deux premiers siècles de notre ère : l'Église n'a pu se débarrasser des noms païens des jours qu'en Orient et en Portugal. Le chapitre consacré à la semaine dans le Nouveau Testament et l'Église primitive est largement conjectural : l'auteur en convient ; il n'en est pas moins suggestif. Je me demande si la semaine chrétienne ne serait pas un authentique produit

1. Albert HOUTIN, *Courte histoire du célibat ecclésiastique.* Publiée par F. SARTIAUX. Paris, Rieder, 1929, 269 p. in-12 (collection *Christianisme*).

2. *Du sacerdoce au mariage ;* I : *Le Père Hyacinthe (1867-1870) ;* II : *Gratry et Loyson, Lettres et journaux intimes (1870-1872).* Publiés par A. HOUTIN et P.-L. COUCHOUD. Paris, Rieder, 1927, 235 p. in-16, et 1928, 280 p. in-16.

3. F. H. COLSON, *The Week, an Essay on the origin and the development of the sevenday cycle.* Cambridge, University Press, 1926, VII-126 p. in-12.

Digitized by Google

de ces demi-chrétiens que M. Colson ne connaît pas, mais dont il soupçonne l'existence. Livre du plus grand intérêt. — L'origine des sacrements n'est pas élucidée sur tous les points ; les uns cherchent des antécédents surtout dans les Mystères, les autres en Israël. Partant de l'idée qu'il y a du sacramentel dans le plus ancien culte chrétien que nous puissions entrevoir, M. GAVIN[1] songe à des origines juives. Ce point de départ est contestable parce que nous n'atteignons l'Église chrétienne primitive qu'après qu'elle a pris contact avec la *diaspora* et le syncrétisme gréco-oriental. Sous cette réserve, il est possible d'établir un rapport entre le baptême et le *tabilah* des prosélytes, entre l'eucharistie et la *barakha* ou action de grâce, bien connue des Juifs. Mais il faut remarquer que ces formes juives se sont emplies d'un contenu qui n'était pas juif : l'assimilation au Soter par la figuration mystique de sa mort, pour le baptême, la théophagie, pour l'eucharistie. Et l'interprétation de tout cela est également étrangère à Israël. Les rapprochements indiqués par M. Gavin sont assez naturels puisque, fondamentalement, le christianisme est une hérésie juive ; mais ils ne marquent qu'un aspect du problème. D'ailleurs, ces trois conférences substantielles sont de lecture très profitable. — A propos de l'eucharistie, M. RENDEL-HARRIS envisage, lui aussi, la question des origines[2]. Dans l'eucharistie primitive, mal attestée d'ailleurs, il aperçoit une légende et un rituel : d'où peuvent-ils venir? Après quelques considérations sur les sacrements en général et dans toutes les religions, avec insistance sur l'absorption du *soma* — le grand sacrement aryen — l'auteur examine tous les textes anciens relatifs à l'eucharistie, en partant de *Lc.*, et il conclut que c'est le *soma* lui-même que le Christ a invité ses disciples à boire avec lui au dernier souper. Le τὸ σῶμά μου = *mon corps*, de l'Évangile, ne serait qu'une explication secondaire par contresens et à l'usage des Grecs. La difficulté est de prouver que Jésus pouvait connaître le *soma ;* mais, pense M. Harris, il a pu fréquenter une colonie mède en Galilée ; il a pu voyager en Orient... Docte distraction, fondée sur un usage abusif de la méthode comparative. — Ce sont les origines de la *liturgie* eucharistique que M. H. LIETZMANN a essayé de retrouver[3]. Il part des liturgies établies dès l'antiquité et il en analyse les éléments constitutifs en remontant aussi près que possible de leur *noyau* (*Kern*). Puis, par une comparaison minutieuse de leurs formules, il détermine le caractère propre de leurs composantes essentielles : récit de l'institution, anamnèse, épiclèse, offertoire, prière eucharistique. Il conclut qu'à l'origine on aperçoit deux types de liturgie eucharistique : la liturgie d'Hippolyte, dont la relation avec les formules pauliniennes est évidente, et la liturgie égyptienne de

1. F. GAVIN, *The Jewish antecedents of the christian sacraments.* Londres, Society for promoting Christian Knowledge, 1927, 120 p. in-12.

2. RENDEL-HARRIS, *Eucharistic origins.* Cambridge, W. Heffer, 1927, 39 p. in-8°.

3. Hans LIETZMANN, *Messe und Herrenmahl. Eine Studie zur Geschichte der Liturgie.* Bonn, Marcus et Weber, 1926, XII-263 p. in-8°.

Digitized by Google

Sérapion. Plus haut encore, il y a l'*agape*, qui nous met tout au contact des pratiques juives. Plus haut enfin, il y a la *Cène* de Jésus, laquelle ne saurait être un repas pascal. L'auteur conclut que les racines de la liturgie d'Hippolyte sont à chercher dans les communautés pauliniennes et celles de la liturgie de Sérapion dans les Églises d'où est sortie la *Didaché*. Après quoi il essaie de retrouver la forme première du repas du Seigneur par une analyse des *Actes* et des apocryphes néo-testamentaires. Il conclut que la *fraction du pain* (κλάσις τοῦ ἄρτου) de la communauté primitive prolonge la communion journalière de la table avec le Seigneur, tandis que le rite paulinien commémore le dernier repas, donc la mort du Seigneur. L'évolution que subit ce *type* sur le terrain grec pousse dans le sens d'une κοινωνία mystique avec le Seigneur et fait des espèces eucharistiques des *porte-pneuma*. Le dernier chapitre, un peu bref, retrace l'évolution de ces deux types premiers de liturgie eucharistique et la genèse des diverses organisations liturgiques qui en sont sorties. Travail peut-être un peu systématique, mais de toute première importance. — La *Messe* de M. Coulange[1] entend démontrer que la messe catholique moderne constitue le terme d'une évolution de la Cène chrétienne primitive. L'auteur distingue trois périodes : 1° les chrétiens se réunissent en un repas pour remercier de ses dons le Père nourricier de tous les hommes (Ier et IIe siècles) ; 2° à ces actions de grâces s'ajoute la commémoration de la mort rédemptrice du Christ (IIIe-IXe siècles) ; 3° le dogme de la présence réelle s'impose. C'est à l'étude de la seconde période que l'auteur s'attache particulièrement. Il s'y montre, bien entendu, disciple résolu de M. Delafosse et de son marcionisme. La confiance qu'on pourrait accorder à son livre ne s'en trouve pas fortifiée, car on sent vite qu'il défend des thèses plus qu'il n'expose des faits. Les idées ingénieuses et dignes d'attention ne manquent pas dans ces deux cents pages ; mais, par malheur, les affirmations péremptoires et inquiétantes n'y sont pas rares non plus ; on ne lira qu'avec circonspection.

X. Hagiographie. — D'abord une précieuse analyse du P. H. Delehaye[2], complément de son livre sur les *Origines du culte des Martyrs* (1912), et où il définit la notion historique de sainteté. Six chapitres : 1° le vocabulaire de la sainteté : le mot *sanctus* dans la langue païenne, puis dans la chrétienne, et quelques termes qui lui sont apparentés : *dominus*, *beatus*, μακάριος. Des textes et inscriptions, il résulte que, fondamentalement, saint = objet de culte. 2° Martyr et confesseur : le premier étant celui qui a péri dans l'épreuve, le second celui qui a survécu. Les mots, comme *sanctus*, ont du reste évolué en traversant diverses étapes. 3° Le culte : c'est la manifestation de la sainteté dans l'opinion chrétienne. Mais ce culte n'est pas toujours

1. Louis Coulange, *La messe*. Paris, Rieder, 1927, 208 p. in-12 (collection *Christianisme*).
2. Hippolyte Delehaye, *Sanctus. Essai sur le culte des Saints dans l'antiquité*. Bruxelles, Société des Bollandistes, 1927, VIII-266 p. in-8°.

Digitized by Google

facile à repérer, car tout martyr n'est pas *ipso facto* saint. L'étude et la critique des indices sur lesquels il faut prendre parti constitue un des développements capitaux de l'ouvrage. 4° Le contrôle de l'Église sur le culte, les martyrologes, les légendes, les reliques. Ce contrôle n'a jamais été au premier rang des préoccupations de l'Église ; c'est pourquoi erreurs et faux abondent en la matière. 5° Les saints qui n'ont jamais existé, très plaisant complément aux *Légendes hagiographiques*. 6° La sainteté ; le saint, finalement, se définit : l'homme et l'ami de Dieu par la grâce de Dieu. La sainteté tient dans la vie de l'Église une place que le P. Delehaye caractérise en termes excellents. C'est une joie que de lire un tel livre, d'apparence si technique et pourtant si vivant. Voilà du très beau, du magnifique travail. Un regret : un Index analytique ajouté à la table des noms de saints cités serait bien utile. — Le recueil d'actes des martyrs, publié par M. Owen en traduction anglaise, et qui comprend treize textes très connus, n'est pas en soi mauvais [1]. Il est fâcheux qu'une Introduction le précède, de ton apologétique, d'esprit clos à l'intelligence du phénomène historique des persécutions et surtout très superficielle. Travail de vulgarisation mal mis au point.

XI. Archéologie. — Le livre de M. O. Beyer sur le monde des catacombes est joliment présenté et correspond à une conception originale du sujet [2]. Il ne s'agit pas d'ajouter une unité à la liste déjà copieuse des manuels sur les catacombes, mais bien de décrire, en la replaçant dans le cadre des catacombes, la communauté chrétienne dont elles nous laissent entrevoir la vie et de marquer sa relation avec la société païenne hostile qui l'entoure. Pour ce faire, M. Beyer, partant du mystère chrétien et de l'orientation de la vie chrétienne vers la mort, décrit la cité des morts, contenant et contenu. Son exposé, qui est très soigné dans la forme et prend les questions de haut, touche à un grand nombre de points sans insister sur aucun. Il s'adresse, je pense, aux « gens du monde » curieux d'antiquité chrétienne, plutôt qu'à des techniciens. De ce point de vue, la réussite paraît complète. Quelques notes à la suite du *discours*, une bibliographie sommaire, une table chronologique, une table topographique des catacombes, des illustrations, dans le texte et en appendice, bien choisies et généralement bien venues, enfin un petit index ajoutent à l'agrément une utilité très appréciable. — Les admirables études de M. Dölger sur l'Ἰχθύς se poursuivent par un album magnifique, illustration du tome V (à paraître) [3]. De toutes sources et de tous lieux, l'auteur y a rassemblé une collection de documents figurés, d'inscriptions, de

1. E. C. E. Owen, *Some authentic Acts of the early Martyrs*. Translated with notes and introductions. Oxford, Clarendon Press, 1927, 183 p. in-8°.

2. Oskar Beyer, *Die Katakombenwelt. Grundriss, Ursprung und Idee der Kunst in der römischen Christengemeinde*. Tübingen, J. C. B. Mohr, 1927, viii-153 p. in-8°, avec 30 pl. à la suite.

3. F. J. Dölger, *Die Fisch-Denkmäler in der frühchristlichen Plastik, Malerei und Kleinkunst*. Münster in West., Aschendorff, 1928, xxiv p. in-8° et 188 pl.

Digitized by Google

graffiti, tous de première importance. Chacun a son état civil dans une copieuse table placée en tête du volume et s'accompagne de sa référence. Tous se rapportent au poisson considéré dans l'usage cultuel ou à son symbolisme. Instrument de travail indispensable. — Le même M. Dölger a entrepris de rédiger seul une revue d'archéologie chrétienne. Tous les trois mois il fera paraître un fascicule, dans lequel il communiquera au public savant les résultats de ses recherches personnelles et de ses réflexions. L'idée n'est pas mauvaise. Le premier de ces fascicules est très bien présenté[1]. Il contient : 1° un article sur les *Brotstempel* = estampilles, païennes et chrétiennes appliquées au pain ; 2° une étude de liturgie fondée sur la discussion qui s'élève entre Théodore et saint Ambroise (à propos de l'affaire de la synagogue de Callinicum) entre la prédication et la messe : où se tient l'évêque durant le sermon? Où se trouve placé l'Empereur à l'église? Etc. ; 3° une note sur les marques rituelles au fer rouge dans le culte d'Attis-Cybèle et chez les Carpocratiens, d'après un texte de Prudence ; 4° une note sur le « nihil innovetur nisi quod traditum est », texte fondamental touchant la tradition du culte dans l'Église romaine. L'idée directrice générale de l'auteur est la suivante : dès que le christianisme est sorti de Palestine, il a pénétré dans des pays qui avaient une vie religieuse, des habitudes cultuelles. Il ne s'est pas toujours mis en opposition avec tout cela et il lui est arrivé de s'adapter ce qui lui convenait, du moins en matière de rites. On peut considérer sous cet angle les divers aspects du christianisme dont on n'a pas épuisé l'histoire quand on a étudié les persécutions et les hérésies. Il faut entrer dans la réalité pratique de la vie chrétienne. Rien n'est plus juste et c'est là un beau programme.

Ch. Guignebert.

HISTOIRE DE FRANCE

FIN DU MOYEN AGE

(1328-1498)

Bibliographie. — L'histoire de la guerre de Cent ans ne saurait être faite par des historiens français à qui l'histoire d'Angleterre ne serait pas familière. C'est pourquoi une bibliographie des travaux parus sur l'histoire et la littérature anglaises du xv^e^ siècle doit être mentionnée ici. Elle nous

1. F. J. Dölger, *Antike und Christentum. Kultur und Religionsgeschichtliche Studien.* Bd. I, Heft. 1. Münster in West., Aschendorff, 1929, vi-80 p. in-8° et 10 pl.

Digitized by Google

vient de Washington et paraît sous les auspices de l'Université de cette ville[1]. Le plan adopté par les auteurs diffère essentiellement de celui du *Manual of the Writings in Middle English* du prof. John E. Wells. Celui-ci ne s'occupait que des ouvrages produits *au* XV^e^ siècle. Ce sont, au contraire, les ouvrages publiés *sur* le XV^e^ siècle qui sont enregistrés ici dans un ordre méthodique, la recherche par noms d'auteurs et par titres d'ouvrages anonymes étant, du reste, facilitée par un index spécial qui termine l'ouvrage. C'est là un utile instrument de travail. Les livres et articles en langue anglaise y sont, naturellement, de beaucoup les plus nombreux. Il semble cependant que les auteurs aient eu l'intention de mentionner aussi les travaux écrits en d'autres langues. Mais, pour la France tout au moins, leurs dépouillements devront être complétés. C'est ainsi que le livre de M. Legouis sur Chaucer ne paraît pas y avoir trouvé place.

PUBLICATIONS DE TEXTES. — Les délibérations des corps de ville sont une mine inépuisable d'informations. Malheureusement, la série en est souvent incomplète ou bien ne commence qu'assez tard. C'est le cas pour Poitiers. Depuis l'année 1412, les délibérations ont été conservées. Mais pour la période antérieure, si agitée, parfois tragique, où se documenter sur les conditions politiques, sur l'état économique et social de la ville et du pays? Dans des documents isolés conservés aux archives municipales de Poitiers, aux archives de la Vienne et des Deux-Sèvres, aux Archives nationales (Trésor des chartes), et même, à l'occasion, dans de simples analyses de titres aujourd'hui perdus, tels ceux qu'a vus jadis et résumés le bénédictin Dom Fonteneau.

Recueillir, publier et commenter ces documents isolés antérieurs à 1412, telle est la tâche que s'est donnée M. E. Audouin. Le premier volume de son *Recueil de documents concernant la commune et la ville de Poitiers*, qui forme le tome XLIV des *Archives historiques du Poitou*, comprend le texte ou l'analyse de 277 pièces allant de 1063 à 1327. Le second (tome XLVI des *Archives historiques*), qui vient de paraître[2], en comprend 206 et s'étend de 1328 à 1380. Dans une copieuse introduction, M. Boissonnade a étudié la ville et la commune de Poitiers pendant la première période de la guerre de Cent ans et sous les premiers Valois. Cette période d'un demi-siècle, qui s'étend de l'avènement de Philippe VI à la mort de Charles V, est l'une des plus dramatiques non seulement de l'histoire de France, mais encore de celle de Poitiers. Il n'est donc pas surprenant que les rapports de la commune et du pouvoir central aient été souvent difficiles, que les conditions sociales et

1. Lena Lucile TUCKER and Allen Rogers BENHAM, *A Bibliography of fifteenth century Literature, with special reference to the history of English Culture.* Seattle, Washington, 1928, University of Washington Press (*University of Washington Publications in Language and Literature*, vol. II, n° 3, p. 113-274).

2. T. II, 1928, in-8°, LXXXIII-315 p.

Digitized by Google

économiques de la ville et du Poitou tout entier aient subi le contre-coup des désastres militaires de Jean le Bon. Le sac de 1346 est pour toute la région le signal d'une décadence dont ne témoignent que trop les documents publiés dans le *Recueil*. Peu à peu, cependant, au cours du règne réparateur de Charles V, sous le gouvernement avisé du duc de Berry, les plaies les plus cuisantes commenceront à se cicatriser.

Il ne reste plus à M. Audouin qu'un volume à nous donner pour achever une publication dont les éléments n'ont pas été faciles à rassembler, et dont le commentaire, très soigné, double l'intérêt. Quand son recueil sera complet, quand celui du regretté Paul Guérin, continué par M. L. Celier, sera, lui aussi, parvenu à son terme (il atteint aujourd'hui l'année 1483), le Poitou n'aura rien à envier à aucune province française.

HISTOIRE POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — C'est aussi aux rapports de la France et de l'Angleterre que se réfèrent en majorité les publications suivantes, soit qu'elles s'efforcent de discerner les courants et de dégager les idées générales, soit qu'elles essaient de mieux expliquer, à l'occasion de tel épisode ou de tel personnage de premier ou de second plan, la mentalité de l'époque.

Dans un petit livre, qui n'est pas un travail d'érudition (il se présente plutôt comme une promenade d'amateur intelligent à travers l'histoire de France), M. G. GROSJEAN a consacré plus de deux cents pages à montrer que l'ancienne France, celle de la guerre de Cent ans, a connu le sentiment que nous appelons aujourd'hui patriotisme[1]. Le mot de *patrie*, d'origine savante, n'apparaît qu'au XVI^e^ siècle avec le sens que nous lui attribuons encore, mais il est hors de conteste qu'au XV^e^ siècle le sentiment de la patrie, confondu soit avec le loyalisme monarchique (Petit-Dutaillis), soit avec l'idée du roi justicier (P. Champion), faisait peu à peu son chemin dans les cœurs français. En pouvait-il être autrement? C'est aux heures du danger, d'oppression ou de simple gêne causée, par exemple, par une occupation étrangère, même douce et pacifique, qu'une nation encore en puissance prend conscience d'elle-même et se découvre, pour ainsi dire. Quand nous voyons ce qui s'est produit en Allemagne après les guerres de l'Empire, en Italie après l'occupation autrichienne, nous sentons mieux ce que la guerre de Cent ans a pu, sinon pour créer chez nous l'idée de patrie, du moins pour la dégager et la cristalliser en quelque sorte.

Le thème développé par M. Grosjean est donc juste, et il y avait intérêt à réunir tous les témoignages contemporains qui peuvent nous aider à mieux comprendre la marche lente, mais irrésistible, de ce sentiment en partie nouveau. L'auteur l'a fait de son mieux, non sans inexpérience. De plus, quand il met en œuvre tant de notions éparses et souvent bien vagues, il ne se garde

1. *Le sentiment national dans la guerre de Cent ans.* Paris, éditions Bossard, 1927, in-12, 235 p.

Digitized by Google

pas assez des généralisations hasardeuses et verse trop souvent dans le hors-d'œuvre. Ses développements sur la composition respective des armées anglaise et française, sur la mission et la mort de Jeanne d'Arc, sur le « retour au Rhin » sont ici d'une opportunité discutable. Et pour ce qui est du détail de l'exposition, l'auteur y fait preuve d'une faculté d'inexactitude qui dépare et déprécie son livre aux yeux des lecteurs un peu renseignés [1].

Rien n'a plus fait que l'état de guerre permanent, avec toutes ses conséquences, pour imposer peu à peu aux habitants des provinces françaises la nécessité de se sentir les coudes, de réfléchir aux affinités de race et de langue, à la communauté des intérêts supérieurs qui les liaient les uns aux autres et de rechercher le bienfait d'un gouvernement fort. C'est pourquoi nous signalerons ici, plutôt que sous la rubrique Histoire locale, le travail de M. J. Monicat sur les *Grandes Compagnies en Velay* de 1358 à 1392 [2]. C'est le bon début, dans un cadre un peu étroit, d'une jeune érudit qui prend soin de se documenter à fond pour ensuite exposer clairement, en tâchant de rattacher entre eux les faits constatés et de dégager, au fur et à mesure, les idées générales. La matière se classait d'elle-même en deux parties : l'invasion, puis les conséquences politiques, sociales, économiques de l'invasion. M. Monicat n'a rien négligé pour que sa monographie soit complète, dans l'état actuel de nos connaissances, et il paraît y avoir réussi [3].

« Jeanne d'Arc n'a pas révélé la France à elle-même. Le patriotisme est né, il est en action quand elle survient. Elle ne le suggère pas. Elle en est la fleur éblouissante. » Ainsi s'exprime M. Grosjean en une formule heureuse, parce qu'elle a, je crois, le mérite d'être vraie. Comment donc s'est-il trouvé des Français pour jeter Jeanne sur un bûcher? C'est que ces Français, pensent les uns, étaient à la dévotion, peut-être à la solde de l'Angleterre dont ils ont froidement exécuté les plans. C'est que, opinent les autres, ces Français étaient avant tout des hommes d'Église, des canonistes, des théologiens, des juges d'inquisition accoutumés à voir partout l'ingérence du Malin ; ils ont condamné Jeanne comme sorcière, et il faut avouer que, dans sa candeur

1. Voici quelques exemples : p. 19. *Jubinal* exhorte Philippe VI (qu'est-ce à dire?). — P. 42. *Antrehem* (lire *Audrehem*). — P. 49. « *Ahénant* dans un effort » (qu'est-ce que le verbe *ahéner?*). — P. 191, note 1. *Petit-Duplessis* (lire *Petit-Dutaillis*). — P. 202. Le *pulchesrima* est bien fâcheusement corrigé à l'erratum en *pulcherissima* (sic). — En faisant venir l'adjectif *isnel* du latin *ignis* (p. 34, note), M. Grosjean s'avance sur un terrain brûlant, c'est le cas de le dire. — En parlant (p. 36) de la pluie qui, à Crécy, aurait détrempé les cordes des archers français, M. Grosjean adopte une légende à laquelle M. J. Viard a opposé quantité de témoignages concordants.

2. Sous-titre : *Histoire du Velay pendant la guerre de Cent ans.* Seconde édition avec pièces justificatives et une carte hors texte. Paris, Champion, 1928, in-8°, IX-289 p.

3. Il y a peu de lacunes à signaler dans la documentation. M. Monicat connaît-il cependant l'intéressant travail du regretté P. Durrieu sur Bernadon de la Sale (*Les Gascons en Italie*, p. 107-171)? Parmi les inexpériences qu'on pourrait relever, je citerai le fait d'avoir introduit à la table le mot *Velay* suivi de plus de cent références. M. Monicat peut être sûr que cet article ne servira jamais à personne, pas même à lui.

Digitized by Google

entêtée de fille des champs, elle s'offrait d'elle-même à leurs coups. « Rien de tout cela pour ceux qui savent lire entre les textes », proclame M. Raymond DE RIGNÉ[1], soucieux avant tout, en tant que publiciste catholique, de trouver des excuses aux juges de Rouen et, en particulier, à l'évêque Cauchon. « Celui-ci n'a rien d'un monstre mitré, c'est l'un des hommes les plus zélés, les plus soucieux du bien public de cette époque, c'est un homme de bonne foi. Le procès de Rouen n'est pas un assassinat juridique, c'est une erreur judiciaire. Et pourquoi? Parce que, en 1431, le clergé français était convaincu que Charles VII n'était qu'un bâtard et que Henry VI était le seul roi de France légitime. Si Cauchon croyait que Charles VII était né d'un adultère incestueux, comment aurait-il pu admettre que Dieu voulût rendre la couronne de France au bâtard de Louis d'Orléans? La prétendue mission de Jeanne ne pouvait donc être qu'imposture et manigance diabolique ».

Il est vrai que cette idée de l'illégitimité de Charles VII s'était fait jour dans certains esprits. M. Antoine THOMAS l'a prouvé dans un petit article plein de suc[2], que M. de Rigné, malgré son mépris des textes, eût allégué volontiers, je crois, s'il l'eût connu. S'ensuit-il qu'elle ait été la raison déterminante de la conduite non seulement de l'évêque Cauchon, mais encore de tous les juges et assesseurs de Rouen? L'explication est commode et séduisante sans doute, trop commode peut-être pour être vraie. M. de Rigné ne peut la déduire de l'étude approfondie des deux procès; il ne peut l'étayer d'aucun faisceau de témoignages. Si secret il y eut, jamais secret ne fut mieux gardé. D'où lui vient donc sa conviction profonde, qu'il expose, sinon avec la sérénité d'un historien, du moins avec la vigueur d'un polémiste? Il s'en explique, non sans crânerie : d'une révélation posthume du cardinal Touchet, qui l'honorait de son amitié : « Celui qui croit à l'enseignement de l'Église ne peut douter que les âmes se rencontrent au ciel et veillent sur celles de leurs amis. Le cardinal rencontra là-haut Mgr Pierre Cauchon; il connut alors la vérité et me la fit transmettre ». Pourquoi pas? Et quel dommage que tous ceux que préoccupent des problèmes historiques n'aient pas au ciel d'aussi dévoués correspondants!

Deux autres « beaux » procès du XV^e^ siècle, sur lesquels on souhaiterait de pareilles communications d'en-haut, ce sont ceux de Jacques Cœur et de Gilles de Bretagne, personnages assez énigmatiques à des titres différents. MM. René BOUVIER et Émile GABORY ont consacré à ces deux personnages, dont la vie, eût dit Beaumarchais, fut un combat, deux petits volumes agréables.

Après l'ouvrage de Pierre Clément et les recherches de M^lle^ Guiraud et de Borrelli de Serres (on ne peut citer que pour mémoire le livre allemand de

1. *La clef de l'erreur judiciaire de Mgr Pierre Cauchon.* Paris, éditions Valp [1928], in-8°, 95 p.

2. *Le « signe royal » et le secret de Jeanne d'Arc* (*Rev. histor.*, t. CIII, 1910).

Digitized by Google

Hans Prutz, de documentation et de critique insuffisantes), il n'y avait pas beaucoup de chances de renouveler nos connaissances sur le célèbre argentier de Jacques Cœur, trop souvent regardé encore, et bien à tort, comme le ministre des Finances de Charles VII. Qu'il ait servi en quelques circonstances de banquier au roi de Bourges devenu roi de France, c'est certain. Mais sa gloire n'est pas là. Quoi qu'on puisse penser de sa moralité de haut fonctionnaire, le grand mérite de Jacques Cœur a été de réveiller l'activité commerciale française en rétablissant les relations avec l'Orient et de tailler une place à son pays dans un domaine où jusqu'à lui Gênes et Venise régnaient sans partage. Marin et diplomate, commerçant et industriel, homme d'affaires au sens moderne du mot, il a su réunir les capitaux nécessaires pour des entreprises dont il a tiré, cela va sans dire, de grands profits personnels, avant de sombrer, probablement un peu par sa faute, dans la ruine et l'exil, mais où l'intérêt de la France était engagé autant que le sien propre. Tel est le point de vue auquel s'est placé M. Bouvier[1], dont c'est là, je crois, le début en histoire, non pour écrire une monographie exhaustive, mais pour brosser un portrait intelligent et parfois brillant de l'homme qui fut avant tout, selon l'expression de son nouveau biographe, un grand financier colonial. L'ouvrage, écrit, semble-t-il, à l'instigation de M. Octave Homberg et préfacé par lui, comporte une excellente illustration.

Gilles de Bretagne, qu'il ne faut pas confondre avec le trop fameux Gilles de Rais, de criminelle mémoire, est un personnage beaucoup moins intéressant que Jacques Cœur. Ce fils cadet, né en 1424, de Jean V, duc de Bretagne, et de Jeanne de France, fille de Charles VI, est un simple comparse. Ses « prisons » seules et sa mort violente, à vingt-cinq ans, sans doute par le poison, lui donnent le droit de prendre place parmi les « Figures d'histoire tragiques ou mystérieuses », au nombre desquelles le range M. Émile Gabory, son habile biographe[2]. M. Gabory s'est fait la main, pour ainsi parler, sur Gilles de Rais, dont il a donné, il y a quelques années, une biographie très étudiée ; il connaît bien les détails, j'allais dire les dessous de l'histoire bretonne, oscillant à cette époque entre l'Angleterre et la France ; il excelle à nous faire comprendre les mentalités d'exaltation, de violence et de fourberie de ses personnages, celle de Gilles lui-même, traître par ambition et jalousie, ravisseur d'héritières, contempteur de la foi jurée, celle d'Arthur de Montauban, son ennemi acharné, qui ne recule devant rien, même pas devant le crime, pour assouvir sa vengeance, celle du duc François, frère aîné de Gilles, impitoyable pour un jeune égaré presque irresponsable. L'exposé de M. Gabory est clair et intéressant, quoique l'auteur ait dû se

1. *Un financier colonial au XV^e siècle. Jacques Cœur.* Paris, Champion, 1928, in-4°, 177 p.

2. *Le meurtre de Gilles de Bretagne, 1450.* Paris, Librairie académique Perrin, in-12, XL-195 p., avec une reproduction des ruines du château de Gilles de Bretagne, au Guildo (Côtes-du-Nord).

Digitized by Google

battre un peu les flancs pour étoffer un sujet assez mince[1]. Son style est nuancé et vivant, gâté seulement par quelques poncifs, par quelques tournures ampoulées (avec quels frémissements de tout son être, p. 107 ; l'abîme des siècles, p. 117 ; les déités infernales, p. 140) qui font parfois dire au lecteur : est-il donc si difficile d'être simple[2]?

Avec la brochure du comte Sigismond Lasocki, *Un diplomate polonais au Congrès d'Arras en 1435*[3], nous ne quittons ni le règne de Charles VII ni le cycle des relations anglo-franco-bourguignonnes. Il s'agit de l'un des ambassadeurs du concile de Bâle à la conférence d'Arras, Nicolas, prévôt de Cracovie, dont les chroniqueurs contemporains et les historiens postérieurs ont écorché le nom à l'envi et en qui M. Lasocki n'a pas eu de peine à reconnaître un membre de sa famille, mort en 1450. L'auteur, après un résumé très soigné des circonstances historiques, note ce qu'il a pu trouver dans les documents du temps sur ce Nicolas Lassocky, qui, avant de venir à Arras, avait joué un rôle important à la tête de la délégation polonaise au concile de Bâle. L'Appendice donne, entre autres textes, la traduction du discours prononcé par l'envoyé polonais à Arras, le 5 août 1435, et la teneur latine des lettres écrites par le cardinal de Chypre et les autres ambassadeurs du concile, le 21 septembre 1435, ainsi qu'une bonne reproduction phototypique de ces deux documents.

M. Pierre Champion, historien fécond entre tous, a écrit récemment une histoire de Louis XI en deux volumes qui est plutôt un portrait du roi qu'une histoire du règne, et que mon éminent prédécesseur a jugée sévèrement, la taxant d'œuvre hâtive, insuffisamment digérée et équilibrée, entachée au surplus de littérature. A vrai dire, M. Champion n'avait pas eu l'intention de faire une histoire définitive de ce règne si rempli, à la manière, par exemple, du *Charles V* de Delachenal ou du *Charles VII* de Beaucourt. Mais il s'était trouvé peu à peu entraîné à traiter, sans préparation suffisante, telles graves questions de politique intérieure, de diplomatie, d'institutions, ou, qui pis est, à les passer délibérément sous silence. En sorte que le grand reproche que je lui adresserais pour mon compte, c'est d'avoir écrit un ouvrage, intéressant, certes, mais trop long pour un portrait de Louis XI, trop court pour une histoire du règne[4].

1. Je ne sais si les philologues sont d'accord sur l'origine de l'expression « courir le guilledou ». M. Gabory suggère un rapprochement avec le nom du château de Guildo, théâtre des débauches de Gilles de Bretagne. Je doute qu'il soit suivi.

2. La longue préface : « Existe-t-il un séparatisme breton? », se lit avec intérêt, mais fait un peu hors-d'œuvre.

3. Paris, 1928, in-4°, 78 p. et 4 planches hors-texte.

4. La maison Édouard Champion vient de donner, par le procédé Dorel, une reproduction pure et simple de ces deux volumes auxquels le public a fait l'accueil le plus favorable. L'illustration s'est enrichie d'un curieux plan du château du Plessis exécuté à une époque où la plupart des constructions contemporaines existaient encore. M. Champion a écrit un Avertissement assez développé (32 pages), où, pour répondre à certaines critiques, il indique les

Digitized by Google

Ce n'est pas qu'il n'ait poussé sa documentation dans des sens très divers et que son effort, à cet égard, ne soit méritoire. Les comptes du règne en particulier, ceux de l'Hôtel, ceux de l'Argenterie, ceux des receveurs des finances, etc., ceux (trop rares) qui nous ont été conservés en original, ceux qui nous sont parvenus à l'état de copies ou, plus souvent, d'extraits, avaient été dépouillés soigneusement par lui. Si nous ne le savions par les notes de son *Louis XI*, le curieux opuscule qu'il vient de publier sous le titre de *Calendrier royal pour l'an 147* [1] en fournirait la preuve. Pourquoi 1471? Parce que précisément l'année 1471, ou plus exactement l'année financière 1470-1471, est la seule de toute la première partie du règne pour laquelle les comptes de l'hôtel de Louis XI se soient conservés sous leur forme originale et dans leur intégrité à peu près complète (Bibl. nat., ms. fr. 6759).

Rien de plus aisé, avec un tel document, que de suivre le roi dans chacun de ses déplacements, de noter chacun de ses gestes, ceux du moins qui se traduisaient par un débours de sa cassette particulière. M. Champion aurait pu classer ces dépenses dans un ordre méthodique, comme M. Gandilhon, utilisant des sources analogues, l'a fait autrefois dans son travail, encore utile, sur la *Vie privée de Louis XI* [2]. Il a mieux aimé suivre son guide, se contentant d'expliquer, de commenter, toujours discrètement. C'était le moyen le plus sûr de rédiger une chronique fidèle, ne portant, il est vrai, que sur une année, mais sur une année qui, à bien des égards, a dû ressembler à toutes les autres. Nous voyons ainsi, jour après jour, le roi voyageur parcourant son beau jardin de France, de ville en ville, de château en château, d'église en église, ici reçu solennellement, là passant incognito, tantôt aumônant les pauvres, tantôt chassant, comblant, chemin faisant, ses sanctuaires préférés, traitant à cheval ou sous la tente les affaires publiques et dépêchant ses chevaucheurs vers son oncle d'Angleterre ou ses cousins de Bourgogne et de Milan. Tableau plein de précision en même temps que de vie, auquel manquent cependant, pour qu'il puisse servir aussi bien aux professionnels qu'au public curieux, les compléments indispensables de tout travail historique digne de ce nom : des références précises et une table.

Histoire religieuse. — Les réformateurs et les mystiques sont à l'ordre du jour. Deux livres nous arrivent de Belgique, l'un sur un homme dont le nom a rempli son siècle, grand théologien, grand écrivain, universitaire de premier plan ; l'autre sur un modeste religieux, bien oublié, mais qui a joué un rôle important dans le beau mouvement spirituel dont s'honorent les Pays-Bas au XV^e siècle.

lignes générales de la politique religieuse de Louis XI et s'étend sur le conseil et les conseillers du roi. N'est-ce pas, encore une fois, quitter le portrait pour l'histoire en laissant le lecteur sur son appétit?

1. Paris, Grasset, 1928, in-12, 232 p.

2. *Contribution à l'histoire de la vie privée et de la cour de Louis XI*. Bourges, 1906, in-8°, 189 p.

Digitized by Google

Le premier n'est autre que le célèbre Jean Charlier, qui prit de son village champenois le surnom de Gerson qui lui est resté. On a déjà beaucoup écrit sur lui. Qu'il suffise de rappeler les ouvrages que, depuis plus d'un demi-siècle, lui ont consacré Thomassy (1844), Bourret et Schwab (1858), J. Darche (1879), A.-L. Masson (1899), A. Lafontaine (1906), sans oublier les recherches pénétrantes de M. Jadart sur sa famille et son village natal. Tout récemment encore, dans une communication à l'Académie des inscriptions, M. A. Péreire a tenté de faire revivre la thèse, abandonnée, semble-t-il, à juste titre, d'attribuer à Gerson l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Le livre de M. James L. Connolly, qui forme le douzième fascicule de la deuxième série du Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie de l'Université de Louvain[1], ne s'est pas proposé d'épuiser un aussi vaste sujet. Comme le titre l'indique, c'est le réformateur catholique et le mystique qui ont fait l'objet d'une étude plus approfondie, la vie universitaire et les sermons, sujets traités ailleurs ou qui pourraient faire l'objet d'études nouvelles, étant seulement effleurés. L'auteur connaît bien l'histoire de l'Église au xv^e^ siècle et il possède sur la littérature mystique des lumières qui lui ont servi pour éclairer le côté philosophique et théologique de son personnage. Cette seconde partie, où il étudie en sept chapitres les écrits mystiques de Gerson, Gerson et les mystiques de son temps, la « Montaigne de Contemplation », le mysticisme dans les écoles, la voie de la perfection d'après Gerson, les sources de l'enseignement technique de Gerson, enfin son orthodoxie et son influence, nous a paru la plus neuve de l'ouvrage de M. Connolly, par ailleurs bien informé ; on regrette seulement d'y rencontrer quelques négligences dans le choix des autorités (il se réfère trop souvent à des ouvrages de seconde main) et trop de fautes d'impression[2], même dans le texte anglais.

Le nom du Bruxellois Jean Mombaer (Mauburnus), mystique brabançon de la deuxième moitié du xv^e^ siècle, n'a jamais, comme celui de Gerson, connu la gloire. Né vers 1460, il fit ses études à Utrecht, peut-être avec Érasme, puis il entra chez les chanoines réguliers du Mont-Sainte-Agnès près de Zwolle. Vers la fin de sa vie, il fut abbé de Livry, dans l'Ile-de-France, retraite aimée plus tard de M^me^ de Sévigné. Il mourut à Paris, à peine quadragénaire, en 1501, après avoir réformé divers couvents de son ordre en France : Châteaulandon, Saint-Victor de Paris, Livry, d'autres encore. Mombaer a laissé, outre l'exemple d'une belle vie ardemment tournée vers les choses spirituelles, un certain nombre d'ouvrages où il se révèle comme l'un des précurseurs — à la suite de Gérard Groot — de saint Ignace et de la méditation méthodique. Le plus connu est le *Rosetum* (Roseraie des exercices spirituels), qui est du plus haut intérêt pour l'histoire de l'ascétique chrétienne et qui, publié en 1494, connut un véritable succès.

1. *John Gerson, reformer and mystic.* Louvain, 1928, in-8°, xviii-408 p.

2. P. 4, note 1 et à la table. Lire *Clemangis* au lieu de *Clamanges*. Était-il bien utile de donner en tête de ce livre un portrait (?) de Gerson, postérieur de plusieurs siècles?

Digitized by Google

On trouvera dans le livre de M. Pierre DEBONGNIE, paru dans le même recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie de Louvain[1], en même temps qu'une analyse détaillée du *Rosetum* de Jean Mombaer et de ses autres ouvrages mystiques, une bonne biographie de ce religieux et d'intéressants aperçus sur le mouvement de réforme de la deuxième moitié du XV^e^ siècle, auquel M. A. Renaudet a consacré récemment deux importants ouvrages[2].

ORGANISATION DES UNIVERSITÉS. — On sait combien le public américain, surtout à la suite des beaux travaux de M. Haskins, s'intéresse à la vie universitaire européenne au Moyen Age. Le petit livre de M. Gray Cowan BOYCE sur la nation anglo-allemande de l'Université de Paris[3] est à l'usage de ce public. J'entends dire par là qu'il n'apprendra pas grand'chose aux lecteurs familiarisés avec les belles publications du Père Denifle et de M. Émile Chatelain. La plupart des documents utilisés par l'auteur étaient, en effet, connus ; le principal en particulier, à savoir le *Liber procuratorum*, a été publié in-extenso dans l'*Auctarium* du *Chartularium Universitatis Parisiensis*. M. Boyce n'a donc pu faire porter son effort personnel que sur le dépouillement de quelques registres de *Conclusions* conservés aux archives de la Sorbonne et de deux « livres des receveurs » de la nation d'Allemagne, conservés aux Archives nationales et déjà utilisés par M. Abel Lefranc.

La nation anglaise, puis anglo-allemande de l'Université de Paris (les trois autres étant la française, la normande et la picarde), comprenait tous les maîtres et étudiants originaires non seulement des Iles britanniques, mais, approximativement, des régions s'étendant au nord et à l'est de la Meuse, du Rhin, des Alpes et de l'Adriatique. M. Boyce a reculé devant un relevé (long et malaisé à établir, j'en conviens) de tous les membres de la nation anglo-allemande. A défaut de ce répertoire, qui serait intéressant et utile, M. Boyce a groupé en une demi-douzaine de chapitres les renseignements qu'il a pu recueillir sur l'histoire de la nation, les officiers qui la régissaient, la nature et l'octroi des grades universitaires, les écoles et autres biens de la nation, le budget dont elle disposait.

Le livre est agrémenté par la reproduction de trois pages des registres de la Nation. Mais il faut, en toute justice, y signaler quelques défauts de méthode, en particulier en ce qui concerne la bibliographie[4], et aussi le peu de

1. *Jean Mombaer de Bruxelles, abbé de Livry. Ses écrits et ses réformes.* Louvain-Toulouse, 1928, in-8°, XI-354 p., avec trois fac-similés.

2. *Jean Standonk, un réformateur catholique avant la Réforme* (1908). — *Préréforme et humanisme à Paris de 1494 à 1517* (1916).

3. *The english-german Nation in the University of Paris during the Middle Age.* Bruges, the Sainte-Catherine press, 1927, in-8°, 232 p.

4. Pourquoi faire figurer, dans la Bibliographie placée à la fin du volume, des instruments de travail aussi courants que le Chevalier, le Du Cange, le Giry ou le Potthast?

Digitized by Google

soin qui a présidé à l'établissement des textes latins, le plus souvent bourrés de fautes[1].

HISTOIRE LITTÉRAIRE. — Depuis que les femmes sont venues — ou revenues — à l'érudition, Christine de Pisan a occupé plusieurs d'entre elles[2]. La « première de nos hommes de lettres », comme l'appelle Mlle M.-J. PINET[3], a résisté victorieusement à l'oubli, malgré la longueur et souvent la fadeur de ses trop nombreuses compilations, parce qu'elle a eu l'inspiration heureuse de nous parler beaucoup d'elle-même et aussi des choses et des gens de son temps. Il lui manque assurément la concision, le relief, la vigueur ; mais ses ouvrages sont un « miroir » des idées de son époque.

C'est une étude d'ensemble sur la vie et sur les œuvres de Christine de Pisan que Mlle Pinet a conçue et honorablement réalisée, bien que d'une façon un peu superficielle. Son but, c'est préciser ce qui nous reste de l'œuvre de Christine, faire connaître cette œuvre aux lecteurs, non seulement par des analyses fidèles, mais par de copieux extraits, suivre l'évolution de ses idées, rechercher quels ont été les maîtres de sa pensée.

La première partie du livre est une étude biographique, où l'auteur a recueilli et bien classé tout ce qu'elle a pu connaître de la famille, du mariage et du prompt veuvage, des enfants, enfin de la vie et des malheurs de Christine de Pisan, de sa vie littéraire aussi, car c'est là que sont étudiées (ce qui fait souvent double emploi avec la deuxième partie) les dates de composition des ouvrages de Christine et déduites les circonstances dans lesquelles ces ouvrages ont été écrits.

L'étude littéraire forme la deuxième partie. Un des chapitres les plus intéressants est celui où Mlle Pinet étudie les « maîtres de la pensée » de Christine : les Grecs, qu'elle n'a connus qu'à travers des traductions ; les Latins, qu'elle cite abondamment, mais de telle manière qu'elle n'a pas dû avoir avec eux un commerce très familier ; les Italiens (Dante et Boccace uniquement), qu'elle a pu lire dans le texte et qu'elle a contribué à faire connaître en France ; les Français enfin, qu'elle a particulièrement étudiés et qui sont ses véritables guides. Mais son savoir est presque uniquement verbal, ce qui autorise Mlle Pinet à homologuer le jugement sévère de Campbell dans son étude sur les sources de Christine : « A première vue, on est étonné de la profondeur et de l'étendue de ses connaissances ; elle paraît

1. M. Boyce reproduit aux Pièces justificatives plusieurs documents déjà publiés par Denifle et Châtelain. Était-ce bien utile ?

2. Mlle M. Laigle, qui a donné en 1912 un travail sur le *Livre des trois vertus* de Christine et son milieu historique et littéraire (*Bibl. du XVe siècle*, t. XVI) ; Mlle S. Solente, qui a consacré en 1921 sa thèse de l'École des chartes au *Livre des faiz et meurs* et en prépare une édition pour la Société de l'Histoire de France. Mlle Solente, qui connaît parfaitement son sujet, l'a déjà renouvelé en partie en faisant connaître un traité inconnu de Christine de Pisan.

3. Marie-Josèphe PINET, *Christine de Pisan (1364-1430). Étude biographique et littéraire.* Paris, Champion, 1927, in-8°, XX-463 p.

Digitized by Google

avoir lu les auteurs classiques, l'histoire ancienne et moderne, les écrivains religieux, surtout les Pères de l'Église, les astronomes, les vieux romans français, les écrivains italiens, les encyclopédistes du Moyen Age..., et une légion de philosophes, dont quelques-uns sont inconnus aujourd'hui... Elle a trompé ses contemporains et les nôtres. » On a quelquefois attribué à Christine de Pisan le *Livre des Fais de Boucicaut*. Mlle Pinet ne croit pas à cette attribution, et, en effet, l'opinion la plus vraisemblable est que l'auteur est un ecclésiastique de l'entourage de Boucicaut[1]. Mais elle a sûrement écrit d'autres ouvrages, en particulier une *Avision du Coq*, dont mention a été retrouvée par Mlle Solente. Faut-il souhaiter, pour la gloire de Christine, que ce nouvel ouvrage se retrouve quelque jour?

On ne découvrira sans doute en aucun lieu du monde une nouvelle *Farce de Pathelin*, mais, en revanche, bonne récompense est promise à qui pourra nommer l'auteur de ce petit chef-d'œuvre. M. Cons s'y est essayé en 1926 en cherchant à prouver que l'auteur de *Pathelin* n'était autre que Guillaume Alecis, moine de Lire en Normandie, auteur de plusieurs poèmes honorables, mais qui n'ont pas été classés jusqu'à présent parmi ce que le xve siècle français a produit de plus remarquable : l'*A B C des doubles*, le *Débat de l'omme et de la femme*, les *Faintes du Monde*. Les raisons de M. Cons ont trouvé beaucoup d'incrédules, en tout cas de douteurs. Ne pouvant entrer ici dans le détail de la discussion, ni même la résumer, nous ne saurions mieux faire que de renvoyer le lecteur aux pages si nourries que M. Mario Roques a écrites récemment à ce propos dans la *Romania*[2].

M. Roques est de ceux qui pensent que, si M. Cons a fait preuve, au cours de ses recherches, de l'érudition la plus étendue et de l'ingéniosité la plus vive, le problème ne doit pas être pour autant considéré comme résolu.

Tel n'est pas l'avis de M. Holbrook, qui, dans un travail tout récent, entreprend de renforcer, au contraire, la thèse de M. Cons[3]. Sur le fond même du débat, il ne m'a pas paru que M. Holbrook ait versé au dossier beaucoup de rapprochements nouveaux ; ceux qu'il apporte sont ou forcés ou, à notre avis du moins, inexistants, en ce sens qu'il s'agit d'idées ou de tournures dont il est normal que chacun fasse usage à une époque et dans un pays donnés. Il est difficile de suivre M. Holbrook dans nombre de cas, où son ingéniosité se montre par trop subtile, tout spécialement quand il introduit des notions d'ordre mathématique dans un débat d'ordre littéraire[4], où le moindre témoignage contemporain ferait beaucoup mieux notre affaire.

1. C'est l'opinion de Mlle Glomeau dans un mémoire encore inédit.

2. *Romania*, t. LIII, 1927.

3. Richard T. Holbrook, *Guillaume Alecis et Pathelin*, University of California Press. California, Berkeley, 1928, in-8°, xi-128 p.

4. Il y aurait, à l'en croire, concordance numérique entre *Pathelin* et les *Faintes* de Guillaume Alecis. Les vers 302-304, par exemple, du premier répondraient aux vers 506-508 du second, et ainsi tout au long des deux ouvrages.

Digitized by Google

M. Holbrook, qui est Américain, a étudié de son mieux notre langue du XV^e siècle. Pourtant, quand, dans son édition des *Classiques de l'Histoire de France*, il explique, v. 100 : *il se mesle de drapperie* par : il est en train de ranger ses draps, ou, v. 212 : *drap est chier comme cresme* (le saint chrême), ou, v. 619 : qu'il assimile *moisne noir* (religieux bénédictin ou personne vêtue comme un religieux bénédictin) à *sorcier*, il est clair que le génie de notre vieille langue lui échappe quelquefois, et ce n'est pas un reproche.

M. Holbrook a eu raison de donner en tête de son ouvrage la reproduction d'une page du manuscrit 8 de la bibliothèque d'Évreux, qui renferme deux signatures d'*Alecis*, le moine de Lire, l'une au bas d'un quatrain qu'il a très vraisemblablement écrit de sa main. Mais il y a sur la même page un sixain qui n'a rien à voir avec Alecis, quoi qu'en pense M. Holbrook. « Les six vers de cinq syllabes... semblent être également du bon moine, quoique le nom propre qui les suit, ainsi que le paraphe et les abréviations (!) que ce nom précède, puissent avoir quelque autre signification. Quelle? » La réponse est aisée. Il n'est pas douteux que l'écriture de ce sixain n'est pas celle d'Alexis, mais celle d'un personnage nommé Lemonnier qui, du reste, l'a signé fort lisiblement.

D'après M. Holbrook (p. 5), le quatrain signé *Alecis* qui se lit au même endroit du manuscrit d'Évreux « ne peut avoir trait qu'à la guerre du Bien Public ». Voici ce quatrain :

Homme vivant selon raison,
Consideré le temps qui court,
Est plus eureux en sa maison
Que les grands qui vivent en court.

mais il s'agit là d'une observation banale que bien des gens, à toute époque, ont dû exprimer sous une forme analogue. Il n'y a rien à en tirer sur la date à laquelle ce quatrain aurait été composé.

HISTOIRE LOCALE. — L'exercice des droits seigneuriaux a toujours fourni l'occasion de procès, en raison, notamment, de l'obscurité des coutumes, de la difficulté d'interpréter des titres déjà anciens et parfois contradictoires, des modifications apportées par l'usage, de l'incertitude des mesures, des réclamations d'arrérages. Cet état permanent de troubles et de conflits a servi d'aliment, pendant les derniers siècles de la monarchie, au mécontentement populaire et a été l'une des causes de la Révolution de 1789. C'est pour ne l'avoir pas compris et pour avoir, au contraire, travaillé au cours du XVIII^e siècle avec une ardeur nouvelle à faire revivre des droits en sommeil, dont les feudistes retrouvaient les titres oubliés dans les archives, que la noblesse a tout perdu, pour avoir trop voulu gagner, dans la nuit du 4 août.

Cette vérité très simple, mais toujours bonne à dire, se trouve illustrée pour une petite localité d'Auvergne par la brochure de MM. P.-F. FOURNIER

Digitized by Google

et A. VERGNETTE [1]. On y trouve le texte, soigneusement établi et commenté, de dix-sept documents tirés pour la plupart des archives communales d'Aubière (Puy-de-Dôme), quelques-uns des archives du département.

L'ouvrage, en deux volumes, de M. O. MOREL, archiviste départemental de l'Ain, sur la *Vie à Châtillon-en-Dombes* de la fin du XIVe siècle au début du XVIe [2], est surtout une étude d'institutions communales, mais il touche par divers côtés à l'histoire générale. Il est regrettable que M. Morel n'ait pu travailler à loisir sur le fonds de la Bresse et du Bugey annexé après 1601 aux archives de la Chambre des Comptes de Dijon, et il a raison de souligner la situation défavorable créée de ce chef à tous les chercheurs de sa région. « Le respect des fonds », écrit-il très justement, « n'est quelquefois que la consécration commode des erreurs ou des accidents du passé. » Quoi qu'il en soit, M. Morel s'est volontairement borné à utiliser les documents qu'il avait sous la main, à savoir vingt comptes des syndics de Châtillon qui s'échelonnent sur une période de 125 ans et qui contiennent la comptabilité communale d'une quarantaine d'années différentes.

Le premier volume est la mise en œuvre des renseignements recueillis par l'auteur dans cette précieuse série de comptes [3] sur la ville elle-même et sur la vie bourgeoise, municipale, religieuse, militaire de ses habitants. Le second renferme des analyses copieuses et des extraits des comptes. C'est un recueil de pièces justificatives, ou plutôt un résumé de ce qu'aurait été ce recueil si M. Morel avait disposé des moyens financiers nécessaires pour publier in-extenso la série de ces curieux documents.

On connaît imparfaitement la vie des petites villes savoyardes au Moyen Age. Il est vrai que rares sont celles qui ont encore des archives remontant, comme celles-ci, au XIVe siècle. Remercions M. Morel d'avoir mis avec tant de désintéressement son savoir et son expérience au service de l'histoire locale, après avoir donné jadis sur des questions de diplomatique générale un livre toujours estimé.

Ch. SAMARAN.

1. *Les droits seigneuriaux à Aubière (1422-1789)*, publiés et annotés par P.-F. FOURNIER et A. VERGNETTE. Aubière, 1928, in-8°, 59 p. (extrait de la *Revue d'Auvergne*, t. XLII).

2. O. MOREL, *Une petite ville forte de Bresse sous la première domination savoyarde. La vie à Châtillon-en-Dombes d'après les comptes de syndics (1375-1500)*. Bourg, 1925, t. I, 447 p.; 1927, t. II, in-8°, 338 p.

3. Dans le compte de 1374-1375, ne doit-on pas lire *Britones* au lieu de *Bricones* ? Il s'agit sans doute des *Bretons* de Sylvestre Budes qui circulèrent, en effet, dans l'Ain et le Jura à cette époque (L. Mirot, *Sylvestre Budes et les Bretons en Italie*, 1898, p. 15 ; cf. Froissart, édit. Luce, t. VIII, p. CXXXI-CXXXII).

Digitized by Google

LE MOYEN AGE JUSQU'AUX VALOIS

I. Documents. — Peu de recueils de documents cette fois[1]. On en doit deux cependant, et tous deux de première importance, à M. Levillain. Dans la collection des *Classiques de l'histoire de France au Moyen Age*, il publie la correspondance de Loup de Ferrières pour les années 829-847 et, dans la série des *Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France*, un volumineux *Recueil des actes de Pépin Ier et de Pépin II, rois d'Aquitaine* (814-848). A tous égards, ces deux ouvrages méritent de retenir l'attention.

Quoique riches en allusions aux faits de l'histoire politique, les lettres de Loup de Ferrières[2] sont surtout précieuses pour l'histoire ecclésiastique et pour l'histoire intellectuelle de la France au temps des fils de Louis le Pieux. Loup de Ferrières est un lettré ; il l'est presque trop, car, à l'exemple de beaucoup de ses contemporains, il fait un peu indiscrètement étalage de son savoir, et ce savoir tourne volontiers au pédantisme. Par ce dernier trait, comme aussi par son goût pour les questions de politique et de morale, l'érudit abbé de Ferrières est bien de son temps et de son milieu : à la différence des clercs qui avaient illustré la cour de Charlemagne, il ne s'intéresse plus guère aux belles-lettres et à la science qu'en fonction de leur valeur pratique et des enseignements moraux qu'il en peut tirer. Ses épîtres sont, d'ailleurs, pleines de curieux détails sur la vie du clergé des Gaules. Il suit de près les promotions de ses confrères, s'immisce dans leurs nominations, surveille attentivement la politique ecclésiastique de la cour. Il n'est guère, pour cette époque, de documents plus significatifs. Mais les lettres de Loup sont d'une critique et d'une interprétation malaisées : M. Levillain a su en apporter un texte bien établi, en restituer la chronologie et en donner un commentaire d'une remarquable précision ; il est parvenu, en outre, à triompher dans sa traduction des obscurités et des complications du texte original, rendant ainsi service aux spécialistes eux-mêmes, non moins qu'aux étudiants et aux simples curieux d'histoire[3].

L'autre publication de M. Levillain[4] est d'un caractère plus technique, et

1. Voir notre précédent Bulletin dans la *Rev. histor.*, t. CLV (1927), p. 377-402.

2. Loup de Ferrières, *Correspondance*, éditée et traduite par Léon Levillain, t. I : 829-847. Paris, Champion, 1927, in-16, xxii-259 p. (vol. X des *Classiques de l'histoire de France au Moyen Age*, publ. sous la direction de L. Halphen) ; prix : 20 fr., broché, et 24 fr., relié ; 16 fr. et 20 fr. pour les souscripteurs.

3. Le volume suivant des *Classiques de l'histoire de France au Moyen Age* — la *Vie de Louis VI le Gros* de Suger, éditée et traduite par H. Waquet — paraîtra vers le mois de juillet ; le vol. XII (l'*Histoire* de Richer, éditée et traduite par R. Latouche) est en cours d'impression.

4. *Recueil des actes de Pépin Ier et de Pépin II, rois d'Aquitaine (814-848)*, publ. sous la direction de Maurice Prou par Léon Levillain. Paris, Imprimerie nationale (et librairie

Digitized by Google

les documents auxquels elle est réservée n'intéressent, par leur nature même, qu'un cercle plus restreint de lecteurs. Au nombre d'une soixantaine seulement, les actes des deux rois d'Aquitaine Pépin Ier et Pépin II sont presque tous de type assez banal : donations, concessions d'immunités, restitutions, confirmations, plus un acte d'échange et une fort curieuse notice de jugement. Mais, comme celle des lettres de Loup de Ferrières, la critique de ces pièces est chose délicate, si délicate qu'il a fallu à M. Levillain des pages entières de discussion serrée, des notes nombreuses et une introduction de 200 pages pour en venir à bout. Sur quelques points, il a été ainsi amené à proposer de fort utiles rectifications à la chronologie du règne de Charles le Chauve ; à préciser parfois des détails importants de l'histoire carolingienne dans la première moitié du IXe siècle ; enfin et surtout à apporter un peu de lumière sur l'histoire même du royaume aquitain, ses frontières et ses divisions administratives durant cette période. Les textes sont établis avec la même rigueur minutieuse que dans les autres volumes de la collection des *Chartes et diplômes*, peut-être parfois avec plus de minutie encore[1]. Et c'est pourquoi le volume qui les renferme compte quelque 560 pages in-quarto, ce qui est peut-être, malgré tout, sensiblement plus qu'il n'eût été normal.

On se félicitera d'avoir enfin l'index du grand *Recueil des actes de Henri II d'Angleterre concernant les provinces françaises*[2], préparé par Léopold Delisle pour cette même série des *Chartes et diplômes* et dont les trois tomes d'introduction et de texte avaient vu le jour respectivement en 1909, 1916 et 1920[3]. Cet index constitue presque à lui seul un volume entier. On y a ajouté une double table : table chronologique générale et table de concordance entre le classement primitif de L. Delisle et le classement définitif adopté pour la publication.

La Société de l'Histoire de France a fait paraître par les soins de M. Jules

C. Klincksieck), 1926 [en réalité, 1928], in-4°, CCVIII-355 p. (de la collection des *Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France*, publ. par les soins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres) ; prix : 166 fr. 50.

1. Le plus grand soin a été apporté à l'examen et à la collation des copies. On n'en est que plus surpris d'avoir à constater que, dans ce volume paru en 1928, mention est faite de l'impossibilité où l'auteur s'est trouvé, nous dit-il, « en raison de la guerre » (p. 19, n. 2), de se procurer la collation d'un très important manuscrit de Chifflet conservé à Berlin. Seules les lenteurs incroyables de l'Imprimerie nationale, qui a mis plus de dix ans (nous disons bien *dix ans*) à composer et tirer le volume, peuvent expliquer cette note déconcertante, qui aurait tout de même appelé une rectification à l'erratum.

2. *Recueil des actes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, concernant les provinces françaises et les affaires de France*, œuvre posthume de Léopold Delisle, revue et publiée par Élie Berger, t. III. Paris, Imprimerie nationale (et librairie C. Klincksieck), 1927 [en réalité 1929], in-4°, 270 p. (de la collection des *Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France*, publ. par les soins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres).

3. Voir *Rev. histor.*, t. CXXIV (1917), p. 316-320, et t. CXLIII (1923), p. 214-215. Le renvoi à ce dernier article a été omis au mot *Delisle* dans la *Neuvième table de la Revue historique.*

Digitized by Google

Viard le tome V des *Grandes chroniques de France*[1]. Avec ce volume, nous nous rapprochons peu à peu de la partie originale de l'œuvre, mais nous ne sommes pas encore au but, puisque la période à laquelle le tome V correspond est celle des premiers Capétiens, de Hugue Capet à Louis VI le Gros inclusivement. Le compilateur a surtout puisé ici dans la chronique de Guillaume de Jumièges, dans la Continuation d'Aimoin, dans Hugue de Fleury, enfin il a traduit de bout en bout, avec plus ou moins de fidélité, la *Vie de Louis le Gros* de Suger. Comme dans les autres volumes, l'éditeur a ajouté au texte des notes historiques et une introduction, qui apportent au lecteur tous les renseignements utiles.

On hésitera à ranger parmi les « documents » de notre période la Chronique de Philippe de Vigneulles dont M. Charles Bruneau a entamé la publication[2]. Ce Philippe, un Messin, qui n'écrivait qu'au XVI^e siècle, n'est, en général, lui aussi, pour les époques qui précèdent, qu'un compilateur — et un compilateur totalement dénué d'esprit critique. Aussi doutons-nous que, même pour l'histoire locale, le tome I^er, qui s'arrête à l'année 1324, puisse être d'un grand secours aux historiens futurs, d'autant que M. Bruneau a renvoyé à plus tard la détermination précise des sources auxquelles l'auteur a puisé. Il reste tant de textes capitaux à éditer ou rééditer d'une façon scientifique et les fonds disponibles pour de telles entreprises sont si restreints qu'on peut se demander s'il y avait vraiment urgence à faire à celui-ci les honneurs d'une publication intégrale.

Nous n'en voulons pour preuve que le recueil des chartes de l'abbaye cistercienne de Preuilly en Brie, édité par MM. Catel et Lecomte[3]. Ce volume, qui remonte jusqu'à l'année 1118, date de la fondation de l'abbaye, s'arrête brusquement au mois d'octobre 1256 pour des motifs qu'une note d'une douloureuse éloquence (p. 349) expose en ces termes : « Les crédits qui nous ont été alloués pour cette publication étant épuisés, nous sommes contraints d'arrêter ici l'impression des chartes et documents dont nous comptions poursuivre la publication jusqu'en 1270, date de la mort de Louis IX. » Telle est, en effet, la grande misère de l'érudition française, que, si l'on n'y porte bientôt remède, elle mourra d'inanition. — Les textes réunis par MM. Catel et Lecomte permettent de suivre pas à pas les progrès du monastère de Preuilly depuis sa création et sa dotation par Thibaud II de Champagne (Thibaud IV de Blois) et sa mère Adèle de Normandie ; ils fournissent, en outre, à l'his-

1. *Les Grandes chroniques de France*, publ. par Jules Viard, t. V : *Hugues Capet à Louis VI le Gros*. Paris, Champion, 1928, in-8°, XVI-295 p. (de la collection de la Société de l'histoire de France) ; prix : 20 fr.

2. *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par Charles Bruneau, t. I : *De la création du monde à l'an 1324*. Metz, Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, 1927, in-8°, XXXII-382 p. et 6 pl. (publ. sous les auspices de l'Université de Nancy).

3. *Chartes et documents de l'abbaye cistercienne de Preuilly*, publ. par Albert Catel et Maurice Lecomte. Montereau, impr. Claverie, 1927, in-8°, VI-422 p. (publication de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne).

Digitized by Google

toire féodale de la Brie, spécialement pour la région de Montereau, des données nouvelles dont les érudits locaux ne manqueront pas de tirer parti. L'édition a été préparée avec soin et, dans l'ensemble, inspire confiance. De-ci de-là, on eût souhaité une information un peu plus complète[1], des notes plus poussées et plus personnelles[2], un nouveau contrôle de certaines lectures douteuses[3] : il sera facile à MM. Catel et Lecomte de nous fournir ces quelques compléments lorsqu'ils pourront enfin mettre sous presse la seconde partie du recueil dont la dureté des temps les a forcés à différer la publication.

II. Lexicographie. — La multiplication des recueils de documents rend de plus en plus nécessaire en même temps que plus réalisable la publication d'un nouveau dictionnaire du latin médiéval. Alors que les historiens de l'antiquité disposent de répertoires de mots sans cesse perfectionnés et où il est fait état des dernières découvertes épigraphiques ou papyrologiques, alors que l'étude des langues anciennes progresse parallèlement à celle des faits et des institutions, les médiévistes du xx^e^ siècle, tout en accumulant sans arrêt des matériaux nouveaux, continuent à travailler avec les mêmes outils que leurs devanciers d'il y a cent ans, et le vieux *Glossarium* de Du Cange demeure l'unique dictionnaire qui leur soit spécialement réservé.

Un pareil état de choses ne saurait se prolonger décemment. Les Académies se sont émues. Un nouveau Du Cange a été annoncé. Des travaux préparatoires ont été entrepris en divers pays et un *Bulletin Du Cange* international paraît même régulièrement pour soutenir le zèle des érudits engagés dans cette voie[4]. Mais la vérité nous oblige à dire que ce *Bulletin* est peu répandu ; que, pour des raisons difficiles à démêler, il ne parvient qu'à un nombre très restreint de bibliothèques, et, que, mis à part peut-être l'Angleterre et les États-Unis, où, nous dit-on, des travaux lexicographiques importants ne tarderont pas à voir le jour, l'Union académique chargée de l'élaboration du nouveau Du Cange n'a pu encore franchir le stade des travaux préliminaires ni même, affirme-t-on, se mettre pleinement d'accord sur le but

1. Notons surtout une lacune singulière : l'édition des actes de Philippe Auguste de H.-F. Delaborde (t. I) est ignorée. La nature et la date des copies utilisées auraient dû aussi parfois être davantage précisées. Ainsi, p. 74, n° 94, l'indication suivante est trop vague : « Copie Arch. nat., K. 192, n° 135-10^8^. » Pour plusieurs documents qui ne sont pas des chartes, par exemple la lettre de saint Bernard reproduite sous le n° 4, il eût été bon de poursuivre plus avant l'examen des éditions et des manuscrits.

2. Les notes des pages 17 et 18 sont en partie empruntées aux *Études sur les actes de Louis VII* d'A. Luchaire. Non seulement il eût fallu le dire, mais il eût été utile d'y ajouter le fruit de quelques réflexions nouvelles.

3. La comparaison des textes n^os^ 95, 96 et 97 — qui sont des actes de Philippe Auguste — avec les textes correspondants de l'édition Delaborde révèle plusieurs menues divergences un peu inquiétantes.

4. La *Revue historique* donne régulièrement l'analyse de ce Bulletin. Voir t. CXLVII (1924), p. 157 ; CXLIX (1925), p. 140 ; CL (1925), p. 133 ; CLI (1926), p. 132 ; CLII (1926), p. 296 ; CLIV (1927), p. 138 et 292 ; CLV (1927), p. 452 ; CLVII (1928), p. 192 et 415 ; CLVIII (1928), p. 389 ; CLIX (1928), p. 412 ; CLX (1929), p. 184.

Digitized by Google

à atteindre. Souhaitons que ces bruits pessimistes soient bientôt démentis par les faits.

En attendant, le seul travail lexicographique que nous ayons à signaler ici est celui de M. CAHOUR[1]. Malheureusement, c'est un travail de portée réduite, car il s'agit d'un simple index pour l'étude de la latinité d'Éginhard, et M. Cahour s'est, en général, borné, notre édition et notre traduction de la *Vita Karoli* en mains, à vérifier dans le *Dictionnaire* élémentaire de Quicherat le sens et l'usage des mots employés par Éginhard ; il a entr'ouvert Forcellini, n'a pas connu le *Thesaurus* de Vienne et n'a même pas cherché à voir ce qui avait été publié sur la latinité de Suétone, modèle habituel du biographe de Charlemagne. A-t-il même eu un Suétone sous les yeux? Nous n'oserions l'affirmer. Aussi son apport personnel est-il faible et ses relevés n'ont-ils pour les latinistes qu'une valeur relative — d'autant que des articles comme *breviarium*, *capitulum*, *castrum*, *definire*, etc., trahissent une fâcheuse inexpérience du latin et des institutions du IXe siècle.

III. HISTOIRE GÉNÉRALE : PÉRIODES MÉROVINGIENNE ET CAROLINGIENNE. — La refonte de la *Deutsche Rechtsgeschichte* de H. BRUNNER était restée en suspens depuis la mort de l'éminent historien (1915). Sur les deux tomes qu'elle devait compter, comme l'édition primitive, le tome Ier avait seul paru voici plus de vingt ans (1906)[2] et la revision du second n'avait guère été poussée par Brunner lui-même au delà du premier tiers. M. von Schwerin, qui a assumé la lourde tâche d'achever le travail, a procédé à une nouvelle revision de tout le second volume[3], pour le mettre d'un bout à l'autre au courant des dernières recherches, si bien qu'en fin de compte il n'est guère de page qui n'ait été retouchée soit par l'auteur, soit par son continuateur. Nombreuses sont les additions qu'ils ont opérées au texte, aux notes, aux bibliographies, et les remaniements qu'ils ont fait subir à certains paragraphes ont été assez profonds pour que le livre ait parfois, au premier abord, un air de nouveauté. Et pourtant, dans l'ensemble, il est bien resté conforme à lui-même : le plan est inchangé, la doctrine n'a varié que sur des questions de détail, et l'effort de mise au point des deux savants juristes qui ont tenu la plume a surtout eu pour but de répondre aux critiques explicites ou tacites dont ont été l'objet les théories exposées dans la première édition (1892). Malgré quelques lacunes dans la bibliographie (en particulier touchant l'histoire de la Gaule au IXe siècle), peu de travaux importants semblent leur avoir échappé, en sorte que, sous sa nouvelle forme, le « Brunner » a

1. Joseph CAHOUR, *Petit lexique pour l'étude de la « Vita Karoli » d'Éginhard*. Paris, Éditions de la Pensée latine, 1926, in-12, 61 p. ; prix : 6 fr.

2. Voir *Rev. histor.*, t. XCIII (1907), p. 215-216.

3. Heinrich BRUNNER, *Deutsche Rechtsgeschichte*, t. II, 2e édition refondue par Claudius VON SCHWERIN. Munich et Leipzig, Duncker et Humblot, 1928, in-8°, XVI-934 p. (*Systematisches Handbuch der deutschen Rechtswissenschaft*, fondé par K. Binding, publ. par Fr. Oetker, 2e Abteilung, 1er Teil, 2er Band).

Digitized by Google

toutes chances de rester de longues années encore, tant en France qu'en Allemagne, le manuel fondamental pour l'histoire des institutions mérovingiennes et carolingiennes.

L'opuscule de M. Ferdinand Lot, *L'impôt foncier et la capitation personnelle sous le Bas-Empire et à l'époque franque*[1] nous intéresse ici pour une moitié. M. Lot y soutient cette thèse que les impôts romains — tant l'impôt foncier que la capitation personnelle — ont survécu beaucoup plus longtemps qu'on ne l'a cru et dit généralement à la chute du régime impérial en Gaule. Son interprétation des textes de l'époque mérovingienne, et en particulier du texte de Grégoire de Tours, peut sans doute prêter parfois à discussion ; mais, dans ses grandes lignes, sa thèse paraît fondée. Ce serait, comme il est naturel, par étapes insensibles et par suite d'abandons successifs et d'exemptions inconsidérées que les derniers vestiges d'impôts romains auraient fini par disparaître en Gaule au cours du IXe siècle. — En appendice, M. Lot donne brièvement son avis sur la question très débattue de la nature et de l'origine de la « taille », dans laquelle il croit discerner toutes les caractéristiques d'un simple don, d'abord volontaire et accordé gracieusement. Le problème ne nous paraît pas encore tout à fait élucidé.

Un élève de M. Dopsch, M. Hofbauer, publie une dissertation[2] pour prouver derechef que la doctrine d'Inama-Sternegg touchant la formation de la grande propriété à l'époque carolingienne est une pure vue de l'esprit. Peut-être serait-il temps de considérer enfin ce point comme acquis, au lieu de recommencer indéfiniment la démonstration sur de nouveaux frais. Voici plus de quinze ans que M. Dopsch et — qu'on nous excuse de le rappeler — d'autres historiens aussi, dont M. Hofbauer ignore les travaux, ont réduit à leur juste valeur les arguments invoqués par l'auteur de la *Deutsche Wirtschaftsgeschichte* en faveur de sa thèse. Mais M. Hofbauer, en fidèle disciple de M. Dopsch, veut aussi prouver que les Germains étaient, avant même les temps mérovingiens, des agriculteurs de première force ; et c'est une voie où il devient plus difficile de le suivre. Il y faudrait au moins, croyons-nous, un peu plus de nuances.

M. Karl Heldmann a écrit tout un livre[3], un gros livre de 450 pages, sur le couronnement impérial de Charlemagne en l'an 800. C'est beaucoup, et nous avons peine à croire qu'il fallait tant de développements pour formuler

1. Ferdinand Lot, *L'impôt foncier et la capitation personnelle sous le Bas-Empire et à l'époque franque*. Paris, Champion, 1928, in-8°, 139 p. (fasc. 253 de la *Bibliothèque de l'École des hautes études, sciences historiques et philologiques*) ; prix : 35 fr.

2. Silvester Hofbauer, *Die Ausbildung der grossen Grundherrschaften im Reiche der Merowinger*. Vienne et Budapest, 1927, in-8°, IV-128 p. (fasc. 3 des *Veröffentlichungen des Seminars für Wirtschafts- und Kulturgeschichte an der Universität Wien*, publ. par A. Dopsch).

3. Karl Heldmann, *Das Kaisertum Karls des Grossen. Theorien und Wirklichkeit*. Weimar, Hermann Böhlau, 1928, in-8°, VIII-446 p. (fasc. 2 du t. VI des *Quellen und Studien zur Verfassungsgeschichte des deutschen Reiches im Mittelalter und Neuzeit*, fondées par K. Zeumer) ; prix : 18 marks.

Digitized by Google

et étayer l'hypothèse qu'il désirait, à son tour, lancer dans la circulation, à savoir que le pape a voulu, en faisant du Carolingien un empereur romain, le mettre en mesure de le débarrasser lui-même, dans les formes requises, de la bande de conjurés sous les coups desquels il avait failli succomber vingt mois auparavant. En cours de route, M. Heldmann s'est donné le malin plaisir de tourner en ridicule les opinions de presque tous ceux qui n'avaient pas su découvrir cette vérité aveuglante — et nous sommes, bien entendu, du nombre, en assez bonne compagnie au surplus[1]. Nous ne demanderions qu'à nous laisser convaincre, n'apportant en ces matières aucun amour-propre d'auteur ; mais M. Heldmann, qui traite constamment de « romans » ou de « fantaisies » les essais de ses devanciers, ne donne pas souvent lui-même la sensation qu'il construit sur le roc ; et l'on a beau croire à la théorie des petites causes produisant de grands effets, on hésite à partager sa conviction. Il est vrai qu'en même temps il adopte à peu près sans réserves l'idée d'une improvisation ; que la pensée seule d'un Charlemagne osant s'étonner de la surprise qu'on lui ménageait lui paraît (p. 337) la preuve d'une extraordinaire méconnaissance de « l'esprit religieux de l'époque ». Il n'oublie qu'une chose, c'est de dire pourquoi la version de la surprise apparaît si tard dans les textes. Pour faire pleine lumière sur ce point, faudra-t-il à M. Heldmann quatre cent cinquante autres pages?

M. Buchner semble s'être donné comme tâche de reprendre sur de nouveaux frais toute la question du rôle assez énigmatique joué par la papauté au moment de l'accession de Pépin le Bref au trône. Il ferait à coup sûr œuvre utile s'il bornait son ambition à marquer d'une façon précise où commencent, où cessent nos certitudes ; mais, selon une méthode qui lui est chère et que nous avons déjà eu l'occasion de caractériser à diverses reprises[2], il préfère récuser l'un après l'autre les témoignages des textes pour reconstituer ensuite à sa guise une version imaginaire des faits. Dans une précédente brochure, il s'était livré à une démolition en règle de la *Clausula de unctione Pippini*, et nous avons dit[3] que si, à notre sens, on avait peut-être eu tort de suivre trop aveuglément la version du sacre qui y figure, les arguments et les déductions de M. Buchner n'inspiraient par eux-mêmes, à pre-

1. Il n'hésite pas, pour simplifier, à m'attribuer (p. 321-322) l'idée, absurde en effet, et que personne n'a émise, que l'auteur des *Annales Maximiniani*, puis Éginhard auraient pu être personnellement chargés d'amadouer la cour byzantine ! Le « savant de cabinet » que je suis, au même titre sans doute que M. Heldmann lui-même, a simplement supposé, sur la foi des dates et en constatant d'une manière objective la déformation progressive et tendancieuse du récit primitif donné par les annalistes officiels, qu'on y pouvait peut-être voir un reflet des diverses versions répandues à dessein dans les milieux francs pour sortir peu à peu de l'impasse où l'on s'était fourvoyé en décembre 800.

2. Voir *Rev. histor.*, t. CVIII (1911), p. 136-137 ; t. CXII (1913), p. 335-337 ; t. CXIII (1913), p. 161 ; t. CXLIII (1923), p. 226-227.

3. Voir *Rev. histor.*, t. CLII (1926), p. 208-209. Une erreur typographique y a déformé en Buechner le nom de l'auteur.

Digitized by Google

mière vue, qu'une confiance limitée. M. Buchner et d'autres avec lui ne nous en ont pas moins compté parmi ceux que son livre aurait convaincus. Nous persistons, il est vrai, malgré les affirmations contraires[1], à faire des réserves sur la valeur de la *Clausula*, mais la réfutation qu'après un examen plus attentif M. Levillain a publiée dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*[2] du travail de M. Buchner achève de nous enlever toute illusion sur la solidité de sa démonstration.

Or voici maintenant[3] que l'érudit allemand s'appuie sur son premier essai pour commenter deux autres petits textes souvent cités avec la *Clausula* à propos des événements de 754 : une note sortie en 835 de la plume de l'abbé de Saint-Denis Hilduin et le récit d'une prétendue vision du pape Étienne II, lors de son séjour à Saint-Denis. Sur le second texte, jamais personne n'a fait fond. Quant à l'autre, il est partiellement calqué sur la *Clausula*, à moins que ce ne soit l'inverse. La valeur documentaire en est faible, et il n'était peut-être pas utile d'écrire tout un volume pour le prouver. Au surplus, l'argumentation de M. Buchner est déconcertante : il croit à un complot dont le meneur aurait été Hilduin, lequel, pense-t-il, aurait eu comme but ultime de se faire attribuer le titre ou les fonctions de « vice-pape » en Gaule ! Voilà qui nous promet de belles fantaisies pour le prochain fascicule que M. Buchner se propose, nous dit-il, de consacrer à la fausse « donation de Constantin ».

Avec l'*Histoire de la propriété ecclésiastique* de Mgr Lesne[4], nous revenons sur un terrain solide. Le troisième et dernier fascicule de son tome II est beaucoup plus bref que les deux précédents ; il agite aussi des problèmes moins délicats ; mais il les expose avec la même précision méthodique. Le programme est dès l'abord tracé avec netteté : « Après avoir décrit l'en-« semble des usages et des règles que les Carolingiens appliquent à la pro-« priété d'Église au temps où ils sont obéis partout, nous abordons l'époque

1. Voir particulièrement l'article de M. Marcel Baudot, *La « Clausula de unctione Pippini » est-elle un faux du IX^e siècle*, dans *Le Moyen Age*, 2^e série, t. XXVIII (1927), p. 170-181, et celui de M. Léon Levillain, *De l'authenticité de la « Clausula de unctione Pippini »*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXXXVIII (1927), p. 20-42.

2. Article cité à la note précédente.

3. Max Buchner, *Das Vizepapsttum des Abtes von St. Denis. Studien zur « Offenbarung des Papstes Stephan II » (« Revelatio ») und ihrem Anhang (« Gesta »). Zugleich ein Beitrag zum fränkischen Staatskirchentum.* Paderborn, Ferdinand Schöningh, 1923, in-8°, XL-260 p. (fasc. 2 des *Quellenfälschungen aus dem Gebiete der Geschichte*, publ. par M. Buchner) ; prix : 15 marks.

4. Émile Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. II : *La propriété ecclésiastique et les droits régaliens à l'époque carolingienne*, fasc. 3 : *La dispersion des droits régaliens à la fin de l'époque carolingienne.* Lille, Facultés catholiques, 1928, in-8°, VI-181 p. (fasc. 34 des *Mémoires et travaux publiés par des professeurs des Facultés catholiques de Lille*) ; prix : 30 fr. Un index commun aux trois fascicules du tome II termine le volume. — Sur les fascicules précédents, voir *Rev. histor.*, t. CXLIII (1923), p. 225-226, et t. CLII (1926), p. 207-208.

Digitized by Google

« où le pouvoir souverain s'affaiblit et se partage. Les rois cessent de promul-
« guer des capitulaires qui ne seraient plus appliqués. La législation carolin-
« gienne tombe en désuétude, et avec elle sont abolies les dispositions qui règle-
« mentaient l'usage fait par les rois des biens d'Église. La protection qu'ils
« étendaient sur toutes les églises s'est limitée effectivement à un petit nombre ;
« l'exploitation qu'ils faisaient de leurs églises s'est réduite dans la même pro-
« portion. Nous examinerons dans quelle mesure cette dissolution laisse sub-
« sister les droits régaliens que s'était arrogés sur les églises le pouvoir souve-
« rain et par qui ces droits sont dès lors exercés » (p. v). Ce programme est fidèlement rempli. Une longue et minutieuse enquête à travers les chartes et les chroniques (ces dernières parfois suivies avec un peu trop de confiance pourtant) a permis à Mgr Lesne de montrer mieux qu'on n'avait fait jusqu'alors comment la décadence et l'émiettement du pouvoir royal laissèrent le champ libre aux usurpations des ducs ou des comtes et des seigneurs, grands ou petits ; comment leurs appétits déchaînés purent se satisfaire au détriment des biens ecclésiastiques ; comment néanmoins les églises purent tirer parti, à bien des égards, de l'anarchie du x^e^ siècle pour se libérer en se constituant à leur tour en seigneuries et pour se défendre elles-mêmes en organisant ce qui leur restait de temporel. Quand il abordera la période féodale, Mgr Lesne aura sans doute l'occasion de préciser encore quelque peu ce point de vue.

IV. Histoire générale : période des Capétiens directs. — En rendant compte il y a trois ans[1] du livre de M. Kienast sur le rôle joué par les princes des confins franco-germaniques dans la politique européenne aux xi^e^, xii^e^ et xiii^e^ siècles, nous signalions l'intérêt particulier que présentaient les pages consacrées par l'érudit néerlandais à l'histoire des rapports du comte de Flandre avec ses deux voisins, les rois d'Angleterre et de France. M. Kienast avait su réunir nombre de textes curieux touchant les moyens financiers mis en œuvre par les rois d'Angleterre pour se constituer dans le comté flamand un groupe compact de partisans et laissé nettement entendre que les rois de France ne s'étaient pas fait faute de puiser, eux aussi, dans leur trésor pour contrebattre sur place par les mêmes moyens l'action de leurs rivaux. Mais il restait à tirer l'ensemble des faits au clair et à étudier dans le détail ces conflits d'influences. C'est ce qu'a tenté avec succès un disciple de M. Pirenne, M. Dept[2], pour la période décisive de 1202-1226, qui a vu un retournement complet de la situation : la ruine de l'influence anglaise, prépondérante au temps de Jean Sans-Terre et du comte Baudouin IX, et le triomphe de l'in-

1. Voir *Rev. histor.*, t. CLII (1926), p. 211.

2. Gaston G. Dept, *Les influences anglaise et française dans le comté de Flandre au début du XIII^e^ siècle*. Gand, Van Rysselberghe et Rombaut, et Paris, Champion, 1928, in-8°, 231 p. (*Université de Gand. Recueil de travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres*, fasc. 59).

Digitized by Google

fluence française, consacrée solennellement au traité de Melun (avril 1226). Une heureuse utilisation des documents déjà connus, auxquels il a su en joindre quelques autres tirés des archives de France et d'Angleterre, a permis à M. Dept de suivre de près l'évolution des deux grands partis flamands pendant ce quart de siècle où, sur le champ de bataille de Bouvines, se sont jouées les destinées de l'Europe. Il a très bien montré comment les intérêts des grandes villes commerçantes s'étaient longtemps confondus avec ceux de la fraction la plus importante de l'aristocratie locale et avaient mis pareillement la Flandre à la dévotion du Plantagenet ; très bien montré aussi comment les marchands du comté avaient été les premiers à pâtir de l'effondrement du parti anglais. On aimerait seulement savoir dans quelle mesure des compensations ont pu leur être ménagées du côté de la France. C'est un aspect de la question sur lequel on souhaiterait une enquête complémentaire. M. Dept serait des mieux qualifiés pour la mener lui-même à bien.

Dans un petit volume intitulé *Les Français d'outre-mer*[1], M. Jean Longnon a résumé avec clarté, d'après quelques-uns des plus récents travaux, l'histoire de l'expansion française dans l'Italie du Sud, en Espagne, en Syrie et dans la péninsule balkanique, du XI^e^ au XIV^e^ siècle. Pour plusieurs chapitres, l'auteur aurait eu intérêt à étendre un peu ses lectures (par exemple, pour ceux qui traitent de la quatrième croisade, de l'œuvre de Charles d'Anjou et même de la pénétration française en Syrie) ; on eût aimé aussi voir mieux marquée la liaison entre les diverses parties de l'exposé ; mais le livre est commode et l'on y rencontre des pages assez neuves sur l'histoire de la principauté de Morée que M. Jean Longnon a eu l'occasion d'étudier attentivement d'après les textes.

V. Histoire régionale. — M. Alfred Coville réunit et complète les études sur l'histoire de Lyon durant les premiers siècles du Moyen Age[2] qu'il avait jadis entreprises, au temps où il était professeur à la Faculté des lettres de cette ville. Par l'importance des conclusions qui s'en dégagent, autant que par la méthode sévère dont elles procèdent, ces études méritent de retenir l'attention d'autres érudits que ceux du cru.

Une première série d'entre elles se rapporte à la période du Bas-Empire et de l'occupation burgonde. On goûtera fort celle qui est consacrée à la famille romaine et sénatoriale des Syagrii, dont d'heureux rapprochements permettent de retrouver les ramifications et de suivre les destinées en Gaule, spécialement dans la région lyonnaise, jusqu'aux temps carolingiens ; on lira avec intérêt les pages substantielles réservées à la biographie de Sidoine Apollinaire ; mais la pièce maîtresse de la première série est incontestable-

1. Jean Longnon, *Les Français d'outre-mer au Moyen Age. Essai sur l'expansion française dans le bassin de la Méditerranée.* Paris, Librairie académique Perrin et C^ie^, 1929, in-16, IV-339 p. et 1 carte ; prix : 15 fr.

2. Alfred Coville, *Recherches sur l'histoire de Lyon du V^e^ au IX^e^ siècle (450-800).* Paris, Auguste Picard, 1928, in-8°, XVI-560 p. ; prix : 60 fr.

Digitized by Google

ment un volumineux mémoire sur les Burgondes, qui occupe à lui seul près de 160 pages. M. Coville y refait, textes en mains, toute l'histoire des Burgondes depuis le Ier siècle de l'ère chrétienne jusqu'à la conquête de leur royaume par les rois mérovingiens. A coup sûr, M. Coville n'a pas eu la prétention de renouveler de fond en comble le sujet ; on peut même dire que son exposé, très précis et très pondéré, contredit moins qu'il ne confirme, dans ses grandes lignes, les idées reçues en la matière ; mais il constitue une précieuse mise au point, avec, dans le détail, de très utiles rectifications aux nombreux livres et articles dont l'auteur a justement fait état. On s'étonne cependant qu'il tienne à appeler « Burgundions », d'un terme qui n'est ni latin ni français, ceux qu'on a pris l'habitude de désigner sous le nom de Burgondes? Mieux vaudrait, croyons-nous, les appeler Bourguignons, comme le réclame la philologie, si ce terme ne prêtait à équivoque, ou bien alors garder la forme latine *Burgundiones*.

La seconde moitié du livre (p. 257-546) est presque entièrement remplie par trois gros chapitres sur l'histoire de l'Église de Lyon du Ve siècle au début du IXe. C'est surtout une histoire chronologique des évêques et des fondations religieuses du diocèse ; les documents sont discutés et classés avec une grande prudence ; mais il faut bien dire — et M. Coville est le premier à le reconnaître — que les conclusions qui s'en dégagent ne sont pas d'ordinaire d'une grande portée. On peut néanmoins entrevoir ce qu'a été, dans ses traits généraux, la vie religieuse à Lyon. Et même la persistance d'une importante colonie juive dans la ville permet de formuler quelques hypothèses intéressantes touchant la survie durant le haut Moyen Age de l'activité commerciale dans la grande métropole de la Gaule orientale. M. Coville s'y essaie en un dernier chapitre, d'où il semble ressortir qu'on ne saurait, en fait, parler de cessation brutale du commerce dans la vallée du Rhône au VIIe ou au VIIIe siècle, ainsi que le suggère M. Pirenne, mais plutôt d'une décadence lente, progressive, qui se poursuit de siècle en siècle depuis la chute de la domination romaine. Le problème, au surplus, déborde le cadre un peu étroit de l'histoire lyonnaise.

L'ouvrage de Mlle CHARTROU sur le comté d'Anjou dans la première moitié du XIIe siècle[1] fait suite à un livre, déjà vieux de près de vingt-cinq ans[2], où nous avions nous-même tenté de retracer la formation et l'évolution de ce grand fief depuis la fin du Xe siècle jusqu'à la mort du comte Foulque le Rechin, en 1109. A cette date, deux problèmes sont posés : comment l'autorité du prince parviendra-t-elle à l'emporter sur les forces de dissociation qui travaillent alors la France féodale tout entière? Comment, d'autre part, l'État angevin parviendra-t-il à sauvegarder son autonomie, menacée de

1. Josèphe CHARTROU, *L'Anjou de 1109 à 1151. Foulque de Jérusalem et Geoffroi Plantegenet.* Paris, les Presses universitaires de France, s. d. [1928], in-8°, XVI-442 p. et 1 pl. ; prix : 50 fr.

2. Ou plutôt même de vingt-cinq ans bien sonnés, car le manuscrit en était achevé en 1904.

Digitized by Google

plusieurs côtés à la fois, spécialement par ses voisins du nord? A ces deux questions, qu'on eût aimé lui voir formuler avec plus de netteté, Mlle Chartrou apporte des réponses qu'on eût elles-mêmes souhaité plus précises, mais qui aideront à reconstruire la réalité. Son volume comprend sept chapitres d'étendue inégale : les quatre premiers (76 pages en tout), réservés à l'histoire des luttes entreprises par les deux comtes Foulque le Jeune et Geoffroi Plantagenet contre leurs barons et leurs adversaires du dehors, avec la conquête de la Normandie comme épisode principal ; le cinquième (30 pages), consacré à la famille et à l'entourage de Geoffroi Plantagenet, le père d'Henri II d'Angleterre[1] ; le sixième et le septième (une soixantaine de pages chacun), à l'étude des institutions angevines dans leurs rapports avec celles de Normandie et à l'histoire ecclésiastique de l'Anjou pendant la première moitié du XIIe siècle. L'ensemble est instructif, encore que l'œuvre eût gagné à être un peu plus longuement mûrie. Nous nous en voudrions d'insister ; mais il est de fait que la recherche n'a pas toujours été poussée très avant, ni surtout la critique des témoignages ; il est de fait aussi que l'exposé est déparé par trop d'erreurs de détail et que la bibliographie même et les références aux livres ou aux éditions de textes trahissent quelque précipitation. L'énergie dont Mlle Chartrou a fait preuve en composant cette thèse (car il s'agit d'une thèse de doctorat) durant les rares loisirs d'une vie professorale très remplie nous est un sûr garant qu'elle tiendra à honneur de reprendre ce premier travail pour l'améliorer et en faire l'introduction à l'histoire de la domination angevine sous les Plantagenets que l'on attendait d'elle.

Louis HALPHEN.

(Sera continué.)

1. Pour un détail, la date du mariage de Foulque le Jeune, nous nous permettons de renvoyer à ce que nous en avons dit en passant dans la *Rev. histor.*, t. CVI (1911), p. 350, n. 2.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Alejandro MORET, membro del Instituto, professore del Colégias de Francia. **Historia antigua. Oriente.** Buenos-Aires, Angel Estrada, XII-340 pages.

Signalons une heureuse initiative de l'éditeur Angel Estrada, bien connu à Buenos-Aires et dans toute l'Amérique du Sud : la présentation d'une Histoire de l'antiquité, dont le premier volume, *Oriente*, vient de paraître. L'ouvrage a été demandé par l'ancien président de l'Argentine, M. de Alvear, à l'auteur, lorsque celui-ci fut appelé, en 1925, à faire un cours à l'Université de Buenos-Aires, comme application d'un nouveau programme de l'histoire ancienne de l'Orient, dont la rédaction lui fut aussi confiée. C'est un volume de 340 pages, richement illustré, où s'insère aussi un chapitre, rédigé par le professeur Jorge Cabral, sur la civilisation ancienne de la Chine et du Japon.

La rédaction comprend un tableau rapide de la préhistoire orientale et des sections sur l'Égypte, la Mésopotamie et Assyrie, les Hébreux, Phéniciens, Perses qui sont au courant des récentes découvertes. Tenant compte de la perspective forcément différente où apparaissent aux étudiants du Nouveau-Monde les événements de l'Orient ancien, M. Moret signale, avec toute la prudence désirable, les analogies entre certaines institutions orientales et celles des peuples précolombiens : par exemple, l'organisation des clans, le partage des terres, le culte du Soleil et la royauté de droit divin, chez les Incas, dans leurs parallélismes historiques avec les institutions de même nature des Égyptiens : similitudes des réactions humaines, quand des hommes, séparés dans le temps et l'espace, sont placés dans des milieux sociaux et des conditions économiques qui se ressemblent. L'ouvrage, composé directement à l'usage des étudiants argentins, a été excellemment traduit en espagnol par le professeur Jorge Cabral.

The Cambridge Ancient History. Vol. VII : *The Hellenistic Monarchies and the Rise of Rom.* Edited by S. A. COOK, F. E. ADCOCK, M. P. CHARLESWORTH. Cambridge, University Press, 1928. Gr. in-8°, XXXI-987 pages, avec 14 cartes et plans. Prix : 37 s.

Les vingt-six chapitres de ce septième volume de l'*Histoire ancienne*, publiée sous les auspices de professeurs de Cambridge, sont complétés par des notes de chronologie (premier traité entre Rome et Carthage, 508-7 ; batailles de Cos, 258 ; de Sellasie, 222), un index général des abréviations, des textes et des cartes, des bibliographies spéciales pour chaque chapitre, des chronologies et des synchronismes de 300 à 217 av. J.-C. et pour Rome de 509 à 299, des généalogies des dynasties hellénistiques ; ils sont l'œuvre de seize auteurs, dont dix Anglais, De Navarro, Tarn,

Digitized by Google

Angus, Barber, W. H. S. Jones, Heath, H. Stuart Jones, Last, Adcock, Cary; deux Américains, Ferguson, Tenney Frank; deux Français, Homo, Holleaux; un Russe, Rostovtzeff; un Allemand, Schulten. Cette collaboration internationale de spécialistes compétents a produit un bon manuel, soigneusement informé, tenu au courant des plus récents travaux, avec une rédaction concise, claire, qui a condensé nettement cette immense matière et en a mis en relief les traits et les faits essentiels, sans appareil scientifique, avec peu de citations. C'est un tableau d'ensemble de l'Europe politique, depuis l'an 300 av. J.-C. pour les monarchies hellénistiques et, pour Rome, depuis sa fondation jusqu'en 217. Au chap. I, Ferguson a exposé les idées directrices de cette époque pour l'Orient : syncrétisme religieux, divinisation des souverains, décadence de la ville grecque en face des grandes monarchies hellénistiques, cosmopolitisme et associations. L'histoire des Celtes, civilisation de La Tène, origines, migrations, premiers contacts avec le monde grec, vie et religion des Celtes, forme le bon chapitre II, écrit par De Navarro. Tarn a consacré les chap. III et VI aux Antigonides, à Pyrrhus, à leurs relations avec la Grèce et la Ligue étolienne de 300 à 251. Rostovtzeff était tout désigné pour résumer excellemment l'histoire de l'Égypte sous les Ptolémées et celle de la Syrie et de l'Orient sous les Séleucides (chap. IV-V). Aux chap. VIII-IX, Barber, W. H. S. Jones et Heath ont étudié la Bibliothèque d'Alexandrie, toute la littérature alexandrine et toutes les sciences à cette époque, surtout à Alexandrie, et spécialement les mathématiques, en remontant jusqu'à Thalès et à Pythagore. L'histoire intellectuelle d'Athènes, la nouvelle Comédie, le stoïcisme et l'épicurisme forment le chap. VII, d'Angus. Une critique intelligente et solidement conservatrice a guidé H. Stuart Jones et Last dans les chap. X-XVI sur la tradition de l'histoire romaine primitive, la fondation, les rois et les institutions primitives de Rome, les débuts de la République, Rome et les peuples voisins au Ve siècle, l'unification politique de l'État. Signalons quelques thèses bien établies : le rejet de Romulus et de Tatius, et d'une conquête sabine du Ve siècle ; la période étrusque des deux Tarquins et de Servius Tullius, auteur d'une constitution et d'une fortification ; l'origine indigène des Étrusques, le caractère étrusque des trois tribus ; l'identité de race des patriciens et des plébéiens ; l'authenticité des XII Tables, de la législation Valeria Horatia et des premières lois agraires, y compris celle de Licinius Stolo. Aux chap. XVII-XXIII, Homo a exposé les guerres gauloises et l'œuvre de Camille ; Adcock la conquête de l'Italie centrale ; Cary Agathocle ; Tenney Frank Pyrrhus et la première guerre punique ; Tarn les guerres de l'Égypte contre la Syrie et la Macédoine, les ligues étolienne et achéenne, Sparte et la Macédoine jusqu'à Philippe V et la guerre sociale. Schulten a écrit l'excellent chap. XXIV sur les Carthaginois en Espagne : périple d'Avienus, civilisation de Tartessos, premier et second empire de Carthage, Ibères et Celtibères, rapports de Carthage avec Rome. Au chap. XXV Tenney Frank a esquissé la situation de Rome et sa constitution après la conquête de la Sicile. Au chap. XXVI, dans l'exposition des guerres de Rome en Illyrie jusqu'à la paix de Naupacte et à l'attaque de Scerdilaidas contre Philippe V, Holleaux a naturellement repris les idées et les démonstrations si brillamment développées et imposées par sa thèse et ses travaux contre la légende d'un impérialisme de Rome, conscient, agressif, génial : fausseté des traités de Rome avec Rhodes en 306, avec un Seleucus, avec Apollonia, de l'offre de secours à Ptolémée III ; aucune influence des progrès du philhellénisme intellectuel sur la diplomatie romaine ; longue indifférence, à l'égard de la Grèce, de Rome trop occupée du côté des Gaulois de la Cisal-

Digitized by Google

pine et de Carthage ; établissement du protectorat sur l'Illyrie, simple mesure de précaution imposée par la nécessité ; mollesse, négligence de la politique romaine en Orient jusqu'à la révélation du danger de l'alliance entre Philippe V et Carthage. Cependant, on peut se demander si Rome, qui connaissait certainement à fond les affaires de la Grèce, n'a pas vu tout de suite l'importance et le danger de ce protectorat sur l'Illyrie. Les bibliographies donnent les travaux essentiels, sauf quelques lacunes : Dubois, Hohmann sur les ligues grecques ; Thalamas sur Ératosthène ; Philippon, Pâris, Cartailhac sur l'art primitif en Espagne et les Ibères ; Pedroli, Ghione, Frankel, Collignon sur les Attalides ; les leçons de Bouché-Leclercq.

Ch. LÉCRIVAIN.

Maurice TOUSSAINT. **La Lorraine à l'époque gallo-romaine.** Nancy, Dory, 1928. 1 vol. in-8°, 230 pages. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1928.)

Le livre est dédié à la mémoire de Maurice Barrès, dont M. Toussaint fut, avant la guerre, s'il nous souvient bien, un des jeunes et fervents disciples. Il est préfacé par C. Jullian, qui félicite l'auteur de lui avoir « donné le rare plaisir d'étudier de plus près la Lorraine gauloise et romaine » et développe sur ce sujet quelques idées marquées de sa maîtrise. L'ouvrage se recommande par sa documentation solide, par le sérieux de sa méthode et par l'amour agissant qui l'inspire pour les monuments antiques et pour le pays lorrain lui-même. Il est sympathique aussi par sa modestie. Il se présente comme un simple travail de vulgarisation. En réalité, c'est un répertoire très complet et un guide archéologique très sûr, plein de faits et sans phrases. Il donne beaucoup plus qu'il ne promet.

D'abord M. Toussaint connaît fort bien toutes les régions de la Lorraine, il les a parcourues en pèlerin passionné, avec le frisson dont parle Barrès, « le frisson obscur et indéchiffrable qui nous attire vers cette vieille poussière de nos ancêtres ». Il a cherché à déchiffrer, dans les réalités immuables du sol et du paysage, l'énigme du passé. Méthodiquement, il replace les documents archéologiques dans leur cadre géographique. La géographie lui a fourni le plan de son travail et, dans chaque chapitre, le plan de son exposé. C'est un mérite dont on n'hésitera pas à le louer.

En second lieu, il s'est très consciencieusement appliqué à connaître tout le détail des trouvailles archéologiques en Lorraine. Une bibliographie très complète, clairement disposée, arrêtée en 1926, donne, à la fin du volume, la liste des ouvrages et des articles utilisés. On regrette souvent, au cours de l'exposé, de ne pas trouver régulièrement la référence à l'appui de chacun des faits mentionnés. Cet apparat, il est vrai, aurait alourdi et allongé le volume et un peu de pratique permet de repérer la source, sans trop de peine, dans la bibliographie finale. On regrette aussi l'absence d'une carte ou de cartons. M. Toussaint a pensé, sans doute, que rien ne serait plus facile au lecteur que de le suivre sur la carte de son choix. Reportée sur la carte, sa nomenclature s'anime en effet et devient significative. Elle fournit les données du problème essentiel de la topographie ancienne, celui de l'occupation du sol. Qu'étaient au juste ces villes et ces bourgades, Naix, Senon, Grand, Vic, Marsal, dont on nous énumère les trouvailles? De gros centres agricoles ou des bourgades de commerçants? Assez souvent, dans la campagne, les fouilles ont reconnu des villas. Mais, la plupart du temps, les comptes-rendus se bornent à signaler des tuiles, des substructions ou quelques tombes. S'agit-il de villages, de

Digitized by Google

hameaux ou de fermes isolées? Par endroits, dans les vallées ou dans les bois, sont signalées des traces d'exploitations industrielles, des fonderies de fer aux environs de Nancy, des ateliers céramiques et des verreries dans l'Argonne, des salines dans la région de la Seille. Il y a là bien des éléments d'études, mais ces études dépasseraient l'objet que s'est fixé M. Toussaint. Il note les faits et il passe, en laissant à chacun le soin de relever ceux qui l'intéresseront, de les discuter, de les grouper et d'essayer d'en tirer des conclusions.

Après une courte introduction historique, il s'attache tout d'abord à suivre pas à pas les grandes voies de communication, les routes principales et aussi le cours de la Moselle, si important pour les trafics gallo-romains. Puis il étudie, les unes après les autres, les différentes régions : la vallée de la Meuse, le Barrois, l'Argonne, la Woëvre, le Pays-Haut de Montmédy et de Briey, la Haye, le pays de la Seille, de la Sarre, de la Meurthe et des Vosges jusqu'au Donon. Il s'arrête aux villes, à Metz, à Scarponne, à Toul, mais en se contentant de signaler l'essentiel. Il lui suffit de décrire brièvement, avec toute la compétence que procure une bonne étude préalable des nombreux travaux antérieurs.

« Si j'ai un vœu à formuler », conclut-il, « c'est que cet ouvrage serve de base de travail à l'historien qui reprendra le sujet ». — Il réunit, en effet, une masse considérable de renseignements ; il aidera singulièrement l'étude de l'archéologie régionale ; il sollicite le travail. Il faudrait reprendre et continuer, dit encore M. Toussaint, l'œuvre des bons archéologues lorrains du siècle passé. En attendant, il a pieusement recueilli leur tradition et la transmet sous une forme appelée à rendre de bons services.

Albert GRENIER.

Raoul MONTANDON. **Bibliographie générale des travaux palethnologiques et archéologiques (Époques préhistorique, protohistorique et gallo-romaine).** *France*, premier supplément au tome II : *Artois*, *Champagne*, *Flandre*, *Ile-de-France*, *Lorraine*, *Normandie*, *Picardie*. Paris, Leroux ; Genève et Lyon, Georg, 1929. 1 fasc. in-8°, 86 pages. — Premier supplément au tome III : *Anjou*, *Bretagne*, *Maine*, *Orléanais*, *Poitou*, *Touraine*. Paris, Leroux ; Genève et Lyon, Georg, 1928. 1 fasc. in-8°, 70 pages.

On connaît l'admirable répertoire qu'est la *Bibliographie générale* de M. R. Montandon, source de renseignements aussi complète qu'on peut l'imaginer et indispensable pour les études de géologie et de paléontologie d'une part, de préhistoire et d'archéologie gallo-romaine d'autre part. Le tome I (Bourgogne, Dauphiné, Franche-Comté, Nivernais, Corse, Provence, Savoie), paru en 1917, a été suivi de son premier supplément en 1921. Le tome II avait paru en 1920 et le tome III en 1926. M. Montandon vient de leur donner coup sur coup à chacun leur premier supplément.

Il a voulu tout d'abord combler sans tarder les quelques omissions ou lacunes inévitables dans un travail de telle envergure. Ces omissions, d'ailleurs, n'étaient en général pas bien graves ; on constate qu'il s'agit le plus souvent de quelques vieux articles de la première moitié du XIX^e^ siècle que l'on pouvait ignorer sans grand dommage. Quelques-uns seulement sont plus récents et datent des années qui précédèrent immédiatement la guerre. Plusieurs archéologues régionaux, les abbés Favret et Drioux pour la Champagne et pour le territoire des Lingons, et

Digitized by Google

M. Aveneau de La Grancière pour le tome III, ont envoyé à l'auteur de ces renseignements précieux que possèdent seuls les chercheurs locaux. Il n'est que juste que chacun s'efforce à rendre à M. Montandon une petite partie des services qu'il rend à tous.

L'essentiel des suppléments est d'ailleurs fourni par les travaux parus depuis la publication des tomes II et III. Les dépouillements s'arrêtent en 1927. C'est la bibliographie des publications archéologiques les plus récentes. On sait qu'elles sont rangées par départements. Un coup d'œil sur ces suppléments permet donc de se rendre compte de tout ce qui a paru de nouveau, presque dans la moitié de la France, au cours des dernières années. Presque partout, constate M. Montandon, la production scientifique continue à être extrêmement abondante ; partout, malgré l'effort tenté après la guerre, elle demeure extrêmement dispersée. Combien, parmi les brochures ou les articles indiqués par M. Montandon, faut-il désespérer de jamais rencontrer ! C'est déjà beaucoup de connaître leur existence et l'endroit précis où il les faut chercher. On admire l'effort qu'il a fallu à l'auteur pour les découvrir.

Chacun des suppléments, comme les volumes eux-mêmes, est suivi d'index des noms d'auteurs, des noms géographiques et d'un index général et fort détaillé des matières. Le travail est aussi soigné et minutieux qu'il était étendu. Quel secours il apporte aux études d'archéologie locale !

Albert GRENIER.

Agustin MILLARES-CARLO. **Paleografia española. Ensayo de una Historia de la Escritura en España desde el siglo VIII al XVII.** Barcelone, 1929. 2 vol. in-12, avec 39 fig. et 100 pl. (Colleccion Labor, seccion VI, nos 192-193.)

Nous voici loin du temps où les traités de paléographie sortis d'Espagne étaient à ce point arriérés que l'on y pouvait voir publier, en la seconde moitié du XIXe siècle, les alphabets d'Adam, de Noé ou d'Abraham. Au vrai, depuis 1780 que parut la célèbre *Escuela de leer letras cursivas antiguas y modernas* du P. Escolapio Merino, véritable précurseur, cette discipline fondamentale de toute culture historique, comme d'ailleurs toutes les sciences auxiliaires de l'histoire, y demeura pendant près d'un siècle la proie de prétendus érudits, médiocres toujours, parfois audacieux. C'est l'honneur de Muñoz Rivero d'avoir, vers 1880, restauré la paléographie en son pays. Morel-Fatio fit connaître chez nous par d'amples notices ses deux principaux ouvrages qui se complètent l'un l'autre : *Manual de Paleografia diplomatica española* (1880) et *Paleografia visigoda* (1881). Pour solides qu'ils fussent — le premier fut encore réédité en 1917 — ils ont bientôt vieilli, comme tous les travaux du même genre, du jour surtout où les paléographes étrangers s'intéressèrent à l'envi à l'écriture wisigothique (Ewald et Loewe, Delisle, E. A. Lowe, J. M. Burnam, C. U. Clark, Schiaparelli).

Mais il est, en Espagne, de dignes continuateurs de l'œuvre de Muñoz. En 1923 déjà, le P. Z. Garcia-Villada publiait un manuel de *Paleografia española* qui marquait un sensible progrès, et voici qu'à six ans d'intervalle la *Paleografia española* de M. Millares, professeur à l'Université de Madrid, nous offre un nouvel exposé de la doctrine, remarquablement au courant des derniers travaux.

Persuadé que la valeur d'un traité de paléographie est en raison du nombre des illustrations, l'auteur les a multipliées : trente-neuf figures dans le texte, seize

Digitized by Google

tableaux, quatre-vingt-sept reproductions phototypiques. Celles-ci (malheureusement fort réduites) sont accompagnées de transcriptions, qui confèrent à l'ouvrage le caractère d'un bon instrument de pratique.

La partie théorique est aussi des plus recommandables, notamment les chapitres consacrés à la morphologie et à l'histoire des transformations de l'écriture wisigothique des livres et des chartes en Léon et Castille d'une part, et en Catalogne d'autre part ; distinction géographique qui s'imposait, car l'influence française se fit sentir de très bonne heure dans la *Marca hispanica*, et qui manquait cependant dans les précédents manuels.

Sans doute, l'histoire de l'écriture en Espagne depuis l'introduction de la minuscule romane ne réalise pas tous les souhaits. En présence de la multitude des documents du bas Moyen Age et des temps modernes, M. Millares a dû éprouver le même sentiment d'accablement qu'éprouvent tous les paléographes, et il s'est résigné à suivre les mêmes errements : l'étude de l'écriture des chartes du XIV^e^ au XVII^e^ siècle ne compte guère, dans son livre, qu'une vingtaine de pages où des notions de diplomatique font tort à la paléographie pure. Mais qui pourrait se vanter d'avoir reconnu et classé, dans le temps et dans l'espace, tant d'espèces d'une déconcertante diversité?

Il n'est donc, aujourd'hui, en matière de paléographie espagnole, de meilleur guide que celui-ci.

L'auteur sollicite, dès les premières lignes, les observations de la critique. Je m'en autorise pour exprimer le souhait qu'en une prochaine édition le plan général de l'ouvrage apparaisse plus fermement dessiné et que, par exemple, l'avènement de la minuscule caroline dans la péninsule, fait capital qui détermine les deux grandes périodes de la paléographie espagnole, soit présenté en meilleur relief. Autre chose : n'est-ce point trop sacrifier au désir de paraître tout à fait à jour que d'accueillir, dans un manuel à l'usage des étudiants, des théories qui ne se recommandent guère que de leur nouveauté, comme certaine thèse relative aux origines de l'écriture gothique?

A. DE BOÜARD.

M. PERNOT. **Balkans nouveaux.** Paris, Hachette, s. d. [1929]. In-12, 250 pages.

M. Maurice Pernot, qui a déjà parcouru l'Italie, l'Allemagne, la Pologne et la Turquie, a voulu voir de près les Balkans. « Connaissons mieux ces peuples », dit-il excellemment dans son avant-propos. Aussi a-t-il consacré, au début de l'année 1928, un mois à la Bulgarie, quelques semaines à la Grèce, à la Roumanie et à la Yougoslavie. De son voyage et de son rapide séjour, il nous rapporte un livre de 250 pages sur ces quatre États balkaniques, leur situation politique et économique, les problèmes qu'ils ont résolus et ceux qui restent à trancher, bref tout le présent et un peu de l'avenir des « Balkans nouveaux ».

En Bulgarie, M. Pernot a été reçu par le tsar Boris ; il a causé avec le président du Conseil, M. Liaptchef ; là et ailleurs, il a interrogé les chefs de gouvernement, les chefs de partis, les journalistes. N'est-il pas assuré d'une information exacte puisqu'il a laissé la parole aux intéressés eux-mêmes? Renseigné par les cercles officiels, guidé par des personnes du pays parlant français, partout bien accueilli et mieux traité, M. Pernot nous fait sinon un tableau idyllique, du moins une

Digitized by Google

esquisse optimiste des différents peuples balkaniques. Les titres des chapitres marquent sa confiance : « La résurrection de la Grèce », « La Bulgarie au travail », « La grande Roumanie » ; seule la Yougoslavie est « à l'épreuve ».

Le malheur est qu'en Orient, officiel et tendancieux ou faux sont synonymes. Dans ces pays nés d'hier à la vie politique, les opinions ne peuvent s'exprimer librement et sans danger personnel qu'en dehors des frontières et à l'abri des persécutions et vengeances. Il y a aussi qu'à côté des résultats matériels, les moyens et les fins comptent. De ce point de vue, les « Balkans nouveaux » paraissent toujours les mêmes : des masses paysannes laborieuses et arriérées exploitées par une poignée de politiciens empressés à récompenser leurs partisans ; des coups d'État militaires et un terrorisme plus ou moins déguisé qui fait payer l'opposition non de la défaite — la sincérité des élections ne peut tromper que l'étranger naïf — mais de l'emprisonnement, de la torture et de la mort. Derrière les figurants politiques apparaissent les véritables meneurs : les grandes puissances soucieuses de leur influence et jalouses de leurs intérêts économiques : au XVIII^e siècle et jusqu'au dernier quart du XIX^e la Russie ; puis l'Autriche ou l'Allemagne ; de nos jours l'Italie.

Est-ce une gageure de M. Pernot de n'avoir signalé les menées italiennes qu'en Yougoslavie? A-t-il volontairement ignoré l'emprise de l'impérialisme italien dans tous les Balkans et sur tous les domaines : industriel, commercial, politique, intellectuel et scolaire? Cherche-t-il à nous rassurer par la prééminence du français et la prospérité de nos écoles? Mais, outre la concurrence croissante d'établissements mieux outillés et même mieux adaptés que les nôtres, est-il bien sûr que les écoles congréganistes françaises soient les plus favorables à la France? Dans un Orient tout brûlant encore de querelles ou de divisions religieuses, le meilleur parti n'est-il pas une neutralité laïque, conforme aux traditions républicaines de la France, à ses idées libérales et à son rayonnement intellectuel?

Réduit aux intermédiaires et à des informations non toujours désintéressées, M. Pernot nous donne des aperçus superficiels. S'il note l'importance des 1,500,000 réfugiés pour la Grèce, il laisse dans l'ombre l'exploitation et la misère de ces malheureux. Conclure un emprunt extérieur de deux milliards peut être nécessaire ; mais sur les bases de 88 à 7 % est onéreux. M. Pernot est frappé de l'ordre qui règne en Bulgarie depuis le coup d'État militaire et universitaire de juin 1923, auquel le tsar Boris ne dut pas rester étranger. Pour les tsars de Russie, l'ordre régnait aussi à Varsovie. Il reconnaît que le pays traverse une grave crise économique. Peut-être conviendrait-il d'en rechercher les causes profondes. En Roumanie, M. Pernot ne s'arrête point aux persécutions de minorités confessionnelles : elles sont pourtant contraires aux traités, à l'esprit moderne et aux intérêts immédiats de la majorité. Pour l'épineuse question de la Macédoine, cette pomme de discorde jetée entre la Bulgarie, la Yougoslavie et la Grèce, l'intervention et l'autorité de la Société des Nations ne sont même pas évoquées.

Malgré ces causes de faiblesse, le livre de M. Pernot se termine par quelques considérations dignes d'attention. Si l'idée d'une confédération balkanique n'est pas nouvelle, elle n'en mérite pas moins d'être appliquée, malgré toutes les difficultés nationales et surtout internationales, mais dans un esprit exempt d'arrière-pensée et d'impérialisme. A l'intérieur de chaque État une lente évolution finira par amener des mœurs politiques plus pacifiques et un sens plus développé de l'organisation constitutionnelle et démocratique. Partout il faut reconnaître avec l'auteur l'insuffisance des efforts français sur le terrain économique, à côté de l'activité

Digitized by Google

germanique, anglo-saxonne, italienne. Enfin, malgré de sérieuses réserves, il faut savoir gré à M. Pernot d'avoir cherché sur place une information vivante, des impressions directes, des notations pittoresques et justes[1].

Gaston CAHEN.

La politique russe d'avant-guerre et la fin de l'empire des Tsars (1904-1917). Mémoires du baron M. DE TAUBE. Paris, Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, 1928, VIII-412 pages. Prix : 40 fr.

Le présent ouvrage, qui rendra, disons-le d'abord, de grands services aux historiens, n'est rien de moins qu'une histoire diplomatique, très serrée, très objective, des événements qui se sont déroulés de 1904 à 1914, à l'approche de la Grande Guerre : on y trouvera, classés et minutieusement expliqués, bien des documents utiles. L'auteur de ce livre, le baron de Taube, a appartenu, jusqu'à la guerre, au département des Affaires étrangères de Russie, il a même été, par surcroît, adjoint au ministère de l'Instruction publique, tout en conservant une partie de ses fonctions juridiques au ministère des Affaires étrangères.

Le récit des événements commence (1904) à l'incident du « Dogger Bank », plus connu sous le nom de « L'incident de Hull ». On se rappelle comment l'amiral Rojdestvenskii, en route vers l'Extrême-Orient, égaré par une sorte d'hallucination, ouvrit le feu sur une flottille de pêcheurs britanniques, causa la mort de deux personnes et en blessa beaucoup d'autres. Les dommages une fois payés, les Anglais exigeaient autre chose. La délégation russe, dont M. de Taube faisait partie, réussit à si bien atténuer les responsabilités que les Anglais, y mettant de la bonne volonté, voulurent bien se déclarer satisfaits. Le récit est des plus curieux (p. 4-42).

On lira ensuite (p. 45) les réflexions de l'auteur sur l'accord secret de Bjorkoe (1905) : les Français n'estimeront probablement pas, comme le fait l'auteur, cet accord parfaitement légitime et inoffensif (voir p. 58). Witte, que l'auteur attaque sans ménagement (p. 63), prononça le mot de « pièges » (p. 66). Une digression, fort utile, aborde rétrospectivement l'histoire de l'année 1890 : l'exposé très clair rendra service (p. 77).

Au comte Lamsdorff succède Izvolskii, dont la politique ne satisfait guère l'auteur, non plus que la personne (chap. III, p. 85 et suiv.) : il l'accuse (p. 102) de germanophilie (voir le portrait, p. 105). Il résume les principaux points de sa politique (p. 115). La deuxième partie (cap. IV, 1906-1909) est intitulée « A la recherche d'une grande politique nationale ». Cette politique aboutit, selon l'auteur (p. 123), à la construction d'un château de cartes diplomatique : elle soulève, sans nécessité, la question des îles d'Aland, si irritante pour la Suède, et se clôt (p. 106) par une défaite pour Izvolskii. Cette deuxième partie contient les chapitres IV-VII : nous en transcrivons les titres, pour donner une idée de l'intérêt qu'ils offrent. Le chapitre IV est consacré aux affaires du Nord et à l'entrevue de Swinemünde (1906-1907) ; le chapitre V à l'accord secret russo-allemand du 29 octobre 1907 et au problème des îles d'Aland ; le chapitre VI à l'entrevue de Reval et à la « crise d'annexion » (1908-1909) ; le chapitre VII, enfin, est intitulé « Un intermezzo juridique

1. M. Pernot, qui a soin de donner les anciens noms à côté des mots nouveaux slaves, roumains, etc., a oublié Roussé, qu'il nomme toujours Roustchouk. Il écrit Stamboulisky pour Stamboliiski, Liubliana, Dubrovnik pour Lioubliana, Doubrovnik. Il faut dire le lev, pluriel leva, etc.

Digitized by Google

russo-franco-allemand (La conférence navale de Londres de 1908-1909) et le dénouement de la « crise d'annexion ».

Le chapitre VIII ouvre la troisième partie sous le titre de « Vers la grande catastrophe » (1909-1913). Les pages 235-263 décrivent l'agonie ministérielle d'Izvolskii et l'avènement ministériel de M. Sazonov (1909-1910). Le chapitre IX (Le ministère de M. Sazonov et l'approche de la grande crise, 1911-1912) traite de la seconde crise du Maroc (l'accord franco-allemand datait du 9 février 1909), marquée par l'envoi du croiseur allemand *Panther* à Agadir, « résolution ouvertement dirigée contre la France » (p. 266). Izvolskii et Neratov croient trouver une compensation à l'appui prêté, en cette circonstance, à la France, en soulevant de nouveau, malencontreusement, la question des Détroits. La démarche échoue par l'intervention de M. G. Louis, qui est rappelé définitivement à Paris (p. 368). La question des détroits aboutit à un échec.

La seconde crise du Maroc, à la suite des succès de l'Italie en Tripolitaine et en Cyrénaïque, inaugure une période de trois ans qu'on peut qualifier de « chasse aux biens du plus faible » (p. 270). L'animosité anglo-allemande en est renforcée, les nuages s'accumulent dans les Balkans, malgré les visites de Guillaume II (entrevue de Port-Baltique) et celle de M. Poincaré, au mois d'août (p. 276). En vain, M. Sazonov fait un voyage à l'étranger pour modérer les gouvernements balkaniques (p. 277), le Monténégro déclare la guerre à la Turquie (p. 276 et n. 2). L'auteur condamne la légèreté de M. Sazonov (p. 280), qu'il compare à celle du comte Lamsdorff, avant la guerre avec le Japon (lire, en particulier, les pages 281-282). Les pages 283-287 montrent comment la paix fut maintenue au cours des guerres des États balkaniques coalisés (1912-1913).

Le chapitre X, très important, expose la seconde guerre des Balkans et l'affaire Liman von Sanders (p. 289-323) et disculpe M. Sazonov d'avoir, au temps des deux crises balkaniques de 1912, voulu déchaîner la guerre (p. 318).

La quatrième partie (La Grande Guerre et la fin de l'empire des tsars) comprend les chapitres XI (Les précurseurs de la catastrophe ; les premiers mois de 1914), XII, (La crise finale et les responsabilités de la Grande Guerre), XIII (Les problèmes tragiques de la guerre en Russie et la fin de l'empire des tsars, p. 379-409). On relèvera particulièrement l'important résumé des causes de la Grande Guerre qui figure à la page 393. Il convient, à ce propos, de faire connaître la protestation récente du comte Berchtold, qui a paru, vers la fin de décembre 1928, dans le *Pesti Hirlap* : il répudie toute responsabilité dans cette guerre et la rejette sur Guillaume II, en raison d'une annotation marginale de ce dernier, faite sur le rapport de Tchirsky (*Journal des Débats*, 22 décembre 1928, sous la rubrique « Hongrie »).

Les lecteurs de ce livre seront vraisemblablement rebutés, dès les premières pages, par des transcriptions hérissées de signes diacritiques : ce procédé, acceptable quand on s'adresse à des spécialistes, à des linguistes, est évidemment déplacé avec des lecteurs ordinaires. L'auteur semble d'ailleurs s'être aperçu de son erreur, car il écarte, un peu plus tard, ces signes et a recours à la transcription allemande, qui ne vaut pas beaucoup mieux, mais, du moins, est intelligible. Parmi les fautes extraordinaires, citons un véritable monstre, p. 297, *Gragedanine* (pour *Grajdanine*). L'auteur ignore-t-il que le *j* français transcrit exactement le *j* russe et qu'il n'a jamais le son de l'*I* allemand (dans *Jemand*)? Les travailleurs regretteront l'absence d'un index, qui serait infiniment utile.

E. DUCHESNE.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Antiquité. — Philippe Selk. *L'homme qui posséda la plante de Vie. Révolte de Sumer contre l'Amurru Hammurabi* (Paris, Ernest Leroux, 1929). — Nous accusons simplement réception de ce volume ; ce n'est point qu'il soit dépourvu de solides qualités, mais il échappe, par sa nature même, à notre critique. C'est, Mme Philippe Selk nous le dit elle-même, un « poème » consacré à la lutte que soutint le pays de Sumer pour s'affranchir de la domination de Babylone. Malgré la connaissance réelle du milieu où se déroule l'action et l'intéressante reconstitution dont il est l'objet, il ne s'agit pas, à vrai dire, d'une œuvre historique, et nous ne pouvons, à notre regret, en donner ici un compte-rendu détaillé. G. Contenau.

— L. Laurand. *Manuel des études grecques et latines ;* fasc. IV : *Géographie, histoire, institutions romaines*, 4e édit. (Paris, Auguste Picard, 1928, in-8°, 304 p., avec 2 cartes et 1 index). — Cette quatrième édition, qui expose en 304 pages la géographie, l'histoire (en tableaux chronologiques), les institutions publiques et privées, la chronologie et la métrologie romaines, est aussi indigente et insignifiante, aussi dépourvue d'utilité pratique que les précédentes, avec une foule d'erreurs et de lacunes énormes à côté de détails oiseux, d'observations puériles, sans idées générales, sans aucune précision ni critique. Voici quelques exemples. La bibliographie omet les travaux de Roscher, Réville, Liebenam, Schulten, Billeter, Barbagallo, Haarhoff, Cicotti, Picard, Hirschfeld. Le texte oublie tout à fait ou à peu près : les provinces alpestres ; le rôle de Carthage en Sicile et en Espagne ; l'origine des Étrusques ; l'organisation de l'Italie, des provinces et les catégories de droits sous la République et sous l'Empire ; les sources de la législation ; le tribunal des centumvirs ; les édiles *Cereales ;* le rôle des affranchis, des chevaliers et des procurateurs impériaux ; les finances et les travaux publics ; le culte de Rome et d'Auguste ; les rapports du christianisme et de l'État ; les institutions du Bas-Empire ; le colonat. Ch. Lécrivain.

— Dans une dissertation ingénieuse (extrait du *Bull. della Comm. arch. com.*, LVI, 1928, p. 53-73, avec trois gravures ; Rome, Cuggiani, 1928), Mlle Morpurgo voit avec vraisemblance, contre d'autres interprétations, dans un fragment de torse du musée des Thermes à Rome, le reste d'une Penthésilée mourante soutenue par Achille, du début de l'époque hellénistique. Ch. Lécrivain.

— Jérôme Carcopino. *Ostie* (Paris, H. Laurens, « Les visites d'art », 1929, 64 p. ; prix : 5 fr.). — Charmante plaquette qui est l'œuvre d'un maître et en quelque sorte d'un prophète : 32 pages de texte, serrées, mais qui, si l'on compte à la manière des Américains, contiennent plus de 12,000 mots ; 43 photographies distribuées en un album qui termine le volume ; une bibliographie qui épuise le sujet sans encombrer le bas des pages ; voilà qui donne une idée à la fois de l'aspect matériel qui séduira le visiteur curieux et pressé, et des services que ce petit livre peut rendre

Digitized by Google

aux érudits. L'auteur, qui fut le premier découvreur de la ville antique, en a pu suivre les transformations aux premiers temps de l'empire, avec ses habitations, ses places et ses temples, son port et ses docks, ses corporations, puis sa destruction totale. Tant de choses dans un si petit volume ! Ch. B.

France. — C'est un très utile chapitre de l'historiographie française que vient d'écrire M. Maurice LECOMTE sous le titre : *Les Bénédictins et l'histoire des provinces au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle* (« Les éditions de la Revue Mabillon ». Abbaye Saint-Martin de Ligugé, Vienne, 1928, 81 p.). — Par « les Bénédictins », on comprend tout de suite qu'il s'agit de ceux qui appartenaient à la Réforme ou Congrégation de Saint-Maur, les Mauristes. Après un premier chapitre où sont exposés les projets que l'ordre se proposait d'exécuter, les instructions qui furent données aux travailleurs pour les guider dans leur tâche : recherche des manuscrits et surtout des chartes, étude critique de ces documents, rédaction définitive, l'auteur étudie successivement l'œuvre accomplie pour l'histoire des provinces : Bretagne, Languedoc, Lorraine et Bourgogne, Champagne et Picardie, région du centre de la France, Normandie ; chemin faisant, il retrace ou complète la biographie des bons ouvriers chargés de la besogne. Pour décrire exactement cet immense labeur, l'auteur a utilisé les recueils des travaux de toute nature qui proviennent de Saint-Germain-des-Prés et que possède la Bibliothèque nationale, notamment la correspondance des Religieux qui furent associés au travail commun et qui l'exécutèrent sans relâche, sans recherche d'aucun profit personnel, uniquement soutenus par le sentiment qu'ils accomplissaient un devoir de piété mis au service de la vérité historique. En lisant cette brochure, si elle leur tombe sous les yeux, les profanes comprendront le sens glorieux de cette phrase banale : un travail de Bénédictin.
Ch. B.

— Maurice PERNOT. *Le Saint-Siège, l'Église catholique et la politique mondiale*, 2^e^ édition (Paris, Armand Colin, 1929, 219 p. ; prix : 9 fr.). — En son temps, nous avons signalé la première édition de cet ouvrage, qui date de la fin de 1924 et qui a eu un légitime succès. La présente édition s'est accrue d'un appendice, relatif aux récents accords du Latran (11 février 1929) entre le gouvernement italien et le Vatican, conclus après des négociations qui ont commencé en 1926. M. Pernot estime que le concordat « constitue pour l'Église catholique en Italie un triomphe incontestable », puisqu'il lui confère « la mise en vigueur pure et simple du droit canon », ce à quoi s'étaient refusées les puissances les plus catholiques. Par contre, le pape renonce à la garantie internationale, pour se contenter de la seule garantie italienne. Ainsi se confirme la constatation, faite par M. Pernot dès 1924, que la papauté, quoique visant de plus en plus à jouer un rôle universel, obéit aussi à un certain italianisme, ce que l'on peut, dans une certaine mesure, considérer comme un reflet de l'action fasciste. C'est dans les milieux catholiques allemands que les nouvelles tendances du Vatican ont éveillé le plus de défiances. H. S.

Grande-Bretagne. — Sir H. C. MAXWELL-LYTE, Deputy keeper of the Records, 1886-1926. *Catalogue of manuscripts and other objects in the Museum of the Public Record Office*, 13^e^ édit. (Londres, H. M's Stationary office, 1929, 82 p. ; prix : 1 s.). — Cette édition diffère peu de la précédente, la douzième, qui parut au moment où Sir Maxwell-Lyte, qui avait vu paraître la première en 1902, prenait sa retraite. Elle compte seulement quatre pages de plus ; d'ailleurs, ni l'ordonnance générale, ni la

Digitized by Google

numérotation n'ont été modifiées. La dernière page mentionne le dépôt aux archives d'une verge que portait le « steward » du manoir de Church Aston, Shropshire, lorsque le seigneur accueillait certains tenanciers, dits « tenants by verge », ou qu'ils se libéraient de leurs obligations féodales. Cette cérémonie coutumière est abolie depuis la loi du 1er janvier 1926, qui supprima les tenures manoriales ; devenue simple objet de musée, cette verge rappelle un passé aussi ancien, plus ancien même peut-être, que l'établissement du régime féodal en Angleterre.

— L'administration du P. Record Office a fait distribuer deux nouveaux volumes de ses « Lists and Indexes ». Le nº 51 est intitulé *List of early Chancery proceedings*, t. VIII ; il a été établi par M. J. B. W. Chapman (Londres, H. M's Stationary office, 1929, in-4º, 270 p. ; prix : 1 £ 5 s.). Les documents d'archives provenant de la Chancellerie sont extrêmement nombreux ; pour la partie ancienne (*early*), qui va de Richard II au règne de Philippe et Marie, on compte 1,519 dossiers formés de liasses (*files*) et groupés sous le nom des chanceliers successifs. Le tome VIII se rapporte à la chancellerie de Lord Audley of Walden, 1538-1544.

Le nº 52 est une *List of foreign office Records to 1878* (Ibid., 1929, VIII-432 p. ; prix : 2 £.). Un premier volume (nº 41 de la *List*) s'était arrêté à l'année 1837 ; depuis que le public est admis à consulter ces archives jusqu'en 1878, l'administration a décidé de fondre le nº 41 avec l'inventaire des années 1838-1878. Le présent volume contient donc, pour reproduire les termes mêmes de la Préface, « un catalogue des papiers et livres officiels (comprenant ceux des ambassades et consulats britanniques au dehors), depuis que le Foreign office a constitué un département ministériel distinct, 1782, jusques et y compris 1878. Comme il n'y a pas de solution de continuité entre ce département et l'organisation antérieure, il s'ensuit que les bureaux des secrétaires d'État contiennent des documents antérieurs et postérieurs au mois de mars 1782 ; mais on a respecté l'intégrité de ces volumes, qui figurent dans la présente Liste. On remarquera, en outre, que les « King's letter books » contiennent des copies de lettres aussi anciennes que 1710 et que, parmi les « Foreign office Miscellanea » on rencontre quelques recueils officiels remontant au XVIIe siècle ». — Le volume commence par une liste des secrétaires d'État pour les Affaires étrangères depuis 1782. Il est divisé en huit grandes sections : Correspondance générale, Grande-Bretagne en général, traite des nègres (*Slave trade*), traités, sceaux, correspondance du chef de service (*chief clerk's department*), ambassades et consulats, archives des Commissions ; dans chaque section, les documents sont classés d'après l'ordre alphabétique des États. — Cet inventaire a été rédigé par M. E. C. Matthews, du P. R. O., sous la surintendance de M. R. C. Fowler, « assistant keeper » des archives.

— *Journal of the Commissioners for trade and plantations, from January 1728-1729 to december 1734, preserved in the P. Record Office* (Londres, H. M's Stationary office, 1928, IV-464 p. ; prix : 1 £ 10 s.). — D'après le titre même écrit en tête du Journal, les commissaires du roi étaient chargés « de promouvoir le commerce, d'inspecter et d'améliorer ses colonies (*plantations*) en Amérique et ailleurs ». On comprend tout de suite l'importance que présente l'inventaire analytique d'un pareil document. En fait, il y est question seulement des colonies anglaises en Amérique et dans les îles des Indes occidentales possédées par l'Angleterre : les Bahama, les Barbades, les Bermudes, Jamaïque, les îles sous le Vent, la Nouvelle-Angle-

Digitized by Google

terre et Terre-Neuve. La France, l'Espagne, la Hollande y sont nommées çà et là, mais pour des affaires d'importance secondaire. Inutile d'ajouter que pour l'histoire maritime et coloniale l'ouvrage est de première importance. Il a été rédigé par M. K. H. LEDWARD, « assistant keeper » des Archives. Ch. B.

— Parmi les « Communications » publiées au tome XXIX de la « Cambridge antiquarian Society », nous pouvons signaler celle de Miss Helen M. CAM : *The king's government, as administered by the greater abbots of East Anglia* (149 p.). L'auteur insiste avec une force convaincante sur ce point que, si les grands seigneurs, laïcs ou ecclésiastiques, possédaient de nombreux privilèges administratifs, ils étaient tenus, d'autre part, à faire appliquer sur leurs terres et par leurs agents les lois et coutumes du royaume ; ils contribuaient ainsi au « gouvernement du roi ». Miss Cam donne des exemples fournis par les abbayes de Peterborough, Thorney, Ramsey, Ely, Bury S[t] Edmunds, et plus particulièrement de ces deux dernières. Article à retenir pour l'histoire administrative et le contrôle exercé par la royauté sur les « libertés seigneuriales ». Ch. B.

— *The register of the Privy Concil of Scotland*, edited and abridged by Henry PATON, with an introduction by Robert Kerr HANNAY. Third series, vol. XI, 1685-1686 (Edimbourg, H. M' general Register House, 1929, XL-788 p. ; prix : 2 £ 10 s.). — Ce volume est divisé en deux parties : dans la première sont rapportés les *Acta, Decreta*, etc., c'est-à-dire les actes royaux que le Conseil privé devait faire exécuter ; elle commence au 27 avril 1685 et s'arrête au 31 décembre, après quoi il y a dans le registre une lacune ; c'est seulement en 1689 qu'il sera repris. La seconde partie, composée de *Miscellaneous papers*, va du 1[er] avril 1685 au 18 février 1686 ; elle offre un plus grand intérêt que la première, parce qu'on y trouve le détail de toutes les affaires décidées par le Conseil privé. Ces affaires sont très variées, la compétence administrative du Conseil étant illimitée. Il se trouvait en outre en présence de graves difficultés d'un caractère politique et militaire, suscitées par l'opposition du comte d'Argyll, adversaire déclaré de la politique religieuse de Charles II et qui s'était compromis dans le soulèvement du duc de Monmouth en 1682. Argyll avait réussi à se mettre à l'abri des poursuites en se réfugiant en Hollande ; mais, en 1685, peu de mois après l'événement du catholique Jacques I[er], il revint en Écosse à la tête d'une petite troupe qu'il espérait compléter à l'aide de ses partisans ; mais battu et fait prisonnier le 18 juin, il fut, sur l'ordre formel du roi, condamné à mort et décapité le 30 juin. Les pièces relatives à la répression de cette révolte, au procès et à l'exécution de son chef sont parmi les plus importantes du volume pour l'histoire générale. Volume très touffu, où sont reproduits de longs documents avec toutes leurs formules protocolaires, qui sont immuables. Jugeant, non sans raison, qu'il était utile d'y mettre un fil conducteur, M. Hannay a, dans la préface, donné un sommaire chronologique des événements ; on lui en saura grand gré. L'index, très copieux, comme toujours dans cette collection, facilite singulièrement les recherches. Ch. B.

— Nous n'avons pu qu'annoncer brièvement dans notre dernier fascicule, p. 449, la *Cambridge history of the British Empire*. Le tome I (Londres, Cambridge University Press, 1929, XXI-931 p. ; prix : 35 s.), après une Introduction (chap. I), par Sir Charles LUCAS, contient les chapitres suivants : II : L'Angleterre et l'ouverture de l'Atlantique, par J. A. WILLIAMSON. III : Les débuts de la colonisation anglaise, 1569-1618, par A. P. NEWTON. IV : L'esprit d'aventure (More, Drake,

Digitized by Google

Frobisher, Gilbert, Raleigh), par J. Holland Rose, et L'expansion maritime, 1580-1660, par le même. v : La grande émigration de 1618-1648, par A. P. Newton. vi : Les règles internationales et le Nouveau Monde, 1450-1648, par A. Pearce Higgins. vii : Les débuts d'une politique impérialiste, 1649-1660, par J. A. Williamson. viii : Les colonies après la Restauration, 1660-1713, par le même. ix : La législation commerciale et le programme colonial, par Charles M. Andrews. x : Rivalité pour la puissance coloniale (lutte contre la politique coloniale de la France jusqu'au traité d'Utrecht). xi : Les Indes occidentales et le commerce hispano-américain, 1713-1748, par Lilian M. Penson. xii : Rivalité pour la puissance coloniale, 1714-1748, par W. Fr. Reddaway. xiii : Le développement des colonies, 1714-1755, par Cecil Headlam. xiv : Le gouvernement et l'administration de l'Empire, par Charles M. Andrews. xv : La traite des nègres et les établissements anglais en Afrique, par Eveline C. Martin. xvi : La guerre de Sept ans, par W. F. Reddaway. xvii : Le traité de Paris, 1763, par H. W. V. Temperley. xviii : La puissance maritime de l'Angleterre et son expansion, 1660-1763, par J. Holland Rose. xix : Le développement de la législation internationale, 1648-1763. xx : Le mercantilisme et les colonies, par J. F. Rees. xxi : Les principes et l'organisation du système colonial, de Bacon à Blackstone. xxii : La reconstruction de l'Empire et le conflit constitutionnel avec les colonies américaines, 1763-1776, par Cecil Headlam. xxiii : Les relations internationales dans la sphère coloniale, 1763-1783, par le même. xxiv : La guerre de la Révolution américaine, 1775-1782, par C. T. Atkinson. xxv : La politique anglaise pendant la guerre de la Révolution américaine, 1776-1782. xxvi : La littérature et la vie sociale de l'Ancien Empire, par feu H. E. Egerton. — Conformément au plan suivi dans les autres collections d'histoire générale, entreprises sous les auspices de l'Université de Cambridge, la bibliographie est renvoyée à la fin du volume ; elle y occupe les pages 823-888 et l'Index général les pages 889-931.

— T. S. Sterling. *The Yearbook of the Universities of the Empire*, 1929 (Londres, G. Bell et fils, xiii-852 p. ; prix : 7 s. 6 d.). — Cet annuaire est le quinzième de la série, qui commence en 1914. Les renseignements qu'il contient sont puisés au « Bureau of information for the Universities of the Empire », qui venait alors d'être fondé. Ils sont donc tout à fait sûrs et contrôlés. Le volume commence par une très rapide histoire de la création des universités, de leur organisation depuis le Moyen Age et de leur état actuel. Suivent les indications relatives aux conditions d'admission à ces corps enseignants, aux examens, aux chaires professorales, aux congrès des Universités, dont le premier s'est tenu à Londres en juillet 1911, aux grades et diplômes qu'elles confèrent. — Vient ensuite le détail intéressant chaque Université et collège affilié dans l'ordre suivant : Angleterre et Galles (Londres occupe la plus grande place, p. 117 à 177), Écosse, avec 5 Universités, Irlande du Nord (1) et État libre (4), Canada (18), Chine (1), Terre-Neuve (1), Indes occidentales (1), Australie (6), Nouvelle-Zélande (1), Afrique méridionale (4), île Maurice (1), Palestine, territoire à Mandat (1), Malte (1), Inde (15), Ceylan (1), Singapore (1), Hong-Kong (1). — Ces Universités et collèges affiliés, ainsi que la Bible, font le lien, à la fois souple et puissant, qui unit toutes les *membra disjecta* du Corps impérial, du Commonwealth. — De nombreux appendices contiennent les instructions pratiques, une table des noms propres, une table des collèges et enfin un Index général. Ch. B.

République argentine. — Théodore S. Currier. *Los corsarios de Rio de la Plata*

Digitized by Google

(Publicaciones del Instituto de Investigaciones historicas, nº 45. Buenos-Aires, impr. de la Universidad, 1929, XVI-65 p.). — Depuis 1810, les colons de l'Argentine avaient engagé contre la métropole des hostilités qui devaient aboutir à l'indépendance. Ils armèrent des corsaires en assez grand nombre. M. Currier, dans une étude très documentée, qu'alimentent à la fois des sources argentines et yankees, nous donne des renseignements très précis sur ces corsaires et sur leur activité. Les corsaires argentins abordaient souvent dans les ports des États-Unis. De là, de sérieuses difficultés pour la grande République nord-américaine, qui était de cœur avec les insurgents, mais qui tenait à ne pas sortir de la neutralité diplomatique; on trouvera tout le détail de cette histoire dans le consciencieux ouvrage de M. Currier. H. S.

Roumanie. — Un Institut français des hautes études a été fondé à Bucarest en 1924 pour un double dessein : 1° celui d'offrir à de jeunes savants français le moyen de séjourner un ou deux ans à Bucarest pour y poursuivre des études sur la Roumanie et les pays voisins ; 2° celui d'assurer chaque année aux quatre universités de Bucarest, Cernauti, Cluj et Iassy la visite de maîtres particulièrement qualifiés pour représenter la science française. Un premier volume de *Mélanges*, paru à Bucarest (Cultura Nationala, 1928, 104 p., avec pagination spéciale pour chaque article), contient les articles suivants : Mlle G. VERGEZ TRICORN. Les types d'habitat dans le Banat roumain (avec deux cartes, quinze figures, donnant autant d'aspects différents du sol et des villages). — G. BALAY. La neutralisation du Danube (commentaire des divers traités qui, de 1812 à 1922, ont réglementé cette question d'une si grande importance au point de vue international). — M. EMERIT. L'adoption fraternelle en Valachie et son influence sur la formation de la propriété collective. — P. HENRY. Folklore et iconographie religieuse ; contribution à l'étude de la peinture moldave (avec cinq figures). — ID. Bibliographie sommaire sur la Roumanie.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

FRANCE.

Annales historiques de la Révolution française. 1929, janvier-février. — H. CHOBAUT. L'œuvre d'Aulard et l'histoire de la Révolution française. — Albert MATHIEZ. Saint-Simon, Lauragais, Barras, Benjamin Constant, etc., et la réforme de la Constitution de l'an III après le coup d'État du 18 fructidor an V (les vues de Barras, exposées à Thibaudeau par Lauragais et Saint-Simon et qui avaient pour objet de renforcer le pouvoir exécutif aux dépens du législatif, étaient probablement des vues d'hommes d'État ; mais la détestable réputation de Barras fit tort à ses intentions ; d'ailleurs, après fructidor, le Directoire n'eut pas le courage de reformer la Constitution qu'il venait de violer). — Robert SCHNERB. L'application des décrets de Ventôse dans le district de Thiers, département du Puy-de-Dôme. — Julien GROSSBART. La politique polonaise de la Révolution française jusqu'aux traités de Bâle. — François VERMALE. Lettres inédites d'un sous-lieutenant de l'armée des Alpes, 1792-1793 (cet officier était Claude-Joseph-Philibert Gillet. Ce sont dix lettres à sa mère, écrites de Chambéry et de Modane entre le 21 mars 1793 et le 27 ventôse an II. Il s'y lamente sur son dénûment, sur les lenteurs de l'avancement, sur la « vie de cénobite » qu'il mène en Savoie, sur Kellermann, etc.). — Albert MATHIEZ. Quel fut le nombre des suspects? (on croit pouvoir fixer à environ 90,000 le nombre des suspects qui furent incarcérés avant le 9 thermidor). — J. GALLERAND. Lettre de l'agent national du district de Romorantin au Comité de Salut public (concernant spécialement Robespierre). = Mars-avril. Albert MATHIEZ. Portraits révolutionnaires : Robespierre et Vergniaud. Leurs caractères, leurs idées, leurs talents ; 1er article. — P. VILLANDET. Le procès des juges de la Commission révolutionnaire d'Orange (ce procès, commencé au lendemain du 9 thermidor, se termina le 7 messidor par la condamnation à mort de sept de ces juges, qui furent guillotinés le lendemain, victimes des contre-révolutionnaires). — H. DESTAINVILLE. Au sujet d'une généalogie de Danton (article très détaillé). — Edmond SOREAU. Note sur les compagnonnages ouvriers avant et après la Révolution. — Tableau de la loge dijonnaise des Arts réunis, en 1811. — Gabriel VAUTHIER. Les restes du Père du Tremblay (retrouvés lorsque fut démolie en l'an XII l'église du couvent des Capucins, près la place Vendôme ; le P. Du Tremblay n'est autre que l'Éminence grise, mort en 1638).

L'Anjou historique. 1929, janvier. — Ancienne université d'Angers ; fondation des Facultés de théologie, de médecine et des arts (traduction d'une bulle d'Eugène IV, 3 octobre 1432, ratifiée par Charles VII, mai 1433). — Descartes en Anjou, à La Flèche, 1604-1612 et 1644). — Gabrielle de Rochechouart-Mortemart, abbesse de Fontevrault, 1645-1704 (quelques extraits de sa correspondance). — Le château

Digitized by Google

de Maulévrier (biographie du comte de Colbert, 1754-1839 ; en 1820, Colbert-Maulévrier fit élever dans la cour de son château une pyramide en l'honneur du garde-chasse Stofflet, chef vendéen fusillé à Angers le 25 février 1796). — Montreuil-Bellay au XVIIIe siècle (description de la ville et du château rédigée en 1756). — La ville d'Angers (minutieuse description par l'abbé Péan, 1778). — Le combat de la Roche-de-Mûrs, 26 juillet 1793 (grande victoire remportée par l'armée républicaine, récit très détaillé qui apporte de nombreuses corrections à ce qu'en a dit Port dans son *Dictionnaire*). — Le Conseil d'agriculture, commerce et arts d'Angers, 1801-1810. — La mort de l'historien Bodin, 1829 (mort le 5 février 1829 après avoir confessé publiquement qu'il regrettait « ce qu'il avait pu dire ou écrire de contraire à la religion ». Il avait, dans sa jeunesse, « déployé le drapeau des philosophes et des libres penseurs. Auteur de *Recherches sur l'Anjou et ses monuments*). = Avril. Les quatre voyages de Louis XIII en Anjou, 1614, 1620, 1622, 1626 (d'après le Journal de son médecin Jean Héroard). — Angélique Desmesliers, 1775-1794 (son arrestation en novembre 1793 comme Vendéenne ; condamnée à mort et exécutée le 27 janvier 1794). — Ancien diocèse d'Angers : les archidiacres, archiprêtres et doyens pendant la Révolution. — Le vicomte de Scépaux, généralissime des Chouans (pendant la deuxième guerre de la Chouannerie ; victime de la loi des otages en 1799, il fut rendu en liberté le 18 novembre de cette année. Maire de Bécon en Maine-et-Loire en 1808, il prit du service en 1810 d'abord sous Napoléon Ier, puis sous Louis XVIII. Il commandait le département de la Seine-Inférieure quand il mourut, 28 octobre 1821. Il avait été affilié en 1805 à la loge du « Père de famille »). — Mme et Mlles Reyneau, fusillées au Champ-des-Martyrs le 1er février 1794. — Pourquoi Brissac voulait être chef-lieu de canton, 1802. — Le département de Maine-et-Loire en 1803 (rapport adressé au préfet Nardon par le sous-préfet de Segré). — Le collège de Beaupréau sous la Révolution. — Voyages dans la Vendée angevine, 1819 et 1820 (par Eugène de Genoude). — L'arrondissement de Baugé en 1850 (lettre au préfet par le sous-préfet Lofficial, 1848-1850, sur l'état des esprits dans le département).

L'Année politique française et étrangère. 4e année, 1929, mars. — David Hunter Miller. La Pacte de Paris ou Traité Briand-Kellogg (l'auteur, qui fut un des intimes amis du président Wilson et qui prit part aux négociations de paix en 1919, tend à étendre, plus qu'à restreindre, les effets et la portée du Pacte). — Albert Mousset. Aux confins septentrionaux de l'Europe. L'évolution internationale des États baltes (article très bien documenté après une visite attentive des pays eux-mêmes. Rapport des trois États baltes avec la Pologne et avec la Russie). — Jean Lescure. Monnaie, crédit et régime du travail dans la Russie des Soviets. — Louis Villat. L'Espagne de 1916 à 1918 ; étude de sa politique intérieure (l'isolement matériel et spirituel de l'Espagne commence à prendre fin ; l'opinion publique réussira sans doute à rejeter d'elle-même la dictature actuelle, qui, en fin de compte, représente « une tentative intéressante pour réformer une médiocre constitution politique et pour réaliser un effort discipliné de relèvement économique, de collaboration sociale et de progrès intellectuel »).

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France. 1929, fasc. 1-2. — L. Batiffol. Le mail de l'Arsenal au XVIIIe siècle (curieuse histoire de l'emplacement où fut organisé au temps d'Henri IV un plan de jeu de boule au maillet, dit « pale-mail » — d'où l'anglais Pall-Mall ; — de l'exploitation commerciale de cet

Digitized by Google

emplacement au XVIIIe siècle, au temps où la duchesse du Maine habitait l'Arsenal ; enfin des bâtiments mêmes de l'Arsenal, qui eussent été sans doute démolis à la fin du siècle si le marquis de Paulmy d'Argenson, « gouverneur » de l'Arsenal, n'y avait logé sa bibliothèque). — Maurice DUMOLIN. La maison mortuaire de Coligny (c'est la maison qui plus tard devint hôtel de Montbazon, rue de Béthisy. Avec un plan). — Marcel FOSSEYEUX. Les maisons de correction à Paris sous l'Ancien Régime (et, à ce propos, peines cruelles infligées aux enfants indisciplinés).

Carnet de la Sabretache. 1929, mars. — Souvenirs de la vie militaire de Jean-Pons-Guillaume VIENNET, de l'Académie française, 1777-1819 (né en 1777 d'un père ancien officier de dragons, Viennet entra dans l'artillerie de marine en qualité de lieutenant en second. Fait prisonnier par les Anglais en 1798, il put être échangé l'année suivante et monta lentement en grade jusqu'à celui de capitaine en premier en 1813. Il avait jusqu'alors végété dans plusieurs garnisons ; sa conduite dans la campagne de 1813 lui mérita la Légion d'honneur. Chef de bataillon en 1822, il fut mis brusquement à la retraite en 1827 comme auteur d'une pièce satirique jugée séditieuse par le gouvernement. Depuis, il s'adonna uniquement aux lettres, qu'il avait toujours préférées à la carrière militaire. Il commença de rédiger un Journal en 1817 ; puis longtemps après il écrivit un récit complet de sa vie. On publie ici les pages qu'il composa sur son temps de service. Il y raconte dans quelles circonstances, ayant été embarqué sur l'*Hercule*, il fut fait prisonnier). — Mémoires de César GONDALIER, écuyer, sieur d'Éguisy, capitaine réformé de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, décédé à Montigny-sur-Vesle en 1740 ; suite (campagne d'Italie ; la bataille de Luzzara, 15 août 1702 ; la campagne de 1703). = Avril. Abbé PASQUES. Journal de Provins, janvier-avril 1814-juillet-octobre 1815 ; suite (où est relaté le passage des Bavarois, Autrichiens et Russes en marche sur Paris). — Souvenirs de la vie militaire de Jean-Pons-Guillaume VIENNET ; suite (sa vie de prisonnier dans les pontons anglais à Plymouth, pendant les derniers temps du Directoire. Il y resta sept mois). — Mémoires de César GONDALIER ; suite (la campagne de 1704 ; siège de Verceil et d'Ivrée ; la campagne de 1705 et les habiles manœuvres du duc de Vendôme).

Le Correspondant. 1928, 10 avril. — Édouard TROCAN. Le centenaire du « Correspondant » (expose le rôle joué depuis 1829 par cette publication dans les controverses politiques et religieuses du siècle écoulé, surtout la précieuse collaboration que lui ont apportée Montalembert, Cochin et autres soutiens du Catholicisme libéral). — Antoine DE TARLÉ. Le maréchal Foch. — Bernard FAY. Le programme Hoover. — Gustave DE LÉDINGHEN. Les fêtes de Pâques à Rome sous Pie IX ; lettres inédites d'un pèlerin (ce pèlerin est G. de Laffaignant de Lédinghen, gentilhomme boulonnais, qui visita Rome avec sa jeune femme en 1869 et qui mourut en 1903, âgé de quatre-vingts ans). — *** En Irlande ; histoire de six ans ; fin (jusqu'à la constitution de l'État libre en janvier 1927). — Henri BREMOND. Les batailles de l'abbé de Rancé ; III : Les austérités de La Trappe. = 25 avril. Général A. HÉROYS et Léon THÉVENIN. L'armée rouge et la guerre sociale. — Prince DE LIGNE. Le pape Pie IX à Gaëte. Souvenirs d'un diplomate belge (ce diplomate est le prince Eugène de Ligne, petit-fils de Charles-Joseph, le célèbre feld-maréchal de l'époque révolutionnaire. Ambassadeur extraordinaire du roi Léopold Ier auprès de Pie IX, il suivit le pape à Gaëte jusqu'en septembre 1849. Il regrette qu'une

Digitized by Google

fois rentré à Rome après la défaite de la Révolution, le pape n'ait rien fait pour « opérer une salutaire réaction sur les esprits en faveur du pouvoir temporel »). — André DE MARICOURT. La « philosophie » du maréchal Foch. Extraits d'un journal inédit. — C. SMOGORZEWSKI. Les derniers aspects de la crise polonaise. — DE LANZAC DE LABORIE. Une carrière de diplomate avant la Grande Guerre : Auguste Gérard (d'après ses Mémoires). — A. MABILLE DE PONCHEVILLE. Jeanne d'Arc et Lamartine (ce que le poète dit de l'héroïne dans le *Civilisateur*). — A. LUGAN. Sur l'Anglicanisme (l'Église anglicane s'est opposée à l'Église catholique romaine pour des raisons anticentralisatrices nationales et sociales ; c'est le véritable obstacle qui s'oppose à la réunion des Églises). = 10 mai. Pierre DELATTRE. Le catholicisme dans la Grande-Roumanie (« Le désir d'unification des Églises travaille le royaume ; c'est vers la destruction du catholicisme romain que tendent ses aspirations »). — Duchesse DE SAULX-TAVANES. Mémoires, publiés par Guy DE VALOUS (la duchesse est une Choiseul-Gouffier, fille de l'ambassadeur de France à Constantinople ; elle épousa Charles-Marie-Casimir de Saulx-Tavanes en 1786, émigra en 1791, passa en Russie en 1795, revint en France au temps du Consulat. Elle a noté les souvenirs de sa vie errante. On donne ici deux extraits : l'un sur la cour de Russie vers la fin du règne de Catherine II ; l'autre sur la Pologne. Au retour, elle traversa Olmütz quand La Fayette était détenu dans la citadelle. « J'avoue », écrit-elle, « que je restai parfaitement insensible à son sort »). — Victor GIRAUD. Sainte-Beuve artiste et son « Port-Royal ». — Max TURMANN. Les idées et les faits sociaux.

La Grande Revue. 1929, avril. — Max BONAFOUS. La Turquie nouvelle : Constantinople-Angora. — Germaine ANDRÉ-HESSE. De la Convention au Conseil général (biographie de Pierre-Charles Ruamps, représentant de la Charente-Inférieure aux États généraux, puis à la Convention. Il vota la mort de Louis XVI, fut commissaire aux armées de la République près de l'armée du Rhin. Le 22 prairial an II il jura de se « brûler la cervelle » si l'Assemblée votait sans ajournement le décret promulguant les instructions de Robespierre sur l'organisation du Tribunal révolutionnaire. Le décret passa néanmoins et Ruamps ne tint pas son serment. Quand les Conseils généraux furent créés en 1800, rallié à Bonaparte, il devint membre de celui de son département. Mort à Saint-Jean-d'Angély le 15 avril 1808). — Céline LHOTTE. Monographie sociale d'un coin de France (désigné par prudence sous le pseudonyme des Hautes-Mares, « grand port de la région normande »).

Journal des Savants. 1929, mars. — Ch. PICARD. Le palais de Minos à Cnossos ; 1er article (d'après les fouilles et ouvrages de Sir Arthur Evans). — Paul PELLIOT. L'origine des relations de la France avec la Chine : le premier voyage de l'*Amphitrite* en Chine ; 2e article (pour ce voyage, le gouvernement vendit la frégate *Amphitrite* à Jourdan de Groussay ou de Groucé, 1698 ; on donne ici les « Instructions » adressées par le roi au capitaine de La Roque ; elles limitaient son champ d'action en l'obligeant à respecter les privilèges de la Compagnie des Indes. Comment était composé l'équipage). — J. TOUTAIN. La magie dans l'Égypte antique (à propos de François Lexa, *La magie dans l'Égypte antique*).

Mercure de France. 1929, 15 avril. — Comte M. PROZOR. Dimitry Mérejkovsky et l'Intelligentsia russe au déclin de l'Empire. — Dr A. MORLET. Essai sur les inscriptions magdaléniennes (« l'écriture magdalénienne était à un stade que nous appellerons symbolique », système d'écriture où « un seul signe riche de plusieurs

Digitized by Google

idées conventionnelles connues des membres du clan suffit à indiquer le même fait »). — Jean-Marc Nody. Auréoles et odeurs de sainteté. — Chronique de Glozel (contre MM. Camille Jullian et Peyrony). = 1er mai. Maurice Duval. Mickiewicz ; l'homme et le penseur. — Pierre Calmettes. Anatole France et le Voyage en Argentine (réfutation, par un ami du célèbre écrivain, qui l'accompagna en Argentine, de certaines anecdotes rapportées par son secrétaire, J.-J. Brousson ; ce sont, dit-il, des « pamphlets d'autant plus dangereux qu'ils sont fort amusants »). — Martial Perrier. André Towianski et son influence sur Mickiewicz. — Marcel Boll. La conversion d'un clerc (ce « clerc », qui revient à des croyances ultraphénoménales, est M. Julien Benda lui-même). — Chronique de Glozel (nouvelle attaque contre M. Peyrony « à qui le commerce des antiquités préhistoriques de la Dordogne a si bien réussi »). — Albert Mousset. L'attentat de Sarajevo et la franc-maçonnerie (montre les déformations qu'on a fait subir aux sténogrammes du procès, en vue de prouver la complicité des francs-maçons). — Jean Norel. Ouvrage sur la guerre de 1914-1918 (ne parle que du rôle joué par les marines anglaise et allemande). — Émile Laloy. Journal d'un député au Reichstag (Conrad Haussmann, député démocrate, qui a laissé d'intéressantes notes journalières mises en œuvre par Ulrich Zeller). = 15 mai. Pierre Lasserre. La philosophie catholique au XIXe siècle, d'après l'*Éducation philosophique* d'Ernest Renan. — Paul Vulliaud. Gioberti et l'impérialisme italien. — Chronique de Glozel (lettre de M. Peyrony réfutant les « calomnies » répandues contre lui par le Suisse-Allemand Hauser).

Polybiblion. 1928, novembre-décembre. — Mauriceau-Beaupré. Beaux-Arts. = 1929, janvier-février. Jurisprudence. Histoire du droit romain, par A. Celier. = Mars-avril. A. Vincent. Publications récentes sur l'Écriture sainte et la littérature orientale. — A. Celier. Jurisprudence ; suite (publications relatives au droit commercial et financier). — Publications relatives à la guerre européenne. = C.-rendus.

La Révolution de 1848 et les Révolutions du XIXe siècle. No 123. — E. Dutacq. Les élections législatives de 1849 à Lyon et dans le département du Rhône ; suite et fin. — Alexandre Zévaès. La lutte des classes à Rouen en avril 1848. — Gabriel Vautier. Le Prince-président à Besançon au mois d'août 1850 (délirant accueil que lui fait la foule). — Chanoine Uzureau. Le général Foy candidat à Angers, 1824 (d'après ses notes journalières).

La Révolution française. 1929, janvier-mars. — A. Aulard. Babeuf et son imprimeur Guffroy (publie une lettre adressée par Guffroy, le 21 vendémiaire an III, à Babeuf, auteur du *Tribun du peuple* ; il lui signale des « erreurs blâmables dans un homme éclairé » et des « contradictions palpables ». Aulard reproduit ensuite le numéro du *Tribun du peuple* ainsi censuré par Guffroy et y joint un commentaire). — Paul Robiquet. Les procès-verbaux de la commune de Vanves en 1793 (article posthume). — Léon Dutil. D'où est venue l'idée du doublement du Tiers aux États généraux de 1789? (Necker l'emprunta aux États de Languedoc). — Édouard Chapuisat. A propos du sceau de Marat (on sait que la véritable orthographe de son nom était Mara). — Armand Lods. Le théâtre révolutionnaire inédit de Fabre d'Olivet. — A. Aulard. L'exécution de Louis XVI et la presse française (reproduit le récit donné dans treize journaux français du temps le 22 janvier et les jours suivants). C. R.

Digitized by Google

Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise. 1928, juillet-septembre. — Général Éon. Inauguration des bas-reliefs du monument de Hoche à Weissenthurm (c'est là que fut enseveli par l'armée de Sambre-et-Meuse le vainqueur de Neuwied. Le piédestal du monument comportait quatre faces où le sculpteur Boizot avait rappelé les actes principaux de la carrière du général. Ces bas-reliefs ne furent pas alors mis en place ; une réplique vient d'en être faite d'après les originaux conservés au musée de Versailles et appliqués au monument le 14 juillet 1928. Le dessin en est ici reproduit. Discours prononcés le jour de l'inauguration). — Fernand Évrard. Les mœurs à Versailles sous Louis XIV ; suite et fin (la plupart des détails très circonstanciés dont est nourrie cette étude intéressent surtout les privilégiés de la Maison militaire du roi, les nobles logés dans les dehors du palais et la masse des gens plus ou moins louches ou débauchés qui s'agitaient dans les alentours).

La Revue de Paris. 1929, 15 avril. — Jean Lescure. L'État fasciste (ses débuts, sa rapide évolution, son organisation actuelle et son œuvre d'organisation constitutionnelle et sociale. « Là où nous parlons de droits, le fascisme parle de devoirs ; là où ailleurs on parle de répartition, le fascisme parle de production ; là où ailleurs on évoque la liberté, le fascisme évoque la discipline ; mais il tient le même langage à toutes les classes »). — Cécile Gazier. Françoise-Marguerite de Joncoux, 1668-1715 (biographie, établie à l'aide de nombreux documents inédits, de cette fidèle adepte du Jansénisme persécuté). — A. Albert-Petit. Les livres d'histoire. = 1er mai. Edmond Toutain. France et Russie ; les alertes de 1887 (chapitre détaché d'un livre qui vient de paraître sous le titre *Alexandre III et la République française*. L'auteur fut secrétaire de l'ambassade de France à Saint-Pétersbourg de 1885 à 1888 et, par conséquent, en situation d'être bien informé). — Comte Axel de Fersen. Lettres et Journal intime (dont la publication intégrale va commencer par les soins de Mme Söderhjelm. Extraits : 1° Un voyage secret de Fersen à Paris en 1792, du 11 janvier au 21 février. 2° La mort de Marie-Antoinette, du 4 novembre 1792-13 mars 1793). — Giuseppe Prezzolini. La littérature italienne de l'après-guerre. — R. Lacour-Gayet. La spéculation en Amérique. — Z.-L. Zaleski. Adam Mickiewicz.

Revue de Saintonge et d'Aunis. T. XLIII, 5e et 6e livr. — L'origine de la famille de Bournonville, de Saintonge (le contrat de mariage de Nicolas-Marie-Aimé de Bournenville (*sic*), 4 avril 1763, rappelle cette origine, fruit des amours passagères de Colbert de Croissy avec une dame noble, Élisabeth de Laplace). — Ch. Dangibeaud. Mme de Chatillon, dame de Clam (biographie d'Élisabeth-Angélique de Montmorency, duchesse de Chatillon, dame de Clam, Charente-Inférieure, qui épousa Gaspard de Montmorency, duc de Chatillon, mort en 1649. C'est par elle que le fief de Clam entra chez les d'Étampes-Valençay. Elle mourut le 25 janvier 1695, âgée de soixante-dix ans. Elle laissait quatre millions que ses héritiers se disputèrent avec quelque âpreté). — Id. Les fouilles récentes dans le temple gallo-romain de Saintes (attire l'attention sur une inscription funéraire où sont mentionnés un certain Martius, affranchi de l'Empereur, et sa défunte femme, Otocilia Severa, noms que portait l'impératrice, femme de l'empereur Philippe l'Arabe. Cette similitude de noms n'a pas été expliquée). — Marcel Clouet. En suivant deux voies préromaines de Saintonge ; suite et fin (on y trouve des vestiges de l'occupation gallo-romaine et l'on signale un certain nombre de noms de rivières certainement antérieurs à l'occupation romaine). — Chanoine Uzureau. M. Cousseau

Digitized by Google

de La Richardière, nommé vicaire général de La Rochelle par son évêque, Mgr de Coucy, qu'il suivit dans son émigration en Espagne. Il rentra en France en 1802 et mourut en 1828 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans).

Revue des Deux Mondes. 1929, 1er avril. — Baron BEYENS. Deux années à Berlin, 1912-1914 ; V : Guerre turco-balkanique et vie de cour (entretien avec M. de Jagow ; il voudrait continuer la politique personnelle de Kiderlen ; mais il devra se contenter de suivre docilement le sillage du chancelier qui, de son côté, naviguait les yeux fixés sur le pilote impérial. L'élection de R. Poincaré à la présidence de la République est accueillie avec faveur à Berlin). — Ch. D'ESPINAY DE BRIORT. Une correspondance inédite. Le Prince impérial et Ernest Lavisse, 1871-1879 (elle fait bien ressortir le caractère irrésolu, impulsif, généreux du Prince). — Colette YVER. Femmes d'aujourd'hui ; V : Rédactrices et journalistes. — Louis BERTRAND. Une ténébreuse affaire : Philippe II et Antonio Perez. III (l'assassinat d'Escovedo ; l'arrestation de Perez et de la princesse d'Eboli). — René DOUMIC. Un deuil national : la mort du maréchal Foch. = 15 avril. Simon ASKENAZY. Napoléon inédit (I : Le recueil de Kornik, collection de papiers napoléoniens formée par le comte Titus Dzialynski et conservée dans le domaine historique de Kornik en Posnanie. On en a tiré : 1° Une note politique sur la République de Gênes, rapport autographe de Bonaparte écrit à Nice vers la fin de juillet 1794 ; 2° Un petit roman autobiographique intitulé *Clisson et Eugénie*, inspiré par les déceptions que firent éprouver à Bonaparte son amour, ses fiançailles et son mariage manqué avec Eugénie-Désirée Clary, la belle-sœur de Joseph Bonaparte, qui préféra épouser Bernadotte, le futur roi de Suède). — Serge DE CHESSIN. Le drame Moujik (condition actuelle du paysan russe ; efforts tentés par le gouvernement en vue de créer un prolétariat agraire assez puissant pour détruire le riche paysan producteur de blé qui est actuellement maître du marché des céréales panifiables en Russie). — J.-J. JUSSERAND. Louis XIV et ses ambassadeurs à Londres, 1643-1688 (correspondance des ministres, longtemps maintenus à la tête du service ; dépêches des ambassadeurs, par lesquels le roi veut être toujours exactement informé ; leur zèle pour représenter dignement le roi les oblige à des dépenses excessives. Instructions qu'ils reçoivent et qui sont vraiment l'expression de la volonté royale. Tant que Charles II vit et règne, la politique personnelle de Louis XIV triomphe. La chute des Stuarts prépare les revers du règne finissant). — Général MORDACQ. Le commandement unique (témoignage de première main, le général ayant constamment assisté Clemenceau, président du Conseil, dans les négociations avec les Anglais pour obtenir l'unité de commandement. Deux étapes : 1° le 26 mars, à Doullens, Foch est chargé « de coordonner l'action des armées alliées sur le front occidental » ; 2° le 3 avril, à Beauvais, les Anglais et les Français tombent enfin d'accord pour confier à Foch « la direction *stratégique* des opérations militaires ». Ainsi était enfin réalisée l'unité de commandement qui devait rendre possible la victoire des Alliés. Exposé d'une précision dramatique). — Louis BERTRAND. Philippe II contre Antonio Perez. III (à propos du meurtre d'Escovedo, qui fait éclater un conflit violent entre le roi et son ancien favori ; à la veille d'une condamnation certaine, Perez réussit à s'évader de sa prison, le 20 avril 1590, et il se réfugie en Aragon). — DUSSANE. Une comédienne dans les prisons de la Terreur (Louise Contat, arrêtée en vertu d'un arrêté du Comité de Salut public, le 2 septembre 1794, qui frappait les acteurs et actrices du Théâtre-Français pour avoir

Digitized by Google

« donné des preuves d'un incivisme caractérisé depuis la Révolution et représenté des pièces antipatriotiques ». Elle fut délivrée après le 9 thermidor ; devenue peut-être ensuite la maîtresse du boucher Legendre, elle usa de son crédit pour obtenir la liberté d'anciens amis). — Colette YVER. Les femmes d'aujourd'hui ; VI : Voyageuses de commerce et aviatrices (conclusion de cette enquête : il y a tout de même des différences physiologiques qui fermeront à la femme certaines carrières réservées à l'homme). = 1er mai. Général WEYGAND. Le maréchal Foch. — Edmond PILLON. Mme de Chastenay, la bouquetière du romantisme (Victorine de Chastenay, chanoinesse d'Épinal, est l'auteur du *Calendrier de Flore*, qui la rendit un moment célèbre. Il lui arriva un jour de danser avec Bonaparte, qui, dans une promenade champêtre, cueillit et lui offrit un bouquet de bluets. Seize ans plus tard, l'Empereur lui en rappela le souvenir. Elle rappelle cette idylle d'un jour dans ses *Mémoires*. Elle mourut en 1855 après avoir vu disparaître ses amis : le comte Real, Chateaubriand, Mme Récamier). — Baron BEYENS. Deux années à Berlin ; VI : L'annonce du drame (montre le trouble subitement jeté dans les chancelleries par la nouvelle loi militaire allemande, prélude de la guerre prochaine. Affaire des colonies portugaises que l'Allemagne et la Grande-Bretagne songèrent un instant à se partager). — Louis BERTRAND. Philippe II contre Antonio Perez ; fin : Devant l'Inquisition (nouveau procès intenté à Pérez. Une étude critique des pièces de procédure amène l'auteur à conclure que c'est le roi, et non Pérez, qui sort à son avantage de cette ténébreuse affaire). — Émile BOURGEOIS. La France hors de France. L'Institut français à Varsovie (sa création, son enseignement dans « ce poste universitaire le plus avancé du génie français à l'est de l'Europe »). — Madeleine CLEMENCEAU-JACQUEMAIRE. La mort de Mme Roland.

Revue des Études napoléoniennes. 1929, mars. — Édouard DRIAULT. Les enseignements de Napoléon ; I : Le chef de guerre (« il n'y a pas dans l'histoire des hommes un homme de guerre de cette taille »). — O. HOLLANDER et Jean BRUNON. Le drapeau du bataillon de marins de la Garde impériale, 1804-1814. — Émile FRANCESCHINI. La place de l'Étoile (avec deux plans). — Palais impérial du Quirinal. Devis général annexé au décret du 17 septembre 1811 pour la transformation du Palais du Quirinal en Palais impérial.

Revue des Questions historiques. 1929, 1er avril. — Bertrand DE CHANTERAC. Odet de Foix, vicomte de Lautrec (biographie détaillée ; des documents inédits ont été utilisés pour le récit des expéditions italiennes en 1521-1522). — J. CARREYRE. Le concile d'Embrun, 1727-1728 ; suite et fin (étude approfondie où ont été utilisées les archives des Affaires étrangères). — Aug. COULON. La Normandie sous la domination anglaise (quelques détails sur la vie du peuple au temps de l'occupation anglaise au XVe siècle). — Abbé Louis CALENDINI. Après la Révolution. La réorganisation des séminaires au diocèse du Mans, 1801-1819. = C.-rendus critiques. = Chronique générale. = Revue des périodiques français. = Courrier russe, par N. BRIAN-CHANINOV. = Notes bibliographiques.

Revue de synthèse historique. T. XLVI, décembre 1928. — Henri BERR. Quelques réflexions sur le VIe Congrès international des sciences historiques. Oslo, 14-18 août 1928. — Marc BLOCH. Pour une histoire comparée des Sociétés européennes (communication faite au Congrès d'Oslo). — Henri SÉE. Sainte-Beuve et l'histoire (sans être un érudit en matière historique, ce grand critique littéraire a, par ses tendances scientifiques, devancé son époque ; les jugements qu'il porte

Digitized by Google

sur Michelet, Guizot, Taine, Renan le placent parmi les précurseurs). — Georges Weill. Paul Dubois, un intellectuel député sous Louis-Philippe, d'après des lettres inédites (ces lettres ont été écrites par Dubois à son ami, Camille Mellinat, imprimeur à Nantes, de 1831 à 1843. Elles montrent un esprit résolument libéral et, malgré les nombreuses sollicitations de la politique, demeuré indépendant des partis, même de ses amis au pouvoir). — Marcel Nathan. Notes de psychologie. A propos de l'ouvrage de Pierre Janet *De l'angoisse à l'extase*, 1926. — A. Paul. A travers la philosophie ; notes sur quelques ouvrages récents (D. Mornet, *La pensée française au XVIII^e siècle ;* A. Cresson, *Les courants de la pensée philosophique française ; le Pragmatisme et l'Instrumentalisme*, etc.). — Paul van Tieghem. Histoire littéraire générale et comparée. Douzième compte-rendu annuel. = Bulletin du Centre international de synthèse. Section de synthèse historique. Projets d'articles du Vocabulaire historique (histoire des mots tels que influence, combat, bataille, guerre et révolution). — Discussions relatives aux divisions de l'histoire dans l'espace. — W. Deonna. L'archéologie (essai de définition).

Revue d'histoire diplomatique. 1929, avril-juin. — L. de Contenson. Lettres du comte Louis de Périgord, 1806-1807 (le comte Louis était un neveu de Talleyrand. Engagé aux chasseurs à cheval en 1803, il était capitaine en 1807 et combattit brillamment à Eylau et à Friedland ; il succomba le 18 juin 1808 à un pernicieux accès de fièvre. On publie ici des lettres datées d'Allemagne et de Pologne en 1806 et 1807). — Casenave. Les émigrés bonapartistes de 1815 aux États-Unis ; suite et fin (intéressants détails sur le « Camp d'asile » ; sur Lakanal, qui créa sur les rives du Tombigbee une plantation estimée en 1837 à 200,000 fr. ; sur les frères et neveux de Napoléon jusqu'en 1844). — Albert Pingaud. Le premier royaume d'Italie. L'œuvre militaire ; suite et fin. — Alexandre Burner. Le poète Destouches diplomate ; sa mission à Londres, 1717-1723 (d'après les archives des Affaires étrangères ; secrétaire particulier de l'abbé Dubois en juin 1717, Destouches prit l'intérim de l'ambassade à partir de juillet 1718 ; dans ces fonctions, il servit plus les intérêts de son ministre que ceux de la France).

Revue historique de Bordeaux. 1928, novembre. — Pierre Buffault. La forêt de la comteau de Blaye (son importance économique et son administration au XVII^e et au XVIII^e siècle. C'était une « forêt royale » qui fut peu à peu appropriée par plusieurs riverains ; finalement aliénée par une ordonnance royale du 20 juillet 1825). — Paule Chauvreau. La formation topographique du quartier des Chartrons. — Méaudre de Lapouyade. Les Dirouard, bourgeois et marchands de Bordeaux, 1475-1825 ; suite.

Revue historique de droit français et étranger. 1929, janvier-mars. — Paul Collinet. Le rôle de la doctrine et de la pratique dans le développement du droit romain privé au Bas-Empire ; suite et fin. — Marcel Garaud. Les formes du testament et la renaissance des principes testamentaires dans l'ancien droit poitevin. — Maurice Jusselin. Statuts synodaux et constitutions synodales du diocèse de Chartres au XIV^e siècle, 1355 (publie : 1° les « precepta sinodalia » transcrits en 1368 par Jaquelin, curé de Mézières-sur-Seine, d'après les statuts du diocèse remis au jour lors du synode de 1355. Cent seize articles ; 2° les « constitutiones domini episcopi Carnotensis » dont l'origine est la même. Trente-trois articles). — J. Duquesne. Les nouvelles recherches sur l'Édit perpétuel (à propos de l'ouvrage d'Otto Lenel,

Digitized by Google

Das Edictum perpetuum, 3e édit.). — George Espinas. Un ouvrage récent sur l'origine des villes médiévales (expose la théorie d'Henri Pirenne qu'on peut résumer ainsi : « Le commerce et l'industrie ont fait les villes ce qu'elles ont été » ; appelle en outre l'attention sur le livre d'Ottokar, *Le città francesi nel medio evo*, traduction italienne d'un ouvrage publié en Russie en 1919, où d'ailleurs ne sont étudiées que les cités du nord de la France : Cambrai, Noyon, Beauvais, Soissons et Senlis). — Thèses de doctorat intéressant l'histoire des institutions.

La Revue Marxiste. 1929, nº 3. — Fr. Engels. De la dialectique (préface inédite à l'*Anti-Dühring*). — E. Tarlé. L'insurrection ouvrière de Lyon ; suite (d'après de nombreux documents d'archives). — G. Bammel. Joseph Dietzgen (biographie de cet ouvrier tanneur qui s'imprégna profondément de la philosophie marxiste, sans avoir jamais pu la bien digérer). — Ch. Rappoport. La méthode marxiste ; suite : Matérialisme et dialectique. — Jean Villaré. Place de l'Économie soviétique dans l'histoire (la société communiste ne saurait être constituée tout d'un coup ; elle devra passer par un régime transitoire « où l'État est aux mains des ouvriers ; c'est la première étape sur la voie qui mène au communisme »). — Félix Arnold. Au delà du marxisme ou en deçà de la réalité (longue critique de l'ouvrage récent de M. de Man, ancien Marxiste orthodoxe, qui prétend maintenant « achever le marxisme, ce cadavre récalcitrant »). — Phil. Une nouvelle offensive contre le matérialisme (menée par A. S. S. Eddington, auteur de *The nature of the physical world*).

Belgique.

Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques. 1928, nº 12. — De Wulf. Le problème des écoles et des renaissances dans l'histoire de la philosophie (esquisse en vingt pages). = 1929, nos 1-2. Comte Louis de Lichtervelde. Léopold Ier et la formation de la Belgique contemporaine. — H. Delehaye. Une page du « Martyrologe hiéronymien » (étude critique sur le passage où sont mentionnés les martyrs du 25 mars. Il faut, dans cette liste, rétablir le nom de sainte Matrone omis par le compilateur). = Nº 3. Louis de La Valée-Poussin. Totémisme et végétalisme (les organes végétalistes et totémistes supposent l'idée qu'un principe de vie est nécessaire à la formation et au développement de l'embryon ; doctrine qui, au cours des temps, deviendra nettement spiritualiste).

Analecta Bollandiana. T. XLVII, fasc. 1-2, 1929. — Hippolyte Delehaye. L'hagiographie ancienne de Ravenne (les martyrs, le martyrologe hiéronymien, les saints évêques). — Paulus Grosjean. Catalogus codicum hagiographicorum latinorum bibliothecarum Edinburgensium (à la suite, texte en gaélic du « S. Caelani cum Ave colloquium », avec une traduction en latin). — Paul Peeters. La Passion de saint Julien d'Émèse (retrouvée dans deux manuscrits géorgiens, d'après un texte grec considéré comme perdu. Elle ne mérite aucune créance ; peut-être est-ce un simple démarquage d'Eusèbe). — Hippolyte Delehaye. Nouvelles fouilles à Salone (d'après les *Forschungen in Salona*, par Brönsted, Dyggve et Weilbach). — Maurice Coens. Les vierges martyres de Cologne (d'après l'ouvrage de Levison, *Das Werden der Ursula-Legende*, 1928. Le plus ancien témoignage qu'on en possède est l'inscription de Clematius, personnage de rang sénatorial qui, entre les années 350-450, restaura une basilique élevée à Cologne sur la sépulture de quelques vierges martyrisées à une date inconnue. La légende s'empara de cet événement, sans doute

Digitized by Google

dès le xe siècle. On ne connaissait encore à cette époque que onze saintes martyrisées avec Ursule ; mais presque dans le même temps on voit apparaître le chiffre « invraisemblable » de 11,000. Le premier auteur de la légende paraît être un certain Herric, clerc attaché à la personne de Gero, archevêque de Cologne, 969-976). = Bulletin des publications hagiographiques.

ÉTATS-UNIS.

The American historical Review. 1929, avril. — The meeting of the American historical Association at Indianopolis (résumé des nombreuses communications faites à ce Congrès des sociétés savantes ; rapport du secrétaire sur l'exercice de l'année dernière ; liste des agents et comités de l'Association ; notice nécrologique sur John Spencer Bassett, professeur à Smith College Durham, qui périt dans un tragique accident le 7 janvier 1928). — Anthony B. STEEL. The present state of studies on the english Exchequer in the Middle Ages (très utile bibliographie, qui remplit cinquante-sept pages). — Eunice WEAD. British public opinion of the peace with America, 1782. — Bryant SMITH. Neglected evidence on an old controversy ; Bromson *v.* Rodes, as a forecast of Hepburn *v.* Griswold (étude sur un arrêt de la Cour suprême des États-Unis, rendu en 1870 et qui intéresse l'histoire de la Constitution). = Documents : Annie A. NUNNS. Some letters of Salmon P. Chase, 1848-1865 (lettres adressées à Stanley Matthews, qui était alors clerk, ou secrétaire général de la Chambre basse de la 47e Assemblée générale d'Ohio et directeur du *Herald* édité à Cincinnati). — Reviews of books. = Historical news.

Speculum. 1929, avril. — Hilda JOHNSTONE. Poor-relief in the royal households of thirteenth-century England (les comptes de la maison du roi pendant les règnes de Jean, de Henri III et d'Édouard Ier font connaître comment ces souverains comprenaient leur devoir envers les pauvres. C'était un service qui fonctionnait régulièrement, avec une grande prodigalité sous Jean et Henri III, l'un parce qu'il avait de nombreux péchés à se faire pardonner, Henri par suite d'une dévotion ostentatoire ; il fut moins prodigue sous Édouard Ier, homme d'ordre avant tout. L' « eleemosina statuta » était une obligation pieuse et personnelle, non un devoir social). — Kenneth John CONANT. Mediaeval Academy excavations at Cluny. II (avec des dessins qui montrent un essai de restauration de l'église d'après d'anciennes gravures et le témoignage des plus récentes fouilles). — Samuel Hazzard CROSS. Yaroslav the Wise in Norse tradition (biographie de ce souverain, fils de saint Vladimir, d'après les sources russes et scandinaves). — R. BONNAUD. L'éducation scientifique de Boèce. — R. BRAGGARD. L'harmonie des sphères selon Boèce. — E. K. RAND. Franco-saxon ornamentation in a book of Tours (avec quatre facsimilés). — Helen Robbins BITTERMANN. Hārūn An-Rashīd's gift of an organ to Charlemagne (l'histoire de ce présent fait à Charlemagne par le calife ne repose sur aucun texte certain ; c'est une légende purement littéraire, dont la source est Mme de Genlis, qui prit sans doute une « clepsidra » pour un orgue hydraulique. D'ailleurs, Pépin le Bref possédait déjà un orgue, présent de Constantin Copronyme).

GRANDE-BRETAGNE.

The English historical Review. 1929, avril. — James TAIT. The origin of Town-councils in England (étudie les textes concernant les institutions municipales au XIIe et au XIIIe siècle exclusivement. Conclusion : « En Angleterre, les villes, une

Digitized by Google

douzaine au plus, reçurent du dehors la mairie et, d'une façon plus générale, les conseils municipaux ; mais ces institutions s'y sont développées dès le début selon des lignes marquées par leur dépendance étroite à l'égard de la Couronne ou, pour les villes peu importantes, à l'imitation des bourgs royaux »). — J. E. NEALE. The fame of Sir Edward Stafford (Stafford, ambassadeur d'Élisabeth en France, 1583-1590, a été accusé par Martin Hume d'avoir vendu ou fait vendre par des complices des informations à l'ambassadeur d'Espagne, Mendoza. Il l'a identifié avec un certain Julius et deux autres émissaires interlopes. Il n'en est rien ; Stafford ne fut pas un traître ; il fut victime de l'animosité de Walsingham). — Richard LODGE. The treaty of Worms (minutieux récit des négociations conduites par Carteret, Wasner et Osorio, et qui aboutirent au traité signé le 13 septembre 1743 ; c'est ce traité qui décida Frédéric II à reprendre les hostilités dans la guerre de Succession d'Autriche). — Reginald LENNARD. What is a manorial extent? (les textes du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle qui sont intitulés : « Extenta manerii » ou « de Manerio » se rapportent exclusivement à l'estimation en argent des revenus en terres et en services : « Quantum valeat per annum. » Liste, p. 261, des « Extents » consultés par l'auteur). — Mary C. L. SALT. List of English embassies to France, 1272-1307 (complète, en puisant à des sources nouvelles, la liste établie par Mirot et Déprez). — C. W. PREVITÉ-ORTON. Marsilius of Padua and the Visconti (note un texte prouvant la conversion de Marsile à l'idée gibeline et ses rapports avec les Visconti, peu après le 5 avril 1318). — A. T. BANNISTER. Visitation returns of the diocese of Hereford in 1397. I. — Keith FEILING. Clarendon and the Act of Uniformity, 1662-1663. = Comptes-rendus.

The Quarterly Review. 1929, avril. — Robert DUNLOP. The italianisation of South Tyrol (l'auteur est très hostile à l'annexion du Tyrol méridional à l'Italie, à la politique fasciste. A-t-il ignoré les sources italiennes signalées par Ettore Tolomei dans la *Gerarchia*, février 1929?). — The Rev. A. FAWKES. The menace of disestablishment (la séparation de l'Église anglicane et de l'État serait un désastre pour l'Angleterre). — J. L. et Barbara HAMMOND. « A socialist fantasy. » A reply (réponse à certaines imputations de Miss Ramsay dans le numéro de janvier de *Quarterly ;* les auteurs y signalent des erreurs d'omission et de commission). — L. CRANMER-BYNG. Who was Merlin? (à propos d'ouvrages récents sur Merlin, la mort d'Arthur et Geofroy de Monmouth). — Afghanistan. — J. H. MORGAN. The riddle of Lord Haldane ; 2^e^ partie (attachante étude sur l'homme, son œuvre comme législateur, comme ministre). — The Conservative task (à propos des futures élections générales en Angleterre).

The Times. Literary Supplement. 1929, 11 avril, n° 1419. — Catholic emancipation (annonce plusieurs livres nouveaux concernant le centenaire de cette émancipation, qui commença en 1829). — Thomas ASHBY. Recent excavations in Italy ; II : The South, Sicily and Albania. = 18 avril, n° 1420. The jubilee in honour of Shakespeare. — Le même numéro contient un supplément consacré à l'Allemagne. Notons les articles suivants : The German enigma (sur l'état des esprits et les intentions du gouvernement allemand avant la guerre). — The German inquiry (analyse d'une vingtaine d'ouvrages allemands sur l'Allemagne après la guerre). — Social economics (sur le capitalisme, Marx, Sombart, Weber, les transformations économiques et sociales). — The historians (revue des ouvrages d'histoire et d'érudition récemment parus). — The war (ouvrages sur la guerre continentale et mari-

Digitized by Google

time). — The new theologims ; from Harnack to Barth. — Shakespeare studies. — Education since the war. — Literary criticism. — Aesthetics and the science of art. — The outlook of young Germany (tendances politiques et sociales de la jeunesse allemande). — Ce Supplément de vingt-quatre pages ne saurait être passé sous silence. = N° 1421, 25 avril. Where is art? (recueil d'articles présentés par MM. Marvin et Clutton-Brock, sur l'art et la démocratie). = N° 1423, 9 mai. The world of Froissart (à propos d'une nouvelle édition en huit volumes de ses Chroniques, traduction de Lord Berners).

BIBLIOGRAPHIE DES COMPTES-RENDUS[1]

Abel (Théodore). Systematic sociology in Germany. *T.*, n° 1422.

Allen (Philip Schuyler). The romanesque lyric ; studies in its background and development from Petronius to the Cambridge songs, 50-1050. *Spec.*, 1929, 218 (amas de matériaux mal digérés et mal interprétés ; mais qu'il n'est pas permis à un érudit d'ignorer).

Annali genovesi di Caffaro e dei suoi continuatori. Vol. IV et V ; trad. par *Giovanni Monleone. R. st. it.*, 1929, 103.

Antonielli (N.). Il posto dell'Italia negli studî di preistoria. *Sc.*, XLV, 364.

Arnaud (Raoul). La vie turbulente de Camille Desmoulins. *A. H. R. F.*, 1928, 592 (histoire romancée « qui n'a aucune des qualités du roman et qui manque de la méthode si nécessaire à l'histoire »).

Aspinall (Arthur). Lord Brougham and the Whig party. *E. H. R.*, 1929, 313.

Aulnoy (M^me^ d'). Relation du voyage en Espagne ; avec une introduction et des notes par *R. Fouché Delbosc. R. S. H.*, XLVI, 155 (compte-rendu par Lucien Febvre, qui l'intitule : Un conte de fée pour historiens. Fouché-Delbosc refuse toute originalité à M^me^ d'Aulnoy. Mais n'a-t-elle pas pu connaître l'Espagne par correspondance? Il y a dans son livre de nombreux passages dont la source est inconnue : tout n'est-il qu'invention?).

Baker (G. P.). Tiberius Caesar. *T.*, n° 1453 (intéressant ; mais peu de références).

Barker (Eugene C.). Texico and Texas, 1821-1835. *Am. H. R.*, 1929, 613 (bonne étude sur la révolution du Texas).

Barruol (J.). La Contre-révolution en Provence et dans le Comtat. *A. H. R. F.*, 1929, 206 (P. Vaillandet : « Ce livre fera l'admiration des milieux réactionnaires ; il le mérite autant par la haute fantaisie de ses révélations que par l'esprit nettement royaliste qui l'anime »).

Barwick (G. F.). The reading room of the British Museum. *T.*, n° 1422 (histoire et organisation actuelle).

Bateson (F. W.). English comic drama, 1700-1750. *T.*, n° 1419.

Bätke (Walter). Islands Besiedlung und älteste Geschichte. *An. Boll.*, 1929, 181.

Battisti (Carlo). Osservazzioni sugli strati toponomastici più antichi dell'Alto Adige. *R. st. it.*, 1929, 75.

Baylis (H. J.). Minucius Felix and his place among the early fathers of the latin Church. *An. Boll.*, 1929, 131 (très bonne étude critique).

1. Liste alphabétique des revues analysées, avec le sens des abréviations employées :

A. H. R. F. = Annales historiques de la Révolution française. — *Am. H. R.* = American historical Review. — *An. Boll.* = Analecta Bollandiana. — *An. pol.* = L'Année politique française et étrangère. — *B. lettres.* = Bulletin de l'Académie de Belgique, classe des lettres. — *B. H. Prot.* = Bulletin de l'histoire du protestantisme français. — *Corr.* = Correspondant. — *E. H. R.* = English historical review. — *Hist.* = Historia. — *M. Fr.* = Mercure de France. — *Pol.* = Polybiblion. — *R. C.* = Revue critique d'histoire et de littérature. — *Rév. fr.* = La Révolution française. — *R. H. dipl.* = Revue d'histoire diplomatique. — *R. H. Dr.* = Revue de l'histoire du droit. — *R. H. mod.* = Revue d'histoire moderne. — *R. Q. H.* = Revue des Questions historiques. — *R. st. it.* = Rivista storica italiana. — *R. S. H.* = Revue de synthèse historique. — *Sc.* = Scientia. — *Spec.* = Speculum. — *T.* = Times. Literary supplement.

Digitized by Google

Beneš (Édouard). Souvenirs de guerre et de révolution. 1914-1918 ; I : La lutte pour l'indépendance des peuples. *R. C.*, 1929, n° 3 (très important).

Benoit (Fernand). La légation du cardinal Sadolet auprès de François Ier en 1542, d'après sa correspondance avec le cardinal Farnèse. *R. Q. H.*, 1929, 482.

Bercovici (Konrad). The story of the gypsies. *T.*, n° 1422.

Bernard (J. H.). A critical and exegetical commentary on the Gospel according to St. John. *T.*, n° 1421 (étude très consciencieuse).

Berwick y Alba (el Duque *de*). El mariscal de Berwick. *E. H. R.*, 1929, 310 (important recueil de documents).

— (la duquesa *de*). Catalogo de las colecciones expuestas en las vitrinas del palacio de Liria. *Ibid.*, 312.

Beveridge (Albert J.). Abraham Lincoln, 1809-1858. *Am. H. R.*, 1929, 616 (documentation considérable).

Beyer (Hermann Wolfgang). Die Religion Michelangelos. *R. H. mod.*, 1927, 69 (étude forte et pénétrante).

Bigo (Robert). La Caisse d'escompte, 1776-1793, et les origines de la Banque de France. *A. H. R. F.*, 1929, 199.

Boas (F. S.) et *Herford (C. H.)*. The year's work in english studies. *T.*, n° 1422.

Bois (D.). Les plantes alimentaires chez tous les peuples et à travers les âges. *Pol.*, 1929, 109.

Bonnerot (Jean). La Sorbonne ; sa vie, son rôle, son œuvre à travers les siècles. *R. C.*, 1929, n° 3 (H. Focillon : remarquable).

Boudinhon (A.). La nouvelle législation de l'Index, 2e édit. *Pol.*, 1929, 107.

Brian-Chaninov (N.). L'Église russe. *R. Q. H.*, 1929, 471 (bon résumé).

Bright (Allan H.). New light on « Piers Plowman ». *R. C.*, 1929, n° 3 (Jusserand : bonne étude critique, avec une remarquable préface par R. W. Chambers).

Brinkmann (C.). Englische Geschichte, 1815-1914. *Sc.*, 1929, n° 130.

Brown (G. Baldwin). The art of the cave dweller. *E. H. R.*, 1929, 292 (insuffisant, l'auteur ne s'étant intéressé qu'à la question artistique).

Buchner (Max). Das Vizepapstum des Abtes von St. Denis. *R. C.*, 1929, n° 3 (Marc Bloch : « gros mémoire érudit » qui apporte une contribution notable à l'histoire ecclésiastique du IXe siècle).

Buck (Percy C.). The Oxford history of Music, vol. I. *T.*, n° 1419.

Buckle (George Earle). The letters of Queen Victoria, 2e série ; t. III : 1879-1885. *Am. H. R.*, 1929, 593.

Budge (E. A. Wallis). The book of the saints of the ethiopian Church. *An. Boll.*, 1929, 120 (trad. en quatre vol. du synaxaire éthiopien contenu dans un ms. du Brit. Mus. En tout 1,333 pages).

Buick (T. Lindsay). The French at Akaroa. *T.*, n° 1420.

Buonaiuti (E.). Il cristianesimo nell'Africa romana. *R. st. it.*, 1929, 78 (très important).

Cardenal (L. de). La province pendant la Révolution. *Corr.*, n° 1598 (l'influence exercée par les clubs de province sur le mouvement révolutionnaire est réelle, mais ne doit pas être exagérée).

Charteris (brigadier-général *John*). Field-marshall earl Haig. *T.*, n° 1421.

Chester-Martin. Empire and Commonwealth. Studies in governance and self-government in Canada. *T.*, n° 1419.

Chi-Li. The formation of the Chinese people ; an anthropological inquiry. *Am. H. R.*, 1929, 650.

Ciaceri (Emanuele). Storia della Magna Grecia, I. *R. C.*, 1929, n° 3 (seconde édition mise au courant).

Clark (George Kitson). Peel and the conservative Party. *T.*, n° 1420.

Combès (Gustave). La doctrine politique de saint Augustin. *R. H. Dr.*, 1929, 155 (honnête compilation de toutes les pages où saint Augustin traite des questions politiques. Rien de plus).

Commynes (Ph. de). Mémoires ; édit. *J. Calmette. R. st. it.*, 1929, 115 (F. Chabod relève un assez grand nombre d'erreurs).

Constant (abbé *G.*). L'Église de France sous le Consulat et l'Empire. *A. H. R. F.*, 1929 (A. Mathiez : manuel pour l'enseignement de l'histoire ecclésiastique à l'Institut catholique : exposé clair et nourri, écrit du « ton qui convient à la science ». Signale des erreurs et des omissions).

Cooper (Lane). A concordance of Boethius, the five theological tractates and the Consolation of philosophy. *Spec.*, 1929, 223.

Coulton (G. G.). Five centuries of religion. The friars. *R. S. H.*, XLVI, 159 (M. Bloch signale une grave faute de méthode).

Croce (Benedetto). Storia d'Italia dal 1871 al 1915. *Am. H. R.*, 1929, 595 (remarquable comme œuvre à la fois d'histoire et d'ardente polémique).

Crum (Earl Le Verne). Index of proper names in Servius. *Spec.*, 1929, 227.

Cuoco (Vincenzo). Saggio storico sulla rivoluzione napoletana del 1799 ; nouv. édit.

Digitized by Google

par *Nino Cortese*. *R. st. it.*, 1929, 142 (Cortese ne croit pas que Cuoco soit l'élève de Vico ; il a puisé ses inspirations aux sources de l'Antiquité et de la Renaissance).

Daniëls (Eugen). De invallen der Hongaren in Lotharingen 954. *R. st. it.*, 1929, 84 (important).

Davies (Godfrey). Bibliography of British history, 1603-1714. *E. H. R.*, 1929, 305 (malgré un plan défectueux et de regrettables omissions, c'est un indispensable instrument de travail).

Davis (H. P.). Black democracy : the story of Haiti. *T.*, n° 1420.

Delaby (Raymond). Le rôle du Comité d'aliénation dans la vente des biens nationaux, d'après la correspondance inédite du Constituant Camus avec le département de la Côte-d'Or, 1790-1791. *A. H. R. F.*, 1929, 96 (A. Mathiez : très intéressant et nouveau).

Delbeke (baron *Francis*). L'action politique et sociale des avocats au XVIII^e^ siècle ; leur part dans la préparation de la Révolution française. *R. H. Dr.*, 1929, 175.

De Mattei (R.). La politica di Campanella. *R. st., it.*, 1929, 133 (important).

Dept (Gaston G.). Les influences anglaise et française dans le comté de Flandre au début du XIII^e^ siècle. *B., lettres*, 1929, 7 (Pirenne : excellent début d'historien).

Des Marez (G.). Le droit privé à Ypres au XIII^e^ siècle. *R. H. Dr.*, 1929, 168 (admirable base documentaire).

Diehl (E.). Inscriptiones latinae christianae veteres, III, fasc. 1-2. *An. Boll.*, 1929, 141.

Dillay (Madeleine). Les chartes de franchise du Poitou. *R. H. Dr.*, 1929, 165.

Dodd (C. H.). The authority of the Bible. *T.*, n° 1422 (consciencieux, timide et parfois insuffisamment informé).

Dörpfeld (W.). Alt-Ithaka. *Hist.*, 1929, n° 1 (compte-rendu par P. Orsi).

Douillet (J.). Moscou sans voiles. *An. pol.*, 1929, 124 (« la fin du régime soviétique n'est pas moins nécessaire à la civilisation européenne qu'au pays qui la subit »).

Drouet (H.) et *Calmette (J.)*. Histoire de Bourgogne. *R. C.*, 1929, n° 3 (Lot : « Une de nos meilleures histoires provinciales »).

Duff (A. M.). Freedmen in the early Roman empire. *Am. H. R.*, 1929, 562 (louable travail de débutant).

Ehrhard (Auguste). Le prince de Pückler Muskau. *R. H. dipl.*, 1929, 220 (« tout est à lire dans sa peu édifiante histoire ; l'Allemagne n'a pas souvent lâché à travers le monde un des siens qui fût d'un aussi plaisant agrément »).

Ekwall (Eilert). English river-names. *E. H. R.*, 1929, 295 (important).

Emanuele Filiberto. *Am. H. R.*, 1929, 579 (dix dissertations sur Emmanuel-Philibert de Savoie, 1528-1580, pour le quatrième centenaire de sa naissance et pour l'anniversaire de la victoire de Vittorio Veneto).

Erdmann (Carl). Papsturkunden in Portugal. *An. Boll.*, 1929, 200.

Fay (Sidney Bradshaw). The origins of the world war. *T.*, n° 1421.

Feder (Alfred). Studien zum Schriftstellerkatalog des heiligen Hieronymus. *An. Boll.*, 1929, 134 (vrai modèle du genre ; mais pas de table).

Fierens (Alphonse) et *Tihon (Camille)*. Lettres d'Urbain V, 1362-1370, t. I. *R. C.*, 1928, n° 3.

Fischer (Hans). Katalog der Handschriften der Universitätsbibliothek Erlangen ; I : Die lateinischen Pergamenthandschriften. *Spec.*, 1929, 231.

Franc (Julien). La colonisation de la Mitidja. *R. Q. H.*, 1929, 494 (ouvrage de première importance).

Frank (Waldo). The re-discovery of America ; an introduction to a philosophy of American life. *T.*, n° 1421.

Frankfurter (Felix) et *Landis (James M.)*. The business of Supreme Court (aux États-Unis). *E. H. R.*, 1929, 327.

Gallerand (abbé *J.*). Les cultes sous la Terreur en Loir-et-Cher. *A. H. R. F.*, 1929, 195 (bonne thèse de doctorat. A Mathiez résume les principales critiques qu'il a faites à la soutenance).

Gardiner (Alan H.) et *Sethe (Kurt)*. Egyptian letters to the dead, mainly from the old and middle kingdoms. *T.*, n° 1422.

Gautherot (G.). Le monde communiste. *An. pol.*, 1929, 121 (nouvelle édition d'un bon livre, très bien informé, très hostile au marxisme léniniste).

Giusto (Egidio M.). Storia documentata della Porziuncula ; t. I : Santa Maria degli Angeli. *An. Boll.*, 1929, 216.

Glazebrooke (G. P. de T.). Sir Charles Bagot in Canada. *T.*, n° 1419.

Goldschmidt (Adolph). German illuminations ; I, II : Carolingian, Ottonian miniatures. *T.*, n° 1419.

Gollancz (Hermann). Julian the Apostate. *An. Boll.*, 1929, 135 (nous n'avons ici qu'une traduction en anglais de l'original syriaque ; rien de ce qui constitue une édition critique).

Grabmann (Martin). Neuaufgefundene Pa-

Digitized by Google

riser *Questiones* Meister Eckarts, und ihre Stellung in seinem geistigen Entwickelungsgange. *R. st. it.*, 1929, 118 (important).

Graham (Rose). English ecclesiastical studies. *T.*, n° 1421 (recueil d'articles intéressant notamment l'histoire de Cluny et de Grandmont).

Grimaldi (N.). La contessa Matilde e la sua stirpe feudale. *R. st. it.*, 1929, 86 (étude d'une érudition surabondante).

Guardione (F.). La Rivoluzione siciliana, 1848-1849. *R. st. it.* (bon ouvrage de vulgarisation).

Guedalla (Philip). Gladstone and Palmerston, being the correspondence of Lord Palmerston with Mr. Gladstone 1851-1865. *E. H. R.*, 1929, 314.

Hara (Katsouro). Histoire du Japon. *R. H. mod.*, 1927, 73 (livre très curieux sur le Japon par un Japonais).

Hecht (Hans). Thomas Platters des Jüngeren Englandfarht im Jahre 1399. *T.*, n° 1420.

Heussi (Karl). Kompendium der Kirchengeschichte, 6e édit. *An. Boll.*, 1929, 113 (manuel destiné aux étudiants protestants et constamment mis à jour depuis 1907. Souvent inexact).

Hintze (Hedwige). Staatseinheit und Fœderalismus im alten Frankreich und in der Revolution. *Rév. Fr.*, 1929, 86 (Hauser : « Un des meilleurs ouvrages qui aient été écrits en Allemagne sur l'histoire intérieure de la Révolution française ». — *A. H. R. F.* (A. Mathiez relève beaucoup d'opinions contestables).

Hirsch (Arthur H.). The Huguenots of colonial south Carolina. *E. H. R.*, 1929, 340.

Howorth (Sir *Henry*). History of the Mongols, 4e partie. *E. H. R.*, 1929, 331.

Humphreys (C. B.). The Southern New Hebrides. *Sc.*, 1929, 281.

Huntington (E.) et *Cushing (S. W.)*. Principles of human geography, 3e édit. *Sc.*, 1929, 281.

Hutchison (David). The foundations of the Constitution. *Am. H. R.*, 1929, 607 (utile ensemble de faits).

Ibn Battuta. Travel in Asia and Africa, 1325-1354 ; trad. par *H. A. R. Gibb*. *T.*, n° 1422 (traduction abrégée, mais avec un utile commentaire).

Jemolo (A. C.). Elementi di diritto ecclesiastico. *Sc.*, 1929, 357 (excellent au point de vue scientifique).

Jollet (J.-M.-H.). Ce qu'il faut savoir des prétendus réformateurs du XVIe siècle : M. Luther et J. Calvin. *B. H. Prot.*, 1929, 94 (pamphlet sans valeur historique).

Kammerer (A.). Essai sur l'histoire antique d'Abyssinie. Le royaume d'Aksum et ses voisins d'Arabie et de Méroë. *Pol.*, 1929, 119.

Kehr (Paul). Papsturkunden in Spanien ; II : Navarra und Aragon. *An. Boll.*, 1929, 200.

Kidd (B. J.). The Churches of eastern Christendom from A. D. 451 to the present time. *An Boll.*, 1929, 114 (utile).

Kilmannsegge (comtesse *de*). Mémoires sur Napoléon Ier. *Rév. Fr.*, 1929, 78 (mémoires refaits en 1830 sur les carnets où la comtesse avait consigné ses impressions au jour le jour. On voudrait maintenant connaître ces carnets eux-mêmes).

König (Clara). Englisches Klosterleben im 12 Jahrh., auf Grund der Chronik des Jocelinus de Brakelonda. *An. Boll.*, 1929, 199.

Krohn, Christiansen, Sydow, Ussing. Nordische Volkskundeforschung. *Sc.*, 1929, 284.

Kurtz (Gerdina Hendrika). Willem III en Amsterdam, 1683-1685. *Am. H. R.*, 1929, 641.

Lacour-Gayet (G.). Talleyrand. *A. H. R. F.*, 1929, 197 (A. Mathiez : l'auteur « nous a restitué avec conscience, avec une information extrêmement vaste et neuve, avec beaucoup de talent, le Talleyrand tel qu'il fut »).

Lanzoni (Mgr *Francesco*). Le diocesi d'Italia dalle origini al 604. *R. st. it.*, 1929, 81 (nouvelle édition très augmentée).

Laronze (Georges). Histoire de la Commune de 1871. *R. Q. H.*, 1929, 412 (étudie seulement l'organisation et le fonctionnement de la justice à Paris).

Latourette (K. S.). A history of Christian missions in China. *T.*, n° 1423 (remarquable compilation).

Laurent (Fernand). Jean-Silvain Bailly, premier maire de Paris. *A. H. R. F.*, 1928, 586 (A. Mathiez : ouvrage sans prétention, d'une lecture agréable).

Le Goffic (Charles). La Tour d'Auvergne. *Rév. fr.*, 1929, 91 (du talent, des documents nouveaux et fort intéressants ; mais nombre de menues erreurs de fait).

Leman (A.). L'Église dans les temps modernes, 1447-1789. *B. H. Prot.*, 1929, 97 (J. P. fait l'éloge du livre, mais avec de sérieuses réserves).

Lesne (Émile). Histoire de la propriété ecclésiastique en France ; II : A l'époque caro-

Digitized by Google

lingienne. *R. H. Dr.*, 1929, 156 (compte-rendu par R. Génestal).

Lévy-Bruhl. L'âme primitive. *Sc.*, 1929, 283.

Lexa (François). La magie dans l'Égypte antique, de l'Ancien Empire jusqu'à l'époque copte. *J. S.*, 1929, 126 (analyse par J. Toutain de cet excellent livre).

Linderbauer (Benno). S. Benedicti Regula monasteriorum. *An. Boll.*, 1929, 172 (très bon manuel, sans commentaire, mais avec un lexique).

Lunn (Arnold). John Wesley. *T.*, n° 1419 (paradoxe tendant à prouver que Wesley resta fermement attaché au parti High Church de l'Église anglicane).

McBain (Howard Lee). Prohibition, legal and illegal. *T.*, n° 1419.

Mac Donagh (Michael). Daniel O'Connor and the story of Catholic emancipation. *T.*, n° 1422.

— The English king. *T.*, n° 1423 (montre comment la monarchie anglaise s'est peu à peu démocratisée).

Macleod (William Christie). The American Indian frontier. *E. H. R.*, 1929, 326.

Macmillan (W. M.). Bantu, Boer and Briton. The making of the South Africa native problem. *T.*, n° 1422.

Maine de Biran. Journal intime, 1791-1817 ; publ. par l'abbé *A. de La Valette-Monbrun. Pol.*, 1929, 125 (ce Journal se rapporte aux années 1811-1816).

Majuri (A.). Visioni italiche : Pompei. *Hist.*, 1929, n° 1 (compte-rendu par F. Pellati).

Malaterra (Gaufredo). De rebus gestis Rogeri, Calabriae et Siciliae comitis, et Roberti Guiscardi ducis, fratris ejus ; édit. par *Ernesto Pontieri. R. st. it.*, 1929, 89 (important compte-rendu critique de cette nouvelle édition).

Mandić (Dominicus). De legislatione antiqua Ordinis Fratrum minorum ; I : Legislatio Franciscana, 1220-1221. *R. st. it.*, 1929, 101.

Markham (Violet R.). Romanesque France. *T.*, n° 1422 (bon guide pour l'histoire de l'art roman).

Marshall (J. E.). The egyptian enigmas, 1890-1928. *E. H. R.*, 1929, 317 (brillant exposé ; jugements caustiques qui n'épargnent ni les Anglais, ni les Égyptiens).

Martin (Asa Earl). History of the United States. *Am. H. R.*, 1929, 609 (œuvre impartiale et judicieuse).

Marvin (Fr. S.) et *Clutton-Brock (A. F.).* Art and civilization. *T.*, n° 1421.

Meredith (Hugh). East Anglia. *T.*, n° 1422 (intéressant et superficiel).

Meynier (Albert). Les coups d'État du Directoire ; II : Le 22 floréal an VI et le 30 prairial an VII. *R. C.*, 1929, n° 3.

Milne-Bailey (W.). Trade Union documents. *T.*, n° 1419 (instructif ; dans l'ensemble, ce recueil fait nettement ressortir le caractère indépendant de ces Unions).

Monti (Gennaro Maria). Le confraternità medievali dell'Alta e Media Italia. *An. Boll.*, 1929, 177 (bonne étude sur les confréries laïques).

Moreau de Jonnès. Adventures in the Revolution and under the Consulate ; trad. par *C. Hammond. T.*, n° 1422.

Mornet (Daniel). La pensée française au XVIII^e^ siècle. *R. C.*, 1929, n° 3 (tableau complet et impartial en deux cents pages).

Morichini (U.). Civiltà mediterranea. *Hist.*, 1929, n° 1 (compte-rendu par G. Niccolini).

Mühlestein (H.). Die Kunst der Etrusker. Die Ursprünge. *T.*, n° 1422 (remarquable).

Newbolt (Sir *Henry*). History of the great war based on official documents. Naval operations. *E. H. R.*, 1929, 322.

Newman (major *E. W.*). Great Britain in Egypt. *E. H. R.*, 1929, 316 (utilise beaucoup de documents inédits).

Nina (Luigi). Le finanze pontificie sotto Clemente XI. *R. st. it.*, 1929, 135.

Oehler (W.). Chinas Erwachen. *Sc.*, 1929, 288.

Oman (Sir *Charles*). Studies in the Napoleonic wars. *T.*, n° 1423.

Orstein (Martha). The role of scientific societies in the XVIIth. cent. *E. H. R.*, 1929, 293.

Otetea (André). François Guichardin ; sa vie publique et sa pensée philosophique. *R. S. H.*, CXLI, 158 (compte-rendu par Lucien Febvre).

Pagès (George). La monarchie d'ancien régime en France. *R. H. Dr.*, 1929, 171 (œuvre très personnelle, écrite après avoir été longuement méditée).

Peers (E. Allison). Ramon Lull. *T.*, n° 1421 (remarquable).

Perrin (W. G.). The naval miscellany, III. *E. H. R.*, 1929, 320 (recueil d'un intérêt exceptionnel ; notamment sur l'épisode du vaisseau *Le Vengeur* en 1794).

Pfeifer (Wilhelm). Weltmächte der Gegenwart. *R. H. dipl.*, 1929, 228.

Philippotcaux (A.). Recherches sur les origines du protestantisme dans la principauté de Sedan ; II : 1553-1562. *B. H. Prot.*, 1929, 94.

Picotti (G. B.). La giovinezza di Leone X. *R. st. it.*, 1929, 119 (excellent).

Pieris (P. E.). Some documents relating to

Digitized by Google

the rise of the dutch power in Ceylan, 1602-1670. *T.*, n° 1420.

Pini (A.). Le trade-unionisme et ses rapports avec le mouvement ouvrier. *Sc.*, 1929, 286.

Piou (Jacques). Le ralliement ; son histoire. *Pol.*, 1929, 133 (utile pour connaître les événements politiques et religieux en France au temps de Léon XIII et de Pie X).

Pleyer (Kleo). Die Politik Nikolaus V. *E. H. R.*, 1929, 335.

Plotin. Les Ennéades ; texte établi et traduit par *É. Bréhier*. *R. C.*, 1929, n° 3 (texte établi pour la première fois d'une façon critique ; excellente traduction).

Rathlef-Keilmann (Harriet von). Anastasie? *M. Fr.*, n° 742 (E. Semenoff : « La fausse Anastasie, la prétendue Tschaïkovska, n'est en réalité qu'une ouvrière polonaise disparue, Franziska Schanzkovka »).

Reynolds (Alexander Jacob). From the Ivory coast to the Cameroons. *T.*, n° 1419.

Rigault (Georges). L'Institut des frères des Écoles chrétiennes. *An. Boll.*, 1929, 225 (plein de détails aussi édifiants qu'inédits).

Robinson Jr. (William Morrison). The confederate privateers. *Am. H. R.*, 1929, 623 (travail indispensable pour l'histoire de la guerre civile).

Rose-Troup (Frances). Bishop Grandison, student and art-lover. *T.*, n° 1420.

Rouvre (Ch. de). Auguste Comte et le catholicisme. *Sc.*, 1929, 210.

Rufer (Alfred). Pestalozzi, die französische Revolution und die Helvetik. *A. H. R. F.*, 1929, 93 (A. Mathiez : ouvrage excellent, dont l'intérêt grandit de page en page).

Rutter (Owen). The Pagans of North Borneo. *T.*, n° 1420.

Saeki (P. Y.). The Nestorian monument in China. *An. Boll.*, 1929, 167 (beaucoup d'érudition, mais peu de jugement).

Sainsbury (E. B.). A calendar of the Court minutes of the East India Company, 1668-1670. *T.*, n° 1421.

Salzman (L. F.). England in the Tudor times ; an account of its social life and industries. *R. S. H.*, XLVI, 169.

Samaran (Charles). Archives de la Maison de La Trémoïlle. *B. H. Prot.*, 1929, 104 (excellent inventaire).

Sardagna (Filippo). Garibaldi in Lombardia, 1848. *R. st. it.*, 1929, 158 (très bon travail).

Sarrauste de Menthière (L.-A.). La taille tarifiée en Auvergne, 1733-1770. *A. H. R. F.*, 1928, 591 (utile dépouillement d'archives).

Sarton (George). An introduction to the history of science ; I : From Homer to Omer Khayyam. *E. H. R.*, 1929, 293.

Scandia. Tidskrift för historisk forskning ; publ. par *Lauritz Weibull*. *An. Boll.*, 1929, 201.

Schneider (Herbert W.). Making the Fascist State. *Am. H. R.*, 1929, 597.

Schramm (P. E.). Die deutschen Kaiser und Könige in Bildern ihrer Zeit ; I : 751-1152. *T.*, n° 1423 (utile bibliographie).

Schuman (Frederick Lewis). American policy toward Russia since 1917. *Am. H. R.*, 1929, 627.

Schwartz (Eduardus). Acta conciliorum œcumenicorum. I : Concilium universale Ephesenum. 1, Acta Graeca, pars 4. *An. Boll.*, 1929, 150 (excellente édition).

Sellery (George C.) et *Krey (A. C.)*. The founding of western civilization. *T.*, n° 1422.

Senior (Nassau W.). Industrial efficiency and social economy. Original mss. arranged and edited by *S. Leon Levy*. *T.*, n° 1421.

Seton (Sir *Bruce of Abercorn*) et *Arnot (Jean Gordon)*. The prisoners of '45. *T.*, n° 1422 (recueil d'un puissant intérêt).

Shannon (Fred Albert). The organization and administration of the Union army, 1861-1865. *Am. H. R.*, 1929, 621 (deux volumes pleins de faits et de vie).

Skeet (major *F. J.*). The life of James Radcliffe, third earl of Derwentwater, and Charles, fifth earl of Derwentwater. *T.*, n° 1423 (réhabilitation des Radcliffe, nobles jacobites dépouillés par les Whigs).

Somervell (D. C.). English thought in the nineteenth century. *T.*, n° 1421.

Spain and Spanish America in the libraries of the University of California ; a catalogue of books. *Am. H. R.*, 1929, 634.

Stählin (Ernst). Das Buch der Basler Reformation. *B. H. Prot.*, 1929, 93 (fait connaître beaucoup de documents nouveaux).

Stein (Sister *James Aloysius*). Encomium of St. Gregory on his brother St. Basil. *Spec.*, 1929, 244 (bonne édition, traduction, utile commentaire d'un texte médiocre. Compte-rendu par Sedgwick).

Studi pubblicati alla memoria di Pier Paolo Zanzucchi [de l'Université catholique du Sacré-Cœur]. *R. H. Dr.*, 1929, 148 (dix-neuf mémoires traitant des sciences juridiques et économiques. Zanzucchi fut un

Digitized by Google

des fondateurs de la Faculté de droit au Sacré-Cœur de Milan, 1913).

Stutz (Ulrich). Ueber das Verfahren bei der Nomination auf Bischofstühle. *R. C.*, 1929, n° 3 (Jordan : bonne étude sur la nomination des évêques en France, en Bavière et en Autriche).

Sumien (U.). La correspondance du savant florentin, Paolo dal Pozzo Toscanelli, avec Christophe Colomb. *R. Q. H.*, 1929, 478 (Colomb a bien connu les indications du Florentin sur la position d'Antilia et de Cipangu ; mais, pour décider Pinzon à partir avec lui, il imagina de lui montrer la lettre de Paul le Physicien, florentin, en l'attribuant à Paul, médecin du pape).

Suys (Émile). Vie de Peterosis, grand prêtre de Thot à Hermanopolis-la-Grande. *R. st. it.*, 1929, 74.

Svoboda (K.). La démonologie de Michel Psellos. *R. C.*, 1929, n° 3.

Tardieu (André) et *Jessen (F. de)*. Le Slesvig et la paix, 1919-1920. *T.*, n° 1422.

Toutain (J.). L'économie antique. *R. st. it.*, 1929, 67 (long compte-rendu de Corradi : ouvrage clair, précis, souvent convaincant ; bon travail d'ensemble).

Trombetti (A.). La lingua etrusca. *Hist.*, 1929, n° 1 (compte-rendu par Gabriella Novaro-Ducati).

Valdour (J.). Les méthodes en science sociale. *Sc.*, 1929, 203.

Van der Borne (*Fidentius*. O. F. M.). Die Anfänge des franziskanischen dritten Ordens. *R. st. it.*, 1929, 103.

Vaussard (M^me^ *M.*). Le Carmel. *Corr.*, n° 1598 (remarquable).

Vermeil (Ed.). L'Allemagne contemporaine, 1914-1924. *Sc.*, 1929, 131.

Vogel (*Claude L.* O. M. Cap.). The Capuchins in French Louisiana, 1722-1766. *R. Q. H.*, 1929, 484.

Volpe (V.). Movimenti religiosi e sette ereticali nella società medievale italiana XI-XIV sec. *R. S. H.*, XLVI, 161 (excellent exposé).

Weber (Alfred). Ideen zur Staats-und Kultursoziologie. *T.*, n° 1422.

Weill (Georges). Histoire du parti républicain en France, 1814-1878 ; nouvelle édition complètement refondue. *A. H R. F.*, 1929, 202 (compte-rendu par A. Mathiez : « Ouvrage indispensable » et qui « se lit aisément »).

Weltkrieg (der) 1914-1918 ; t. V : Der Herbst-Feldzug 1914, im Westen bis Stellungskrieg ; im Osten bis Rückzug. *T.*, n° 1422.

Whitson (Agnes M.). The constitutional development of Jamaica, 1660-1729. *T.*, n° 1420.

Wilson (lieutenant-colonel Sir *Arnold T.*). The Persian gulf ; an historical sketch from the earliest times to the beginning of the twentieth century. *Am. H. R.*, 1929, 560 (vaut surtout par la bibliographie).

Wiltke (Carl). A history of Canada. *Am. H. R.*, 1929, 631 (instructif).

Zagorsky (S.). Où va la Russie? *An. pol.*, 1929, 123 (étude limitée au terrain économique et social. L'auteur approuve la Révolution et condamne le régime communiste).

Zawart (*Anscar*. O. M. Cap.). The history of franciscan preaching and of franciscan preachers, 1209-1927. *An. Boll.*, 1929, 223 (vaut surtout par une abondante bibliographie).

Zimmern (Alfred). The prospects of democracy and other essays. *T.*, n° 1413.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Histoire générale. — Les historiens auront un grand intérêt à consulter le tome Ier du *Bulletin of the international Congress of historical sciences*, qui vient de paraître à Paris (les Presses universitaires de France, 1929, VIII-772 p.). Ils y trouveront un très grand nombre de renseignements. La rapide analyse qui suit ne peut en donner qu'une faible idée : Enquête sur l'organisation des historiens ; 1er article (en Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Portugal. Pour la France, on aura grand intérêt à consulter les documents annexes). — Comptes-rendus des plus récents Congrès d'histoire (depuis le Congrès jubilaire de Bruges, 2-5 août 1925, jusqu'à celui de Syrie-Palestine, 8-26 avril 1926). — De la part de l'histoire dans les cours internationaux. — Réunion pour la préparation de l'Annuaire international de bibliographie historique (21-22 octobre 1926). — Enquête sur l'organisation des historiens ; suite (Bulgarie, Danemark et Institut d'histoire et d'économie sociale de Copenhague, Hongrie, Norvège, Suède, Suisse : les historiens suisses pendant l'année 1925-1926, Tchécoslovaquie). — Enquête pour l'orientation des recherches dans la bibliographie historique des différents pays (pour la France, on notera les notions sommaires de bibliographie fournies par M. Pierre Caron). = Comptes-rendus des plus récents Congrès d'histoire (celui de Bologne, 31 octobre-5 novembre 1926, et celui de Rome sur l'éducation morale, 28 septembre-2 octobre 1926). — Commission de bibliographie (première Assemblée générale tenue à l'Université de Gœttingen, 13-14 mai 1927). — Enquête sur l'organisation des historiens ; suite (Algérie-Tunisie, Allemagne, Argentine et Uruguay, Autriche, Belgique, Brésil, Dantzig, Finlande, France par régions, Grèce, Pays-Bas, Tchécoslovaquie). — L'Annuaire international de bibliographie historique (extrait de la première circulaire du Bureau de rédaction). — Le Congrès d'Oslo. Première circulaire. — Enquête sur l'organisation des historiens ; suite (Belgique et Brésil, France : sociétés savantes, Italie, Levant, Roumanie, Suisse). — Enquête pour l'orientation dans la bibliographie historique des différents pays ; suite. — Enquête pour la publication de la liste des diplomates (avec une liste provisoire des ambassadeurs et autres représentants diplomatiques). — Enquêtes sur les atlas historiques en préparation et sur la documentation cartographique ; sur l'organisation de la documentation iconographique. = Comptes-rendus des plus récents Congrès d'histoire ; suite (IIe Congrès international des études byzantines, tenu à Belgrade, 11-16 avril 1927 ; Ier Congrès français des sciences historiques, tenu à Paris en avril 1927, et Congrès international d'histoire du christianisme, Pâques 1927 ; Congrès international des Américanistes, tenu à Rome en septembre 1926 ; conférence des historiens des États de l'Europe orientale et du Monde slave, tenue à Varsovie, 26-29 juin 1927). = VIe Congrès international des sciences historiques, tenu à Oslo en août 1928. Rapports présentés au

Digitized by Google

Congrès (ces rapports, quoique succincts, remplissent toute la fin du tome I, p. 559-753).

— Le sixième volume de *Peuples et civilisations* (l'histoire générale qui paraît depuis 1926 sous la direction de nos deux collaborateurs Louis HALPHEN et Philippe SAGNAC) vient d'être mis en vente. C'est en réalité le tome IV de la série et le dernier de ceux qui sont consacrés à l'antiquité. Il a pour titre *L'Empire romain* (Paris, Félix Alcan, 1929, in-8°, 450 p. et 1 carte ; prix : 40 fr.). Comme dans les volumes précédents, M. Eugène ALBERTINI, professeur à la Faculté des lettres d'Alger et directeur des Antiquités de l'Algérie, a replacé son sujet dans le cadre de l'histoire du monde et, de Rome prise comme centre, étendu ses regards jusqu'aux plus lointaines frontières des pays d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Voici, en attendant le compte-rendu détaillé que nous publierons prochainement, la table sommaire de ce beau volume.

Chap. I : le monde à la fin du Ier siècle av. J.-C. (les civilisations asiatiques, les barbares, le monde inconnu, Rome). — Chap. II : Auguste. — Chap. III : la dynastie julio-claudienne et l'organisation du régime nouveau. — Chap. IV : les Flaviens, le rôle des provinces et de l'armée. — Chap. V : la société romaine au Ier siècle (les grandes lignes de l'activité économique, la dépopulation de l'Italie, état moral, mouvement intellectuel, art, spectacles). — Chap. VI : la vie religieuse au Ier siècle ; les débuts du christianisme. — Chap. VII : Trajan et Hadrien, l'achèvement de l'œuvre impériale (et les rapports de Rome avec les pays d'Extrême-Orient). — Chap. VIII : Antonin et Marc-Aurèle ; la paix romaine. — Chap. IX : le monde romain au second siècle ; développement économique et vie intellectuelle (la société, l'activité économique et les rapports commerciaux avec les pays lointains, la renaissance littéraire dans les pays de langue grecque, les influences orientales dans l'art, les religions orientales, le christianisme : persécutions et hérésies). — Chap. X : les Sévères ; l'Empire militaire et les influences orientales. — Chap. XI : l'évolution de l'Afrique et de l'Asie au IIIe siècle (Afrique non romaine, Perse, Inde, Chine, Barbares). — Chap. XII : la crise de l'Empire romain au IIIe siècle (235-285). — Chap. XIII : Dioclétien ; la refonte de l'Empire (l'organisation du pouvoir et la garde des frontières, l'absolutisme et les nouveaux cadres administratifs, les nouvelles institutions militaires, les différentes classes sociales, les problèmes économiques, Dioclétien et le christianisme). — Chap. XIV : Constantin : l'Empire chrétien. — Chap. XV : la désagrégation de l'Empire (337-395). — Chap. XVI : l'Église au IVe siècle ; la vie intellectuelle. — Chap. XVII : le monde dans la première moitié du Ve siècle.

Le volume se termine par une « Bibliographie générale de l'histoire romaine sous l'Empire » et un copieux index.

— *Histoire du Moyen Age ;* t. I : *Les destinées de l'Empire en Occident de 395 à 888*, par Ferdinand LOT, Christian PFISTER et François L. GANSHOF, fasc. 1er (Paris, les Presses universitaires, 1928, in-8°, XXVI-160 p. ; fait partie de l'*Histoire générale*, publiée sous la direction de Gustave Glotz ; prix du fascicule : 12 fr. 50). — Sur les quatre « sections » prévues pour l'*Histoire générale* qu'il dirige, M. Glotz n'a mis jusqu'alors en chantier que les deux premières, consacrées l'une à l'antiquité, l'autre au Moyen Age. Voici le début de la seconde d'entre elles. L'unique fascicule paru a été tout entier rédigé par M. Ferdinand Lot, à l'exception toutefois de l'excellente « Bibliographie générale » placée en tête et qui est due à M. Ganshof. Outre

Digitized by Google

une introduction d'une vingtaine de pages sur la position relative, à la fin du IVe siècle, de ce que M. Lot appelle, d'une part, la *Romania*, d'autre part, « les ennemis de la *Romania* » (Germains et Iraniens d'Europe), ce fascicule comprend cinq chapitres ou, du moins, la majeure partie des cinq premiers chapitres, car la fin du cinquième est renvoyée à la prochaine livraison. Ils traitent d'abord (chap. I et II) de l'Empire romain sous Honorius (395-423) et sous Valentinien III (425-455), puis retracent l'« agonie et la mort de l'Empire en Occident » (455 à 476), les règnes d'Odoacre et de Théodoric (476-535), enfin (chap. V) « la reconquista » (533-555) au temps de Justinien. Il est inutile de dire que l'exposé, lumineux et solidement documenté, est tel qu'on pouvait l'attendre d'un historien de la trempe de M. Lot. Nous attendrons pour en parler plus en détail que la suite ait paru. Espérons que notre patience ne sera pas mise à trop longue épreuve. Louis HALPHEN.

France. — M. Léon-Gustave SCHLUMBERGER, qui a tant contribué par ses recherches et ses ouvrages à la renaissance des études d'histoire byzantine, est mort le 8 mai dernier. Né à Guebwiller (Haut-Rhin) le 17 octobre 1844, il fit ses études au lycée de Pau et se destina d'abord à la médecine ; il fut reçu en 1872 interne des hôpitaux de Paris ; mais dès l'enfance il montrait un goût précoce pour les anciennes monnaies. Ses relations avec Adrien de Longpérier et Anatole de Barthélemy, un séjour qu'il fit en Italie en 1873 et 1874 achevèrent de faire de lui un numismate et un archéologue. Jusqu'en 1881 ses publications portèrent exclusivement sur la numismatique et l'archéologie (sceaux, bulles, monuments d'orfèvrerie, bijoux). L'Orient latin l'attira d'abord et ce fut à des monnaies franques de Syrie qu'il consacra ses premiers articles de la *Revue archéologique* (1875-1876), mais cette étude même contribua à lui révéler l'intérêt des monuments byzantins. En 1877 il publiait ses premières *Bulles byzantines inédites* (Musée archéologique, II) et, par une pente naturelle, la numismatique le conduisait à l'histoire. Ce fut dans la *Revue historique* (t. VI, 1881, p. 289-303) qu'il publia son premier article d'histoire byzantine : *Deux chefs normands des armées byzantines au XIe siècle.* Dès lors, bien qu'il continue à s'intéresser à l'Orient latin, dont il publie de nombreux monuments inédits, sceaux ou monnaies, Byzance l'emporte dans ses préoccupations ; la numismatique ainsi que l'archéologie deviennent pour lui un moyen d'en renouveler l'histoire. En 1884, il résume les impressions qu'il a retirées d'une exploration de Constantinople dans son agréable volume sur les *Iles des Princes, le palais et l'église des Blachernes, la grande muraille de Byzance.* La même année il publie sa *Sigillographie de l'Empire byzantin* (749 p. et 1,100 fig.), immense recueil où sont classées systématiquement les bulles des dignitaires laïques et ecclésiastiques dont les légendes et les types apportent des renseignements précieux et certains sur les institutions et la société : de tous ses ouvrages, c'est celui qui lui mérite le plus particulièrement la reconnaissance des byzantinistes. Bien qu'il l'ait tenu au courant par de nombreux articles postérieurs de la *Revue de numismatique*, du *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, de la *Revue des Études grecques*, etc..., il n'a jamais pu en donner la nouvelle édition, qui rendrait tant de services. Il avait d'ailleurs réuni au cours de ses voyages une collection de ces petits monuments, qui est une des plus considérables qui existent. Dès lors, il disposait de toutes les ressources nécessaires pour écrire l'histoire byzantine et il se proposa d'étudier la période si intéressante, et si mal connue alors, du dernier siècle de la dynastie macédonienne (963-1057), marqué par un relèvement brillant de

Digitized by Google

l'Empire et par une renaissance littéraire et artistique dont les monuments n'étaient guère appréciés jusque-là. Quinze ans lui suffirent pour mettre sur pied son *Nicéphore Phocas* (1890) et les trois volumes de l'*Épopée byzantine*, du règne de Jean Tzimiskès à l'avènement d'Isaac Comnène (1057), publiés en 1896, 1900 et 1905. Il avait ainsi comblé une énorme lacune de l'érudition historique et pouvait passer la main, comme il le disait, à l'historien des Comnènes, Ferdinand Chalandon. Cette œuvre immense se distingue par l'étendue, la variété et la sûreté de sa documentation. G. Schlumberger n'avait négligé aucun effort, aucune recherche, aucun voyage même, pour qu'elle fût complète. Si son texte, dont il voulait rendre la lecture accessible au grand public, n'est pas toujours accompagné de l'apparat critique désirable et s'attarde parfois dans des descriptions pittoresques et d'agréables récits, il n'en a pas moins une grande valeur scientifique et conserve toujours une grande autorité. L'auteur a cherché à replacer dans le cadre historique de la société et des institutions les événements dont les chroniques lui fournissaient le récit. La richesse extraordinaire de l'illustration, la reproduction de monuments contemporains de tout genre, la plupart inédits ou peu connus, achevaient de rendre cette histoire vivante. Les mêmes qualités distinguent ses autres ouvrages, *Renaud de Châtillon, prince d'Antioche* (1898), *L'expédition des Almugavares ou routiers catalans* (1902), *Les campagnes du roi Amaury Ier de Jérusalem en Égypte* (1906), *Le siège, la prise et le sac de Constantinople par les Turcs en 1453* (1914). De nombreux articles donnés à la *Revue des Deux Mondes* et à divers journaux ont été réunis dans ses *Récits de Byzance et des croisades*, 2 vol. (1916 et 1922), et dans *Byzance et les croisades* (1927). G. Schlumberger était membre de l'Académie des inscriptions depuis 1884. Ce grand laborieux, qui trouvait moyen de s'intéresser au Béarn, le pays de son enfance, et d'éditer de curieux mémoires du Premier Empire (*Soldats de Napoléon*, 1908 ; *Mémoires du commandant Persat*, 1910), correspondait en outre avec tous les byzantinistes d'Europe et réservait un accueil affable aux jeunes érudits dont ses ouvrages avaient souvent déterminé la vocation. Aussi ses amis et ses admirateurs ont-ils acquitté une dette de reconnaissance envers lui en lui offrant, en 1924, à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, deux beaux volumes de *Mélanges*, qui lui causèrent une dernière joie et furent comme la consécration officielle des immenses services qu'il a rendus à l'archéologie et à l'historiographie françaises. Louis Bréhier.

— Nous apprenons trop tard, pour en parler comme il conviendrait, la mort (25 juin) de M. Charles-Victor Langlois, membre de l'Institut, directeur des Archives.

— L'Académie française a décerné le premier prix Gobert à René Pinon, *Histoire diplomatique, 1515-1928* (c'est le tome IX de l'*Histoire de la nation française*, qui paraît sous la direction de G. Hanotaux), et le second à Jean Longnon, *Les Français d'outre-mer au Moyen Age ;* le prix de l'Académie à M. Jean-H. Mariéjol pour l'ensemble de ses œuvres ; le prix Guizot à M. Armand Garnier, *Agrippa d'Aubigné.* — Elle a partagé le prix Thérouanne entre MM. l'abbé Gallerand, *Les cultes sous la Terreur en Loir-et-Cher ;* P. Gratier, *Histoire de la fondation et de l'évolution de l'Ordre des Frères mineurs au XIIIe siècle ;* Edmond de Marcère, *Une ambassade à Constantinople ;* L. de Cardenal, *Une province pendant la Révolution, 1789-1815 ;* Louis Selosse, *L'île de Serk.* — Sur le prix Halphen, elle a ré-

Digitized by Google

compensé *Henri IV*, par M. Pierre DE VAISSIÈRE, et *Histoire de la ville de Saint-Malo*, par G. HERPIN. — Le prix Marcelin-Guérin est partagé entre MM. Louis PONNELLE et Louis BORDET, *Saint Philippe de Néri et la société romaine de son temps ;* Claude SAINT-ANDRÉ, *Le Régent ;* Maria DELL'ISOLA, *Napoléon dans la poésie italienne à partir de 1921 ;* Georges LACHAPELLE, *Le ministère Méline ;* E. LAURAIN, *Chouans et contre-chouans.*

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné le premier prix Gobert à M. Henri PRENTOUT, *Les États généraux de Normandie* (3 vol.), et le second à M. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, *Les papes et les ducs de Bretagne. Essai sur les rapports du Saint-Siège avec un État.* Elle a attribué le prix La Fons-Mélicoq à l'ouvrage intitulé : *Les actes notariés de Clermont-en-Vexin*, par le Dr LEBLOND et M. TREMBLOT ; une récompense a été attribuée en outre, sur les arrérages de cette fondation, à deux ouvrages de Mlle CHARTROU, *Les entrées solennelles et triomphales de la Renaissance* et *L'Anjou de 1109 à 1151.* Une partie du prix Chavée a récompensé les *Essais de géographie lingustique* de M. Albert DAUZAT.

— L'Académie des sciences morales et politiques a réparti le prix Michel Perret entre les ouvrages de MM. Boris NOLDE, *L'ancien régime et la révolution russe ;* Pierre DE PRESSAC, *Les forces historiques de la France ;* Raoul DE WARREN, *L'Irlande et ses institutions politiques ;* Joseph FOURNIER, *Histoire politique du département des Bouches-du-Rhône, 1789-1814*, et abbé SOL, *Le vénérable Alain de Solminihac.* Des mentions ont été attribuées à MM. Roger PICARD, *Histoire économique de la guerre mondiale ;* Jules SOTTAS, *Le gouvernement de Brouage et La Rochelle sous Mazarin ;* Maurice GATINEAU, *Histoire de la Guadeloupe sous l'Ancien régime, 1635-1789*, et Pierre MASSÉ, *Le dix-neuvième régiment d'infanterie à travers l'histoire.* — Le prix Drouyn de Lhuys a été partagé entre MM. VIDAL, *Charles-Albert et le Risorgimento italien, 1831-1848*, et POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, *Histoire des rapports de François II, duc de Bretagne, avec l'Angleterre.*

— Dans une brochure sur *Camille Enlart, 1862-1927* (Paris, Jean Naert, 1919, 115 p. et 2 portraits), on trouvera, outre un Essai de bibliographie sommaire des travaux du regretté archéologue, par Pierre DUFAY (114 numéros), le texte des discours prononcés après la mort du défunt soit à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, soit à Boulogne-sur-Mer, où il était né et dont il a enrichi le musée en lui léguant sa belle collection d'objets d'art.

— L'Église réformée de La Rochelle a célébré, le 18 novembre 1928, le tricentenaire du siège de cette ville en 1628. Les pasteurs protestants qui prirent la parole à cette occasion le firent sans esprit de récrimination contre Louis XIII et Richelieu ; ils exprimèrent seulement l'admiration que l'on doit aux défenseurs de la liberté de conscience.

— Notre collaborateur Jean RÉGNÉ, archiviste de l'Ardèche, l'historien du Vivarais, a célébré le tricentenaire du siège de Privas (juin 1629) par un article détaillé paru dans le *Nouvelliste*, journal politique et quotidien qui paraît à Lyon, numéro du 30 mai 1929.

— Le *Rapport sur le mouvement historique en Normandie*, par M. PRENTOUT, contient une abondante bibliographie. Son point de départ est l'année 1910, où il avait dressé un premier inventaire dans la *Revue de synthèse historique.*

Digitized by Google

C'est un tirage à part du *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXXVII.

— On ne lira pas sans intérêt dans la *Revue générale du Centre-Ouest de la France* les articles du commandant H. SAINTARD sur les *Saintongeais dans la Grande Guerre* (en 1914).

— Notre collaborateur M. René GROUSSET, conservateur adjoint au musée Guimet, vient de faire paraître une *Histoire de l'Extrême-Orient* en deux volumes, comprenant 32 planches, 7 cartes et XVIII-770 pages (Geuthner ; prix : 250 fr.).

Voici, en attendant un compte-rendu détaillé, la composition de l'ouvrage. Il comprend quatre chapitres, avec un nombre variable de subdivisions : I : *L'Inde*. 1. Les origines. L'époque maurya ; 2. La domination étrangère. Indo-Grecs et Indo-Scythes ; 3. L'époque gupta ; 4. Le Dekhan médiéval ; 5. La pensée et l'esthétique indiennes depuis les Gupta ; 6. Transcriptions sino-sanskrites pour l'histoire des pèlerinages bouddhiques. — II : *La Chine*. 1. La Chine préboudhique. Les Tcheou et les Han ; 2. La Chine bouddhique. Les T'o-pa et les T'ang ; 3. L'époque néo-confucéenne. Les Song. — III : *L'Empire mongol*. 1. Gengis-khan ; 2. Les trois premiers Gengiskhanides ; 3. L'Empire mongol de Chine. — IV : *La Chine des Ming et des Mandchous*. 1. Les Ming ; 2. La dynastie mandchoue (Ts'ing). — V : *L'Indochine*. 1. L'influence indienne. Cams et Khmèrs ; 2. L'influence chinoise. Les Annamites.

Le volume se termine par un dernier chapitre donnant une bibliographie détaillée pour l'Inde, la Chine, les Mongols, l'Indochine et l'Insulinde.

L'ouvrage n'est pas une réédition de l'*Histoire de l'Asie*, publiée en 1923 ; c'est un travail entièrement neuf.

— La librairie orientaliste Paul Geuthner a mis en vente un gros volume in-4° intitulé *La peinture religieuse en Bulgarie*, par M. André GRABAR (un vol. de texte de XXII-396 p. et un atlas de 14 p. et 64 planches ; prix des 2 vol. : 400 fr.). C'est le tome I d'une collection : *Orient et Byzance*, consacrée aux études d'ouvrages d'art médiéval sous la direction de M. Gabriel Millet.

— Sous le titre *Outre-mer*, la librairie Larose vient de fonder une Revue générale de colonisation. La direction en a été confiée à M. Georges HARDY, directeur de l'École coloniale (2, avenue de l'Observatoire, Paris, VI^e^) ; elle paraît depuis le 1^er^ avril en fascicules trimestriels ; le prix de l'abonnement annuel est de 45 fr. pour la France et les colonies, et de 55 fr. pour les pays étrangers. Pour ce qui concerne l'administration, s'adresser à la librairie Larose, 11, rue Victor-Cousin (Paris, V^e^).

— La librairie Letouzey et Ané a mis en vente la première livraison d'un *Dictionnaire de biographie française*. On nous permettra de reproduire en partie le programme imprimé sur la couverture de cette livraison : « Il y a longtemps que des savants français ont signalé l'intérêt qu'il y aurait à doter la France d'un répertoire de ce genre. M. Didier, professeur d'histoire au lycée Hoche, MM. Isnard et Ledos, conservateurs à la Bibliothèque nationale, ont entrepris courageusement ce travail. La guerre est venue, puis les difficultés d'après-guerre. La mort a pris le regretté M. Didier ; différentes raisons ont forcé MM. Isnard et Ledos à quitter la direction du *Dictionnaire* au moment où l'éditeur allait mettre en œuvre les matériaux amassés par leurs soins. » La direction actuelle est confiée à MM. J. Bal-

Digitized by Google

teau, agrégé d'histoire, A. Rastoul et M. Prévost, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale. Le programme primitif a été conservé : « Nous appartiennent tous les personnages qui, d'une façon ou d'une autre, ont marqué dans l'histoire générale ou locale de notre pays. Chronologiquement, nous allons de l'antiquité gauloise à l'année 1925 ; géographiquement, nous étendons notre domaine, avec la vieille France, aux provinces comme la Flandre française, la Lorraine, la Savoie, dont l'histoire fut toujours liée à la nôtre, ainsi qu'à la France d'outre-mer. Nous donnons place à des personnages nés étrangers, mais Français par leur vie et leur rôle : Mazarin est à nous, de même que Law et Moréas ». En ce qui concerne le classement : « Nous suivons de préférence l'ordre adopté pour le *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*. Nous ne craignons pas d'avoir recours aux renvois ; une notice générale groupera sous le nom patronymique les membres les plus importants de la famille pour en reconstituer l'unité. Nous classons les personnages du Moyen Age au nom qui est devenu le nom de famille. C'est au prénom que sont classés les souverains, les dauphins de France et les grands feudataires. »

Le *Dictionnaire de biographie française* paraîtra par fascicules de 128 pages, soit 256 colonnes ; le prix de chacun est de 20 fr., payables dans la quinzaine qui suit la réception des fascicules. Les fascicules ne se vendent pas séparément et ne sont fournis qu'aux souscripteurs. Dans le premier, on trouvera 8 articles sur Aaron (on a fait naître Aaron Worms à *Kaislautern*, au lieu de Kaiserslautern), 50 sur les Abadie et Abbadie, 7 sur Abbatucci, 19 sur Abbon, 54 sur Abraham, 27 sur Abzac. Sept colonnes et demie sont consacrées à Abd-el-Kader, dix à Abélard.

Nous formons les vœux les plus sincères pour que le public accueille favorablement cette nécessaire entreprise et en assure le prompt succès. Il importe qu'à l'imitation de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Belgique, du Danemark, des États-Unis, la France possède enfin une *Biographie nationale* digne de son passé.

Allemagne. — Le professeur Dietrich Schæfer, qui enseigna aux Universités d'Iéna, de Breslau, de Heidelberg, de Berlin, est mort le 12 janvier 1929 à l'âge de quatre-vingt-trois ans. On lui doit de très nombreux documents sur l'histoire de la Ligue hanséatique, une *Weltgeschichte der Neuzeit* (1907), etc.

Chine. — Un très fécond historien, qui fut aussi un homme politique de premier plan, Liang Ch'i-ch'ao, est mort à Pékin le 19 janvier 1929 à l'âge de cinquante-six ans. On trouvera la liste de ses ouvrages sur l'histoire de la Chine dans *American historical Review*, 1929, p. 670.

États-Unis. — Le tome I d'un *Dictionary of American biography* a paru l'automne dernier à la librairie Charles Scribner et fils à New-York. Il est rédigé avec le concours des Sociétés savantes d'Amérique. M. J. Franklin Jameson est le président du Conseil d'administration et M. Allen Johnson le directeur en chef. Les éditeurs ne craignent pas de déclarer : « it is the first, it is the definitive, and it will remain the one authentic source for American biography ». Souhaitons que les faits confirment cette hautaine affirmation.

Grande-Bretagne. — Lord Rosebery est mort le 19 mai 1929 à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il appartenait à une famille écossaise, celle des Primrose, qui avait fait une rapide fortune sous la restauration des Stuarts et sous le règne de la reine

Digitized by Google

Anne. Archibald Philip Primrose était le cinquième du nom comme comte (*earl*) de Rosebery. Ce ne serait pas ici le lieu de retracer son rôle politique. On sait d'ailleurs qu'il fut un des chefs les plus distingués de l'ancien parti libéral ; il fut secrétaire d'État pour les Affaires étrangères en 1886 et en 1892-1894, Premier Ministre et Lord président du Conseil privé en 1894-1895. Il fut aussi, et c'est en ce point surtout qu'il nous appartient, un brillant écrivain. Il excellait à peindre les grandes figures de l'histoire : *Sir Robert Peel* (1889), *Pitt* (1891), *Oliver Cromwell* (1906), *Lord Randolph Churchill* (1906), *Chatham* (1910). Le plus remarquable et, en tout cas, celui qui fut le plus lu et le plus goûté en France, est sur *Napoléon, the last phase* (1900), où l'on admira l'équité avec laquelle il jugeait le caractère et la politique du grand ennemi de l'Angleterre, au déclin de sa prodigieuse épopée. Là encore, son libéralisme clairvoyant lui avait préparé un nouveau triomphe.

— Sir Herbert George FORDHAM, ancien président du « Cambridge county Council », est mort en février dernier. On lui doit d'instructifs manuels sur la cartographie historique d'Angleterre et de France : *Hertfordshire Maps, 1879-1900 ; The cartography of the provinces of France, 1570-1757 ; Catalogue des guides-routiers et des itinéraires français, 1552-1850 ; The road-books and Itineraries of Great Britain, 1570-1850.* Tout récemment, nous avons reçu ses deux derniers ouvrages : *Maps ; their history, characteristics and uses, a handbook for teachers* (nouv. édit., 1927), et *Some notable surveyors and map-makers of the XVI-XVIIIth. century* (Cambridge University Press, 1929).

— Au dernier moment, nous apprenons la mort de Mme GREEN, veuve de l'illustre auteur de *Short history of England.* Nous lui consacrerons une notice dans notre prochaine livraison.

— La famille noble de Lacy, qui a joué un si grand rôle dans l'histoire d'Angleterre au XIIe et au XIIIe siècle, a trouvé en un descendant éloigné un historiographe (on pourrait dire un hagiographe) en la personne de M. DE LACY-BELLINGARI, auteur d'un gros livre, compilé avec plus de ferveur que d'érudition : *The roll of the House of Lacy*, tableaux de généalogies et d'histoire militaire (Londres, Baillière, Tindall et Cox, 409 p.).

— Le catalogue d'une vente faite par la librairie Sotheby en avril 1929 donne d'utiles indications sur la correspondance de Robert Sutton, deuxième Lord Lexington (1661-1723). Les *Lexington papers* ont déjà fait l'objet d'une édition partielle par H. M. SUTTON en 1851 ; dans le nouveau lot figurent soixante-quinze lettres d'un grand intérêt historique, puisqu'elles ont été écrites par Matthew Prior, qui fut secrétaire de l'ambassadeur d'Angleterre en 1697, secrétaire à l'ambassade de Paris et, comme on sait, le principal négociateur du traité de Ryswick. Ces lettres sont datées soit de La Haye, 1694-1698, soit de Paris, 1712-1713. La correspondance de Robert Sutton a été acquise par la maison Quaritch. Où passera-t-elle? En Amérique?

— A l'occasion du bicentenaire de la naissance d'Olivier Goldsmith, une édition de ses *Collected papers* a été publiée par Miss K. C. BALDERSTON à la librairie de la Cambridge University Press (Londres).

— La librairie Murray a publié un *General Index* du *Quarterly Review* pour les volumes CCXXIII-CCXLII. C'est le tome CCXLIII (n° 483) de la collection. — A

Digitized by Google

cette même librairie a paru *A register of admissions to King's College Cambridge, 1797-1925*, par les soins de M. John WITHERS.

— La « Viking Society for Northern Resarch » a fait paraître le tome I d'un recueil de *Caithness and Sutherland Records*, qui comprend les documents relatifs à l'histoire de ces régions de 1127 à 1449. Bon nombre d'entre eux se rapportent à l'histoire des relations entre l'Église d'Écosse et la Papauté au XIVe siècle.

Italie. — Le tome IV, fasc. 3 et 4, du *Dizionario epigrafico di antichità romane*, qui paraît sous la direction d'Ettore Di Ruggiero, contient un fort intéressant article sur le mot *Italia* et ceux qui s'y rattachent naturellement, tels que *Italici*, *Italicae cohortes*, *Italicus modius*, etc.

Norvège. — Il y a quelques années, la capitale actuelle de la Norvège avait abjuré son nom de Christiania pour reprendre celui d'*Oslo*, qu'elle porta durant tout le Moyen Age jusqu'à la reconstruction, par le roi Christian IV, de la ville que venait de détruire un incendie (1624). Voici que Drontheim, la capitale religieuse du pays, reprendra (à partir du 1er janvier 1930) aussi son nom primitif : *Nidaros*.

Russie. — Un Congrès des historiens marxistes a eu lieu en décembre 1929 à Moscou. Dans les *Annales historiques de la Révolution française* (1929, p. 213), on donne le titre des huit communications faites à la section d'histoire moderne et contemporaine.

— Nicolas LEBEDEFF. *Le musée Pierre Kropotkine* (Leningrad et Moscou, 1928, 80 p., en russe ; prix : 30 kopeks). — Cet opuscule est le « guide » du musée Kropotkine, qui a été inauguré à Moscou en décembre 1923. Ce musée contient de nombreux souvenirs et d'intéressants portraits du célèbre révolutionnaire russe, ainsi qu'une collection de ses œuvres, des publications qu'il a dirigées et de la nombreuse littérature qui, dans nombre de pays, lui a été consacrée. Le Comité du Musée, dont M. N. Lebedeff est secrétaire, reçoit avec reconnaissance les documents de toutes sortes qui peuvent concerner Pierre Kropotkine, et tous les ouvrages où il peut être question de lui. H. S.

Suède. — Le cinquième Congrès de l'histoire des religions se tiendra à Lund du 27 au 29 août 1929.

ERRATUM DU PRÉCÉDENT VOLUME (CLX)

Page 104. L'éditeur du Cartulaire de Bilsington est une femme. Il faudrait donc lire Mrs ou Mme Neilson au lieu de M. Neilson.

Page 218, lignes 13 et 14, il faut lire : la France acquit aussi les quarante villages d'Empire autour de la forêt de Haguenau, dont l'Empire confiait l'administration et la jouissance à un landvogt...

Le gérant : R. LISBONNE.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

LE MARIAGE D'OCTAVE ET DE LIVIE

ET

LA NAISSANCE DE DRUSUS

On savait, grâce à Dion Cassius, que le mariage d'Octave avec Livie eut lieu sous le consulat d'Appius Claudius et de C. Norbanus[1], soit en 38 av. J.-C. Mais c'est seulement depuis la découverte, par M. Mancini, du calendrier de Verulae (Veroli), dont j'ai commenté il y a six ans les principaux fragments, que nous en connaissons le jour. Au 16 des Kalendes de février, ces éphémérides relatent : jour de fête édicté par sénatus-consulte, parce que, ce jour-là, l'Augusta a épousé le divin Auguste, — *feria*[*e*], *s*(*enatus*) *c*(*onsulto*), *quod eo die Augusta nupsit divo Augusto*. Les noces de Livie et du futur Auguste ont donc été célébrées le 17 janvier 38[2]. Mais les circonstances qui les entourent ne semblent pas tout de suite éclaircies par ce renseignement épigraphique, et c'est à la tradition littéraire qu'il faut revenir pour en reconstituer l'enchaînement.

* * *

Tout, d'après elle, aurait dû séparer ces époux : leur situation personnelle, leurs milieux hostiles, les déchirements des guerres civiles. Sous les noms de César Octavien[3], Octave était devenu le fils de son grand-oncle Jules-César, l'héritier de son nom et de sa politique à la fois dictatoriale et populaire. Fille d'un ennemi des Césariens, tombé à Philippes sous son propre glaive, M. Livius Drusus Claudianus, un Claude entré dans la gens illustre des Livii Drusi[4], Livie, au contraire,

1. Cass. Dio, LXVIII, 43, 1.

2. J. Carcopino, *Un calendrier romain trouvé à Veroli (Verulae)* (*C.-R. Ac. Inscr.*, 1923, p. 69-70).

3. Comme le remarque justement E. Albertini, *L'Empire romain*. Paris, 1929, p. 15, n. 2, il semble n'avoir pas voulu porter ce second surnom d'Octavianus ; mais ce *cognomen* lui revenait normalement et lui a été souvent attribué dans l'antiquité.

4. Sur le père de Livie, cf. Münzer, *Pauli-Wissowa*, XIII, c. 881-882.

Digitized by Google

appartenait à l'une de ces familles où se perpétuait, dans une rigueur hautaine et pure de tout compromis, la tradition sénatoriale et conservatrice. En outre, ils étaient mariés l'un et l'autre : Octavien, depuis 40, à Scribonie, la belle-sœur de Sextus Pompée[1]; Livie, depuis 43, à Ti. Claudius Nero, dont, le 16 novembre 42, elle avait eu un fils qui sera l'empereur Tibère[2]. Enfin, depuis la fin de 41, ils vivaient éloignés l'un de l'autre. Ti. Claudius Nero, que sa jeune femme accompagnait, s'était alors enfermé dans Pérouse avec les troupes du consul L. Antonius. Ensuite, le couple, échappé à la capitulation de la place (février-mars 40), s'enfuit en Campanie, où Octavien le poursuit en vain. De là, Nero passe en Sicile, auprès de Sextus Pompée ; mais bientôt ulcéré de son insolence et brouillé avec lui, il s'embarque pour la Grèce et se réfugie à Sparte, préférant à l'humiliation des rebuffades ou d'une capture les tribulations d'un exil dont Livie et leur petit enfant suivaient les détours et partageaient les dangers[3]. A leur retour en Italie, ils sont, enfin, mis en présence d'Octavien, et voilà qu'en un clin d'œil l'invraisemblable se réalise. Nero divorce d'avec Livie. Octavien, à son tour, répudie Scribonie, et l'union qu'on eût jugée absurde quelques mois auparavant devient un fait accompli. Livie avait dix-neuf ans[4], et elle était belle[5]. Octavien avait vingt-quatre ans[6] et il était le maître. Il s'est furieusement épris d'elle, et tout, jusqu'à elle-même[7], a bientôt cédé devant l'impétuosité de son désir : voilà, du moins, ce que nous apprennent avec évidence les récits des Anciens, lus à la lumière de documents — ou de rapprochements — nouveaux.

* * *

Les narrations auxquelles les modernes se réfèrent habituellement[8] sont celles de Suétone et de Dion Cassius. Mais l'une et l'autre appellent un examen critique dont on s'est toujours dispensé. Essayons-le.

1. *C. I. L.*, VI, 7467, 31276 ; Appien, *B. C.*, V, 53 ; Suét., *Aug.*, 62.

2. Suét., *Tib.*, 5.

3. On trouvera tous les textes qui concernent cette période de la vie de Nero rassemblés par Münzer, s. v° *Ti. Claudius Nero*, *P. W.*, III, c. 2778.

4. Livie était née en 58 (Cass. Dio, LVIII, 2), et un 30 janvier (*Acta fratrum Arvalium*, XXIV et XLIII).

5. Tac., *Ann.*, V, 1 : *cupidine formae.*

6. Gell., XV, 7, 3, fixe au 23 septembre 63 la naissance d'Octave. Cf. *C. I. L.*, I2, p. 329, etc.

7. Tac., *Ann.*, V, 1 : *incertum an invitam.*

8. Je laisse de côté Suét., *Aug.*, 62 : [*Liviam Caesar*] *praegnantem abduxit*, et Porph. ad Hor., *Od.*, IV, 4, 28 : [*Drusum Livia*] *in utero ad Augustum abduxit.* Ce sont des textes dont il n'y a rien de plus à tirer que ce que nous apprennent Suétone, par ailleurs, et Dion Cassius.

Digitized by Google

On lit au chapitre I de la *Vie de Claude*, par Suétone, les lignes suivantes : « Drusus [fils de Ti. Claudius Nero] naquit dans le troisième mois qui suivit le [second] mariage de [sa mère] Livie avec Auguste, qui l'avait épousée enceinte ; et le soupçon courut qu'engendré par son beau-père, il était issu d'un commerce adultère. En tout cas, tout de suite, circula le vers [grec] : Aux gens heureux les enfants [viennent] à trois mois ! — *Drusum Livia, cum Augusto gravida nupsisset, intra mensem tertium peperit ; fuitque suspicio ex vitrico per adulterii consuetudinem procreatum. Statim certe vulgatus est versus* :

τοῖς εὐτυχοῦσι καὶ τρίμηνα παιδία [ἤδη γεγόνασι][1].

Visiblement, c'est le vers final qui a réagi sur l'exposé de Suétone. Il en a déduit ses combinaisons de temps et aussi l'imputation d'adultère que, toujours friand de potins scandaleux, il s'est empressé d'inscrire au compte de Livie et d'Octavien. Mais cette calomnie a fait long feu depuis que leur mariage a été fixé par le calendrier de Verulae au 17 janvier 38[2]. En effet, pour qu'elle obtînt quelque créance dans le public, il eût fallu que Livie, si elle était alors enceinte de six mois, eût rencontré Octave dans la première quinzaine de juillet 39. Or, ils ne se sont retrouvés à Rome que passé le mois de juillet de cette année-là. D'une part, le retour d'exil de Livie et de son premier mari, Ti. Claudius Nero, a suivi, comme l'effet sa cause, la conclusion de la paix qu'on appelle improprement la paix de Misène, et qui, en réalité, comme je crois l'avoir démontré en 1913[3], fut négociée à Pouzzoles entre Sextus Pompée, Octavien et Antoine. Tacite affirme que Nero, fugitif de la guerre de Pérouse, ne revint dans la Ville que la paix une fois faite entre Sextus Pompée et les triumvirs : [*Tiberius Nero*] *bello Perusino profugus, pace inter Sex. Pompeium ac triumviros pacta, in Urbem rediit*[4] ; et Velleius Paterculus reconnaît à cette convention le mérite d'avoir rendu Claudius Nero à la République — *quae res... Neronem Claudium restituit*[5]. D'autre part, malgré l'incertitude où nous restons du mois de l'an 39 où le traité fut signé, on n'a le choix, pour le dater, qu'entre le milieu ou la fin de l'été. Car, comme l'a bien vu

1. Suét., *Claud.*, 1. Le vers final cité aussi par Cass. Dio (cf. ci-après, p. 230) a été reproduit, d'après Suétone seul, par Kock, *Com. Attic. fr.*, III, p. 449, fr. 213. Kock le complète par θεὸς δίδωσι ou par ἤδη γεγόνασι et suppose que, dans la comédie à laquelle il a été emprunté pour la circonstance, il était prononcé par une belle-mère pressée de rassurer son gendre sur la délivrance prématurée de sa fille.

2. Cf. *supra*, p. 225.

3. J. Carcopino, *La paix de Misène et la peinture de Bellori*, *Revue archéologique*, 1913, I, p. 253-270.

4. Tac., *Ann.*, V, 1.

5. Vell., II, 77, 3.

Digitized by Google

Kromayer, presque aussitôt après la paix de Pouzzoles[1], Antoine fit voile vers la Grèce, accompagné de sa femme Octavie qui venait de lui donner une fille[2]. Or c'est en exécution des conventions de Brindes, qu'on peut dater avec certitude des derniers jours de septembre ou plutôt des premiers jours d'octobre 40[3], et une ou deux semaines après elles[4], qu'Antoine avait épousé Octavie, veuve toute récente et alors enceinte des œuvres de son premier mari[5]. Même en supposant aussi rapprochées que la nature le concède, les deux maternités dont, en des lits différents, put s'enorgueillir la fécondité d'Octavie, on ne peut placer la première avant la mi-octobre 40, et la seconde, par conséquent, avant la fin de juillet ou le courant d'août 39. D'où il résulte que la paix de Pouzzoles qui, à quelques semaines près, précéda le départ d'Octavie pour la Grèce, ne saurait avoir été conclue avant juillet et doit, plus probablement, être descendue jusqu'au mois d'août 39[6]. De toute façon, donc, la médisance de Suétone est démentie par l'événement. Si la réconciliation de Pouzzoles s'est scellée en août, cela va de soi. Si elle remonte au mois de juillet, la calomnie ne tient pas davantage, car Néron et sa femme n'ont pas couvert en un jour la distance de Sparte à Rome ; et, en outre, ils n'ont commencé leurs préparatifs de départ qu'après avoir, non seulement appris la nouvelle du récent accord, mais reçu confirmation authentique des garanties qu'il leur apportait. Quelque célérité qu'ils aient mise à rentrer en Italie, on peut donc être sûr que, quand ils ont débarqué dans la péninsule, Octavien l'avait déjà quittée : Appien nous dit, en effet, qu'aussitôt après la paix de Pouzzoles Octavien a dû s'en aller en Gaule réprimer les troubles qui agitaient cette province nouvellement conquise et toujours frémissante : ἐστὶ τούτοις... ὁ... Καῖσαρ ἐς τὴν Κελτικὴν ἐξώρμα ταρασσομένην[7].

Si bien qu'en aucun cas la rencontre de Livie et d'Octavien, consécutive au retour de celui-ci de sa campagne de Gaule, ne s'est produite avant septembre 39. Peut-être même est-il permis de supposer qu'elle n'a point précédé la deuxième moitié de ce mois, si du moins nous pou-

1. Appien, *B. C.*, V, 75, 318 et 76, 322.
2. Plut., *Antoine*, XXXIII, 3.
3. Cf. Ettore Pais, *Dalle guerre puniche a Cesare Augusto*. Rome, 1919, I, p. 369-373.
4. Puisque les noces ont eu lieu à Rome et qu'il faut donner aux triumvirs le temps de revenir de Brindes (Cass. Dio, XLVIII, 31, et Appien, *B. C.*, V, 66, 277).
5. Cass. Dio, XLVIII, 41, 4.
6. Cf. Kromayer, *Hermes*, 1894, p. 561-562.
7. Appien, *B. C.*, V, 75, 318. Sur cette expédition, inconnue par ailleurs, cf. Jullian, *Histoire de la Gaule*, p. 55, n. 8, qui rattache ingénieusement à cette campagne le complot narré par Suétone, *Aug.*, 79.

Digitized by Google

vons retenir l'essentiel d'une anecdote que Dion Cassius nous a contée : « Octavien », écrit-il non sans naïveté, « s'étant coupé la barbe pour la première fois, célébra à cette occasion une fête splendide et offrit à tous les citoyens un banquet aux frais de l'État. Depuis, il eut toujours le menton rasé, comme tout le monde, car déjà il commençait à aimer Livie : Καὶ ἔπειτα ἐπελειοῦτο τὸ γένειον ὥσπερ οἱ ἄλλοι· ἤδη γὰρ καὶ τῆς Λιουίας ἐρᾶν ἤρχετο[1].

Est-il certain que pour mieux plaire à « l'objet de sa flamme » Octavien ait décidé de changer sa physionomie? Je n'en jurerais point. Du moins est-il sûr que Dion n'a pu le croire qu'à cause de la simultanéité de ces deux faits : les débuts de l'amour qu'Octavien a conçu pour Livie et sa *depositio barbae*. Or, dans les grandes familles romaines, la première taille de barbe était pratiquée à la façon d'un rite pieux. Ainsi que la prise de la toge virile, elle symbolisait, à la vue des dieux, l'entrée dans une phase nouvelle de la vie, et elle s'accomplissait aussi lors d'un anniversaire de naissance. Plus tard, nous verrons[2] Tibère ordonner que la *depositio barbae* de Caligula se célèbre en même temps que sa vêture virile, au jour de ses dix-neuf ans. Octavien a reculé la sienne jusqu'au jour de ses vingt-quatre ans, et il a inspiré aussitôt des imitateurs, à en juger par ce jeune Grattius, dont l'épitaphe, découverte en 1900, mentionne qu'il se fit tailler la barbe en achevant ses vingt-trois ans : *barba deposita peragens tertium et vicensimum annum*[3]. Par conséquent, à peu de chose près contemporaine de cette cérémonie, la rencontre d'Octavien et de Livie se place aux abords du 23 septembre 39, *dies natalis* d'Octavien. Comment, dans ces conditions, les Romains auraient-ils pu feindre de croire, moins de sept mois plus tard, que le petit Drusus était le fruit de leur adultère. Suétone, assurément, s'est mépris, sans regret, sinon à dessein, sur la signification que les beaux esprits de Rome prêtèrent alors au vers de la comédie grecque[4], et ce premier contresens nous invite déjà à douter du comput qu'il en a déduit.

1. Cass. Dio, XLVIII, 34, 3.
2. Suét., *Cal.*, 10.
3. *Notizie degli Scavi*, 1900, p. 578.
4. Qu'il ait eu ce sens dans la comédie grecque dont il fut tiré, c'est probable. Qu'on s'en soit servi pour railler les illusions que Néron et Octavien se seraient faites sur la vertu de Livie, c'est possible aussi. Mais qu'on ait *sérieusement* cherché, par cette réminiscence, à faire endosser par Octavien la paternité de Drusus, c'est d'autant mieux exclu par la confrontation des dates qu'en fait, du 23 septembre 39 à la naissance de Drusus, il ne s'est écoulé, comme nous le verrons (*infra*, p. 235-236), que trois mois et vingt-trois jours.

Digitized by Google

* * *

Passons maintenant à Dion Cassius. A première vue, il semble confirmer Suétone. Mais, à considérer son texte avec attention, on s'aperçoit vite qu'il conduit à une tout autre interprétation : « Livie », dit-il, « était la fille de Livius Drusus, qui, inscrit sur la liste des proscriptions, se donna la mort après la défaite de Macédoine, et la femme de Néron qu'elle avait accompagné dans sa fuite et qui était enceinte de six mois. Dans ses hésitations, Octavien demanda aux pontifes s'il lui était permis de l'épouser. Ils répondirent que si la conception était douteuse il fallait différer le mariage ; mais que si la chose était certaine rien n'empêchait le mariage d'être contracté tout de suite. Livie vivait déjà sous le toit d'Octave lorsqu'elle mit Drusus au monde. Les langues se délièrent, et entre autres potins se mit à circuler le vers qui, depuis, est passé en proverbe : Aux gens heureux, les enfants viennent à trois mois — συνοικοῦσα δὲ ἤδη ἡ γυνὴ τῷ Καίσαρι τίκτει ... Δροῦσον ... Ὁ δ'οὖν ὅμιλος ἄλλα τε ἐπὶ τούτῳ πολλὰ διεθρύλλει καὶ τοῖς εὐτυχοῦσι τρίμηνα παιδία γεννᾶσθαι ἔλεγεν · ὥστε καὶ ἐς παροιμίαν τὸ ἔπος χωρῆσαι [1]. »

Avouons-le : le dossier de Dion Cassius est un peu plus fourni que celui de Suétone. En plus du vers qui leur est commun, il renferme une référence à une consultation des pontifes ; et ceci élucide cela. Détaché de son contexte, le vers grec ne signifie pas, en effet, que chez les gens heureux les enfants naissent après trois mois de mariage, comme le suggère Suétone, mais qu'ils naissent âgés de trois mois : τρίμηνα παιδία, et le trait qu'il lance part, cette fois, de la consultation des pontifes et porte en raison de la publicité qu'elle avait reçue. Quand Octavien, libéré par la répudiation de Scribonie, eut décidé de prendre Livie pour femme, il fut gêné par la situation où elle se trouvait. De là, sa démarche auprès du collège pontifical. Les pontifes commencèrent par s'enquérir de la matérialité du fait : la grossesse de Livie était-elle avérée? Aussitôt qu'il leur fut déclaré qu'il s'agissait d'une grossesse de six mois, leur réponse fut tout de suite prête, et leur affirmation procura à Octavien les apaisements qu'il cherchait pour l'opinion. Là-dessus et sans plus tarder, il emmène Livie dans sa propre demeure ; et à peine celle-ci y est-elle installée qu'elle y accouche du deuxième et dernier fils de Nero, le petit Drusus. Alors les gens d'esprit de se gausser et de colporter en riant le vers de comédie : Aux gens heureux les

1. Cass. Dio, XLVIII, 44, 5.

Digitized by Google

enfants viennent à trois mois. La citation n'eût pas fait fortune dans la foule, si elle n'avait pas été dirigée contre les puissants du jour. Comme, à l'époque, elle ne pouvait viser la légitimité des relations entre Octavien et Livie, il reste qu'elle atteignit la justesse — et la sincérité — de leurs calculs. La grossesse de Livie avait été bien plus avancée que ne l'avait prétendu Octavien devant les pontifes, et Drusus est né si vite après l'enlèvement de Livie sous le toit de César qu'il fallait de toute nécessité, si Drusus n'était pas venu au monde à trois mois, que César, pour marquer son ardeur, eût trompé de trois mois la curiosité des pontifes. Le brocard frappait l'amoureux au défaut de sa cuirasse et soulignait sa risible impatience. Mais, du même coup, tout lien nous échappe entre la naissance de Drusus et les noces de Livie. Le récit de Dion, tel que je crois devoir l'entendre, nous force, en effet, à distinguer entre la cohabitation de Livie avec Octave, dont parle ici l'historien, et qui, selon les règles juridiques de l'*usus*, ne pouvait produire qu'au bout d'un an les effets civils des *nuptiae*[1], et les *nuptiae* proprement dites, dont l'anniversaire est devenu, par ordre du sénat — *ex senatus consulto* — fête religieuse de l'Empire entier — *feria*[*e*][2], mais sur lesquelles Dion, ici, garde le silence. Et, d'autre part, si Dion présente comme à peu près simultanés le début de cette cohabitation et la naissance de Drusus, il ne nous laisse aucun moyen de dater l'une par rapport à l'autre, puisqu'il s'est borné, en dehors de tout repère précis, à marquer la rapidité de leur succession. Heureusement, les allusions éparses dans les autres auteurs interviennent à la fois pour confirmer notre interprétation du chapitre de Dion et pour combler les lacunes que, bien malgré elle, elle a dû, provisoirement, y laisser.

* * *

Et d'abord que la hâte d'Octavien lui ait été sur-le-champ reprochée, à l'exclusion de tout soupçon d'adultère, comme un manque de tenue, ou, si l'on préfère, de maîtrise de soi, tout à fait comique chez un maître du monde, c'est ce qui ressort de sa correspondance authentique. Parmi les lettres qu'il reçut plus tard d'Antoine en réplique à la campagne menée contre la reine d'Égypte, il en est une, grossière et cinglante, dont ce grief alimentait la verve : « Marc-Antoine », rapporte Suétone, « lançait à la face de César son union brusquée avec Livie, le souvenir

1. Gaius, I, 111. *Usu in manum conveniebat quae anno continuo nupta perseverabat.*
2. Cf. J. Carcopino, *Le calendrier de Veroli*, *op. cit.*, *loc. cit.*

Digitized by Google

de cette femme consulaire emmenée [par lui], au vu de tous les convives, de la salle à manger de son mari [Nero] dans la chambre à coucher, et revenant au banquet ses petites oreilles rougissantes et les cheveux en désordre : *M. Antonius... festinatas Liviae nuptias obiecit et feminam consularem e triclinio viri coram in cubiculum abductam, rursus in convivium rubentibus auriculis incomptiore capillo reductam*[1]. » Les *nuptiae* sur lesquelles M. Antoine déversa ses injures ne sont certes pas les justes noces que révèrent les prêtres et les jurisconsultes, et le banquet dont il s'agit est sans doute celui que nous a décrit Dion Cassius aussitôt après avoir recopié la sentence pontificale, et que, pour s'en fier aux formules de Velleius sur lesquelles nous aurons à revenir tout à l'heure et où Néron est censé « accorder » son ex-femme à Octavien — *despondente ei (Caesari) Nerone*[2] —, on devra appeler le banquet des fiançailles : « Pendant un festin que Néron leur offrit, il advint à Octavien et à Livie la mésaventure que voici : un de ces petits enfants babillards que les grandes dames romaines ont accoutumé d'élever pour leur divertissement, voyant Livie à part à côté de César et Néron couché à table près d'un autre convive, s'avança vers elle et lui dit : « Que fais-tu « ici, maîtresse? Ton mari (montrant Néron) est à la table de là-bas[3]. » Plus l'opinion s'amusait de la complaisance du premier mari pour les projets d'Octave, moins elle était en droit de dénoncer en lui un adultère. Antoine n'aurait eu garde d'oublier un aussi gros grief si celui-ci avait été valable. Mais, parce que le festin dont il relève l'inconvenance a suivi la répudiation de Scribonie par Octave et celle de Livie par Nero, il n'a pu l'invoquer. Avec ses insinuations, Suétone a été plus loin que lui avec ses truculences, et la doucereuse méchanceté du biographe est définitivement condamnée par le silence d'Antoine.

En second lieu, qu'il faille distinguer entre le « déménagement » de Livie et la cérémonie de son second mariage, c'est ce dont nous assurent les assertions réitérées de Velleius Paterculus, le plus ancien de tous nos auteurs. Dans le passage auquel je viens de faire allusion, il a nettement opposé les fiançailles et les noces de Livie : « Tibère », écrit-il, « avait trois ans quand Livie, fille de Drusus Claudianus, fiancée à César par Néron, son premier mari, épousa ce prince — *quo* [*Tiberio*] *trimo Livia, Drusi Claudiani filia, despondente ei Nerone, cui antea nupta fuerat, Caesari nupserat*[4]. » En outre, de Drusus, le cadet de Ti-

1. Suét., *Aug.*, 69.
2. Vell., II, 94, 1 : cf. II, 79, 2 ; voir *infra*, n. 4 et p. 233, n. 1.
3. Cass. Dio, XLVIII, 44, 4.
4. Vell., II, 94, 1.

Digitized by Google

bère, Velleius se garde bien de nous dire qu'il est venu au monde après le second mariage de sa mère : il constate seulement que cet enfant est né de Livie dans le palais de César — *quem intra Caesaris penates enixa erat Livia*[1]. Enfin, il indique que le mariage de Livie et d'Octavien, sûrement postérieur à leurs fiançailles, s'est célébré, selon l'usage immémorial des Romains[2], par la prise des auspices qui en consacrent religieusement la légitimité : « César porta la guerre contre Sextus Pompée après avoir, sous les favorables auspices de la République, épousé Livie que Néron lui avait fiancée auparavant — *Caesar, cum, prius despondente ei Nerone, cui ante nupta fuerat, Liviam, auspicatis Reipublicae ominibus, duxisset eam uxorem, Pompeio ... bellum intulit*[3]. »

En troisième et dernier lieu, que la naissance de Drusus se place presque immédiatement après l'entrée de Livie dans la maison d'Octavien, mais avant le mariage proprement dit, c'est ce qui résulte, non seulement des passages précités de Velleius, mais du rapprochement d'un fragment de Tacite avec le chapitre correspondant de l'*Epitome*. Dans un des lambeaux échappés au naufrage du livre V de ses *Annales*, Tacite insiste sur la rapidité avec laquelle, à l'enlèvement de Livie par Octavien, succédèrent les couches de Livie dans la maison d'Octavien : « César, épris de la beauté de Livie, l'enlève à son mari, peut-être malgré elle, avec tant de hâte qu'il ne lui laisse pas le temps de faire ses couches et l'établit chez lui encore enceinte — *Caesar, cupidine formae, [Liviam] aufert marito, incerto an invitam, adeo properus ut, ne spatio quidem ad enitendum dato, penatibus suis gravidam induxerit*[4]. » Quant à l'*Épitome*, qu'on a l'habitude de taxer d'erreur, elle se raccorde exactement à l'allusion de Tacite et doit reproduire la suite même des faits en indiquant l'antériorité de la naissance de Drusus sur le mariage d'Octavien et de Livie : « César », énonce-t-elle en l'une de ses phrases de sommaire à l'usage des écoliers, « César ayant répudié sa femme Scribonie, sous l'empire de l'amour dont il était possédé pour la femme d'un autre, épousa Livie, qui lui fut en quelque sorte accordée par le mari. Livie avait déjà ses deux fils, Tibère et Drusus : *abiecta quoque uxore Scribonia amore alienae coniugis possessus, Liviam quasi marito*

1. Vell., II, 95, 1.

2. Cf. Rossbach, *Untersuch. über die römische Ehe*, Stuttgart, 1853, p. 293 et suiv. A noter le texte de Servius, *ad Aen.*, I, 346 : *Romani nihil nisi captatis faciebant auguriis et praecipue nuptias.*

3. Vell., II, 79, 2.

4. Tac., *Ann.*, V, 1.

Digitized by Google

concedente, sibi coniunxit. Cuius Liviae iam erant filii Tiberius et Drusus[1] ».

* * *

On le voit : une fois écartés les bavardages tendancieux de Suétone, et restitué son vrai sens au chapitre 44 du livre XLVIII de Dion Cassius, il est assez facile d'organiser en une chronologie satisfaisante les péripéties de cette histoire extraordinaire.

En septembre 39, Octavien est revenu à Rome de son expédition en Gaule. Le couple fugitif, Nero et Livie, y est rentré de son côté. Octavien rencontre Livie, s'enflamme du désir de sa beauté — *cupidine formae* (Tacite) *amore possessus* (*Epitome*) — et se détache de sa femme légitime, Scribonie. Le 23 septembre, lors de sa *depositio barbae*, au vingt-quatrième anniversaire de sa naissance, sa passion commençante avait déjà transpiré (Dion Cassius).

Deux personnes, sans compter Livie, qui peut-être ne la partageait pas — *incertum an invitam* (Tacite) — y faisaient obstacle : le mari de Livie, Nero ; la femme d'Octavien, Scribonie.

Octavien se lie d'amitié avec Nero, son ancien adversaire, et Nero, pour la lui laisser, se sépare de Livie, qui, lui ayant déjà donné un fils, Tibère, était grosse de lui pour la deuxième fois (vulgate). La facilité de cet acquiescement paraît au premier abord surprenante. Elle se comprend pour peu que l'on réfléchisse à la haine qui animait l'un contre l'autre Nero et Sextus Pompée depuis leur brouille de Sicile en 40[2] et qui avait maintenu Nero en exil, au delà de la paix de Brindes de 40, consentie aux Antoniens, jusqu'à la paix de Pouzzoles de 39, où Sextus Pompée dut admettre la réintégration de ses ennemis (Tacite, Velleius). En accordant Livie à Octavien, Nero rendait inévitable le divorce d'Octavien d'avec Scribonie, la belle-sœur de Sextus Pompée, et tirait de ses anciens affronts une vengeance éclatante.

Mais Scribonia était grosse elle-même du seul enfant qu'aura Octavien. Celui-ci ne put faire moins que d'attendre, pour la renvoyer, qu'elle eût été délivrée. Le jour même de la naissance de Julie, dit Dion Cassius, Octavien répudia la mère — τὴν Σκριβωνίαν τεκοῦσαν οἱ θυγάτριον ἀπεπέμψατο αὐθήμερον[3].

Libre désormais de satisfaire sa passion, il invite les pontifes à écarter

1. *Epitome*, I, 26.
2. Cass. Dio, LIV, 7, 2.
3. Cass. Dio, XLVIII, 34, 3.

Digitized by Google

l'objection que lui opposait encore la grossesse de la femme convoitée ; leur sentence rendue, il se fiance à Livie dans un banquet que donne Nero et qu'Antoine ridiculisera, et il l'emmène dans sa maison en toute hâte. Elle y arrive au plus tôt en décembre, puisque, nous a appris Velleius, Tibère, né le 16 novembre 42, avait déjà trois ans [1] ; et, quelques jours plus tard, elle y accouche de Drusus (*Epitome*). Enfin, peu après, elle est épousée religieusement par Octavien, sous la garantie des auspices officiels, le 17 janvier 38 (Calendrier).

On me plaisantera peut-être d'en savoir aussi long sur le déploiement de cette « marche nuptiale ». Mais j'ai gardé pour la fin la preuve qui achèvera de justifier mon opinion en la précisant encore davantage. Le calendrier de Verulae, qui nous a déjà révélé le jour des *nuptiae* de Livie, nous a fait connaître par surcroît celui de la naissance du triumvir Marc-Antoine. Au XIX^e^ jour des calendes de février, ces éphémérides portent, selon la restitution que j'en ai proposée naguère : *XIX e[n(dotercisus), dies vi]tiosus* [*ex s(enatus)*] *c(onsulto), Ant(onii) natalis* [2] : jour entrecoupé — *indotercisus* — déclaré défectueux — *vitiosus* — par le Sénat, parce qu'anniversaire de la naissance d'Antoine. Donc, Antoine (qui est né probablement en 82) a été certainement mis au monde un 14 janvier. Or, le *dies natalis* d'Antoine a coïncidé avec le *dies natalis* de Drusus, qui devint par la suite l'époux d'Antonia, la fille du triumvir et d'Octavie [3] ; et l'un des fils issus de cette union, l'empereur Claude, s'est souvenu fort à propos de la coïncidence pour honorer, en dépit des flétrissures du sénatus-consulte qu'a enregistrées le calendrier de Verulae, la mémoire de tous ses ancêtres, y compris le vaincu d'Actium et de Cléopâtre. On lit, en effet, dans la biographie de Suétone, que Claude attesta son culte envers son aïeul dans l'édit par lequel il priait ses sujets avec d'autant plus d'énergie de célébrer l'anniversaire de la naissance de son père Drusus que c'était le même que celui d'Antoine, son grand-père : *ne Marcum quidem Antonium inhonoratum transmisit, testatus quendam per edictum tanto impensius petere se ut natalem patris Drusi celebrarent quod idem et avi sui Antonii* [4].

1. Vell., II, 94, 1 : *trimo Tiberio... despondente... Nerone ;* cf. *supra*, p. 226. Tibère est né le 16 des kalendes de décembre (16 novembre) 42, selon *C. I. L.*, X, 8375, et Suét., *Tib.*, 5.

2. Sur ce texte et le sens de *vitiosus*, cf. J. Carcopino, *Un calendrier romain..., loc. cit.*, p. 68.

3. Sur Antonia, cf. Groebe, *P. W.*, I, c. 2640.

4. Suét., *Claud.*, 11. On sera peut-être tenté de taxer Claude d'inexactitude et de douter que Livie ait pu, à trois jours de sa délivrance, participer à la cérémonie de ses noces religieuses. Mais il ne faut pas oublier que celle-ci s'accomplissait, en toute simplicité, à la maison

Digitized by Google

Par conséquent, la certitude nous est acquise, grâce à la pieuse ruse de l'empereur Claude, que Drusus naquit, dans la maison d'Octavien, le 14 janvier 38, trois jours avant le mariage religieux d'Octavien et de Livie, le 17 janvier 38. Tel est le dernier des coups de théâtre provoqués par un coup de foudre ; car l'amour, et non la politique, rend compte des péripéties heurtées de ce roman comique : la passion entraîna, seule, le fils de César à contracter un mariage qui, entre la répudiation de Scribonie, probablement prononcée en décembre 39, et la consécration rituelle par les auspices, le 17 janvier 38, a débuté par une sorte d'union libre où la précipitation de l'amant, contrastant avec la situation de la femme et l'indifférence du premier mari, ne pouvait manquer d'amener sur les lèvres des contemporains un rire qui ne s'est pas entièrement éteint avec eux.

Jérôme CARCOPINO.

— *domi cum auspicamus* (Cato ap. Festus, p. 234 M.) — ; dans la chambre de l'épousée et devant le lit nuptial (voir, par exemple, la célébration, dans les formes consacrées, du mariage contre nature de Néron avec Pythagore, ap. Tac., *Ann.*, XV, 37 : *Inditum imperatori flammeum, missi auspices, dos et genialis torus et faces nuptiales, cunctaque denique spectata quae etiam in femina nox operit*). La prise des auspices, en quoi elle consiste essentiellement et à quoi elle peut, à la rigueur, se réduire, s'opère au nom des conjoints, mais par les soins des *auspices* choisis par eux à cet effet (Varro, ap. Serv., *ad Aen.*, IV, 45 : *auspicia per hos auspices captabantur in nuptiis*). Elle ne requiert des époux que le respectueux silence dans lequel ils entendent les paroles sacramentelles des *auspices* (cf. Cic., *De Div.*, I, 16, 28 : *quod auspices declarant* ; et Serv., *ad Aen.*, IV, 166, qui leur prête une invocation à la terre). Lors de son scandaleux mariage avec Silius, Messaline fait venir les *auspices* près du lit conjugal — *genialis in hortis sternitur... venit cum signatoribus auspex* (Iuven., *Sat.*, X, 234, X, 234 et 236 ; cf. Suét., *Claud.*, 26) — et n'a la peine que d'écouter leurs formules — *illam audisse auspicum verba* (Tac., *Ann.*, XI, 27). En somme, pour que le mariage soit religieusement valable, il faut, mais il suffit, qu'elles aient été prononcées devant les époux consentants, au besoin avec le concours d'un seul *auspex*, et sans autres formalités ou témoins, comme il est advenu lors du remariage de Marcia avec Caton d'Utique : *Pignera nulla domus, nulli coiere propinqui, iunguntur taciti, contentique auspice Bruto* (Lucain, II, 370-371).

Digitized by Google

LES AMOURS ET LA MORT DE FRANÇOIS Ier

I

Lorsqu'un personnage de l'Histoire s'est fixé dans nos souvenirs avec quelque chose de très net, de très arrêté, de très simple, c'est en général que certains traits ont été grossis au point d'avoir effacé peu à peu tous les autres. Comme un portrait n'a de vogue qu'à cette condition, il arrive que les plus populaires ne sont pas toujours les plus rapprochés de la vérité.

Ainsi celui de François Ier.

Certes, François Ier est entré dans l'Histoire avec le maximum de chances qu'un homme pouvait avoir d'intéresser la postérité à la conservation de sa mémoire. Il avait, à la faveur de certains dons de la nature non moins que des circonstances, réussi à séduire tout le monde : la multitude par sa grâce, sa force, son courage ; les amateurs de panache par son triomphe, comme les âmes sensibles par son malheur ; les hommes de guerre et les hommes d'État par les péripéties d'une lutte gigantesque contre un adversaire maître de la moitié de l'univers et enclins à lui pardonner ses intervalles de sommeil ou de langueur en raison de ses moments d'éclat qui éblouissent ; l'Église pour l'avoir défendue contre la Réforme ; les savants pour avoir, par l'impulsion donnée à la Renaissance des lettres et des arts, refoulé à jamais ce qu'on appelle encore aujourd'hui la barbarie du Moyen Age.

C'est moins à cela pourtant qu'à la mise en vedette par les historiens de deux de ses traits les plus saillants qu'il doit sa célébrité. S'il est aussi universellement connu, c'est simplement parce qu'il eut le privilège de devenir le type du chevalier et du héros par excellence en même temps que celui du roi débauché et luxurieux jusqu'à en mourir.

On ne s'est jamais demandé si l'imagination n'a pas eu plus de part que l'observation à la trouvaille de cette formule. Celle-ci était jolie, et elle a fait son chemin, dans l'histoire, dans la poésie, dans le roman, dans le théâtre. L'erreur initiale fut de n'avoir pas distingué entre les œuvres de première main, mémoires, correspondances, rela-

Digitized by Google

tions, recueils d'actes, etc., et celles de seconde main, histoires ou biographies ; entre les écrivains qui racontent ce qu'ils ont vu ou entendu et ceux qui, n'ayant paru que postérieurement, reproduisent, arrangent ou inventent. Si l'on avait fait ce départ, on n'aurait pas manqué de remarquer que toutes les accusations sont parties des seconds. On aurait eu alors la curiosité de rechercher l'explication du fossé creusé entre les uns et les autres et, quand on se serait rendu compte que les seconds appartiennent à une génération non seulement témoin de l'irrémédiable décadence des Valois, mais encore divisée contre elle-même par les guerres religieuses au point d'être devenue incapable de raconter les événements sans les défigurer, on y aurait regardé à deux fois avant d'accepter leurs dires comme paroles d'Évangile.

Au lieu de cela, on tint pour authentiques les plus invraisemblables histoires : celle, par exemple, du jeune François, encore duc de Valois, envoyé en octobre 1514 par Louis XII, son beau-père, au-devant de Marie d'Angleterre et tentant avec succès de séduire en chemin la fiancée, histoire dont les témoins les mieux informés, comme Fleurange ou Martin du Bellay, ne soufflent mot dans la relation pourtant détaillée qu'ils ont laissée de l'entrevue[1], mais qu'il suffit à Brantôme de paraître quatre-vingts ans plus tard[2] pour que Varillas, Lescure, Hauréau et même Gaillard la répètent[3] ; celle de ce roi de France courant en Italie avec l'armée et la fortune de son pays pour y voir une signora Clérice que l'amiral Bonnivet lui avait dépeinte comme la plus belle femme du monde, imaginée de toutes pièces par le même Brantôme et rééditée deux siècles après avec un grand sérieux par Rœderer[4] ; celle de la belle Ferronnière ou de cet extraordinaire mari allant de propos délibéré contracter la syphilis dans un mauvais lieu pour ensuite contaminer sa femme et, par elle, son royal rival, légende qui, lancée seulement en 1604, c'est-à-dire à soixante ans de distance, par un obscur médecin du Limousin, Louis Guyon[5], trouve crédit auprès de la presque unanimité des écrivains[6] ; ou encore ces deux autres, de la sœur brûlant

1. Fleurange, *Mémoires*, Michaud et Poujoulat, t. V, chap. XLIII, p. 43-44. — Martin du Bellay, *Mémoires*, *Ibid.*, p. 121.

2. Brantôme, *Mémoires*, édit. Lalanne, Soc. Hist. de Fr., 1864-1882, t. IX, p. 640 et suiv.

3. Varillas, *Hist. de François Ier*, t. I, p. 17. — Lescure, *Les amours de François Ier*, p. 96-108. — B. Hauréau, *François Ier et sa cour*, p. 118, selon lequel ce serait même Marie d'Angleterre qui aurait « recherché François Ier, le trouvant fort à son goût ». — Gaillard, *Hist. de François Ier*, t. I, p. 32-33.

4. Rœderer, *Œuvres*, t. II, p. 176.

5. Louis Guyon, *Diverses leçons suivans celles de Pierre Messie et d'Antoine Duverdier*, t. II, chap. XVI, p. 110.

6. Ainsi Mézeray, *Hist. de Fr.*, t. II, liv. LVII, p. 533. — Sauval, *Galanteries des rois de*

Digitized by Google

pour le frère d'un amour incestueux que découvre en 1729 Lenglet du Fresnoy[1], et de la mère conduisant à Bordeaux au-devant d'un fils qu'il s'agit de consoler de sa captivité la jolie maîtresse choisie par elle tout exprès parmi les filles de sa maison[2] ! Ce n'est pareillement qu'en 1627, près d'un siècle après le passage en 1539 de Charles-Quint par la France, qu'apparaît dans l'*Histoire générale* de Scipion Dupleix l'anecdote du diamant offert à cette occasion par l'Empereur à la duchesse d'Étampes, gagnée du coup à la cause impériale[3]. Aussitôt, sans seulement chercher à vérifier la source du récit de Dupleix, que d'ailleurs on ignore, sans opposer à ce témoignage posthume celui autrement autorisé de l'ambassadeur de Charles-Quint, Bonvalot, écrivant le 10 août 1540 que la duchesse garda à l'Empereur une « rancune invincible » de son accueil glacial[4], on prend parti contre elle. Sa trahison dans la guerre de 1541, puis dans celle de 1543, avec, pour intermédiaire auprès de Charles-Quint, le comte de Longueval, est tenue désormais pour acquise par une importante fraction de l'opinion[5]. Preuve qu'il n'est pas toujours besoin d'un écrivain de génie pour assurer la fortune d'une légende. A plus forte raison celle-ci a-t-elle beau jeu lorsque, comme dans le cas de Diane de Poitiers[6] ou celui de François Ier tué par un mal incurable, le génie s'en est mêlé. Il est bien certain que, sans Victor Hugo, il y aurait aujourd'hui moins de gens à croire au sacrifice de la fille du seigneur de Saint-Vallier sauvant la

France, p. 41, 49, 55, 241. — D'Argens, *Le mal de Naples*, p. 242. — Garnier, *Hist. de Fr.*, t. XIII, p. 109. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. XVII, p. 12. — Dreux du Radier, *Mémoires ou anecdotes de France*, t. IV, p. 107. — Gaillard, *ouvr. cité*, t. III, p. 277, et t. V, p. 277-279. — Bayle, *Dictionnaire historique*, article François Ier. — Hauréau, *ouvr. cité*, p. 135-136. — Voir, par contre, la réfutation de cette légende dans Lescure, *ouvr. cité*, p. 296 et suiv.

1. Édition des poésies de Clément Marot (Préface). — Car sur quoi repose l'accusation contre Marguerite? Uniquement sur ses épîtres en vers ou ses lettres en prose, adressées à son frère (*Nouvelles Lettres de la reine de Navarre*, édit. Génin, p. 23-27), notamment celle de février 1521? Pour tout esprit non prévenu, la note d'érotisme mystique qui s'en dégage ne suffit pas plus à établir l'inceste que l'ardeur réformiste dont déborde sa correspondance avec Briçonnet à établir, comme certains l'ont cru, l'hérésie.

2. Il est impossible de dire la chose plus crûment que Mézeray (*Abrégé chronologique*, édit. 1672, t. IV, p. 324) ou Michelet (*Hist. de Fr.*, édit. définit. Paris, Flammarion, t. VIII, p. 249) sur la foi d'une autorité plus suspecte (Brantôme, t. III, p. 244, et t. IX, p. 512).

3. Scipion Dupleix, *Hist. générale de Fr.*, t. III, p. 443.

4. Cité par A. de Ruble, *Le mariage de Jeanne d'Albret*, Paris, Ad. Labitte, 1877, p. 68.

5. Ainsi par François Beaucaire, *Rerum Gallicarum Commentarii*, Lugduni, C. Landry, 1625, p. 761. — Dreux du Radier, t. III, p. 230. — Varillas, t. II, p. 440. — Bayle, *Dict. hist.*, article François Ier.

6. Fille de Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, mariée en 1515 à Louis de Brézé, grand sénéchal de Normandie, venue à la cour dès les premières années du règne de François Ier, veuve en 1531, morte en 1566.

Digitized by Google

tête de son père au prix de son honneur, comme, sans Michelet, à la triste fin par l'avarie du roi-chevalier[1].

D'autre part, François Ier a eu cette malchance de n'avoir pour premiers historiens, moins d'un demi-siècle après sa disparition, que des ennemis de sa famille, amis de celle du Connétable et intéressés, sous le règne d'un Bourbon, à la réhabilitation du grand coupable. François Beaucaire de Peguillon, auteur des *Rerum Gallicarum Commentarii* (1625), a grandi dans l'intimité du Connétable ; il est le parent et le filleul d'un de ses plus zélés complices, Tauzanne, et le Bourbonnais, son pays natal, où il s'est retiré pour écrire, n'a rien abdiqué de sa haine contre l'ancienne dynastie. Antoine de Laval, dont les *Desseins de professions nobles et publiques* furent imprimés à Paris en 1605 et 1612, est un autre Bourbonnais, capitaine du château de Moulins et intendant des Bourbon-Montpensier. Naturellement, François Ier et les siens sont par l'un et l'autre chargés de tous les péchés d'Israël. Lui, c'est le satrape traînant à sa suite, comme à Reims dans la campagne de 1542-1543, une « armée de matrones et de vierges[2] ». Son chancelier, du Prat, « effronté violateur du droit et de la justice », n'est que « le plus malfaisant des bipèdes[3] » ; son grand maître, Montmorency, un cerveau trop borné pour avoir su jamais tirer parti des situations[4] ; sa mère, une sorte de détraquée dont l'éveil d'une passion non partagée pour un gamin de treize ans aurait fait une mortelle ennemie de ce gamin devenu Connétable[5]. Vénus acharnée à la perte de ce qu'elle

1. Victor Hugo (*Le roi s'amuse*, acte I, scène v) et Michelet (*Hist. de Fr.*, t. VIII, chap. xx et xxii). — Peu de questions ont partagé un plus grand nombre d'écrivains en deux camps. Pour la liaison de Diane avec François : Mézeray, *Abr. chron.*, t. IV, p. 520 ; d'Argens, *Amours des rois de France*, p. 72 ; Champollion-Figeac, *Poésies et corresp.*, p. xi, 217 et suiv. ; L. Lalanne, Appendice à son édition du *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 467-468 ; Hauréau, *ouvr. cité*, p. 129. — Contre la liaison : Garnier, *Hist. de Fr.*, t. XIII, p. 304 ; Voltaire, *Hist. du Parl. de Paris* (*Œuvres*, t. XXII, Paris, Lefebvre, 1829, p. 75) ; Gaillard, *ouvr. cité*, t. II, p. 147-148, et t. V, p. 277 ; Dreux du Radier, t. IV, p. 302 ; Lescure, *ouvr. cité*, p. 221 et suiv. ; Decrue, *La cour de François Ier et la société au XVIe siècle*, p. 194 ; Niel, *Personnages célèbres du XVIe siècle*, notice sur Diane ; Michaud, *Biographie*, article Diane, t. XI, p. 292 ; Guiffrey, Introd. aux *Lettres de Dyane de Poitiers ;* Guy de La Batut, *François Ier*, chap. vi. — De Thou (t. I, p. 185) dit simplement que le père de Diane mourut au moment où le roi venait de lui accorder sa grâce « à la prière des grands de sa cour dont les charmes de sa fille avaient gagné le cœur ».

2. Beaucaire, *ouvr. cité*, p. 741 : « Quod consuetis voluptatibus carere non posset, in Remis muliebrem quasi exercitum, hoc est aulicas omnes matronas virginesque secum ducens ».

3. *Ibid.*, liv. XV, p. 435 : « Bipedum omnium nequissimus ». — P. 437 : « Minime juris observator prœter omne jus, prœter omne fas ».

4. *Ibid.*, liv. XXI, p. 681.

5. *Ibid.*, liv. XVII, p. 528 : « Carolo Borbonio insensa erat Ludovica Sabaudiana Francisci mater ; quibus de causis non satis proditur ; alii quod femina jam natu grandior Borbonii ter-

Digitized by Google

n'avait pu posséder ! La réserve d'une conjecture n'empêche pas l'insinuation d'être formelle, et l'on sait si la fable des amours malheureuses de Louise de Savoie a eu du succès depuis Beaucaire. Que si, par hasard, quelque compliment échappe à la plume de l'historiographe, vite le correctif intervient. « Les vertus que je viens de dire », observe-t-il à l'occasion du portrait qu'il trace du roi, « avaient pour corollaires des vices non moins grands que je conterai à leur place[1]. » Effectivement, le récit n'est pas long à tourner au réquisitoire. Dans les *Mémoires* écrits au cours du XVIIe siècle à la louange de son père, Jean de Saulx, vicomte de Tavannes, sans avoir les mêmes raisons d'hostilité que les précédents, n'est guère plus favorable[2]. Catholique plus que royaliste, estimant que « les premiers serments des hommes sont à Dieu, les seconds aux rois », Tavannes s'est détaché des Valois du jour où les Valois ont cessé d'être fidèles au parti catholique. Le sens d'équité naturelle, inconnu à Beaucaire ou à Antoine de Laval, qui perce par instants sous l'aigreur de ses ressentiments[3], ne l'empêche pas de traiter le plus souvent François Ier avec une excessive rigueur[4].

Justement le discrédit encouru par les descendants de ce prince au moment où prirent naissance la plupart des bruits désobligeants sur son propre compte explique que les contemporains les aient accueillis sans faire la part de l'exagération ni même exiger toujours la condition de vraisemblance. Tout concourut ainsi à conspirer contre sa mémoire. La gloire de Marignan, le rêve impérial et, après l'évanouissement de ce rêve, le miracle de la France échappant aux serres de l'aigle autrichien, tout cela avait été d'autant plus vite oublié qu'on était tombé plus vite d'Auguste dans Élagabal. Mais la postérité n'a pas cette excuse. Placés par l'éloignement des passions dans le lointain en des conditions moins défavorables que leurs devanciers, les historiens modernes auraient dû aborder avec les méthodes historiques l'examen des données que ceux-ci leur avaient transmises au lieu de se

tium dumtaxat, aut quartum et tricesimum annum agentis matrimonium ambiret, a quo eundem abhorrere resciisset ».

1. *Ibid.*, liv. XV, p. 435 : « At tantas virtutes vitia non minora comitabantur, ut mox suo loco narrabimus ».

2. Tavannes, *Mémoires*, Michaud et Poujoulat, t. VIII.

3. Par exemple lorsqu'il souligne que François Ier « se releva courageusement d'un grand malheur et prison », ou loue « la résistance qu'il fit seul à toute l'Europe » (p. 136).

4. « Roy aux voluptez accoustumées », « blessé des dames au corps et en l'esprit », « ne tenant le gouvernail qu'autant que ses favoris et voluptez lui permettent », « dont la vie témoigne avoir esté eslancée d'autant de voluptez que d'ambition, agissant et faillant selon qu'elles le possédoient à leur tour, plus conduit de ses capitaines qu'il ne les conduisoit » (p. 66, 69, 75, 76).

Digitized by Google

borner à les enregistrer, sinon toujours les certifier. Il n'y avait pas d'autre moyen d'arriver à en éliminer les erreurs ou les incertitudes, à en dégager les parcelles de vérité qu'elles pouvaient contenir, et finalement à restituer sa personnalité véritable à un prince qui, n'ayant été ni l'homme des grands vices, ni l'homme des grandes vertus qu'on a représenté, semble n'avoir mérité ni tout le mal ni tout le bien qu'on a dit de lui.

Pour cela il ne suffisait pas de discerner entre les écrivains postérieurs aux événements, plus ou moins suspects en général, et ceux qui en furent les acteurs ou les témoins. Il fallait encore regarder à la somme de garanties présentées par ces acteurs ou ces témoins. Car une assertion n'est pas digne de foi par cela seul qu'elle émane d'un contemporain. Ainsi les deux frères du Bellay, le Loyal Serviteur, Fleurange, Sébastien Moreau ou le secrétaire de Vieilleville sont des témoins bien informés, intéressants et instructifs, dont l'honnêteté est une garantie de sincérité, mais ayant trop participé à la politique pour la pouvoir apprécier en pleine indépendance d'esprit ou ayant reçu trop de bienfaits du trône pour être des juges impartiaux. Faisant tous plus ou moins, comme dit Montaigne des deux premiers, « mestier d'obmettre tout ce qu'il y a de chatouilleux en la vie de leur maître », ils ne sauraient suffire à nous en donner « l'entière cognoissance ». Ce qui ne veut pas dire que nous ne trouvions là certains détails de la vie intime introuvables ailleurs. Le *Journal de Louise de Savoie*, registre fidèle de tous les petits dangers auxquels échappa l'enfance de « son César », de tous les accès de fièvre survenus à ce fils tant couvé, offre le même inconvénient compensé par le même avantage. A un autre point de vue, la richesse d'apport de ces diverses productions est conditionnée par l'étendue de la période qu'elles embrassent. Le Loyal Serviteur s'arrête en 1524 avec la mort de son héros ; les Mémoires de Fleurange en 1521 ; ceux de Sébastien Moreau ne commencent qu'en 1524 avec la prise du roi à Pavie pour finir en 1530 avec la venue de la sœur de l'Empereur en France ; le *Journal de Louise de Savoie* ne va que de 1508 à 1522. Seuls les dix livres des Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay, avec le premier livre de ceux de Vieilleville, retracent l'ensemble du règne[1].

1. Martin et Guillaume du Bellay, Michaud et Poujoulat, t. V. — Le Loyal Serviteur, *Hist. de Bayart*, édit. Roman, Soc. Hist. de Fr., 1878. — Fleurange, Michaud et Poujoulat, t. V. — Sébastien Moreau, *La prinse et délivrance du Roy*, etc. Cimber et Danjou, *Arch. cur.*, 1re série, t. II. — *Mémoires de Vieilleville*, par Carloix, son secrétaire, liv. I, Michaud et Poujoulat, t. IX. — *Journal de Louise de Savoie*, *Ibid.*, t. V.

Digitized by Google

Une autre catégorie de contemporains, ni moins bien placés pour voir ni moins attentifs à ce qu'ils voient et que l'anonymat protège contre les velléités de courtisanerie, est représentée par l'auteur de la *Chronique du roy François Ier* et le rédacteur du *Journal d'un Bourgeois de Paris*. Non que ceux-ci soient beaucoup plus intéressés par les histoires féminines. Montaigne, qui reproche aux frères du Bellay de n'avoir pas seulement prononcé le nom de Mme d'Étampes, n'aurait pas fait plus ample connaissance avec la duchesse en parcourant la *Chronique* qui ne la mentionne qu'une fois à l'occasion de la cérémonie de réception d'Anne de Montmorency en qualité de connétable (p. 238). N'empêche qu'ils parlent l'un et l'autre avec certaine liberté. Si le son de cloche qu'ils font entendre ne détonne pas avec le précédent, il est autre. C'est en vain, par exemple, qu'on chercherait chez eux la confirmation de cette admiration que, suivant ceux-là, François Ier aurait inspirée à ses sujets. En revanche, lorsque, comme le second, ils nous narrent les voyages nocturnes du roi à Paris, les mascarades et plaisirs auxquels il s'abandonnait, les farces satiriques livrant ses amours à la risée publique, ils nous invitent à mettre, sur le compte de celui qu'on croit volontiers avoir incarné toutes les élégances, une sourdine à notre lyrisme. Lorsqu'ils le montrent convoquant à Paris en janvier 1522 un concile national pour réformer l'Église de France dans l'intention d'obtenir les secours du clergé, ou allant en personne le mois suivant à l'Hôtel-de-Ville expliquer aux prévôts, échevins et notables sa « nécessité », et l'assemblée chicaner, demander du « temps et espasse » pour y songer, ils indiquent clairement que la confiance n'était pas tant que cela à l'ordre du jour. Comme ils partent tous les deux de 1515 pour ne s'arrêter, l'auteur du *Journal* qu'en 1536, celui de la *Chronique* en 1542, ils traduisent des impressions d'autant plus variées qu'ils se meuvent dans une période de temps moins limité[1].

Monluc aussi est un contemporain, mais dont l'ouvrage n'a vraiment de valeur qu'autant qu'il s'agit des événements militaires. Lui-même se défend d'être un historien. « Car je ne suis poinct historien, ni n'escripz ce livre par manière d'histoire, sinon pour que chacun recongnoisse que je n'ay pas pourté les armes si longtemps inutilement ». Autant il est prodigue de détails sur les moindres sièges, assauts ou escarmouches, autant il en est avare sur le reste. Il ne faudrait pas lui

1. *Cronique du roy Françoys premier de ce nom*, édit. Guiffrey, Paris, Renouard, 1860. — *Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François Ier*, édit. Lalanne, Paris, Renouard, 1854 p. 13-14, 43, 44, 55, 110-111, 120-121.

Digitized by Google

demander une opinion sur la comtesse de Châteaubriant ou la duchesse d'Étampes, pas davantage compter sur lui pour apprendre quoi que ce soit des circonstances de la mort de François Ier. « Henri VIII mourut », écrit-il, « avec la sereine philosophie d'un soldat qui vit tant de fois la mort de près, et le roi François Ier aussi le suivit bientôt après ; il faut tous mourir[1] ».

On ne saurait faire grief à Brantôme de la même réserve. Avec lui, on nage en pleine galanterie ; on ne sort d'une alcôve que pour pénétrer dans une autre ; et c'est pourquoi sans doute son témoignage a été si souvent invoqué. Il n'en est pourtant pas de plus suspect. Brantôme est trop fondamentalement médisant, trop friand de polissonneries, pour n'être pas en pareille matière disqualifié comme informateur. Mérite-t-il, d'ailleurs, à dire vrai, la qualité de contemporain? Il n'avait que sept ans à la mort du roi. Il n'a donc rien vu de ce qu'il raconte concernant ce dernier, rien su que par ouï-dire. Il raconte ce qu'il a appris et même plus qu'il n'a appris, tout ce qu'il sait et plus volontiers encore ce qu'il ne sait pas. Il est un chroniqueur de premier ordre pour l'époque qui s'étend de 1550 à 1600 ; il ne sera jamais pour les temps qui précèdent un écrivain à recommander aux hommes d'étude, encore moins aux jeunes filles, tant qu'un éditeur n'aura pas donné, comme autrefois les jésuites de l'antiquité classique, une édition expurgée de ses œuvres[2].

Il n'est pas jusqu'aux grands premiers rôles, Marguerite d'Angoulême, la comtesse de Châteaubriant, le roi lui-même, qui n'aient laissé des écrits, poésies, lettres, desquels, à condition de les savoir utiliser, il ne soit possible de tirer parti[3].

Aucune espèce de documents n'était toutefois plus susceptible de servir l'œuvre de vérification et de mise au point que les documents officiels dont la publication entreprise depuis moins d'un siècle se poursuit sous nos yeux. Nous n'avons disposé pendant longtemps que du recueil formé au XVIIe siècle par Guillaume Ribier sous ce titre : *Lettres et Mémoires d'Estat des roys, princes, ambassadeurs et autres ministres sous les règnes de François Ier, Henri II et François II* (2 vol. in-fol., 1666). Nous avons aujourd'hui le *Catalogue des Actes de Fran-*

1. Monluc, *Commentaires et lettres*, Soc. Hist. de Fr., 1864-1872, t. I, p. 326, et t. II, p. 335.
2. Brantôme, *Mémoires*, édit. Lalanne, Soc. Hist. de Fr., 1864-1882, 12 vol.
3. *Lettres de Marguerite d'Angoulême et Nouvelles Lettres*, édit. Génin, Soc. Hist. de Fr., 1841 et 1842. — *Poésies du roi François Ier, de Louise de Savoie, de Marguerite et Correspondance intime du roi*, Paris, Champollion-Figeac, 1847. — *Captivité du roi François Ier*, Paris, Champollion-Figeac, 1847.

Digitized by Google

çois Ier, publié par les soins de l'Académie des Sciences morales et politiques entre 1887 et 1908 (8 vol.), recueil précieux qui, à côté des pièces intéressant la politique ou l'administration, en contient d'autres d'ordre plus intime portant mention des largesses, libéralités ou donations imposées au monarque pour les besoins de ses faiblesses galantes. Nous avons surtout les rapports adressés à leur gouvernement par les ambassadeurs étrangers qui, suivant l'exemple donné dès 1479 par la République des Vénitiens, commencent alors à être accrédités en permanence un peu partout. Étant de toutes les fêtes, prenant part à toutes les chasses, assistant quelquefois au Conseil, ces « orateurs » nous renseignent mieux que quiconque sur l'état de la cour et de la nation, l'évolution de l'esprit public, les gestes du roi en même temps que de ceux ou de celles qui l'approchaient. C'est ainsi qu'après la publication en 1838, dans la grande collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*, des *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au XVIe siècle* par Tommaseo, en 1841-1852 des *Papiers d'État du cardinal de Granvelle* par Weiss, en 1845 des *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche durant les trente premières années du XVIe siècle* par Le Glay, un certain nombre de dépêches de Charles-Quint à ses agents virent successivement le jour en 1853, 1877, 1879. Nous devons à la Commission royale d'histoire de Belgique, d'une part, à trois érudits français MM. de Ruble, Ch. Paillard et Auguste Castan, d'autre part, la révélation de celles où un jour Bonvalot, un autre jour Jean de Saint-Mauris relatent les circonstances qui précédèrent et accompagnèrent la mort du roi de France, donnent des éclaircissements sur le caractère de son mal, sur les moyens mis en œuvre pour le guérir, ou nous aident par quelques remarques incidentes à démêler le vrai du faux dans les charges amassées contre la duchesse d'Étampes[1]. Les fouilles opérées à Venise par M. Armand Baschet dans les archives de l'ancienne République Sérénissime aboutirent, en 1862, à la publication d'une série de pièces, dépêches ou *relazioni* d'ambassadeurs, complétant fort à propos celle de Tommaseo[2]. Inversement, il

1. *Comptes-rendus de la Commission royale d'histoire de Belgique*, t. V, 1853 (deux lettres chiffrées écrites à Charles-Quint en décembre 1527 et janvier 1528, p. 321-323). — A. de Ruble, *Le mariage de Jeanne d'Albret* (dépêche de Bonvalot du 10 août 1540, p. 68 ; autres de Saint-Mauris des 27 juillet 1545, 29 janvier et 16 février 1547, p. 220-222). — Ch. Paillard, *La mort de François Ier et les premiers temps du règne de Henri II*, *Rev. histor.*, septembre 1877, t. V (dépêche de Saint-Mauris du 20 avril 1547, p. 84 et suiv.). — Aug. Castan, *La mort de François Ier et l'avènement de Henri II*, *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 1879, 5e série, 3e vol. (dépêches de Saint-Mauris des 11 février, 25 mars et avril 1547, p. 420-454).

2. Arm. Baschet, *Diplom. vénit. Les princes de l'Europe au XVIe siècle*, Paris, Plon, 1862.

Digitized by Google

y a la correspondance échangée entre notre propre gouvernement et nos ambassadeurs, donnant presque journellement au premier l'occasion d'entretenir les seconds de la santé du roi, de ses déplacements, de ses occupations, de ses délassements. A ce titre, la *Correspondance politique de MM. de Castillon et de Marillac*, successivement ambassadeurs en Angleterre de 1537 à 1539 et de 1539 à 1542, éditée en 1885 par Jean Kaulek pour le ministère des Affaires étrangères, mérite une attention particulière.

L'infériorité des historiens de François Ier ne résulte pas moins de leur ignorance de la plupart de ces documents officiels que de la légèreté avec laquelle ils exploitèrent les éléments d'information dont ils disposaient. C'est la raison pour laquelle les plus réputés d'entre eux ne sont guère pour nous de meilleurs guides que les plus obscurs. Tels le compilateur plus indépendant par caractère que clairvoyant par méthode qu'est Mézeray (1643-1651)[1]; Gaillard, à qui nous sommes redevables de la plus consciencieuse des biographies qui nous soient parvenues de François Ier, mais qui s'est borné le plus souvent à suivre les mémoires du temps ou les historiens du XVIe siècle (1765-1768)[2]; Garnier, simple amplificateur de Mézeray (1774-1778)[3]; Rœderer, que certains de ses chapitres, reposant exclusivement sur la chronique de Brantôme, suffiraient à disqualifier comme historien (1825)[4]; Sismondi, auteur d'un réquisitoire plutôt que d'une histoire (1833)[5]; Michelet lui-même, trop manifestement influencé par les témoignages posthumes défavorables à la mémoire du monarque pour n'avoir pas, par de certains coups de pinceau un peu hasardés, altéré sa figure (1855)[6]. Loin qu'elles nous aient apporté quelque chose de nou-

1. Mézeray, *Hist. de Fr.*, Paris, Mathieu Guillemot, t. II, liv. III.

2. Gaillard, *Hist. de François Ier*, 2e édit. en 1769.

3. Garnier, *Hist. de Fr.*, t. XII et XIII.

4. Rœderer, *Louis XII et François Ier*, 1825, réédité en 1853-1859 dans *Œuvres*. Outre, par exemple, le chapitre cité plus haut sur la signora Clérice, cet autre résumé : « François ne fut pour l'esprit et la conduite qu'un *gros garçon* épais, borné, vain et présomptueux; pour les femmes, un *beau garçon ;* pour les favoris, un *bon garçon ;* pour les hommes de guerre, un *brave garçon ;* mais ce fut pour ses ennemis un très *petit garçon* et, pour la France, un *mauvais roi* » (p. 248).

5. Sismondi, *Hist. des Français*, t. XVI et XVII.

6. Michelet, *Hist. de Fr.*, t. VII et VIII. Voir notamment au t. VIII, p. 249, Louise de Savoie proxénète de son fils; p. 159-163, François « abaissé de cœur par les jouissances vulgaires au point de concevoir l'idée indigne de voir jusqu'où irait sa puissance sur Marguerite, feignant de douter de cette affection si tendre, osant dire qu'il n'y croyait pas à moins d'en avoir la *preuve* et la définitive *expérience* » ; p. 353 et suiv., 401 et suiv., le roi réduit à l'état de ruine depuis 1539, même 1535. Michelet veut, sans qu'on sache au juste pourquoi, pour le plaisir peut-être de l'opposer à la blonde et blanche d'Heilly, que Léonor ait été brune (p. 249),

Digitized by Google

veau, les trois histoires parues sous la signature, en 1859 de Bosquet, en 1860 de J.-J.-E. Roy, en 1865 d'Eug. de La Gournerie, sont restées très inférieures à celle de Gaillard au double point de vue descriptif et critique[1]. Même les études consacrées à François Ier par Paulin Paris que publia en 1885 son fils, M. Gaston Paris, si utiles en ce qu'elles démontrent l'inanité de certaines anecdotes ou font justice de préventions irréfléchies, sont dans les parties élogieuses tout ce qu'il y a de plus aventuré. Paulin Paris, qui avait trouvé le chariot renversé d'un côté, ne l'a relevé que pour le renverser de l'autre[2]. Le solide et lumineux travail de Mignet (1875) a trait seulement à la rivalité[3] ; ceux de B. Hauréau (1855)[4], Lescure (1865)[5], Decrue (1888)[6], ne constituent que des œuvres de vulgarisation. La récente publication de M. Guy de La Batut n'est qu'un recueil de textes, d'ailleurs incomplet, concernant la vie galante de François Ier (1929)[7] ; et c'est à peine si celles de Sauval ou du marquis d'Argens, qui remontent au XVIIIe siècle, sont dignes d'être citées[8]. En somme, c'est toute une histoire à reprendre par une autre voie. Il n'y a pas de raison pour que le système d'investigation critique et scientifique qui donna ailleurs des résultats si précieux soit condamné ici à la faillite[9].

contrairement à un dessin du temps exécuté à l'arrivée de la sœur de Charles-Quint en France où elle est blonde (*Captivité*, Introd., p. LXIII). Il croit à une « guerre des femmes » à la cour entre Louise de Savoie et Mme de Châteaubriant (p. 54 et 125), sans pouvoir, plus que Sismondi (t. XVI, p. 169), alléguer aucune preuve ni aucun fait. Ailleurs (p. 153), il écrit : « Dans le gros garçon qui gâta tout, Louise de Savoie versa à flots et engloutit tout ce que sa forte nature donnait de charnel et de sensuel, de sorte qu'avec beaucoup d'esprit la créature rabelaisienne tint pourtant du porc et du singe » !

1. Un seul passage permettra de mesurer l'esprit d'analyse du premier de ces auteurs (p. 161) : « Trois femmes eurent un empire désastreux, Louise de Savoie, la comtesse de Châteaubriant et la duchesse d'Étampes. Elles trahirent soit le roi, soit le royaume, soit tous les deux à la fois, et leur règne fut celui de la licence, des fêtes ruineuses, des basses intrigues, des impôts arbitraires, des désordres financiers. » Ainsi voilà expédié, classé, en trois lignes, un des plus formidables dossiers d'accusation dont l'Histoire ait eu à connaître, tout un gouvernement, tout un règne jugés et condamnés sans appel ! C'est, chez tous les trois, la même pauvreté, la même absence de références.

2. Paulin Paris, *Études sur François Ier, roi de France, sur sa vie privée et son règne*, Paris, Techener.

3. Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, Paris, Perrin, 3e édit. en 1886.

4. B. Hauréau, *François Ier et sa cour*, Paris, Hachette, 1855.

5. Lescure, *Les amours de François Ier*, Paris, Faure, 1865.

6. Decrue, *La cour de France et la société au XVIe siècle*, Paris, Firmin Didot, 1888.

7. Guy de La Batut, *Les amours des rois de France racontées par leurs contemporains*. Paris, Aubier, 1929.

8. Sauval, *Galanteries des rois de France*, Paris, Ch. Moette, 1738. — Marquis d'Argens, *Mémoires historiques et secrets concernant les amours des rois de France*, Paris, 1738.

9. M. Henri Lemonnier en signalait dès 1891 la nécessité (*Revue internationale de l'enseignement*, t. XXI).

Digitized by Google

II

Non que certains points n'aient cessé de donner prise à controverse sérieuse.

Il n'y aurait pas plus d'intérêt à refaire l'histoire, contestée par personne, de la liaison de François Ier d'abord avec la comtesse de Châteaubriant[1], puis avec la duchesse d'Étampes[2], qu'à revenir, après l'examen par Paulin Paris du dossier de trahison formé contre la seconde, sur l'absolution dont elle doit à celui-ci d'avoir bénéficié[3]. De même, l'existence de la liaison avec Mlle d'Heilly antérieurement à la captivité semble ressortir assez clairement des déductions tirées par Champollion-Figeac de certaines épîtres de François à des maîtresses pour que soit rejetée la version de la présentation des amantes par Louise de Savoie au retour d'Espagne[4]. Enfin, après que Guiffrey eut démontré

1. Issue d'une branche de la maison de Foix et mariée en 1509 à Jean de Laval-Montmorency, seigneur de Châteaubriant, avec qui elle vint à la cour ; morte en 1537. — Il n'y a rien à garder du sombre roman historique bâti sur cette mort par Varillas et reproduit par Sauval, d'après lequel Jean de Laval, après l'avoir enfermée dans une chambre tendue de noir, l'aurait tuée en la faisant saigner aux quatre membres.

2. Fille de Guillaume de Pisseleu, sieur d'Heilly, venue aux environs de 1522 à la cour où elle fut reçue parmi les filles d'honneur et mariée en 1532 par François Ier à Jean de Brosse. Reléguée dans ses terres après la mort de François Ier, elle mourut obscurément vers 1576.

3. Paulin Paris, *ouvr. cité*, t. II, chap. VIII, p. 294 et suiv. — Pour ceux que le plaidoyer n'aura pas convaincus, le doute au moins restera acquis en faveur de l'accusée.

4. Champollion-Figeac, *Captivité*, Introd., p. LXI et 125, n. 1. — On pourra trouver les preuves de Champollion-Figeac un peu maigres, puisqu'elles se réduisent à deux lignes extraites, l'une de l'épître sur la campagne d'Italie à une maîtresse qu'il s'agit de « bien marier » et qui ne peut avoir été, selon lui, que d'Heilly, seule parmi les maîtresses du roi encore non mariée, l'autre de la réponse de cette maîtresse parlant d'un « amour qui ne fait que commencer ». Si l'on rapproche ces deux lignes d'un plus grand nombre d'autres extraites de dix-sept lettres de Mme de Châteaubriant (*Poésies et Corresp. du roi François Ier*, p. 217 et suiv.) que, sur la foi d'un copiste, Champollion-Figeac avait pensé pouvoir être de Diane, mais dont Guiffrey a démontré par des arguments irréfutables qu'elles étaient de Châteaubriant (Introduction aux *Lettres de Diane de Poytiers*, p. XV), lettres que plusieurs allusions à des « liens de dure pryson » permettent de dater de la captivité et où se révèle, en même temps qu'une passion véhémente, la situation menacée d'une amante dont l'astre baisse, on sera fondé à conclure qu'il y eut bien une période intermédiaire allant de 1520 à 1526 pendant laquelle Châteaubriant disputa le roi à une rivale, d'Heilly. — Pour ce qui est du mariage de celle-ci avec Jean de Brosse, fils d'un des complices du Connétable, il n'est pas douteux qu'il n'ait eu lieu que plus tard. C'est par erreur que Champollion-Figeac (*Captivité*, p. 125, n. 1) le fixe seulement en 1536. Il ressort, en effet, sans contestation possible, de lettres patentes du 23 juin 1534 par lesquelles le roi donne à Anne et *à son mari* le duché d'Étampes, qu'Anne était déjà mariée à cette date (*Catalogue des Actes*, t. II, p. 707, n° 7189). Si même la remise de Jean de Brosse en possession des biens confisqués sur son père fut, comme l'assurent tous les historiens, le prix de sa complaisance, il faudrait faire remonter le mariage au moins à 1532, puisque le *Catalogue* date du mois de juin de cette année les lettres patentes accordant ladite remise (t. I, p. 711, n° 3713, et t. VI, p. 301, n° 20438).

Digitized by Google

l'inanité de la tradition d'après laquelle Diane de Poitiers n'aurait été la maîtresse de Henri II qu'après l'avoir été de François Ier, il n'est plus une personne de bonne foi pour y croire[1].

Mais, à côté de ces questions qui paraissent aujourd'hui tranchées, il en est d'autres dont on n'en saurait dire autant. Est-on assuré que l'image, même physique, telle qu'on se la représente, du roi François Ier, soit un reflet fidèle de l'original? Sait-on au juste jusqu'à quel point l'homme courut les aventures en dehors de ses deux liaisons officielles et dans quelle mesure tout cela risqua d'obscurcir chez lui la notion de ses devoirs envers l'État? A-t-on une idée plus nette de ce que put être le sentiment de la reine, des courtisans ou du peuple en présence de la situation faite par lui au grand jour à ces reines, affichées ou non, de la main gauche? Ou, quand on voit le personnage succomber relativement jeune à un mal dont le caractère a été si diversement interprété. est-on suffisamment éclairé pour dire qu'entre sa vie plus ou moins licencieuse et sa mort il y a eu le rapport de cause à effet?

III

Ce « dangereux objet » que Michelet accuse d'avoir « trompé tout le monde[2] » aura au moins trompé l'Histoire en la sollicitant à se faire de sa figure une image plus flatteuse que nature. Cette image, il est vrai, les contemporains la dessinent en général d'un coup de crayon enthousiaste. Marguerite n'est pas seule à célébrer les « perfections, grâces et beaulté[3] de son frère ». — « Nous avons vu François », écrit le secrétaire de Vieilleville, « le plus beau et le plus grand homme de

1. Guiffrey, *Lettres inédites de Diane de Poytiers*, Introd., Paris, Renouard, 1866. — Il sera permis de se demander si rien, dans les documents officiels parus postérieurement à 1866, ne serait venu ébranler l'argumentation de Guiffrey, si notamment la trace ne figurerait pas au *Catalogue des Actes* de certaines libéralités ou largesses au bénéfice de Diane susceptibles d'être interprétées à l'encontre. Or, on a beau chercher, on n'y trouve que la mention d'insignifiantes faveurs accordées de loin en loin à la veuve du Grand Sénéchal et en rapport avec les titres du défunt : don, sans rendre compte, pour la durée du veuvage, de la garde noble des enfants mineurs, 1er août 1531 ; remise d'une partie des droits dus à la couronne pour coupe de bois, 17 février 1547 ; établissement, à la requête de la veuve, d'un marché hebdomadaire dans une des localités dépendant de sa seigneurie, s. d. (t. II, p. 47, n° 4201 ; t. V, p. 176, n° 15569 ; t. VIII, p. 758, n° 33282) ; c'est-à-dire rien qui autorise à ne pas tenir pour controuvé ce geste, *a priori* suspect, d'un fils ramassant les restes de son père.

2. Michelet, *Hist. de Fr.*, t. VII, p. 344.

3. *L'Heptaméron des nouvelles de la roine de Navarre*, 42e nouvelle. — « Si vous puis-je bien dire », répète-t-elle ailleurs, « que c'estoit le plus beau et de la meilleure grâce qui ayt esté ne qui sera après en ce royaume » (25e nouvelle).

Digitized by Google

sa cour, et sa très belle assiette à cheval[1] ». Le Loyal Serviteur : « Beau prince autant qu'il en y eust point au monde[2] ». — « Aussy beau que l'on sachie pour le jour d'huy », assure à Marguerite d'Autriche l'ambassadeur Gattinara, témoin de son entrée à Paris[3]. L'auteur de la *Chronique* détaille complaisamment ses « bonnes et louables complexions, tant en formosité corporelle que aultres vertuz desquelles les princes et roys doibvent être décorez[4] ». — « Oui, un fort beau roi », répète à son tour l'ambassadeur vénitien Marco Dandolo, « d'une stature vaillante (*gaiardo di statura*)[5] ».

J'accorde, même en tenant compte de leur désir de le flatter, qu'ils n'auraient pas osé faire d'un vilain garçon un beau garçon. Mais il y a de la marge entre les deux. Regardez le portrait du Louvre d'après nature par Jean Clouet (salle XI, n° 126), ou celui qui l'avoisine (n° 1007), d'auteur inconnu, acquis comme une œuvre d'Holbein, vraisemblablement aussi ressemblant que le précédent, puisqu'il est analogue à celui qui est en Angleterre (coll. Ward) et attribué à Léonard de Vinci[6]; même la somptueuse toile du Titien, encore qu'un peu ridée de mensonge et de ruse, et exécutée d'après une monnaie ou une médaille (salle VI, n° 1588)[7]. Vous n'aurez pas l'impression d'une beauté qu'on ne discute pas. Buste droit, front large, tête solidement plantée sur un col aux attaches herculéennes, poitrine étalée laissant deviner un superbe édifice de chair, de sang et de nerfs ; à côté de cela, un grand, gros nez charnu qui accentue le contraste d'yeux petits et légèrement bridés, une lèvre dont la moustache fine mais tombante qui l'accompagne n'empêche pas d'apercevoir la sécheresse de ligne, un menton dont l'épaisseur de la barbe dissimule mal le contour aigu.

1. Vieilleville, p. 45.

2. Loyal Serviteur, chap. LVIII, p. 368.

3. Lettre du 4 février 1515 (Le Glay, *Nég. dipl. entre la France et l'Autriche*, t. II, p. 47).

4. *Cronique du roy Françoys Ier*, p. 4.

5. Arm. Baschet, *Les princes de l'Europe au XVIe siècle*, p. 378. — François avait alors vingt et un ans.

6. On sait que Léonard de Vinci, mort près de François Ier à Amboise, connaissait bien ce dernier pour avoir vécu trois ans dans son intimité.

7. François Ier avait, en effet, lors de son expédition de 1515 en Italie, inutilement essayé d'attirer le Titien à sa cour. D'après Maurice Hamel (*Le Titien*. Paris, Laurens, p. 84), ce serait le duc d'Urbin, François Marie de La Rovère, élevé à la cour de France et ayant gardé des sympathies françaises, qui aurait commandé à l'artiste vers 1535 le portrait du roi. Quant à celui de Mézeray, au t. II, p. 380, de son *Histoire de France*, donné comme étant une reproduction d'un « tableau de Raphaël Urbain conservé à Fontainebleau », ce ne peut être que l'effet d'une erreur d'attribution, rien de François Ier, si ce n'est un buste exécuté sous la Restauration, n'existant au palais de Fontainebleau.

Digitized by Google

Nous savons d'autre part que les jambes étaient grêles comme chez tous les Valois[1].

On objectera qu'en l'espèce les contemporaines étaient pour le moins d'aussi fins connaisseurs que les contemporains. A l'empressement manifesté en juin 1525, lors du transfert de Pizzighettone à Madrid, par toutes les Chimènes des pays de Valence et d'Illescas, sur le passage du prisonnier, pour voir un héros vivant, un beau héros comme le Cid, on peut juger de sa faveur dans les milieux féminins : « Les dames de Valence », raconte Sébastien Moreau, « qui voyoient si beau prince, d'une si belle stature et faconde royale, tenoient propos l'une à l'autre que en touctes lez Espaignez n'y avoit pouinct de si bel gentil homme, tant bien troussé, tant bien fendu, et le visaige humain et begnyn ». A l'en croire, leur affluence par les rues aurait été telle que des morts par étouffement s'en seraient suivies. « Jésus ! le beau personnaige que c'est ! », se murmuraient à l'oreille celles d'Illescas ; « bien eureuse sera la princesse qui pourra se clamer et dire amye et compaigne d'ung tel noble prince si très beau[2] » ! Mais il suffit de réfléchir à toute la différence qui séparait ce héros du triste Charles-Quint pour faire la part de l'effet produit par le contraste sur des imaginations méridionales. On voit moins, quoi qu'en ait dit le même Sébastien Moreau, les Bordelaises ou les Parisiennes se ruant quelques mois plus tard aux fêtes organisées à l'occasion de sa rentrée en France pour l'unique plaisir de « le bien regarder[3] ». Il n'est pas défendu de penser que les unes et les autres y vinrent autant pour se faire voir que pour voir, avides de réjouissances dont un an de deuil national (24 février 1525-14 janvier 1526) les avait sevrées.

Il en faut donc rabattre un peu de la séduisante figure immortalisée sous les traits du duc de Mantoue arrivant sur le plateau au bras d'un compagnon de plaisir dans l'opéra de *Rigoletto*. Ou, du moins, si elle fut telle dans les toutes premières années du règne, elle ne le resta pas longtemps. Déjà, sur l'avis de ses médecins, à la suite d'une blessure à la tête le 6 janvier 1521, François avait dû, au témoignage d'Estienne Pasquier, se faire raser les cheveux[4] et, si l'opinion d'après laquelle il aurait depuis porté perruque[5] ne s'accompagne d'aucune preuve, il

1. P. Daniel, *Hist. de Fr.*, t. IX, p. 607.
2. Sébastien Moreau, p. 299-300, 323.
3. *Ibid.*, p. 332-333, 341-342.
4. Estienne Pasquier, *Recherches de la France*, Paris, Laurent Sonnius, 1596, édit. de 1611, liv. VII, p. 835.
5. Bonnemaison, *Curiosités médicales*, p. 11, et Dr Cabanès, *Le cabinet secret de l'Histoire*, 4e série, Paris, Maloine, chap. I, p. 29.

Digitized by Google

ne semble pas les avoir laissés jamais repousser. Je sais bien que César n'avait pas eu besoin de longs cheveux pour être César. N'empêche qu'en un temps où, comme dit Estienne Pasquier, « nul n'estoit tondu fors les moines », ce put être considéré comme un « sinistre augure » que l'obligation où se trouva le roi de France de « dégénérer de la vénérable ancienneté ». D'autre part, de sa longue prison, il était revenu un peu lourd, le visage légèrement empâté, tel que le montre le buste en bronze de Jean Cousin du Louvre (salle de la Renaissance, n° 353)[1]. N'est-ce pas en 1526, très peu de temps par conséquent après son retour, qu'ayant voulu faire le jeune homme dans une chasse, il était tombé de cheval, s'était cassé le bras, avait failli se tuer[2]? Il n'avait pourtant alors que trente-deux ans. Qu'est-ce à dire, sinon que l'homme fait n'avait pas tenu toutes les promesses de l'adolescent dont la « fleurissante verdeur », la fleur, sinon véritablement de beauté, mais de santé et de force, avait laissé pressentir un nouvel Alexandre[3]?

Il n'avait pas pour cela tout perdu. Sans parler de la taille dépassant à peu près de la tête celle du Grand Roi, il avait gardé du cran, cet air de cordialité conquérante dont aucun roi de France n'avait eu encore le pareil, le regard vif, curieux et lumineux, la parole dorée et enjôleuse, l'art de s'habiller[4] et ces riens qui font le succès d'un sexe auprès de l'autre. Michelet attribue ce que François Ier eut de grâce au fait de sa naissance entre « deux femmes prosternées » et demeurées telles jusqu'à la fin[5]. A la vérité, Marguerite n'était encore, quand son frère vint au monde, qu'une petite fille de deux ans ; mais il est certain que la petite fille, devenue femme, duchesse d'Alençon, même reine de Navarre, ne cessa de communier avec la mère dans la même extase de culte et de dévotion devant ce frère que celle-ci lui avait donné. C'est peut-être même pourquoi, avec toutes les marques extérieures du respect ou de l'affection[6], il sut si bien leur échapper. Elles ne lui en tinrent

1. Ce buste donne l'impression d'un homme de quarante ans. L'artiste, né lui-même en 1500, n'aurait vraisemblablement pas joui de la faveur de François avant d'avoir au moins dépassé la trentaine.

2. *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 288.

3. Mézeray, *Hist. de Fr.*, t. II, liv. III, p. 381. — Lettre de Gattinara du 14 février 1514 à Marguerite d'Autriche (*Nég. dipl. entre la France et l'Autriche*, t. II, p. 53).

4. C'est ce dont les ambassadeurs étrangers paraissent avoir été le plus frappés : Gattinara en 1514 (*Nég. dipl. entre la France et l'Autriche*, t. II, p. 61), Matteo Dandolo en 1540 (Arm. Baschet, *Les princes de l'Europe au XVIe siècle*, p. 407), Marino Cavalli en 1546 (*Relat. des amb. vénit. sur les aff. de France au XVIe siècle*, t. I, p. 279).

5. Michelet, *Hist. de Fr.*, t. VII, p. 344.

6. François ne parle à sa mère que la toque à la main ; elle-même n'a, lorsqu'elle est alitée, d'autre garde-malade que lui (*Journal de Louise de Savoie*, p. 93). — A sa sœur devenue reine

Digitized by Google

nulle rigueur, furent indulgentes à ses frasques, l'ayant aimé d'une tendresse vraie. « S'il en fût mort », écrit Louise de Savoie à l'occasion de l'accident de janvier 1521, « j'étais femme perdue[1] ». — « De moy », dit-elle au duc de Vendôme en apprenant la capture à Pavie, « je suys tant espardüe que à peine scay-je qui je suis[2] ». Et aussitôt ce billet à Charles-Quint (3 mars 1525) : « Vous supplie commander qu'il soit traitté comme l'honnesteté de vous et de luy le requiert, et permettre, s'il vous plaît, que souvent je puisse avoir nouvelle de sa santé, et vous obligerez une mère[3] ». — « *Je cuyde sentir en moi que vous souffrez* », écrit-elle un autre jour à son fils, « et qu'il y ait chose qui vous travaille[4] ». Les lettres que, dès qu'il est loin d'elle, prisonnier ou libre, il veut bien lui adresser sont sa « seulle consolacyon ». Voilà pourquoi nous la voyons les mendier avec une insistance que les soucis du pouvoir ne permettaient pas toujours au destinataire de satisfaire[5]. Ayant grandi entre une mère dont la passion inquiète éclatait ainsi à tout propos et une sœur toujours prête, malgré une santé frêle, à accourir, soit au chevet de ses enfants, soit au sien propre[6], ou qui devait le voir mort en songe la veille de son décès, alors que, retenue elle-même dans le Béarn par la maladie, elle était empêchée d'entreprendre le voyage de Paris[7], François avait gardé de cet entourage féminin une empreinte pour la vie.

IV

L'historien aurait fort à faire qui voudrait identifier, en dehors des deux vedettes qui tinrent un rang officiel à la cour, toutes les maîtresses de passage. François en chanta bien lui-même quelques-unes en des vers tendres ou passionnés que les belles ne laissaient pas tou-

de Navarre, il n'oublie jamais d'envoyer ses étrennes (*Poésies et Corresp.*, p. 69, 186) ; il s'emploie de son mieux à la consoler dans une lettre qu'il lui adresse à l'occasion de la perte d'un nouveau-né (*Ibid.*, p. 199-200). — Cf. les épîtres en vers que pendant ses voyages, au milieu du fracas de la guerre, il envoie à toutes les deux (*Captivité*, p. 90, 124, etc.).

1. *Journal de Louise de Savoie*, p. 92.
2. Sébastien Moreau, p. 287-288.
3. *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. I, p. 259.
4. Lettre au roi de juin 1525 (*Captivité*, p. 237).
5. *Poésies et Corresp.*, p. 211, et *Captivité*, p. 283-284.
6. Voir les quatre rondeaux dans lesquels, antérieurement au voyage qu'elle fit à Madrid auprès de son frère malade, Marguerite a consacré le souvenir des soins donnés par elle en 1524 à sa nièce Charlotte et de son application à cacher l'état désespéré de l'enfant au père parti en Provence pour prendre le commandement de l'armée (*Poésies et Corresp.*, p. 23-26).
7. Au témoignage de Charles de Sainte-Marthe qui tenait ce détail de Marguerite elle-même (*Oraison funèbre de l'incomparable reine de Navarre*, p. 103-104, Paris, 1550).

Digitized by Google

jours sans réponse[1]. Mais, comme ces diverses productions ne nous sont parvenues que sous le couvert de l'anonymat, elles ne nous en ont rien appris. Il n'apparaît pas toutefois qu'on y ait beaucoup perdu, à en juger par les vagues personnalités de celles dont les circonstances ont voulu qu'elles nous fussent connues.

Encore serions-nous souvent embarrassés pour les désigner par leurs noms. Nous connaissons, par exemple, cette dame de Canaples dont Saint-Mauris nous apprend qu'ayant été chassée par la reine de sa maison après la mort du roi, elle s'en alla cacher sa honte dans un couvent[2]; également l'héroïne d'une amourette remontant aux environs de 1515 qui semble avoir été l'origine de la romanesque tradition de la belle Ferronnière transportée à l'autre extrémité du règne, en 1539, pour la rapprocher du fait si propice du dépérissement de la santé du roi, Mme Dishomme, femme d'un avocat de Paris et fille d'un conseiller au Parlement nommé Le Coq[3]. En revanche, nous ignorons tout de certaine comtesse chez qui, au témoignage de La Barre, le roi, pour amuser son loisir en Espagne, allait passer ses soirées, « y dysnant et n'en bougeant jusques au coucher[4] ». Autre inconnue pour nous que la « grand'dame » dont il eut comme bâtard Nicolas de Touteville, seigneur de Villeconnin[5]. Pour établir la liste complète de ces maîtresses obscures, nous aurions besoin d'autres lumières que de celles des historiographes ; ils lui en donnèrent apparemment qu'il n'eut pas, mais en ignorèrent certainement un plus grand nombre qu'il eut.

De ce qu'on ne prête qu'aux riches, est-ce une raison pour, après Marie d'Angleterre, après Diane de Poitiers, après la signora Clérice, prêter à François Ier l'univers? Certaine demoiselle Cureau, native d'Orléans, dont il aurait eu Étienne Dolet[6]? Une dame de La Bourdaisière qu'il aurait « produite » à Charles-Quint et à Clément VII[7]? La malheureuse Anne de Boleyn au temps de son séjour en France en compagnie de Marie d'Angleterre[8]? Aucune de ces versions ne résiste au plus élémentaire examen. Pour être le père d'Étienne Dolet, plus

1. *Poésies et Corresp.*, p. 8, 17, 26, 27, 37, 39, etc., et *Captivité*, p. 89 et suiv., 226-227.
2. Lettre de Saint-Mauris du 10 avril 1547 (De Ruble, *ouvr. cité*, p. 232).
3. *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 13-14.
4. Lettre à la duchesse d'Alençon datée de Madrid du 1er février 1526 (*Captivité*, p. 487-488).
5. Brantôme, t. IX, p. 135-136. Désigné quelquefois à tort sous le nom de Villecouvin, devenu sous le règne suivant gentilhomme de la chambre du roi, et mort à Constantinople en février 1567.
6. Dreux du Radier, t. IV, p. 116.
7. Sauval, *ouvr. cité*, t. II, p. 219.
8. Sanderus, *Hist. du schisme d'Angleterre*, trad. Maucroix, 2e édit. Paris, 1701, t. I, p. 20.

Digitized by Google

jeune seulement que lui de quatorze ans, il lui aurait fallu une précocité invraisemblable. L'étrange idée qu'il aurait eue de produire une maîtresse inavouée à l'Empereur et au Saint-Père aurait au moins besoin, pour obtenir un commencement de créance, d'être appuyée d'une preuve, d'une circonstance, d'une date qui font également défaut. Pour être surpris de trouver Anne de Boleyn dans cette affaire, il faudrait ignorer l'acharnement avec lequel les écrivains catholiques poursuivirent jusque dans sa mémoire celle qu'ils considéraient comme la cause du schisme en Angleterre. Ils savaient la rendre plus méprisable en mettant gratuitement une galanterie de plus à sa charge : ils n'y manquèrent point.

Rien de pittoresque comme l'amoureuse histoire de la dona Ximena de l'Infantado, mais combien peu dans la manière de l'amant ! Une fille d'Espagne, aussi ardente que sage, frappée en plein cœur par la beauté et le malheur de ce fils de France, lui donnant des rendez-vous sans que sa vertu en reçoive la moindre atteinte, le pressant même d'épouser Léonor pour obtenir la paix et la liberté, puis s'en allant, après sa victoire sur son amant et sur elle-même, porter sa blessure dans le cloître[1]. L'histoire vaut comme témoignage exagéré, dramatisé, de la vive impression produite par François Ier sur les nobles dames espagnoles ; elle n'ajoute pas un chapitre à celle de ses changeantes amours.

Au demeurant, n'empêche que cet affreux coureur d'aventures ne fut un mari, sinon très empressé, du moins correct. Marié successivement le 18 mai 1514 à Claude de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne ; le 4 juillet 1530, après la mort de Claude (20 juillet 1524), à Léonor d'Autriche, sœur de Charles-Quint et veuve du roi de Portugal, il n'eut pas d'enfants de la seconde, mais en eut sept de la première en moins de neuf ans de mariage[2].

A la vérité, quels griefs aurait-il pu faire valoir contre elles?

Point belles? — Il avait eu le temps de s'en apercevoir auparavant. — Claude, maladive, petite comme sa mère, lui « ressemblant fort de visage » et, comme elle, boiteuse ; les ambassadeurs étrangers, embarrassés pour trouver dans le domaine des réalités quelque compliment à lui faire, se contentent de dire d'elle que « sa grâce de parler suppléait

1. Voir cette histoire ou plutôt ce roman dans Gaillard, *ouvr. cité*, t. V, p. 281 et suiv.

2. Trois fils : François, né en 1517, mort en 1536 ; Henri II, né en 1520 ; Charles, duc d'Orléans, né en 1522, mort en 1545 ; et quatre filles : Louise, née en 1515, morte en 1517 ; Charlotte, née en 1516, morte en 1524 ; Madeleine, née en 1520, mariée à Jacques V d'Écosse, morte en 1537 ; Marguerite, née en 1523, mariée à Emmanuel-Philibert, duc de Savoie.

Digitized by Google

à la faulte de beauté[1] ». Léonor, à peine mieux physiquement : regard sérieux et expressif, mais traits épais, yeux petits, chevelure d'un blond plus ardent encore que celle de Charles-Quint, grosses lèvres saillantes accusant une bouche autrichienne, jambes courtes et sans proportion avec la longueur du buste[2]. C'était la série qui continuait de ces femmes des Valois envers qui la nature s'était toujours montrée avare de ses dons : Jeanne de Bourbon, celle de Charles V, lymphatique, à demi aliénée, morte en couches à quarante ans ; Marie d'Anjou, celle de Charles VII, morte à trente-huit avec la maturité d'esprit d'une enfant de quinze ; Charlotte de Savoie, celle de Louis XI, restée fameuse par son insurmontable débilité ; Anne de Bretagne, épouse successivement de Charles VIII et de Louis XII, petite personne volontaire[3], mais pas très jolie, quoi que certains en aient dit[4], à la tête de laquelle la couronne de France s'était trouvée trop pesante et trop large le jour du couronnement[5], et emportée à trente-sept ans en moins de huit jours par la gravelle ; Jeanne de France, la première de Louis XII, bossue, franchement laide, dont, en la mariant, son père Louis XI disait que « le mari n'aurait guère à besogner pour nourrir les enfants qui en naîtraient[6] ».

Insignifiantes? — Claude, oui ; très différente en cela de la femme autoritaire qu'était sa mère ; fille, femme et mère de roi, mais si peu reine elle-même ! Claude, ce fut la « bonne reine[7] », dans laquelle certains

1. Lettre de Gattinara à Marguerite d'Autriche du 14 février 1514 (*Nég. dipl. entre la France et l'Autriche*, t. II, p. 53).

2. « Elle paroissoit du corps une géante, tant elle l'avoit long et grand ; mais, tirant en bas, elle paroissoit une naine, tant elle avoit les cuisses et les jambes courtes avec le reste » (Brantôme, t. IX, p. 272).

3. « Mme de Bourbon », écrit Brantôme, « avoit voulu user ung peu de prérogative et authorité à l'endroit de la reyne Anne ; mais elle trouva bien chaussure à son pied, comme on dict. Car la reyne Anne estoit une fine Bretonne et qui estoit fort superbe et altière à l'endroit de ses égaux ; de telle sorte qu'il fallust à Madame caller et laisser à la reyne, sa belle-sœur, tenir son rang et maintenir grandeur et majesté, comme estoit de raison » (t. VIII, p. 102-103). — « Anne », dit Mézeray, « donna du coude à la dame de Beaujeu » (t. II, liv. VII, p. 374).

4. « Petite, plate et maigre de sa personne », note Zacharie Contarini, qui la vit à dix-sept ans, « visiblement boiteuse d'un pied, ce qu'elle cherche à dissimuler au moyen de patins » (Alberi, *Relat. degli ambasciat. venet.*, 1re série, t. IV, p. 15-16). Entre ce témoignage désintéressé d'un contemporain et celui d'un écrivain de date tardive comme Brantôme qui parle de sa beauté (t. VII, p. 309), l'hésitation n'est pas permise.

5. Un témoin oculaire rapporte que le duc d'Orléans avait dû la lui tenir au-dessus de la tête pendant la bénédiction (Saint-Gelais, *Hist. de Louis XII*, édit. Godefroy, p. 74).

6. René de Maulde, *Procédures politiques du règne de Louis XII*, p. 915, lettre du 27 septembre 1473 de Louis XI à Dammartin.

7. « La bonne, sage et très parfaicte royne » (Loyal Serviteur, chap. LXI, p. 389). — « La perle des dames et clair myrouer de bonté sans aucune tache » (Bourdigné, *Chroniques d'An-*

Digitized by Google

ont voulu voir une sainte, puisqu'ils nous parlent de ses miracles[1], et dont les botanistes ont donné le nom à la bonne prune. Mais il s'en faut que sa remplaçante ait été aussi dénuée de personnalité, aussi incapable d'initiative. Veuve d'Emmanuel le Grand, Léonor avait été destinée en secondes noces par l'Empereur au connétable de Bourbon, et c'est peut-être l'aversion inspirée par la révolte et la trahison du connétable à cette nature généreuse qui l'empêcha de souscrire au projet de son frère. Devenue, par inclination[2] autant que par convenance, la femme de François Ier, elle s'efforça par tous les moyens d'être le lien de la paix entre les deux hommes qu'elle aimait le plus au monde et qu'elle avait cru réconcilier par son mariage. Elle eut l'idée d'une entrevue de tous les deux à Marseille avec le pape. Ce fut, au témoignage de Mézeray, en partie à ses sollicitations que fut conclue la trêve de Nice (18 juin 1538) ; par son entremise que Charles et François se rencontrèrent à Aigues-Mortes (14 juillet) ; à sa suggestion que le moine Gusman mit en avant les propositions de la paix signée à Crépy (18 septembre 1544). Elle songea même un instant à marier la fille de l'Empereur au duc d'Orléans, entreprit un voyage à Bruxelles dans l'intention d'entretenir son frère des avantages pour tout le monde de cette union[3]. Après avoir ramené à leur père les enfants de France restés en otage à Madrid, elle devint leur mère, en eut les sentiments et, en toutes circonstances, les fit éclater. Montmorency la jugeait bien lorsque, venu au-devant d'elle à son arrivée en France, il écrivait le

jou, IIIe partie, p. 202). — « La vertueuse et sage reine, fort regrettée après sa mort pour ses admirables vertus et bontez » (Brantôme, t. VIII, p. 107). — « La fleur et perle des dames de son siècle, vray miroir de pudicité, saincteté, piété et innocence, la plus charitable et courtoise de son temps » (Belleforest, *Les Grandes Annales et Histoire générale de France*, Paris, Buon, 1579, t. II, liv. VI, p. 1437).

1. « Attestoient aucuns avoir esté guarys et saves de quelques maladies par ses mérites et intercessions, et mesmes une notable dame disoit avoir receu par elle guarison d'une fievre qui ja par longtemps l'avoit tourmentée » (Bourdigné, *Chroniques d'Anjou*, IIIe partie, p. 202. — Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, IVe partie, p. 382).

2. Sébastien Moreau (p. 325-326 et 334-335) nous montre Léonor rentrant chez elle les yeux humides au moment où le captif à qui le traité de Madrid venait de la fiancer, redevenu roi et libre, mais pas autrement pressé de l'épouser, s'élance au grand trot de son cheval sur la route de France. « Elle monta en une chambre bien haut du pallays, regardant en une fenestre sur le chemin de l'allée du roi, et, après qu'elle en eut perdu la veüe, fut quasi toute esperdue. » Et il ne faut rien moins, trois semaines plus tard, que l'arrivée d'un messager royal porteur de nouvelles impatiemment attendues pour tirer la fiancée de son ennui. « Ne demandez pas en quelle joie estoit la dite dame d'avoir entendu les nouvelles que le dit message luy avoit apportées ; elles lui furent même de si grande joie que deux jours ensuyvans ne put ne boire ne manger ».

3. Mézeray, *Hist. de Fr.*, t. II, liv. III, p. 599.

Digitized by Google

1er juillet 1530 à Marguerite d'Autriche : « J'ay trouvé la royne, que j'avois ces jours passés esté veoir depuis son arrivée sur la frontière, autant sage, belle (?) et honneste dame, et qui m'a tenu tant de si bons et honnestes propos qu'il ne seroit possible de plus. Et me samble que si le roy et la compaignie où je la mayne doivent avoir occasion d'eulx contenter de la sienne, leurs serviteurs et subjetzs en doivent avoir encoires plus de louer Dieu de leur avoir donné une si bonne et vertueuse dame de laquelle ne vous sauroys, ce me semble, dire la tierce partie du bien et de l'honnesteté que y ay trouvés[1] ».

Pour peu qu'on connaisse l'époque et ses mœurs, on ne s'étonnera pas que la femme légitime ait pu faire bon ménage avec l'autre. La régulière organisation, c'est le désordre organisé dans le ménage royal. Je me demande où Mézeray a vu que François Ier « aurait porté tant de respect aux vertus de Claude qu'il n'aurait point osé prendre de maîtresse de son vivant[2] », quand, au vu et au su de tout le monde, le roman de Mme de Châteaubriant avait commencé peu de temps après la campagne d'Italie en 1516 ou 1517, au plus tard 1518, c'est-à-dire six ans au moins avant la mort de Claude, et assez ouvertement pour avoir porté ombrage à Louise de Savoie[3]. Aux cérémonies officielles, la duchesse d'Étampes portait, en qualité de dame d'honneur, la queue de la reine Léonor quand elle ne prenait pas place dans sa litière[4]. La reine n'était informée des grandes nouvelles qu'après et par elle, messagère habituelle de son amant auprès d'elle. « Nouvelles ! nouvelles ! nous avons perdu notre principal ennemi », annonçait un beau matin Mme d'Étampes, frappant à la porte de Léonor, prête à défaillir à la pensée qu'il ne pouvait s'agir que de son frère, « le roy d'Angleterre est mort, *et m'a commandé le roy de vous venir dire*[5] ». — « Si la dite dame comparoissait en publique », écrivait Saint-Mauris quelques jours plus tard, au lendemain de la mort de François Ier, « le peuple la lapide-

1. *Nég. dipl. entre la France et l'Autriche*, t. II, p. 742-743.

2. Mézeray, *Hist. de Fr.*, t. II, liv. III, p. 597.

3. Ce qui ne veut pas dire qu'il y eut de ce fait à la cour *la guerre des femmes* dont ont parlé Sismondi et Michelet (ci-dessus, p. 246).

4. Dans la relation adressée sous la date du 29 octobre 1544 au duc de Parme d'un voyage du roi, de la reine et de la cour de France en Belgique, Annibal Caro, qui assista à l'entrée des souverains à Bruxelles, note comme « chose digne de remarque » que Mme d'Étampes « occupait une place dans la litière de la reine » (*Lettere familiari del commendatore Annibal Caro*, édit. 1763, t. III, p. 137).

5. Dépêche de Saint-Mauris à Charles-Quint du 11 février 1547 (Castan, *Mém. de la Soc. d'ém. du Doubs*, 5e série, 3e vol., p. 441).

Digitized by Google

rait[1] ». Seulement, Saint-Mauris se trompe quand il en attribue la cause à ce scandale d'un ménage en partie double. L'animosité à peu près générale contre la favorite était faite de haine patriotique, du soupçon persistant, jamais effacé, d'une entente présumée de la maîtresse de François Ier avec l'Empereur. Le reste, au regard du peuple, n'était que peccadilles.

En même temps qu'elles ne témoignent d'aucune velléité de révolte contre un état de choses quasi officiel, les lettres qui nous sont parvenues de Léonor à François sont celles d'une femme aimante, qui semble n'avoir jamais abandonné l'espoir de fixer ce cœur volage. D'une station balnéaire de la région d'Ardres où elle suit un traitement, elle répond à François qui a eu la galanterie de lui adresser quelques lignes : « Dieu mercy, je me trouve à ceste heure assez saine pour aller et faire ce qu'il vous plaira, vous advisant, monseigneur, que le bien qu'il vous a pleu me faire de m'escrire de vos nouvelles et bonne santé m'a mieulx servy qu'aultre médecine que j'eusse pu avoir pour la joie et plaisir que ce m'a esté ». Ayant appris une autre fois qu'il avait souffert d'une légère indisposition : « J'ai sceu, monseigneur », s'empresse-t-elle de lui écrire, « par ce que monsieur le grand maistre m'a escript, que vous estes trouvé mal ersoir d'un dérangement d'estomac, dont je ne me sçaurois garder de porter autant d'ennuy que l'obligation d'amour que j'ay à vous m'y contraint. Et n'est possible que j'aye nul repos tant qu'à la vérité je sois asseurée que Dieu vous ayt faict la grâce et à moy aussy de vous rendre bonne et parfaite santé ». Puis, dès qu'elle se sent mieux, elle n'a qu'un désir : rentrer à son foyer : « Vous advise, monseigneur, que, Dieu mercy, je me trouve maintenant bien saine, et que pour avoir l'eyze de vous voir fera la meilleure diligence que pourra votre très humble et très obéissante femme[2] ».

La grave figure de Léonor qui se résout à vivre pendant dix-sept ans sans descendance, tombée de son rêve, mais résignée, sans un mot, sans un geste capables d'être interprétés contre son époux ou contre la France, tranche sur ce monde frivole, amuseur et amoral. On s'incline avec respect devant cette étrangère, devenue reine de France, sœur, fille, petite-fille, arrière-petite-fille des ennemis héréditaires de la maison à laquelle elle s'était alliée, mais fidèle jusqu'à la fin à sa nouvelle patrie[3]. On en veut un peu à Charles-Quint de la commission

1. Dépêche de Saint-Mauris à Marie d'Autriche du 20 avril 1547 (Ch. Paillard, *art. cité, Rev. histor.*, t. V, p. 100 et suiv.).

2. *Poésies et Corresp.*, p. 207, 208, s. d.

3. Fiancée à François par les conventions du traité de Madrid et ne l'ayant épousé qu'en

Digitized by Google

donnée, à l'occasion du décès de son beau-frère, à son ambassadeur pour la veuve. Elle ne devra pas, lui mandait-il, croire un mot de la lettre officielle de condoléances portée par envoyé extraordinaire. « Lui direz que cette lettre étoit faicte à droit propos pour la monstrer, si besoing estoit ; car elle n'a grande occasion de si fort sentir le trespas du dit feu roy, selon le peu qu'il luy portoit et le mauvais traitement qu'elle en recevoit[1] ». La pauvre Léonor aura-t-elle jamais su quel fond faire sur les paroles des hommes, qu'ils fussent de France ou bien d'Espagne?

V

Cependant ce roi qui s'amuse ne s'amuse jamais aux dépens de la France. Malgré l'acharnement qu'ils y ont mis, les historiographes et les romanciers n'ont pas réussi à faire la preuve d'une influence sérieuse exercée par aucune des deux grandes favorites sur le mouvement des affaires publiques. S'il faut en croire une dépêche de Saint-Mauris, en date du 20 avril 1547, à Marie d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, François aurait, à son lit de mort, recommandé au dauphin de « ne pas se soubmettre à la voulunté d'aultres, comme lui-même avoit fait à celle de la dame d'Estampes[2] ». Les faits démontrent qu'on aurait tort, en admettant que l'ambassadeur n'ait pas inventé un propos qu'il savait devoir ne pas déplaire à sa correspondante, de prendre ce propos à la lettre. La vérité c'est que François Ier, tout en faisant bien les choses, ne se ruina pas pour ses maîtresses et que le très vif sentiment qu'il avait de l'honneur français le protégea contre la tentation de leur livrer l'État.

Le *Catalogue des Actes* ne mentionne pas d'autres libéralités en leur faveur que les suivantes : don en usufruit à la comtesse de Châteaubriant des seigneuries de Suèvres dans le Blésois et de Succinio en Bretagne ; à d'Heilly, outre le duché d'Étampes, de la baronnie de Chevreuse érigée en duché, des seigneuries de Limours, de Brétoncourt, de Beynes et du fief d'Orlu ; remise à la même de tous les droits seigneuriaux dus par elle du fait de l'acquisition des seigneuries de Challeau,

1530, par le fait de la continuation des hostilités, Léonor quitta la France en 1547, à la mort du roi, pour se retirer dans les Pays-Bas, puis en Espagne (1556) où elle mourut à Talavera en 1558.

1. Lettre de Charles-Quint à Saint-Mauris du 22 avril 1547 (*Papiers d'État du cardinal Granvelle*, t. III, p. 258 et 261).

2. Ch. Paillard, *art. cité. Rev. histor.*, t. V, p. 100 et suiv.

Digitized by Google

de Brannay et du château des Barres[1]. En dehors de cela, des envois de vaisselle, broderies ou bijoux ne dépassant pas en valeur ceux permis à un grand seigneur ; des cadeaux consistant en menus objets de toilette, quelquefois en biens confisqués, plus rarement en espèces ; la construction d'un château pour la propriétaire de Challeau[2] ; mais rien de nature à faire beaucoup de mal à la cassette du donateur ou au trésor. « Le roy », écrit Brantôme, « ne brouilloit son bien comme on le taxoit, en donnant démesurément aux dames qu'il aymoit[3] ». Ou encore : « Pour toutes ses amours il n'abandonna son royaume, ny ses affaires, ny sa grandeur, ny rien de son honneur, ne se rendant nullement esclave à icelles dames[4] ». Ses favoris, Montmorency, Chabot, d'autres encore, lui coûtèrent plus cher que ses maîtresses[5]. Il faut, pour faire la comparaison, lire les Comptes de l'argenterie où est mentionné le détail des sommes versées par François Ier pour son service personnel à ses divers fournisseurs, son fourreur Robicquet, son brodeur Robert de Luz, son tailleur Léonard de Laune, son cordonnier Jehan Ausoynne, son tapissier Guillaume Allard, ou autres « marchands suivant la cour[6] ». Le total des seules dépenses de l'hôtel montait en 1546 à un million et demi d'écus par an[7]. Si François Ier avait calculé pour lui-même ou ceux qui le gouvernaient comme il calcula

1. *Catalogue des Actes*, t. II, p. 707, n° 7189 ; t. III, p. 274, n° 8782 ; p. 352, n° 9140 ; p. 562, n°s 10095 et 10096 ; p. 765, n° 11004 ; t. IV, p. 772, n° 14593 ; t. V, p. 10, n° 14708 ; t. VI, p. 797, n° 23038 ; t. VII, p. 449, n° 25626, et p. 696, n° 28414.

2. *Ibid.*, t. III, p. 609, n° 10301 ; t. IV, p. 249, n° 12163, et p. 255, n° 12190 ; t. VII, p. 717, n° 28585 (mandements à Nicolas de Troyes, argentier, de payer à Pierre Lussault, marchand suivant la cour, une somme de 760 livres 10 sous tournois pour don à Anne de Pisseleu d'une toile d'or frisée d'or et d'argent fournie par ce dernier ; à Jacques Robicquet, pelletier, le montant du prix d'une fourrure offerte à la même ; à d'autres fournisseurs celui d'un ruban d'or pour garniture de robe et d'étoffes pour un « habillement »). — T. IV, p. 95, n° 11440, et p. 360, n° 12690 ; t. VI, p. 573, n° 22824 (cession de biens confisqués). — T. III, p. 562, n° 10097 ; t. VIII, p. 162, n° 30761, et p. 231, n° 31414 (dons de 11,000, 13,000, 20,000 livres). — Cf. lettre de Mme de Châteaubriant remerciant le roi de l'envoi d'une broderie (*Poésies et Corresp.*, p. 214).

3. Brantôme, t. III, p. 241.

4. *Ibid.*, p. 245.

5. Sont mentionnés dans le *Catalogue des Actes* seulement des dons faits à l'entourage du souverain, même aux plus petits serviteurs de l'hôtel : 26,500 livres d'un coup à Chabot le 30 mai 1527, 50,000 à Montmorency le 20 février 1528 à l'occasion de son mariage, etc. (t. VI, p. 23, n° 19026, et p. 58, n° 19199).

6. Arch. nat., KK 91 (1536-1541), fol. 27-32, 47-55, 55 v°-63, 80, 103-104, 127-131 v°, 147, 148.

7. Évaluation de l'ambassadeur vénitien Marino Cavalli (*Relat. des amb. vénit. sur les aff. de France au XVIe siècle*, t. I, p. 285 et 303).

Digitized by Google

pour celles dont il eut les faveurs, son gouvernement se présenterait dans l'Histoire avec une réputation financière moins déplorable[1].

On ne voit pas davantage que le crédit des favorites ait pesé d'un grand poids dans la distribution des faveurs royales. Non seulement ce crédit paraît ne s'être traduit que par des bienfaits répandus sur la famille, mais les bénéficiaires étaient généralement de taille à faire tout seuls leur chemin. Les trois frères de Mme de Châteaubriant, Lautrec, Lescun et Lesparre, furent trois héros dont la part de responsabilité dans les échecs subis entre 1520 et 1529 n'empêche pas qu'ils payèrent glorieusement de leur sang des commandements acquis à la pointe de leur épée[2]. Les oncles de la duchesse d'Étampes, Antoine Sanguin et Charles de Pisseleu, ses frères, François et Guillaume, étaient d'assez bonne maison pour avoir toutes chances d'arriver sans elle, le premier à l'évêché d'Orléans puis au cardinalat, le second aux évêchés de Mende et de Condom, les troisièmes à ceux d'Amiens et de Pamiers. Peu même s'en fallut que Sanguin ne manquât le chapeau à cause d'elle. D'une lettre du cardinal de Bologne à François en date du 26 avril 1539, il ressort que le Saint-Père, en rendant hommage à ses titres, répugnait à le lui donner en raison de la situation de la nièce[3]. Seul de la famille à n'avoir pas été homme d'Église, l'aîné des enfants, Adrien, était un soldat de la lignée des trois frères de Foix, successivement gouverneur de Maubeuge, de Hesdin et de Beauquesne, grièvement blessé dans la campagne de Hainaut, mort en laissant le renom d'un grand capitaine[4].

Sans doute, il y a le gros succès remporté en juin 1541 par la duchesse d'Étampes faisant disgracier le ministre tout-puissant, Anne de Montmorency. Mais est-on bien sûr que François Ier avait eu besoin d'être poussé par un tiers pour se priver des services de son Connétable? Il ne faut pas oublier que ce dernier était devenu à cette date le conseiller, l'ami du dauphin, et que le dauphin était lui-même en quelque sorte le

1. Car on ne voit pas sur quoi Brantôme (t. III, p. 240) et Mézeray (*Hist. de Fr.*, t. II, liv. III, p. 585) se peuvent fonder pour établir l'excellence du bilan laissé à sa mort par François Ier.

2. Lautrec, couvert de tant de blessures sur le champ de bataille de Ravenne (1512) qu'il y avait été laissé pour mort, emporté en 1528 par une maladie contagieuse devant Naples qu'il venait d'enlever aux Espagnols; Lescun, tué à Pavie en 1525; Lesparre, frappé au combat de Squiros, près de Pampelune, d'un coup de feu en plein visage qui lui fit perdre les deux yeux (1521).

3. Guill. Ribier, *Lettres et Mémoires d'Estat*, t. I, p. 445-446.

4. Les deux sœurs de la duchesse obtinrent, l'une l'abbaye de Maubuisson près Pontoise, l'autre celle de Saint-Pol en Beauvaisis.

Digitized by Google

rival du roi qui lui opposait le duc d'Orléans. Soit par égard pour le dauphin, soit par inclination pour Diane de Poitiers, le Connétable avait toujours paru assez attaché aux intérêts de celle-ci, au point de devoir s'allier dans la suite avec elle par le mariage de son second fils Henri avec Antoinette de La Marck, petite-fille de Diane. L'attitude du dauphin, ayant à part ses amis, ses favoris, presque son parti, frisait la révolte à l'égard de son souverain. François était enclin à la juger avec d'autant plus de sévérité qu'il était encore sous l'influence chagrine consécutive à sa maladie de l'année précédente. Tout porte à croire que, même sans l'influence d'une femme heureuse d'humilier indirectement une rivale, il n'aurait pas conservé plus longtemps sa confiance à un cœur trop partagé entre son fils et lui.

Interprétant à la lettre certaines expressions des missives envoyées par le prisonnier de Pizzighettone à Charles-Quint, Michelet, sans faire la part de l'exagération de style à laquelle ses essais poétiques avaient habitué leur auteur, ne voit en François Ier qu'un « héros de théâtre, dégonflé, aplati, risquant d'exciter le dégoût [1] ». Mais celles qu'il écrivit dans le même temps à son peuple, aux grands du royaume, aux compagnies souveraines, ses réponses aux articles remis à ses ambassadeurs par les gens du Conseil de l'Empereur, d'où les formules plus ou moins outrées, plus ou moins heureuses, de politesse sont absentes, témoignent de l'image haute et grave qu'il savait, le cas échéant, se faire du devoir. Il y discute pied à pied, point par point, les conditions mises par le vainqueur à sa délivrance. En un moment où commence à peine sa lune de miel avec Anne de Pisseleu, il s'y déclare prêt à « élire honnête prison plutôt que honteuse fuite [2] », c'est-à-dire à ne jamais revoir Anne de Pisseleu. « Je suis marry », déclare-t-il à l'envoyé de Charles-Quint, « de quoy l'Empereur vostre maistre vous a donné la peine de venir en poste de si loing, pour en apporter articles si déraisonnables ; vous luy direz, de ma part, que j'aymeroye mieux mourir prisonnier que d'accorder ses demandes, luy faisant entendre que mon royaume est encores en son entier, lequel pour ma délivrance je ne vueil endommager ; et, s'il veult venir à traittez, il fault qu'il parle autre language [3] ». Lorsque, à quelque temps de là, l'entente ayant apparu comme impossible, nous le voyons faire le geste de déposer sa couronne,

1. Michelet, *Hist. de Fr.*, t. VIII, p. 217. — Voir lettres de François Ier à Charles-Quint dans *Captivité*, p. 130-131, et Granvelle, p. 266, 268, 269.

2. Lettre de François Ier (s. d.) aux grands du royaume et aux compagnies souveraines (*Captivité*, p. 159-160).

3. Martin du Bellay, p. 200. — Cf. *Captivité*, p. 366-369, et Granvelle, t. I, p. 270.

Digitized by Google

nous nous demandons s'il est bien sincère. De ce que l'acte d'abdication fut retiré très peu de temps après avoir été signé, notre premier mouvement est de croire à un subterfuge imaginé pour ébranler l'adversaire[1]. Cependant, pour peu qu'on examine le texte de près, on revient vite de cette impression. Non seulement l'application du signataire à justifier devant l'opinion, par le récit qu'il fait des négociations, sa résolution de ne rien laisser au hasard, même de se ménager une rentrée éventuelle, constitue une présomption de sincérité ; mais le langage dans lequel il s'exprime est trop manifestement dépouillé d'artifice ou empreint par instants de trop d'émotion contenue pour qu'on le puisse confondre avec celui de la comédie. « Nous avons plustôt résolu endurer telle et si longue prison qu'il plaira à Dieu que nous portions... Nous la lui offrons avec nostre liberté pour le bien, union, paix, conservation de nos subjectz et royaulme, pour lesquels vouldrions employer non seulement nostre vie, mais celles de nos très chers et très amez enfans, qui sont nez non pour nous, mais pour le bien de nostre royaulme, et vrays enfants de la chose publique de France[2] ».

Non que, dans l'intérêt de ses affaires, il ne soit capable de jouer la comédie : la comédie à la Louis XI, celle du politique ergoteur et retors. Témoin l'acte de protestation signé par-devant notaires le 13 janvier 1526, en présence des envoyés français (premier président de Selve, archevêque d'Embrun, maréchal de Montmorency, Chabot, La Barre, etc.), contre les conditions de l'accablant traité de Madrid qu'il va jurer solennellement, le lendemain, comme roi et comme chevalier. Il explique qu'il se dégage de ses promesses comme roi parce qu'il les trouve injustes, qu'il projette de manquer à sa parole de chevalier parce qu'elle n'est pas donnée en liberté. « Le roi proteste devant Dieu et en présence des dessus nommez qu'il n'entend faire aucune chose contre l'honneur de Dieu ni contre son honneur, ni au préjudice et dommage de son royaume ; qu'il a fait le traité par force et contrainte, détention et longueur de prison, et que tout ce qui est convenu en iceluy sera nul et de nul effet[3] ». Quelque maxime qu'il avance sur la vio-

1. Tel semble être, encore qu'il ne le dise pas expressément, le sentiment de Mignet (*Rivalité...*, t. II, chap. VIII).

2. *Captivité*, p. 416-425. Lettres patentes du roi François Ier pour faire couronner roi de France le jeune dauphin François, novembre 1525.

3. *Captivité*, p. 466-478. — Antérieurement à cette protestation, une première, en date du 16 août 1525, avait déjà été rédigée sur les ordres du roi par le secrétaire Gilbert Bayard, signée de lui et des mêmes ambassadeurs, dans laquelle on lit que, « au cas qu'il fust contraint par l'Empereur de quitter et laisser le duché de Bourgogne en la possession d'icellui, ou autres droitz de la couronne de France au proffit de l'Empereur, par détention et longueur de prison,

Digitized by Google

lation légitime des engagements onéreux ou sur le manquement régulier aux paroles contraintes, il ne peut rien changer au fait qu'il s'apprête à se parjurer, ni plus ni moins que Louis XI, par la seule raison qu'il tient ses engagements et ses paroles pour attentatoires aux droits de la couronne, dommageables à son peuple. Et puisque aussi bien il trouvait — car le mot est de lui — que Louis XI « avait mis les rois hors de pages[1] », j'imagine que, dans le moment où il parlait ainsi à ses notaires et conseillers, il avait la hantise du prisonnier du Téméraire dictant, à peu près dans les mêmes termes, même discours aux siens. Ah ! s'il avait eu un Comines auprès de lui ! Quel tableau nous aurions de l'arrière-neveu, aussi loin habituellement de l'ancêtre que le premier des gentilshommes du premier des prolétaires, se faisant ce jour-là la France à son image pour tromper une fois de plus le cousin de Bourgogne !

Dans une de ses dépêches sur la mort, Saint-Mauris relate un détail qu'il lui plaît visiblement d'interpréter comme une sorte de *mea culpa* de l'homme privé, mais où il est bien permis de voir un signe de la conscience, persistante chez le mourant, de ses devoirs de roi. « Quant l'on luy donna la sainte-onction, il ne voulsit que la dame d'Estampes y assista, et comme il la veit entrer en sa chambre, il fait seygne de sa main que l'on la feit retourner[2] ». C'est à la France seule que le monarque veut consacrer ce qui lui reste d'intelligence et de force ; cependant que la duchesse d'Étampes s'effondre dans l'antichambre, le dauphin est introduit pour, au rapport des contemporains, de Saint-Mauris lui-même, recevoir des mains de son père la France.

Mézeray, lorsqu'il dresse le bilan du règne, paraît regretter que François Ier ait manqué l'Empire « qu'il avait mérité » et n'ait pas su conserver le Milanais qu'il avait conquis[3]. Mais l'Empire et le Milanais étaient-ils donc si indispensables au bonheur de la France? Le tort de François Ier serait plutôt d'avoir regardé vers tous les deux, sans s'être rappelé que les trônes lointains n'avaient pas toujours porté bonheur à ses devanciers. Qu'importait l'Empire et qu'importait le Milanais? « Ce n'a esté que pour y servir de tombeau à ung monde de braves et vaillans François », observe non sans mélancolie l'homme de guerre,

cela sera et demourera de nul effect et valleur, et comme fait par force et contrainte » (*Ibid.*, p. 300-303).

1. Beaucaire, *ouvr. cité*, liv. XVI, p. 476. — Brantôme, t. II, p. 346.

2. Dépêche du 20 avril 1547 à Marie d'Autriche (Ch. Paillard, *art. cité*, *Rev. histor.*, t. V, p. 100 et suiv.).

3. Mézeray, *Hist. de Fr.*, t. II, liv. III, p. 583-584.

Digitized by Google

à ce titre peu suspect, qu'était Monluc. « Dieu fist naistre entre deux grands princes ennemis jurés et envieux de la grandeur l'ung de l'aultre, ce qui a cousté la vie à deux cens mil personnes et la ruyne d'ung million de familles. Et enfin n'y l'ung ni l'aultre n'en ont rapporté qu'ung regret d'estre cause de tant de misères[1]. » Il importait davantage d'empêcher la réalisation d'un projet qui n'apparaissait pas alors comme une chimère : celui de l'établissement dans l'Europe moderne d'une monarchie universelle. C'est quelque chose d'y avoir réussi et, dans les conjonctures où François Ier s'est trouvé, d'avoir conservé son royaume, de l'avoir même agrandi de deux ou trois provinces perdues depuis, la Savoie, le Piémont, la Bresse et le Bugey. Pour briser le cercle étroit dont l'Église du Moyen Age comprimait encore en ce temps-là le cerveau des hommes d'État, il ne fallait pas avoir peur de scandaliser les chancelleries. C'est l'honneur de François Ier d'avoir, pour préserver à la fois son pays d'un démembrement et l'Europe de la servitude, passé outre aux préjugés ; d'avoir, en plein catholicisme ardent, mis sa main dans la main des hérétiques, des infidèles, des schismatiques d'un peu partout, princes allemands (1531), Grand Turc (1535 et 1542), Gustave Wasa (1541), Khaïr-Eddyn Barberousse (1543), Henri VIII (1527 et 1546), c'est-à-dire inauguré la grande politique française libre de préoccupations religieuses que devaient consacrer Henri IV et Richelieu. Politique à ce point positive ou dégagée des traditions que les hommes les moins attardés parmi ceux de la Troisième République dans l'admiration du passé s'en devaient un jour réclamer[2]. Catholique à Paris et à Rome, musulman sur le Bosphore, à Alger et à Tunis, luthérien à Stockholm et à Smalkalde, anglican à Londres. Autant d'incarnations que, sans la science qu'il avait de ce qu'un contemporain appelle la « manutention de la couronne[3] », il n'eût jamais osé réaliser[4].

1. Monluc, t. I, p. 43. — Un autre indice des alarmes produites dans l'opinion par ces hécatombes est dans la proposition faite en consistoire à Rome, en 1526, en présence du pape Clément VII, par Charles-Quint, de trancher son différend avec François Ier par un duel. « Mais le Saint-Père lui remontra que leurs deux personnes estoient trop chères et précieuses à la Chrestienté pour hazarder ainsi leurs vies » (Guill. Ribier, *ouvr. cité*, t. I, p. 308).

2. Discours de MM. Aristide Briand et Herriot à la séance de la Chambre des députés du 22 janvier 1925 dans la discussion sur la suppression de l'ambassade du Vatican (*Journal officiel* du 23).

3. Vieilleville, p. 22.

4. Monluc, observant que « contre son ennemy on peult de tous bois fere flesches », souligne l'indignation qui s'empara alors de tous les princes chrétiens (t. I, p. 143). En Angleterre on ne désignait plus François Ier que sous le nom de *Turc* (lettre de Marillac à l'amiral du 23 août 1542, *Corresp. polit. de Castillon et Marillac*, p. 456).

Digitized by Google

VI

Lorsqu'un homme a plus ou moins brûlé la vie par les deux bouts et qu'il meurt comme François Ier dans la cinquantaine sans qu'on sache au juste de quoi, on soupçonne volontiers quelque accident secondaire ou tertiaire d'un mal, considéré en bien des cas à tort comme incapable d'être assez jugulé pour ne point devenir mortel, d'avoir été la cause de sa mort.

Pour tout le monde ou presque, depuis ses contemporains jusqu'aux nôtres, François Ier est mort de la syphilis. Or, le premier qui l'a dit et fut cru ensuite sur parole en était-il bien sûr?

Susceptible par sa nature de passionner l'école qui croit à la possibilité d'éclairer l'Histoire par la clinique, la question a fait éclore dans la littérature médicale une série de productions dont les conclusions sont si parfaitement discordantes qu'elle n'a cessé de se poser. Ainsi en 1856 un article du Dr Cullerier dans la *Gazette hebdomadaire de médecine;* deux autres en 1863 du Dr Chéreau dans l'*Union médicale;* en 1873 le premier chapitre d'un livre du Dr Corlieu, réédité en 1892, sur la mort des rois de France pendant les trois derniers siècles de la monarchie; puis deux du Dr Cabanès extraits, l'un de son *Cabinet secret de l'Histoire* (1900), l'autre de ses *Morts mystérieuses de l'Histoire* (1901)[1]. Les historiens ne s'en sont d'ailleurs pas plus désintéressés que les médecins. Mais comme depuis Michelet, brossant en 1855 l'effroyable tableau du royal avarié aux prises avec la mort, jusqu'à Paulin Paris qui, en 1885, dans son ardeur à défendre bec et ongles son héros, ne veut pas qu'il ait été seulement égratigné, eux aussi se tiennent aux deux pôles opposés, il fut toujours difficile au grand public d'avoir une opinion.

La difficulté vient de l'imprécision des textes. Le récit d'un des témoins oculaires des derniers moments de François Ier les mieux placés pour nous renseigner, Pierre du Chastel, évêque de Mâcon et lecteur ordinaire du roi, n'offre d'intérêt que pour la connaissance de la mentalité du mourant[2]. Si nous possédions le procès-verbal de l'autopsie

1. Dr Cullerier, *De quelle maladie est mort François Ier?* (no 49, p. 865-876). — Dr Chéreau, *Les médecins de François Ier* (nos 87 et 88, p. 129-138 et 145-155). — Dr Corlieu, *La mort des rois de France depuis François Ier jusqu'à la Révolution française* (p. 3-12), Paris, Germer Baillière. — Dr Cabanès, *Le cabinet secret de l'Histoire*, 4e série, chap. I, Paris, Maloine; *Les morts mystérieuses de l'Histoire*, p. 167-168, Paris, Maloine.

2. *Le trespas, obsèques et enterrement de très haut, très puissant et très magnanime François.* Rob. Estienne, 1547 (Bibl. nat., Lb30 106), et dans Registres du Parlement de Paris conte-

Digitized by Google

régulièrement et scientifiquement faite du corps de François Ier, comme nous avons les procès-verbaux de celles de presque tous ses successeurs à partir de François II[1], le mystère serait vite éclairci. Pour opportunes qu'elles soient, les deux descriptions plus ou moins fidèles de l'examen anatomique qui nous sont parvenues, sous la signature du médecin contemporain Jean-Cosme Haltzachius (de Bâle) et celle de l'ambassadeur impérial Saint-Mauris[2], suppléent mal à l'absence d'un aussi précieux document. Il ne paraît pas cependant impossible, en les rapprochant, d'une part des impressions laissées par les mémorialistes, d'autre part des détails donnés par les dépêches officielles sur l'agonie royale, d'arriver à déterminer le symptôme, ou, du moins, à dresser un acte de décès aussi rapproché que possible de la vérité.

D'abord le fait de l'avarie n'est pas en discussion. C'est un point que la science moderne, se fondant, non sur l'observation des textes contemporains dont le silence se peut expliquer par le respect des écrivains pour la majesté royale, mais sur celle des remèdes utilisés par le malade, a tranché par l'affirmative. Quand nous voyons ce malade, pendant un de ses séjours à La Rochelle, acheter à des corsaires normands, retour du Brésil, leur butin composé, entre autres produits, de bois gayat ou palme sainte[3], nous pensons qu'il dut faire cette acquisition à bon escient. Pour n'avoir plus d'hésitation sur la nature du mal, il nous suffit de rapprocher cette information de celle que fournissent deux lettres chiffrées écrites en décembre 1527 et janvier 1528 à Charles-Quint ; il y est parlé de « bois des Indes » employé par le roi de France contre une « maladie honteuse qui lui était survenue[4] ».

L'aventure avec la belle Ferronnière, outre qu'elle n'aurait jamais dû, étant donné la source plus que suspecte d'où elle naquit, prendre place dans l'Histoire sérieuse, n'était pas nécessaire pour démontrer l'infection. Quel besoin d'une Ferronnière pour être infecté, si peu de temps

nant une lettre de Henri II à la Compagnie incontinent après la mort de son père, ainsi que la réponse du Parlement suivie d'une histoire de la mort de François Ier « escripte par l'evesque de Mâcon » (Arch. nat., X1a 1559, fol. 423 vo, 433). — Sur le récit de P. du Chastel, voir R. Doucet, *La mort de François Ier* (*Rev. histor.*, août 1913, p. 309 et suiv.).

1. Publiées dans Guillemeau, *Œuvres de chirurgie*, édit. de Rouen, 1647.

2. Observation de Jean-Cosme Haltzachius communiquée par le Dr Patté (*Gazette hebdomadaire de médecine*, 1856, p. 882). — Dépêche de Jean de Saint-Mauris d'avril 1547 à Granvelle (Castan, *Mém. de la Soc. d'ém. du Doubs*, 5e série, 3e vol. p. 445).

3. *Cronique du roy Françoys Ier*, p. 421, et Ch. de La Roncière, *Hist. de la marine française*, 1906, t. III, p. 291.

4. Dans *Comptes-rendus de la Commission royale d'Histoire de Belgique*, t. V, 1853, p. 321-323.

Digitized by Google

surtout après la grande épidémie du XVe siècle, quand on avait le tempérament pantagruélique de François Ier? Personne ne fera à celui-ci l'injure de supposer qu'il n'ait jamais courtisé les filles d'auberge que dans les pièces de théâtre, ni qu'à la suite d'une partie de chasse prolongée après le coucher du soleil il lui arrivât souvent, même n'ayant rien tué de la journée, de rentrer complètement bredouille au château. Sans compter que la fameuse aventure ne remonterait pas au delà de 1538-1539; et il ressort d'autres témoignages moins suspects que celui de Guyon, comme les deux lettres à Charles-Quint de 1527-1528, que l'infection était un fait acquis à cette date, c'est-à-dire dix ans au moins plus tôt. Si même on ne devait se garder de considérer toutes les affections des organes génitaux comme forcément de nature syphilitique, il est un témoignage, le moins suspect de tous, qui autoriserait à dater de 1512, par conséquent de vingt-sept ans environ avant la Ferronnière, l'apparition des premiers accidents. « Le septième jour de septembre 1512 », écrit Louise de Savoie, « mon fils passa à Amboise pour aller en Guyenne contre les Espagnols; et estoit lieutenant-général du roy Louis XII, ainsi comme maintenant en sa dignité royale il est dictateur perpétuel; et trois jours avant *il avait eu mal en la part de secrète nature*[1] ». François avait alors exactement dix-huit ans.

La question est de savoir s'il est mort de cela ou d'autre chose.

« Il en est mort bel et bien », affirme le Dr Chéreau, « miné, ulcéré brin à brin ». On imagine le parti qu'un écrivain comme Michelet, partageant semblable conviction, pouvait tirer de sa puissante imagination. Michelet nous introduit dans la chambre à coucher de François Ier que soigne l'illustre Gunther d'Andernach et à qui son ami Barberousse vient d'envoyer des pilules mercurielles. Le triste galant est là « fort entamé » depuis 1539, voire 1535, de plus en plus « noué et torturé d'exostoses », balbutiant des phrases embrouillées par suite de le perte de la luette, flétri, gâté, fini, cependant que Diane de Poitiers et le dauphin jouent au roi de son vivant. Quelle vision que celle de ce grand voluptueux frappé de déchéance au point de n'être plus qu' « une cérémonie, une ombre, un jouet[2] »! Malheureusement, il n'en reste rien à la lueur des textes contemporains. Des dépêches émanées de la chancellerie dans les années qui suivent 1535, l'impression se dégage au contraire que la santé du roi était restée florissante. « Le roi continue

1. *Journal de Louise de Savoie*, p. 88. — S'il fallait en croire Brantôme (t. VIII, p. 107), la reine Claude serait morte en 1524 du mal que son époux lui aurait communiqué.

2. Michelet, *Hist. de Fr.*, t. VIII, chap. XX et XXII.

Digitized by Google

à bien se porter » (11 décembre 1537). — « Le roi continue à très bien se porter » (23 décembre 1537). — « Le roi est en très bonne santé » (18 juillet 1538)[1]. La même assurance, témoignant par conséquent d'une guérison au moins apparente de sa maladie de 1539, nous est donnée dans celles de date postérieure. « Je me treuve très bien, Dieu mercy », écrit-il lui-même à Marillac le 2 novembre 1539, « et tellement que je me délibère partyr mardi prochain de ce lieu (Compiègne) pour m'en aller à Fontainebleau et de là jusques à Bloys et Amboise pour y recepvoir mon beau-frère l'Empereur[2] ». Ses familiers ne tiennent pas un autre langage. « Le roi est en excellente santé et compte desloger dedans peu de jours pour s'en aller gaigner la rivière de Loyre » (20 novembre 1539). — « Il est en excellente santé » (27 janvier 1540). — « Il faict très bonne chère et est occupé à visiter les places de sa frontière » (18 février 1540). — « Il y a longtemps qu'il ne feut en meilleure disposition. » — « Il se porte bien », « se porte très bien », « est en très bonne santé » (28 juin, 15 septembre et 25 novembre 1540, 28 février, 11 mars et 8 avril 1541)[3]. Pas un mot, pas une phrase, en contradiction avec ces affirmations optimistes, n'échappe de la plume des contemporains. Après avoir dit que le roi se trouva en « très grand dangier de sa personne » du fait de sa maladie de 1539, l'auteur de la *Chronique* ajoute « toutesfoys peu de temps après lui fut sa santé restituée[4] ». « Le roi est beau », note en 1540 l'ambassadeur vénitien Matteo Dandolo, « franc et aussi délié qu'aucun chevalier de ce monde ; la mine toujours joyeuse, le visage long et plein, et le tout à l'avenant[5] ». Lorsque, de son côté, le secrétaire de Vieilleville écrit à propos de l'accès de fièvre de 1546 qu' « il ne perdit jamais ny le cœur ny l'esprit[6] », il établit qu'aucun changement notable ne s'était opéré ni dans son caractère ni dans son activité. L'ambassadeur de Charles-Quint fait observer en février 1546 qu' « il a toujours esté et est encore en son bon sens et entendement » ; en janvier 1547, qu' « il prent tous les jours son desduit à la chasse, y allant en litière[7] ». Martin du Bellay souligne

1. Lettres de Bochetel, secrétaire d'État, à Castillon et du Connétable au même (*Corresp. polit. de Castillon et Marillac*, p. 6, 7, 70).

2. *Ibid.*, p. 142.

3. Lettres de Villandry, secrétaire des finances, à Marillac et du Connétable au même (*Ibid.*, p. 144, 153, 163, 197, 221, 246, 272, 277, 286).

4. *Cronique du roy Françoys*, p. 271-272.

5. Arm. Baschet, *Les princes de l'Europe au XVI^e siècle*, p. 407.

6. Vieilleville, p. 43.

7. A. de Ruble, *ouvr. cité*, p. 222.

Digitized by Google

pour la même époque le même détail[1]. A la vérité, à cette date, ainsi que dans les années qui suivent, on ne le voit plus s'éloigner de ses résidences de Villers-Cotterets, Saint-Germain-en-Laye ou Rambouillet ; mais il avait encore entrepris de grands voyages au cours de l'année précédente. Dans la seconde quinzaine d'août, il était allé à Sancerre, Nevers, Moulins, Paray-le-Monial ; en septembre à Bourg-en-Bresse, Chalon-sur-Saône et Verdun ; en octobre à Rouvres, à Langres et dans le Barrois ; en novembre à Sedan et Mézières ; en décembre à Compiègne[2]. Un des envoyés étrangers qui le connaissaient le mieux pour avoir été depuis trente-quatre mois constamment attaché à la cour, l'avoir suivi dans tous ses changements de résidence, Marino Cavalli, écrivait en 1546 à son gouvernement : « Le roi est d'une prestance tellement royale que, sans le connaître, n'avoir jamais vu un de ses portraits, il n'est pas un étranger qui ne dise en l'apercevant : c'est le roi. Il a dans tous ses mouvements une gravité d'une grandeur telle que nul prince, à mon avis, ne saurait espérer, je ne dis pas le surpasser, mais l'égaler. Il est d'une excellente complexion, d'une constitution vigoureuse et gaillarde (*e natura forte et gagliardo*) que n'ont pas ébranlée les soucis, les disgrâces et les fatigues qu'il n'a cessé d'endurer et qu'il endure encore dans tant de voyages et d'excursions à travers ses provinces. Peu d'hommes auraient pu résister à tant de contretemps et d'obstacles inattendus. Il mange et boit fort bien ; il dort on ne peut mieux et, ce qui importe encore plus, il tient à vivre gaiement sans trop de soucis ». Puis ce trait, indice d'une préoccupation qui n'est pas d'ordinaire celle d'un esprit enfermé dans un corps à l'état de ruine : « Il aime la recherche dans ses habillements ; il les porte galonnés, chamarrés, parsemés de pierreries et d'ornements précieux. Ses pourpoints sont d'un élégant travail ; sa chemise très fine sort par l'ouverture du pourpoint à la mode de France[3] ». Il y a dans les *Vrais portraits des hommes illustres*, par Théodore de Bèze, une effigie de François Ier à la fin de sa carrière reproduite d'après une fruste gravure en bois, mais laissant l'impression de la sincérité[4]. Si le vêtement est moins fastueux que dans la relation de Cavalli ou la peinture du Titien, les traits du visage épaissis, la lèvre inférieure alourdie, le regard un peu éteint, l'encolure est restée nerveuse, la barbe soignée, l'œil intelligent, et les signes qui se dégagent de l'en-

1. Martin du Bellay, liv. X, p. 567.
2. *Itinéraire de François Ier*, à la suite du *Catalogue des actes*, t. VIII, p. 411 et suiv.
3. *Relat. des amb. vénit. sur les aff. de France au XVIe siècle*, t. I, p. 279.
4. Genève, par Jean de Laon, 1581, p. 132.

Digitized by Google

semble sont, à ne s'y point méprendre, de lassitude, mais non de déchéance. En janvier 1547, l'entourage s'attendait si peu à un dénouement prochain que le cardinal d'Armagnac pouvait écrire, le 31 dudit mois, à la duchesse de Ferrare : « La royne de Navarre me mande comme Sa Majesté se trouve bien, et ne luy est aucun mal ny douleur, ains seulement l'évacuation de son apostume qui se purge encore, qui est signe d'une bien longue santé de La dite Majesté, selon mesmes que le promettent et assurent les médecins[1] ». Comment s'y serait-il attendu quand, quelques jours plus tard (11 février), six semaines seulement avant la mort, on le voyait encore, au grand scandale de l'ambassadeur d'Angleterre choqué d'un tel spectacle le jour où la nouvelle du décès de son maître était arrivée à la cour, « rire et se jouer au bal avec ses dames[2] »? Si, enfin, on considère que c'est précisément dans la période postérieure à 1539 qu'on voit François Ier s'abandonner plus que jamais à sa passion pour la pierre et le beau dans tous les genres, élever Saint-Germain et la maison de la Muette, activer les constructions commencées en 1528 et 1532 de Boulogne et de Villers-Cotterets, s'impatienter des lenteurs apportées à celle entreprise depuis 1533 de l'Hôtel-de-Ville de Paris, fonder la ville de Vitry (1545), ou commettre Pierre Lescot à la direction des travaux de transformation du Louvre de Charles V (2 août 1546), on conclura que rien, pas plus dans les faits que dans les textes, ne justifie l'opinion de Michelet et de Chéreau.

Voici, en effet, un syphiligraphe, Dr Cullerier, que son argumentation fondée sur l'observation des symptômes conduit à des conclusions toutes différentes de celles de Chéreau. Cullerier part de cette double donnée de Mézeray, reprise avec de légères variantes par tous les historiens postérieurs : à savoir, d'abord qu'en 1359 « la réjouissance qu'eurent les Français de la trêve de Nice fut troublée du danger où ils virent le roi trois mois après par un abcès qui, s'étant formé en la partie qu'ils nomment le périnée, mit ce prince à l'extrémité » ; ensuite qu'en 1547 « cet ulcère malin venu l'an 1539, n'ayant pu être guéri par les médecins qui n'osèrent pas le traiter avec la rigoureuse méthode qu'il faut apporter à ces maux-là, s'estoit traîné jusqu'au col de la vessie et commençait à le ronger avec des ardeurs insupportables, tellement que cette douleur et l'âcre levain de cette infection qui estoit répandu par toute l'habitude du corps lui causoient une fièvre lente

1. F. Génin, *Lettres de Marguerite d'Angoulême*, 1858, t. II, p. 473.

2. Dépêche du 11 février 1547 de Saint-Mauris à Charles-Quint (Castan, *Mém. de la Soc. d'ém. du Doubs*, 5e série, 3e vol., p. 442). — Cf. une autre dépêche du même du 16 février constatant que « le roy est toujours amoureux » (A. de Ruble, *ouvr. cité*, p. 222).

Digitized by Google

et une morne fâcherie qui le rendoient incapable d'aucune entreprise[1] ». Par conséquent, symptôme primitif en 1539, puis infection constitutionnelle, cachexie, enfin mort en 1547. Autrement dit, étapes d'une marche morbide permettant, à première vue, mais sous réserve de la détermination du symptôme, de diagnostiquer l'évolution syphilitique. Cullerier, se refusant à reconnaître ce symptôme dans un abcès périnéal et n'apercevant la mention chez aucun historien ni chroniqueur d'aucun autre symptôme, si ce n'est, chez du Bellay, d'une fièvre d'abord intermittente puis continue[2], conclut à la mort par « une affection des voies urinaires avec abcès dans les environs du canal de l'urètre », c'est-à-dire une affection qui, étant donné, d'une part, les habitudes du sujet, d'autre part, la tendance du public à confondre sous le nom de maladies vénériennes tout ce qui a rapport aux organes sexuels, a pu aisément être considérée comme de nature syphilitique. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'admette pas l'avarie. Il déclare simplement n'avoir rien trouvé ressemblant aux phénomènes qui la caractérisent dans les symptômes qu'à propos de la mort il a observés. Il y a bien cette donnée de Saint-Mauris dans une dépêche du 27 juillet 1545, ignorée en 1856 de Cullerier, puisqu'elle ne fut révélée qu'en 1877, qu'on lui pourrait opposer, et d'après laquelle « les médecins auraient été tous d'opinion que la maladie procédait du *mal français*[3] ». Mais comme ce n'est là, au témoignage de Saint-Mauris lui-même, qu'une *opinion*, c'est-à-dire une *impression* ne résultant d'aucune observation d'ordre scientifique, on n'en saurait tirer argument.

Les docteurs Corlieu et Cabanès se prononcent à peu près dans le même sens que leur confrère, avec toutefois, chez le second, une interprétation nouvelle de la nature des désordres. Ceux-ci, au regard de Cabanès, qui ne conteste d'ailleurs pas davantage l'avarie, auraient été engendrés par la tuberculose. Il reconnaît la tuberculose, à défaut de procès-verbal officiel d'autopsie, dans ces deux passages de nos deux descriptions de l'examen anatomique : celui de Jean-Cosme Haltzachius, « putris pulmo dextra parte costis ad spinam sic pertinaciter haerebat ut inde sine dilaceratione divelli non potuerit, qua parte sectione facta vitiosa sanies affluxit » ; cet autre de l'ambassadeur impérial, « sy avoit la partie du gousier enchancrée et le polmon ja quelque peu entamé ». C'est pourquoi, en croyant, lui aussi, à l'avarie, mais en

1. Mézeray, *Hist. de Fr.*, t. II, liv. III, p. 533 et 581.
2. Martin du Bellay, p. 567.
3. A. de Ruble, *ouvr. cité*, p. 220-221.

Digitized by Google

observant qu'on en guérissait alors comme aujourd'hui par une médication appropriée[1], il attribue la mort à une fistule périnéale, consécutive à un abcès de nature tuberculeuse et probablement entretenu par un rétrécissement.

On est plus séduit que convaincu par d'aussi savantes ou ingénieuses déductions. Il est permis de se demander si, à côté de tel ou tel phénomène d'ordre pathologique ayant servi exclusivement ou presque à les étayer, il n'y aurait pas eu un ensemble d'autres circonstances en rapport moins direct en apparence ou moins immédiat avec le dénouement, mais susceptibles de l'avoir préparé ou précipité.

En premier lieu, il semble à certains indices que la constitution, le tempérament du sujet n'auraient pas présenté cette solidité à toute épreuve tant célébrée par les contemporains. A les croire, François aurait eu une nature robuste, une exceptionnelle endurance à tous les genres de fatigue, une « telle force corporelle qu'aux joutes et tournoys il renversoit tout ce qui se présentoit devant luy[2] ». Cependant, si on lit attentivement leurs récits, on découvre qu'avant la maladie de 1539 cette nature robuste avait eu sa large part de misères, que notamment elle souffrit de fréquents accès de fièvre comme en juin-juillet 1512, novembre 1535, novembre 1538[3], ou, comme en décembre 1508, de certains malaises, mal définis, à la vérité passagers, mais troublants par leur soudaineté[4]. On s'aperçoit qu'il avait suffi de la captivité de Madrid pour faire tomber cette belle résistance à tous les genres de fatigue. C'est ainsi qu'à la fin de septembre 1525 un courrier était arrivé d'Espagne à Condrieu-sur-Rhône porteur de lettres annonçant à la régente que le prisonnier était en proie à une fièvre continue, chaque jour plus menaçante ; qu'après une consultation de ses propres médecins, Louis Burgensis et maître Jean de Nismes, et du médecin impérial, il avait reçu les sacrements ; que le 1er octobre le bruit de sa mort s'était

1. Témoin Benvenuto Cellini qui écrit dans ses *Mémoires* (trad. Léopold Leclanché. Paris, Paulin, 1847, t. II, p. 72) qu'après « s'être cru perdu, il était sorti, grâce à de merveilleux remèdes, sain et sauf de cette terrible maladie ».

2. Vieilleville, p. 45. — Cf. le récit par Nicolas Sala, ancien maître d'hôtel de Louis XII, d'un combat dont le spectacle fut donné à la cour pendant un séjour du roi à Amboise en juin 1515, et dont lui-même fut témoin, entre ce dernier et un sanglier furieux (*Bibl. de l'École des chartes*, t. II, p. 281).

3. *Journal de Louise de Savoie*, p. 88. — Lettre du 29 novembre 1535 de Martin Vallès, agent impérial en France, au commandant de Molina, chambellan de l'impératrice (Arch. nat., K 1485, n° 30). — Lettre du 14 novembre 1538 de l'ambassadeur d'Espagne à Charles-Quint (*Ibid.*, K 1484, n° 100).

4. « Le 14 décembre 1508 », écrit Louise de Savoie, « à minuit ou environ, mon fils fut *griefvement* malade ; mais il fut tantost guary » (*Journal*, p. 87).

Digitized by Google

répandu à Paris et y avait couru pendant un mois[1]. Il n'est pas douteux que, si le terrain n'avait pas été aussi bien préparé, l'assaut même de 1539 n'eût point pris le caractère de gravité que l'unanimité des textes lui reconnaît. « Vous asseure », écrivait le 20 octobre le roi à Marillac, « que la maladie m'en a esté tant ennuyeuse et douloureuse qu'il n'est pas croyable[2] ».

En second lieu, les secousses consécutives à une série d'accidents dont nous savons que François fut victime pendant la première partie de son règne n'avaient pu manquer d'avoir sur l'organisme leur effet ordinaire : août 1508, mauvais coup de pierre au front ; janvier 1521, blessure à la tête par la chute en hauteur d'une bûche, sur les suites possibles de laquelle les médecins n'avaient pas osé se prononcer pendant plusieurs jours ; février 1525, double blessure sur le champ de bataille de Pavie à la jambe et au front ; fin juillet 1526, fracture d'un bras. Autant d'à-coups traduits, indépendamment d'autres plus bénins en date des 25 novembre 1514, 15 juin 1515, 23 septembre 1519, par une déperdition de forces[3].

N'aurait-il pas été également à propos, quand on savait de quel poids l'hérédité pesait dans la famille, de la retenir comme élément d'appréciation? Personne, pourtant, ne s'en est avisé. On ne s'est pas demandé par quel privilège ce Valois, dont les excès génésiques étaient, conjointement avec l'élégance, un héritage de son arrière-grand-père, Louis d'Orléans, aurait échappé à la loi commune. On paraît avoir été tellement hypnotisé par sa structure superbe, sa tournure juvénile longtemps conservée, qu'on perdit de vue la fatalité de sa naissance. Ces branches éteintes des Valois (aînée royale avec Charles VIII ; d'Anjou, de Berry, de Bourgogne dans les deuxième ou troisième générations, quand ce n'avait pas été dès la première ; d'Orléans avec Louis XII) avaient, elles aussi, à un moment donné, fait illusion. Les noms d'un Sans-Peur ou d'un Téméraire en font foi. Ce qui ne les avait pas empêchées de toutes succomber aux atteintes simultanées ou successives de toutes les variétés de dégénérescence physique et intellec-

1. 1er octobre, lettre du président de Selve au Parlement de Paris ; 3 octobre, extrait des Registres du Conseil du Parlement ; 5 octobre, lettre de Madame la Régente à Messieurs du Parlement de Paris ; 10, 14, 19 et 26 octobre, extrait des Registres du Conseil du Parlement (*Captivité*, p. 331-333, 345, 348, 369, 379, 385) ; 27 octobre, lettre de Nicolas Perrenot à Marguerite d'Autriche (*Nég. dipl. entre la France et l'Autriche*, t. II, p. 630). — Cf. *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 262 ; Sébastien Moreau, p. 312 ; Martin du Bellay, p. 202.

2. *Corresp. polit. de Castillon et de Marillac*, p. 136.

3. *Journal de Louise de Savoie*, p. 87, 89, 91, 92. — Martin du Bellay, p. 132 et 196. — *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 88 et 288.

Digitized by Google

tuelle. Quand, Charles VI régnant, Bourgogne et Orléans s'affrontaient chez Isabeau, rue Barbette, ou quand, après avoir communié ensemble, ils se faisaient assassiner par leurs gens, ils paraissaient des hommes terribles. Ils portaient pourtant déjà le mal en eux. Moins d'un siècle plus tard, Bourgogne finissait en quenouille avec Marie et Orléans avec un homme condamné au moindre écart de régime[1]. François Ier mourait à cinquante-trois ans, à l'âge où les siens en général étaient morts, presque au même âge que Charles VI, un peu plus jeune d'âge seulement que Charles VII, au même âge exactement que Louis XII. Sa mère n'avait pas dépassé cinquante-six ans. Sa sœur, qui toussa toute sa vie, dont les grossesses furent toutes pénibles, dont une seule réussit sur quatre, vieille avant la quarantaine, se traîna à grand'peine, à force de soins et de « réserve dans son mode de vivre[2] », jusqu'à cinquante-sept. Son père, Charles d'Angoulême, avait été terrassé en moins d'un mois à trente-sept[3].

Joignez l'usure provenant d'excès de toutes sortes. Car, à l'exclusion de ceux de la table dont, quoi qu'en ait dit Rœderer, il ne semble pas que François Ier ait abusé[4], tous les autres y passèrent : chevauchées d'une guerre quasi perpétuelle coupée seulement par trois courts intervalles de paix (1516-1520, 1529-1534, 1538-1542), randonnées à ce point incessantes le long de la Loire de château en château que les ambassadeurs ne savaient jamais où ni comment le joindre[5] ; passion de-

1. Loyal Serviteur, chap. LVIII, p. 368. — Fleurange, p. 45. — Louise de Savoie, en parlant de lui, n'y allait pas par quatre chemins : « Le roi Louis XII », écrit-elle parlant du temps où il franchissait à peine la cinquantaine, « fort antique et débile » (*Journal*, p. 89).

2. « Elle est », écrit Dandolo, qui la vit à cinquante ans, « de complexion trop délicate pour promettre une longue existence ; cependant, comme elle est fort réservée dans son mode de vivre, il se pourrait faire qu'elle vécût longtemps » (Arm. Baschet, *Les princes de l'Europe au XVIe siècle*, p. 412).

3. Saint-Gelais, *Hist. de Louis XII*, p. 98-99.

4. Au dire de Rœderer, « les tables de Lucullus n'auraient pas approché de celles de François Ier » (p. 165). Mais une lettre de La Barre à la duchesse d'Angoulême du 4 mars 1525 et le Compte-rendu des dépenses de l'hôtel du roi pour un mois et demi, du 17 mars au 30 avril 1526 (article Cuisine), montrent que François vivait surtout de poisson et ne faisait que très modérément usage de viande (*Captivité*, p. 132-133 et 519-522).

5. Lettres de La Chaulx et des Barres, ambassadeurs de Charles-Quint, du 21 octobre 1529, à l'Empereur (*Nég. dipl. entre la France et l'Autriche*, t. II, p. 712). — « Jamais », dit Marino Giustiniano, « du temps de mon ambassade (quarante-cinq mois), la Cour ne s'arrêta dans le même endroit pendant quinze jours de suite : elle se transporta d'abord en Lorraine, en Poitou, en différents lieux de la Belgique, ensuite en Normandie, dans l'Ile-de-France, en Normandie derechef, en Picardie, en Champagne, en Bourgogne » (Armand Baschet, *Les princes de l'Europe au XVIe siècle*, p. 402). — Cf. l'*Itinéraire de François Ier* et la *Corresp. polit. de Castillon et Marillac*, p. 62, 70, 76, 78, 101, 104, 109-111, 142, 144, 145, 177, 196, 201, 221, 256, 267, 277, 279, 284, 380.

Digitized by Google

meurée jusqu'à la fin tyrannique pour la chasse, les exercices violents, les jeux de force, le plaisir surtout auquel une dépêche de Saint-Mauris du 25 mars 1547 atteste expressément que le roi à cette date extrême, six jours seulement avant sa mort, n'avait pas renoncé. « Mesmes », appuie l'ambassadeur, « qu'il ne s'en garde aucunement, encore que M. l'Admiral et Mme d'Estampes le tiennent de près et fassent l'extrême devoir pour le garantir[1] ».

Si bien qu'en récapitulant on trouve réunis plusieurs germes morbides (affection des voies urinaires, tuberculose, avarie) dont chacun pris à part n'avait nul besoin, pour devenir déterminant, du secours de l'autre. Pourquoi alors ne pas admettre que tous aient pu avoir leur part dans le dénouement? En se contentant d'une conjecture que la littérature médicale, dans son acharnement à prendre parti, n'a pas envisagée, on ne serait peut-être pas loin de la vérité. Quand un médecin ayant vainement disputé à la mort un malade atteint simultanément de plusieurs maux conclut que ce malade a succombé à celui-ci plutôt qu'à celui-là, ce n'est pas toujours bien sûr. *A fortiori* a-t-on le droit d'être sceptique lorsqu'il s'agit de sujets sur lesquels le diagnostic de la science n'a pu s'exercer qu'à travers des textes vieux de quatre cents ans.

Gaston Dodu.

1. Castan, *Mém. de la Soc. d'ém. du Doubs*, 5e série, 3e vol., p. 444.

Digitized by Google

DE QUELQUES

SYNONYMES DU TERME « PROVINCE »

DANS LE LANGAGE ADMINISTRATIF DE L'ANCIENNE FRANCE

(Suite et fin[1]*)*

A défaut du mot *Province*, dont l'usage, dans la langue administrative de l'ancienne France, ne se vulgarisa guère avant la seconde moitié du xv^e^ siècle, on employa, pendant de nombreuses générations, plusieurs termes latins ou français. Par leur sens général, ils pouvaient sembler synonymes de *Province;* par leurs nuances particulières, ils s'en distinguaient. Nous allons essayer de préciser ces affinités et ces dissemblances.

Qu'entendait-on, en latin, par les termes *Regio*, *Partes*, *Patria*, *Pagus*, *Terra*, *Territorium*, *Ager*, *Districtum*, *Finagium*, *Marcha*? Et, en français, par les mots *Parties*, *Pays*, *Marche*, *Terre*, *Terroir*, *Détroits*, *Finage*, *Nation*, *Langue*?

I

Regio

Dans l'antiquité romaine, le territoire d'une commune, aux limites duquel expirait la juridiction des magistrats, se nommait *regio* ou *territorium*. Les divisions géographiques de la ville de Rome formaient autant de *regiones*. Enfin, Auguste divisa l'Italie en onze circonscriptions, qu'il appela *regiones*[2].

Au Moyen Age, *regio* désigne souvent une province ecclésiastique ou ses parties : ainsi, vers 750, s'adressant à l'archevêque d'York, Boni-

1. *Revue historique*, 1929, t. CLX, p. 241-267.

2. Thédenat, *Diction. des antiquités*. Daremberg, Saglio et Pottier, t. IV^2^, p. 817-821, au mot *Regio* [1908].

Digitized by Google

face écrit[1] *in regionibus provinciae vestrae;* peu après, une lettre de l'archevêque de Cantorbéry à l'évêque Lullus parle des *crebris infestinationibus improborum hominum, in provinciis Anglorum seu Galliae regionis*[2].

Parfois, *regio* désignait une circonscription quelconque, ecclésiastique ou non, du royaume de France, à la fin du x^e^ siècle et au milieu du xii^e^, par exemple : *Huc, ex diversis regionibus, ad regem principes confluunt,* écrit Richer[3], entre 966 et 998[4]. Un siècle et demi plus tard[5], Ordéric Vital nous montre le pape Urbain II décidé, après avoir parcouru les *regiones* du royaume capétien, à réunir le grand concile de Clermont-en-Auvergne[6].

Tantôt *regio* s'appliquait, d'une façon beaucoup plus précise, à ce que nous nommons aujourd'hui la Normandie[7], la Bretagne[8], la Provence[9]. Tantôt enfin, comme en 1484, *regio* était l'analogue des bailliages ou sénéchaussées, qui avaient servi de cadres électoraux pour la réunion des États généraux de Tours[10].

Partes

Dès le v^e^ siècle, le mot *Partes* pouvait avoir une signification géographique, et c'est dans cette acception que nous disons encore : *in partibus infidelium.* Le sens de *partes* est, dans ce cas, région ou pays[11].

1. *Monumenta Germaniae, Epistolae* (*merov. et karol.*), t. III, p. 376, l. 30.
2. *Ibid.*, t. III, p. 407, l. 10 : lettre de Bregowinus archiepiscopus Cantabrigiensis.
3. Lib. III, § 13, éd. J. Guadet, Soc. Hist. Fr., t. II, p. 14.
4. Cf. Aug. Molinier, *Les sources de l'Histoire de France,* t. I, p. 284, § 947.
5. *Ibid.*, t. II, p. 219-220, § 1973.
6. « Cumque praefatus papa [Urbanus II]... in Gallicanis *regionibus,* unde prodierat, suis spiritualiter proficere decrevisset, ingentem synodum apud Clarummontem Alverniae urbem tenuit » [18-28 nov. 1095, Jaffé, *Regesta pontific.*, t. I, p. 464]. Ex Orderici *Historiae,* lib. X, *Mon. Germ. hist.*, fol., t. XXVI, p. 26, l. 3 ; — Léop. Delisle et A. Leprévost, éd. Soc. Hist. Fr., liv. X, § 3, 1838-1855, t. IV, p. 15.
7. « Ascitis *regionis* Northmanniae principibus », Dudo Sancti Quintini, éd. J. Lair, 1865, t. IV, p. 92 ; cité dans A. Coville, *États de Normandie, XIV^e^ siècle,* p. 249, append. I. — Dudon écrivait entre 1015 et 1026, A. Molinier, *op. laud.*, t. II, p. 214, § 1962.
8. « Northmanniae igitur Britannicaeque *regionis* optimatum manu ascita » ; Dudo S. Quintini, éd. Lair, t. IV, p. 102 ; cité par Coville, *op. laud.*, t. I, p. 249.
9. « Gallicanas adiit *regiones*... Trans Rodanum peregrinatus est in *regione* que Provincia dicitur. » Ex Willelmi Neuburgensis *Historia anglicana,* lib. II, § 6 (*Mon. Germ., Scriptores,* éd. Waitz, 1886, fol., t. XXVII, p. 228, l. 42-44).
10. *Journal de Masselin,* éd. Bernier, 1835, *Coll. doc. inéd.*, p. 90 (3 févr. 1483/4) ; p. 462, 466, 478 (27 févr.) ; p. 534, 544, 552, 558, 576 (4 mars) ; p. 598 (7 mars).
11. Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis,* éd. Niort, 1886, t. VI, p. 182 : Pars, pro regione, quomodo dicimus partie. — Textes cités de Sulpice-Sévère et le *Capitul.* 3 *ad legem Salicam,* cap. 5.

Digitized by Google

La difficulté n'est pas là : elle réside dans le fait que ce mot, employé au pluriel, ne permet presque jamais de savoir s'il s'applique à l'ensemble d'un grand pays ou bien à ses subdivisions régionales : comment faut-il comprendre les textes qui, du IXe au XVe siècle, par exemple, nous parlent des *Galliarum* ou des *Franciae partes*[1] ? Des *Germaniae*[2], ou des *Angliae*[3], ou des *Italiae partes*[4] ? S'agit-il là de la totalité des Gaules ou de la France, de l'Angleterre, de l'Italie ou bien de ce que nous appellerions volontiers ses *provinces* ?

Il importerait de le savoir : d'autant plus que, dans certains cas, la *regio* est un fragment des *partes*. Les *Annales de Saint-Bertin*, en 869, écrivent, en effet, *in his Galliarum partium regionibus*[5]. Ensuite, et très fréquemment, *partes* désigne manifestement les subdivisions locales des Gaules ou de la France : Aquitaine et Guienne[6], Gascogne, Li-

1. « Ad Franciae *partes* properabat », écrivait, vers 841-844, Nithard, lib. II, § 3, fin, *Hist. des fils de Louis le Pieux*, éd. Lauer, p. 46. — « Vicarium Galliarum Germaniarumque partibus designavit » ; *Ann. Bertiniani*, éd. Dehaisne, Soc. Hist. Fr., p. 57, en 844 ; — en 1108, « qui ad *partes* Galliarum venerat », *Ex Gestis* episcoporum et comitum Engolismensium, dans *Mon. Germ., Scriptores*, fol., t. XXVI, p. 823, l. 30-33 ; — peu après 1138, « *Partes* Gallorum », Suger, *Vita Ludovici VI*, § [IX], p. 21, éd. Molinier ; — « de gallicanis *partibus*... revertente », *Gerardi de Fracheto chronici prima continuacio*, éd. Lemoine, Soc. Hist. Fr., p. 194 c [écrit vers 1285-1293] ; — « Transierat ad *partes* Galliae », *Continuatio chronici Guill. de Nangiaco*, éd. Géraud, Soc. Hist. Fr., t. II, p. 204, en 1346.

2. Othon II déclare que Lothaire n'a pu arriver sur ses terres à lui, Othon, « in suas *partes* advenire... », écrit [entre 978 et 998] Richer, liv. II, § 70, éd. Guadet, Soc. Hist. Fr., t. II, p. 83 ; — le 25 avr. 1308, l'abbé de Prémontré écrit de Kappel, « cum nos essemus in *partibus Alemaniae* », G. Picot, *Documents relatifs aux États généraux sous Philippe le Bel* (*Doc. inéd.*), p. 526 ; — « In Alemanie... *partibus* », Richardi Scoti *Chronicon*, éd. J. Lemoine, Soc. Hist. Fr., p. 109, § 250 [écrit entre 1359 et 1390] ; — en 1387, « in *partibus* Alemanie », *Relig. S. Denis*, liv. III, cap. XII, éd. Bellaguet, t. I, p. 502 ; — enfin Th. Basin (*Hist. Lud. XI*, t. II, p. 353, Soc. Hist. Fr., liv. IV, cap. XV) écrivait [vers 1473-1475] « a sede apostolica legatus in *partes* Germaniae ».

3. En 1340, « in *partibus* Anglie et Scotie », *Contin. Chronici Guill. de Nangiaco*, éd. Géraud, *cit.*, t. II, p. 177 ; en 1346, *ib.*, p. 209 : « recedente rege Angliae ad *partes* suas ».

4. En 864, « in *partes* Italiae transeunte », *Ann. Bertiniani*, éd. Dehaisnes, Soc. Hist. Fr., p. 136.

5. Éd. Dehaisnes, *cit.*, p. 200.

6. Raoul Glaber, *Histor.*, liv. I, chap. III (éd. Prou, p. 9) écrit [vers 1041-1046], « ab Aquitaniis *partibus* » ; *id.*, *ibid.*, liv. IV, chap. V, § 14, p. 103, écrit, peu avant 1046 ou aux environs de cette date], « in Aquitaniae *partibus* » ; — en 1393, « de Guienne *partibus* », *Religieux de Saint-Denis*, éd. Bellaguet, liv. XIV, chap. VI, t. II, p. 88 ; — en juil. 1498, lettres de Louis XII, parlant de son gouverneur « in *partibus* Aquitaniae », Arch. nat., JJ 230, fol. 110 r°. — Pour la Gascogne, voir ci-dessous, note 8, p. 281.

Digitized by Google

mousin[1], Poitou[2], Anjou[3], Touraine[4], Bretagne[5], Normandie[6], Picardie[7], Flandre[8], Lorraine[9], Bourgogne[10], Berry[11], Champagne, Orléanais[12], et, depuis le XIVe siècle, Languedoc[13], ou même des subdivisions

1. « Per Limovicensium *partes* », écrit Suger [peu après 1138], *Vita Ludovici VI*, éd. Molinier, p. 128-129.

2. En 1360, « per aliquas *partes* Pictaviae », *Contin. chronici* Guillelmi de Nangiaco, éd. Géraud, *cit.*, t. II, p. 316 ; — 16 avr. 1454, n. st., « in *partibus* pictaviensibus », *Lettres de Louis XI*, t. VIII, p. 192, note de Vaesen.

3. « In Andegavie et Turonie *partibus* », Richardi Scoti *Chron. Continuacio*, p. 151, § 324, éd. Lemoine, *cit.* [écrit entre 1361 et 1390].

4. *Ibid.*

5. En 1342, « in *partibus* Britannicis obiit », *Continuacio chronici* G. de Nangiaco, éd. Géraud, *cit.*, t. II, p. 193 ; *ib.*, p. 352, en 1364 ; — « in *partibus* Britannie », *Chron.* R. Lescot, éd. Lemoine, *cit.*, p. 59, n° 145 [écrit entre 1346 et 1364] ; — en 1393, « Britanie... *partibus* », *Religieux de Saint-Denis*, liv. XIV, chap. XII, éd. Bellaguet, *cit.*, t. II, p. 110.

6. En 1355, « in illis *partibus* Normannicis », *Continuacio chronici* Guill. de Nangiaco, éd. Géraud, *cit.*, t. II, p. 233 ; *id.*, en 1364, *ibid.*, p. 343 ; — en 1365, oct., Décharge donnée par Charles V au comte de Tancarville : « in *partibus* Normannie », Delisle, *Mandements de Charles V*, n° 262 ; d'après Fontanieu, portef. 90, orig.

7. En 1367, *id.*, *ibid.*, p. 374 ; — 9 mars 1395-6, « ad *partes* Picquardie », *Religieux de Saint-Denis*, t. II, p. 356, éd. Bellaguet, *cit.*, liv. XVI, cap. XVI.

8. En 1333, « in *partibus* Flandriae », *Continuacio chronici* Guill. de Nangiaco, *cit.*, t. II, p. 53 ; — *id.*, en 1367, *ib.*, p. 374 ; — en 1340, *ibid.*, p. 167, 183 ; — en 1347, *ibid.*, p. 209 ; — [vers 1344-56], « in *partibus* Flandrie », *Richardi Scoti Chronicon*, éd. Lemoine, Soc. Hist. Fr., p. 51, § 130 *b* : — en 1393, « de Flandrie, Vasconie aut Lotharingie vel Britanie, vel aliis partibus », *Religieux de Saint-Denis*, liv. XIV, chap. XII ; éd. Bellaguet, *cit.*, t. II, p. 110 ; — [entre 1415 et 1422], « in *partes* Flandrie ducens », écrivait la *Chronogr. regum Francorum*, éd. Moranvillé, Soc. Hist. Fr., t. II, p. 373.

9. « Ad *partes* se transfert Lotharingorum », écrivait [peu après 1138] Suger, *Vita Ludovici VI*, éd. Molinier, p. 119 [§ 30] ; — en 1365, « versus *partes* Lotharingiae », *Continuacio chronici* Guill. de Nangiaco, éd. Géraud, *cit.*, t. II, p. 359 ; — en 1393, voir note précédente.

10. « A Burgundie *partibus* », écrivait [vers 1033-1046] R. Glaber, *Histor.*, liv. IV, chap. VI, § 18 ; éd. Prou, p. 106 ; — en 1363, « in *partibus* Burgundiae », *Continuacio chronici* Guillelmi de Nangiaco, éd. Géraud, *cit.*, t. II, p. 329 ; — en 1399, « in *partibus* Burgundie », *Religieux de Saint-Denis*, liv. XX, chap. I ; éd. Bellaguet, t. II, p. 684-6.

11. 10 févr. 1483/4, « in Bituricas *partes* », traduction latine de « en Berry » ; discours en français de J. de Rely, traduit en latin par Masselin, *Journal de Masselin*, éd. Bernier, *cit.*, p. 178-179.

12. En 1360, « per partes Carnotenses et Aurelianenses », *Continuacio chronici* Guill. de Nangiaco, éd. Géraud, *cit.*, t. II, p. 319 ; — « In... Gastinesium, Aurelianesium, Campaniam et Briam, qui illas *partes* devastabant », écrivait [entre 1415 et 1422] la *Chronogr. regum Francorum*, éd. Moranvillé, Soc. Hist. Fr., t. III, p. 4.

13. 15 juil. 1337, « ad *partes* Linguae Occitanae », *Chronique normande du XIVe siècle*, éd. Molinier, t. II, p. 208, Pièce justificative, d'après Arch. nat., JJ 68, n° 147 ; — 31 mars 1368, n. st., « Ludovicus... locumteneus in *partibus* Occitanis, dux Andegavensis », A. Le Sourd, *États du Vivarais*, p. 503 ; Preuves, n° 1, d'après arch. Hérault ; — 1496, 28 mars et 11 août, « locumtenens *in partibus* Lingue Occitane », Bibl. nat., *Languedoc*, 159, fol. 536 v°. — Nous verrons ci-dessous, § LANGUES, que le mot de Languedoc n'a commencé à être employé, dans le sens où il l'est encore aujourd'hui, que vers la fin du XIIIe siècle et au XIVe.

Digitized by Google

locales plus restreintes, où nous verrions aujourd'hui des « pays » plutôt que des « provinces » : Toulousain[1], Bordelais[2], Ouche[3], Chartrain[4], Rouennais[5], Brie[6], Gâtinais[7], Autunois[8], Toulois[9], Verdunois[10].

C'est le seul contexte qui peut, quand il le peut, éclairer le texte. Il nous suffira ici de constater que fort souvent *partes* est synonyme de « provinces ».

« Patria » et « Patriae »

Si le mot *Partes* est presque toujours employé au pluriel, le mot *patria* n'est pas exclusivement employé au singulier, surtout dans le haut Moyen Age.

C'est dire qu'il ne désigne pas nécessairement le pays natal : il est donc plus riche de sens divers que de nos jours.

Sans doute *patria* se rapporte bien au pays d'origine, dans ce capitulaire de 768, où Pépin déclare : *ut omnes homines eorum legis habeant, tam romani quam et salici; et, si de alia provincia advenerit, secundum legem ipsius patriae vivat*[11].

Mais, d'ordinaire, le mot *patria* est simplement synonyme de *partes* ou de *regio*. Il signifie *pays* ou *province*[12] au sens le plus général du mot.

1. Vers 1272, « versus *partes* Tholosae », Guill. de Nangis, *Chronic.*, éd. Géraud, *cit.*, t. I, p. 243 ; — « in *partibus* Tholosanis », écrivait [vers 1285-93] Gérard de Fracheto, *Chronici prima continuacio*, éd. Lemoine, Soc. Hist. Fr., p. 184 ; — 1287, 14 avr. après Pâques, Mandement des lieutenans du roy « in *partibus* Tholosanis » ; Giry, *Docum. relat. royauté av. villes*, p. 128 ; — 1303, « Tholosanis in *partibus* », *Continuacio chronici* Guil. de Nangiaco, t. I, p. 339, éd. Géraud, *cit.* ; — « redeunte rege de *partibus* Tholosanis », *ibid.*, p. 53 ; — 3 avr. 1341, « in *partibus* Tholosanis » (lettre des prieurs de Florence au chapitre général de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, *Chartularium Univers. Paris*, éd. Denifle et Chatelain, t. II[1], p. 515, n° 1050.

2. En 1366, « in *partibus* Burdegalae », *Contin. chronici* Guill. de Nang., *cit.*, p. 371.

3. En 1364, « ad partes illas Ebroicenses », *Continuacio chronici* Guill. de Nangiaco, éd. Géraud, t. II, p. 340. — On sait qu'Évreux était la capitale du pays d'Ouche.

4. En 1356 et 1360, « *partes* Carnotenses », *Continuacio chronici* Guillelmi de Nangiaco, t. II, p. 239 et 303 ; — en 1390, « in *partibus* Carnotensibus », *Religieux de Saint-Denis*, liv. XI, chap. v, éd. Bellaguet, t. I, p. 682.

5. En 1357, « ad *partes* Rothomagenses », *Continuacio chronici* Guill. de Nangiaco, p. 251.

6. « Ad... *partes*... Briensium », Suger, *Vita Ludovici VI*, éd. Molinier, § [25], p. 86 [écrit vers 1138] ; — [entre 1415 et 1422], voir plus haut, n. 12, p. 285.

7. [Entre 1415 et 1422], Ibid.

8. En 879, « in *partes* Augustoduni », *Ann. Bertin.*, éd. Dehaisnes, *cit.*, p. 277.

9. En 871, « in *partes* Tullenses perrexit », *ib.*, p. 221.

10. En 1365, « *partes* Virdunenses », *Continuacio chronici* Guill. de Nangiaco, éd. Géraud, *cit.*, t. II, p. 359.

11. *Monumenta Germaniae, Capitularia*, éd. Boretius, t. I, p. 43, l. 15.

12. Du Cange, *Glossarium*, éd. Niort, 1886, t. VI, p. 213, explique le mot « Patria » en disant : « Pagus, provincia, regio ; nostris, Pays. »

Digitized by Google

Ainsi, Grégoire de Tours, parlant de Clovis, s'écriait, à l'adresse des petits-fils du fondateur de l'État franc : *O Reges! recordamini quid capud victoriarum vestrarum, Chlodovechus, fecerit, qui adversos reges interficit, noxias gentes elisit, patrias subjugavit*[1]. Un capitulaire de 816 observait : *si quis in aliena patria... conversari solet... ibi secundum suam legem justitiam faciat*[2]. Un autre, en 818-9, laissait clairement voir la synonymie de *patria* et de *provincia*, quand il disait : *Si vero avus vel pater ab alia patria in aliam migrans, in eadem provincia filium genuerit*[3]... Même remarque, au sujet d'un capitulaire de Charles III (10 mai 883) : ... *In quibuscumque patriis ac provintiis regni nostri*[4]...

Quant à Flodoard, dans le second tiers du xe siècle[5], il parlait des *Galliarum patriae*[6], c'est-à-dire des diverses régions ou provinces de Gaule. En 1303[7], une ordonnance de Philippe le Bel écrivait sans ambages : *patria seu provincia*. Le procès-verbal d'une session d'États dits provinciaux[8], en 1419, parle, non moins catégoriquement, « *de patriis et provinciis Lemovicensi et Petragoricensi*[9] ».

Presque toutes les « provinces » de France sont, aux xive et xve siècles, qualifiées de *patriae* : la Guyenne[10], la Gascogne[11], la Sain-

1. Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, éd. Omont, Collon et Poupardin, 1913, p. 153. *Incipit* du liv. V. — Du Cange, qui cite ce texte, imprime *diversos reges*, au lieu de *adversos*.

2. *Mon. Germ.*, *Capitularia*, t. I, p. 268, l. 20 ; éd. Boretius.

3. *Ibid.*, p. 276, l. 35.

4. *Ibid.*, t. II (1897), p. 142, l. 10 ; éd. Boretius-Krause.

5. A. Molinier, *Les sources de l'hist. de France*, 1902, t. I, p. 279, § 932.

6. Flodoard, *Historia ecclesiae Remensis*, lib. II, cap. III ; éd. Lauer, p. 181 ; éd. *Mon. Germ.*, *Scriptores*, t. XIII, p. 405.

7. Isambert, *Recueil général des anciennes lois françaises*, t. II, p. 771, ordonnance sur la réformation du royaume. Paris, 23 mars 1302/3, art. 22 ; — ordonn. du Louvre, t. I, p. 361 ; — Bourdot de Richebourg, *Nouveau Coutumier général*, t. III, p. 225.

8. Nous avons indiqué, dans un article du *Journal des Savants*, oct. 1928, p. 315-325, pourquoi cette appellation « États provinciaux » ne nous semble pas justifiée aux xive et xve siècles.

9. Procès-verbal du 4-6 sept. 1419 ; Ant. Thomas, *Les États provinciaux de la France centrale sous Charles VII* (1879), t. II, p. 2, d'après l'original, Bibl. nat., *Baluze*, 393, pièce 634.

10. En 1389, Charles VI visite la Guyenne « ad *patrie* querimoniam generalem compescendam », *Religieux de Saint-Denis*, liv. X, chap. x ; éd. Bellaguet, t. I, p. 626 ; — 11 oct. 1488, « *patrie* Aquitanie », Bibl. nat., *Pièces orig.*, 424, doss. Bosredont, n° 16.

11. 8 août 1335, mandement du sénéchal d'Agenois, « pro refferendo dicto domino nostro, Francie regi, statum *patrie* Agennensis et Vasconie », British Museum, *Addit. charters*, 7 ; cité par J. Lemoine, éd. *Chron.* Rich. Lescot, Soc. Hist. Fr., Append. III, p. 210.

Digitized by Google

tonge[1], le Poitou[2], la Bretagne[3], le Maine[4], la Touraine[5], l'Orléanais[6], le Berry[7], la Normandie[8], la Picardie[9], l'Artois[10], la Flandre[11], la Bourgogne[12], le Mâconnais[13], le Languedoc[14], le Lyonnais[15], le Dauphiné[16],

1. Voir le texte cité ci-dessous, n. 17, p. 285, sept. 1454.

2. « Per *patrias* Pictavie, Turonie... devastans », *Chronogr. regum Francor.*, éd. Moranvillé, Soc. Hist. Fr., t. II, p. 258 [écrit entre 1415 et 1422].

3. En 1364, « illius *patriae* [Britanniae] », *Continuacio chronici* Guill. de Nangiaco, éd. Géraud, t. II, p. 336-337, *cit.*

4. En 1362, *ib.*, p. 324 : « Fingens se esse amicum benivolum *patriae* Cenomanensis. »

5. *Supra*, n. 2.

6. « Per *patriam*... Aureli[an]ensem », Richardi Scoti, *Chronic. continuacio*, éd. Lemoine, p. 149, § 318 ; — janv. 1483 /4, « Ex *patria*... d'Orléans », *Journal de Masselin*, *cit.*

7. « Per *patrias* Biturie », etc., *Chronogr. regum Francor.*, éd. Moranvillé, t. II, p. 258.

8. 24 déc. 1315, « Ludovicus... Francor... rex... inquisitoribus in Normannia, pro reformatione *patrie* deputatis, salutem... », Bibl. nat., *Moreau*, 221, fol. 230 ; publ. par M. Artonne, *Le mouvement de 1314* (Bibl. de la Faculté des lettres de l'Université de Paris, 1919, fasc. XXIX, p. 182, Pièce justificative XVIII) ; — mars 1449 /50, lettre de Charles VII : « *patrie* nostre Normannie » (dit le roi), Arch. nat., JJ 180, p. 137 ; publ. par Quicherat, éd. Thomas Basin, t. IV, p. 188.

9. 19 mars 1395 /96, « in *patriis* et marchiis Calesii, Artesii, Picardie, Flandrie et adjacentis *patrie* », *Religieux de Saint-Denis*, liv. XVI, chap. XVI, éd. Bellaguet, t. II, p. 384-6 ; — conflit de Louis, comte de Flandre, « cum tota *patria* Flandrie », a° 1379 [écrit entre 1415 et 1422]. *Chronographia regum Francor.*, éd. Moranvillé, t. II, p. 372, *fin.* : — 3 nov. 1492, « Philippus de Crévecueur,... capitaneus generalis... regis in suis *patriis* Arthesii et Picardiae », Bibl. nat., *Doat*, 10, p. 157 et suiv.

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*

12. En 1364, « Barones Burgundie et tota *patria* illa sibi dudum homagia fecerunt », *Continuac. chronic.* Guill. de Nangiaco, éd. Géraud, t. II, p. 324.

13. Au début de 1477, Louis XI écrit au pape, au sujet de l'abbé de Tournus : « pro bono reipublice regni nostri et *patrie* Matisconensis ». *Lettres de Louis XI* (Soc. Hist. Fr.), éd. Vaesen, t. VI, p. 110.

14. P. Dognon, *Les institutions... du pays de Languedoc*, 1895, p. 214-215. — « Gentes trium Statuum presentis *patrie* Lingue occitane, in mense julii 1432 », Bibl. nat., ms. fr. 26057, n° 2142 ; — 8-17 mars 1462, n. st., Guill. de Varye, général des finances, dit aux États de Languedoc : « Si *patria* velit certam summam pro omnibus offerre... », Spont, *Ann. du Midi*, 1891, 3, p. 244, d'après les arch. municip. de Montpellier ; — 7 déc. 1477, « Locumtenens in praesenti *patria* Linguae occitanae », Bibl. nat., *Doat*, 54, fol. 323 ; — 19 août 1487, 7 mars 1487 /8 et 19 juill. 1489, *id.*, *ib.*, *Languedoc*, 159, fol. 511 r° ; 512, 517 r°.

15. Voir *infra*, note 18, p. 285.

16. Nombreux actes cités par A. Dussert, en 1365, 30 oct. 1392, 1429, 1432, 1437, 1441, etc., 1503, 1531, 1603, tirés des arch. de l'Isère, *États du Dauphiné*, t. I, p. 52, n. 1, 355, 188, n. 1, 360, 351, 353, 308, n. 1 ; t. II, p. 307, 302, n. 2, 9, n. 2 ; — 8 mai 1467, « cambellanus... regis et gubernator in sua Dalphinatus *patria* », Marcel Fournier, *Statuts*, t. III, 1826 ; — 20 août 1486, « Gubernator *patrie* Dalphinatus », Bibl. nat., *Languedoc*, 159, fol. 507 r°.

Digitized by Google

le Valentinois[1], la Provence[2], le Vivarais[3], le Velay[4], le Rouergue[5].

De simples pays reçoivent la même appellation : Sologne[6], Chartrain, Beauvaisis, Calaisis[7], Caux[8], Cotentin[9], Lauraguais[10], Fezensac[11], Agenais[12], Armagnac[13].

Et, du reste, le mot *patria* désigne encore le royaume de France[14] tout entier ou tels de ses diocèses[15], de ses gouvernements[16], de ses bailliages[17], telle de ses élections[18] ou jusqu'au ressort de ses grands jours[19].

1. En 1388, « Barones... *patriarum* Vivaresii, Valentinesii et Vellavie », Ardèche, arch. notar. d'Aubenas ; publ. par A. Le Sourd, *Essai sur les États de Vivarais*, 1926, p. 504 ; *id.*, *ib.*, p. 516 ; — 30 avr. 1432, « *Patria* Vivariensis et Valentinensis ».

2. « In *patria* Provincie », juill. 1473, *Chronica latina Sabaudiae*, cit. par Vaesen, *Lettres de Louis XI*, t. X, p. 73, n. 2.

3. *Supra*, n. 1, en 1388 ; — 1405, n. st., 20 févr., « in *patria* Vivariensi », A. Le Sourd, *États de Vivarais*, p. 505 ; *id.*, p. 518 (1434) et p. 38 (1452) ; — 20 mars 1442/53, « patrie Vallanie », Bibl. nat., ms. fr. 26071, n° 4768.

4. *Ibid.*

5. 5 avr. 1446/7, « in coequacione tallii gentium armorum in dicta *patria* » [de Rouergue], Bibl. nat., ms. fr. 26076, n° 5709.

6. « Per *patrias*... Salongne... devastans », *Chronogr. reg. Francor.*, éd. Moranvillé, t. II, p. 258.

7. « Per *patriam* Carnotensem... hostiliter discurrentes », Richardi Scoti, *Chron. continuac.*, éd. Lemoine, p. 149, § 318 [écrit vers 1361-1390] ; — 19 mars 1395/6, « in *patriis* et marchiis Calesii, Artesii », etc. ; — « *Patria* Belvacesii », n° 1358 [écrit entre 1415 et 1422], *Chronographia regum Francor.*, éd. Moranvillé, t. II, p. 258.

8. 4 mars 1483/84, *Journal de Masselin*, *cit.*, p. 568 : « Caleti *patria* ».

9. « In *patriam* Constantiniensem », *Chronogr. regum Francor.*, éd. Moranvillé, t. II, p. 258.

10. « Ex *patria* de Lauraiguez », p. 54 ; « ex *patria* de Sanseac (*sic*) », p. 26, *Journal de Masselin*, *cit.*, janv. 1484, n. st.

11. *Ibid.*

12. 8 août 1335, « Statum *patrie* Agennensis », Brit. Mus., *Addit. chart.*, 7 ; cité par J. Lemoine, éd. *Chron.* Rich. Lescot, t. III, p. 210.

13. 11 oct. 1488, « Senescallus *patrie* et terrarum Armaniaci », Bibl. nat., *Pièces orig.*, vol. 424, Bosredont, n. 16.

14. « Portionis de... tallie ij^{c} xl^{m} libr. tur. impositarum in *patria Gallicana* », en l'année finie le 30 sept. 1449, Bibl. nat., *Pièces orig.*, vol. 463, doss. Bourdin, 10311, n° 4 ; cité par Vaesen, *Lettres de Louis XI*, t. VIII, p. 192, n.

15. « Dioceses et patriae... Vivariensis, Valentinensis et Vienne », A. Le Sourd, *États de Vivarais*, 1926, p. 512-513, Preuves, n° 5, d'après les arch. notar. d'Aubenas.

16. Sur un document du 10 juill. 1474, une note contemporaine, voulant désigner le gouverneur de Languedoc, écrit : « gubernatorem patrie ». Thèse manuscrite de notre élève M. Caillet, sur *Jean de Bourbon*, Pièce justificative II, p. 177, promotion 1927 des élèves de l'École des chartes.

17. 24 avr. 1308, « extra *patriam* Tholosanam (au dos, cette note contemporaine ou peu postérieure : « Senescallie Tholosane »), G. Picot, *Documents relatifs aux États généraux sous Philippe le Bel*, p. 580 ; — 6 nov. 1369, « senescallie comitatus et *patrie* Pontivi », L. Delisle, *Mandements de Charles V*, p. VI, d'après Bibl. nat., nouv. acq. lat. 184, fol. 172 ; — sept. 1454 : « Incipit liber, qui registrum nuncupatur, litigiorum... arrestorum... in diebus *patriarum*, baillivatuum et senescalliarum Turonensis, Bituricensis, Pictavensis, Xanctonensis... ordinatis », Arch. nat., X^{1a} 9210, fol. 1 r°.

18. 27 avr. 1480, « Receptor tailliarum, in *patria* Lugdunensi », Arch. du Rhône, fonds Saint-Jean, G 3008, fol. 330, *apud* Vaesen, *Lettres de Louis XI*, t. VIII, p. 177, n. 1.

19. En 1531, « Registrum... Magnorum dierum *patriarum* Pictavensis, Andegavensis », etc.,

Digitized by Google

On dirait qu'à force de souplesse ce terme s'adapte à tout.

Pagi

Le *Pagus* était, nous dit du Cange, une subdivision de la *regio*[1] : nous pouvons donc ajouter une subdivision de la *patria* et des *partes*. Et du Cange poursuit : de même que la *regio* — [la *patria*, les *partes*] — se fragmentaient en *pagi*, de même le *Pagus* se fragmentait en *villae*, en *oppida*, en *burgi*.

Dès les Ve et VIe siècles, au moins, *pagus* pouvait avoir le sens de *pays*[2]. En outre, et le fait est bien connu, le *pagus* mérovingien correspondait si souvent au pays administré par un comte que *pagus* s'entendait alors presque toujours d'un comté[3]. *Comitatus*, au sens de *comté*, n'apparaîtra guère qu'à la fin du VIIIe siècle[4].

Aug. Longnon a dressé le tableau des *pagi* carolingiens, et il en a trouvé près de trois cents[5].

Jusqu'à quel point, aux IXe et Xe siècles, le mot *pagus* signifie-t-il vraiment *comté* ou, d'une façon plus vague, *pays*, il est souvent fort malaisé d'en décider[6]. De même et surtout, dans les premiers siècles qui suivirent. D'autant plus que, presque toujours, ce mot de *pagus* est accolé au nom géographique d'un pays de France, sinon d'une « pro-

Arch. nat., K[1a] 9202, fol. 2 r°; — en 1533, 10 sept., *ibid.*, K[1a] 9225, fol. 1 r°, « Registrum... Magnorum dierum *patriarum* Turonensis, Pictavensis », etc.

1. *Glossarium*, éd. 1886, t. VI, p. 93 : « *Pagus* pars est regionis : atque ut regio in *pagos*, ita *pagi* in villas, oppida et burgos tributi erant », Du Cange, *ib.*, t. VIII, p. 69, sous *Terminus I*, prouve que *pagus* et *terminus* étaient souvent pris l'un pour l'autre, du VIe au XIIe siècle, et il ajoute : « terminus, *pagus*, regio terminis suis et limitibus descripta, districtus ».

2. Du Cange, *ib.*, cite des textes de la loi salique, de Fortunat, et un précepte de Childebert, etc.

3. *Comitatus*, sous les Mérovingiens, désigne la fonction du comte, Greg. Turon., *Hist. Francor.*, t. VIII, § 17 : « Nicecius, per emissionem Eulalii, a *comitatu* Arverno submotus »; *Formulae Marculfi*, t. I, p. 8, etc. ; — Walafridi Strabonis, *Libellus de exordiis...* : « Centenarii qui et censuriones, vel vicarii qui per *pagos* statuti sunt » [écrit dans la seconde moitié du IXe siècle] ; *Mon. Germ.*, t. II, p. 515.

4. En 783, D. Bouquet, t. V, p. 749 : « Villam nostram sitam... in comitatu Metense » (diplôme de Charlemagne « pro Mettensi S. Arnulphi monasterio ») ; cité par A. Longnon, *Atlas historique de la France* (texte explicatif), 1907, p. 90, n. 2.

5. A. Longnon, *op. laud.*, p. 89-210.

6. Voici, pour les IXe et Xe siècles, des textes où *pagus* signifie très probablement *comté*, plutôt que pays : en 862, « Andegavum et alios quos adire potuit *pagos* », *Ann. Bertin.*, éd. Dehaisnes, p. 11 ; et déjà, en 858, *ib.*, p. 96, « Aurelianensem *pagum* ». En 881, « in *pago* Cameracensi », *Annales Vedastini*, éd. Dehaisnes, p. 311 ; en 882, *ibid.*, p. 315, « in *pago* Belvacensi » ; en 891, *ib.*, p. 341, « in *pago* Vermandense » ; en 899, *ib.*, p. 359, « in *pago* Cameracense ». De même, chez Flodoard, *Annales*, éd. Lauer, p. 11, « in *pago*... Parisiaco » ; en 922, *ib.*, p. 93

Digitized by Google

vince » française : Cotentin[1], Touraine[2], Beauvaisis[3], Vexin[4], Brie[5], Chartrain[6], Amiénois[7], Rémois[8], Laonnais[9].

En cherchant aujourd'hui à préciser trop ce que nos pères laissaient dans le vague, nous substituerions notre pensée à la leur : et c'est à un effort tout contraire que nous devons tendre.

Au reste, un texte de 1358 dit expressément, au sujet de Senlis : *in pago vel territorio Silvanectensi*[10]. Il s'agit ici non pas du comté de Senlis (qui, à cette date, n'existait plus, et que l'illustre famille des Bouteiller de Senlis n'avait pas relevé), mais du *pays* dont Senlis était la métropole civile ou religieuse.

En 1484, *pagus* est donné par Masselin comme synonyme d'élection financière[11], c'est-à-dire d'une des circonscriptions où les recettes des

et 100 ; en 923, « in *pagum* Elisatium », p. 17, *ibid.* ; en 930, *ib.*, p. 45, « in *pago* Lemovicino » ; en 961, *ib.*, p. 149, « in *pago* Pictavensi » ; en 962, *ib.*, p. 151, « in *pago* Meldensi ». — Pareillement chez Richer, éd. Guadet, t. II, p. 16 (liv. III, § 16), qui [entre 966 et 998] écrit « in *pago* Meldensi », et [entre 988 et 998] écrit, *ib.*, p. 166, liv. IV, § 17, « ex toto pago Veromandensi ». — Pour les textes que nous citons dans les neuf notes suivantes, le sens de *pays* est plus vraisemblable que celui de *comté*.

1. [Vers le milieu du XI[e] siècle], « Tancredus de Alta Villa de *pago* Constantino extitit », Order. Vit., *Historia ecclesiast.*, dans *Mon. Germ. hist., Scriptores*, in-fol., t. XXVI, p. 14, l. 23.

2. [Vers 1114-1121], Guibert de Nogent écrivait, *Hist. de sa vie*, éd. Bourgin, p. 187 et 189, liv. III, [chap. XII] : « in *pagum* itaque Turonicum venientes ».

3. *Id.*, *ib.*, p. 218 [chap. XVIII], « in eodem *pago* Belvagensis episcopi... ; in eodem Bellovagensi *pago* ».

4. *Id.*, *ib.*, p. 224 [chap. XIX] : « in *pago* Vilcassino ».

5. Suger [écrivait vers 1138], *Vita Ludovici VI*, éd. Molinier, § 18, p. 68 : « tam in Briensi quam in Carnotensi *pago* ».

6. *Ibid.*

7. Suger, *ib.*, p. 81 [§ 23], écrivait [peu après 1138] : « *pagum* Laudunensem, Remensem, Ambianensem ».

Quant aux textes suivants, de la fin du XIII[e] siècle au XV[e], le sens de *pays* attaché au mot *pagus* nous semble moins douteux encore : en 1292, « in *pago* Flandriarum et Hanoniae », Guill. Nangis, *Chronic.*, éd. Géraud, t. I, p. 281 ; si *pagus* signifiait ici *comté*, le mot serait au pluriel ; — en 1302, *ib.*, p. 323, « ad observandos et tuendos *pagos* et exitus Flandriarum » : ce pluriel indique qu'il ne s'agit pas ici du seul comté de Flandre ; — [entre 1358 et 1390 environ], la Richardi Scoti *Chronici continuacio* (éd. Lemoine, p. 134, § 290), écrivait : « Guastinensem *pagum*... occupaverunt » ; il n'y avait plus de comte de Gâtinais depuis 1067 ; J. Devaux, *Annales de la Soc. histor. et archéol. du Gâtinais*, t. III, 1885, p. 65, 79-80 ; — [entre 1415 et 1422], la *Chronographia regum Francor.*, éd. Moranvillé, t. II, p. 223-4, écrit, de même, « in pago Constantiniensi », alors qu'il n'y avait plus de comté de Coutances et pas de comté de Cotentin.

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*

10. Guill. de Nangiaco *Continuacio chronic.*, éd. Géraud, t. II, p. 278.

11. *Journal des États généraux*, p. 644, 11 mars 1483/84 : « Pluribus in locis plus quam duplicatur [summa tailliarum] ; nam *pagus* Aurelianensis, qui Caroli [VII[i]] temporibus sum-

Digitized by Google

tailles et des aides étaient perçues pour le roi. Mais il semble bien que ce sens-là soit fort rare et exceptionnel.

TERRA, TERRITORIUM, AGER, DISTRICTUM, FINAGIUM, MARCHA.

Ces six mots ont des sens très voisins dont du Cange n'a précisé que quelques-uns.

1° *Terra*, nous dit-il, en citant ses sources, veut dire *praedium*, *ager*, *dominium*, soit un bien-fonds rural, un champ, un domaine. Les Bénédictins, continuateurs de l'illustre savant, ajoutent un second sens : *regnum*, royaume[1].

Il est hors de doute que *terra* ait bien, en effet, tout d'abord, le sens d'une terre domaniale, d'une propriété agricole. Mais nous n'avons pas à insister sur cette première signification : elle ne touche pas directement à notre sujet. Le sens de royaume attaché à *terra* nous intéresse, au contraire, et il est certain, lui aussi : en effet, Guillaume de Nangis parle, à la fin du XIII^e^ siècle, de la « *terram* regis Franciae », et il qualifie éga ement l'Espagne de *terra*[2]. Mais ce qui nous importe ici surtout, c'est de savoir, ce dont du Cange et ses continuateurs ne disent rien, si *terra* ne désigne pas ce que, depuis plus de quatre cents ans, l'usage a dénommé soit une *province*, soit un « pays ». Or, du X^e^ au XIV^e^ siècle, *terra* s'applique bien soit à la Gascogne, à la Guyenne, au Poitou, à la Bretagne, à la Normandie, à l'Artois, à la Flandre, à la Picardie, à la Champagne, à la Bourgogne, etc., soit au Bordelais, au Dunois, au Vexin, au Ponthieu[3].

mam IX millium ferebat, nunc XXVIII^m^ et amplius taxatus est. Plures quoque in suis provinciis et electionibus ita sibi factum querebantur. »

1. *Glossarium*, éd. 1886, t. VIII, p. 70, col. 3, v° *Terra*. *Terra* signifie souvent *ager*, nombreux exemples cités du milieu du VI^e^ siècle à 845, dans les *Capitularia*, éd. *Mon. Germ.*, t. II, p. 710, v° *Terra*.

2. Éd. Géraud, Soc. Hist. Fr., t. I, p. 270 ; p. 293, *id.*, sous 1303, p. 337, *ib.*, la *Continuacio* dud. G. de Nangis ; — *id.*, la *Chronographia regum Francor.*, éd. Moranvillé, t. I, p. 43, Soc. Hist. Fr.

3. GASCOGNE : 1252, 1325, 1328, 1337, 1339, 1471-73, Rymer, *Fœdera*, t. I, 1, p. 168, col. 1 ; *Continuacio chronici* G. de Nangis, éd. Géraud, t. II, p. 106, 163 ; — Lemoine, éd. *Chron.* R. Lescot, append., p. 214 ; — Basin, *Hist. Caroli VII*, éd. Quicherat, t. I, p. 155. — GUYENNE, 1473-4, Quicherat, *ibid.*, t. II, p. 280. — POITOU, Richer, liv. III, § 13, éd. Guadet, t. II, p. 14 [écrit entre 966 et 998]. — *Terra* signifie *regio* dans un *Edictum Chilperici*, a. 561-584, t. I, p. 8, l. 20, éd. des *Mon. Germ.*, *Capitularia*, et *ibid.*, t. II, p. 316, l. 35, art. 16 de l'*Edictum Pistense*, 25 juin 864 ; — BRETAGNE, T. Basin, t. II, p. 46 [écrit vers 1473] ; — NORMANDIE, a° 1292, *Les Grandes Chroniques*, éd. P. Paris, t. V, p. 103 ; et [écrit vers 1471-3], Th. Basin, *ib.*, t. I, p. 17 ; — ARTOIS, a° 1302, G. de Nangis, *Continuacio*, t. I, p. 333 ; — FLANDRE, a° 1127-28, Galbert de Bruges, *De multro... Caroli comitis*, éd. Pirenne, p. 24, § 14, etc. — Quant aux *pays* : BORDELAIS, Basin, *Hist. Caroli VII*, *ib.*, t. I, p. 248 [écrit entre 1471-3] ; —

Digitized by Google

2° *Territorium* ne dérive pas seulement de *terra* par l'étymologie, mais pour le sens ; comme un diminutif, cependant. De même que *terragium*, autre diminutif, il correspond à un *ager*, à un *praedium*[1]. Mais il ne s'entendrait guère de la totalité d'un royaume. S'il s'applique parfois à une « province », comme le Poitou, l'Orléanais, le Berry, le Bourbonnais, il s'applique surtout à un « pays » : ainsi le Toulois, le Gâtinais, le Blésois, la Beauce, le Chartrain[2].

3° *Ager* ne désigne pas seulement la portion exactement mesurée d'un domaine rural et correspondant au français *acre*, comme le veut Du Cange, ou bien, comme le veulent les continuateurs du grand lexicographe, une portion de *pagus*, sinon une *marcha*[3]. *Ager* peut qualifier soit un domaine entier, comme celui de Fleury-sur-Loire, soit un pays de France, comme le pays de Caux, soit une « province » ou un grand fief : ainsi, la Normandie, l'Artois, le Ponthieu[4]. Hors de France on disait aussi l' « ager Hannoniae, Tornacensis, Leodiensis, Trajectensium », pour le Hainaut, le Tournaisis, les pays de Liége et d'Utrecht[5].

4° *Districtum* ou *Districtus* s'entendait moins encore d'une « province » ou d'un « pays » que de l'étendue, que du ressort d'une juridiction ou d'un fief[6]. Parfois, néanmoins, et dans une acception moins étroitement précise, il pouvait être synonyme de *territorium* et de *regio*[7].

5° *Finagium* était plus spécialement employé si l'on voulait parler des limites, *fines*, d'un *ager*, d'un *districtus*, d'une juridiction, d'une

DUNOIS, Hug. de Fleury, *Modernor. regum Francorum actus*, dans Append. IV de Lauer, éd. *Ann. Flodoard*, p. 219 ; — VEXIN, Suger, *Histor. Lud. VII*, § [15], éd. Molinier, p. 164 ; — PONTHIEU, a° 1325, *Continuacio* Guill. de Nang., t. II, p. 60.

1. *Glossarium*, éd. 1886, t. VIII, p. 73, 77, aux mots *Terragium* et *Territorium*.

2. POITOU, en 1328 et [entre 1359-90], G. de Nangis *Contin.*, éd. Géraud, t. II, p. 104 ; R. Scoti, *Contin.*, éd. Lemoine, p. 76 ; — ORLÉANAIS [écrit vers 1344-56], R. Scoti, *Chronicon*, éd. Lemoine, p. 61, etc.

3. *Glossar.*, t. I, p. 139, v° *Ager* ; t. V, p. 206, v° *Marcha*.

4. FLEURY, a° 845, *Ann. Bertin.*, éd. Dehaisnes, p. 61 ; — CAUX, Th. Basin, *Hist. Caroli VII*, éd. Quicherat, t. I, p. 20 [écrit en 1471-3] ; — NORMANDIE, *id.*, *ibid.*, p. 135 ; — ARTOIS et PONTHIEU, Th. Basin, *Hist. Lud. XI*, éd. Quicherat, p. 357 [écrit en 1473-75] ; — HAINAUT, TOURNAISIS, LIÉGE, UTRECHT [écrit vers 1473-87], *id.*, *ib.*, t. II, p. 347, 372, et t. III, p. 40, 91, 117.

5. *Ibid.*

6. Du Cange, t. III, p. 146-7 ; — a° 870, *Ann. Bertin.*, éd. Dehaisnes, p. 210 ; — a° 1265, Andreae Ungari *Descriptio Victoriae a Karolo com. reportatae*, dans *Mon. Germ.* (*Scriptores*), t. XXVI, in-fol., p. 56, l. 7. — Cf. Émile Chénon, « Le pays de Berry et le détroit de sa coutume », *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, année 1914, t. XLVIII, p. 569 ; cf. aussi Littré, *Dictionnaire*, 1876, t. II, p. 1127, v° *Détroit*, n° 4. — Ci-dessous, p. 299, n. 2.

7. *Journal de Masselin*, 3 févr. 1483-4, p. 90 : « Testantur hoc Cenomania, Andegavia et *territorium* Carnotense, in quibus praesertim *districtibus...* » ; cf. *ib.*, p. 406. — *Supra*, p. 286, n. 1.

Digitized by Google

province et par extension de leur étendue circonscrite entre ces *fines*[1]. Le mot *finage*, que nous retrouverons tout à l'heure (p. 299, note 2), conservera, jusqu'à une époque plus proche de nous, ce sens primitif et ce sens dérivé.

6° *Marcha*, que, plus loin, nous étudierons de près, sous sa forme française, ne voulait pas dire uniquement la frontière d'un territoire, mais, en outre, ce territoire lui-même : peut-être, parce qu'il désignait fréquemment un territoire situé sur la frontière[2].

En somme, sous ces vocables latins, *regiones*, *partes*, *patria*, *pagi*, *terra*, *territorium*, *ager*, *districtum*, *marcha*, peuvent s'abriter, on le voit, bien des acceptions diverses : mais, parmi elles, il en est une qui se dégage nettement, et c'est celle qui répond à ce que, depuis le règne des derniers Valois, nous entendons par *province*.

II

On sait que, jusqu'à la fin de l'ancien régime, nos pères pensaient souvent en latin, même quand ils parlaient en français. Il n'est donc pas étonnant de retrouver, dans leurs expressions, ce qui se trouvait dans leur esprit. Aussi bien, les mots *parties*, *pays*, *marches*, *terres*, *terroirs*, étaient la traduction littérale des termes que nous venons d'examiner : *partes*, *pagi*, *marchae*, *terrae*, *territoria*.

Parties

Ce n'est guère avant les XIII^e^ et XIV^e^ siècles que la langue administrative en France a commencé à devenir le français[3], et c'est surtout au XIV^e^ siècle que le mot *parties* se rencontre avec un sens géographique, qui avait presque disparu au XVII^e^ siècle.

On disait alors les *parties* d'Orient[4]. Dans ce sens, *partie* avait une signification géographique étendue, comme lorsqu'on écrivait, au XVIII^e^ siècle : la terre se divise en quatre *parties* : orientale, occiden-

1. Du Cange, *Glossaire*, éd. 1884, t. III, p. 501 ; Brussel, *Usage général des fiefs*, t. I, p. 275, année 1153, cité par Du Cange ; Eusèbe Laurière, *Glossaire du droit français*, 1704, t. I, p. 484, au mot *Finage*.

2. *Infra*, p. 295 ; a° 1396, *Religieux de Saint-Denis*, éd. Bellaguet, t. II, p. 384, 386 (liv. XVI, chap. XVI).

3. A. Brun, *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi*, 1923.

4. La *Chronique des quatre premiers Valois*, éd. Luce, Soc. Hist. Fr., p. 274, écrivait [entre 1380 et 1400] : « les Turcs et Sarrasins, ès *parties* d'Orient, coururent sus la mer ». — Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, Supplément, t. X, p. 285, indique simplement d'un mot que *partie* peut signifier *région*.

Digitized by Google

tale, septentrionale, méridionale[1]. De même, nous parlons aujourd'hui des cinq *parties* du monde.

On disait encore, vers 1320 et 1389, par exemple : pour des surfaces moins vastes, « les *parties* d'Angleterre[2], d'Écosse[3], d'Espaigne[4], d'Allemaigne[5] ». On disait enfin, en restreignant la portée du mot à ce que nous nommerions des provinces : les *parties* de Languedoc[6], de Saintonge[7], de Périgord[8], de Quercy[9], de Limousin[10], d'Auvergne[11], de Bretagne[12], de Normandie[13], de Champagne[14] et de F andre[15].

A la fin du xv^e^ siècle, Commynes relatait, en ces termes, le traité de Péronne : Charles de France « renonceroit à la duché de Normandie et auroit Champaigne et Brye et autres *pièces* voysines, pour son partaige[16] ». Ce mot *pièces* est la traduction du mot *partes* : preuve cer-

1. *Dictionnaire universel*, dit de Trévoux, 1721, in-fol., t. IV, col. 512 : on divise aussi le ciel et le monde en quatre *parties* : en orientale et occidentale, etc.

2. [En 1320 et 1321], « vint des *parties* d'Engleterre », *Chron. paris. anonyme*, éd. A. Hellot (*Mém. de la Soc. de l'Hist. de Paris*), t. XI, 1884, p. 44, § 42 ; — *ib.*, p. 59, § 64, « parties d'Espaigne » ; — en 1332 et 1337, *ib.*, p. 149, § 229, et p. 173, § 293, « *parties* d'Alemaigne » ; — 25 mai 1389, *Lettres de Charles VI*, « ès *parties* d'Escoce et d'Angleterre », Bibl. nat., *Pièces orig.*, vol. 683, doss. de Charny, 15992, n° 24.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

6. 1348, 22 juin-12 août, et 1349, 2 févr.-4 nov., « ès *parties* de la Languedoc », Bibl. nat., *Pièces orig.*, 2401, doss. 53848, n° 6 ; *Pièces orig.*, 2817, doss. 62665, n° 3 (quittance) ; — 6 nov. 1377, « Loys, filz de roy de France... et son lieutenant ès *parties* de Languedoc ».

7. 12 oct. 1337, mandement au sujet de... « l'armée que le roi envoie ès *parties* de Saintonge », cité par J. Lemoine, *Chron. J. Lescot*, p. 44, n. 1 ; — Ord. Paris, 23 mai 1388, Isambert, t. VI, p. 630.

8. Isambert, *cit.*, t. VI, p. 630.

9. *Ibid.*

10. *Ibid.*

11. *Id.*, *ib.*, et juin 1319, *ib.*, t. III, p. 216 ; *Ord.*, t. I, p. 692. — Le 5 févr. 1368 /69, Charles V établit le duc de Berry et d'Auvergne son lieutenant général pour le fait de la guerre « ès *parties* de Berry et d'Auvergne, de Bourbonnois, de Foroiz, de la Soloigne, de Touraine, d'Anjou, du Maine, de Normandie..., de Masconnois et de Lyonnois... », Delisle, *Mandements de Charles V*, p. 495 ; d'après le ms. fr. 20684, p. 367, de la Bibl. nat.

12. Isambert, t. VI, p. 630 ; — Escouchy, éd. Soc. Hist. Fr., écrit [entre 1450 et 1465], « ès *parties* de Bretaingne et de Normendie ». En 1365, 6 et 7 nov., *id.*, deux lettres de Charles V, Delisle, *Mandements de Charles V*, p. 263, 265.

13. En 1361 et 1370, Coville, *États de Normandie*, p. 377, 387, d'après les mss. fr. 26004 et 26009 de la Bibl. nat.

14. *Chron. des quatre premiers Valois*, éd. Luce, p. 46 : « estoit des *parties* de Champaingne ou environ » [écrit entre 1380 et 1400].

15. « *Parties* de Flandres », *Chron. des quatre premiers Valois*, éd. Luce, p. 259 [écrit vers 1380-1400] ; — Commynes, *Mémoires*, éd. Calmette, liv. IV, chap. VII, t. II, p. 38, « *Parties* de Flandres... » [écrit vers 1489-1498].

16. Commynes, *ib.*, t. II, p. 144, liv. III, chap. X.

Digitized by Google

taine, ce semble, que le chroniqueur transposait en français ce qu'il pensait en latin.

Pays

De tous les termes qui désignent, dans les textes, ce que, depuis plus de trois siècles, les historiens appellent les « provinces », le plus répandu, entre la fin du XIII^e siècle et les premières années du XVII^e, est incontestablement le mot de *pays*.

Les chroniques le répètent constamment, presque à chaque page et plusieurs fois dans une seule page, pour l'appliquer : à la Bretagne, à l'Anjou, à la Touraine, à l'Orléanais, au Berry, à la Normandie, à l'Ile-de-France, à la Picardie, à l'Artois, à la Flandre, à la Champagne, à la Bourgogne, au Bourbonnais, au Lyonnais, au Dauphiné, à la Provence, au Languedoc, à la Guyenne, à la Saintonge, au Poitou, au Limousin, à l'Auvergne[1].

N'en concluons pas trop vite cependant que ce mot de *pays* n'avait aucune autre acception. Nous nous tromperions. Il pouvait s'appliquer : 1° à des circonscriptions ecclésiastiques, aux diocèses, par exemple[2] ; — 2° à des circonscriptions féodales : simples seigneuries[3], baronnies[4], comtés[5], duchés[6] ; — 3° à des circonscriptions administratives : gouvernements[7] ou bailliages et sénéchaussées[8], généralités[9]

1. Nous jugeons inutile de donner ici nos références ; elles prouveraient surabondamment ce qui n'a pas besoin d'être prouvé.

2. 17 nov. 1387, « *pays* et dyocèse de Lyon », arch. de Lyon, CC 341, n° 8 ; — 1445, 16 oct., « *pays* et diocèse de Viverois », A. Le Sourd, *États de Vivarais*, p. 538, d'après les arch. de l'Hérault ; — 5 août et 17 déc. 1488, « *pays* de Quercy, diocèse de Caours », Arch. nat., Z^1a 69, fol. 388 r°, 411 v°.

3. Escouchy, éd. Soc. Hist. Fr., t. II, p. 307, « ès *pays* et seignouries du duc » [écrit vers 1456-1465] ; — en 1466, « ès *pays*, terres et seigneuries de nostre beau-frère... le duc de Bourgoigne », *Lettres de Louis XI*, t. X, p. 241 ; — 8 mars 1484, n. st., *Lettres de Charles VIII*, publ. par P. Pélicier, *Gouvern... dame de Beaujeu*, 1882, p. 240-1.

4. « Baronnie et *pays* de Roannois », 19 oct. 1514 (lettre de Jehan d'Albon, seigneur de Saint-André), Arch. nat., P. 491^3, n° 521.

5. 1451, « païs et conté de la Marche », Bibl. nat., ms. fr. 23901, f° 34 r° ; — 10 juill. 1455, « ou *païs* d'Angolmois et conté d'Angolesme », Arch. nat., X^1a 1483, fol. 218 v° ; — 27 févr. 1488 /9, « *pays* et conté du Maine », Arch. nat., Z^1a 69, fol. 428 *bis*.

6. 1452 /3, « duché et *pays* de Guyenne », Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 163 v° ; — 10 mars 1478 /9, « pays et duchié de Normendie », Arch. nat., Z^1a 31, fol. 115 r° ; — 30 mars 1491, « païs et duché de Bretagne », *Lettres de Charles VIII*, éd. Soc. Hist. Fr., t. III, p. 147.

7. 3 juin 1385, « Loys, duc de Bourbonnois... lieutenant de Mgr le Roy ès *païs* de Bourbonnoiz et de Fouroiz, Limosin, Xantonge, Angolmois et Perregort... », Bibl. nat., *Pièces orig.*, 150, doss. 3039, n° 2 ; — 10 mai 1474, « Charles d'Amboise..., chambellan du roy... et lieutenant général en ses *pays* de Champaigne, Brie, Sens et Langres », Bibl. nat., *Pièces orig.*, 47, n° 100.

8. 23 févr. 1405 /6, le *pays* de Périgord équivaut à la « Senechaucié dudit Pierregort », Bibl. nat., ms. fr. 26034, n° 3803 ; — 20 avr. 1456, « nouveaulx acquestz ou *païs et bailliage* des Montaignes d'Auvergne », Arch. nat., KK 648 (Recueil Monteil), fol. 114-6 ; — 7 déc. 1481, somme imposée sur le « païs et seneschaucié d'Armaignac », Arch. nat., K 72, n° 62.

9. 9 juill. 1491, « avons ordonné, écrit le roi, une reserche générale ès charges et généralitez

Digitized by Google

ou élections[1] ; — 4° à des régions d'altitude différente : haut pays, bas pays[2].

Par suite, *pays*, suivant les cas, signifiait une étendue supérieure ou inférieure à une « province », et d'abord, un gouvernement, car un même gouvernement pouvait englober le Limousin, la Saintonge, l'Angoumois, le Périgord[3], ou bien l'Ile-de-France, la Brie, la Champagne, le Gâtinais, Senlis, le Beauvaisis, le Vermandois, avec « tous les ressors et enclaves d'iceulx pays[4] ». En second lieu, *pays* pouvait signifier une généralité ; or, il arrivait à une seule généralité de s'étendre aux « *pays* de Champagne, Brie, Beauvoisis, Normandie, Picardie et autres *pays* estant oultre et sur les rivières de Seine et Yonne »[5]. D'ailleurs, les *pays* de Languedoïl[6] comprenaient la moitié du royaume, sinon davantage. Enfin, le mot de *pays*, en mainte occasion, s'appliquait à la totalité du royaume des Fleurs de lys[7].

de noz *païs* de Langue d'oïl, Oultre-Seine, Normandie et Languedoc », *Lettres de Charles VIII*, éd. Pélicier, Soc. Hist. Fr., t. III, p. 166.

1. 24 juill. 1421, « aide... mis sur les gens lays des *pays* et eslections de Xanctonge, Aulnis et Angolesme... », Bibl. nat., ms. fr. 26098, n° 1926 ; — 1448 et suiv., « *pays* et eslections de Berry, Lyonnois, Beaujoloys, Auvergne, Limosin, Chartres, Poitou, Forez, Artois, Bourbonnois, le Mans, Xanctonge, etc. », Arch. nat., Z^{1a} 17, fol. 209 r° et *passim*.

2. On distinguait, au xv^e^ siècle notamment, les élections du haut et celle du bas pays d'Auvergne, du haut et celle du bas pays de Limousin, haute et basse Marche, etc. — Le 23 oct. 1425, le roi accepte le don de 800,000 francs que, sur sa demande, lui octroient « ceulx du *païs* obeissant du Languedoïl... ; et... pour ce que les ungs (c'est assavoir d'Angiers, d'Orliens, Bloiz, Touraine et autres) vouloient des aides partie et les autres, des *païs bas* jusques en Lionnois, vouloient que tout se paiast par taille,... ordonna que... », Beaucourt, *Charles VII*, t. III, p. 508, d'après arch. de Lyon, AA 103 ; — 12 janv. 1444/5, quittance : « aide... ordonnée par le roy estre mis sus en tous ses bas païs de Languedoïl », Bibl. nat., ms. fr. 26073, n° 5137. — Il semble qu'ici *païs bas* s'entendent des pays du Sud : c'est la latitude, approximative, plus que l'altitude qui détermine cette expression. Par là, sans doute, s'explique, pour désigner le Roussillon, par exemple, l'expression du roi « nostre *païs* de par delà », *Lettres de Louis XI*, t. X, p. 320, été de 1471.

3. *Supra*, p. 292, n. 8.

4. Lettres de provision de Louis, duc d'Orléans, pour le gouvernement de l'Ile-de-France et *pays* annexes, 9 oct. 1483, *Ord.*, t. XIX, p. 152 ; Isambert, t. XI, p. 6.

5. 1436-1438, Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 49 r°. « Extraict du compte de Guill. Ripault..., receveur general de toutes finances, ès *pays* de Champagne, Brie, Beauvoisis, Picardie, Normandie et autres *pays* estans outre et sur les rivières de Seine et Yonne... »

6. Août 1440. « ... Assiecte... d'un... aide que icelluy sgr [le roy] a ordonné estre mis sus... en ses païs de *Languedoïl*... » Bibl. nat., ms. fr. 23901, fol. 23 r° ; — 1450-51, « Receveur général de toutes ses finances [du roi] en ses *pays* de Languedoïl », Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 139 r° ; — 27 juill. 1488, « nostre païs de Languedoïl, écrit le roi », *Lettres de Charles VIII*, t. II, p. 183, éd. Pélicier.

7. En 1413, lettre de Jean sans Peur à Charles VI : « ... qui est la totale destruction de [vostre] peuple et *pays* », *Chronique* de J. Le Fèvre, s^r^ de Saint-Rémy, Soc. Hist. Fr., t. I, p. 132 ; — [écrit en 1437-38], « Pilleries que... fesoient ou *pays* du roy », *Chronique* Perceval de Cagny, Soc. Hist. Fr., p. 234 ; — Escouchy écrit [vers 1456-1465], t. II, p. 280, Soc. Hist. Fr., « Jacques Cuer... avoit pluseurs clercz... qui se mesloient desd. marchandises, par tous

Digitized by Google

Inversement, il arrivait que ce terme *pays* désignât des territoires souvent fort restreints[1] : Agenois, Armagnac, Astarac, Auxerrois, Auxois, Auxonnois, Bassigny, Bazadois, Beauce, Beauvaisis, Bigorre, Bordelais, Boulonnais, Briançonnais, Brie, Carcassonnais, Caux, Charolais, Chartrain, Condomois, Cotentin[2], Dunois, Gâtinais, Gaure, les Lannes, Laonnais, Loudunois, Narbonnais, Rémois, Rethelois, Senonais, Soissonnais, Toulousain, Tournaisis, Valois, Vendômois, Vermandois, Vexin, Vimeux[3].

Un avocat, en 1449, disait d'un plaideur : « Est alé demourer ou *pays* de la Marche, qui est du *pays* de Limosin[4]. » On concevait donc qu'un *pays* principal se partageât en plusieurs *pays* secondaires. Par suite, il y avait ainsi des *pays* de *pays*. Mais c'étaient là des cas exceptionnels. La véritable division du *pays*, c'était la *contrée*[5]. Et l'on était en droit de définir le *pays* : les diverses parties composantes du royaume[6].

La fortune de ce mot, *pays*, dépassait même les frontières[7]. Hors de France, il pouvait s'appliquer, comme en deçà, soit à un royaume en-

pays et royalmes crestiens » ; — mars 1483 /4, « La justice... sans laquelle nulle monarchie... peult... parvenir au souverain bien, qui est le bien du *pays* », *Journal de Masselin*, p. 680.

1. Voir *supra*, p. 292, n. 1.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

5. Arch. nat., 14 mars 1449, n. st., Reg. de plaidoiries de la Cour des aides, Z^{1a} 31, fol. 49 r^{o} : « Est alé demourer au *pays* de la Marche, qui est *pays* de Limosin ». — Le 12 nov. 1411, le *Journal de Nic. de Baye* (éd. Tuetey, Soc. Hist. Fr., t. II, p. 32, d'après Arch. nat., X^{1a} 1479, fol. 179 r^{o}) écrit : « Es *païz* du bailliage de Vermendois ». Dans ce texte, *pays* est partie divisionnaire de bailliage.

6. La *Chron. norm.* du XIV^{e} siècle écrit [vers 1369-72] : « Et y avoit pou de *contrées de pays* là ou Englois... ne tevinssent forteresses », éd. Molinier, Soc. Hist. Fr. ; — janv. 1400 /1, Isambert, t. VI, p. 857, art. 7, « Voulons, dit Charles VI, que lesdiz trois generaulx [des aides] ne partent [= partagent] pas les *pays* de nostre royaume, en en prenant chascun une *contrée* soubz son gouvernement » ; — mars 1483 /4, « Est bon et convenable ordonner les Grans jours estre tenuz... chascun an, et une année en une *contrée de pays* et, l'autre année, en une autre », *États généraux de Tours*, *Journal de Masselin*, éd. Bernier, p. 688-689.

7. Ord. de Charles VI, Paris, janv. 1400 /1 (Isambert, t. VI, p. 859, art. 18), « de tous les *pays* de nostre royaume » ; — 26-27 mai 1413. *Ord. cabochienne*, éd. Coville, 1891, p. 89, art. 154 : « Voulons que l'en y mecte [au Parlement]... des gens des *pays* de nostredit royaume » ; — avr. 1453 /4, Ord. de Charles VII (Isambert, t. IX, p. 252, art. 125) : « Coustumes qui sont divers selon la diversité des *pays* de nostre royaume » ; — États généraux de 1483-4, cahier des États, chapitre faisant mention du commun (Isambert, t. XI, p. 44), « En la France, Guienne, Bourbonnois..., Picardie, Berry et les autres *pays* de ce royaume ».

Digitized by Google

tier : Angleterre, Écosse, Allemagne, Espagne[1], soit à une région moindre : Catalogne, Aragon, Savoie, Lombardie, etc.[2].

Quand on songe à la vogue immense dont a joui ce terme de *pays*, plusieurs siècles durant, on a lieu d'être surpris qu'un historien, comme M. Armand Brette, ait pu écrire qu'en 1789 le mot de *pays* était « nouveau[3] ». La mode avait pu le délaisser quelque peu, mais il n'avait jamais été, depuis Louis XIII, complètement oublié.

Marches

Le mot *marche* était, comme *pays* et comme *partie*, la traduction française d'un mot latin. Aussi bien, *marche* avait deux sens principaux : celui de frontière d'une région et celui de territoire. Du Cange ne propose pas ce second sens sans quelque hésitation dans son *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, et, dans son *Glossaire français*, il ne s'y risque plus[4].

Les textes vont nous permettre d'être beaucoup plus affirmatif, tout au moins pour les XIVe et XVe siècles. A cette époque, le mot *marche* a bien évidemment conservé son ancienne acception traditionnelle de frontière. Ce terme est alors constamment appliqué à Lyon et au Lyonnais « sur les *marches* de l'Empire », à la Bourgogne, à la Champagne, au pays de Langres, aux duchés de Bar et de Lorraine, à la

1. Écosse : 1420, « sgrs... tous du *païs* d'Escoce », E. Charavay, *Lettres de Louis XI* (Soc. Hist. Fr.), t. I, p. 8, n. 1 ; — juill.-sept. 1445, « archidiacre... aud. *pays* d'Écosse », *Lettres de Louis XI*, *ib.* (Vaesen), t. II, p. 202, Pièce justificative. — Angleterre : 18 mars 1412, n. st., Moranvillé, éd. Chron. Perceval de Cagny, p. 65, n. 2 ; — 1422, 31 août, « segneurs du *païs* d'Angleterre », *Journal de Fauquembergue*, Soc. Hist. Fr., t. II, p. 56-57 ; — 22 juin 1470 : « pour aler au *païs* d'Angleterre », *Lettres de Louis XI*, éd. Vaesen, t. IV, p. 122. — Allemagne : 1415, 7 mars, *Lettres de Louis XI*, éd. Charavay, t. I, p. 198 ; — [entre 1445-65], Escouchy, *Chron.*, Soc. Hist. Fr., t. I, p. 33, 35 ; — *Chron.* J. Le Fèvre, t. II, p. 28 ; — 12 sept. 1474, Vaesen, *Lettres de Louis XI*, t. V, p. 381 ; — 30 janv. 1492, *Lettres de Charles VIII*, t. III, p. 237 (Soc. Hist. Fr.). — Espagne, [1446-65], Escouchy, t. I, p. 81 ; — 1477, 12 déc., *Lettres de Louis XI*, t. VI, p. 263 ; — 1492, 10 juill., *Lettres de Charles VIII*, t. III, p. 282.

2. Catalogne, 1463, *Lettres de Louis XI*, t. X, p. 200, 207-8, 210 ; 1472, 31 oct., *ib.*, t. V, p. 72 ; — Aragon, févr. 1448, *ib.*, t. II, p. 220 ; — Savoie, 1454, *Le Jouvencel*, éd. Soc. Hist. Fr., t. II, p. 379 et 383 ; [entre 1453-65], Escouchy, t. I, p. 412 ; *Lettres de Louis XI*, 1464, 1465, 1466, 1469, 1478 ; t. II, p. 209, 265 ; t. III, p. 35, 36, 340 ; t. VI, p. 332 ; t. X, p. 268, n. 1 ; — Lombardie, [entre 1448-65], Escouchy, t. I, p. 127 ; 1491, *Lettres de Charles VIII*, t. III, p. 156.

3. Arm. Brette, *Les limites et les divisions territoriales de la France en* 1789, p. 61, à propos du décret du 26 févr. — 4 mars 1790 : « Ici apparaît, à vrai dire, un nouveau mot, celui de pays. »

4. *Glossarium*, t. V, p. 265 et 266 ; *Glossaire français*, v° Marche, éd. 1887.

Digitized by Google

Flandre, à l'Artois, à la Picardie, à la Normandie, à la Touraine, à l'Anjou, à la Guyenne[1]. Aussi bien, la menace pour le royaume ne venait pas alors de l'Est seul, mais de l'Ouest et du Nord : le péril anglais, d'une part ; le morcellement de la France en seigneuries, d'autre part, avaient multiplié les points sensibles sur toute la surface du territoire, et on eut plus d'une fois l'impression que les frontières risquaient d'être partout[2].

On s'expliquerait ainsi, en ces années particulièrement tragiques, que, la plupart des régions devenant militaires, le mot *marche* ait été de plus en plus employé dans le sens de pays frontière, puis, tout simplement, dans le sens de pays. Froissart, Mathieu d'Escouchy, et, dans leurs lettres, Louis XI et Charles VIII ou leurs secrétaires, attachent constamment au mot *marche* ce second sens, peu à peu dérivé du premier. Ainsi, Escouchy, peu avant 1465, parle de « Paris et autres villes des *marches* de France[3] ».

C'est vers cette époque que le héraut d'armes Gilles Le Bouvier, dit Berry, composait son *Armorial*, où il nous montre le royaume divisé en contrées, appelées *marches* : *marche* de France, *marche* de Berry, *marche* de Picardie, *marche* de Touraine (s'étendant aussi sur l'Anjou et le Maine), *marche* de Bretagne et *marche* de Champagne (englobant le Dauphiné)[4]. Au reste, ces rattachements inattendus montrent clairement que la science héraldique et la géographie pouvaient ne s'accorder point.

En mainte occasion, il semble presque impossible, pour certains

1. Lyonnais, lettre de Charles V, 26 févr. 1369-70 : « Laquelle [ville = Lyon] est située ès fins de nostre royaume, sur les marches de l'Empire », arch. de Lyon, CC 368, n° 8 ; 28 oct. 1470, *Lettres de Louis XI*, éd. Vaesen, t. IV, p. 157 ; Champagne et pays de Langres, *ib.*, p. 202, 17 févr. 1471 ; Barrois [entre 1459 et 1466], *Chron. de Richemont*, par Gruel, Soc. Hist. Fr., p. 144 ; Flandre, *Mémoires*, Ol. de la Marche [écrit vers 1470], Soc. Hist. Fr., t. II, p. 233 ; Lorraine, Picardie, Artois, *Chron.*, Jean Le Fèvre, Soc. Hist. Fr., t. II, p. 143 et 269 ; *Lettres de Charles VIII*, *ib.*, t. I, p. 93-94, etc.

2. Ainsi [composant cette partie de son œuvre, entre 1373 et 1400], Froissart écrit, pour 1356 : « Sur les *marces* de Blois et de Tourainne » ; et « en Berri et en Tourainne, en Ango et en Poito et [au Maine] a une des grosses *marces* dou monde, pour gens d'armes », Froissart, *Chronique*, liv. I, § 371, éd. S. Luce, t. V, p. 2, l. 1-2 ; p. 3, l. 18-19.

3. Froissart, *ib.*, t. IV, p. 170, l. 20 ; t. VII, p. 33, l. 1-3 ; p. 84, l. 7-9 ; p. 240, l. 11-14 ; t. VIII, p. 51, l. 22-23, etc. ; — Escouchy, *Chronique*, éd. Soc. Hist. Fr., t. I, p. 2, 8, 16, 25, 125, 244, 259, 261 ; — *Lettres de Louis XI*, t. II, p. 250, 258, 260, 319 ; — *Lettres de Charles VIII*, t. I, p. 77-78, 80, 82, 93-94 ; — Lettre du dauphin aux habitants de Lyon (arch. de Lyon, AA 22, fol. 25) : « ... se feust trait vers les *marches de Paris* » ; dans Beaucourt, *Charles VII*, t. I, p. 445, Pièce justificative.

4. Vallet de Viriville, *Armorial de France, Angleterre...*, 1866 (Bibl. nat., 8° L[1] m, 98). Nous devons l'indication de cette source à l'obligeante érudition de notre confrère, M. Max Prinet.

Digitized by Google

textes, de décider si, chez eux, le mot *marche* signifie *frontière* plutôt que *pays*.

Ces deux sens de *frontière* et de *pays* peuvent fraterniser d'autre manière : *marche*, en plus d'un cas, s'applique aux alentours d'une contrée : on trouve, par exemple, « les pays voisins et *marchissans*[1] » ou « les *marches* d'environ[2] ». Charles VII, en 1432, parle des « *marches* voisines du païs de Champagne[3] ». La frontière, dans cette acception, est devenue toute pacifique.

Veut-on désigner les limites de la région où se lève un impôt, le ressort d'une juridiction financière, l'étendue d'un diocèse, d'une paroisse, d'une seigneurie, on emploie volontiers le mot *mette*[4], qui, lui aussi, veut dire *frontière*, et qui est resté plus latin que français.

Terre, Terroir, Détroits

Avec leur forme française, ces termes, aux XIVe et XVe siècles surtout, se présentaient plus fréquemment que leurs congénères latins, sous la plume des chroniqueurs et des secrétaires du roi ou sur les lèvres des magistrats et des avocats. Le mot *terre*, bien entendu, était plus employé encore que son dérivé, *terroir*.

1° *Terre*. — Ce terme désignait soit un royaume, soit une « province », soit un « pays », soit une seigneurie ; il lui arrivait même de s'appliquer aux divisions d'une « province », d'un « pays », d'une seigneurie.

Le *royaume* de France était nettement indiqué, en 1415, dans cette lettre de l'archevêque de Bourges au roi d'Angleterre : « Cuides-tu que... [Charles VIe] t'ait offert donner *sa terre* et finance[5]?... » Lorsque, écrivant entre 1381 et 1400, l'auteur de la *Chronique des quatre premiers Valois* parle de la conquête « sur la royne de Cezille » de « grant

1. Juill. 1411, Moranvillé, éd. *Chronique Perceval de Cagny*, p. 59, n. 2 ; — 15 janv. 1439/40, Bibl. nat., ms. fr. 26066, n° 3926.

2. Lettre de Charles VII aux habitants de Tournai, 22 janv. 1423, dans Beaucourt, *Charles VII*, t. III, p. 90 ; 23 mai 1428, quittance publ. dans l'éd. du *Jouvencel*, Soc. Hist. Fr., t. II, p. 309, Pièce justificative. — Cf. Em. Chénon, « Les marches séparantes d'Anjou, de Bretagne et de Poitou », dans *Nouv. Revue historique de droit français et étranger*, année 1892, t. XVI, p. 27 (cartes) ; ces marches comprenaient plus de quatre-vingts paroisses.

3. Lettre de Charles VII, Beaucourt, *Charles VII*, t. III, p. 520.

4. 1382, 18 juin, Bibl. nat., *Pièces orig.*, vol. 290, doss. 6286, n. 5 ; 1er mai 1386, Bibl. nat., *Pièces orig.*, vol. 1489, doss. 33661, n. 12 ; 14 févr. 1398/9, *ib.*, *Pièces orig.*, vol. 2274, doss. *Piffaut en Normandie*, 51431, n. 3 ; 1406, 17 nov., ms. fr. 26034, n° 3884 ; 7 janv. 1427/8, *Pièces orig.*, vol. 57, doss. 1207, n° 8 ; 1441, 23 juin, ms. fr. 26068, n° 4311 ; 1478, 11 et 29 juill., Arch. nat., Z1a 30, fol. 417 r° et 429 v°.

5. *Chronique*, J. Le Fèvre, sr de Saint-Rémy, Soc. Hist. Fr., t. I, p. 217.

Digitized by Google

partie de sa *terre*[1] », il est bien évident que *terre* équivaut ici au royaume de Sicile.

Les *provinces* qualifiées de *terres* sont nombreuses : Angoumois, Anjou, Artois, Barrois, Berry, Brie, Bourbonnais, Bourgogne, Bretagne, Champagne, Gascogne, Guienne, Languedoc, Limousin, Maine, Picardie, Périgord, Poitou, Saintonge, Quercy, Rouergue, Touraine. Et pareillement les *pays* de France : Agenois, Albigeois, Barrois, Gâtinais, Gaure, Ponthieu, Toulousain, Valois. De même, les *seigneuries*, simples fiefs, vicomtés, comtés, duchés : Alençon, Armagnac, Blaye, Châtillon, Fontenay-le-Comte, Mâcon, Montpensier, Pontailler-sur-Saône, etc.[2]. De même encore, *terre* était l'équivalent de seigneurie, en Beaujolais ou en Normandie par exemple[3].

Enfin une *terre* pouvait bien être la subdivision d'une province ou d'une seigneurie : on parlait, à la Cour des aides, le 13 octobre 1488, de la « *terre* de Celle, ou pays de Perrigort[4] », et, le 2 novembre 1491, une lettre de Charles VIII mentionnait la *terre* de Gondreconrt, membre du duché de Bar[5].

Le mot *terre* était, au reste, d'un grand secours pour désigner mainte région hors de France : on disait la *terre* d'Empire, la *terre* de l'Église de Rome, la *terre* Sarrazine, la *terre* de Surrie [= Syrie], la « *terre* de Constantinoble[6] », la *terre* d'Espagne, la *terre* de Suisse, la *terre* de Lombardie, la *terre* de Milan, la *terre* de Hollande[7].

2° *Terroirs*. — Pour 1314, les *Grandes Chroniques* mentionnent le « *terroir* de Gastinois », et, en 1343, « sur les *terrouers* d'Orliens, de Biauce et de Gastinois, disent-elles, ceste manière d'ayde seroit levée[8] ».

1. Année 1381, *Chronique des quatre premiers Valois*, éd. Luce, p. 296 [ce passage écrit entre 1381 et 1400].

2. Traité de Londres, 24 mars 1359, n. st., art. 1, 2, 4, 6, 28 ; E. Cosneau, *Les grands traités de la guerre de Cent ans*, 1889 (*Collection de textes pour l'enseignement de l'histoire*), p. 4, 5, 6, 25 ; Traité de Bréquigny, 24 oct. 1360, *ib.*, p. 40, 58, art. 1 et 27 *fin.* — Nous renonçons à préciser, faute de place, toutes nos autres références.

3. Mandement de Charles V, 4 janv. 1371 /72 : « le sire de Beaujeu... en toute sa *terre et seignourie* », Delisle, *Mandement de Charles V*, cab. Titres, doss. *Beaujeu* ; — « Vicontez, chastellenies, terres d'Orbec, Conches, Brethueil, S. Sauveur Lendelin et autres *terres et seigneuries* », 4 oct. 1446.

4. Arch. nat., Z^{1a} 69, fol. 402 v°.

5. *Lettres de Charles VIII* (Soc. Hist. Fr.), t. III, p. 194.

6. Textes de 1294, dans *Chronogr. regum Francor.*, éd. Moranvillé, t. I, p. 45 ; sous l'année 1376, *Chron. des quatre premiers Valois*, éd. Luce, p. 258 ; [texte écrit vers 1380-1400] ; *id.*, p. 320 [écrit de 1390 à 1400] ; vers 1490, Olivier de la Marche, éd. Soc. Hist. Fr., t. I, p. 32, 76.

7. Froissart, *Chron.*, liv. II, § 435, éd. Soc. Hist. Fr., t. XI, p. 204 [écrit vers 1387] ; 31 mars 1466, *Lettres de Louis XI*, t. III, p. 350, Pièce justificative (éd. Vaesen) ; *ib.*, t. VI, p. 25 (1475) ; Th. Basin, *Hist. Ludovici XI*, éd. Quicherat, t. III, p. 1, etc.

8. Éd. P. Paris, t. V, p. 209 et 425 (dernier §).

Digitized by Google

3° Quant à *destroiz*, c'est un mot qu'on rencontre, avec le sens de territoire, notamment dans une lettre de Louis XI, au duc de Milan, Jean Galéas. La signification en est expliquée par le mot qui précède ; deux ambassadeurs du roi se rendant à Rome, le roi les recommande au bon accueil de Jean Galéas et précise : « Pour ce qu'il leur conviendra passer par vos *payz et destroiz*, je vous prie, mon neveu, que vous ne leur souffrez faire aucun ennuy ne empeschement[1]. »

4° *Finage*, ainsi que nous le pressentions plus haut (p. 289), a fini par étendre au territoire tout entier d'une juridiction, d'un « pays », au « détroit d'une justice ou d'une coutume », ce qui se rapportait, dans le principe, aux limites seules de cette juridiction. C'était donc « le ban et territoire d'une justice et seigneurie », comme disait Laurière[2].

Langues et Nations

Il peut sembler étrange, au premier abord, de mettre ces deux mots, *langues*, *nations*, à la suite de tous les synonymes du mot *province*. A la réflexion, tout étonnement tombera. En effet, « l'usage » était « général, au Moyen Age, de désigner le pays, la nationalité, au sens restreint, par les mots langue, language[3] ». Du Cange a fort bien noté l'emploi de « lingua, pro natione[4] ».

1° *Langues*. — Dans cette acception, on disait, aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, la *Langue d'oc*, la *Langue d'oïl*, la *Langue de Normandie*, la *Langue de Flandre*.

La limite entre la langue d'oc et la langue d'oïl, à la fin du XIII^e^ siècle, passait au sud de Blaye, au nord de Libourne, à l'ouest de Ribérac, à l'est d'Angoulême, au sud-est de Civray, au sud de Montmorillon, au nord de Boussac, au sud de Montluçon et de Ganat, à Montbrison, au sud de Saint-Étienne, à Annonay, au nord de Valence, au sud de Romans, de Vizille et de Modane[5].

1. *Lettres de Louis XI*, éd. Soc. Hist. Fr., t. IX, p. 300, 8 sept. 1482. — Cf. ci-dessus, p. 289, n° 4.

2. *Supra*, p. 290, n. 1 ; E. Laurière, *Glossaire du droit français*, 1704, t. I, p. 484 ; *Dictionnaire universel* (dit de Trévoux), in-fol., t. II, col. 1826, 1827 ; *Dictionnaire de l'Académie*, 1802 (additions à l'édition 1762), t. I, p. 660 ; Littré, *Dictionnaire*, t. II, p. 1681, au mot *finage*.

3. Paul Meyer, « La langue romane du midi de la France et ses différents noms », dans *Annales du Midi*, 1889, t. I, p. 13-14.

4. Du Cange, sous *Lingua*, t. IV, p. 121-122 ; éd. de 1885, t. VI, p. 116.

5. D'après une immense carte conservée à l'École des chartes. Nous en avons donné une réduction dans notre Manuel : *L'Europe au Moyen Age*, p. 475-1328, chez Arm. Colin, 1925, p. 353.

Digitized by Google

Le mot *langue d'oc* n'a guère commencé à se répandre que depuis la fin du XIIIe siècle[1]. Un texte de 1308 place encore, *in Provincia*, Saint-Gilles, qui est aujourd'hui dans l'arrondissement de Nîmes[2]. *In Provincia* ne signifie donc pas en Provence, mais dans l'ancienne *provincia romana* et dans le domaine de la langue dite provençale. D'ailleurs, cette partie occidentale de l'ancienne province romaine ayant été longtemps aux mains des Wisigoths avait, de leur domination, retenu le nom de *provincia Gothiae*[3].

Peu à peu le nom de *Languedoc* se substituant à ceux de la *provincia romana* ou *gothica*, des limites géographiques lui furent assignées : celles des trois sénéchaussées de Toulouse, Carcassonne, Beaucaire-et-Nîmes. Elles allaient du Toulousain à la Méditerranée et au Rhône et escaladaient le Massif central jusqu'à Mende, au Puy, à Marvéjols, et même aux pentes qui dominent Tournon[4].

La région où était parlée la *langue d'oïl* s'accrut, entre le XIVe siècle et le XVIe et au delà, de tous les pays que perdait la *langue d'oc;* mais, tout cela, beaucoup plus lentement qu'on ne le croyait jadis. Les Capétiens, vainqueurs dans la guerre des Albigeois, ne se crurent pas en droit d'imposer aux populations méridionales les idiomes en usage dans le nord du royaume[5].

Après la guerre dite de Cent ans, la Généralité dite de *Languedoïl* engloba tout à la fois moins et plus que le pays où prévalaient les dialectes septentrionaux. Moins : car elle ne comprenait ni la Normandie, ni la Picardie, ni la Bourgogne, ni la « charge » des pays sur et deçà Seine et Yonne : ces pays, en 1456-1457, étaient ceux de Paris, Compiègne, Senlis, Beauvais, Laon, Noyon, Reims, Châlons, Troyes, Langres, Sens, Melun, Mantes et Meaux[6]. D'autre part, la Généralité

1. *Sur l'origine du nom de Languedoc, l'époque où il commença à être en usage et l'étendue des pays compris anciennement sous ce nom*, note 6 du t. IV de l'*Hist. de Languedoc*, éd. Privat, t. X, 1re partie, p. 26 et suiv. — Alph. Blanc, *Rev. des langues romanes*, t. XXXVII, 1893 (4e série, t. VII).

2. G. Picot, *Documents relatifs aux États généraux sous Philippe le Bel*, p. 541.

3. Cf. Aug. Molinier, *Grande Encyclopédie*, v° *Languedoc*, t. XXI, p. 903.

4. Voir nos *Officiers royaux des bailliages et sénéchaussées... à la fin du Moyen Age*, 1902 (Bibl. des Hautes-Études, 145e fasc.), carte après la p. 34. — 2 mars 1368/69, « mandement de Charles V à Pierre Scatisse, trésorier général, ès parties de la *langue d'oc*, des aides... », Delisle, *Mandements de Charles V*, n° 498 ; d'après Bibl. nat., Cabinet des Titres, 1re série, doss. *Audenchan ;* cf. *Mandements de Charles V*, n° 909 (18 août 1372) : le duc d'Anjou..., lieutenant ès parties de la langue d'oc ; *Ord.*, t. V, p. 505.

5. A. Brun, *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi*, 1923.

6. Bibl. nat., ms. fr. 32511, « extrait du 8e compte de Me Mathieu Beauvarlet, ... receveur général des Finances [du roy] en ses pays de *Languedoïl*, fol. 185 r° et suiv. et fol. 193 r°-195 r°.

Digitized by Google

de *Langue d'oïl*, en cette même année 1456-1457, empiétait sur les régions où se parlait la langue d'oc, puisque cette Généralité réunissait tout le Limousin, le Périgord et toute l'Auvergne[1]. En dépit de la similitude des noms, le domaine financier et le domaine linguistique de *Langue d'oïl* ne coïncidaient donc pas.

En 1484, aux États généraux de Tours, les députés du royaume furent partagés en six sections, dont deux furent nommées : *Langue d'oc* et *Langue d'oïl*. Par suite, chacune des deux langues était loin de comprendre alors la moitié du royaume : elle en comprenait un sixième ou environ[2].

Quant à ce que l'on nommait vers cette date la *Langue de Normandie* et la *Langue de Flandre*, elles correspondaient, à peu de chose près, ce semble, au duché de Normandie et au comté de Flandre. Le tracé des limites et des enclaves devrait, cependant, être précisé, dans le détail, suivant les époques.

Un fait capital, malgré tout, demeure : l'effort de tenir compte, pour quelques-unes des subdivisions du royaume, de la langue parlée par ses habitants.

2° *Nations*. — Rien qu'à nous en tenir à l'objet qui nous occupe, le mot *nation*, du XIII^e^ au XVI^e^ siècle, nous paraît avoir eu sept acceptions différentes : *a)* au sens où nous employons aujourd'hui ce terme, *nation* désignait déjà fréquemment l'ensemble du peuple de France, d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne, de Suisse[3]. On voit clairement que ce sens là dérivait du sens étymologique, qui était « naissance » : *nation*. Être de la nation française, c'était être Français de naissance, *natu Francus*. On disait *natione Gallicus*[4]. Par suite, on opposait les chrétiens à ceux « de la *nation* des Turqs » ou « des mescréans[5] ».

— Nous préciserons tous ces points dans notre prochain ouvrage sur les *Élections financières en France, depuis les origines jusqu'en* 1483.

1. *Ibid.*

2. *Infra*, p. 302, n. 6.

3. *Journal de Masselin*, éd. Bernier (*Doc. inéd.*), 1835, p. 424 : « En ce qui touche l'intérêt de la *nation*... » (27 févr. 1483/4) ; et encore, même jour, *ib.*, p. 420 : « Vos ergo oramus et obtestamur, per eam quae a nobis vobisque communiter *nationi* debetur, fidem atque caritatem... » (15 févr. 1477-8) : « Assiecte ... de 900 liv., pour ... souldayer ... gens de la *nacion* de Sueisses, ... au service d'icelui seigneur [Louis XI]. » Bibl. nat., fr. 23907, fol. 61.

4. Année 1318, *Continuacio chronici* de Guill. de Nangis, éd. Géraud, t. II, p. 15.

5. Escouchy, éd. Soc. Hist. Fr., t. I, p. 139, et t. II, p. 59. — 31 déc. 1439, « Endenture entre Henri VI et Guill. Peyto, chevalier, nommé capitaine de Creil, avec 5 lances... et 150 archers, dont la huitième partie *de la nacion de France ;* et tout le surplus seront Anglois, Yroiz, Galoiz ou Gascons, de l'obeissance du roy nostredit seigneur ». Bibl. nat., ms. fr. 26066, n° 3921.

Digitized by Google

Mais s'agissait-il d'opposer au gouvernement ce que nous nommons aujourd'hui les gouvernés et, à l'État, le public, on recourait parfois au mot *nation*, et surtout au mot république, *res publica*. On disait la république du royaume. Le roi parlait de la république de ses sujets[1].

b) Nations désignait également les groupements universitaires. L'Université de Paris se partageait en quatre *nations* : France, Picardie, Normandie et Germanie ou Angleterre[2]. En 1403, la *nation* française se décomposait elle-même en cinq provinces : Paris, Sens, Reims, Tours, Bourges[3]. Des divisions assez analogues se retrouvaient dans d'autres universités, françaises ou étrangères[4].

c) Nation, dans le commerce international, qui, au XVe siècle, rapprochait, dans telle métropole du négoce, à Bruges, par exemple, « les marchands d'estrange pays », semblait un mot commode pour distinguer ces trafiquants suivant leurs origines, supposées ou non[5].

d) Nations, aux États de 1484, désignait aussi les six groupes ou sections des députés : outre les *nations* de Languedoc et de Languedoïl, c'étaient les *nations* d'Aquitaine, de Paris, de Normandie et de Picardie[6].

e) Nation signifiait encore *province* quand on disait : la *nation* de Bretagne ou de Bourgogne, de Normandie, ou même de Paris[7].

1. Oct. 1365 : « pro utilitate et prospero regimine reipublicae regni », Delisle, *Mandements de Charles V*, p. 262 (Fontanieu, portef. 90). — Nombreux exemples dans le *Journal de Masselin, cit.*, p. 368, 370, 406, 418, 440, 444, et dans les *Ordonnances, passim* ; — 20 mars 1442/53 : « pro commodo et utilitate rey publicae patriae Vallaniae, 31 oct. 1442 », Bibl. nat., ms. fr. 26071, n° 4768.

2. Voir sources citées dans notre article : *Du terme Province*, etc., dans *Rev. histor.*, t. CLX, 1929, p. 241 ; — *Chartularium Universitatis parisiensis*, par H. Denifle et E. Chatelain, 1899, t. I, p. XX, « Introductio : *de quatuor nationibus* ; — cf. Du Cange, éd. 1886, t. V, p. 573, sous *Nationes*.

3. Denifle et Chatelain, *Chartularium, cit.*, t. IIIe, p. 80-89, n° 1796.

4. Ainsi, 7 mai 1489 ; « *Nacion* de Normandie en l'Université... d'Orléans », Arch. nat., Z1a 69, fol. 445 v° ; — Marcel Fournier, *Statuts et privilèges des Universités...*, 1890 et suiv., t. I, p. 21, § 11 (Univ. d'Orléans, 30 juin 1307) ; — E.-D. Grand, *Grande Encyclopédie*, t. XXXI, p. 586, § *Nations*.

5. Mathieu d'Escouchy, *Hist. de Charles VII*, cité par Littré, *Dictionnaire*, t. III, p. 692.

6. *Journal de Masselin*, p. 2, 162, 226, 410-2, 426, 428, 624-5, 634, 644, 648, 652, 656, janvier, 9, 11, 21, 26, 27 février, 8 mars 1483-84.

7. « *Nationem* et gentem illam Britonum », Th. Basin, *Hist. Lud. XI* (lib. II, cap. XV ; éd. Quicherat, t. II, p. 163 [écrit vers 1473]) ; — « dominus de la Roche, Burgundus... cum suae *nationis* conclusione », *Journal de Masselin, cit.*, p. 140 (9 févr. 1484) ; — *id., ib.*, p. 478, 27 févr. 1484, « Haec *natio* [Normannorum] ; — févr. 1418/9 : « fut fait prevost de Paris... Gilles de Clamecy, natif de la ville de Paris ; ce que on n'avoit oncques [mais] veu, d'aage de homme... que de la *nacion* de Paris on eust fait prévost », *Journal d'un bourgeois de Paris*, éd. Tuetey, p. 121-122, § 244.

Digitized by Google

f) Le mot *nation* pouvait, en outre, s'appliquer à une portion de province, à un pays, comme le pays de Caux[1].

g) Nation, enfin, s'entendait parfois d'une ville : vers 1387, Froissart parle de la « nation d'Audenarde » et de la « nation de Londres[2] ».

Au total, on voit que, sous l'ancien régime et notamment jusqu'au XVI^e^ siècle, les mots étaient nombreux qui tendaient à exprimer diversement ce que nous entendons par *province*. En latin, on disait : *regio partes, patria, pagus, terra, territorium, ager, districtum, marcha;* en français, on disait : *parties, pays, terre, terroir, détroit, marche, nation, langue.* Soit dix-sept mots au service d'une seule idée.

Parmi ces mots, l'usage, sans doute, s'attachait de préférence à quelques-uns : à deux surtout, *partes, pays*.

La synonymie de ces mots, cependant, n'était pas complète. Si tous semblaient se confondre pour désigner communément la province ou telle province, chacun d'eux retrouvait et gardait sa personnalité propre, pour suggérer à l'esprit quantité d'autres notions. Les uns et les autres étaient très inégalement riches en sens divers.

L'explication de ces ressemblances et de ces différences est plus historique encore que linguistique. Les mots sont le reflet des choses et des idées. Or, en France, tout se transformait sans cesse dans le royaume, parce que le royaume se formait. A la pluralité des États seigneuriaux succédait peu à peu l'unité de l'État monarchique et c'est seulement depuis le milieu du XV^e^ siècle qu'on eut l'impression d'un royaume découpé en plusieurs parties, sur lesquelles l'action du pouvoir central s'exerçait pareillement. Sous l'influence des souvenirs antiques, on prit de plus en plus l'habitude de dénommer toutes ces parties des *provinces*, comme si chacune d'elles ressemblait à sa voisine ; on pouvait croire, à tort, du reste, que le royaume se composait d'une province à trente ou trente-cinq exemplaires. Une seule appellation remplaça donc peu à peu les dix-sept appellations que nous avons étudiées. L'unité dans la politique avait précédé et préparé l'unité dans le langage.

G. DUPONT-FERRIER.

1. *Journal de Masselin*, p. 568, 4 mars 1483 /4.

2. Liv. III, § 293, éd. Soc. Hist. Fr., t. X, p. 260, n. 12 ; cf. Littré, *Dictionnaire*, t. III, p. 692, v° *Nation*.

Digitized by Google

MÉLANGES

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

ET

LA THÉORIE DE LA DICTATURE

(1er article)

La Constituante

Toute révolution sociale est une guerre civile, car il s'agit de déplacer la propriété, et la propriété est ce qui est le plus cher au cœur de l'homme avec la vie. On ne peut faire la guerre, civile ou étrangère, qu'avec des moyens appropriés, et le plus indispensable de ces moyens, celui qui commande tous les autres, c'est d'établir un pouvoir concentré et vigoureux, capable de surmonter l'adversaire, donc une dictature, que cette dictature soit entre les mains d'un seul ou de plusieurs.

Il serait étrange et incompréhensible que l'ancien régime, qui avait derrière lui une possession de quinze siècles, se soit laissé déposséder sans résistance. Il lutta. S'il ne réussit pas, c'est que les révolutionnaires, dès le début, eurent clairement conscience de la tactique qu'ils devaient employer pour le vaincre. Les révolutionnaires sont des légistes. Ils font la théorie de leurs actes au fur et à mesure qu'ils les accomplissent. Ils généralisent d'instinct et remontent aux principes, d'où ils tirent les déductions par lesquelles ils justifient leurs mesures de circonstances, leurs procédés de combat.

C'est un fait curieux et remarquable que ce soit le même homme qui ait ouvert et fermé la Révolution, un homme que ses contemporains admirèrent comme un cerveau génial, comme l'inventeur de la science politique, comme le théoricien et même le fondateur du vrai régime représentatif, l'abbé Sieys, l'auteur de *Qu'est-ce que le Tiers État* et le machinateur du 18 Brumaire.

Or, si Sieys jouit pendant toute la Révolution d'une réputation colossale que nous avons peine à comprendre aujourd'hui, c'est qu'en effet, dans sa

Digitized by Google

brochure si justement célèbre, il a posé la pierre angulaire sur laquelle les révolutionnaires appuieront toute leur lutte contre les institutions et les hommes du passé. Cette pierre, c'est la théorie du *pouvoir constituant*, source et justification de la dictature résolument dressée par les révoltés contre leurs anciens maîtres.

Sieys, qui venait déjà de diriger contre la noblesse son vigoureux *Essai sur les privilèges*, écrivit à la fin de l'année 1788 et au début de 1789, avant que fût réglée la question capitale du mode de représentation aux États généraux, son fameux *Qu'est-ce que le Tiers État?* Les Notables, consultés par Necker, s'étaient piqués d'émulation avec le Parlement de Paris. Ils avaient réclamé le maintien des *formes anciennes*, c'est-à-dire non seulement la délibération par ordres séparés, mais le recrutement féodal des membres des États. Ceux-ci seraient nommés comme en 1614. Le Tiers n'aurait été représenté que par les délégués des municipalités oligarchiques des villes formées d'échevins et de maires qui achetaient leurs offices et pénétraient par cette porte dans la noblesse. Les paysans n'auraient même pas été consultés. Le danger était d'autant plus grand que les aristocrates demandaient le rétablissement général des États provinciaux et qu'ils prétendaient faire élire par ces assemblées féodales les députés de chaque ordre aux États généraux.

Les nobles avaient pour eux les textes juridiques, les précédents, les parchemins, la possession séculaire. S'ils réussissaient leur coup, s'ils faisaient élire les États généraux d'après les formes anciennes, non seulement la Révolution était rendue impossible, mais ils consolidaient leurs privilèges en s'emparant exclusivement du pouvoir politique. Ils annulaient l'œuvre de trois siècles de monarchie absolue. Ils rendaient à la féodalité la vie et l'espoir. On aurait bien une révolution, mais une révolution rétrograde, tout entière au profit de la noblesse. Les privilèges et les abus seraient fortifiés et aggravés.

Sieys, qui avait contre les nobles une vieille haine recuite, vit le péril immense. Il voulut y parer en écrivant *Qu'est-ce que le Tiers État?* Il craignait que Necker, en qui les hommes du Tiers avaient mis leur suprême espoir, ne faiblît[1]. La brochure était un cordial qu'il destinait au Genevois, en même temps qu'une arme qu'il mettait dans la main du peuple et de ses chefs.

« Ce n'est pas à des Notables », disait-il à l'adresse de Necker, « qu'il faut avoir recours [pour arrêter les règles de la composition et de la convocation des États généraux], c'est à la Nation elle-même[2] ». Qu'on cesse d'invoquer les précédents, les parchemins, le droit écrit, l'ancienne Constitution de la monarchie, « la Nation existe avant tout, elle est l'origine de tout. Sa volonté est toujours légale, elle est la loi elle-même[3]. Avant elle et au-dessus d'elle, il n'y a que le droit naturel ».

1. Voir la *Notice sur la Vie de Sieys*, dont il est l'auteur anonyme.
2. *Qu'est-ce que le Tiers État?* Édit. Éd. Champion, p. 64.
3. C'était transposer au profit du peuple la vieille formule consacrée « Lex Rex ».

Digitized by Google

Sieys, comme on voit, avait lu le *Contrat social*. Mais il dépassait singulièrement Jean-Jacques. Celui-ci, dans sa cité idéale, n'avait conçu qu'une seule série de lois, c'est-à-dire d'actes de la volonté générale. Le trait de génie de Sieys fut de distinguer les lois constitutionnelles ou fondamentales et les lois ordinaires, conditionnées par les premières. Les lois constitutionnelles ne peuvent émaner que du *pouvoir constituant*, les lois ordinaires sont l'œuvre *des pouvoirs constitués*.

Le pouvoir constituant résulte d'une délégation spéciale et directe du peuple. Il a pour objet la rédaction de la Constitution. « Le gouvernement n'exerce un pouvoir réel qu'autant qu'il est constitutionnel ; il n'est légal qu'autant qu'il est fidèle aux lois qui lui ont été imposées. La volonté nationale, au contraire, n'a besoin que de sa réalité pour être toujours légale. Elle est l'origine de toute légalité ».

C'est dire que les aristocrates sont mal venus à invoquer la légalité antérieure, l'ancienne Constitution de la monarchie. « Non seulement la nation n'est pas soumise à une constitution [même à celle qu'elle aurait pu faire antérieurement par ses délégués pourvus du pouvoir constituant], mais elle ne *peut* pas l'être, mais elle ne *doit* pas l'être, ce qui équivaut à dire qu'elle ne l'est pas... On doit concevoir les nations sur la terre comme des individus hors du lien social ou, comme l'on dit, dans l'état de nature. L'exercice de leur volonté est libre et indépendant de toutes formes civiles. N'existant que dans l'ordre naturel, leur volonté, pour sortir tout son effet, n'a besoin que de porter les caractères *naturels* d'une volonté. De quelque manière qu'une nation veuille [c'est-à-dire même en violant toute la légalité antérieure], il suffit qu'elle veuille ; toutes les formes sont bonnes et sa volonté est toujours la loi suprême ».

Quand une nation veut se donner une nouvelle constitution, elle choisit des « représentants extraordinaires », qui « auront tel nouveau pouvoir qu'il plaira à la nation de leur donner ». Ces représentants extraordinaires forment le pouvoir constituant. Ils remplacent la nation elle-même et, par conséquent, n'ont pas à tenir compte de la légalité antérieure. Ils en sont totalement indépendants, comme la nation elle-même. « Il leur suffit de vouloir comme veulent les individus dans l'état de nature ».

« Une représentation extraordinaire [le pouvoir constituant] ne ressemble point à la législature ordinaire. Ce sont des pouvoirs distincts. Celle-ci ne peut se mouvoir que dans les formes et aux conditions qui lui sont imposées. L'autre n'est soumise à aucune forme en particulier ; elle s'assemble et délibère comme le ferait la nation elle-même, si, n'étant composée que d'un petit nombre d'individus, elle voulait donner une constitution à son gouvernement ».

Or, où est la nation? Elle n'est pas dans les privilégiés et dans les ordres, elle est « dans tous les habitants, dans tous les tributaires de la chose publique ». Puisque la Constitution doit être le résultat de la volonté commune, « on ne peut ni priver le plus grand nombre du droit d'y concourir, ni arrêter

Digitized by Google

que dix volontés n'en vaudront qu'une contre dix autres qui en vaudront trente ».

Des principes posés, Sieys concluait qu'il fallait convoquer non pas les États généraux à l'ancienne mode, mais une « représentation extraordinaire », qu'il appelait encore « une représentation constituante », une « Assemblée nationale », sans égard à la distinction des ordres.

Le doublement du Tiers et le vote par tête ne lui semblaient que des solutions bâtardes qu'il rejetait résolument. « Je dis que les députés du clergé et de la noblesse n'ont rien de commun avec la représentation nationale, que nulle alliance n'est possible entre les trois ordres aux États généraux et que, ne pouvant point voter *en commun*, ils ne le peuvent ni par *ordre*, ni par *têtes*... Il est parfaitement inutile de chercher le rapport ou la proportion suivant laquelle chaque ordre doit concourir à former la volonté générale. Cette volonté ne peut pas être *une* tant que vous laisserez trois ordres et trois représentations [1] ».

Comme il se doutait bien que Necker ne pourrait pas obtenir du roi la convocation de l'Assemblée nationale, de la représentation constituante élue par toute la nation selon l'égalité absolue, Sieys conseillait au Tiers, quand les États généraux seraient réunis, d'exiger cette convocation d'une députation extraordinaire armée du pouvoir constituant, c'est-à-dire de la dictature, et de se refuser à tout travail, tant qu'il ne l'aurait pas obtenue. Mais il lui disait aussi, en même temps, qu'il était, à lui seul, la nation, qu'il pouvait, à lui seul, former toute l'Assemblée nationale.

C'est ce second conseil que le Tiers retiendra, comme il retint aussi celui que Sieys lui donna de se refuser à toute collaboration avec les autres ordres avant d'avoir obtenu satisfaction sur sa revendication essentielle : le vote par tête en commun et à la majorité.

La brochure de Sieys, qui devait exercer sur tout le cours de la Révolution une influence décisive [2], parut quelques jours à peine avant le Règlement royal du 24 janvier 1789 que Necker arracha au roi et qui changeait totalement, sur les points les plus importants, la composition et le mode de convocation des États généraux, préparant ainsi la victoire finale du Tiers. Les habitants des villes ne seraient plus représentés par des municipalités oligarchiques, mais par des électeurs de leur choix qui nommeraient les députés de concert avec les électeurs choisis par les habitants des campagnes qui, pour la première fois, auraient voix au chapitre. Les curés siégeraient en personne dans les assemblées bailliagères de leur ordre et ils y auraient la majorité. Ces innovations étaient grosses de tout l'avenir.

1. Sieys s'est vanté avec raison, dans la Notice sur sa vie, « d'avoir le premier signalé la distinction des ordres comme une monstruosité politique ».

2. Elle a été, dit Sieys lui-même, « le manuel théorique par lequel se sont opérés les grands développemens de notre Révolution et le seul guide de nos représentans fidèles ». *Opinions politiques du citoyen Sieys*, an VIII, p. 17.

Digitized by Google

Le programme de Sieys s'exécuta. Le Tiers se proclama, sur sa motion même, Assemblée nationale (séances des 10, 15 et 17 juin 1789), « coupant ainsi le câble du vaisseau que la mauvaise foi retenait encore au rivage[1] ». Sieys rédigea la formule du serment du Jeu de paume, qui « dut convaincre la tyrannie », dit-il, « que l'Assemblée nationale ne se laisserait ni dominer par la crainte, ni écraser par la force[2] ». On sait la suite : l'essai du coup de force du roi brisé par la prise de la Bastille, le Grande Peur et la guerre aux châteaux par les paysans, les arrêtés du 4 août enfin.

Jusque-là, l'Assemblée nationale n'avait emprunté à la théorie de Sieys sur le pouvoir constituant que juste ce qu'il lui avait fallu pour faire reconnaître son droit à donner une nouvelle Constitution à la France. Elle avait laissé au roi et à ses ministres le plein exercice du pouvoir exécutif. Elle ne leur avait demandé que de ne pas mettre d'obstacle à ses délibérations.

Mais voilà que Louis XVI refuse de promulguer les arrêtés du 4 août, qu'il regarde comme spoliateurs des propriétés de sa noblesse et de son clergé. Voilà qu'il oppose la force d'inertie. L'Assemblée craint que la Constitution qu'elle discute ait le même sort que les arrêtés du 4 août, qu'elle soit frappée de stérilité par le refus du roi. Alors l'Assemblée puise de nouveau dans son pouvoir constituant la force et le moyen de vaincre la mauvaise volonté de la couronne. Elle se souvient qu'elle possède, comme les conventions américaines qui ont fait table rase du vieux régime anglais, tous les pouvoirs sans exception, tous ceux qu'elle revendique indistinctement comme nécessaires à l'accomplissement de sa mission essentielle. Tous les pouvoirs anciens, tous les pouvoirs constitués disparaissent devant le pouvoir constituant, puisque le pouvoir constituant représente la souveraineté du peuple dans son intégralité, dans son état de nature. Le pouvoir constituant serait libre de supprimer la royauté, de changer la religion elle-même. « Nous avons assurément le pouvoir de changer la religion », diront Camus et Treilhard, sans éprouver de contradiction[3]. Si le pouvoir constituant laisse vivre provisoirement les pouvoirs anciens, c'est pure condescendance de sa part ; mais il entend les contrôler, les délimiter, les recréer dans la Constitution qu'il est chargé de présenter au peuple. D'où cette conséquence très logique que les lois constitutionnelles doivent avoir leur plein effet immédiatement, que le roi est sans force et sans droit contre elles. Le veto suspensif, que l'Assemblée lui a accordé, contre l'avis de Sieys du reste, ne s'applique qu'aux lois ordinaires, qu'aux lois votées par l'Assemblée siégeant en corps législatif et non plus en Constituante. La séparation des pouvoirs que reconnaît la Constitution n'entrera en vigueur qu'avec la Constitution elle-même, c'est-à-dire

1. *Opinions politiques du citoyen Sieys*, p. 116.
2. *Ibid.*, p. 123-124.
3. Camus, séance du 1er juin 1790. Treilhard, ibid. Voir sur cette question A. Mathiez, *Rome et le clergé français sous la Constituante*, p. 156-157.

Digitized by Google

après le départ de la Constituante, quand, son œuvre terminée, elle cédera la place aux nouveaux pouvoirs constitués.

Les lois ordinaires sont sujettes à la sanction du monarque, les lois constitutionnelles ne sont sujettes qu'à l'*acceptation*, et cette acceptation est un acte forcé. Si le roi refusait d'accepter la Constitution, son refus équivaudrait à une abdication.

Cette théorie du pouvoir constituant, invention géniale de Sieys, conférait à l'Assemblée une dictature illimitée dans tous les domaines sans exception. Elle fut précisément invoquée avec une netteté saisissante, pendant les mois d'août et septembre 1789, pour triompher de la mauvaise volonté du roi.

Le 27 août, Camus réclame « la lecture des articles contenus dans tous les cahiers et rapportés par M. de Clermont-Tonnerre, le 27 juillet, au nom du Comité de Constitution. « C'était », dit-il, « un hommage qui étoit dû à la sagesse des provinces et une marque de respect à donner à la volonté du pouvoir constituant[1] ». « Aussitôt », continue le *Point du jour*, « M. le Président[2], qui avait rédigé ces articles positifs extraits des cahiers, en a ordonné la lecture ». C'est un premier avertissement donné à Louis XVI. Camus lui déclare qu'en revendiquant le pouvoir constituant dans sa plénitude, l'Assemblée ne fait qu'exprimer le vœu de la nation dans ses cahiers.

Deux jours plus tard, on donne lecture du projet de Constitution que Mounier a rédigé au nom du Comité de Constitution et on y lit : « Point de nécessité de la sanction royale pour la Constitution[3] ». Et cette affirmation catégorique est faite par un modéré.

Le 7 septembre, le vicomte de Beauharnais, le premier mari de Joséphine, précise la théorie : « Les Assemblées nationales », dit-il, « peuvent être investies de deux sortes de pouvoirs, l'un constituant pour faire ou corriger la Constitution, l'autre pour faire les lois », et il propose d'appeler *Législature* ou *Corps législatif* l'Assemblée nationale qui ne sera pas constituante et qui siégera comme un corps constitué.

Le 14 septembre, Barnave fait un pas de plus. Il demande qu'on suspende la discussion de la Constitution jusqu'à ce que le roi ait promulgué les arrêtés du 4 août, et il se fonde « sur ce que ces arrêtés avaient été faits par l'Assemblée exerçant le pouvoir constituant[4] ». Mirabeau appuie Barnave.

1. *Point du jour* de Barère, n° LXV. Les mots pouvoir constituant sont soulignés dans le journal.

2. C'était Clermont-Tonnerre lui-même qui avait été élu président le 17 août.

3. *Point du jour*, n° LXVII, p. 258.

4. Pour comprendre la portée de l'intervention de Barnave, il faut se souvenir que le vote du veto suspensif avait été le résultat d'une transaction négociée entre Barnave et Necker par l'intermédiaire de Mme de Staël, à laquelle Barnave avait écrit qu'il était très important pour le succès « que la lettre qui serait lue exprime que le roi n'entend point faire usage de son droit suspensif relativement aux arrêtés de l'Assemblée actuelle, mais seulement sur les lois

Digitized by Google

« Lorsque, par une sage et prudente défiance », a-t-il dit, « vous vous êtes déterminés à jeter un voile religieux sur cette grande question si la Constitution a besoin d'être sanctionnée, ce n'étoit pas pour l'obscurcir, c'est plutôt parce que son évidence vous paroissoit telle qu'il étoit inutile de la présenter. Les arrêtés du 4 août sont émanés du pouvoir constituant... Lorsque, à la dernière séance, vous les avez envoyés à la sanction, c'est à la promulgation que vous avez entendu les présenter[1] ».

Le roi se décide, cette fois, à sortir de son inertie. Il envoie une réponse à la demande de promulgation que l'Assemblée lui a adressée. Dans ce long document, lu à la séance du 18 septembre, il distingue, discute, réserve, pose des conditions. Alors, brutalement, le Breton Le Chapelier : « Il faut définir enfin la sanction, elle ne peut être qu'une simple promulgation. Aujourd'hui, c'est une espèce de conférence que le roi vous propose ; si vous l'acceptiez, ne seroit-ce pas oublier les droits de l'Assemblée? Je propose de décider à l'instant les termes dans lesquels la sanction doit être donnée et d'envoyer M. le Président devers le roi pour demander cette sanction[2] ». Chasset appuie : « Les arrêts du 4 août sont des objets de pure Constitution ; ce sont des productions du pouvoir constituant ; ils sont susceptibles d'une sanction pure et simple, c'est-à-dire la signature du roi, le sceau du royaume et la promulgation. On doit distinguer le consentement de la sanction et vous l'avez décidé ». Mirabeau menace : « Il faut lever le voile et se demander où nous marchons ! » Robert-Pierre (*sic*), à son tour, précise : « Si quelque membre de l'Assemblée avoit cru que le mot de sanction étoit autre chose que l'authenticité, elle n'auroit pas permis qu'il y eût des équivoques sur les délibérations du pouvoir constituant, qui avoient une relation intime avec la Constitution ». Et l'Assemblée arrête que son président fera une nouvelle démarche auprès du roi.

Devant cette mise en demeure formelle, Louis XVI se reprend encore à ruser. Il répond, le 20 septembre, qu'il ordonne la *publication* des arrêtés du 4 août, mais il diffère la *promulgation* qui n'appartient, dit-il, qu'« à des lois rédigées et revêtues de toutes les formes qui doivent en procurer immédiatement l'exécution[3] ».

Le conflit s'exaspère, car c'est toute l'œuvre constitutionnelle de l'Assemblée qui est en jeu. Le 30 septembre, Barnave affirme que « le roi ne peut refuser la Constitution... Comment, en effet, le roi auroit-il le droit de s'opposer à la Constitution, c'est-à-dire à la liberté de son peuple? Il doit sans

qui pourront être proposées par les assemblées suivantes. L'intérêt que prend une partie de l'Assemblée aux décrets de la nuit du 4 août pourrait être un gros obstacle au succès de la proposition si l'on laissait subsister quelque doute à cet égard ». J'ai publié cette lettre de Barnave dans mon étude sur les journées des 5 et 6 octobre 1789, parue dans la *Revue historique*, 1898 et 1899. Le veto suspensif fut décrété le 21 août.

1. *Point du jour*, n° LXXIX, p. 372-373.
2. *Point du jour*, n° LXXXIII, p. 32-33.
3. *Ibid.*, n° LXXXVI.

Digitized by Google

doute en accepter, en ratifier les dispositions pour lui, pour ses successeurs, mais il n'est pas le maître de s'y refuser ; autrement un seul homme, parce qu'il est le chef de la nation, auroit le droit de lui dire : voilà votre volonté, ce n'est pas la mienne. Voilà vos moyens d'être heureux et libres, je ne les adopte pas [1] ».

L'Assemblée cherche un moyen de pression pour faire céder le monarque récalcitrant. La question financière s'offrait à ce point. Necker avait proposé une contribution patriotique. Robespierre saisit la balle au bond : « Il importe », dit-il le 2 octobre, « à la sûreté nationale que la Déclaration des Droits et les bases de la Constitution déjà délibérées soient acceptées par le monarque et publiées sans délai, avant de consentir définitivement la taxe extraordinaire et patriotique. Tel est, au surplus, le vœu bien connu de presque tous les cahiers [2] ». On décide, une fois de plus, presque sans débat, que le président se retirera devers le roi pour présenter à *l'acceptation* (et non à la *sanction*) la Déclaration des Droits et les autres articles constitutionnels. En attendant, on met une lenteur calculée à discuter le projet financier de Necker.

Le roi ne répond que le 4 octobre et il continue de ruser. Il a appelé à Versailles un régiment d'infanterie (le régiment de Flandre) et des escadrons de cavalerie (les chasseurs des Trois-Évêchés). On est au lendemain du fameux banquet des gardes du corps, qui s'est terminé par des acclamations enthousiastes en l'honneur de la reine. Louis XVI est rassuré : « J'accorde », répond-il », selon votre désir, mon *accession* à ces articles, à une condition positive et dont je ne me départirai jamais, c'est que, par le résultat général de vos délibérations, le *pouvoir exécutif ait son entier effet entre les mains du monarque* ». Sa réponse est lue le 5 octobre. D'ardentes protestations s'élèvent de toutes parts. Un député de Franche-Comté, sans doute Lapoule, propose qu'on déclare que l'impôt qu'on va voter ne sera levé qu'après que le roi aura accepté formellement et sans réticences la Déclaration des Droits et les articles constitutionnels. Robespierre dit brutalement : « La réponse du roi est contraire aux droits de la nation, elle contient une censure de la Déclaration des Droits et de la Constitution, mais ce n'est pas au roi à censurer la Constitution que la nation veut se donner. Il faut donc déchirer le voile religieux dont vous avez voulu couvrir les premiers droits de la nation ! » Bouche, Prieur de La Marne, Adrien Duport, Goupil de Préfelne parlent dans le même sens. Les royalistes, Virieu, le vicomte de Mirabeau, répondent. La discussion devient orageuse. La gauche dénonce « l'orgie » des gardes du corps. Finalement, l'Assemblée décide de faire une nouvelle démarche auprès du roi [3].

1. *Point du jour*, n° XCVI, p. 166.
2. *Point du jour*, n° XCVII, p. 195. Déjà, la veille, Broustaret avait fait une proposition analogue, *Ibid.*, p. 184.
3. *Point du jour*, n° XCIX.

Digitized by Google

Mais déjà l'émeute était en marche. La dictature du pouvoir constituant, comme toutes les théories, ne pouvait entrer en application que si elle avait la force derrière elle. Pour faire consentir le roi à l'union des ordres, il avait fallu prendre la Bastille. Pour le forcer à accepter la Constituante et à consentir à sa déchéance, pour le mettre au niveau d'un pouvoir simplement constitué, il fallut que la garde nationale parisienne, précédée des femmes du peuple, allât le chercher à Versailles et le ramenât à Paris dans son Louvre, au milieu des têtes coupées de ses gardes du corps. La dictature du pouvoir constituant, pour se réaliser, pour passer de la théorie à la pratique, devenait en fait la dictature de la violence, une dictature que M. Aulard, malgré tous ses efforts, n'a pas réussi à découvrir dans la Révolution française, pas plus d'ailleurs qu'il n'a soupçonné le pouvoir constituant[1].

Donc, il fallut user de la force pour accoucher le droit, sous la Révolution française, comme sous toutes les révolutions passées, présentes et à venir. Quand son château fut entouré des canons et des baïonnettes des Parisiens, le 5 octobre, à six heures du soir, Louis XVI se soumit. Il écrivit à l'Assemblée : « J'accepte purement et simplement les articles de la Constitution et de la Déclaration des Droits de l'homme que l'Assemblée nationale m'a présentés ». Acceptation sans sincérité, bien entendu. Louis XVI pleura en donnant sa signature et, quelques jours plus tard, il envoyait un agent secret, l'abbé de Fonbrune, à Madrid, porter à son cousin, le Bourbon d'Espagne, une protestation formelle contre tout ce qu'il avait signé : « Je me dois à moi-même, je me dois à mes enfants, je me dois à ma famille et à toute ma maison de ne pouvoir laisser avilir entre mes mains la dignité royale qu'une longue suite de siècles a confirmée dans ma dynastie. J'ai choisi V. M. comme chef de la seconde branche pour déposer en vos mains la *protestation solennelle* que j'élève contre tous les actes contraires à l'autorité royale qui m'ont été arrachés par la force depuis le 15 juillet de cette année[2]... ».

Dans ce document secret gît toute la France de la monarchie. C'est parce que Louis XVI n'a jamais voulu reconnaître dans son for intérieur le pouvoir constituant qu'il finira par perdre la couronne.

En apparence, cependant, le changement de capitale fut le signe symbolique de l'avènement du pouvoir constituant. Le roi règne encore, mais par la Constitution, qui remplace la grâce de Dieu.

Une seule fois, à ma connaissance, Louis XVI essaya de refuser sa sanction à un décret que l'Assemblée avait rangé à dessein dans la classe des décrets

1. Voir Aulard, *La théorie de la violence et la Révolution française*, dans la *Révolution française*, avril-juin 1923.

2. Ce document a été publié, d'après les archives d'Espagne, par M. Albert Mousset dans son livre *Un témoin ignoré de la Révolution, le comte de Ferrare Nuñez*, p. 228. M. Mousset n'a cependant pas connu la mission de l'abbé de Fonbrune, à laquelle j'avais consacré déjà quelques lignes dans ma brochure *La monarchie et la politique nationale* (chapitre sur le décret de Louis XVI).

Digitized by Google

constitutionnels. Ce fut à propos du décret du 27 novembre 1790, qui astreignit au serment les ecclésiastiques fonctionnaires publics. Le roi fit attendre sa signature tout un mois. L'Assemblée dut la lui réclamer à plusieurs reprises. Il ne la donna que le lendemain de Noël, après avoir bien fait constater la violence morale qui lui était faite[1]. Il se plaindra, dans le manifeste qu'il adressera aux Français au moment de sa fuite à Varennes, que l'Assemblée ait « mis le roi hors de la Constitution en lui refusant le droit de sanctionner les actes constitutionnels, en rangeant dans cette classe ceux qu'il lui plaisait d'y ranger ». Il n'accepta donc jamais de bon cœur de n'être plus qu'un pouvoir constitué, il considéra comme une usurpation la dictature du pouvoir constituant, et c'est pour y échapper qu'il appela à son secours son beau-frère l'Empereur.

Est-ce parce que l'Assemblée connaissait la résistance royale qu'elle s'empara de très bonne heure de toute la réalité du pouvoir, qu'elle administra et gouverna tout ensemble par le moyen de ses comités, qui correspondirent directement avec les nouvelles autorités, leur donnant des ordres et traitant les ministres comme leurs commis? Peut-être, mais elle ne faisait qu'appliquer la théorie du pouvoir constituant.

Son *Comité des recherches*[2] dirige de haut la police politique, s'informe directement auprès des nouvelles municipalités, ordonne des enquêtes, décerne des mandats d'arrêt, traduit les prévenus devant le Châtelet, qui fait, au début, office de Haute Cour. Le fameux Comité de Sûreté générale de la Convention ne fera rien de plus.

Son *Comité diplomatique*, formé après qu'elle eut retiré au roi le droit de déclarer la guerre et de faire la paix au moment du conflit de Notka-Sund entre l'Espagne et l'Angleterre, se fit remettre les dépêches de nos ambassadeurs et dirigea plus qu'à demi la politique étrangère, c'est-à-dire la chose par excellence du roi[3].

1. Voir, sur les circonstances dans lesquelles il se soumit, mon livre *Rome et le clergé français sous la Constituante*, p. 455-463.

2. Le Comité des recherches fut formé, sur la proposition d'Adrien Duport, le 28 juillet 1789, au moment de la Grande Peur et à la nouvelle qu'un complot avait éclaté à Brest pour livrer le port aux Anglais. Il comprit d'abord douze membres, puis trente. Les arrestations qu'il provoqua furent nombreuses. En juillet 1791, il fusionna avec le Comité des rapports. M. Albert Métin a bien vu que le Comité des recherches est l'ancêtre légitime du Comité de Sûreté générale et qu'il avait pour objet essentiel de réprimer les crimes de *lèse-nation* ou de *lèse-majesté nationale*. Dès le 23 juillet, l'Assemblée avait déclaré que « la poursuite des crimes de lèse-nation appartient aux représentants de la nation », ce qui était, dit avec raison Métin, contraire aux principes de la séparation des pouvoirs. Voir son article dans la *Révolution française*, t. XXVIII, 1895.

3. L'institution du Comité diplomatique fut demandée par Mirabeau à la séance du 4 mai 1790. Mirabeau lui assignait comme tâche principale de réviser les traités existants entre la France et les autres nations. Mais ce n'est que le 29 juillet suivant que l'Assemblée décréta la formation du Comité. Il fut composé à l'origine de six membres, nommés le 1er août : Mirabeau, Fréteau, Menou, Dandré, Barnave, Duchâtelet.

Digitized by Google

Son *Comité des finances* eut, dès le 19 décembre 1889, sa caisse spéciale, dite Caisse de l'extraordinaire, distincte du Trésor royal et remplie par les contributions exceptionnelles, comme la contribution patriotique, mais chargée surtout de l'administration des assignats et de la recette provenant des biens nationaux. Le Trésor n'encaisse plus que les ressources normales demandées aux impôts. Il n'est plus que la Caisse de l'ordinaire. Il y eut dès lors deux administrations financières distinctes, l'une, la moins importante, laissée au roi, l'autre sous la main du pouvoir constituant. Une section spéciale du Comité des finances conférait toutes les semaines avec le ministre des Finances sur les fonds et les dépenses du Trésor. Quatre commissaires, membres du Comité, surveillaient les émissions et les brûlements d'assignats et vérifiaient tous les mois les comptes entre la trésorerie nationale et la trésorerie de l'extraordinaire[1]. Deux autres surveillaient constamment et sur place la fabrication des assignats, l'un à la manufacture de Courtalin (Eure-et-Loir), l'autre à la manufacture du Marais, à Paris.

Son *Comité d'aliénation des biens nationaux* répartit la France en vingt circonscriptions territoriales, à la tête desquelles il plaça un de ses membres. La correspondance très active que l'un d'eux, Camus, entretint avec le département de la Côte-d'Or, et qui a été publiée récemment par M. Delaby[2], montre d'une façon irrécusable et saisissante que les autorités locales élues, contrairement à une opinion très répandue, n'eurent aucune initiative en matière d'interprétation ou d'application des lois. Camus exigeait d'être consulté sur toutes les décisions de l'administration du département de la Côte-d'Or concernant les biens nationaux. Aucune affiche annonçant les enchères n'était publiée que de son consentement et d'après son visa !

Son *Comité féodal* ou des droits féodaux, créé le 12 août 1789, mais effectivement constitué le 9 octobre suivant et composé de trente membres, ne se borna pas à préparer les lois sur le rachat des redevances seigneuriales, il correspondit directement avec les autorités locales, les guida et trancha les difficultés d'application qui se présentaient et qu'on lui soumettait. En un mot, il fit œuvre d'administration[3].

Son *Comité ecclésiastique* ne se borna pas à élaborer la Constitution civile du clergé, il veilla de très près à son application. Il trancha souverainement tout le contentieux de la législation religieuse et les aristocrates purent l'accuser avec une apparence de raison de s'ériger en concile. Il fit faire des

1. Sur le fonctionnement du Comité des finances, voir le grand rapport de Camus à la Législative ; séance du 13 octobre 1791, aux *Archives parlementaires*, t. XXXIV, p. 202-204.

2. Sous le titre *Le Comité d'aliénation et la vente des biens nationaux, d'après la correspondance du constituant Camus avec le département de la Côte-d'Or*. Dijon, 1928.

3. Voir, par exemple, dans le recueil de MM. Ph. Sagnac et P. Caron sur les *Comités des droits féodaux*, p. 187, la réponse que le Comité envoie aux communes de Provence qui l'avaient consulté sur les bancs privilégiés dans les églises et sur l'abolition des banalités. Cette consultation, intitulée *Délibération*, est du 28 avril 1790. Voir aussi, p. 668-762, toute une série de décisions du Comité.

Digitized by Google

inventaires du mobilier ecclésiastique confisqué dans toute la France, afin de soustraire aux ventes les objets rares et précieux.

Son *Comité militaire*, institué le 1er octobre 1789 sur la motion de Wimpfen, collabora dès le début étroitement avec le ministre de la Guerre et soumit l'administration militaire à tous les degrés à sa surveillance active.

Ces exemples suffisent. Le grand principe de la séparation des pouvoirs, que la Constituante emprunta à Montesquieu et qu'elle inscrivit dans la Constitution de 1791, ne fut jamais appliqué et observé tant qu'elle resta en fonctions. Pourtant, on était alors en paix, du moins à l'extérieur, car, à l'intérieur, le pays fermentait et les troubles étaient déjà fréquents. Si la dictature, dont Sieys avait été le théoricien, parut indispensable dès le premier moment, que sera-ce sous les assemblées suivantes, quand le nombre des ennemis de la Révolution augmentera, quand il faudra gouverner au milieu des émeutes continuelles, des jacqueries paysannes, de la vie chère et en présence de l'ennemi qui viole les frontières?

Les constituants n'ont pas cru qu'ils étaient infidèles à leurs propres doctrines en s'emparant résolument de la dictature et en l'exerçant sur une vaste échelle. Ils étaient le pouvoir constituant. La Constitution ne fonctionnerait qu'après leur départ, quand les pouvoirs constitués par eux commenceraient à entrer en vigueur. Leur dictature se légitimait par l'obligation où ils étaient d'aplanir la route devant les pouvoirs nouveaux qu'ils constituaient de leur pleine puissance et de briser au préalable toutes les résistances.

Après Varennes, ils avaient suspendu le roi, envoyé aux armées des commissaires revêtus de pouvoirs extrêmement étendus, annonçant déjà les tout-puissants proconsuls de la Convention. Ils incarnaient la majesté du peuple. Ils étaient le nouveau souverain et ils entendaient être mieux obéis que l'ancien. Mais ils commirent la faute, par peur de la République, qui se présentait à eux pleine de menaces démocratiques, de rétablir sur le trône le monarque, qui n'avait renoncé à rien ; ils se contentèrent de la seule garantie d'un serment illusoire qu'il prêta à la Constitution révisée et enfin achevée. Ils crurent que la Révolution était terminée parce qu'ils le désiraient fortement. Ils léguèrent ainsi à leurs successeurs, aux pouvoirs constitués, la tâche la plus lourde qu'ils ne pourront mener à bien qu'en usurpant de nouveau le pouvoir constituant, c'est-à-dire la dictature.

Albert MATHIEZ.

(Sera continué.)

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE

LE MOYEN AGE JUSQU'AUX VALOIS

(Suite et fin[1]*)*

VI. HISTOIRE INTELLECTUELLE : TEXTES ET TRADUCTIONS. — La Société des Anciens textes français a fait paraître deux nouveaux volumes : *La Passion provençale du manuscrit Didot* et le *Roman de la violette* de Gérard de Montreuil.

Le premier de ces deux textes, dont on n'avait jusqu'alors que des éditions très fragmentaires, est, semble-t-il, d'une époque un peu plus tardive que celle dont traite ce Bulletin ; mais c'est le plus ancien mystère en langue provençale et l'un des plus anciens en langue vulgaire qui nous aient été conservés. Il a été fort attentivement publié par M. SHEPARD[2], qui n'a pas manqué de le rapprocher du mystère de la Passion en langue française, dit du Palatinus, édité en 1922 par Mme Frank[3]. Son annotation, très poussée, rend aisées toutes les comparaisons utiles avec les autres mystères de la Passion actuellement connus.

L'édition du *Roman de la violette*[4] est due, comme celle de la Passion provençale, — on le constate non sans mélancolie — à un étranger, M. BUFFUM, qui possède d'ailleurs fort bien notre langue et dont on ne peut que louer à la fois l'excellente méthode et la parfaite maîtrise de notre littérature médiévale. L'œuvre dont il nous donne le texte n'est certainement pas une des œuvres maîtresses de Gerbert de Montreuil. Celui-ci, qui écrivait vers 1230 — peut-être entre 1227 et 1229, si l'on tient pour établis les synchro-

1. Voy. plus haut, p. 156-181.

2. *La Passion provençale du manuscrit Didot, mystère du XIVe siècle*, publié par William P. SHEPARD. Paris, Champion, 1928, in-8°, XLIV-149 p. (de la collection de la Société des Anciens textes français) ; prix, relié : 45 fr.

3. Cf. *Rev. histor.*, t. CXLIII (1923), p. 237, n. 2.

4. *Le roman de la violette ou Gerart de Nevers*, par Gerbert de Montreuil, publié par Douglas Labaree BUFFUM. Paris, Champion, 1928, in-8°, XCII-365 p. (de la collection de la Société des Anciens textes français) ; prix, relié : 100 fr.

Digitized by Google

nismes marqués par M. Buffum, — versifie avec aisance, mais il est prolixe et manque d'originalité. Il emprunte le fond de son histoire au roman du *Comte de Poitiers* et à celui de *Guillaume de Dole* (dit aussi roman de *La rose*) de Jean Renart : comme dans ce dernier, une jeune fille, qu'un seigneur se fait fort de séduire, est accusée d'avoir répondu à ses avances parce qu'il peut révéler un signe secret — en forme de rose sur une cuisse chez Jean Renart, en forme de violette sur un sein chez Gerbert de Montreuil — qu'une indiscrétion lui a permis de connaître ; mais, comme dans le *Comte de Poitiers*, dont par ailleurs Gerbert de Montreuil suit pas à pas le récit, le calomniateur se voit finalement confondu et, après des incidents dramatiques, la jeune fille est réhabilitée. Même dans le détail, l'auteur ne brille pas par l'esprit d'invention ; mais son livre est un bon spécimen de la littérature en vogue au début du règne de saint Louis dans les milieux aristocratiques, auxquels il emprunte ses héros et qu'il met en scène d'une façon très vivante, quoique peut-être un peu conventionnelle.

Dans la collection des *Classiques français du Moyen Age* n'ont paru depuis notre dernier Bulletin que le tome II des *Poésies* de Charles d'Orléans (fasc. 56) et l'*Histoire du Graal* de Robert de Boron (fasc. 57). Les *Poésies* de Charles d'Orléans[1] ne sont pas ici de notre ressort. Qu'il nous suffise de dire que l'édition de M. Pierre Champion, ainsi complète, nous apporte enfin un texte sûr d'un de nos plus délicats poètes du Moyen Age. Selon la règle suivie dans toute la collection, le commentaire, rejeté en appendice, est réduit au minimum ; mais concision n'exclut pas précision.

L'*Histoire du Graal*[2], appelée aussi roman de *Joseph d'Arimathie*, date de la fin du XII^e siècle. Le poète, « messire Robert de Boron » (Boron est aux environs de Montbéliard), s'est proposé d'y conter sous la forme d'un récit mystique l'origine du Graal, qu'il a le premier identifié avec le « vaisseau » ou « escuele » dans laquelle, lors de la Crucifixion, a été recueilli le sang du Christ. L'édition que M. Nitze donne de cette œuvre singulière remplacera avantageusement celle de Francisque Michel, que Furnivall s'était borné à reproduire en 1861.

Des collections de textes français du Moyen Age qui paraissent à l'étranger, peu de volumes nous parviennent. Nous n'avons rien d'autre cette fois à signaler que les fascicules 22 et 23 des *Elliot monographs* publiés sous l'active impulsion de M. Edward Armstrong, professeur de langues romanes à Princeton University. Le fascicule 22 est rempli par une édition, due à M. Lowe[3], de la version en prose de ce *Roman de la violette* dont M. Buffum

1. Charles d'Orléans, *Poésies*, éditées par Pierre Champion ; t. II : *Rondeaux*. Paris, Champion, 1924 (date figurant au titre, 1927 sur la couverture), in-16, p. 291-662 (fasc. 56 des *Classiques français du Moyen Age*, publiés sous la direction de Mario Roques) ; prix : 24 fr.

2. Robert de Boron, *Le roman de l'estoire dou Graal*, édité par William A. Nitze. Paris, Champion, 1927, in-16, XVI-137 p. (fasc. 57 de la même collection) ; prix : 8 fr. 50.

3. *Gérard de Nevers, prose version of the Roman de la violette*, édité par Lawrence F. H.

Digitized by Google

vient, comme il a été dit plus haut, de publier le texte original en vers. Le remaniement en prose n'est que du XVe siècle. Comme tel, il échappe à notre compétence ; mais nous signalerons ici l'intérêt qu'offre pour une étude comparée des deux versions et des changements de mœurs et de goûts dont elles témoignent le texte soigneusement établi par M. Lowe d'après un manuscrit de 1467 provenant de la bibliothèque des ducs de Bourgogne.

Au fascicule 23 des *Elliot monographs*, M. EDWARDS[1] publie le *Vengement Alixandre*, roman en vers, de peu antérieur à l'année 1191, que les recherches de M. Armstrong[2] ont permis d'attribuer à Gui de Cambrai. S'appuyant sur les conclusions d'une précédente étude qu'il avait consacrée aux manuscrits de ce poème (fasc. 20 des *Elliot monographs*)[3] et qui forme en réalité la préface de son nouvel opuscule, M. Edwards a pris pour base de son édition le manuscrit français 786 de notre Bibliothèque nationale. Le sujet du roman est, comme l'indique le titre, le récit des efforts faits par les « barons d'Alexandre » pour venger la mort du grand roi, qui tant avait conquis « et cités et palais » : récit épique de quelque 1,800 alexandrins, dans le style classique des chansons de geste.

Est-ce le centenaire du romantisme qui nous vaut tout à coup un regain d'intérêt pour les poésies de nos troubadours? Toujours est-il que les anthologies de leurs chansons se multiplient depuis peu ; ils n'ont jamais été à pareille fête. Nous avons trois de ces anthologies sous les yeux : celle de M. Anglade, celle de M. Jeanroy, celle de M. Audiau. Il va de soi qu'elles se ressemblent, encore qu'elles aient chacune leurs mérites propres.

Celle de M. ANGLADE[4] fournit à la fois le texte (d'après les plus récentes éditions) et une élégante traduction d'une soixantaine de poésies classées par auteurs, suivant un ordre assez incertain, mais qui semble être, en gros, l'ordre chronologique d'apparition des auteurs. Les poèmes les plus anciens (de Guillaume de Poitiers) remontent au XIe siècle, le plus récent (de Guiraut Riquier) est de 1292. Il n'y a ni introduction ni notes, mais seulement de brèves notices biographiques (à contrôler parfois) sur chaque troubadour.

Le recueil de M. JEANROY[5], paru presque en même temps que celui de

LOWE. Princeton, Princeton University Press, et Paris, Les Presses universitaires, 1928, in-8°, XXXIV-177 p. (fasc. 22 des *Elliot monographs in the romance languages and literatures*, publ. par Edward C. Armstrong) ; prix : 2 dollars 25.

1. Gui de Cambrai, *Le vengement Alixandre*, édité par Bateman EDWARDS. Ibid., s. d. [1928], in-8°, XII-146 p. (fasc. 23 de la même collection) ; prix : 1 dollar 50.

2. Cf. *Rev. histor.*, t. CLV (1927), p. 396.

3. Voir *Rev. histor.*, ibid.

4. Joseph ANGLADE, *Anthologie des troubadours*. Paris, E. de Boccard, s. d. [1927], in-8°, 185 p.

5. Alfred JEANROY, *Anthologie des troubadours, XIIe-XIIIe siècles*. Paris, La Renaissance du livre, s. d. [1927], in-12, 160 p. et 1 pl. (de la collection *Les cent chefs-d'œuvre étrangers*) ; prix : 5 fr. — L'idée de comprendre une anthologie de chansons françaises, même de langue d'oc, dans une collection de « chefs-d'œuvre *étrangers* » a de quoi étonner.

Digitized by Google

M. Anglade, compte quelques pièces de plus (soixante-dix en tout) et une précieuse introduction, où se trouve condensé en quinze pages l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur la littérature de langue d'oc aux XII^e^ et XIII^e^ siècles. Le choix de M. Jeanroy s'est porté le plus souvent sur des poèmes que M. Anglade n'avait pas retenus, et il les a classés moins par auteurs que par genres (poésies amoureuses, poésies plaisantes ou humoristiques, tensons et jeux partis, poésies politiques, chansons de croisade, poésies satiriques, poésies morales et religieuses, chansons de danse, romances, aubes et pastourelles). Cette méthode de classement, dans le cas particulier des troubadours, est sans doute la meilleure, étant donné la rigidité précoce des règles appliquées à chaque genre. Les œuvres ne sont données qu'en traductions et, quoique celles de M. Jeanroy soient d'une remarquable fidélité, on ne peut s'empêcher de regretter que la version originale n'ait pu leur être jointe. Il y a quelques notes et des notices biographiques qu'on eût souhaité un peu moins concises.

M. AUDIAU[1], dont le travail interrompu par une mort prématurée a été achevé par M. LAVAUD, a pu faire les choses plus largement. Venu le dernier, son recueil est le plus substantiel : quatre-vingts poèmes (dont beaucoup ne figurent pas dans les deux autres anthologies) y sont à la fois reproduits en original et habilement traduits. Le classement est analogue à celui de M. Jeanroy, mais les notices biographiques sont plus développées et chaque poème fait l'objet d'un commentaire que vient compléter un glossaire et un index des noms propres. L'introduction est un commode et clair résumé de nos connaissances touchant l'œuvre lyrique des troubadours.

Voilà trois volumes qui achèveront d'enlever toute excuse à ceux qui affectent encore d'ignorer notre vieille littérature de langue d'oc. Il est dommage pourtant — puisque les poèmes des troubadours étaient des chansons — que dans aucune des anthologies précitées on n'ait joint la musique aux paroles.

Dans la même collection que l'*Anthologie des troubadours* de M. Audiau a paru une *Anthologie du théâtre français du Moyen Age* par M. GASSIES DES BRULIES[2]. Malheureusement on n'y trouve ni les textes originaux ni même, à proprement parler, des traductions, mais seulement de libres adaptations, presque toutes versifiées et soigneusement expurgées à l'usage de la jeunesse. D'autre part, M. Gassies des Brulies est loin d'avoir connu toujours ni les meilleures éditions ni les travaux récents, et il est des œuvres significatives qu'il a, croyons-nous, omises à tort.

Qu'il soit possible d'ouvrir aux non initiés l'accès de la littérature

1. *Nouvelle anthologie des troubadours*, par Jean AUDIAU, revue et accompagnée d'un glossaire et d'un index par René LAVAUD. Paris, Delagrave, 1928, in-16, 397 p. (de la *Collection Pallas*) ; prix : 12 fr.

2. G. GASSIES (DES BRULIES), *Anthologie du théâtre français du Moyen Age*. Paris, Delagrave, 1925-1927, 2 vol. in-16, XVI-456 et 475 p. (de la *Collection Pallas*) ; prix : 12 fr. le volume.

Digitized by Google

française du Moyen Age, sans cependant prendre avec les textes trop de libertés, c'est ce que prouve la jolie adaptation de la *Vie de saint Louis* de Joinville, que M. Henri LONGNON[1] publie en un élégant volume, où, à peine modernisé, le français pittoresque du familier du roi a gardé le parfum de l'original. Une courte préface (dont quelques détails peuvent prêter à contestation) offre au lecteur, avant d'entrer en matière, un portrait nuancé et délicat du bon sire de Joinville.

Nous sommes un peu en retard avec la collection des *Poèmes et récits de la vieille France* traduits en français moderne sous la direction de M. Jeanroy[2]. Les six derniers fascicules sont de genre varié : une chanson de geste du XIII^e siècle, *Huon de Bordeaux*, traduit par M. AUDIAU, le *Roman de Renard* et le *Roman de la rose*, traduits tous deux par M^me JEANROY, le *Théâtre édifiant* des XIV^e et XV^e siècles, traduit par M. SCHNEEGANS, enfin deux romans d'amour : le roman de *Flamenca*, un des plus purs joyaux de la littérature provençale du XIII^e siècle, dont nous devons la version française à M. ANGLADE, et, adapté par M. MICHAUT, le roman de *Pierre de Provence et de la belle Maguelone*, qui n'est que du XV^e siècle. Choix excellent et bien fait pour répandre dans le public le goût de notre vieille littérature ; mais les volumes sont si minces et le format si exigu que les traductions ne peuvent être que fragmentaires — souvent même à ce point réduites, comme dans *Flamenca*, le *Roman de Renard* ou le *Roman de la rose*, que bien peu de chose surnage. En revanche, certaines préfaces, comme celle du *Roman de Renard* (qui a été écrite par M. JEANROY lui-même d'après le livre capital de L. Foulet) ou celle du *Théâtre édifiant*, ont l'avantage de présenter au lecteur, en de substantiels résumés, les dernières conclusions de la critique.

Des quelques traductions qui précèdent rapprochons, pour finir, le nouveau volume d'extraits sur la *Vie en France au Moyen Age*[3], par lequel M. Ch.-V. LANGLOIS a décidé de clore la belle série qu'il a inaugurée sous ce titre il y a quelques années[4]. Les œuvres dont, en ce tome IV, il s'est proposé

1. *La vie du saint roi Louis, dictée et faite écrire par Jean, seigneur de Joinville, et mise en nouveau langage* par Henri LONGNON. Paris, La Cité des livres, 1928, in-16, XIV-340 p.

2. *Le roman de Flamenca*, analyse et traduction partielle par Joseph ANGLADE ; *Le roman de Renard*, principaux épisodes traduits par M^me B.-A. JEANROY, introduction par A. JEANROY ; *Les aventures merveilleuses de Huon de Bordeaux*, chanson de geste du XIII^e siècle traduite par Jean AUDIAU ; *L'histoire de Pierre de Provence et de la belle Maguelone*, renouvelée par G. MICHAUT, préface de Mario ROQUES ; *Le théâtre édifiant en France aux XIV^e et XV^e siècles*, introduction et traductions par F. Ed. SCHNEEGANS ; *Le roman de la rose*, principaux épisodes traduits par M^me B.-A. JEANROY, introduction par A. JEANROY. Paris, E. de Boccard, 1926-1928, 6 vol. in-16 (fasc. 7 à 12 des *Poèmes et récits de la vieille France*, publ. sous la direction de A. Jeanroy).

3. Ch.-V. LANGLOIS, *La vie en France au Moyen Age du XII^e au milieu du XIV^e siècle : La vie spirituelle. Enseignements, méditations et controverses, d'après des écrits en français à l'usage des laïcs*. Paris, Hachette, 1928, petit in-8°, XXVIII-384 p. et 12 pl. ; prix : 40 fr. — Sur les volumes précédents, voir *Rev. histor.*, t. CLI (1926), p. 92-93 ; t. CLV (1927), p. 396-397.

4. Ceci était écrit quand est survenue la mort inopinée du merveilleux érudit de qui l'on

Digitized by Google

de faire connaître l'essentiel, ont toutes ce caractère commun de traiter, en langue française, à l'usage des laïcs, des grands problèmes philosophiques, moraux ou religieux qui se posaient à l'esprit des hommes de ce temps. Cinq d'entre elles remontent au temps de saint Louis : le *Credo* de Joinville, les *Enseignements* du roi, tant à son fils Philippe qu'à sa fille Isabelle, le dialogue *Du père qui son fils enseigne et du fils qui au père demande ce qu'il ne sait*, enfin le poème anglo-normand intitulé *La lumière as lais;* M. Langlois y a joint de copieux extraits du grand traité de morale dit la *Somme le roi*, composé, il le prouve, en 1279 par frère Laurent d'Orléans, qui fut prieur de Saint-Jacques de Paris, puis directeur de conscience de Philippe III et de ses enfants, avant de finir comme inquisiteur à Tours. Les trois *Pèlerinages* du moine cistercien Guillaume de Digulleville (*Pèlerinage de la vie humaine*, *Pèlerinage de l'âme séparée du corps*, *Pèlerinage de Jésus-Christ*), qui datent des années 1330-1358, les versions françaises de la *Consolation* de Boèce (XIII^e^-XIV^e^ siècles) et le traité *Du gentil et des trois sages* composé par Raimon Lull vers 1275 complètent la série. Comme dans ses précédents volumes, M. Langlois donne soit une traduction[1], soit une analyse ou une paraphrase, avec des extraits textuels, des œuvres qu'il entend faire connaître ; il y ajoute, sur chacune d'elles, des notices critiques d'une qualité rare et où, comme dans les trois volumes antérieurs, abondent les remarques originales. Les simples amateurs ne seront certainement pas seuls à en tirer profit.

VII. Histoire de la littérature. — M. Raby[2] s'est attaqué à un vaste sujet : l'histoire de la poésie latine au Moyen Age. Même en se limitant, comme il le fait, aux œuvres antérieures au XIV^e^ siècle et — théoriquement du moins — aux seules poésies d'inspiration chrétienne, c'est un domaine d'études énorme et souvent mal exploré encore. Des problèmes délicats d'origines, d'attributions, de filiations et d'influences se posent à tout moment ; l'histoire même de la langue latine n'est pas faite ; les milieux littéraires et les milieux d'écoles sont mal connus. Il a fallu à M. Raby beaucoup de courage, mais aussi, disons-le, beaucoup de témérité, pour tenter pareille entreprise, et l'on ne s'étonnera pas qu'il ait dû, dans la pratique, se borner à quelque chose de plus modeste que ce que son titre laisserait espérer. Sage et consciencieux, son livre n'est guère qu'une promenade rapide, pays par pays, à travers les œuvres les plus caractéristiques des poètes médiévaux de langue latine, du IV^e^ au XIII^e^ siècle, avec, de-ci de-là, quelques extraits et,

avait toutes raisons d'escompter bien d'autres œuvres encore. Sa soudaine disparition est pour nos études une perte irrémédiable.

1. Du *Credo* de Joinville et des *Enseignements* de saint Louis, il donne une traduction intégrale.

2. F. J. E. Raby, *A history of christian-latin poetry from the beginnings to the close of the middle ages.* Oxford, Clarendon Press, 1927, in-8°, XII-491 p. ; prix : 21 sh.

Digitized by Google

pour finir, une commode bibliographie qui, encore qu'incomplète, rendra à coup sûr de réels services.

Sur un des poètes dont M. Raby a eu l'occasion de s'occuper, sur Fortunat, M. l'abbé TARDI a écrit un nouveau livre[1] qui n'est, malheureusement, pas un livre très nouveau. Mises à part une soixantaine de pages sur la langue et la versification du poète mévovingien, dont il appartient aux spécialistes d'indiquer ce qu'elles révèlent d'inédit, nous devons exprimer le regret que l'auteur ait si peu apporté de lui-même sur un sujet qu'une étude plus poussée et d'un caractère plus scientifique lui eût sans doute fourni le moyen de rajeunir en même temps que d'étoffer. Il ne paraît pas soupçonner, par exemple, que l'histoire politique, sociale, intellectuelle et religieuse du VI^e^ siècle a fait depuis un demi-siècle l'objet d'un grand nombre de travaux de valeur, tant en France qu'à l'étranger ; que l'*Histoire de France*, publiée sous la direction d'E. Lavisse, quelque éminents qu'en aient été les collaborateurs, ne saurait dispenser un érudit spécialisé de recourir à des études plus particulières en vue de se faire une opinion personnelle sur les questions dont il traite ; que, pour parler pertinemment de la littérature du VI^e^ siècle, la lecture des manuels ne suffit pas ; enfin, qu'une simple paraphrase des poèmes de Fortunat ne saurait mener beaucoup plus loin que les livres d'Augustin Thierry ou de Nisard, auxquels M. Tardi renvoie si souvent. Dans ce volume sur Fortunat et sa langue poétique, nous ne trouvons même pas une page sur la tradition manuscrite de ses œuvres : sur ce point, comme sur tant d'autres, l'auteur s'en est remis en toute confiance aux travaux de ses devanciers. Mais alors à quoi bon un nouveau livre?

Les poèmes des troubadours, popularisés par les récentes anthologies dont nous parlions plus haut[2], ont fait l'objet, ces derniers mois, de quelques études particulières. Nous en avons reçu deux. L'une, due à la plume de M. ANGLADE[3], est, comme suite à une série de conférences publiques, une agréable mise au point de nos connaissances touchant les principaux troubadours (Peire Vidal, Peire Ramon, Aimeric de Pégulhan, Guilhem Figueira et quelques autres) qui, au XII^e^ et au XIII^e^ siècle, illustrèrent la cour des comtes de Toulouse. L'histoire de la poésie lyrique en Languedoc y est menée jusqu'à la fondation du « Consistoire du gai savoir » et jusqu'à la rédaction du *Breviari d'amor*. — L'autre étude[4], celle du regretté Jean AUDIAU sur l'influence exercée par les poésies des troubadours en Angleterre au XIII^e^ et au XIV^e^ siècle, n'est pas entièrement nouvelle. C'est la

1. L'abbé D. TARDI, *Fortunat. Étude sur un dernier représentant de la poésie latine dans la Gaule mérovingienne*. Paris, Boivin, 1927, in-8°, XVI-288 p.

2. Voir p. 318.

3. Joseph ANGLADE, *Les troubadours de Toulouse*. Toulouse, Privat, et Paris, Henri Didier, 1928, in-16, VIII-211 p. et 10 pl.

4. Jean AUDIAU, *Les troubadours d'Angleterre. Contribution à l'étude des poètes anglais de l'amour au Moyen Age (XIII^e^ et XIV^e^ siècles)*, nouvelle édition revue et complétée. Paris, J. Vrin, 1927, in-16, 137 p.

Digitized by Google

reprise, avec plus de précision et d'ampleur, d'un premier essai paru en 1920. Mais, cette fois, les rapprochements qu'il a multipliés entre les œuvres anglaises ou anglo-normandes et les œuvres de langue d'oc ne laissent plus guère de place au doute : on ne saurait nier, semble-t-il, après l'avoir lu, que les chansons de nos poètes méridionaux n'aient été très goûtées et très largement imitées au delà du Détroit, non peut-être dès le XII^e siècle, mais en tout cas à partir du XIII^e, spécialement à partir du règne d'Henri III.

On sait quel est le rôle joué par le *Traité de l'amour* d'André le Chapelain dans la fixation et la diffusion du code de l'amour courtois vers la fin du siècle précédent. Quoique écrit en latin, ce traité, fortement inspiré de l'*Art d'aimer*, a connu au Moyen Age un succès qui peut surprendre, mais qu'atteste le grand nombre des copies et des traductions que nous en possédons. C'est à l'une de ces traductions — en vers français et d'allure très libre — celle d'un certain Drouart de la Vache, clerc champenois, qui rimait en 1290, que M. BOSSUAT a consacré sa thèse pour le doctorat ès lettres[1] : travail excellent, qui atteste autant de science que de jugement, quoiqu'il soit permis d'en trouver le sujet un peu mince. M. Bossuat y a joint, en un volume à part[2], une édition intégrale du poème d'après l'unique manuscrit qui en a été retrouvé. Ce dernier détail donne à penser qu'à la différence de l'original latin, l'œuvre du traducteur champenois n'a pas eu dans le passé beaucoup de lecteurs. Si riche que soit le commentaire, tant philologique que littéraire, dont M. Bossuat l'a enrichie, nous n'oserions certifier qu'elle en aura beaucoup plus dans l'avenir.

M. Gustave COHEN s'est fait une spécialité de l'histoire de notre théâtre religieux au Moyen Age. Son dernier livre sur cette matière[3] peut être recommandé en toute confiance à quiconque s'intéresse à ce curieux sujet. Il y montre comment le drame religieux est peu à peu issu des offices liturgiques, dont il retrace l'évolution du milieu du X^e au milieu du XII^e siècle ; comment, dans la seconde moitié du XII^e et au siècle suivant, la langue française s'est insensiblement substituée au latin dans ces représentations pieuses, en même temps que la matière du drame se diversifiait et s'élargissait jusqu'à englober des scènes de la vie des saints et que, pour atteindre un groupe plus nombreux de spectateurs, les acteurs s'éloignaient petit à petit de l'autel et se transportaient jusque sous le porche de l'église, parfois même jusque sur la place publique. Toute une série de « mystères » retrouvés récemment permettent à M. Cohen de retracer dans le détail les transformations du genre

1. Robert BOSSUAT, *Drouart de la Vache, traducteur d'André le Chapelain (1290)*. Paris, Champion, 1926, in-8°, XX-264 p. et 2 p. d'errata ; prix : 35 fr.

2. *Li livres d'amours de Drouart de la Vache*, texte établi, d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque de l'Arsenal, par Robert BOSSUAT. Paris, Champion, 1926, in-8°, VIII-276 p. et 2 p. d'errata ; prix : 35 fr.

3. Gustave COHEN, *Le théâtre en France au Moyen Age ;* t. I : *Le théâtre religieux*. Paris, Rieder, s. d. [1928], 80 p. et 59 pl. (n° 6 de la *Bibliothèque générale illustrée*) ; prix, broché : 16 fr. 50 ; relié : 20 fr.

Digitized by Google

au XIVe et au XVe siècle. C'est l'époque pour laquelle nous possédons, grâce à ses propres recherches, les renseignements les plus précis sur l'organisation matérielle de ces beaux spectacles, dont cinquante-neuf planches (reproduisant pour la plupart des miniatures des XVe et XVIe siècles) aident à donner une idée concrète.

VIII. Histoire de la philosophie et de l'enseignement. — Le troisième fascicule de l'*Histoire de la philosophie* de M. Émile Bréhier[1] est, à quelques pages près, tout entier réservé au Moyen Age. Comme dans les deux fascicules précédents[2], l'exposé est rapide, mais d'un tour très personnel, et, sur nombre de points, l'auteur, qui ne semble nourrir qu'une sympathie modérée à l'endroit des philosophes scolastiques, se sépare fortement de son collègue M. Gilson, dont les livres et les articles ont tant fait depuis une dizaine d'années pour créer chez nous un vif mouvement d'intérêt en faveur des études de philosophie médiévale. Aux yeux de M. Bréhier, le grand siècle philosophique du Moyen Age, le siècle de saint Thomas, a fait fiasco, la théologie a brisé net le libre essor de la pensée, en voulant à tout prix, « même au prix de la logique et de la cohérence », assurer à la foi chrétienne une primauté sans réserves ; et c'est à exposer l'histoire de cet échec que la plus grande partie de son volume est consacrée. La thèse qu'il y soutient sera discutée. Elle fait, croyons-nous, un peu trop abstraction des circonstances historiques au milieu desquelles la doctrine thomiste s'est constituée et, en particulier, du courant qui entraînait alors irrésistiblement les esprits vers une science positive à laquelle la pensée chrétienne était dans la nécessité de s'adapter. Mais, dans un simple manuel, les fautes de perspective sont difficiles à éviter, et c'est déjà un grand mérite pour un auteur que de savoir, par la façon de poser les questions, inciter le lecteur à les considérer sous un angle nouveau.

Sa manière est, fort heureusement, très différente de celle de M. Louis Rougier, dont le gros volume sur *La scolastique et le thomisme*[3], qui a fait grand bruit, nous est parvenu seulement il y a quelques mois. On a adressé à M. Rougier de multiples et vifs reproches. On s'est plaint, notamment — et non sans raison — qu'il n'ait pas apporté assez de scrupules dans sa façon d'utiliser les travaux d'autrui ; on s'est plaint aussi du ton insolite qu'il a cru devoir adopter dans un livre d'histoire qui a, au surplus, toutes les apparences d'une machine de guerre (une lourde machine de guerre de plus de 800 pages in-8°), contre le néo-thomisme. Il est incontestable que ce livre eût gagné à être plus mûri, qu'il y a quelque présomption à vouloir condamner, et d'une façon aussi brutale, tout un ensemble d'œuvres philosophiques,

1. Émile Bréhier, *Histoire de la philosophie ;* t. I : *L'Antiquité et le Moyen Age ;* fasc. 3 : *Moyen Age et Renaissance.* Paris, Félix Alcan, 1928, in-8°, p. 523-791 ; prix : 20 fr.

2. Voir *Rev. histor.*, t. CLV (1927), p. 398-399.

3. Louis Rougier, *La scolastique et le thomisme.* Paris, Gauthier-Villars, 1925, in-8°, XLIV-812 p.

Digitized by Google

sans s'être donné le temps de les étudier de près soi-même ; que certains procédés, qu'il faut bien appeler des procédés de démarquage, comme ceux qui ont été vertement relevés par M. Gilson[1], sont de nature à jeter un jour fâcheux sur les méthodes de travail de l'auteur ; enfin que les termes dans lesquels il a posé le problème de la valeur et de la portée de la philosophie scolastique manquent par trop de nuances.

Mais laissons là ces griefs pour nous demander, en pur historien, ce que le le volume de M. Rougier apporte de nouveau à notre connaissance de la philosophie scolastique. Rien de sensationnel sans doute, malgré les promesses un peu bruyantes de la préface ; mais ceci cependant, qui mérite peut-être considération : à savoir que le problème de l'antinomie du dogme chrétien et de la philosophie, telle que l'avaient conçue les Anciens, s'est trouvé agité, plusieurs siècles avant saint Thomas, dans un esprit analogue à celui dans lequel l'Aquinate l'a plus tard abordé lui-même, ce qui revient à dire, si nous comprenons bien, que le thomisme existait déjà à l'état latent longtemps avant d'être formulé. Ce n'est pas là une vérité très neuve. M. Rougier a même un peu trop oublié d'expliquer pourquoi la doctrine, toute la doctrine de l'encyclopédie aristotélicienne, s'était tout à coup imposée à l'esprit des hommes du XIII^e^ siècle et les avait si fortement troublés ; mais il n'était peut-être pas inutile d'insister, comme il l'a fait, sur les précédents historiques. S'il reprend jamais le sujet selon d'autres méthodes et d'un point de vue plus dégagé de préoccupations où la science n'a rien à voir, il trouvera là sans doute un champ d'études fécond.

Avec le mémoire du regretté PAETOW sur Jean de Garlande[2], nous sommes ramenés sur le terrain plus calme de l'érudition pure. Dans ce travail, un des derniers sortis de sa plume[3], M. Paetow était, après de longues recherches conduites selon une méthode impeccable, parvenu à restituer un à un les détails mal connus de la biographie et la longue liste des œuvres mal identifiées de cet Anglais de forte culture auquel l'Université de Paris, puis celle de Toulouse, firent dans la première moitié du XIII^e^ siècle une solide réputation de professeur et de grammairien. L'exposé, qui occupe plus de cent

1. Dans la *Revue d'histoire franciscaine*, t. III (1926), p. 315-318. — Parmi les nombreuses critiques qui ont été formulées contre l'œuvre de M. Rougier, retenons celles du P. Théry, dans la *Revue des jeunes* (janvier 1927), et du P. Descoqs, *Thomisme et scolastique, à propos de M. Rougier* (*Archives de philosophie*, t. V, 1927, 1^er^ cahier, 175 p. in-8°).

2. Louis John PAETOW, *Morale scolarium of John of Garland (Johannes de Garlandia), a professor in the Universities of Paris and Toulouse in the thirteenth century, edited with an introduction on the life and works of the author*. Berkeley, University of California Press, 1927, grand in-4°, p. 69-273 et 4 fac-similés (*Memoirs of the University of California*, vol. 4, n° 2) ; prix : 4 dollars 25. — Fait suite au mémoire du même sur la *Bataille des VII Ars* (voir *Rev. histor.*, t. CXXIV, 1917, p. 333). La réunion des deux études forme le t. IV des Mémoires de l'Université de Californie (prix : 5 dollars).

3. Paetow est mort subitement en décembre 1928 (voir *Rev. histor.*, t. CLIX, 1928, p. 449). C'était un des disciples les plus distingués du maître incontesté des études médiévales en Amérique, M. Haskins.

Digitized by Google

pages de grand format, épuise la matière, provisoirement au moins. M. Paetow l'avait fait suivre d'une édition critique, avec commentaire, d'un des nombreux ouvrages que Jean nous a laissés, le *Morale scolarium*, qui est formé d'une singulière succession de pièces de vers détachées, d'allure moralisatrice, mais où les étudiants eux-mêmes ne tiennent qu'une faible place.

Le beau travail de M. Paetow nous rappelle fort à propos combien, malgré les apparences, il reste encore de questions à élucider dans l'histoire de l'Université de Paris au XIII^e^ siècle. Même sur des épisodes capitaux, comme celui de la lutte des séculiers et des réguliers, on ne saurait dire que pleine lumière ait été faite. Aussi n'est-il pas trop tard pour souligner ici l'intérêt des études publiées par le P. VAN DEN WYNGAERT comme préface à une édition — malheureusement limitée aux six premiers chapitres — du *Tractatus pauperis* du franciscain Jean de Pecham[1]. De l'édition même, nous nous contenterons de dire qu'elle met entre nos mains — et fort bien établi — un texte essentiel, quoique d'une lecture un peu laborieuse. C'est une remarquable défense de la thèse franciscaine de la pauvreté évangélique, en réponse aux critiques acerbes qui venaient alors d'être formulées par Guillaume de Saint-Amour et surtout par Gérard d'Abbeville. L'introduction qu'y a jointe le P. Van den Wyngaert a, par surcroît, le mérite d'apporter une mise au point, très claire et au courant des dernières recherches, de l'histoire même du conflit. Le P. Van den Wyngaert a lu la plupart des ouvrages ou mémoires parus sur la question, il a des documents recueillis dans le Cartulaire de l'Université de Paris une connaissance précise, enfin il y ajoute une longue familiarité avec les écrits de Jean de Pecham et de ses adversaires. On ne saurait souhaiter meilleure introduction non seulement au *Tractatus pauperis*, mais à l'histoire même de la lutte d'où ce traité est issu[2].

IX. HISTOIRE DE L'ART. — Nous avons eu déjà l'occasion[3] de caractériser brièvement, lors de l'apparition du tome I, l'œuvre magistrale que R. DE LASTEYRIE a encore eu la force d'écrire avant sa mort sur l'*Architecture religieuse en France à l'époque gothique*. Le tome II, publié, comme le précédent, par les soins pieux de M. Marcel Aubert[4], sera accueilli avec la même faveur. Il

1. *Tractatus pauperis a fratre Johanne de Pecham, ordinis fratrum minorum, archiepiscopo Cantuariensi conscriptus* et a R. P. Anastasio VAN DEN WYNGAERT... editus. Paris, Éditions de la France franciscaine, 1925, in-8°, LXXVIII-86 p. — L'introduction, qui manque à la plupart des exemplaires, a paru d'abord sous le titre : *Querelles du clergé séculier et des ordres mendiants à l'Université de Paris au XIII^e^ siècle*, en trois articles insérés dans *La France franciscaine*, t. V (1922), p. 257-281, 369-397, et t. VI (1923), p. 47-70.

2. Une partie des questions traitées par le P. Van den Wyngaert ont été reprises depuis — et de main de bon ouvrier — par le P. GRATIEN, dans une *Histoire de la fondation et de l'évolution de l'Ordre des frères Mineurs au XIII^e^ siècle* (Paris, librairie Saint-François d'Assise, 1928, in-8°), que nous n'avons pas encore reçue.

3. *Rev. histor.*, t. CLV (1927), p. 400-401.

4. Robert DE LASTEYRIE, *L'architecture religieuse en France à l'époque gothique*, ouvrage posthume publié par les soins de Marcel Aubert, t. II. Paris, Auguste Picard, 1927, in-4°, 604 p. ; prix des t. I et II réunis : 200 fr.

Digitized by Google

traite de l'évolution de l'architecture gothique depuis le temps des premiers édifices — cathédrales de Noyon et de Laon, églises Saint-Étienne de Beauvais, Saint-Germain-des-Prés, Poissy, etc. — où l'art nouveau commence à s'affirmer jusqu'au moment où, avec les ultimes manifestations du style flamboyant, il s'évanouit pour faire place peu à peu aux formes inspirées des exemples de l'Italie et de l'Antiquité. L'étude des origines du style flamboyant est particulièrement poussée. M. de Lasteyrie discute avec autorité les théories de C. Enlart, qui croyait, par une vue un peu courte, à une importation anglaise ; mais il fait son profit des curieuses observations présentées par l'érudit auteur du *Manuel d'archéologie française* et en tire de suggestives conclusions sur l'évolution parallèle de l'architecture gothique en France et en Grande-Bretagne[1]. L'étude des diverses écoles régionales — normande, angevine, bourguignonne, champenoise, méridionale — puis celle des églises fortifiées, dont on trouve de nombreux spécimens disséminés dans toutes nos provinces, complètent les chapitres réservés à la construction proprement dite. Plusieurs autres traitent des éléments de la décoration : fresques, vitraux, carrelages, moulures, rosaces, rinceaux, crochets, fleurons, sculptures des colonnes, des arcs, des nervures, clefs de voûte, chapiteaux, culs-de-lampe, etc. Partout on admire la prodigieuse richesse de l'information, la sûreté du coup d'œil et du jugement, l'aisance de l'exposé.

La statuaire, à elle seule, a les honneurs d'une centaine de pages, ce qui n'est pas trop assurément, si l'on considère que l'époque gothique fut pour la sculpture, selon la juste remarque de l'auteur, « une période d'épanouissement comme il s'en est rarement produit de comparables dans toute l'histoire de l'humanité ». Son exposé, très neuf, très personnel, vaut cependant plus peut-être par le détail que par les vues d'ensemble : ce n'est pas tout à fait la large synthèse à laquelle on se fût attendu, et l'on est même surpris de voir M. de Lasteyrie insister si peu sur quelques questions d'ordre général, telles que celle, si considérable, des influences subies par les sculpteurs français depuis le XII^e^ siècle. On dirait que la variété et la magnificence de leur production artistique l'a fait reculer devant l'audace d'une analyse et d'une classification trop rigoureuses. Mais quelle mine de renseignements ! Quelle merveilleuse sagacité ! M. de Lasteyrie avait tout vu, de ses propres yeux — et tout vu bien des fois, en archéologue et en artiste. Aussi quiconque parlera désormais de la sculpture gothique devra-t-il se reporter à son livre et aux belles gravures dont il fournit le commentaire.

1. Signalons à ce propos la refonte du petit essai de M. George Herbert WEST, *Gothic architecture in England and France* (Londres, G. Bell, 1927, in-16, xxx-343 p. ; prix : 10 sh.), d'abord paru en 1911. L'auteur, qui adopte la thèse de C. Enlart sur les origines du style flamboyant français, retrace parallèlement l'évolution de l'architecture gothique en Angleterre et en France. L'exposé, très simplifié, est d'une lecture facile et instructive ; mais, sur bien des points épineux, par exemple sur celui de l'influence de l'art oriental, l'auteur conclut un peu vite. Il paraît ignorer le volume de R. de Lasteyrie sur l'architecture romane et n'a pu encore faire état même du tome I de son *Architecture gothique*.

Digitized by Google

Les 140 dernières pages sont consacrées aux « accessoires des églises » (autels, retables, tabernacles, piscines, stalles, clôtures de chœur, jubés, chaires à prêcher, fonts baptismaux, bénitiers) et aux monuments funéraires. Un ensemble de quelque 600 illustrations, d'une belle venue, et une excellente table alphabétique dressée par M. Delauney achèvent de faire du volume un incomparable instrument de travail.

A peine était-il achevé que M. Marcel AUBERT mettait la dernière main à une nouvelle édition de l'autre grand ouvrage de son maître, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*[1]. Cette édition se distingue de la première (1912), dont il a été ici parlé en son temps[2], par l'addition d'une volumineuse « Bibliographie critique des ouvrages parus depuis la première édition » (p. 725-828), qui est, en réalité, une mise au point très poussée et très lucide des questions traitées par M. de Lasteyrie dans le corps du volume. M. Aubert n'a pas seulement tenu compte, pour la rédaction de cet appendice, du supplément d'informations que nous ont valu, depuis une vingtaine d'années, les découvertes, les fouilles et les études de détail dont les monuments chrétiens, et surtout ceux des premiers siècles, ont été l'objet ; il a parfois élargi discrètement les cadres mêmes de l'exposé de M. de Lasteyrie. C'est ainsi qu'à propos du plan des basiliques chrétiennes primitives, il n'a pas hésité, prenant pour point de départ la belle thèse de Gabriel Leroux sur l'*Édifice hypostyle*, puis les travaux retentissants de Strzygowski, à réserver une trentaine de pages (p. 732-760), accompagnées d'une illustration bien choisie, à l'étude de l'influence exercée par les édifices orientaux sur la formation de l'art chrétien d'Occident. Un autre de ses chapitres additionnels a trait aux caractères et à la répartition des principales écoles d'architecture à l'époque romane, spécialement aux églises à coupoles, sur lesquelles les conclusions de M. de Lasteyrie appelaient diverses retouches. M. Aubert abandonne la position intenable de ceux qui se refusent à admettre, même sur ce terrain, la possibilité d'une inspiration orientale. Il se replie, pour sa part, sur une position intermédiaire, qui n'est peut-être pas encore d'une solidité à toute épreuve, mais qui a l'avantage de tenir compte des recherches les plus récentes et de ne pas fermer la porte à celles de l'avenir.

Les deux imposants ouvrages de R. de Lasteyrie ne sont pas, tant s'en faut, les seuls qui doivent être ici retenus : malgré les pertes douloureuses de ces dernières années, l'archéologie du Moyen Age a plus d'adeptes que jamais, et leurs publications se multiplient. Parmi celles qui nous ont été adressées (et beaucoup nous échappent), nous en citerons deux d'abord qui traitent l'une et l'autre des débuts de l'art roman : celles de MM. Puig y Cadafalch et Deshoulières.

1. R. DE LASTEYRIE, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane ;* 2e édition revue et augmentée d'une bibliographie critique par Marcel AUBERT. Paris, Auguste Picard, 1929, in-4°, x-857 p., avec 795 figures dans le texte ; prix : 175 fr.

2. Voir *Rev. histor.*, t. CXII (1913), p. 380-386.

Digitized by Google

M. Puig y Cadafalch[1], un des archéologues les plus réputés d'Espagne, pose dans toute son ampleur le problème des origines de l'art roman. Il se refuse, avec toute apparence de raison, à le considérer comme un problème spécifiquement français et soutient avec force la thèse d'un art issu du jeu combiné des influences les plus diverses — musulmanes, lombardes, byzantines — qui, des bords de l'Èbre aux rives du Pô et aux confins balkaniques, se seraient entre-croisées, puis comme fondues, au cours des xe et xie siècles, dans toutes les contrées d'Europe riveraines de la Méditerranée occidentale et dans celles qui entretenaient avec elles des rapports suivis (notamment celles des vallées du Rhône et de la Saône). Au service de cette thèse, M. Puig y Cadafalch apporte les ressources d'une science archéologique riche et ingénieuse : outre les monuments de Catalogne, son pays d'origine, qu'il a attentivement décrits dans un ouvrage antérieur et qu'il analyse avec une remarquable sagacité, il connaît les églises romanes ou préromanes d'une grande partie de la France méridionale et orientale ; il a poussé jusqu'en Italie, en Suisse et dans la vallée du Rhin ; enfin, il n'a cessé, en Espagne, de garder le contact avec l'art arabe et mozarabe, dont il a su excellemment dépister l'influence et dont l'étude lui a suggéré quelques-uns de ses plus heureux rapprochements. Est-ce à dire que toutes ses assertions soient également solides? Lorsqu'il agite, par exemple, le problème de la réapparition, ou plutôt de la remise en service du système de la voûte, ne vieillit-il pas à l'excès certains édifices de France ou même de Catalogne? C'est aux spécialistes d'en juger. Mais il est permis à un profane, tout en le félicitant des horizons nouveaux qu'il découvre, de regretter que son livre soit si touffu et que les conclusions essentielles n'en ressortent pas avec une netteté plus grande encore.

M. Deshoulières[2], à la différence de son confrère espagnol, dont il n'a connu le livre qu'au moment où le sien était en cours d'impression, ne se propose pas de soutenir une thèse : il passe objectivement en revue toutes les églises françaises du xie siècle dont la date de construction est attestée par les documents, donne de chacune d'elles une description sommaire et s'applique ensuite à en dégager les caractères communs. De la lecture de son petit volume se dégage surtout, si nous ne nous trompons, cette conclusion — qui n'a rien d'imprévu — que l'art roman s'est constitué pièce à pièce durant le xie siècle, avec une rapidité variable selon les régions. On eût aimé que cette vérité fût formulée avec un souci encore plus marqué des nuances, mais on saura gré à l'auteur de ses fort utiles précisions. La portée de son œuvre eût néanmoins été sensiblement accrue si, à l'exemple de trop de ses

1. J. Puig y Cadafalch, *Le premier art roman. L'architecture en Catalogne et dans l'Occident méditerranéen aux Xe et XIe siècles.* Paris, Henri Laurens, 1928, in-4°, 164 p. et 48 pl.

2. Deshoulières, *Au début de l'art roman. Les églises de l'XIe siècle en France.* Paris, La Renaissance du livre, s. d. [1929], in-16, 180 p. et 24 pl. (collection *A travers l'art français*, publ. sous la direction de G. Huisman) ; prix : 18 fr.

Digitized by Google

confrères en archéologie, il n'avait maintes fois omis de se reporter directement aux textes, pour en vérifier de près les leçons et en discuter le témoignage. Rien qu'à parcourir les pages qu'il a écrites sur les églises du nord-ouest de la France, nous avons rencontré tant d'erreurs dans l'emploi des documents [1] que nous ne sommes pas sans inquiétudes pour le reste. Comme ces erreurs, même lorsqu'elles sont menues, entraînent à tout le moins des rectifications de dates, les conséquences en sont particulièrement regrettables dans un livre où la chronologie des monuments tient une si grande place [2].

La solide étude de MM. J. GEORGE et A. GUÉRIN-BOUTAUD sur les *Églises romanes de l'ancien diocèse d'Angoulême* [3] est purement analytique. Les deux archéologues à qui nous la devons y examinent un à un les divers éléments constitutifs des églises de leur région — murs, supports, voûtes, percements, façades, nefs, transepts, chœurs, cryptes, clochers, plan, décoration et sculpture, accessoires divers et mobiliers —; ils les décrivent avec précision, les classent méthodiquement et, quand faire se peut, chronologiquement; mais ils ne vont pas au delà. Ils ne posent même pas la question des influences subies et exercées ou des écoles auxquelles les architectes et les sculpteurs de l'Angoumois s'apparentent. Il faut dire, du reste, qu'ils s'acquittent avec une remarquable conscience de la tâche limitée qu'ils se sont assignée. Ils font, en outre, défiler sous nos yeux plus d'un millier de plans, dessins ou reproductions d'excellentes photographies, qui forment pour leur province une documentation unique en son genre. Ajoutons que, tout en se défendant d'écrire une monographie de la cathédrale d'Angoulême, MM. George et Guérin-Boutaud ont cependant apporté, au cours de leur exposé, mainte précision sur les caractères distinctifs du célèbre monument; leur interprétation des sculptures de la façade mérite, en particulier, de ne point passer inaperçue. Mais pourquoi ne se sont-ils pas davantage préoccupés des données historiques des divers problèmes soulevés par l'étude des églises auxquelles leur ouvrage est consacré?

1. Exemples : p. 29, ce qui a trait à la fondation de Beaulieu-lès-Loches est entièrement à reprendre; il n'est pas jusqu'au numéro du pape qui ne soit erroné (Jean XXII, pape du XIV^e^ siècle, substitué à Jean XVIII, pape du XI^e^). P. 47, nouvelles erreurs sur la restauration de Saint-Martin d'Angers, qui est de 1029, et non de 1020, comme il était facile de s'en assurer en se reportant à des ouvrages plus récents que la *Police sacrée* de Chopin ou même en lisant avec une attention plus soutenue l'acte qui figure dans ce vénérable ouvrage. P. 65-66, encore une erreur de date pour la fondation de la Trinité de Vendôme : des éditions récentes des textes allégués auraient dû être consultées. P. 85, série d'erreurs sur la fondation de Saint-Étienne de Beaugency : il eût fallu lire dans le *Cartulaire de la Trinité de Vendôme* de l'abbé Métais la charte de 1079, dont un texte incorrect cité en 1863 par Arcisse de Caumont n'est qu'un extrait défiguré. Etc.

2. Ajoutons que le nombre des fautes d'impression passe la normale.

3. J. GEORGE et Alexis GUÉRIN-BOUTAUD, *Les églises romanes de l'ancien diocèse d'Angoulême*. Paris, impr. Kapp, 1928, in-4°, 347 p., une carte et 12 pl. — L'un des deux auteurs, M. Guérin-Boutaud, est mort avant l'achèvement de l'ouvrage.

Digitized by Google

Le volume que M. MALE a intitulé *Art et artistes du Moyen Age*[1] n'est qu'un recueil d'essais, dont quelques-uns remontent à pas mal d'années déjà, mais qui tous méritaient sans conteste d'être sauvés de l'oubli. Il s'ouvre par un élégant et poétique résumé de la doctrine qui fait le fond des trois beaux livres de l'auteur sur l'iconographie française du Moyen Age : c'est comme un fil d'Ariane à l'usage des lecteurs novices qui hésiteraient à s'aventurer sans guide dans le séduisant labyrinthe où M. Mâle a déjà entraîné à sa suite tant de fervents de l'art médiéval ; c'est aussi, en raccourci, un aperçu suggestif des transformations du sentiment religieux et de la pensée chrétienne dans leurs manifestations artistiques depuis le temps des Catacombes jusqu'à celui de Raphaël et de Michel-Ange. — Deux essais ont pour thème les rapports de l'art musulman de la péninsule hispanique et de l'art roman de la Bourgogne, de l'Auvergne, du Velay et, d'une façon générale, des provinces de France que traversaient les grandes routes de pèlerinage de la chrétienté médiévale : intéressante réplique aux vues fécondes de M. Bédier en ses *Légendes épiques*. Peut-être M. Mâle s'est-il laissé entraîner un peu loin par le mirage de l'influence orientale sur notre architecture romane ; mais nous connaissons peu de pages aussi suggestives : elles sont pour l'historien amoureux d'idées un véritable régal. — Un autre morceau de choix est le chapitre intitulé *L'architecture gothique du midi de la France*. Ce n'est que l'esquisse d'un grand sujet[2], dont les trois subdivisions essentielles seraient : la conquête artistique du Languedoc par la France royale au cours du XIII^e siècle, la reconstitution d'un art original dans le midi de la France à partir du dernier quart de ce même siècle, enfin le rayonnement de l'art languedocien hors de France. Le nom d'un maître d'œuvres de génie s'y détache en haut relief : celui de Jean des Champs, grand architecte venu de la France du nord et hier encore inconnu, à qui de fécondes et ingénieuses recherches permettent de restituer peu à peu la paternité d'une assez longue série de chefs-d'œuvre, jusqu'alors anonymes et entre lesquels on ne soupçonnait naguère aucune parenté proche. Comme l'histoire littéraire de la même époque, où les efforts parallèles des érudits tendent depuis quelques années à restituer à un petit nombre d'auteurs des œuvres qu'on avait longtemps crues de provenances multiples, l'histoire de l'art des XII^e et XIII^e siècles se précise tout en se simplifiant, et nous nous apercevons chaque jour plus clairement que les conditions dans lesquelles furent créées les grandes œuvres du Moyen Age n'ont pas été aussi différentes qu'on se le figurait autrefois de celles qui aujourd'hui encore président à leur éclosion.

1. Émile MALE, *Art et artistes du Moyen Age*. Paris, Armand Colin, 1927, in-16, VI-328 p. et 8 pl. ; prix, broché : 30 fr. ; relié : 36 fr. 50.

2. Signalons, à cette occasion, l'intéressante monographie de *La cathédrale de Toulouse* par M. Raymond REY (Paris, Henri Laurens, 1929, in-16, 100 p. et 1 plan, de la collection des *Petites monographies des grands édifices de la France ;* prix : 6 fr.). C'est comme une illustration, avec des nuances nouvelles, de la thèse brillamment soutenue par M. Mâle et dont l'auteur a fait, comme de juste, son profit.

Digitized by Google

Les essais qui complètent le volume sont de moindre importance, encore qu'ils se lisent tous avec le plus vif intérêt. Faute de place, nous nous bornerons, ou à peu près, à en transcrire les titres : *Les cathédrales françaises étudiées par une Américaine* (à propos du joli livre publié par Mlle O'Reilly en 1922), *Rodin interprète des cathédrales de France* (à propos du livre bien connu de l'illustre artiste), *Le Mont-Saint-Michel* (à propos de la monographie de M. Gout), *Le portail Sainte-Anne à Notre-Dame de Paris* (à propos d'une étude déjà ancienne de Wilhelm Vöge), *Le portail de Senlis et son influence* (à propos de la monographie de la cathédrale de Senlis de M. Aubert), *Nouvelle étude sur la cathédrale de Reims* (à propos du magnifique album de planches de P. Vitry), *La vie de saint Louis racontée par les peintres du XIVe siècle* (étude destinée à établir que Jean Pucelle a reproduit dans les miniatures de son livre d'heures les fresques du couvent de Lourcine sur la vie et les vertus de saint Louis), *Trois œuvres nouvelles de Jean Bourdichon, peintre de Charles VIII et de François Ier*, et *Jean Bourdichon et son atelier*, *L'imitation de la gravure par les peintres verriers*, enfin *Les ivoires gothiques français* (d'après la belle publication de M. Raymond Kœchlin).

Plus d'une fois, au cours de ces rapides essais, M. Mâle a eu l'occasion de présenter des vues nouvelles sur le rayonnement de l'art francais au dehors de nos frontières. Il rejoint ainsi les fécondes recherches poursuivies pendant toute une vie de labeur scientifique par un des plus distingués archéologues dont nous ayons eu ces derniers temps à déplorer la mort[1], Camille Enlart, l'auteur de *L'art gothique en Chypre* et de ce vaste répertoire descriptif des *Monuments des croisés dans le royaume de Jérusalem*[2], dont le quatrième et dernier volume n'a vu le jour qu'il y a quelques mois, trop tard pour qu'il ait pu encore lui-même en surveiller l'impression. L'ouvrage n'est, au reste, pas un simple répertoire. Sur les deux parties qu'il comprend, l'une (tome I) a pour objet de dégager, d'après les monuments encore debout sur le sol de l'ancien comté de Tripoli et du royaume de Jérusalem proprement dit, les caractères généraux de l'art occidental transplanté sur le sol de la Syrie ; dans l'autre, la plus étendue, C. Enlart s'applique à décrire ces monuments un à un et à en faire l'historique. Deux albums de planches, complétés par des croquis dans le texte, fournissent un ensemble incomparable de plans, de photographies et de relevés. Rien qu'à les examiner, le commentaire d'Enlart en mains, on est désormais en mesure de se former une idée

1. Des mains pieuses ont réuni en une élégante plaquette intitulée *Camille Enlart, 1862-1927* (Paris, Jean Naert, 1929, in-8°, 115 p. et 2 portraits), divers articles ou discours consacrés à sa mémoire et une bibliographie de ses œuvres dressée par M. Pierre Dufay.

2. Camille Enlart, *Les monuments des croisés dans le royaume de Jérusalem. Architecture religieuse et civile*, avec une préface de Paul Léon. Paris, P. Geuthner, 1925-1928, 2 vol. in-4° de texte (1925 et 1928), xvi-217 p. et ii-541 p., et 2 vol. in-4° de planches (1926 et 1927), 100 pl. + 7 p. et 96 pl. + 7 p. (*Haut Commissariat de la République française en Syrie et au Liban, Service des Antiquités et des Beaux-Arts. Bibliothèque archéologique et historique*, t. VII et VIII) ; prix des 4 vol. : 600 fr.

Digitized by Google

précisede ce qu'a été l'expansion de l'art occidental au pays des croisés, de sa variété, de sa richesse, du parti qu'architectes et décorateurs ont su tirer des matériaux que le sol de la Syrie mettait à leur disposition ; on se rend compte aussi à quel point ils se sont appliqués à adapter à l'Orient les formules qui avaient cours alors en Europe. Quel dommage qu'Enlart n'ait pas su mettre plus vigoureusement en relief l'originalité propre de ce qu'il a appelé l' « école d'outre-mer » ! L'existence d'une école de ce genre, vraiment une et nettement différenciée des écoles régionales françaises, ne nous paraît pas encore tout à fait établie ; mais, pour une partie notable de la vieille Syrie franque, les matériaux sont maintenant à notre portée. C'est un ultime et superbe service qu'Enlart aura rendu à l'archéologie et à l'histoire.

Louis HALPHEN.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
(1928-1929)

I. INSTRUMENTS DE TRAVAIL. PUBLICATION DE DOCUMENTS. MÉTHODOLOGIE. — Comme chaque année, M. Ernest PERROT publie son utile *Bulletin bibliographique d'histoire économique et juridique* annexé à la *Revue d'histoire de droit français et étranger* (n° d'octobre-décembre 1928). Dans l'*Economic History Review*, de 1929, M. W. H. MORELAND décrit le travail d'histoire économique relatif à l'Inde, qui a été effectué depuis une vingtaine d'années[1]. Il faut mentionner tout particulièrement l'essai de bibliographie critique de la révolution industrielle en Angleterre, qui a été tentée par Miss Eileen POWER[2] ; c'est là un guide très sûr pour l'histoire de cette question si importante et qui, depuis une vingtaine d'années, a fait l'objet, chez nos voisins, de travaux si considérables.

Les revues consacrées spécialement à l'histoire économique constituent aussi de précieux instruments de travail, grâce surtout à leurs comptes-rendus et à leurs informations, qui nous permettent de saisir le travail scientifique, au moment même où il s'élabore, et d'en connaître au fur et à mesure les résultats. Saluons donc avec joie les *Annales d'histoire économique et sociale* dont deux numéros ont déjà paru depuis janvier 1929, et qui promet

1. *Recent Work in Indian Economic History (1905-1928).*

2. Eileen POWER, *The Industrial Revolution (1750-1850)* ; *a select Bibliography*, 30 p. (publ. de l' « Economic History Society »). London, School of Economics.

Digitized by Google

d'être aussi attrayante qu'instructive, ainsi que le *Journal of Economic and Business History*, de Boston, dont le premier numéro a paru en novembre 1928 et qui a déjà publié des études d'un grand intérêt.

Il n'existait pas, en anglais, de bonne édition des célèbres *Travels in France*, d'Arthur Young. Miss Constantia MAXWELL[1] vient de combler cette lacune. Son édition est très soignée et contient une bonne annotation, précise, qui malheureusement a été rejetée à la fin du volume. Mais elle n'a pu, comme elle l'aurait désiré, publier intégralement les « Observations générales » ; elle a dû n'en donner que des extraits, bien choisis, il est vrai, d'après l'édition de 1794, qu'il faut toujours suivre de préférence. Une bibliographie sommaire, mais dressée avec soin, montre que Miss Maxwell est bien au courant de l'histoire économique de la France au XVIII^e siècle. Une autre preuve nous en est fournie par son instructive Introduction, qui décrit aussi avec précision la vie d'Arthur Young et nous donne une idée exacte de son caractère. Avec raison, elle attribue une grande valeur historique aux *Travels* et loue l'impartialité de leur auteur, qui cependant, elle le reconnaît, n'était pas exempt de tout préjugé.

En Angleterre, on vient de réimprimer plusieurs textes intéressants pour l'histoire économique. C'est d'abord l'*England's Treasure by forraign Trade*, de Thomas MUN[2], qui date de 1664 ; reproduction littérale sans notes, ni introduction. C'est dans les mêmes conditions qu'on vient de réimprimer *A Plan of the English Commerce*, de Daniel DEFOE[3] ; on sait que ce petit volume, publié en 1728, contient des données précieuses sur le commerce de l'Angleterre dans le premier tiers du XVIII^e siècle.

Le célèbre *Tour through England*, de DEFOE, qui avait eu de nombreuses éditions au XVIII^e siècle (la première date de 1724), n'avait pas été réimprimé depuis 1778. En 1927, une édition nouvelle a été publiée chez Peter Davies. Et voici que paraît une édition à bon marché, avec une brève, mais intéressante introduction de G. D. D. COLE[4] ; celui-ci montre l'intérêt que présente l'œuvre de Defoe pour l'histoire économique et sociale de l'Angleterre ; Defoe n'est pas un campagnard comme Arthur Young et Cobbett ; ses connaissances sont plus livresques, mais il est très au fait de ce qui concerne le commerce et l'industrie et a voyagé un peu partout en Grande-Bretagne.

Malgré les difficultés de l'heure présente, la Commission des Documents économiques de la Révolution et ses comités départementaux poursuivent leur œuvre, bien qu'à un rythme forcément plus ralenti. MM. F. PASQUIER et Fr. GALABERT viennent de publier un certain nombre de cahiers de do-

1. Arthur YOUNG, *Travels in France during the years 1787, 1788 and 1789*, ed. by Constantia MAXWELL. Cambridge, University Press, 1929, in-8°, LVI-428 p. ; prix : 12 s. 6 d.

2. Oxford, Blackwell, 1928, in-16, 88 p. ; prix : 3 s.

3. Ibid., 1928, in-16, 277 p. ; prix : 6 s.

4. Daniel DEFOE, *A Tour through England and Wales*. London, J. M. Dent (Everyman's Library), with an Introduction by G. D. D. COLE [s. d.], 2 vol. in-16, XVII-376 et 300 p. ; prix : 4 s.

Digitized by Google

léances des sénéchaussées de Toulouse et de Comminges[1]. L'ensemble de ces cahiers semble perdu, mais on en a retrouvé vingt et un dans les communes mêmes. Dans leur intéressante introduction, les éditeurs distinguent deux catégories de cahiers : ceux qui ont été écrits par des bourgeois, et qui ne contiennent guère que des vœux de caractère général ; ceux qui émanent des habitants mêmes, et dont les doléances sont naturellement plus précises. Signalons les excellentes notices dont on a fait précéder les cahiers : elles indiquent les impôts, les dîmes; les vingtièmes d'industrie, le caractère des propriétés et donnent des extraits des contrôleurs des vingtièmes, dont on sait l'intérêt.

M. E. MARTIN publie les Cahiers de doléances du bailliage de Mirecourt, en Lorraine[2]. Il a fait précéder son édition d'une introduction substantielle, qui repose surtout sur l'étude des cahiers en question ; à chaque paroisse est consacrée une notice, rédigée avec soin. Mais l'annotation des cahiers eux-mêmes est à peu près inexistante, et on le regrettera d'autant plus vivement que les cahiers de cette région abondent en doléances particulières et précises, dont il eût fallu examiner le bien-fondé ; les habitants s'élèvent surtout contre les clôtures, les partages de communaux. Les doléances semblent bien, en général, être l'œuvre des paysans eux-mêmes, et, fait significatif, les députés des paroisses à l'assemblée du bailliage sont, pour la plupart, des laboureurs.

Un signe des progrès de l'histoire économique, c'est que ceux qui la pratiquent se préoccupent des questions de méthode. Dans un récent et brillant article, M. Werner SOMBART[3] s'efforce de montrer que l'histoire économique ne saurait ignorer la théorie, que celle-ci lui permet de saisir la véritable portée des faits du passé qu'elle étudie. C'est pour avoir trop négligé la théorie, dit-il encore, que Cunningham et Levasseur ont souvent employé des cadres purement politiques et qu'ils ont décrit plutôt la politique économique que la vie économique elle-même. W. Sombart propose des cadres purement économiques et une classification théorique, sur laquelle on pourrait discuter. Ce qui lui semble surtout important, ce sont les *types* économiques ; par là même on reconnaît le sociologue. N'oublions pas que la théorie économique elle-même s'appuie, et de plus en plus, sur les données de l'histoire elle-même[4].

1. *Cahiers paroissiaux des sénéchaussées de Toulouse et de Comminges en 1789*, publiés par F. PASQUIER et Fr. GALABERT (Documents économiques de la Révolution, comité de la Haute-Garonne). Toulouse, Privat, 1928, in-8°, XXXI-221 p. — La publication était prête dès 1905.

2. *Cahiers de doléances du bailliage de Mirecourt*, publiés et annotés par E. MARTIN. Épinal, impr. lorraine, 1928, in-8°, XLVIII-281 p. (Commission des Documents économiques de la Révolution).

3. Werner SOMBART, *Economic Theory and Economic History* (*The Economic History Review*, 1929).

4. Voir, à cet égard, Henri SÉE, *Les cadres d'une histoire économique et sociale de la France*

Digitized by Google

II. Histoire générale. — En histoire économique, comme dans l'histoire tout court, à mesure que se multiplient les monographies, on éprouve davantage le besoin de synthèses ou d'aperçus généraux.

On lira avec intérêt le brillant essai dans lequel M. Corrado Barbagallo[1] s'efforce de prouver que l'économie antique ne s'oppose pas d'une façon absolue à l'économie moderne. En Grèce et à Rome, déclare-t-il, le travail libre, le salariat ont existé et ont joué un rôle assez considérable ; il y a eu une grande industrie concentrée ; on se trouve en présence du grand commerce et de grands marchés internationaux. A cause du travail servile, on peut se passer de machines, mais le machinisme n'est nullement inconnu. Enfin, le capitalisme s'applique non seulement au commerce et à l'industrie, mais à l'agriculture. Pour prouver sa thèse, M. Barbagallo cite beaucoup de faits, mais qui se répartissent sur une période très considérable ; ne représentent-ils pas des conditions exceptionnelles? Notre incertitude est d'autant plus grande que, pour l'antiquité, toute statistique est impossible.

En une étude fort suggestive, M. D. M. Petrusevski[2] montre qu'en ce qui concerne le Moyen Age, depuis cinquante ans, on a remis en question des conclusions qui semblaient acquises. Ainsi, aujourd'hui, on tombe d'accord qu'il n'y a pas de solution de continuité entre l'Antiquité et le Moyen Age, qu'il n'y a pas eu prédominance des institutions germaniques, mais que celles-ci se sont combinées avec les romaines. On ne croit plus à la *Naturalwirtschaft* du Moyen Age. La théorie de l'*économie fermée* est également battue en brèche ; on a reconnu que les domaines ruraux ne vivaient pas dans l'isolement absolu, subissaient l'influence des marchés, du commerce. Les conceptions relatives à l'origine des villes médiévales se sont modifiées aussi ; on ne croit plus guère que les corporations de métiers dérivent de l'organisation domaniale. Enfin, on s'est rendu compte que la féodalité n'a pas été un obstacle au développement de l'État, tel qu'il commence à se reconstituer au Moyen Age, et M. Petrusevski cite, à cet égard, l'exemple de l'Angleterre.

M. Josef Kulischer, professeur à l'Université de Leningrad, nous donne aujourd'hui le second volume de son histoire économique générale[3], qui comprend deux parties : du XVI^e^ siècle à 1789 et de 1789 à 1870, mais cette seconde partie est bien moins développée que la première. La documenta-

dans ses rapports avec l'histoire générale et la science économique (*Revue d'économie politique*, 1929), et *Remarques sur la méthode en histoire économique et sociale* (*Revue historique*, 1929).

1. Corrado Barbagallo, *Economia antica è moderna*, 30 p. (extr. de la *Nuova Rivista Storica*, années 1928 et 1929).

2. D. M. Petrusevski, *Streitige Fragen der mittelalterlichen Verfassungs-und Wirtschaftsgeschichte* (dans *Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft*, ann. 1928, n° 3).

3. Josef Kulischer, *Allgemeine Wirtschaftsgeschichte des Mittelalters und der Neuzeit*, t. II. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1929, in-8°, XI-553 p. ; prix : 24 mk. (*Handbuch der mittelalterlichen und neueren Geschichte*, de G. von Below et F. Meinecke).

Digitized by Google

tion est toujours excellente ; M. Kulischer a utilisé tout ce qui a paru d'important[1]. Dans chacune de ses deux parties, il examine successivement le régime agraire et l'agriculture, l'industrie, le commerce, la banque, sans marquer de sous-périodes ; c'est là un plan commode, mais un peu trop stéréotypé ; d'autre part, il n'est pas très logique d'étudier les communications après le commerce, ni très rationnel de reléguer à la fin les questions monétaires, les banques et le crédit, dont souvent l'importance est de premier plan. En ce qui concerne le régime agraire, l'auteur décrit séparément les divers pays, mais, pour les autres manifestations de la vie économique, il nous donne un exposé d'ensemble. Ne craignons pas, d'ailleurs, de répéter ce que nous disions l'an dernier : c'est là un très précieux ouvrage, une mine de renseignements, dont les historiens auront sans cesse à tirer parti[2].

Le petit volume de M. Rudolph Häpke[3] a des visées beaucoup plus modestes ; il est surtout destiné à l'enseignement des écoles supérieures de commerce. Cependant, il repose sur une information étendue ; l'auteur a consulté surtout les travaux allemands, ce qui se conçoit, puisque, dans son exposé, l'Allemagne se trouve au premier plan. Mais il s'agit bien cependant d'une histoire économique générale, qui comprend les périodes du plein Moyen Age, des XIVe et XVe siècles, enfin de l'économie nationale (*Staatswirtschaft*), qu'il étudie jusque vers l'an 1700.

Notons encore que l'excellent volume, de caractère général, de MM. Henri Hauser et Augustin Renaudet sur l'époque de la Renaissance et de la Réforme[4] contient d'instructifs chapitres sur les grandes découvertes, les questions économiques, l'expansion du capitalisme commercial. On a bien l'impression, très juste, qu'au point de vue économique il y a beaucoup de nouveau au XVIe siècle et cependant qu'il n'y a pas encore eu de transformation vraiment radicale.

L'historien allemand bien connu, M. Lujo Brentano, qui, déjà il y a plus d'un demi-siècle, a commencé à étudier l'histoire économique de l'Angleterre, nous donne aujourd'hui un exposé d'ensemble de cette histoire[5], qui n'a pas l'aspect d'un manuel et qui se préoccupe sans cesse d'expliquer les phénomènes qu'il décrit. Peut-être n'était-il pas nécessaire de traiter aussi longuement l'économie celte, gallo-romaine, germanique, sous prétexte qu'elle constitue la *Vorgeschichte* de l'histoire d'Angleterre. Nous préférons

1. Signalons cependant l'omission des ouvrages si importants de M. J.-G. van Dillen sur les banques hollandaises et de M. Chlepner sur la banque de Belgique.

2. L'ouvrage de M. James Wesfall Thompson (*An Economic and social history of the middle ages*. New-York et Londres, The Century Co, in-8°, 900 p.) ne nous est pas pervenu.

3. Rudolph Haepke, *Wirtschaftsgeschichte*, I Teil : *Mittelalter und Merkantilismus*, 2e éd. Leipzig, 1928, in-8°, XVI-143 p. ; prix : 5 mk. (Handelshochschul-Bibliothek).

4. Henri Hauser et Augustin Renaudet, *Les débuts de l'âge moderne. La Renaissance et la Réforme*. Paris, Félix Alcan, 1929, in-8°, 639 p. ; prix : 60 fr. (coll. « Peuples et civilisations »).

5. Lujo Brentano, *Eine Geschichte der wirtschaftlichen Entwicklung Englands*. Iéna, Gustav Fischer, 1927, 3 vol. in-8°, VIII-396 p., 453 p., VI-666 p. ; prix : 15, 17 et 25 mk.

Digitized by Google

les chapitres où il est question de l'organisation économique de la féodalité, puis de la décomposition de ce régime. L'auteur met bien en lumière les progrès du commerce, l'organisation industrielle, la *commutation* des redevances ; par contre, il laisse un peu dans l'ombre l'origine du fermage. Le tome II comprend la période du mercantilisme, de la fin du XV^e^ siècle au milieu du XVIII^e^ siècle. Signalons d'intéressants chapitres sur le développement du commerce, de la banque, sur l'économie nationale des Tudors, sur l'extension de la grande propriété foncière. Dans le troisième volume, M. Brentano s'efforce surtout de marquer le triomphe de l'individualisme économique, qui se manifeste par ce que l'on a appelé la « révolution industrielle », puis par les progrès du *free trade*. L'auteur insiste sur la situation des travailleurs, sur le mouvement ouvrier, le socialisme, la législation du travail, qui se constitue peu à peu au XIX^e^ siècle. A plusieurs reprises, il critique des assertions de Karl Marx ; ainsi, pour lui, la loi des dix heures n'est pas seulement une manifestation de la lutte des classes, car il y a antagonisme non seulement entre *Arbeiter* et *Arbeitgeber*, mais aussi entre *Besitzlosen* et *Besitzenden* ; parmi ceux qui ont milité pour cette loi, on compte des philanthropes et même des fabricants humanitaires.

M. C. R. FAY a limité son étude à la période qui s'étend depuis l'époque d'Adam Smith jusqu'à nos jours[1]. C'est un travail solide, reposant sur une sérieuse documentation, qui n'apparaît pas assez dans la bibliographie finale, par trop sommaire[2]. L'auteur a suivi un plan méthodique, étudiant successivement la politique fiscale et les finances, le commerce et les transports, l'agriculture et l'industrie, la vie des travailleurs. Il ne tient pas assez compte de l'ordre chronologique ; aussi l'évolution d'ensemble n'apparaît-elle pas assez nettement, et les progrès du capitalisme ne sont-ils pas mis assez fortement en lumière. Mais les travailleurs auront intérêt à consulter ce guide sûr ; ils y trouveront aussi des comparaisons intéressantes entre la vie économique de l'Angleterre et celle de l'Amérique.

La thèse vraiment classique de M. Paul MANTOUX, *La révolution industrielle au XVIII^e^ siècle*, depuis longtemps épuisée, est aujourd'hui introuvable. C'est donc un événement heureux qu'une traduction anglaise en ait été entreprise[3]. Ce n'est pas d'ailleurs une simple reproduction du texte original, publié en 1905. Depuis une vingtaine d'années, il a paru en Angleterre beaucoup de bons travaux d'histoire économique, et notamment sur la « révolution industrielle ». M. Mantoux, dont le beau volume a contribué à orienter les historiens vers l'étude de ces questions, a mis à profit toute cette littéra-

1. C. R. FAY, *Great Britain from Adam Smith to the present day : an economic and social survey*. London, Longmans, Green, 1928, in-8°, XII-458 p. ; prix : 12 s. 6 d.

2. M. Fay aurait dû, par exemple, citer le *Final Report of the Agricultural Tribunal of Investigation*.

3. Paul MANTOUX, *The industrial revolution in the XVIII Century, an outline of the beginnings of the modern factory system in England*, trad. Marjorie Vernon. Londres, Jonathan Cape, 1928, in-8°, 539 p. ; prix : 16 s.

Digitized by Google

ture, comme on peut s'en rendre compte par ses *footnotes* et par son excellente bibliographie. Son travail de revision a été accompli de la façon la plus consciencieuse. Nous aurions cependant désiré que, dans son introduction ou sa conclusion, il eût discuté la question de savoir dans quelle mesure on peut parler d'une « révolution industrielle ». Plusieurs des travaux parus récemment tendraient à montrer qu'il y a eu moins une révolution qu'une *sweeping evolution*, suivant le mot de William Ashley, et nous pensons que M. Mantoux conçoit les choses un peu de la même façon ; il n'eût pas été mauvais d'y insister davantage. L'auteur, à plusieurs reprises, fait usage de la méthode comparative ; mais peut-être eût-il été bon de mettre encore plus en relief l'avance de l'Angleterre en ce qui concerne la transformation industrielle au XVIII^e siècle. Espérons que ces petits compléments se trouveront dans une réédition française, qui serait si utile aux travailleurs, et que nous souhaitons prochaine.

Depuis une trentaine d'années, il a paru assez de monographies sur l'histoire économique et sociale de la France pour que l'on puisse maintenant en tenter la synthèse, au moins provisoire. Tel a été notre dessein en un récent ouvrage [1], dans lequel nous nous sommes appliqué à ne jamais perdre de vue l'histoire générale et à donner quelques aperçus d'histoire comparée. Nous avons donc suivi l'ordre chronologique, entendu au sens large, et nous avons fait en sorte que nos cadres ne fussent pas par trop stéréotypés. La tâche nous a paru particulièrement lourde pour certaines périodes, moins étudiées que d'autres, comme le XVI^e siècle et la seconde moitié du XIX^e. Le volume se termine par une bibliographie, non point complète, mais assez étendue pour rendre quelques services aux travailleurs.

En une vingtaine de pages, avec son talent habituel, M. Henri PIRENNE nous donne une idée frappante de la place qu'ont tenue les Pays-Bas dans l'histoire économique de l'Europe médiévale [2]. Son idée essentielle, c'est qu'à considérer l'échange ou la production l'histoire économique des Pays-Bas a un caractère international. En quelques traits vigoureux, M. Pirenne marque l'origine des villes, le rôle des Lombards [3], le caractère de la grande industrie drapière, qui travaille pour des marchés lointains ; il nous donne aussi un aperçu des luttes qui ont éclaté entre la bourgeoisie marchande et le prolétariat ; il montre l'influence du développement des villes sur le régime agraire. Enfin, il établit que les ducs de Bourgogne, en unissant sous leur domination les diverses principautés, ont contribué au passage de l'économie médiévale à l'organisation moderne.

1. Henri SÉE, *Esquisse d'une histoire économique et sociale de la France depuis les origines jusqu'à la guerre mondiale.* Paris, Félix Alcan, 1929, in-8°, 560 p. ; prix : 50 fr.

2. Henri PIRENNE, *The place of the Netherlands in the Economic History of Medieval Europe* (*The Economic History Review*, 1929).

3. Une étude récente du même historien (*La duchesse Aleyde de Brabant et le* de Regimine Judaeorum *de saint Thomas d'Aquin*, dans le *Bulletin de l'Académie de Belgique*, de 1928) tend à montrer que le rôle des Juifs a été très peu considérable dans les Pays-Bas.

Digitized by Google

L'histoire économique du pays de Liége a été moins étudiée que celle des Pays-Bas proprement dits, bien que là aussi M. Pirenne ait, à plusieurs reprises, indiqué la voie à suivre. On sera d'autant plus reconnaissant à M. Paul Harsin d'y avoir consacré une courte, mais substantielle étude[1]. On y voit la prospérité de l'industrie liégeoise, de la verrerie, des mines, de la sidérurgie, de la draperie de Vervier, qui a déjà un caractère capitaliste et échappe au système corporatif. M. Harsin nous donne beaucoup de détails intéressants sur la politique commerciale de la principauté. Elle était encline à la liberté, s'abstenant de droits protecteurs, car le *60e denier* sur l'entrée et la sortie des marchandises avait un caractère fiscal et non protectionniste. Mais on se heurte aux barrières douanières des États voisins, surtout de la France et des Pays-Bas, notamment en ce qui concerne la draperie et l'industrie du fer. Par contre, ces États revendiquent le libre transit à travers la principauté et essaient, mais en vain, de faire abolir le 60e denier. L'auteur montre encore que les voies de communication avec la France sont malaisées, même depuis la construction du *Chemin neuf*, au XVIIe siècle.

L'histoire économique de la Belgique, au XIXe siècle, n'est encore qu'ébauchée. Aussi accueillera-t-on avec joie une étude aussi approfondie que celle que M. Jacquemyns a consacrée à la crise économique des Flandres, de 1845 à 1850[2]. En réalité, c'est toute l'histoire économique de cette région, dans la première moitié du XIXe siècle, qu'il examine avec une conscience et une pénétration dignes des plus grands éloges. Il montre fortement que les campagnes flamandes, surpeuplées, cultivées surtout par de petits fermiers et par des journaliers, ne pouvaient vivre que grâce à l'appoint de l'industrie linière, domestique[3]; les marchands, qui concentraient les produits de cette fabrication, s'en tenaient obstinément aux anciennes pratiques et s'opposaient de toutes leurs forces aux transformations industrielles, qui s'opéraient dans les pays voisins et notamment en Angleterre. L'industrie flamande de la toile, compromise par la concurrence étrangère, décline donc de plus en plus; les salaires des artisans campagnards deviennent de plus en plus faibles et la moindre crise doit les réduire à la détresse. Or, cette crise fut déchaînée, à partir de 1845, par de mauvaises récoltes et la maladie de la pomme de terre. Ce fut une effrayante misère, que l'auteur nous décrit d'une façon saisissante : bien des malheureux périrent d'inanition ou succombèrent au typhus et au choléra ; dans les cantons liniers, la mortalité fut énorme et la natalité décrut aussi. L'une des conséquences essentielles de la

1. Paul Harsin, *Études sur l'histoire économique de la principauté de Liége, particulièrement au XVIIe siècle.* Liége, H. Vaillant-Carmanne, 1928, in-8°, 104 p. (extr. du *Bureau de l'Institut archéologique liégeois*, t. LXII, 1927).

2. G. Jacquemyns, *Histoire de la crise économique des Flandres, 1845-1850.* Bruxelles, Lamertin, 1929, in-8°, 472 p. (*Mémoires de l'Académie de Belgique*).

3. Une comparaison s'imposait avec la Flandre française. M. Jacquemyns semble ne pas connaître la remarquable thèse de Georges Lefebvre, *Les paysans du Nord et la Révolution française* (1924).

Digitized by Google

crise, c'est que l'ancienne organisation industrielle fut définitivement condamnée. M. Jacquemyns fait allusion à la crise qui sévit en France, à la même époque ; il eût été intéressant de comparer avec plus de précision les deux crises et d'essayer d'en dégager les causes communes [1].

M. R. Capot-Rey nous donne une intéressante monographie sur la vie économique de la région de la Sarre dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle et les débuts du XIXe [2]. A partir de 1750, ce fut un remarquable développement industriel, qui se manifesta dans les mines, les forges, la verrerie. Pendant l'occupation française, le pays apparaît comme prospère. L'agriculture bénéficia des effets sociaux de la Révolution et aussi de la suppression de la vaine pâture et du partage des communaux, actif en cette région comme dans la Lorraine voisine. L'industrie connut une meilleure organisation, sans que l'on puisse signaler aucune innovation technique. Quant au commerce, il paraît actif, bien que le transit des marchandises hollandaises, très important sous l'ancien régime, ait cessé. La région de la Sarre s'adapta si bien au marché français qu'après la cession à la Prusse (en 1815) on constate, pendant une quinzaine d'années, un véritable recul économique.

Quelles furent les conséquences économiques de la Révolution française? C'est là une question qui, pour être pleinement résolue, demanderait encore beaucoup de monographies. M. Félix Ponteil a donc fait un très utile travail en étudiant, surtout d'après les statistiques, l'état économique du département du Bas-Rhin au lendemain de la Révolution [3]. L'auteur montre qu'il y a eu diminution de l'activité économique, sur presque tous les domaines, à la suite de la Révolution. Le commerce de Strasbourg, très florissant au XVIIIe siècle, grâce au transit, a particulièrement souffert ; pendant les guerres de la Révolution, l'Alsace est presque continuellement dans la zone militaire. L'agriculture, très prospère au XVIIIe siècle, a décliné ; la suppression des rentes perpétuelles, décidée par la Révolution, a contribué à cette stagnation, ainsi que les troubles politiques et notamment l'émigration des paysans alsaciens, bien souvent décrite [4].

A quel point l'interprétation économique de l'histoire est en honneur non seulement dans les républiques soviétiques, mais dans le pays capitaliste par excellence, c'est ce que contribue à montrer une bonne étude de M. John G. van Deusen sur les causes économiques de la guerre de sécession en

1. Dans le texte et en appendice, l'auteur donne beaucoup de tableaux statistiques et de graphiques, dressés avec le plus grand soin.

2. R. Capot-Rey, *Quand la Sarre était française*. Paris, Les Belles-Lettres, 1928, in-8°, VIII-334 p.

3. Félix Ponteil, *La situation économique du Bas-Rhin au lendemain de la Révolution française* (Coll. d'études sur l'histoire du droit et des institutions de l'Alsace, fasc. III). Strasbourg, 1927, in-8°, 171 p.

4. M. Ponteil donne quelques renseignements intéressants sur l'usure juive ; il ne semble pas connaître la bonne étude de M. Ph. Sagnac sur les *Juifs et la Révolution*.

Digitized by Google

Caroline du Sud[1], étude pour laquelle ont été compulsés nombre de journaux, manuscrits, brochures, documents officiels. La thèse de l'auteur, c'est que cette guerre a été provoquée non seulement par la question de l'esclavage, mais par les *tarifs* douaniers, la banque nationale, le déclin du commerce extérieur, l'échec des tentatives pour implanter l'industrie dans le Sud, la limitation de la main-d'œuvre. Prudemment, d'ailleurs, M. van Deusen n'étend pas ses conclusions à tous les États du Sud, car d'autres régions n'ont pas été affectées par tel ou tel de ces facteurs. La Caroline du Sud se sent surtout dépendante des États du Nord, au point de vue économique; même en ce qui concerne la main-d'œuvre servile, qu'on se procurait en contrebande, elle dépendait des négriers du Nord. Toutes les tentatives pour établir l'indépendance économique échouèrent; ainsi, Charleston ne put établir des lignes de bateaux à vapeur pour l'Europe; il y eut aussi insuccès partiel des chemins de fer. Quoi qu'on puisse penser de la thèse soutenue dans ce volume, il nous donne un intéressant tableau de l'état économique de la Caroline du Sud avant 1860.

L'histoire économique tirera parti d'une récente étude de M. Albert Demangeon sur *Les aspects actuels de l'économie internationale*[2]. Il constate l'accroissement de la production mondiale, mais la décadence relative de l'Europe, qui s'explique par le morcellement de notre continent et par la mise en valeur des pays neufs. Il note la décadence de certains produits, comme la betterave à sucre, l'orge, le seigle, le charbon, l'accroissement modéré de certains autres (viande, tabac, café, coton, etc.), l'augmentation énorme du caoutchouc, du pétrole, de la soie artificielle, des engrais chimiques. Les progrès du commerce international ne sont pas en rapport avec la production, car bien des pays neufs ont commencé à traiter industriellement leurs produits. M. Demangeon insiste particulièrement sur la crise économique de l'Angleterre et montre combien il est difficile d'y remédier. Il indique aussi que la concentration ne se manifeste pas en agriculture comme sur les autres domaines économiques : la petite propriété lutte grâce à la coopération et aux institutions de crédit agricole.

Signalons encore la pénétrante étude, très documentée, de M. Melvin-M. Knight sur l'état économique de l'Afrique du Nord[3]. Elle établit que cette région n'est pas moins fertile aujourd'hui qu'il y a deux mille ans. Les conditions climatériques n'ont pas varié; c'est le manque d'eau, la nécessité de l'irrigation qui expliquent l'état économique du pays; celui-ci perd sa fertilité, quand il est laissé à lui-même, de sorte que l'épuisement du sol est l'effet, plutôt que la cause de la décadence économique. L'Afrique du Nord ne

1. John G. van Deusen, *Economic bases of disunion in South Carolina*. New-York, Columbia University Press; London, King, 1928, in-8°, 360 p.; prix : 6 doll.

2. *Annales de géographie*, février et mars 1929.

3. Melvin M. Knight, *Water and the course of Empire in North Africa*, 50 p. (extr. de *The quarterly journal of economics*, novembre 1928).

Digitized by Google

pouvant former une unité qui se suffise, l'impérialisme est une condition de sa prospérité. Examinant spécialement la domination française, M. Knight conclut qu'elle a été bienfaisante : le pays s'est développé, la population a grandement augmenté et supporte même les périodes de crise sans trop de souffrances. L'auteur remarque encore que l'*arabisation* a été un phénomène économique et social, mais non biologique ; en fait, les Arabes de race étaient très peu nombreux.

On reconnaît de plus en plus l'importance que jouent en matière économique les phénomènes démographiques. Malheureusement, pour les périodes antérieures au XIX^e^ siècle, nos sources d'information sont bien insuffisantes. A cet égard, la communication faite par M. Albert GIRARD à la Société d'histoire moderne sur *La population de l'Espagne dans les temps modernes* (Bulletin, février et mars 1928) est bien instructive[1]. Il croit pouvoir établir qu'il y a eu une diminution sensible de la population espagnole, au cours du XVII^e^ siècle, et il en attribue la cause, moins aux expulsions d'hérétiques et à l'émigration qu'à la misère, qui a sévi surtout dans les campagnes et a provoqué un véritable exode rural. D'ailleurs, ce sont surtout les provinces intérieures qui ont souffert de la dépopulation. A la fin du XVIII^e^ siècle, on constate de nouveau une augmentation de la population.

A M. Jean LESCURE, c'est le surpeuplement qui paraît la cause essentielle de la révolution russe. Dans l'intéressant volume qu'il a consacré aux origines de cette révolution[2], il décrit, d'après de bonnes sources, la structure sociale de la Russie, marque ce qu'elle a d'original, le peu d'importance des villes et de la classe moyenne, insiste sur le servage et sur le *mir*. Il montre les conséquences de l'émancipation des serfs, mais cette mesure a été insuffisante, parce que les paysans ont reçu trop peu de terre ; la population s'est d'ailleurs accrue trop vite, alors qu'il n'y avait pas assez d'industrie pour lui servir d'exutoire. Signalons dans le volume une bonne étude des réformes de Stolypine, qui d'ailleurs n'ont que médiocrement réussi ; on a alors essayé de favoriser la colonisation de la Sibérie, ce qui n'a été qu'un palliatif très insuffisant. La Révolution de 1917 a opéré le partage des grands domaines ; mais, au dire de l'auteur, ce n'est qu'une solution insuffisante de la question agraire ; il faudrait surtout accroître le rendement des terres et développer l'industrie, ce qui demande beaucoup de capitaux. « La Révolution russe de 1917 », conclut M. Lescure, « illustre les *Principes de la population* de Malthus, beaucoup plus que le *Capital* de Marx ». La réflexion ne manque pas de justesse, mais, quand on parle de la Révolution de 1917, on ne saurait laisser de côté les causes politiques qui, elles aussi, ont puissamment agi.

III. RÉGIME AGRAIRE ET AGRICULTURE. — En ce qui concerne la France,

1. On la trouvera, plus détaillée, dans la *Revue d'histoire moderne* (novembre-décembre 1928 et janvier-février 1929).

2. Jean LESCURE, *Les origines de la Révolution russe*. Paris, Recueil Sirey, 1927, in-16, VIII-225 p.

Digitized by Google

le travail le plus considérable est représenté par la bonne thèse de Mlle Yvonne Bezard sur la vie rurale dans l'archidiaconé de Josas, qui comprend 165 paroisses de la région parisienne[1]. C'est un territoire peu étendu, mais l'époque envisagée présente un intérêt exceptionnel, puisqu'il s'agit de la seconde moitié du xve siècle et de la première du xvie. Mlle Bezard, qui a étudié d'une façon approfondie les papiers seigneuriaux de cette contrée (terriers, comptes, etc.), ainsi que les archives notariales, montre dans le détail la dévastation de la campagne, à la suite de la guerre de Cent ans, puis sa reconstitution progressive, qui semble achevée en 1560. En bien des cas, il a fallu appeler de nouveaux colons, qui ont reçu des terres en censives, à des conditions très avantageuses. Les grands domaines de la *réserve*, surtout sur les propriétés ecclésiastiques, constituaient le plus souvent de grandes fermes. Le régime seigneurial s'est maintenu cependant, malgré toutes ces mutations : comme le dit l'auteur, « les propriétaires se renouvellent, non les formes de la propriété ». Des chapitres nourris sont consacrés à l'exploitation agricole, à l'industrie rurale, au commerce, que rend fort actif la proximité de Paris. Le pays, dévasté au xve siècle, se repeuple rapidement au xvie, malgré une effrayante mortalité infantile. On lira aussi avec profit les données sérieuses sur les salaires, relativement assez élevés, sur le coût de la vie, la famille et les mœurs. L'auteur, dans un chapitre préliminaire, a mis en lumière la grande influence exercée par l'énorme dépréciation monétaire du xvie siècle ; ses conclusions concordent avec celles de M. Paul Raveau, dont elle a suivi la méthode. Comme lui, elle montre que beaucoup de bourgeois et surtout de marchands, de laboureurs, se sont élevés sur l'échelle sociale. Sa conclusion nous a paru un peu brève ; on aimerait trouver plus de comparaisons avec les autres études analogues, bien peu nombreuses encore, il est vrai.

En dehors de cet important travail, il n'y a guère à signaler que des études de détail. Tel le très intéressant article de M. Ferdinand Lot sur le régime de l'hospitalité, appliqué aux fédérés barbares, dans les derniers temps de l'Empire romain[2]. L'hôte reçoit les deux tiers de tel ou tel domaine, avec le tiers des esclaves ; M. Lot s'efforce de prouver que l'hôte ne reçoit, en réalité, que le tiers des terres de la réserve ; il est établi comme propriétaire foncier, et non comme cultivateur. M. Lot conclut que le régime de l'hospitalité était relativement tolérable pour l'ancien propriétaire.

Il convient de signaler le mémoire de M. Louis Gueneau[3] sur des tentatives faites, au xviiie siècle, pour créer deux nouveaux centres séricicoles, en

1. Yvonne Bezard, *La vie rurale dans le sud de la région parisienne de 1450 à 1560.* Paris, Firmin-Didot, 1929, in-8°, 382 p. (thèse de doctorat ès lettres).

2. Ferdinand Lot, *Du régime de l'hospitalité* (*Revue belge de philologie et d'histoire*, année 1928, n° 3).

3. Louis Gueneau, *Deux programmes régionaux d'activité soyeuse en France au XVIIIe siècle* (*Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie*, publiés par Julien Hayem, 12e série, 1929, p. 2-44).

Digitized by Google

Auvergne et dans le pays de Metz ; on essaya d'y implanter la culture du mûrier et la production de la soie : efforts intéressants, mais qui n'étaient pas destinés à un grand avenir.

M. Paul-M. Bondois[1] nous décrit une autre tentative curieuse, la création, en 1740, d'une compagnie capitaliste pour entreprendre la culture du riz ; des plantations furent faites près de Thiers, en Forez, en Bourbonnais, à Livron (dans le Dauphiné). Cette nouvelle culture ne réussit que médiocrement : la transformation de prairies en rizières provoqua des fièvres paludéennes et notamment une redoutable épidémie à Thiers, à la suite de laquelle l'entreprise a dû être abandonnée.

A quel point l'élevage était encore arriéré dans la France du XVIIIe siècle, c'est ce qui apparaît par le fait que, pour l'alimentation des Antilles, on est obligé de faire venir des salaisons d'Espagne ; on a déjà pu lire, ici même, à cet égard, un intéressant article de M. Léon Vignols[2].

Une question d'un grand intérêt, c'est celle de savoir quelle était la répartition de la propriété, en France, à la veille de la Révolution, et dans quelle mesure la vente des biens nationaux l'a modifiée. M. Georges Lefebvre, en deux importantes études[3], a donné une mise au point remarquable de cette question, ainsi que des indications précieuses sur sa bibliographie ; il montre aussi sur quels points les recherches devraient principalement porter[4].

Sur la profonde transformation agricole qui se produit en notre pays au XIXe siècle, surtout après 1840, on trouvera des données précieuses dans une étude sur le plateau de Langres, de Mme Marcelle Richard[5]. Elle montre que de plus en plus on abandonne les moins bonnes terres, laissées à l'état de chaumes. La pratique des prairies artificielles ne cesse de s'étendre, ce qui détermine les progrès de l'élevage. La culture du seigle et du sarrasin perd beaucoup de terrain, au profit du froment. Par suite du remembrement des parcelles, on abandonne le système des trois soles. Les forêts restent maintenant à l'écart de la vie rurale. Enfin, la population, sur le plateau, diminue sensiblement. — Des phénomènes analogues sont constatés par M. Georges Chabot dans la Dombes[6], où, à partir de 1850, cesse « l'économie fermée », et qui entre en rapports étroits avec Lyon, ainsi que par

1. Paul-M. Bondois, *Un essai de culture exotique sous l'ancien régime : la « Peste du riz » de Thiers, 1741*, 70 p. (extr. de la *Revue d'histoire économique et sociale*, 1928, n° 3).

2. Léon Vignols, *L'importation en France du bœuf salé d'Irlande* (*Revue historique*, sept.-oct. 1928).

3. *Les recherches relatives à la répartition de la propriété à la veille de la Révolution ; Les recherches relatives à la vente des biens nationaux* (*Revue d'histoire moderne*, ann. 1928).

4. Notons que personnellement il se rallie, en grande partie, aux conclusions formulées par J. Loutchisky.

5. Marcelle Richard, *L'évolution agricole du plateau de Langres* (*Annales de géographie*, mars 1929).

6. Georges Chabot, *La côtière orientale de la Dombes et l'influence de Lyon*. Paris, Presses universitaires, 1927, in-8°, 87 p.

Digitized by Google

Mlle Madeleine BASSERRE, dans le Cantal[1], où, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, les pâturages tendent de plus en plus à prédominer.

La « révolution » agricole a été bien plus précoce en Angleterre. Elle y a été préparée par toute une série de théoriciens, dont le plus remarquable est Iethro Tull. Sur son rôle, sur l'influence qu'il a exercée sur l'agronomie française et, en particulier, sur Duhamel de Monceau, on trouvera d'utiles renseignements dans un important article de M. T. H. MARSHALL[2].

La langue norvégienne n'est guère familière à nos historiens. Aussi sera-t-on reconnaissant à M. Pierre LA CHESNAIS de nous avoir donné une consciencieuse analyse du volume que M. Oscar-Albert JOHNSEN a consacré à l'histoire des paysans norvégiens[3], dont l'évolution diffère très sensiblement de celle du reste de l'Europe et présente, par conséquent, d'utiles points de comparaison. Ce qui distingue essentiellement le paysan de Norvège, c'est qu'il n'a jamais cessé d'être un homme libre. Ce rude pays n'a jamais eu de féodalité ; la noblesse qui s'y est implantée est d'origine étrangère et a été constituée surtout par des fonctionnaires danois. Cependant, à plusieurs reprises, on voit se produire, dans la population agricole, des différenciations d'ordre économique ; parmi les paysans, il en est qui acquièrent des propriétés étendues ; d'autres sont dépourvus de propriété ou n'en ont pas suffisamment pour en vivre. Au XIXe siècle, grâce aux institutions démocratiques, le sort de la population rurale s'est amélioré très sensiblement.

Depuis dix ans environ, l'histoire du servage russe a été renouvelé par de bons travaux. En un excellent article, M. J. POLOSIN nous expose les résultats des études consacrées à cette question si importante[4]. On a reconnu que l'interdiction du passage des paysans d'un domaine à l'autre n'est qu'une question secondaire ; on peut en dire autant de l'ancien esclavage et de l'endettement des paysans. Le servage, de date relativement récente en Russie, s'explique surtout par la constitution de la *pomestia ;* l'État, par ses chartes de concessions, reconnaissait à ses serviteurs, aux *pomestchiks* tous les droits sur les paysans, sur leur travail et sur l'*obrok* qu'ils donnaient, à condition que l'impôt de l'État fût sauvegardé. La transformation a commencé, dès la fin du XVe siècle, dans la région de Novgorod, menacée par les Suédois : le tsar, ayant besoin de services militaires et ne pouvant les payer autrement, concède des *pomestié.* Au XVIIIe siècle, l'évolution est achevée ; on oublie de plus en plus le droit public, qui était à l'origine des concessions ; les droits sur les paysans se sont transformés en *droits purement privés* de la noblesse, qui n'est même plus tenue au service de l'État.

1. Mlle Madeleine BASSERRE, *Le Cantal, économie agricole et pastorale.* Aurillac, 1928, in-8°, 229 p. (thèse de lettres).

2. T. H. MARSHALL, *Iethro Tull and the « New Husbandry »* (*Economic History Review*, 1929).

3. P.-G. LA CHESNAIS, *Le régime agraire de la Norvège d'après un ouvrage récent* (*Revue d'histoire économique*, 1928), d'après Oscar Albert JOHNSEN, *Norges Bonder.* Kristiania, 1920.

4. J. POLOSIN, *Le servage russe et son origine* (*Revue internationale de sociologie*, nov.-déc. 1928).

Digitized by Google

Non moins intéressante pour l'histoire comparée du régime agraire nous apparaît la suggestive étude de M. Alexandre MILLER sur les institutions agraires de l'Ukraine, aux XVII^e et XVIII^e siècles[1], étude qui repose sur un important ouvrage de V. A. Miakotine (*Essais sur l'histoire sociale de l'Ukraine aux XVII^e et XVIII^e siècles*), et qu'elle est parvenue à clarifier. Un soulèvement cosaque victorieux, en 1649, rattache l'Ukraine à la Moscovie, mais en lui laissant l'autonomie. Les propriétaires polonais furent expulsés et les serfs affranchis ; le sol passa aux communautés paysannes et cosaques. Or, 150 ans plus tard, le servage existe de nouveau, en vertu d'une évolution que l'on ne peut attribuer à une intervention du pouvoir central. Comment une propriété foncière privilégiée s'est-elle formée à nouveau? C'est que l'État cosaque a dû payer ses officiers et ses fonctionnaires par l'octroi de terres à titre viager, mais qui peu à peu tendent à l'hérédité. Les communes ont vendu aussi des terres, en même temps que des surfaces incultes étaient mises en valeur. Il s'opère peu à peu une différenciation de la population agricole : beaucoup de cosaques et de paysans libres ont été obligés d'abandonner leurs propres terres et d'aller cultiver celles de « voisins ». L'ancienne commune ukrainienne s'est peu à peu dissociée. Bref, dès 1729, il n'y a plus que 36 % de paysans libres, et, en 1780, il n'y en a plus du tout. Catherine II, en reconnaissant la légalité du servage en Ukraine, n'a donc fait que sanctionner un état de fait. La cause essentielle de cette curieuse évolution est que l'État cosaque, n'ayant pas la possibilité financière de donner des traitements à ses serviteurs, a dû leur distribuer des terres : phénomène analogue à celui que l'on constate en Grande Russie, mais qui s'est effectué plus rapidement encore. Retenons la conclusion si suggestive de M. Miller : « Dans les grands pays de plaine, où l'unification politique se fait sans qu'il y ait développement suffisant de l'économie monétaire, elle amène la création d'une propriété foncière privilégiée, basée sur l'exploitation de la main-d'œuvre servile[2]. »

L'histoire comparée pourra aussi tirer bon parti de l'étude de M. K. ASAKAWA sur l'agriculture au Japon[3]. Elle établit avec force que les traits prédominants et permanents de cette agriculture, ce sont la culture, presque

1. Alexandre MILLER, *Considérations sur le développement des institutions agraires de l'Ukraine aux XVII^e et XVIII^e siècles* (*Revue internationale de sociologie*, sept.-oct. 1928).

2. Sur les origines de la *Gutsherrschaft* qui s'implante, à l'époque moderne, dans l'Allemagne orientale, voir un ouvrage qui ne nous est pas parvenu, celui de Heinz MAYBAUM, *Die Entstehung der Gutsherrschaft im nordwestlichen Mecklemburg* (*Beihefte zur Vierteljahrschrift für Sozial-und Wirtschaftsgeschichte*, Heft 6. Berlin, Kohlhammer, 1926 ; prix : 22 mk. 50). — L'introduction de la publication d'A. SPEKKE (*Alt-Riga im Lichte eines humanistischen Lobgedichtes vom Jahre 1595*. Riga, 1927) contient des données très intéressantes sur la misère des paysans lettons, réduits par les barons à un atroce servage et qui ont à souffrir aussi des atrocités moscovites. Cf. *Rev. histor.*, t. CLX, p. 144.

3. K. ASAKAWA, *Agriculture in Japanese History, a general survey* (*Economic History Review*, 1929).

Digitized by Google

maraîchère, du riz et aussi l'absence du pâturage et de l'élevage. La conséquence, c'est la constitution de petits lots, appartenant à des paysans propriétaires, et c'est aussi l'inexistence de communautés de village. Les *shos*, surtout ecclésiastiques, qui se constituent au VIIIe siècle de notre ère, ne peuvent se comparer aux grands domaines de l'époque carolingienne ; on n'y trouve pas de *home farms*, pas de servage[1]. Quand plus tard on établit des *shikis*, destinés à stipendier des guerriers, ceux-ci exercent bien un droit de propriété supérieur, mais qui n'a guère d'action sur le régime économique. Cependant, il se forma des communautés de village. La Révolution de 1868, d'où est sorti le Japon moderne, reconnut le droit de propriété des paysans ; mais la question agraire n'était pas résolue, car le surpeuplement pose un problème redoutable.

On parle beaucoup des *latifundia* siciliens, mais sans toujours savoir en quoi ils consistent exactement. On sera donc heureux de se référer à l'étude approfondie que nous en donne M. Alberto BERTOLINO, professeur à l'Université de Sienne[2]. Il établit que ces grands domaines comprennent environ 30 % du sol de la Sicile, et qu'ils sont nombreux surtout à l'intérieur de l'île. Les causes de ce phénomène ne sont pas toutes d'ordre historique ; les causes physiques et économiques sont sans doute plus importantes encore : ce sont le manque de bois, l'aridité, l'insuffisance de l'irrigation et des voies de communication. Si la disparition des *latifundia* est si malaisée, c'est que le *latifundiste*, qui touche une bonne rente et qui vit au loin, n'a pas intérêt à courir le risque d'une culture plus intensive[3].

L'attention des historiens est attirée de plus en plus par les systèmes d'agriculture. Il arrive que les sillons de la terre décèlent des systèmes même fort anciens. M. B. Cecil CURWEN a utilisé, pour des enquêtes de ce genre, la photographie aérienne[4]. Il constate, en Angleterre, que les *strips* ont d'abord été circulaires, puis carrés, enfin rectangulaires. Comme charrues, on a employé d'abord de simples crochets en fer, qui étaient suffisants pour la culture des collines. Les Saxons, qui se sont établis en Angleterre, cultivent surtout les vallées ; ils emploient donc des charrues nouveau modèle et des attelages de huit bœufs (*eight-ox teams*). Avec les enclosures, le mode de culture se modifie encore. Enfin, avec la charrue à moteur (*motor-plough*), on en revient aux longs sillons (*furrows*).

1. Le même auteur a étudié cette question d'une façon plus approfondie dans un article intitulé *The Early Shô and the early Manor* (*Journal of Economic and Business History*, février 1929).

2. Alberto BERTOLINO, *Il latifondo siciliano*, 105 p. (extr. des *Studi senesi*, 1927).

3. Sur le régime agraire de la Sardaigne, il a paru une série d'études importantes qui ne nous sont pas parvenues : Pino-Branca, *La vita economica della Sardegna sabauda (1720-1773)*. Messina, 1926, et *La politica economica del governo sabaudo in Sardegna (1773-1848)* ; R. di Tucci, *La proprietà fondiaria in Sardegna del medio evo al nostri giorni*. Cagliari, Ledda, in-8°, 155 p. ; 10 lire.

4. B. Cecil CURWEN, *Air-photography and Economic History. The Evolution of the Corn-Field*, 1928, 31 p. (publ. de l' « Economic History Society »).

Digitized by Google

Dans le même ordre d'idées, M. Marc Bloch montre l'intérêt que présentent les plans du cadastre pour l'étude de la propriété, de sa structure[1]. Le cadastre est essentiellement l'œuvre de la monarchie censitaire, mais il révèle des phénomènes plus anciens ; d'ailleurs, il y a grand profit à comparer les plans parcellaires contemporains à ceux qui remontent à l'ancien régime, et notamment aux terriers, nombreux dans les fonds seigneuriaux de nos dépôts d'archives.

En un petit volume très nourri, M. Arthur Wauters décrit les réformes agraires qui, dans une bonne partie de l'Europe, ont suivi la guerre mondiale[2]. Il nous en expose d'abord les causes lointaines et immédiates : dans une partie de l'Europe centrale et dans l'Europe orientale, on a voulu donner satisfaction aux revendications des paysans trop démunis de terre. C'est la grande propriété qui a fait les frais de cette redistribution, mais selon des modes très divers. Dans certains pays, en Hongrie, en Finlande, en Autriche, en Allemagne, « l'État n'intervient par voie d'expropriation que lorsque les transactions à l'amiable ont échoué ». En Russie, ce ut une révolution radicale, opérée par la violence, au moment de la Révolution de 1917. Dans les États baltes (Esthonie, Lettonie), en Tchécoslovaquie, il y a eu une sorte de nationalisation de la propriété foncière. En Roumanie, la réforme a été, en apparence du moins, assez radicale, mais elle s'est faite en partie au profit des spéculateurs. Assez souvent, elle a eu le caractère d'une revanche contre des propriétaires dont les ancêtres avaient par la conquête spolié la classe paysanne, comme dans les pays baltes et la péninsule des Balkans.

Avec beaucoup de sens critique, M. Wauters montre qu'il est souvent bien difficile de se rendre compte du résultat des réformes agraires et de déterminer la mesure dans laquelle elles ont été bienfaisantes. Elles ont parfois aussi provoqué des perturbations passagères, diminué, au moins provisoirement, la production. Mais la grande complexité des facteurs rend difficile toute conclusion ferme[3]. En tout cas, on voit nettement que les réformes agraires tendent à fortifier la petite propriété, ce qui est un démenti à la doctrine marxiste de la concentration. D'autre part, la nationalisat on de la propriété foncière, le caractère égalitaire des partages, les indemnités dérisoires données aux anciens propriétaires procèdent d'une conception socialiste. M. Wauters conclut que les réformes agraires n'amélioreront fortement la condition des paysans que s'ils recourent aux institutions coopératives et si l'on organise sur des bases sérieuses le crédit agricole.

IV. Commerce. — En fait d'histoire générale du commerce, nous n'avons

1. Marc Bloch, *Les plans parcellaires* (*Annales d'histoire économique et sociale*, 1929, n° 1).

2. Arthur Wauters, *La réforme agraire en Europe*. Bruxelles, L'Églantine, 1928, in-16, 292 p.

3. Peut-être, à cet égard, eût-il fallu insister davantage sur l'état antérieur de la propriété, mais c'eût été dépasser un peu le cadre que l'auteur s'était tracé.

Digitized by Google

à signaler qu'un ouvrage, paru déjà l'an dernier, mais qui ne nous était pas encore parvenu, le bon manuel de M. Gustave LEGARET[1]. Il est bien au courant des travaux les plus importants qui ont paru, comme le montrent, d'ailleurs, les bibliographies bien choisies qui accompagnent ses divers chapitres. Il a le grand mérite de ne pas isoler le commerce des autres phénomènes économiques et on lui saura gré également d'avoir insisté sur les pratiques commerciales. Nous n'aurions quelques réserves à faire que sur le premier chapitre, relatif au pré-Moyen Age. Il nous semble aussi que l'auteur attribue un trop grand rôle à Henri IV et à Richelieu. L'époque contemporaine (XIX^e^ et XX^e^ siècles) a été particulièrement soignée.

En une courte synthèse, mais très suggestive, M. Henri HAUSER montre que, de bonne heure, en tout cas, dès le XVI^e^ siècle, les problèmes des matières premières et des débouchés se posent fortement, bien qu'avec moins d'acuité que de nos jours[2].

A l'aide de documents contemporains, M. Henri PIRENNE établit que le commerce du papyrus était toujours florissant à l'époque mérovingienne ; on s'en servait encore beaucoup ; puis il disparaît sous les Carolingiens ; c'est que la route de la Méditerranée s'est trouvée alors fermée[3]. L'auteur voit là une confirmation de la thèse générale qu'il a exposée à plusieurs reprises.

Dans la *Revue de l'histoire des colonies françaises* (n° de mai-juin 1929), M. André SAYOUS publie l'Introduction d'un volume sur *Le commerce des Européens à Tunis du XII^e^ siècle à la fin du XVI^e^*. Il s'efforce de prouver qu'aux XI^e^ et XII^e^ siècles les musulmans eurent des méthodes plus perfectionnées que les Européens ; il voit chez eux l'origine de la société en commandite et de la lettre de change, que pratiqueront plus tard les villes italiennes. Il y a là des aperçus fort intéressants, mais qui ne s'étaient malheureusement que sur des documents assez clairsemés.

La thèse de M. G. J. BRATIANU, professeur à l'Université de Jassy, sur le commerce génois dans la mer Noire au XIII^e^ siècle[4] est une étude fortement documentée et d'un grand intérêt pour nos études. Il montre la similitude qui existe entre le développement des colonies italiennes et celui des antiques cités grecques de l'Euxin, ce qui s'explique, dit-il, par la permanence des conditions géographiques et économiques. Cependant quelque chose de nouveau apparaît : les négociants italiens du Moyen Age, avec leur esprit d'aventure et leur goût du risque, s'orientent vers le capitalisme moderne. L'ouvrage contient beaucoup de données intéressantes sur les établisse-

1. Gustave LEGARET, *Histoire du développement du commerce depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à nos jours*. Paris, Belin, 1927, in-16, 480 p.

2. Henri HAUSER, *Les origines du problème des matières premières et du problème des débouchés* (*Revue d'histoire économique*, 1928).

3. Henri PIRENNE, *Le commerce du papyrus dans la Gaule mérovingienne* (*Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, ann. 1928, p. 178-191).

4. G. J. BRATIANU, *Recherches sur le commerce génois dans la mer Noire au XIII^e^ siècle*. Paris, Geuthner, 1929, in-8°, 359 p. (thèse de doctorat ès lettres).

Digitized by Google

ments génois de Constantinople, de la côte de l'Asie Mineure et de Crimée et aussi sur les routes commerciales de l'Asie, qui mettent l'Europe en rapport avec l'Extrême-Orient. Les Génois ont des comptoirs commerciaux et non des colonies territoriales. C'est aussi la rivalité commerciale qui met Gênes aux prises avec ses rivales, Pise et Venise. M. Bratianu insiste particulièrement sur la longue guerre de 1293 à 1299 : Gênes est finalement victorieuse, et cependant elle perd le monopole qu'elle a exercé sur le commerce de la mer Noire au XIIIe siècle. Dans sa thèse principale, M. Bratianu laisse dans l'ombre les institutions et pratiques commerciales de la métropole génoise. Mais, par contre, dans la bonne introduction de sa thèse complémentaire[1], il satisfait réellement notre curiosité à cet égard et aussi en ce qui concerne les origines de la lettre de change ; « l'organisation du crédit est déjà assez avancée à la fin du XIIIe siècle pour n'avoir plus besoin que de simplifier ses moyens d'action ». On trouvera aussi dans cette seconde thèse des pages intéressantes sur les origines de la commandite. Peut-être cependant, dans la thèse principale, eût-il pu insister davantage encore sur les répercussions sociales de ce grand commerce maritime.

Étudiant les rapports de François II, duc de Bretagne, avec l'Angleterre[2], M. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ consacre aux relations commerciales entre les deux pays un dernier chapitre, fort instructif. Il montre qu'elles ont été vraiment actives, surtout entre Nantes et Saint-Malo, d'une part, Southampton et Bristol, de l'autre ; il faudrait ajouter que les ports du pays de Galles participaient à ce trafic. Le transit des marchandises prenait assez souvent le chemin de la Bretagne : des bateaux bretons transportaient, par exemple, des vins de Bordeaux. Les relations commerciales étaient gênées, d'ailleurs, non seulement pendant les guerres, mais même en temps de paix, par la piraterie, qui était pratiquée avec un égal entrain par les corsaires de Saint-Malo et de Fowey. Pour parer, dans une certaine mesure, à cet état de choses, des sauf-conduits et des *congés* étaient accordés par les deux souverains. Le seul tort de l'auteur, c'est de présenter cet intéressant chapitre un peu comme un hors-d'œuvre, alors que — et il l'indique à plusieurs reprises — les affaires commerciales ont exercé une influence indéniable sur les relations diplomatiques.

Nous possédons très peu de travaux sur le port de Rouen, dans les temps modernes. On sera d'autant plus reconnaissant à M. E. LE PARQUIER de nous donner une substantielle étude sur le commerce de Rouen dans la seconde

1. G. J. BRATIANU, *Actes des notaires génois de Péra et de Caffa de la fin du XIIIe siècle* (1281-1290). Bucarest, Cultura Nationala, 1927, in-8°, 375 p. — Sur les pratiques commerciales dans l'Italie du Moyen Age, sur les assurances maritimes, le change, les sociétés commerciales, on lira avec le plus grand profit le récent article d'André-E. SAYOUS, *Les transformations des méthodes commerciales dans l'Italie médiévale* (*Annales d'histoire économique et sociale*, avril 1929).

2. B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, *François II, duc de Bretagne, et l'Angleterre, 1458-1488*, 1928, in-8°, 341 p. (*Mémoires de la Société d'histoire de Bretagne*, t. IX ; thèse de lettres).

Digitized by Google

moitié du XVI^e siècle[1] ; elle repose principalement sur les *congés* donnés pour l'entrepôt des marchandises, congés qui fournissent des renseignements précis sur les marchandises importées et leur provenance. On voit que Rouen, à cette époque, fait surtout un commerce considérable avec l'Angleterre et les pays du Nord et est en relations avec un bon nombre de ports français comme Saint-Malo. D'Angleterre, le port reçoit principalement de l'étain, puis, après 1562, de la draperie ; en effet, à la suite du siège qui a interrompu le trafic pendant près de deux ans, bien des artisans se sont réfugiés en Angleterre.

Jusqu'ici nous ne possédions pas d'histoire générale du commerce nantais qui fût vraiment satisfaisante et scientifique. M. Paul JEULIN[2] a voulu combler cette lacune, et il y a réussi dans une forte mesure. Il s'est livré aux plus consciencieuses recherches dans les fonds d'archives nantais (Chambre de commerce, archives de la Loire-Inférieure, archives municipales) et dans les fonds parisiens (Archives nationales et Archives des Affaires étrangères) ; il est bien au courant aussi de ce qui a paru d'un peu important sur son sujet. L'auteur a réparti son exposé en quelques grandes périodes : 1° des origines à la fin du XV^e siècle ; 2° les temps modernes jusqu'à la Révolution ; 3° la période contemporaine jusqu'à la création de Saint-Nazaire (1857) ; 4° de 1857 à 1928. Dans chacune de ces périodes, il examine successivement l'organisation (rouages administratifs, associations commerciales, colonies étrangères) ; l'outillage du port (accès ; quais et édifices ; matériel naval) ; le trafic (matières et localisation) : plan logique, qui a permis à M. Jeulin de grouper un grand nombre de faits très instructifs, et auquel on ne pourrait reprocher qu'un peu de monotonie. L'évolution du commerce nantais a été bien comprise : d'abord surtout fluvial, il devient international, dès le XIII^e siècle, et ce caractère s'accentue encore dès l'aube des temps modernes. Du XVI^e siècle à la Révolution, le commerce prend une ampleur de plus en plus grande et arrive à son apogée au XVIII^e, époque où le trafic colonial se place au premier plan ; dominé au XVI^e siècle par les Espagnols, au XVII^e par les Hollandais, il finit par être pleinement indépendant. Mais les troubles des Antilles et surtout les longues guerres maritimes de la Révolution et de l'Empire ruinent le port de Nantes, qui ne commencera à se relever que sous la monarchie de Juillet. Puis, de 1857 à 1885, c'est un déclin progressif ; enfin une remarquable résurrection, interrompue seulement par la guerre mondiale. Il eût été bon, pour cette dernière période, de montrer que l'importance industrielle de Nantes n'a cessé de grandir. La conclusion générale est judicieuse, peut-être un peu brève, étant donnée la masse énorme de faits qui ont été condensés dans le volume.

1. E. LE PARQUIER, *Le commerce maritime de Rouen dans la seconde moitié du XVI^e siècle.* Rouen, Lainé, 1928, 32 p. (extr. du *Bulletin de la Société d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure*).

2. Paul JEULIN, *L'évolution du port de Nantes ; organisation et trafic depuis les origines.* Paris, Presses universitaires, 1929, in-8°, 516 p. ; prix : 60 fr. (thèse de doctorat en droit).

Digitized by Google

Évidemment, M. Paul Jeulin n'a pas prétendu donner le dernier mot sur le commerce de Nantes ; telle ou telle période pourra faire l'objet de travaux spéciaux, comme c'est le cas du volume de M. Gaston MARTIN, que la *Revue* a déjà signalé[1].

MM. P. BOISSONNADE et P. CHARLIAT publient, en s'appuyant en partie sur des sources étrangères, une étude relative à la Compagnie de commerce du Nord[2], que Colbert fonda pour se passer de l'intermédiaire des Hollandais ; mais celui-ci éprouva de grandes difficultés, malgré l'aide de négociants comme Pocquelin et Formont ; les marchands français étaient très peu disposés à donner des capitaux pour une Compagnie de commerce. Puis, les Hollandais avaient, dans le Nord, une situation bien forte. Pourquoi? Une récente étude de M. JOHNSEN sur le commerce de la Norvège méridionale, ou *Wiek*[3], nous l'explique. Vers la fin du Moyen Age, ce commerce était encore monopolisé par les villes de la Hanse, qui importaient le blé dont on avait besoin ; on voulait seulement les empêcher de monopoliser le commerce intérieur. Puis, au XVI^e siècle, les Hollandais prennent la place des Hanséates ; on les préféra, parce qu'ils venaient chercher le bois que la Norvège produisait, comme encore de nos jours, en si grande quantité.

Une petite atteinte au monopole commercial des Hollandais dans les pays du Nord, c'est qu'entre la Norvège et la France il se créa, après 1672, des relations commerciales directes ; les marins scandinaves venaient fréquenter nos ports. M. JOHNSEN, qui décrit ces relations[4], nous apprend que la balance ne cessa de rester favorable à la France, à cause des vins et produits coloniaux qu'elle exportait en Norvège.

Dans une étude très intéressante sur l'*asiento* français et l'*asiento* anglais, M. Léon VIGNOLS[5] montre que, sous la couverture de la traite des noirs à fournir à l'Amérique espagnole, ces deux *asientos* ont favorisé, d'abord au profit des Français, puis, à partir de 1713, au profit des Anglais, une lucrative contrebande dans l'Amérique espagnole. Il y a là des phénomènes très importants pour l'histoire du capitalisme, et dont l'auteur nous fait voir aussi les répercussions politiques. Les marchands français se plaignent très vivement des avantages assurés aux Anglais, en vertu des traités d'Utrecht,

1. Gaston MARTIN, *Nantes au XVIII^e siècle. L'administration de Gérard Mellier.* Nantes, Durance, 1928, in-8°, 500 p. ; prix : 35 fr. Voir *Revue historique*, t. CLX, p. 150.

2. P. BOISSONNADE et P. CHARLIAT, *Colbert et la Compagnie de commerce du Nord* (*Revue d'histoire économique*, 1928 et 1929).

3. Oscar-Albert JOHNSEN, *Der deutsche Kaufmann in der Wiek in Norwegen im späteren Mittelalter* (*Hansische Geschichtsblätter*, 1928, t. XXXIII).

4. Oscar-Albert JOHNSEN, *Nordske Handelsforbindelser med Frankrike for 1814* (*Historisk Tidsskrift*, 5^e série, t. VI, 1927).

5. Léon VIGNOLS, *El asiento francès (1701-1713) y inglès (1713-1750), y el comercio franco-español desde 1700 hasta 1730* (*Anuario de historia del derecho español*, t. V, 1928, p. 266-300).

Digitized by Google

par l'*asiento* et le vaisseau de permission ; il publie deux mémoires de 1728, très significatifs à cet égard [1].

En un assez court mémoire, M. J. G. van Dillen donne un instructif aperçu du commerce et de l'industrie d'Amsterdam au XVIIIe siècle [2]. Dans les premières décades de ce siècle, Amsterdam conserve sa situation de place mondiale, de grand entrepôt européen ; jusqu'aux approches du XIXe siècle, il garde la prééminence financière que lui avaient assuré ses institutions de crédit (banque, bourse, etc.), et cela malgré les crises de 1763 et de 1773. Toutefois, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, le commerce d'Amsterdam, ayant à subir la concurrence de Londres et de Hambourg, perd quelque peu de son importance, au moins relative. Il pâtit grandement aussi de la quatrième guerre anglo-hollandaise (1780-1784). Quant à l'industrie, sa décadence commence dans la décade 1730-1740. Ajoutons que l'opuscule est orné de charmantes illustrations. — Le même historien, à l'occasion du Ve Congrès de la Chambre de commerce internationale, nous donne, en français, une vivante esquisse de l'évolution commerciale des Pays-Bas du Nord depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours [3]. Il nous explique par suite de quelles conditions et de quelles circonstances la Hollande a pu jouer, au XVIIe siècle, un rôle commercial et financier prépondérant, puis nous expose les raisons de sa décadence après 1730. La quatrième guerre anglo-hollandaise (1780-1784), puis la Révolution française et la domination napoléonienne accentuèrent ce déclin ; la Hollande ne devait réellement se relever que dans le dernier demi-siècle. En quelques pages, M. van Dillen résume ses beaux travaux sur la Banque d'Amsterdam.

L'étude de correspondances commerciales nous a permis d'entreprendre plusieurs études relatives au commerce maritime. La copie de lettres d'un armateur de Bordeaux nous montre assez nettement en quoi consiste le trafic avec les Antilles [4] : on y vend des vins et eaux-de-vie, des farines ; avec l'argent des « retours », les capitaines de l'armateur achètent du sucre, de l'indigo, du café pour son compte et embarquent aussi du « fret ». La guerre porte un coup cruel au commerce, à cause du taux vraiment prohibitif des assurances maritimes.

1. Dans le cours du XVIIIe siècle, le commerce français avec l'Espagne connut de graves difficultés, qui ne firent que s'aggraver après 1750. Voir, à cet égard, une petite étude documentaire de H. Sée, *Algunos documentos sobre las relaciones comerciales entre Francia y España en el siglo XVIII* (*Ibid.*, t. V, p. 218-226).

2. J.-G. van Dillen, *Handel en nijverheid van Amsterdam in de 18de eeuw*. Amsterdam, 1928, 40 p.

3. J. G. van Dillen, *Histoire économique des Pays-Bas et la Banque d'Amsterdam (1609-1820)*. Amsterdam, 1909, in-8°, 58 p. ; avec d'intéressantes illustrations et un curieux graphique de la Banque d'Amsterdam.

4. Henri Sée, *Le trafic d'un négociant-armateur de Bordeaux aux Antilles (1751-1758)* (*Mémoires et documents sur l'histoire du commerce et de l'industrie*, de J. Hayem, 12e série, 1929).

Digitized by Google

Le copie de lettres d'un officier de finance breton nous révèle beaucoup de faits curieux, qui intéressent également l'histoire du commerce de Cadix et l'histoire du capitalisme[1]. Ce personnage n'est pas un négociant, mais plutôt un spéculateur, associé avec une maison française de Cadix et qui mène les affaires de nombreux « intéressés », appartenant à la haute bourgeoisie de Vitré ; il s'occupe des règlements de comptes et des opérations bancaires. On voit nettement le caractère aléatoire du commerce de Cadix, qui souffre aussi de la contrebande hollandaise et anglaise dans l'Amérique espagnole. Puis on perçoit toutes les difficultés qu'éprouvent les négociants à réaliser les retours.

La correspondance d'un marchand de Concarneau nous a fourni des données importantes sur la pêche et le commerce de la sardine à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e[2]. Cette pêche a toujours un caractère aléatoire, par suite des migrations périodiques de la sardine, et les guerres de la Révolution et de l'Empire aggravent encore la situation. Nos fabricants-négociants ont des occupations multiples : ils possèdent des bateaux de pêche, achètent du poisson, qu'ils salent et « pressent », vendent leur sardine, principalement à Bordeaux, font aussi le trafic de la *rogue*, que leur apportent des bateaux norvégiens. Au cours du XIX^e siècle, l'invention des conserves de sardines accroîtront beaucoup la pêche et le trafic, mais l'on souffre toujours du caractère aléatoire de la pêche et de la concurrence étrangère ; l'opposition entre le capital et le travail est encore plus marquée[3].

On ne possède que peu de travaux sur l'histoire de la poste. On accueillera avec d'autant plus de faveur l'étude si documentée et si approfondie que M. Daniel BERNARD vient de consacrer à l'histoire de la poste aux lettres en Bretagne[4], et où l'on trouvera beaucoup de renseignements précis sur les vicissitudes de son administration. M. Bernard met bien en lumière le caractère fiscal du service des postes. Celui-ci cependant a fait quelques progrès au cours du XVIII^e siècle, ce qui n'empêche pas qu'on s'en plaigne, et avec raison, même à la veille de la Révolution. Son insuffisance tient en partie à l'état médiocre des voies de communication, qui se sont toutefois bien améliorées dans la seconde moitié du siècle, et aussi au service défectueux des messageries[5].

1. Henri SÉE, *Les spéculations d'un officier de finance à Cadix et dans l'Amérique espagnole, 1734-1739* (*Ibid.*, 12^e série).

2. Henri SÉE, *La pêche et le commerce de la sardine en Bretagne de 1791 à 1820, d'après les papiers de Leguillou de Penanros* (*Mémoires et documents*, de J. Hayem, 12^e série).

3. Henri SÉE, *Note sur la pêche et l'industrie de la sardine en Bretagne aux XIX^e et XX^e siècles* (*Ibid.*, 12^e série).

4. Daniel BERNARD, *Essai historique sur la poste aux lettres en Bretagne depuis le XV^e siècle jusqu'à la Révolution* (*Mémoires et documents*, de Julien Hayem, 12^e série, 1929, p. 73-222). Signalons aussi la bonne bibliographie qui accompagne ce mémoire.

5. Voir, à ce sujet, Henri SÉE, *Enquête sur les messageries en Bretagne, 1776* (*Ibid.*, 12^e série) : il s'agit de l'enquête faite sur l'ordre de Turgot.

Digitized by Google

On sait à quel point l'infinie variété des poids et mesures, sous l'ancien régime, gênait les relations commerciales. M. Robert VIVIER nous en apporte de nouvelles preuves en ce qui concerne la Touraine, et il nous montre aussi toutes les difficultés auxquelles se heurta l'application du système métrique dans cette région[1]. C'est en l'an VI que, pour la première fois, fut publié un tableau de concordance des anciennes mesures et des nouvelles. Sous le Consulat et l'Empire, de sérieux progrès furent réalisés, grâce à l'activité de l'administration préfectorale et du service des poids et mesures ; mais, en 1812, il y eut, à cet égard, une véritable régression, car l'Empereur établit des « mesures usuelles ».

M. Félix PONTEIL[2] nous décrit le curieux épisode des débats auxquels donna lieu l'emplacement de la gare de Strasbourg, sous la monarchie de Juillet ; il donne aussi des renseignements intéressants sur la construction du chemin de fer de Strasbourg à Bâle, ainsi que sur la personnalité de Nicolas Koechlin, qui mena à bien cette entreprise.

Sur le commerce extérieur de la France contemporaine, il n'a pas paru, cette année, d'étude importante. Signalons cependant l'article dans lequel M. Arthur L. DUNHAM décrit la tentative de Thiers pour restaurer le régime protectionniste au début de la Troisième République[3]. Cette tentative échoua, parce que toute une série de traités de commerce étaient encore en vigueur. Il a fallu la crise agricole, qui commença vers 1875, pour que l'on en revînt au régime de la protection[4].

Avec un zèle infatigable, M. Léon VIGNOLS poursuit ses études sur l'histoire économique et sociale des Antilles, que nous espérons voir bientôt réunies en volume. Son récent travail sur les flibustiers et les boucaniers est aussi neuf qu'intéressant[5]. Il nous montre que, dès le XVI^e siècle, aux Antilles, des flibustiers faisaient la contrebande, surtout aux dépens de l'Espagne, car les Antilles étaient considérées surtout comme des points d'attache pour le trafic interlope. Pendant les guerres, on employait ces flibustiers aux expéditions militaires, par exemple, au fameux siège de Carthagène, de 1693. Au XVIII^e siècle, beaucoup d'entre eux deviennent des pirates ; d'autres s'établissent comme colons aux « îles d'Amérique » ; après 1763, on n'en entend plus guère parler. Quant aux boucaniers, d'abord chasseurs à la vie nomade, ils s'adonnent ensuite à l'élevage et deviennent

1. Robert VIVIER, *L'application du système métrique dans le département d'Indre-et-Loire, 1789-1815* (*Revue d'histoire économique*, 1928, n° 2).

2. Félix PONTEIL, *L'entrée des chemins de fer dans Strasbourg* (*Revue d'Alsace*, 1927).

3. Arthur L. DUNHAM, *Thiers' Attempt to restore high protection in France, 1871-1873* (*Journal of Economic and Business History*, février 1929).

4. Mentionnons encore, sur l'histoire du commerce, deux articles de Henri SÉE, *Le commerce des Juifs en France au XVIII^e siècle* (dans la revue *Palestine*, 1929), et *Les armateurs de Saint-Malo au XVIII^e siècle* (*Revue d'histoire économique et sociale*, 1929).

5. Léon VIGNOLS, *Flibuste et boucane, XVII^e-XVIII^e siècle* (*Revue d'histoire économique*, 1928).

Digitized by Google

des colons sédentaires ; c'est la source principale de ceux que l'on appelle les « petits blancs ».

M. Vignols a étudié aussi de façon très précise l'institution des *engagés*, travailleurs blancs, qui, aux « îles », contractent, pour trois ans, des engagements [1]. Ce sont souvent des fils de famille dévoyés, ou encore des manœuvres cherchant aventure. Ils sont traités très durement, voués à un travail écrasant ; certains d'entre eux se transforment en boucaniers. Mais, de plus en plus, au XVIII[e] siècle, les engagés sont remplacés par des nègres, et l'institution est définitivement abolie en 1774 [2].

A l'époque de la Restauration, la traite négrière n'est plus autorisée, mais les autorités françaises semblent fermer les yeux. C'est ainsi qu'en 1821 une expédition négrière peut être entreprise avec succès par un bateau de Nantes, dont M. Léon VIGNOLS étudie le journal de bord [3], — sorte de document extrêmement rare. Il nous montre la nature des marchandises qui, sur la côte d'Afrique, doivent servir à l'achat de noirs. Les détails les plus curieux nous sont donnés sur les opérations de ce trafic, sur les tromperies du roi nègre, sur la façon dont le capitaine négrier parvient à échapper aux bâtiments de la croisière anglaise et parvient aux Antilles où il écoule sa cargaison d'esclaves, à peine diminuée d'ailleurs pendant le voyage.

V. INDUSTRIE. — Cette branche de l'histoire économique n'a fait l'objet que de peu de travaux. En ce qui concerne la France, il n'a paru que des études de détail.

Des documents, particulièrement explicites, conservés aux archives d'Ille-et-Vilaine, nous ont permis de décrire une curieuse entreprise de fabrication de chapeaux, vers la fin de l'ancien régime [4] ; on constitua une société par actions, mais qui ne disposait pas de bien grands capitaux ; telle fut l'une des causes de son échec, qu'on peut attribuer aussi à la difficulté de se procurer de la main-d'œuvre et au prix de revient trop considérable. La manufacture chercha des débouchés à Cadix, aux Antilles, aux États-Unis, mais c'étaient là des débouchés assez aléatoires et qui ne donnèrent que des bénéfices insuffisants.

On sait que l'industrie linière du Bas-Maine fut cruellement atteinte par les guerres de la Révolution et de l'Empire : en 1811, la production était

1. Léon VIGNOLS, *L'institution des engagés, 1626-1774*, 39 p. (extr. de la *Revue d'histoire économique*, 1928).

2. Signalons encore, du même auteur, *La mise en valeur du Canada à l'époque française*, 75 p. (extr. de la *Revue d'histoire économique*, 1928). C'est la critique très approfondie et judicieuse de la thèse de droit de M. Pierre-Émile Renaud, *Les origines économiques du Canada, l'œuvre de la France*. Mamers, 1928, in-8°, 488 p.

3. Léon VIGNOLS, *Une expédition négrière en 1821* (*Revue d'histoire des colonies françaises*, 1928).

4. Henri SÉE, *Hat manufacturing in Rennes, 1776-1789* (*Journal of Economic and Business History*, février 1929).

Digitized by Google

diminuée de moitié. Les papiers d'une firme commerciale de Laval nous ont permis de montrer comment l'industrie de la toile est peu à peu supplantée par l'industrie cotonnière et la fabrication des coutils. C'est, d'ailleurs, toujours surtout une industrie domestique : les négociants, qui en concentrent les produits, ne participent à la fabrication que dans une assez faible mesure. On doit maintenant se contenter surtout de débouchés intérieurs : le trafic avec Cadix reprend un peu, mais il est interrompu par les révoltes des colonies hispano-américaines. On remarque peu de modifications dans la technique commerciale ; le régime bancaire est toujours insuffisant ; les transports continuent à être coûteux et assez lents, malgré la création du « roulage accéléré[1] ».

L'abolition de la gabelle, en 1790, devait modifier le régime des salines domaniales de l'Est. M. Georges Hottenger, dans une consciencieuse étude[2], montre que l'État ne renonça pas à son monopole, employant tour à tour les systèmes de la ferme et de la régie intéressée. Mais ce n'était qu'un monopole incomplet, car il ne portait pas sur les salines de la Manche et de l'Atlantique. En conséquence, il constituait une charge injuste pour les populations de l'Est. Des difficultés nouvelles surgirent quand on découvrit des gîtes de sel gemme, en 1825. Finalement, en 1840, le monopole fut abandonné et on livra les salines à l'industrie privée. M. Hottenger ne se trompe sans doute pas quand il déclare le monopole des salines de l'Est injustifié et peu avantageux. Mais on ne peut voir là un argument contre les monopoles d'État, en général, pour lesquels l'auteur laisse deviner son peu de sympathie.

La thèse de M. W. J. Smit sur l'histoire des toiles peintes en Hollande[3] est une excellente étude, puisée aux meilleures sources. On importa d'abord des toiles peintes de l'Inde, et, au XVII^e siècle, Amsterdam était pour ces toiles le principal marché de l'Europe. C'est précisément à Amsterdam et, dans une moindre mesure, à Rotterdam que furent érigées les premières fabriques de toiles peintes, dès le XVII^e siècle. L'auteur donne beaucoup de renseignements précis sur la technique compliquée de cette fabrication. La plupart des manufactures emploient de cinquante à cent ouvriers. Ce n'est pas encore, à proprement parler, de la grande industrie, et cependant un capital assez important est nécessaire pour ces entreprises. Les conflits entre patrons et ouvriers ne sont pas rares. La décadence de la toile peinte hollandaise se manifesta après 1750 ; au début du XIX^e siècle, ce fut la chute définitive. La cause essentielle, il faut la chercher dans le développement de l'industrie

1. Henri Sée, *L'industrie textile et le commerce du Bas-Maine sous le Premier Empire et la Restauration, d'après les papiers des Guyard-Moricière* (*Mémoires et documents*, de Julien Hayem, 12^e série, p. 293-337).

2. Georges Hottenger, *Les anciennes salines domaniales de l'Est ; histoire d'un monopole (1790-1840)*. Nancy, 1927, 40 p. (extr. du *Bulletin de la Société industrielle de l'Est*).

3. W. J. Smit, *De kotoendrukkerei in Nederland tot 1813*. Rotterdam, 1928, in-8°, 280 p. (thèse de la Handelhoogeschool de Rotterdam).

Digitized by Google

des indiennes en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, en France[1]; tandis qu'en ces pays le machinisme fait sans cesse des progrès, la Hollande reste fidèle au métier à bras. Une autre cause, c'est que les salaires sont plus élevés en Hollande que partout ailleurs. L'ouvrage est orné de belles illustrations, ayant un grand intérêt documentaire : vues de manufactures, reproductions d'étoffes, dessins représentant les diverses opérations techniques.

On sait que l'industrie rurale, si importante aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, constitue l'une des origines de la grande industrie. Sur ce chapitre si intéressant de l'évolution industrielle, M. Z. W. SNELLER, en ce qui concerne les Pays-Bas du Nord, nous apporte des données vraiment précieuses[2]; il nous montre que l'industrie rurale a dû surtout son expansion à la prospérité commerciale des Provinces-Unies.

Aux origines de la grande industrie contemporaine, M. Corrado BARBAGALLO[3] consacre un ouvrage bien informé et vivant, dont le premier volume vient de paraître. Il a bien dépeint l'évolution industrielle de la France sous la Révolution et le Premier Empire; on ne peut que lui reprocher d'avoir exagéré la portée de la loi Le Chapelier de 1791, qui n'innovait rien en réalité, et de ne rien dire de la crise si grave de 1811-1812[4]. Non moins intéressante nous apparaît son étude de l'industrie anglaise, de 1789 à 1815; il a bien dégagé les causes de sa prospérité, que l'Europe, en 1815, considère comme un réel danger.

La réannexion de l'Alsace a mis la France en possession du riche gisement de potasse qui se trouve au nord-ouest de Mulhouse. En une étude fort intéressante, M. Alfred UHRY nous décrit les grands progrès de son exploitation depuis l'occupation française[5]; la production et la vente se sont très fortement accrues. La potasse alsacienne trouve d'importants débouchés en France, qui en fait de plus en plus usage pour son agriculture, et même à l'étranger. Un outillage perfectionné de transport et de transbordement dans le port de Strasbourg, qui fonctionne depuis peu, permet d'écouler une grande quantité de potasse par le port d'Anvers. Pendant plusieurs années, entre le gisement alsacien et les gisements allemands, il y a eu une lutte écono-

1. M. Smit, à cet égard, aurait dû citer les ouvrages de Ch. Ballot (*L'introduction du machinisme dans l'industrie française*), de Robert Lévy (*Histoire économique de l'industrie cotonnière en Alsace*), et l'*Histoire documentaire de l'industrie à Mulhouse*.

2. Z.-W. SNELLER, *La naissance de l'industrie rurale dans les Pays-Bas aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles* (*Annales d'histoire économique et sociale*, avril 1929).

2. Corrado BARBAGALLO, *Le origini della grande industria contemporeana (1750-1850)*, t. I. Venise, La Nuova Italia, 1929, in-8°, 263 p.; prix : 25 lire.

4. A sa bibliographie, il aurait dû ajouter l'ouvrage si important de Ch. Ballot, que nous avons cité précédemment.

5. Alfred UHRY, *Les mines de potasses alsaciennes étudiées dans leurs rapports avec la vie économique internationale*, 55 p. (extr. de la *Revue économique internationale*, novembre 1928); *Le port de Strasbourg et le transbordement de la potasse*, 22 p. (extr. de *La navigation du Rhin*, 15 septembre 1928).

Digitized by Google

mique très vive, à laquelle a mis fin un accord conclu, en décembre 1926, entre les deux groupements

VI. Capitalisme. Crédit public et privé. — M. Armando Sapori poursuit ses études si intéressantes sur l'histoire des affaires et de l'argent dans la Florence du Moyen Age. Signalons, en particulier, un travail sur l'intérêt au XIVe siècle[1], à propos de l'héritage d'un usurier, Barth. dei Cocchi-Compagni (1389) ; il montre comment les exécuteurs testamentaires ont résolu les questions d'intérêt et d'usure qu'ils avaient à traiter. Nous voyons que l'intérêt, à cette époque, pouvait s'élever très haut, mais qu'il était considéré comme usuraire à partir de 20 % ; l'intérêt licite oscillait le plus souvent à Florence entre 5 et 15 %.

Ces conclusions se trouvent confirmées par une autre étude du même auteur, qui est fondée sur l'étude de documents provenant des deux frères Del Bene, dans la première moitié du XIVe siècle[2]. Ces marchands n'exigent qu'un intérêt relativement modéré, mais ils se font donner une caution (*securtà*), qui prend la forme d'une véritable valeur mobilière, pouvant être vendue. La garantie la plus solide des prêts, c'est encore la propriété foncière, qui constituait alors l'assise la plus solide du crédit, comme le prouve l'histoire des compagnies marchandes et bancaires de l'époque[3].

Une importante contribution à l'histoire monétaire de l'Espagne au Moyen Age nous est donnée par M. Claudio Sanchez-Albornoz, le savant professeur de l'Université de Madrid[4], qui rectifie et complète l'ouvrage d'Antonio Vives (*La moneda castellana*, 1901). Il nous fait toucher du doigt les progrès accomplis peu à peu, en matière de monnaie, par les souverains de Léon et de Castille, dont les besoins financiers s'accroissaient à mesure que leur autorité se fortifiait et s'étendait. Notons qu'il est parvenu aussi à faire la lumière sur la période des origines, jusqu'ici traitée d'une façon assez confuse.

On sait que les constitutions de rentes sont une des formes primitives du

1. Armando Sapori, *L'interesse del denaro à Firenze nel trecento, dal testamento di un usuraio*, 28 p. (extr. de l'*Archivio storico italiano*, 1928).

2. Armando Sapori, *I mutui dei mercanti fiorentini del trecento è l'incremento della proprieta fondiaria* (extr. de la *Rivista del diritto commerciale*. Milan, 1928). — Du même auteur, signalons encore une autre étude, précieuse pour l'histoire des prix au Moyen Age : *Per la storia dei prezzi a Pistoia : il quaderno dei conti di un capitano di custodia nel 1339* (extr. du *Bulletino Storico Pistoiese*, 1928).

3. Un volume très important pour l'histoire des pratiques commerciales, mais qui ne nous est pas parvenu, vient de paraître ; c'est Enrico Bensa, *Francesco di Marco da Prato. Notizie e documenti sulla mercatura italiana del sec. XIV*. Milano, Treves, 1928, in-8°, 487 p. ; prix : 50 lire. — L'étude a été faite d'après des papiers d'affaires, conservés à l'Archivio Datini, à Prato.

4. Claudio Sanchez-Albornoz, *La primitiva organizacion monetaria de Leon y Castilla* (*Anuario de historia del derecho español*, t. V, 1928, p. 301-345).

Digitized by Google

prêt à intérêt ; M. Pierre PETOT, dans une récente étude[1], montre que le contrat de rente, au Moyen Age, a été un moyen d'obtenir de l'argent sans aliéner le fonds.

M. André-E. SAYOUS continue à étudier le régime financier de l'Amérique espagnole au XVI^e siècle. En un courte étude d'ensemble[2], il s'efforce de prouver que les Espagnols ont transporté en Amérique leurs institutions commerciales et financières ; il donne une idée des modes de paiement, du change, des sociétés en commandite. En un autre article[3], il montre qu'au Pérou, pendant la plus grande partie du XVI^e siècle, on ne disposait pas de bonne monnaie d'argent ; on se servait surtout pour le commerce extérieur de barres d'argent ; de là, des relations malaisées avec la métropole ; c'est seulement dans les dernières années du siècle qu'un hôtel des monnaies fut fondé à Lima. — Les écrivains du XVI^e siècle, et en particulier les écrivains espagnols, ont fait des observations pénétrantes sur les changes et sur le pouvoir d'achat des monnaies ; M. Sayous remarque qu'ils ont noté bien des phénomènes qui ont été mis en pleine lumière par la crise des changes de la Grande Guerre[4].

Une étude très précise de M. Earl J. HAMILTON[5], résultant de consciencieuses recherches dans les dépôts espagnols d'archives, tend à prouver que la hausse des prix au XVI^e siècle est en relation directe avec l'afflux monétaire du Nouveau-Monde. Il a dressé des tableaux parallèles des arrivages de métaux précieux en Espagne et des prix en Andalousie ; les graphiques prouvent d'une façon frappante la coïncidence. Les arrivages, très faibles avant 1520, sont encore peu considérables en 1535 ; puis la montée a été très rapide. Au cours du XVI^e siècle, la hausse des prix a atteint l'indice 5 ; il en a été de même en France ; c'est à tort que M. Hamilton, se fondant sur G. d'Avenel, l'évalue à 2 1/2. Au XVII^e siècle, en Andalousie, on constate une véritable stabilisation. Il est remarquable que, pour le Poitou, M. Paul Raveau constate une évolution analogue[6].

1. Pierre PETOT, *La constitution de rente aux XII^e et XIII^e siècles dans les pays coutumiers*, 1928 (publ. de l'Université de Dijon).

2. André-E. SAYOUS, *Origen de las instituciones economicas de la America española siglo XVI* (*Boletin del Instituto de investigaciones historicas*, de Buenos-Aires, juillet-sept. 1928).

3. André-E. SAYOUS, *La circulation de métaux et de monnaies au Pérou pendant le XVI^e siècle* (*Revue d'économie politique*, sept.-oct. 1928).

4. André-E. SAYOUS, *Observations d'écrivains du XVI^e siècle sur les changes et notamment sur l'influence de la disparité du pouvoir d'achat des monnaies* (*Revue économique internationale*, nov. 1928). — Les ouvrages du colonel LANGLOIS (*L'Amérique précolombienne et la conquête européenne*, dans l' « Histoire du monde ». Paris, de Boccard, 1928, in-8°, LIV-524 p.) et de Karl H. PANHORST (*Deutschland und Amerika. Ein Rückblick auf das Zeitalter der Entdeckungen*. Munich, E. Reinhardt, 1928, in-8°, 308 p.) ne nous sont pas parvenus.

5. Earl J. HAMILTON, *American Treasure and Andalusian Prices, 1503-1660*, 35 p. (*Journal of Economic and Business History*, nov. 1928).

6. Dans un article que la *Revue historique* va publier très prochainement.

Digitized by Google

Du même auteur, signalons une autre étude sur les importations des métaux précieux en Espagne de 1503 à 1660, qui nous donne des renseignements intéressants et précis sur la façon dont elles s'opéraient, sur les précautions prises contre la contrebande si redoutable et contre les fréquents détournements, très nuisibles aux finances de l'État espagnol, qui vivait en partie des produits de ces importations. M. Hamilton insiste à nouveau sur le déclin de l'afflux de l'argent et de l'or après l'an 1600, déclin qui se précipite encore de 1630 à 1660, et il en indique les causes [1].

Dans la *Revue de géographie* (1892-1895), M. Albert CHAMBERLAND avait publié d'importants extraits d'un grand mémoire manuscrit, écrit, entre 1551 et 1556, par un « visiteur des ports et passages » ; ces extraits concernaient le commerce d'importation de la France. Aujourd'hui, par les soins du même auteur et de M. Henri HAUSER, paraît, dans la *Revue historique* [2], d'autres extraits relatifs à la banque et aux changes, d'un intérêt encore plus général, comme le montre M. Hauser dans son intéressante introduction. L'auteur, ennemi déterminé des manieurs d'argent, mais praticien très renseigné, indique nettement que la spéculation sur les changes est, à ce moment-là, la forme classique de l'usure. Il reconnaît, d'ailleurs, la légitimité de ce qu'il appelle les « changes royaux », nécessaires pour le transfert de sommes d'un pays à l'autre. Mais il condamne les prêts usuraires à des princes ou à des particuliers, qui procurent aux banquiers d'énormes et scandaleux bénéfices. Les princes sont dans la main de ces hommes d'argent et il y a d'étroits rapports entre la haute finance et la politique, tandis que, grâce aux « dépôts », les particuliers sont aussi à la merci des usuriers.

M. R. D. RICHARDS, en un mémoire bien documenté, étudie les nombreux projets bancaires formulés, en Angleterre, antérieurement à la fondation de la Banque d'Angleterre (1694) [3] ; il en voit l'explication dans le grand développement économique du pays à cette époque. Il y eut aussi des projets de banques foncières (*Land Banks*). M. Richards insiste sur l'organisation de certaines banques nouvelles, comme la « Million Bank ».

Il convient de signaler une suggestive étude de M. Frank H. KNIGHT sur le problème du capitalisme moderne [4]. Envisageant la théorie et l'histoire de ce phénomène, il critique certaines thèses de W. Sombart, mais il estime qu'il y a quelque chose de vrai dans la conception éthique de Max Weber et de Sombart. Il pense, comme nous l'avons dit nous-même, que le prêt à intérêt est « l'essence même du capitalisme ». Notons encore quelques ré-

1. Earl J. HAMILTON, *American Specie Imports into Spain, 1503-1660* (*The Quarterly Journal of Economies*, mai 1929).

2. Albert CHAMBERLAND et Henri HAUSER, *La banque et les changes au temps de Henri II* (*Revue historique*, mars-avril 1929).

3. R. D. RICHARDS, *Early English Banking Schemes*, 40 p. (*Journal of Economic and Business History*, février 1929).

4. Frank H. KNIGHT, *Historical and theoretical issues in the Problem of Modern Capitalism* (*Ibid.*, nov. 1928).

Digitized by Google

flexions intéressantes sur la rationalisation. M. Knight considère que le capitalisme moderne est « constructif » et qu'il a puissamment contribué à la conquête de la nature. Il y aurait, à cet égard, pensons-nous, de sérieuses réserves à faire.

Dans le précédent Bulletin, nous signalions la remarquable étude de M. Melvin M. Knight sur les Américains à Saint-Domingue. M. Leland Hamilton JENKS étudie, à Cuba, une autre forme de l'impérialisme économique des États-Unis[1]. Il établit d'abord que la proximité de la grande République et la géographie même de Cuba ont déterminé les relations qui ont existé entre les deux pays avant 1898. Les États-Unis, qui avaient déjà investi à Cuba d'importants capitaux, ne voulaient pas qu'une autre puissance succédât à l'Espagne. La guerre de 1898 n'entraîna pas l'annexion, mais le *Platt Amendment* conféra aux États-Unis le droit d'intervenir dans l'île ; en fait, les troubles de 1906 provoquèrent une nouvelle intervention. L'auteur insiste surtout sur le rôle économique des États-Unis : les capitaux américains investis de 1898 à 1914, notamment dans l'industrie sucrière, s'élèvent à 159 millions de dollars, sans compter les *bonds* (37 millions). La guerre mondiale provoqua une hausse énorme des prix ; ce fut le *boom*, la danse des millions, suivie d'une crise très grave, en 1920-1921, de la débâcle de nombreuses banques. Cependant, il n'y eut pas d'intervention proprement dite, mais l'envoi d'un délégué américain, Crowder, dont la mission a été bienfaisante ; la situation fut assainie. M. Jenks montre qu'il y a, à Cuba, une indéniable renaissance du sentiment national, mais qui se heurte à de graves difficultés économiques et sociales. Aujourd'hui, il n'y a plus de cultivateurs indépendants ; tout plie devant la domination du grand capitalisme, surtout américain[2]. Sans doute, ces cultivateurs sont plus à l'aise qu'ils l'ont jamais été, mais il y a un malaise d'ordre spirituel. Et l'auteur pose cette question : la liberté nationale est-elle compatible avec une domination capitaliste étrangère ?

Le problème peut se poser aussi, dans une certaine mesure, pour la Bolivie. C'est ce qui apparaît d'après le volume de Margaret Alexander MARSH[3], remarquablement documenté et d'une lecture très attachante. Il débute par une excellente étude économique et démographique. La plus grande partie de la population se compose d'Indiens primitifs, qui supportent de durs travaux. La Bolivie comprend deux régions bien distinctes : les fertiles vallées du bassin de l'Amazone et de hauts plateaux, au climat rude, possédant de riches mines, surtout d'étain ; entre les deux régions, peu de communications. Pour la mise en valeur du pays, il faut d'importants capitaux ;

1. Leland Hamilton JENKS, *Our Cuban Colony, a Study in Sugar*. New-York, Vanguard Press, 1928, in-16, xx-341 p. ; prix : 1 dol.

2. Les capitaux américains sont évalués à 1,150 millions de dollars.

3. Margaret Alexander MARSH, *The Bankers in Bolivia, a Study in American Foreign Investment*. New-York, Vanguard Press, 1928, in-16, XIV-233 p. ; prix : 1 dol.

Digitized by Google

c'est aux États-Unis qu'on les a cherchés ; les Américains du Nord ont fait de grands placements dans les compagnies minières et les emprunts d'État. En 1922, un contrat passé avec l' « Equitable Trust Company » de New-York donne aux Américains le contrôle financier et économique de la Bolivie. Il ne s'agit là ni de protectorat, ni de mainmise de la part de l'État, comme à Haïti, mais cependant ne peut-on craindre une immixtion de ces puissants capitalistes dans la politique bolivienne?

On sait l'importance de l'œuvre monumentale de W. Sombart sur le capitalisme moderne. En une étude très pénétrante et suggestive, M. Otto Hintze caractérise cette œuvre dans son ensemble, de la façon la plus heureuse. Tout en en proclamant la très grande valeur, il lui adresse quelques critiques judicieuses[1]. Ainsi, il estime que Sombart a sous-estimé l'importance du capitalisme commercial et financier. La question des *marchés* lui semble tout à fait prépondérante, et il montre qu'elle dépend, en grande partie, de l'organisation politique elle-même. C'est par une abstraction de l'esprit que l'on étudie à part l' « individu historique » qu'est le capitalisme. En réalité, l'évolution du capitalisme et l'évolution de l'État et de la société modernes sont les deux faces d'un même phénomène. Sombart s'en est bien rendu compte, notamment lorsqu'il s'est efforcé de mettre en lumière l'*esprit capitaliste*. Mais M. Hintze trouve qu'il n'a pas assez tenu compte de l'influence exercée par les révolutions anglaises et par la Révolution française sur la poussée du capitalisme ; il le montre en quelques pages très frappantes. Tout ce mémoire mérite d'être lu et médité par les historiens, comme par les économistes.

Sur le rôle considérable joué par le capitalisme financier à l'époque contemporaine, on lira avec un vif intérêt les études de MM. Chlepner et Lemoine. M. Chlepner montre[2] que l'industrie n'a fait sérieusement appel au crédit qu'après 1830 ; à cet égard, la Belgique a devancé les autres pays du continent ; M. Lemoine[3] décrit les progrès de la concentration industrielle en Belgique depuis la guerre, progrès qui accentuent de plus en plus la domination des banques sur l'industrie.

La terrible crise des changes qui a suivi la guerre mondiale attire l'attention des historiens et des économistes sur l'importance des questions monétaires. Il faut signaler, à ce point de vue, le remarquable ouvrage de M. Paul Harsin, *Histoire des doctrines monétaires et financières en France du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle* (Paris, 1928), dont la *Revue* a donné un compte-rendu critique. Au cours de son exposé, M. Harsin s'est efforcé de réhabili-

1. Otto Hintze, *Der moderne Kapitalismus als historisches Individuum, ein kritischer Bericht über Sombarts Werk*, 53 p. (extrait de l'*Historische Zeitschrift*, 1929).

2. B. S. Chlepner, *Les débuts du crédit industriel moderne* (*Revue de l'Institut de Sociologie Solvay*, avril-juin 1929).

3. Robert-J. Lemoine, *La concentration des entreprises en Belgique* (*Revue économique internationale*, juin 1929).

Digitized by Google

ter Law et de marquer ce qu'il y avait d'original dans ses conceptions. M. Alfred Pose [1], de son côté, estime que les théories de l'aventureux financier « ne brillent ni par la profondeur de l'analyse, ni par la rigueur du raisonnement », bien qu'il ait fait assez souvent des remarques fines et subtiles. Nous pensons qu'il n'est pas très juste de considérer Law uniquement comme « un praticien habile [2] ».

A l'époque de la Révolution, la dépréciation des assignats a exercé une énorme influence sur toute la vie économique. En une bonne étude, M. Jean de La Monneraye [3] nous montre que la crise du logement à Paris a été surtout son œuvre, bien que la situation fût déjà difficile en 1789 et que l'émigration et la crise commerciale aient causé un déséquilibre, nuisible surtout aux propriétaires. L'avilissement des assignats a provoqué d'incessants conflits entre propriétaires et locataires ; la situation ne cesse de s'aggraver jusqu'en 1796, puis elle s'atténue ; mais elle n'est à peu près terminée qu'à l'époque du Consulat et ses traces persisteront longtemps.

L'histoire des finances publiques vient de s'enrichir d'un nouveau volume de M. Marcel Marion, qui ne nous est pas parvenu ; le tome V de son *Histoire financière de la France* comprend la période de 1817 à 1875, sur laquelle nous ne possédions guère de bonnes études ; c'est dire les grands services qu'il rendra à l'histoire économique contemporaine. — Mentionnons aussi une thèse de droit de M. Georges Grandsire, consacrée à l'impôt sur le revenu en Lorraine au XVIII^e^ siècle [4] ; c'est une étude fort bien documentée sur l'impôt des vingtièmes, mais traitée à un point de vue purement fiscal [5].

VII. Classes sociales. Mouvement social. Socialisme. — Il n'a presque rien paru, cette année, sur l'histoire des classes sociales. Signalons cependant une pénétrante étude de M. Henri Pirenne [6] sur l'instruction des marchands au Moyen Age. S'appuyant surtout sur des documents des Pays-Bas, il montre que les marchands, à cette époque, recevaient une réelle instruction, même technique, à certains égards, ce qui tend à prouver qu'ils n'étaient pas les continuateurs des *mercatores* des IX^e^ et X^e^ siècles ; ils fré-

1. Alfred Pose, *Les théories monétaires de Jean Law* (*Revue d'histoire économique*, 1928, n° 3).

2. Rappelons aussi l'importante publication de Paul Harsin, *Étude critique sur la bibliographie des œuvres de Law, avec des mémoires inédits* (*Bull. de la Faculté des lettres et philosophie de l'Université de Liége*, fasc. 39, 1928, in-8°, 128 p. ; prix : 18 fr.), dont la *Revue* a déjà rendu compte (t. CLX, p. 399).

3. Jean de La Monneraye, *La crise du logement à Paris pendant la Révolution*. Paris, Champion, 1928, in-8°, 60 p.

4. Georges Grandsire, *L'impôt sur le revenu en Lorraine et Barrois au XVIII^e^ siècle*. Paris, Recueil Sirey, in-8°, 1928, 264 p.

5. Le volume de V. de Marcé (*Le contrôle des finances en France et à l'étranger*, t. I. Paris, Félix Alcan, 1928) contient des renseignements sur le régime financier de l'ancien régime.

6. Henri Pirenne, *L'instruction des marchands au Moyen Age* (*Annales d'histoire économique et sociale*, 1929, n° 1).

Digitized by Google

quentaient les écoles de l'Église, puis on créa pour eux dans les villes le premier enseignement laïque.

De M. Eugène TARLÉ, professeur à l'Université de Leningrad, signalons une importante étude sur l'insurrection lyonnaise de novembre 1831 [1] ; elle repose en grande partie sur des documents des Archives nationales qui, jusqu'ici, n'avaient jamais été explorés. M. Tarlé a bien indiqué les causes essentielles de l'insurrection, causes permanentes tenant au caractère même de la « fabrique » lyonnaise et causes accidentelles, c'est-à-dire la crise de 1830-1831 et l'accroissement des impôts pesant directement sur les *canuts*. Le rôle du préfet, Bouvier-Dumolard, bienveillant pour les ouvriers, mais trop optimiste et présomptueux, a été bien mis en lumière. L'auteur montre fortement que ce fut uniquement une « émeute de la faim », à laquelle la politique n'a eu aucune part. Pendant une semaine, les insurgés ont été maîtres de la rue, et cependant ils ont dû reprendre le joug. M. Tarlé insiste encore sur le grand retentissement qu'a eu l'insurrection de Lyon ; il nous donne de curieux extraits d'un article du *Journal des Débats*, qui voit avec effroi se dessiner une véritable lutte des classes, et aussi d'articles du *Globe*, émanant de saint-simoniens qui se posent en apôtres planant au-dessus de cette lutte [2].

Sur l'histoire du mouvement ouvrier en Angleterre, M. A. ROTHSTEIN [3] nous apporte des faits nouveaux et des vues suggestives. Sur le mouvement chartiste en général, on ne trouvera sans doute pas grand'chose qu'on ignorât [4] ; mais, faisant bon usage de publications comme le *Northern Star* et le *Poor Man's Guardian*, il met bien en lumière le caractère populaire du mouvement. Chez James Bronterre O'Brien, dès 1835-1837, apparaît très nettement l'idée de la lutte des classes, et M. Rothstein pense non sans raison que c'est dans cette littérature chartiste qu' « Engels a puisé ses premières notions sur la théorie de la lutte de classes », exposée ensuite dans sa *Situation de la classe ouvrière en Angleterre* (1845). Les *démocrates-frères* (de 1846 à 1853), puis le *Comité international* (1854-1855) et l'*Association internationale* peuvent être considérés comme des précurseurs de l'Internationale. L'auteur nous apporte beaucoup de données nouvelles sur ces groupements, qui, d'ailleurs, n'étaient pas uniquement prolétariens.

Abordant ensuite l'histoire du trade-unionisme, qui a pratiqué la « collaboration de classe », M. Rothstein, fidèle à l'orthodoxie bolchéviste, veut

1. Eugène TARLÉ, *Der Lyoner Arbeiteraufstand*, 57 p. (extr. du *Marx-Engels-Archiv*, t. II. Francfort, 1927 ; traduit dans la *Revue marxiste*, 1929. Cf. *Rev. histor.*, t. CLX, p. 422, et CLXI, p. 206.

2. M. Tarlé semble ne pas connaître les études de M. Lévy-Schneider (*Le gouvernement insurrectionnel de l'hôtel de ville*, dans la *Revue de l'histoire de Lyon*, 1910) et de J. Alazard (*Les causes de l'insurrection lyonnaise de novembre 1831*, dans la *Revue historique*, 1912).

3. A. ROTHSTEIN, *Une époque du mouvement ouvrier anglais. Chartisme et trade-unionisme.* Paris, Éditions sociales internationales, 1928, in-8°, 342 p. ; prix : 12 fr.

4. Il ne cite pas l'ouvrage de Howell sur le chartisme.

Digitized by Google

prouver que cette politique de conciliation n'a eu que des résultats déplorables, n'a servi la cause, ni de la législation du travail, ni des institutions ouvrières. Il y a évidemment de l'exagération dans cette thèse. D'autre part, l'auteur a bien vu que l'opportunisme du mouvement ouvrier peut s'expliquer par le fait que le prix de la vie, en Angleterre, n'a cessé de baisser jusque vers 1885 ; encore ne faudrait-il pas oublier le caractère même du peuple anglais, préoccupé surtout d'améliorations tangibles et assez insensible à la théorie. A partir de 1890, la situation économique devient moins favorable pour l'industrie anglaise et la classe ouvrière ; on voit alors éclater des grèves et des conflits violents, qui suscitent une nouvelle lutte des classes[1].

Sur le trade-unionisme contemporain, M. W. MILNE-BAILEY[2] publie un grand nombre de documents précieux, qu'il serait souvent difficile de se procurer ailleurs. Ils sont répartis entre les quatre parties suivantes : 1° aspirations, objets du trade-unionisme ; 2° structure et organisation ; 3° fonctions et méthodes ; 4° place occupée dans la société par le trade-unionisme. C'est cette dernière partie qui a le plus grand intérêt général. — Une bonne introduction décrit l'histoire du trade-unionisme pour la période contemporaine et complète, à cet égard, le célèbre ouvrage de S. et B. Webb. Le volume se termine par d'utiles indications bibliographiques et un bon index.

Sur le problème ouvrier aux États-Unis, M. André PHILIP[3] a écrit un volume admirablement informé et documenté. Dans une première partie, il étudie les méthodes patronales, montre combien est forte en Amérique la domination patronale, grâce à l'aménagement scientifique, ou soi-disant scientifique, de l'industrie, à la rationalisation et au système Taylor. On vise essentiellement les intérêts de la production et on ne craint pas le gaspillage des matières premières et même des forces ouvrières. En ces conditions, le mouvement syndical rencontre les plus graves difficultés ; M. Philip le montre dans sa seconde partie. Il rappelle l'histoire du mouvement ouvrier depuis 1862 et nous donne toute une série de monographies, fort instructives pour l'étude de la vie économique et sociale de la grande républicaine américaine.

Le *Victor Considérant* de M. Maurice DOMMANGET[4] constitue une excellente contribution à l'histoire du socialisme français au XIX^e siècle. La vie et

1. Sur le rôle d'O'Brien, on pourra consulter aussi une étude d'Alfred PLUMMER (*The place of Bronterre O'Brien in the Working Class Movement*, dans *The Economic History Review*, 1929). Il insiste sur le grand rôle que joua O'Brien de 1830 à 1850, sur ses idées très avancées concernant le capitalisme et l'exploitation des travailleurs ; en pratique, O'Brien préconise surtout des réformes très radicales ; mais il est imbu de la nécessité de l'action politique.

2. W. MILNE-BAILEY, *Trade Unionism Documents*. London, Bell, 1929, in-8°, XXVII-552 p. ; prix : 8 s. 6 d.

3. André PHILIP, *Le problème ouvrier aux États-Unis*. Paris, Félix Alcan, 1927, in-8°, XIX-559 p. ; prix : 50 fr.

4. Maurice DOMMANGET, *Victor Considérant, sa vie, son œuvre*. Paris, Éditions sociales internationales, 1929, in-8°, 231 p. ; prix : 12 fr.

Digitized by Google

l'œuvre du célèbre fouriériste, ses rapports avec les écoles et mouvements socialistes contemporains ont été étudiés avec la plus louable conscience. Considérant a remarquablement clarifié la doctrine de son maître Fourier, notamment dans sa *Destinée sociale* (1835) et dans son *Socialisme devant le vieux monde* (1848). Mais il n'a pas été un fouriériste de la stricte observance ; ses idées ont en partie évolué sous l'influence des événements, et notamment de la Révolution de 1848, dans laquelle il a joué un rôle actif. Partisan de la révolution pacifique, hostile à la violence et à la lutte des classes, il a vu cependant d'un bon œil l'Internationale et la Commune. Il a beaucoup fait pour l'extension du mouvement coopératif. M. Dommanget reconnaît que Karl Marx lui a pas mal emprunté. Néanmoins, on peut remarquer chez Considérant de fortes tendances anarchisantes, que l'auteur aurait pu mettre plus fortement en lumière.

M. André Philip nous donne un exposé d'ensemble de l'ouvrage d'Henri de Man (*Au delà du marxisme*)[1], qui a eu le succès que l'on sait. Partisan, lui aussi, d'un socialisme éthique, il consacre son intéressante introduction à la rationalisation, qui, dit-il, intéresse non seulement la classe ouvrière, mais la collectivité tout entière ; il pense que le néo-capitalisme peut séduire la classe ouvrière, car aujourd'hui les salaires ne constituent pas la partie essentielle du prix de revient. M. Philip se fait des illusions sur la condition des artisans d'autrefois ; peut-on dire qu'ils travaillaient non seulement par besoin, mais par joie? Il estime que le socialisme doit réaliser les principes du christianisme ; mais il semble oublier que celui-ci invoque la charité plutôt que la justice ; Jésus n'a-t-il pas dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde »? Le socialisme, qui se propose de réaliser la justice sur cette terre, ne se rattache-t-il pas plutôt à la philosophie du XVIII^e siècle?

Henri Sée.

1. André Philip, *Henri de Man et la crise doctrinale du socialisme*. Paris, Gamber, 1928, n-16, 197 p.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

G. Contenau. **Manuel d'archéologie orientale.** I : *Notions générales (races, chronologie, langage, écriture, religion, etc...). — Histoire de l'Art (Art archaïque d'Élam et de Sumer).* Paris, A. Picard, 1927. 545 pages avec 357 figures.

L'éloge des publications dues à M. Contenau n'est plus à faire. Le présent *Manuel,* qui nous donne une véritable synthèse de la civilisation de l'Asie antérieure, est un de ces livres indispensables à tous ceux qu'intéresse l'histoire ancienne. Il embrasse toute l'archéologie orientale et expose avec une critique très sûre les derniers résultats acquis par cette discipline. La première partie traite des *Notions générales,* sources, milieu physique et ethnique, moyens d'expression (langage et écriture), histoire et chronologie, liens entre les sociétés (religion et lois). Lorsque l'histoire commence en Mésopotamie, le mélange des races est déjà un fait accompli ; à Our comme à Assour, l'incinération des Asianites et l'inhumation des Sémites se retrouvent côte à côte. Les races nordique, méditerranéenne (Sémites) et alpine (Asianiques) se seraient répandues « en éventail » de l'Élam à l'Hellespont, les Sumériens venant de l'Asie centrale, les Asianiques de Sibérie. Vers le quatrième millénaire et peut-être dès le cinquième apparaît la première civilisation de Suse ; un millier d'années plus tard, en Mésopotamie, les villes de Sumer, d'Akkad, d'Assour constituent des sociétés ayant une existence autonome, dirigées par un petit chef, et continuellement en lutte les unes avec les autres. Insensiblement, on assiste à des groupements de cités, et vers 2900, Lougalzaggisi d'Oumma réussit à fonder un empire sumérien qui sera détruit par les gens d'Amourrou. Aux temps de l'empire d'Agadé (XXIX^e^-XXVII^e^ siècles) se produisent d'importants mouvements de peuples. Sargon restaure à son profit et étend les domaines asservis à l'autorité de Lougalzaggisi en y adjoignant la moyenne Mésopotamie et le pays d'Amourrou ; dans le pays de Soubartou, qui sera plus tard l'Assyrie, s'installent des populations venues du Nord ; en Cappadoce, de l'autre côté du Taurus, essaime une colonie de Sémites ; en Phénicie, les Égyptiens règnent en maîtres dans les régions septentrionales et envoient des offrandes au temple de la Dame de Byblos. De nouvelles invasions, les Gouti dans les pays de Sumer-Akkad, les Mitanni en Soubartou, amènent la chute de la monarchie, puis avec Goudéa (2500 av. J.-C.) et Outou-Hégal, Sumer reprend le pouvoir. Mais, malgré ce renouveau, c'en est fait des Sumériens, l'influence des Sémites qui possèdent la supériorité du langage les supplante peu à peu. Au deuxième millénaire, la première dynastie babylonienne, avec Hammourabi, étend son autorité depuis le golfe Persique jusqu'à l'Assyrie. Une poussée des peuples de l'Élam met en mouvement certaines tribus sémitiques et le clan d'Abraham va s'établir en Palestine. Les Hittites, que poussent de nouvelles tribus venues de l'Hellespont, renversent la dynastie baby-

Digitized by Google

lonienne, occupent la Syrie, la Palestine et les Sémites s'installent en Égypte (Hyksos). En même temps, les Kassites déferlent sur la Babylonie et les deux mouvements semblent bien liés l'un à l'autre. En 1580, les Pasteurs sont chassés d'Égypte et poursuivis jusqu'en Syrie, où les Pharaons se heurtent à l'empire hittite qui, en 1180, va s'effondrer sous les coups des peuples de la mer. Au delà de cette date, nous entrons dans le domaine de l'histoire.

C'est la religion qui constitue le principal lien réunissant ces sociétés diverses. De même que pour l'étude des races, des langues et de l'écriture, il est possible de distinguer deux stades bien nets de ces religions : une religion asianique primitive et générale, puis une période de sémitisation poussée plus ou moins loin. Pour l'auteur, il existe une religion primitive sumérienne dont les traits fondamentaux se retrouvent dans toute l'Asie antérieure. A l'origine, monothéisme : la divinité aurait été conçue comme un principe de sexe indéterminé, puis dédoublé en un couple de dieux créateurs.

La seconde partie du *Manuel* est consacrée à l'*Histoire de l'art*, étudiée suivant les provinces et l'ordre chronologique. C'est un art religieux dont l'expression typique se retrouve dans l'art archaïque de Sumer dont procéderont toutes les autres manifestations.

Ce trop court exposé ne donne qu'une idée bien incomplète du livre de M. Contenau. De nouvelles découvertes pourront modifier certaines conclusions, mais pendant longtemps ce manuel restera le guide précieux des spécialistes, aussi bien que de tous ceux que leurs études obligent à tourner leurs regards vers les civilisations primitives de l'Asie antérieure.

R. LANTIER.

Jérôme CARCOPINO, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. **Ostie** (« Les visites d'art » *Memoranda*). Paris, Henri Laurens, 1929. 1 vol. in-16, 64 pages, 51 figures et 1 carte.

La tradition des souples et vivants articles que Gaston Boissier consacrait aux choses romaines ne se perd pas, heureusement, en France. Mais G. Boissier, tout en sachant bien regarder, n'avait pas fouillé lui-même les sites archéologiques qu'il évoquait. M. J. Carcopino a, au contraire, si puissamment contribué, par ses recherches sur le terrain comme par ses études épigraphiques, politiques et religieuses, à la résurrection d'Ostie, que la ville est sienne. Il a pu ainsi, en publiant une conférence donnée en 1928 à la *Classical Association*, en l'appuyant de références et en l'embellissant d'une riche illustration, mettre à la portée de chacun une science tout originale.

Le site y est étudié en ses vertus permanentes et à travers ses modifications séculaires ; grâce à quoi se comprennent mieux l'intention et l'erreur des ingénieurs d'Auguste, Claude et Hadrien, qui créèrent des ports dans la zone la plus menacée par l'ensablement, lointains précurseurs d'une ruine quasi totale. Mais, tout sensible qu'il soit à la mélancolique splendeur du paysage actuel, M. Carcopino n'aspire qu'à la vie et à ressusciter l'Ostie d'autrefois. Il prend comme centre (symbolique) de sa description cette esplanade de l'Annone, autour de laquelle, en des *stationes* qui sont presque des chapelles corporatives, des délégations de tous les métiers et des navigateurs de tous les pays venaient honorer conjointement la déesse qui présidait au ravitaillement sans mesure de Rome, la Ville sacrée. De là

Digitized by Google

s'éprouve mieux la « sainteté » de l'activité du port, de celle des docks, organisés selon un « standard » de régularité moderne, mais où d'ailleurs tout le travail se faisait de main d'homme. Le modernisme du décor se précise encore quand on examine les immeubles massifs et hauts, les « blocs » où s'entassait une nombreuse population, s'égayant non point de patios ou de jardinets intérieurs, comme les riches et nonchalantes maisons de Pompéi, mais de loggias, de balcons, peut-être de plantes grimpantes...

Après toute cette prospérité, qui culmina au IIe siècle de notre ère, on sent que M. Carcopino ne veut pas s'attarder aux signes, trop visibles, de la décadence et de l'abandon. Il préfère remonter aux origines de la cité, à cette colonie de 335 av. J.-C., qu'il avait prévue il y a dix ans, et que les fouilles de 1922 ont miraculeusement retrouvée, et même au sanctuaire fédéral de Volcanus, qui fournit à l'imagination religieuse de Virgile l'occasion de fixer en ces lieux la légende d'Énée, et si fortement que le souvenir s'en perpétue jusqu'en un texte du XIIe siècle de notre ère, où la perspicacité de M. Carcopino a su le retrouver. Sur ces questions, on ne peut que regretter la discrétion de l'auteur de *Virgile et les origines d'Ostie*.

Il faudrait parler du charme du style qui, sans effort, embrasse tant de choses. Mais l'intérêt immédiat de retrouver si précisément une ville moins exceptionnelle, plus normale que l'éternelle Pompéi, et de pressentir par elle tant de grands ports de l'antiquité et certains quartiers de Rome (que l'on songe, par exemple, au « bazar » récemment exploré près du forum de Trajan), suffirait à faire de ce petit livre, en même temps qu'un guide exceptionnel, une œuvre historique de toute première utilité.

Jean BAYET.

Jacques ZEILLER, directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études. **L'Empire romain et l'Église** (*Histoire du Monde*, publiée sous la direction d'E. Cavaignac, t. V[2]). Paris, E. de Boccard, 1928. In-8°, 360 pages.

Plutôt : « l'Église dans l'Empire romain ». Mais, en cette mesure, un manuel précieux des origines du développement chrétien, plus maniable que l'*Histoire ancienne de l'Église* de Mgr L. Duchesne, scrupuleusement au courant, pourvu à la fin de chaque chapitre de précieuses bibliographies, sources et travaux modernes. Le livre de M. J. Zeiller sera à la fois, je m'imagine, le vade-mecum de bien des personnes instruites et le guide encourageant de maint étudiant vers ces belles études, si brûlantes et si humaines, tout aussi passionnantes que l'histoire de la Révolution française, et combien plus amples et variées !

Le plan de M. J. Zeiller pourra être discuté : ne consacrant à l'histoire générale du christianisme que quatre chapitres (trois pour l'Empire romain, un pour les « Barbares »), il s'applique ensuite à décrire, en huit chapitres, son évolution en chacune des provinces. Il est difficile de se rendre compte si l'avantage de voir se préfigurer, par ses tendances et ses modes d'action, chacun des États qui devaient naître de la dissolution de l'Empire compense suffisamment le risque des répétitions ou celui, plus grave, de négliger certains problèmes généraux dont l'examen devrait couronner, semble-t-il, une étude analytique des provinces.

M. Zeiller s'est tiré brillamment d'une tâche difficile : il a réussi à montrer dans les différentes provinces les réactions diverses des phénomènes d'ensemble qu'il résumait dans ses premiers chapitres. Il a pu ainsi montrer sans difficulté pour

Digitized by Google

quelles raisons le monachisme égyptien ou syrien eut si peu de ressemblance avec le monachisme gaulois ; comment le siège épiscopal de Jérusalem rivalisa avec celui d'Antioche ; comment Thessalonique grandit comme vicariat romain en face de Constantinople ; nous voyons se préparer en Égypte, au travers de fortes personnalités, la puissance du « pharaon » ecclésiastique et s'épanouir son orgueil en initiatives violentes ; nous mesurons l'attirance que l'organisation et la sombre ferveur africaines exercèrent sur l'Église d'Espagne... Mais tant de bienfaits dispersés finissent par faire oublier le problème essentiel, qui perce malgré tout, de-ci de-là, irritant par sa gravité : l'État romain, en tant qu'ensemble politique, eut-il ou non à se louer du triomphe du christianisme? M. Zeiller marque bien le fait initial : « la chrétienté universelle n'est même pas la fédération des communautés de tous les lieux, elle est un *corpus* partout répandu » (p. 47) ; il n'en tire pas la conséquence fatale : même sans tenir compte d'aucune autre raison, l'Empire romain ne pouvait pas plus tolérer cette organisation que le Sénat, autrefois, les bacchanales, ou le roi de France, bien plus tard, le protestantisme. Mais quand le christianisme fut devenu assez fort pour s'imposer, l'empereur dut toujours chercher, pour des raisons politiques encore, la conciliation entre les églises orthodoxe et hérétiques ; c'est ce que montre bien M. Zeiller à propos de l'arianisme (p. 76), du montanisme (p. 91), du monophysisme (p. 93). Il reconnaît implicitement que les compromis désirés par l'empereur et les évêques de son entourage immédiat visaient à sauver l'Empire (p. 95 et suiv.) ; pourquoi ne pas aller jusqu'au bout? En refusant ces collusions, l'orthodoxie sauva moralement l'Église, mais perdit en fait l'Empire. Destruction, non volontaire sans doute, d'un organisme en période de réadaptation par un autre plus jeune et vivant. Les étapes s'en devinent ici, mais la claire explication fait défaut. Cela ne tiendrait-il pas à la position même de l'auteur qui traite les problèmes presque toujours du point de vue de l'Église, non de l'État? Une contre-partie eût été indispensable, sous le titre choisi, il nous semble.

Dans le détail, la méthode de M. Zeiller est très sûre, très prudente ; il suffit, pour s'en assurer, de lire dans le chapitre I (« Les origines chrétiennes ») les pages concernant le paulinisme ou les résultats de l'exégèse. Quelques hypothèses, bien connues d'ailleurs, et qu'il enveloppe en général de mainte précaution verbale, auraient pourtant gagné, croyons-nous, à n'être même pas formulées, tant elles apparaissent imaginatives, comme l'inspiration juive de la persécution de Néron (p. 30) ou la prédication de saint Paul en Gaule (p. 235), ou le calcul de la date d'origine de la chrétienté lyonnaise (p. 237). Mais si quelqu'un risque d'en abuser, ce n'est point l'auteur lui-même.

Il vaut mieux admirer la somme considérable des faits que M. Zeiller nous offre avec aisance, la variété de ses investigations provinciales, les suggestions vivantes et les amples portraits des personnalités marquantes du christianisme qui éclairent son livre. Toutes ces richesses apparaîtraient éclatantes si le plan de la collection avait comporté des index.

Jean BAYET.

Margaret SMITH. **Râbi ʿa the mystic and her fellow saints in Islâm.** Cambridge, University Press, 1928, xxv-220 pages. Prix : 10 s. 6 d.

Sur la sainte musulmane Râbiʿa al-ʿadawîya qui vécut à Bassorah au VIII^e^ siècle, nous ne possédons aucun témoignage contemporain. Le polygraphe al-Jâhiz, qui appartient à la génération immédiatement postérieure, la mentionne à plusieurs

Digitized by Google

reprises et cite quelques-uns de ses propos. Les premiers éléments de sa biographie ont pu être réunis au cours du IXe siècle. Mais il faut attendre jusqu'au Xe et au XIe pour trouver sur elle des renseignements un peu détaillés dans les écrits des mystiques musulmans. On admettra que, pendant ces deux cents années, la légende a dû considérablement travailler. Enfin, une vie de Râbi'a, copieuse et à peu près cohérente, nous est fournie par le *Mémorial des saints* (*Tadhkirat al-awliyâ*) du mystique persan Farîd ad-dîn 'Attâr (mort vers 1230). La sainte de Bassorah y fait franchement figure de mystique et de thaumaturge. Il en va de même dans le *Mémorial* de nombre d'illustrations des premiers siècles de l'Islâm (cf. notamment l'extraordinaire biographie du jurisconsulte ach-Châfi'î). Farîd ad-dîn 'Attâr n'étant pas dans l'usage de citer ses sources, on démêle assez mal ce qu'il doit à des devanciers. On ne sait trop, notamment, à qui incombe la responsabilité des histoires de miracles et des anachronismes qui émaillent sa vie de Râbi'a. Évidemment, il ne faut pas exiger d'un contemplateur de la vérité transcendante un respect excessif de la vérité historique, ni trop reprocher à qui a sa vie spirituelle en dehors du temps, de malmener la chronologie. Mais, évidemment aussi, les historiens doivent consulter l'œuvre d'édification qu'est le *Mémorial* avec circonspection et garder présent à l'esprit ce que Schaeder en a judicieusement dit : « Concevant les célébrités pieuses des premiers temps de l'Islâm sous l'aspect, sinon expressément d'adeptes, du moins de précurseurs du Soûfisme, Farîd ad-dîn 'Attâr en stylise fortement les figures, suivant un type uniforme de piété mystique » (*Der Islâm*, 1924, p. 1-2).

Dans son introduction, Margaret Smith indique et critique ses sources. Puis, dans une première partie (p. 1-46), elle esquisse la biographie de Râbi'a. L'étude est conduite avec beaucoup de soin et de conscience. La fragilité des matériaux mis en œuvre n'est pas dissimulée. Les références sont nombreuses et exactes. Elles permettent au lecteur d'entrevoir avec quelque clarté par quels apports successifs s'est constituée la légende et comment, au cours des âges, des traits nouveaux ont été ajoutés à l'image de la sainte, ou des traits anciens accentués. Il est, par exemple, un charmant quatrain de Râbi'a sur l'amour divin auquel les historiens du mysticisme musulman ont accordé une juste importance. Or, le plus ancien des auteurs qui le citent, Aboû Tâlib al-Makkî, nous apprend que de son temps on l'attribuait également à diverses autres personnalités. Aux siècles suivants, la question est tranchée. Nul ne met plus en doute que Râbi'a n'en soit l'auteur, et on lui prête encore quatre ou cinq autres petites poésies mystiques d'inspiration médiocre et de langue assez plate.

Dans la deuxième partie (p. 47-110), l'auteur énumère et définit les éléments constitutifs du Soûfisme, doctrine mystique de l'Islâm : repentir, endurance, espoir, crainte, ascétisme, sentiment de totale dépendance, amour divin, union avec le Créateur, etc... Chacun des traits essentiels qui caractérisent le vrai Soûfi se retrouverait chez Râbi'a ; ses actes et ses propos l'avèrent. Si l'on considère les sources où l'auteur a puisé, on hésitera à admettre sa démonstration. Il est à croire que la vraie Râbi'a fut une musulmane pieuse, de tendances ascétiques. Mais on peut douter de la réalité du mysticisme que lui attribuent les hagiographes et les théoriciens du Soûfisme. Tout au moins le caractère doctrinal qu'il revêt dans leurs écrits n'est-il probablement que le fruit de leurs artifices sincères. Nous avons cependant une raison de ne pas le croire invention pure. Elle nous est fournie par un adversaire : un traditionniste du IXe siècle, Aboû Dâwoûd as-Sijistânî, aurait

Digitized by Google

expressément déclaré Râbi'a mécréante (*zindîqa*). Or, le mysticisme est souvent considéré par les stricts orthodoxes de l'Islâm comme une forme insidieuse de la mécréance.

La troisième partie (p. 111-204) est une étude générale des saintes de l'Islâm, avec des développements accessoires sur la situation des femmes, le culte des saints, les confréries religieuses, la vie conventuelle chez les peuples musulmans. Revue rapide et un peu tumultueuse où l'auteur nous promène des temps antéislamiques au XX^e^ siècle, et de l'Inde à l'Atlas marocain, mais qui parfois complète utilement les pages essentielles consacrées jadis au sujet par Goldziher dans ses *Muhammedanische Studien* (II, p. 295 et suiv.).

La bibliographie de Margaret Smith est abondante. Elle ne semble pas cependant faire état des travaux de Doutté et de Westermarck sur le culte des saints au Maghreb, ni de l'étude de J. Hallauer sur Ibrâhîm b. Adham (Bâle, 1925), ni de celle de Ravaisse sur Sitta Nafîsa (*Mémoires présentés à l'Institut égyptien*, II, Le Caire, 1889).

Les transcriptions ne sont pas toujours exactes et les traductions de l'arabe ne sont pas toujours fidèles. Je me borne à signaler quelques passages. Il faut traduire :

P. 12, vers 5 : « O guérisseur du cœur, ô mon total désir (*yâ Koulla-lmounâ*), fais-moi la faveur (*joud*) d'une union qui guérira mon âme ».

P. 27, *in fine ;* dans les propos attribués à Râbi'a : « Combien je voudrais savoir l'accueil fait à ma nuit de prières : agrément dont il me faille féliciter, ou rejet dont il me faille condouloir? Par Ta puissance (*fawa'izzatika*) ! telle sera mon attitude tant que (*mâ*) Tu m'accorderas vie et assistance. Par Ta puissance !... etc. »

P. 28, vers 5 et 6 : « Pour l'œil de mon cœur couvert de rouille, ton amour a été polissure (comp. le hadîth cité ap. I. al-Athîr, *Nihâya*, II, p. 254) ; tant que je vivrai (*mâ ḥayîtou*), je ne saurai me séparer de toi ».

P. 85 ; le texte du *Bayân* d'al-Jâhiz signifie proprement : « On demanda à Râbi'a : Est-il quelque trait de ta conduite dont tu penses (*tourayna*) qu'il soit agréé de Dieu? — S'il y avait quelque chose de tel, répondit-elle, ce serait ma crainte que ma conduite ne soit pas agréée ».

P. 135 ; *fi-ṣṣadri-l-'awwal* n'est pas *in the first rank*, mais *in the early period of Islâm.*

Dans l'ensemble, le livre qui a valu à son auteur le titre de Ph. D. est une utile contribution à l'hagiographie musulmane. Il est à souhaiter que Margaret Smith n'en reste pas à cet honorable ouvrage de début.

W. MARÇAIS

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ. **Les papes et les ducs de Bretagne, essai sur les rapports du Saint-Siège avec un État.** Paris, E. De Boccard, 1928. 2 vol., XXIV-942 pages (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 133).

A un sujet neuf, qui, du moins, n'avait jamais encore été traité pour lui-même et dans son ensemble, M. Pocquet du Haut-Jussé vient de consacrer un ouvrage considérable, reposant sur d'amples et soigneuses recherches, faites le plus souvent aux archives de la Loire-Inférieure, où se conserve le Trésor des chartes des ducs de Bretagne, et aux archives du Vatican. Sous réserve, parfois, d'appréciations que

Digitized by Google

lui dicte un très pardonnable patriotisme provincial, les conclusions en sont solides et clairement exposées. Si les juges de M. Pocquet — il s'agit d'une thèse de doctorat — lui ont adressé quelques critiques, elles portent surtout sur la mise en œuvre des matériaux amassés. Le livre paraît trop long, parce que tout y est mis sur le même plan, l'essentiel et l'accessoire. L'exposé, disions-nous, est clair, mais traînant ; l'auteur indique presque toujours ce qu'il y avait à dire ; mais il laisse au lecteur le soin de le dégager et de le mettre en relief. Il semble s'être interdit de parti pris tout regard à quoi que ce soit qui ne fût pas breton, et s'est privé ainsi de l'élément d'intérêt que lui auraient fourni des comparaisons.

Les grandes divisions de son plan lui étaient comme imposées par la nature des choses, par la succession des grands problèmes débattus entre la Bretagne et le Saint-Siège.

Du milieu du IXe à la fin du XIIe siècle, il s'agit de l'érection à Dol d'une métropole indépendante de celle de Tours ; à l'autonomie politique que désirait le comté (le duché, le royaume même, a-t-on dit parfois) de Bretagne, aurait correspondu l'autonomie religieuse. On sait que le Saint-Siège s'y est opposé, mais pourquoi? « Attachement paradoxal des pontifes aux limites territoriales de l'Empire romain », dit (p. 42) M. Pocquet. Soit, pour Nicolas Ier ; mais pour Innocent III, après que, du Xe au XIIe siècle, le Saint-Siège avait bouleversé la géographie ecclésiastique de l'Italie? La vraie explication, c'est, à notre avis, un rapprochement qui l'aurait fait voir. Dans les pays scandinaves, en Pologne, en Hongrie, le Saint-Siège, au risque de mécontenter les souverains de l'Allemagne et l'Église allemande, s'est prêté très volontiers à l'érection, sous son patronage, de royautés et de métropoles nationales. Au contraire, ce qu'il a refusé aux Bretons armoricains, il l'a refusé aussi, et obstinément, aux Gallois. La cause en est sans doute dans les difficultés que l'Église romaine avait eues autrefois avec les Églises celtiques. Le souvenir n'en était pas perdu, et l'on continuait à se défier des Celtes, comme de chrétiens de seconde zone, attachés à de fâcheuses traditions liturgiques et disciplinaires[1], et à demi barbares. Cela ailleurs encore qu'à Rome. Qu'on se rappelle de quelle manière Abélard a parlé des Bretons, et saint Bernard des Irlandais dans sa *Vie de saint Malachie*. On peut faire une espèce de contre-épreuve. Deux papes seulement ont été favorables à la métropole de Dol. D'abord Grégoire VII ; comme l'a noté M. Pocquet, c'est qu'il espéra un instant de pouvoir et qu'il essaya de placer la Bretagne sous « sa tutelle et protection ». Ensuite, Adrien IV. Mais c'était à un moment où l' « archevêque » de Dol était « un agent normand en Bretagne » et y soutenait l'influence du duc de Normandie et roi d'Angleterre. C'est exactement le pendant de la bulle presque simultanée par laquelle le même Adrien IV livrait l'Irlande au même Henri II et, dans les deux cas le but est analogue : par l'entremise du roi d'Angleterre, réformer et rattacher à Rome les Celtes[2].

L'avènement de Pierre Mauclerc comme duc de Bretagne ouvre une période nouvelle : « une ère de conflits célèbres entre les ducs et l'Église ». C'est ici encore qu'un

1. Encore au XVe siècle (p. 646) le duc Pierre II se plaint que les étrangers pourvus de bénéfices en Bretagne ignorent la liturgie propre du pays. Il est regrettable que M. Pocquet ne se soit pas demandé en quoi consistaient ces particularités liturgiques.

2. Il nous semble que M. Pocquet n'attache pas autant d'importance qu'il le faudrait à un dernier épilogue du conflit qui se déroule sous Boniface VIII : le pape soustrait l'église de Dol à la dépendance de Tours et se la rattache directement. Encore qu'elle n'ait pas été durable, la mesure révèle, chez Boniface VIII, des intentions peut-être sérieuses,

Digitized by Google

coup d'œil en dehors des frontières de la Bretagne aurait été utile. Pierre Mauclerc et ses successeurs ne sont pas les seuls grands seigneurs français du Moyen Age qui aient eu maille à partir avec le clergé. Il aurait été bon de le dire, et bon aussi de montrer qu'il s'agissait en Bretagne, avant tout, de taxes ; ailleurs, d'un conflit de juridiction[1].

A partir du début du XIVe siècle, on peut dire que le grand souci des ducs est dans leurs rapports avec les rois de France : vasselage de nom seulement, ou dépendance étroite? Il est bien clair que du duc et du roi, celui qui posséderait l'influence sur le clergé breton aurait par là même un atout dans son jeu. Au commencement, on peut se demander de quel côté pencheraient les évêques. Il y a ici, nous semble-t-il, un peu d'obscurité dans le récit de M. Pocquet, qui n'a pas assez observé la chronologie. Lors du différend entre Philippe le Bel et Boniface VIII, dans un concile de la province de Tours, quatre évêques bretons présents s'associèrent bien à la politique royale, mais en protestant qu'ils n'entendaient pas pour autant contracter envers le roi de nouveaux liens de soumission. En somme, ils se réservaient. Une innovation du duc Jean III, qui exigea des évêques le serment de fidélité, les rejeta du côté du roi. A ce moment apparaît une théorie, qui aura la vie dure et sera successivement tournée pour et contre tout le monde : les évêques bretons prétendent n'avoir pas de supérieur au temporel. Au début, on oppose cette thèse plutôt au duc, et c'est le roi qui l'exploite pour tâcher de décider les évêques à l' « avouer » lui-même pour leur protecteur. Les choses n'allèrent pas jusque-là. Mais l'entente très étroite qui a régné jusqu'au grand schisme entre la papauté d'Avignon et la cour de France, le mariage de l'Église et des fleurs de lys, eut pour effet que le pape usa de son autorité en faveur de l'influence royale en Bretagne. Du point de vue bénéficial comme du point de vue fiscal, la Bretagne est rattachée au royaume ; le pape confère à des clients du roi les évêchés et autres bénéfices qu'il s'est réservés ; la Bretagne fait partie de la collectorie de Tours, et son clergé — c'est un point que M. Pocquet a négligé de mettre en lumière — paie les décimes avec le clergé de France. Pendant la guerre de Succession de Bretagne, l'épiscopat breton tient dans l'ensemble pour Charles de Blois, que soutient le Saint-Siège. Rien d'étonnant à ce que, dans le grand schisme, le clergé breton se soit prononcé pour Clément VII, le pape du roi de France.

Il est tout naturel, par contre, que le duc Jean IV, devenu maître du duché contre le roi de France, n'ait pas adhéré à Clément VII aussi franchement que son clergé. Peu à peu, cependant, ses relations avec la papauté d'Avignon se modifient. M. Pocquet attache une très grande importance à la légation de Thomas des Ammannati en 1383-1384. Les évêques bretons, jusqu'alors en lutte avec le duc, se soumettent ; « l'influence française, qui, depuis un siècle, dominait souverainement dans le choix des évêques, fait place brusquement à l'influence bretonne (p. 417) ». C'est que le légat ayant constaté que Jean IV était plus solidement installé qu'on ne le croyait à Avignon, Clément VII aurait renoncé à le combattre. Peut-être ; peut-être aussi faut-il tenir compte du refroidissement momentané qui s'est produit alors, comme M. Valois l'a montré, entre le pape et le roi de France.

1. L'anecdote rapportée par Joinville : saint Louis, sommé par ses évêques d'obliger les excommuniés à se faire absoudre, s'y refusant, en alléguant l'exemple du comte de Bretagne, excommunié par l'épiscopat breton, mais absous par le Saint-Siège, concerne-t-elle Pierre Mauclerc, comme on le dit souvent et comme le dit encore M. Pocquet (p. 53)? Il nous semble qu'elle s'applique beaucoup mieux au fils de Pierre, Jean Ier le Roux.

Digitized by Google

Mais surtout la nouvelle politique de Clément VII n'a guère été qu'une velléité sujette à de singuliers retours[1]. Il le montre bien vers la fin de son règne. Au cours du conflit entre le duc et les évêques était reparue la théorie de l'indépendance temporelle des Églises vis-à-vis du duc ; mais cette fois avec une variante : les évêques prétendaient relever du pape seul. Clément VII en profita en 1394 pour transférer sa souveraineté sur Saint-Malo au roi de France, qui en prit possession en 1395. Que faire de plus pour servir les intérêts du roi en Bretagne que de lui en donner militairement la clef?

C'est seulement la crise du concile de Bâle qui devait fournir aux ducs un moyen et une occasion de consommer un renversement d'alliances très profitable à leurs aspirations à l'indépendance : entente avec le Saint-Siège contre le roi.

Durant la seconde période du Grand Schisme, Jean V n'avait suivi les fluctuations de la politique royale qu'avec répugnance et tiédeur ; il était peu favorable notamment aux soustractions d'obédience. Durant le schisme de Bâle, « entre le pape et le concile », il louvoya quelque peu, pour se rapprocher finalement du pape : le concordat de Redon (1441) résume une politique qui est le contre-pied de la Pragmatique, et qui, en elle-même et par contraste, était de nature à plaire singulièrement à Rome. Désormais, en matière ecclésiastique, c'est sur tous les points que la Bretagne s'affirme distincte de la France. A Bâle comme à Rome, les ducs envoient des ambassades particulières ; de même qu'ils ont, pour suivre leurs affaires, leur procureur en cour de Rome. La pratique s'introduisant des prestations solennelles d'obédience à chaque changement de pontificat — justement parce que des papes habitués à être contestés avaient un intérêt particulier à l'établir — les ducs se mirent sur le pied de faire obédience à part. Et Pierre II, puis ses successeurs, firent entrer dans leur acte d'obédience l'affirmation qu'ils tenaient leur duché immédiatement de Dieu seul. Affirmation que les papes acceptent comme toute naturelle. Pie II écrit dans ses *Commentaires* que, de même que le roi se dit empereur en son royaume, le duc se dit roi en son duché. Les éloges éclatants de Pie II à la fidélité bretonne sont une leçon donnée à la France et forment un curieux contraste avec les défiances d'autrefois envers les Celtes. Le « privilège des originaires » garantit le duché contre la nomination de bénéficiers étrangers au pays (on aurait aimé que M. Pocquet en fît mieux sentir l'importance en rappelant à quel point cette question préoccupait alors tous les États). Les évêques bretons sont régulièrement astreints au serment envers le duc. En matière financière, les décimes, levés d'ailleurs plus rarement qu'au XIV^e^ siècle, le sont au profit du duc ou du pape, et non plus du roi. En matière bénéficiale, les présentations officielles ou officieuses que Rome accueille sont celles du duc et non plus celles du roi. François II obtient de Pie II l'érection d'une Université à Nantes. Les Bretons obtiennent le privilège de ne pouvoir être « tirés en cause » hors de leur province. Bref, les rapports qui s'établissent entre la Bretagne, traitée en État souverain, et le Saint-Siège, attestent et favorisent la politique des ducs du XV^e^ siècle, qui est de rejeter la suzeraineté française. Rome se vengeait du gallicanisme en soutenant le « bretonisme » ; elle retournait contre ses adversaires l'arme du nationalisme. — On sait comment, même après les deux mariages d'Anne de Bretagne, après le Concordat de 1516, après l'union de 1532, la Bretagne conserva dans une très large

1. Un certain désordre chronologique, qui s'est glissé dans l'exposé de M. Pocquet, fait que ces revirements n'apparaissent pas clairement.

Digitized by Google

mesure son statut politico-ecclésiastique, œuvre de la politique antifrançaise de ses derniers ducs.

E. JORDAN.

Georges CONNES, maître de conférences à la Faculté des lettres de Dijon. **Le mystère shakespearien.** Paris, Boivin, 1926. In-8°, 264 pages. Prix : 10 fr.

J.-J. JUSSERAND. **A literary history of the English people, from the origins to the civil war.** Vol. III, second edition. Londres, Fisher Unwin, 1926. XVI-633 pages. Prix : 15 s.

Le très intéressant volume de M. Connes comprend douze chapitres. Le premier (*Situation générale*) est une manière d'introduction où l'auteur expose, avec une douce ironie, l'état d'esprit de ceux, amateurs et hommes de métier, qui ont pris part dans la polémique menée autour du grand nom de Shakespeare ; convaincus que l'homme de Stratford n'a pu composer l'œuvre si variée, si puissante, qui fut publiée un peu tardivement sous ce nom, les antistratfordiens pensent être en état de dévoiler le mystère. Au contraire, M. Connes estime qu'en somme on a fait là beaucoup de bruit sinon pour rien, du moins pour peu de résultat ; l'agitation, l'ardeur, la violence même des chercheurs qui ont prétendu imposer leurs solutions sont vaines à ses yeux. « Pour palpitant que soit l'intérêt du mystère », dit-il non sans un accent de pitié à leur égard, « son importance me paraît bien faible ». Si nous connaissons mal l'homme, il vaut infiniment mieux, selon lui, étudier son œuvre, s'efforcer de la bien comprendre, de la mettre à sa juste place dans l'histoire littéraire. Sans doute, mais aussi doit-on admettre que, mieux on connaîtra l'auteur, plus la lumière se répandra sur l'œuvre pour lui donner tout son sens. Il est donc légitime qu'on s'attaque au problème ; s'il est obsédant comme toutes les énigmes, on ne saurait cependant l'écarter résolument, comme s'il était inutile ou paraissait insoluble. M. Connes déclare que, s'il l'aborde à son tour, c'est pour exposer sans parti pris l'état de la question. A ceux qui liront son livre, il annonce qu'il leur doit avant tout la vérité, « du moins quant aux doctrines et aux opinions ». Disons tout de suite qu'il a rempli ce programme avec la conscience la plus scrupuleuse. Les réserves qu'il fait, même quand il y mêle un grain de sel amer, ne portent pas atteinte à son impartialité[1].

Les plus grands génies littéraires subissent l'influence du temps, du milieu où ils ont vécu. Les chapitres II et III (*Le siècle d'Élisabeth ; Shakespeare est Shakespeare*) sont donc naturellement consacrés d'abord à l'admirable production littéraire qui remplit les années 1560 à 1630, puis à l'esquisse biographique de l'écrivain de génie qui en fut une des principales illustrations. Est-ce bien l'homme de Strat-

1. Dans une lettre publiée dans le Supplément littéraire du *Times* (7 juillet 1927), M. Greenwod, qui, de son vivant, s'était signalé parmi les plus convaincus et les plus ingénieux parmi les antistratfordiens, proteste contre une erreur commise par M. Connes. Il lui reproche d'avoir rappelé, p. 6, un jugement plus que sévère de Sir Sydney Lee condamnant, dans le *Times* du 20 décembre 1909, un livre de M. Greenwod intitulé *The Shakespeare problem restated* (1908) ; la lettre de Sir Sydney est du 20 décembre 1901, et c'est aux « Baconians », non à M. Greenwod, que s'attaque Sir Sydney. Sur l'élucubration de Mrs Pott (1883), voir ce qu'en dit M. Jusserand, t. III, p. 537 n.

Digitized by Google

ford? Assurément, répond sans la moindre hésitation M. Connes et, dans le chapitre IV, il résume tout ce qu'on sait de précis sur sa vie. On lui saura gré de donner aussi d'utiles renseignements sur les éditions de ses œuvres, sur les in-folio et les in-quarto notamment, qui donnent des textes souvent médiocres et contradictoires ; or ces sources premières sont souvent si troubles que les meilleurs critiques sont fort en peine pour restituer la pensée vraie du poète. La vie de Shakespeare n'est pas moins obscure par endroits, et c'est précisément l'impuissance où nous sommes de nous représenter exactement l'homme, qui a conduit tel de ses admirateurs, comme M. Abel Lefranc, à le chercher avec plus d'ingéniosité et de bonheur qu'on ne l'avait fait avant lui, dans ses œuvres. Ce procédé est ici d'un maniement particulièrement délicat. On s'accorde généralement à considérer que l'existence de l'homme de Stratford fut assez médiocre au point de vue matériel et moral ; mais est-ce un argument assez solide pour le mettre hors de cause? Savons-nous dans quelle condition peut naître et se développer le génie? Il suit ses voies, il obéit à des inspirations inconnues du commun des mortels. En somme, le portrait de Shakespeare, crayonné par M. Connes, ne paraît pas de nature à le disqualifier de prime abord.

Après avoir, au chapitre V, exposé et discuté les arguments sur lesquels on s'appuie en général pour déclarer que Shakespeare *n'est pas* Shakespeare, l'auteur passe en revue successivement chacun des candidats proposés à sa place et, tout d'abord, celui qui, à première vue, semblerait le mieux désigné pour ceindre la couronne du grand poète dramatique, je veux dire Francis Bacon, l'illustre auteur du *Novum organum*, qui fut, comme on sait, chancelier d'Angleterre sous Jacques Ier. A son propos, M. Connes est bien obligé de nous faire pénétrer dans une épineuse région à la suite de certains auteurs qui veulent retrouver dans les œuvres publiées par Bacon, et de son vivant, la preuve matérielle qu'il composa non seulement les drames de Shakespeare, mais même sa propre autobiographie. Le chapitre VII, où il traite des *Acrostiches et cryptogrammes*, est des plus curieux et des plus effarants ; on y voit à quel degré d'aberration peut conduire le raisonnement logique le plus rigoureux quand il est fondé sur les prémisses les plus incertaines. M. Connes conclut judicieusement ce chapitre en disant : « c'est avec raison que le parti de l'orthodoxie a rangé toutes ces extravagances sous une étiquette commune : la folie baconienne ».

Autre jeu de « puzzle » dans le chapitre VIII consacré à l'*Homère anglais*. Il s'est trouvé, en effet, des critiques pour penser que l'œuvre de Shakespeare est en réalité le fruit d'un travail collectif, comme celle d'Homère fut, dit-on, définitivement constituée au moyen de morceaux dus à plusieurs aèdes différents. Ici, ce sont des analogies de style qu'on a invoquées pour faire la part aux divers auteurs, parmi lesquels on réserve volontiers une place à l'homme de Stratford ; il est facile à M. Connes de faire ressortir l'insécurité ou la puérilité de cette méthode. — Dans les chapitres suivants (VI-XI) sont pesés les titres des auteurs particuliers qui, Bacon mis à part, pourraient être substitués à Shakespeare ; c'est à savoir : Roger Manners, 5e comte de Rutland ; William Stanley, 6e comte de Derby ; Édouard de Vere, 17e comte d'Oxford, beau-frère de Derby. Toujours fidèle à son programme d'impartialité, M. Connes analyse et ne juge pas ; mais on devine aisément qu'il n'est satisfait d'aucune des solutions mises en avant. Dans sa conclusion, il dénonce l' « immense sophisme » qui, à ses yeux, condamne toutes les thèses antistratfordiennes et qui revient à dire ceci : la vie de William Shakespeare est

Digitized by Google

mal connue, donc il n'a pas écrit ses œuvres. Il pense « que ce n'est pas là raisonner correctement, puisque c'est conclure de rien à quelque chose ». Sous cette forme un peu simpliste, il a sans doute raison, et d'ailleurs il est vrai qu'il donne une utile leçon de scepticisme. En terminant, il donne un bon conseil : « ce qu'il importe vraiment de faire à propos de Shakespeare », dit-il, « c'est de lire Shakespeare ». Il a raison ; cependant, l'histoire littéraire ne doit pas se proposer uniquement d'étudier, d'élucider, de faire connaître et admirer les grandes œuvres qui appartiennent à son domaine ; c'est son rôle aussi de rechercher, jusque dans le plus menu détail, jusque dans les archives, tout ce qui peut en faire mieux connaître les auteurs, les influences qu'ont exercées sur leur imagination les événements du dehors ; or, il semble bien que, de plus en plus, l'attention se porte dans cette direction, en Angleterre même et surtout aux États-Unis où l'esprit de libre examen est affranchi de toute dévotion nationale. Après avoir lu attentivement le livre de M. Connes, on se demande si, tout de même, il n'y a pas un inconnu sous le masque de Shakespeare.

De ce doute, nulle trace chez M. Jusserand, l'homme de France qui peut-être connaît le mieux aujourd'hui Shakespeare, l'homme et l'œuvre, qui est le plus capable de définir son génie et d'indiquer les sources de son inspiration. Dans le tome III de son *Histoire littéraire du peuple anglais*, dont la traduction anglaise a paru en 1926, presque en même temps que le livre de M. Connes (j'ai sous les yeux la seconde édition), il ignore volontairement l'existence même du problème ; il n'a rien changé à la rédaction première de son livre, rajeuni seulement depuis vingt-cinq ans. Aujourd'hui comme alors, il se contente de rapporter ce qu'on sait de Shakespeare à Stratford et à Londres pendant ses années d'apprentissage[1]. A peine fait-il une brève allusion à « diverses sortes d'exégètes » (il les connaît fort bien) où « ceux qui ont voulu voir, dans chacune de ses pièces, le contre-coup des événements de sa vie ont fait le plus complètement fausse route[2] ». *Non ragionam di lor ;* mais il passe sans regarder. Il réfute indirectement leurs arguments contre l'enfant de Stratford. S'il insiste sur la misérable préparation littéraire de l'adolescent, sur son ignorance des notions les plus élémentaires concernant l'histoire nationale et la géographie européenne, sur le désordre intellectuel produit par une masse de lectures hâtives dont il retenait tout juste ce qui pouvait plaire à un peuple ignorant et grossier, c'est tout simplement qu'à ses yeux le génie (*Spiritus Dei flat ubi vult*) lui enseigna ce qui ne s'apprend ni dans les livres ni par l'usage du monde, et qui est un don divin[3].

Dans le tome III de son *Histoire littéraire*, qui s'arrête, comme chacun sait, à la veille de la guerre civile, funeste aux divertissements du théâtre comme à toute littérature profane, Shakespeare occupe nécessairement la plus grande place : 220 pages sur 572. Dans l'édition primitive, dont le plan a été conservé intact, la même matière en remplissait 177 et, dans les deux cas, les pages contiennent à peu près autant de matière. La récente édition ajoute donc beaucoup à l'ancienne.

1. L'appendice II (p. 569-572) est consacré aux découvertes du prof. Charles William Wallace, de l'Université de Nébraska, sur la vie de Shakespeare (1905-1910).

2. Édition française, t. II, p. 602 ; trad. anglaise, t. III, p. 165.

3. Comment opère le génie? M. Jusserand l'a demandé à Sully Prudhomme, et il accomplit un pieux devoir en publiant dans l'appendice I une lettre de son cher poète disparu. Elle est datée du 18 novembre 1904.

Digitized by Google

Les additions portent d'ailleurs moins sur le texte lui-même, relativement peu modifié, que sur les notes. La bibliographie, les citations sont beaucoup plus abondantes, et ceux qui lisent l'anglais, qui sont en état de bien comprendre la langue de Shakespeare, y trouveront une singulière jouissance[1] ; mais tout le monde, même les profanes, auront profit à lire l'exposé plus détaillé que l'auteur a consacré à la renommée posthume du poète[2].

Les vingt-cinq pages consacrées à Bacon n'ont pour ainsi dire subi aucune modification. Ici encore, on admire la souplesse d'une intelligence ouverte à toutes les manifestations supérieures de l'esprit, en matière philosophique, aussi bien que littéraire. La critique du *Novum organum* vaut d'être méditée[3].

Ch. BÉMONT.

G. DUPONT-FERRIER. **La formation de l'État français et l'unité française des origines au milieu du XVI^e siècle.** Paris, Armand Colin, 1929. In-16, 212 pages. Prix : 9 fr.

G. PAGÈS. **La monarchie d'ancien régime en France, de Henri IV à Louis XIV.** Ibid., 1928. In-16, 217 pages. Prix : 9 fr.

Mis bout à bout, ces deux petits volumes, conçus tous deux dans le cadre de la Collection Armand Colin, fourniront une sorte de manuel des institutions françaises jusqu'au début du XVIII^e siècle. L'un et l'autre, suivant la règle imposée à une collection de ce genre, est dépourvu de tout appareil critique. Mais il n'est pas même nécessaire de connaître le nom des auteurs, il suffit de savoir lire entre les lignes ou plutôt sous les lignes, pour voir que ces ouvrages de « vulgarisation » s'appuient sur des recherches originales et souvent neuves, traduisent des conceptions personnelles, mûrement réfléchies. M. Dupont-Ferrier a tenté une synthèse de notre histoire, depuis les temps gaulois jusqu'au milieu du XVI^e siècle, en ordonnant les détails autour de cette idée maîtresse : comment, après « les insuffisances » de l'État gallo-romain et la « faillite » de l'État franc, l'État moderne et l'unité nationale sont-ils sortis de la broussaille féodale? Assurément, il y a toujours quelque chose d'un peu factice à se placer ainsi dans une position *a posteriori*, et à regarder l'histoire à rebrousse-poil, comme si la monarchie déjà administrative et la France déjà centralisée de Henri II avaient été de toute éternité destinées à

1. Oserai-je appliquer à la nouvelle édition de l'*Histoire littéraire*, traduite en anglais, le jugement porté jadis par feu Augustus Jessopp sur la nouvelle édition, également traduite, de la *Vie nomade*? Jessopp écrivait dans le *Nineteenth Century* : « *La Vie nomade* was published in 1884. Il was a gem, written in a style that provokes and worries some of us, because it is so lucid, so simple, so vigorous, that we, Island folk, feel in despair of attaining to such graceful precision of language as we read ».

2. Au nombre de ceux qui sont restés réfractaires à l'admiration tardive, mais universelle, du poète, M. Jusserand nomme Tolstoi qui n'a pas craint d'écrire : « J'estime que Shakespeare ne peut être tenu non seulement pour un grand et génial écrivain, mais même pour un très médiocre » (p. 360, note 4).

3. Est-il nécessaire d'ajouter que l'ouvrage est terminé par un copieux index des tomes II et III? Il réserve parfois des surprises, par exemple quand, à propos de Romeo, on rencontre les noms de Lucien Bonaparte, de M^me Récamier et de M. Herriot. Ils sont venus tout naturellement sous la plume de M. Jusserand, aussi familier avec la littérature française, même la plus récente, qu'avec la littérature anglaise, même la plus ancienne.

Digitized by Google

naître et à vivre dans des limites déterminées. Mais on sent combien ce parti pris donne à l'exposé de valeur explicative. On trouvera là, sur le vrai caractère de l'État carolingien, sur les aspects économiques et sociaux du régime seigneurial, sur ce que l'auteur appelle si exactement les « États urbains » — sur leur formation, leur diversité, leur décadence — sur le roi capétien et l'État anglo-français, enfin sur les étapes successives de l'absolutisme royal — « tracassier, tempéré, accepté » — non pas seulement des pages excellentes, bonnes à méditer, mais, nous le répétons, pas mal d'idées neuves, et sur lesquelles l'auteur aura sans doute l'occasion de revenir, textes en mains. Ajoutons que cette forte étude n'est jamais sèche et que M. Dupont-Ferrier n'oublie pas que les institutions ont été mises en acte par des hommes, individus ou groupes. Il n'a même pas reculé devant les « portraits » : un Charlemagne (pas celui de la légende) ; une « galerie de grands princes » — de Philippe-Auguste à Charles VII ; — un Louis XI — « un malade, un nerveux et un impulsif, presque toujours incapable de modérer des impatiences qui faillirent lui être fatales. Intelligence ouverte et meublée, curiosité toujours éveillée, puissance de travail prodigieuse : tout son conseil était dans sa tête » ; — le roi et la famille royale sous les deux premiers Valois-Angoulême, l'un, « intelligence avide de tout connaître, plutôt que de tout savoir » ; l'autre, qui « semblait un enfant, à la recherche d'un appui. Maître du royaume, il n'avait pas la maîtrise de soi ». On voit par ces quelques exemples que ces portraits sont esquissés d'un dessin sobre et sûr. On ne goûtera pas moins cette définition du « centre du royaume », à savoir « la personne du souverain. S'il n'avait tenu qu'à l'humeur et à la fantaisie royales, la capitale aurait sans doute émigré des bords de la Seine aux rives de la Loire... ». C'est la bureaucratie qui la fixe à Paris. — En somme, livre profond et plein, auquel on ne saurait guère reprocher, comme il arrive en ces synthèses d'une évolution achevée, qu'une certaine tendance à l'optimisme leibnizien. Il semble, lorsque les choses se sont faites, qu'elles ne se pouvaient faire autrement. Ces institutions administratives de François Ier et de Henri II que M. Dupont-Ferrier connaît si admirablement et dont il a ici donné un remarquable raccourci, cet édifice n'était pas si solide, puisqu'il croula presque tout d'un coup. Et c'est encore un peu abuser de l'*a posteriori* que de dire qu'après tout il a été reconstruit après 1593.

M. Pagès, dont le volume a d'ailleurs été écrit antérieurement à celui de M. Dupont-Ferrier, commence un peu avant le point où celui-ci devait s'arrêter, puisque son premier chapitre traite de la monarchie française au milieu du XVIe siècle. Il est intéressant de comparer, pour cette période, les deux conceptions, celle de M. Pagès un peu plus sombre, insistant davantage sur les faiblesses, financières ou autres. Il montre comment les rois, par les offices, « ont eux-mêmes dressé contre le pouvoir royal, au moment où il triomphait des dernières résistances à l'absolutisme, un obstacle nouveau ». Après la crise des guerres religieuses, M. Pagès arrive à son véritable sujet, qui est « les trois premiers Bourbons ». C'est là surtout qu'on sent partout l'érudit affleurer sous le vulgarisateur. Le « ministériat » de Richelieu apparaît sous des traits qui surprendront bien des lecteurs, parce que ce chapitre est en très grande partie le fruit de recherches aux Archives nationales : documents inconnus, ou plus souvent documents lus trop vite par des historiens trop pressés, que dominaient la légende et les partis-pris. Des Archives encore sort un Colbert dont Clément, suivi par Lavisse, ne nous donnait qu'une image incomplète et embellie. Les conseils du roi, lorsque M. Pagès pourra en donner une étude critique en utilisant les travaux dont nous avons ici l'écho, apparaîtront peut-être comme

Digitized by Google

une institution moins ordonnée, moins régulière, moins efficace que dans la vulgate. « Il ne faudrait pas », écrit souvent l'auteur, « conclure trop vite... » Excellente leçon qu'il donne aux apprentis historiens. Enfin, il n'a pas cru sortir de son sujet en intitulant son dernier chapitre : « la déformation de la Monarchie d'Ancien Régime ». Avant même que le grand Roi ait disparu, la monarchie, isolée, « en face de la société qui se transforme..., est devenue incapable de se transformer avec elle. Elle est condamnée ».

Voilà donc deux livres qui marqueront, en dépit de leur minuscule volume. Ils sont accompagnés d'une bibliographie sommaire.

Henri HAUSER.

Alphonse SCHMITT. **Le Barrois mouvant au XVII^e siècle (1624-1698).** Thèse pour le doctorat présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy. Bar-le-Duc, impr. Contant-Laguerre. 1 vol. in-8°, 481 pages et une carte.

M. Alphonse Schmitt est un excellent étudiant de M. Robert Pariset, et nous le félicitons d'avoir écrit, sous la direction d'un tel maître, cet ouvrage consacré à un sujet d'histoire locale. Sa documentation est des plus riches. Il a compulsé avec le plus grand soin les archives des quatre départements entre lesquels la Lorraine a été divisée en 1790 : Meuse, Meurthe, Moselle et Vosges. Aux archives municipales de Bar-le-Duc, il a dépouillé les très précieux registres des délibérations du Conseil de ville ; les bibliothèques de Bar et de Nancy lui ont fourni de nombreux manuscrits, notamment à Bar les Éphémérides de Remy. Il n'a pas négligé les dépôts de Paris où les documents sont très nombreux sur le XVII^e siècle, alors que les deux duchés de Lorraine et de Bar étaient occupés pendant presque toute sa durée par les troupes de Louis XIII et de Louis XIV.

L'ouvrage se divise en deux parties de caractère assez différent. Dans la première, M. Schmitt, après avoir défini le Barrois mouvant et en avoir montré les limites, nous raconte dans quelles circonstances le Barrois fut occupé par les Français. Le 21 juin 1632, Louis XIII, irrité du mariage de son frère Gaston avec Marguerite de Lorraine, sœur du duc Charles IV, entre au château de Bar. Le 30 juillet 1633, le Parlement de Paris fait saisir « le duché de Bar, circonstances et dépendances, à faute de foy et hommage, droits et devoirs non faicts et non payés ». Ici il semble bien qu'il ne s'agisse que du Barrois mouvant ; mais bientôt la saisie va s'étendre au Barrois non mouvant. Quand, le 25 août suivant, au jour de sa fête, Louis XIII revient à Bar, la saisie est affichée non seulement dans les bailliages de Bar et de Bassigny qui relèvent de la couronne, mais dans le comté de Clermont, à Rambercourt-aux-Pots, à Sampigny, à Commercy et dans certains villages du bailliage de Saint-Mihiel, sur la rive gauche de la Meuse. Ici le gouvernement français intervient en vertu non de la mouvance, mais du droit d'occupation et de conquête ; c'est en vertu de ce dernier droit que la France se saisira du duché de Lorraine et y créera en 1634 un conseil souverain. Nous devons faire remarquer ici que le volume de M. Schmitt oscille entre deux sujets. Le titre du volume est restrictif : *Histoire du Barrois mouvant ;* mais, en réalité, au moins dans cette première partie, il s'agit des deux Barrois dont la destinée a été identique. Les deux Barrois furent rendus au duc par la paix de Saint-Germain le 29 mars 1641, moins les quatre villes de Clermont, de Stenay de Jametz et de Dun, réunies à la

Digitized by Google

couronne. Quand la paix fut rompue, peu de temps après, Saint-Mihiel et Bar-le-Duc furent également occupés par les troupes françaises et restèrent entre leurs mains, à peu près d'une façon constante jusqu'au traité de Vincennes en 1661. Ce traité restituait au duc la Lorraine et tout le Barrois. Mais à travers toute la région lorraine, une route militaire relia directement la Champagne à l'Alsace. Par opposition à la paix de Saint-Germain, la *petite paix*, celle de Vincennes fut la *grande paix;* elle dura, en effet, neuf années. Excédé par la politique versatile et fuyante du duc Charles IV, le roi fait occuper à nouveau par les armées françaises, à la fin de 1670, la Lorraine et les deux Barrois ; le château de Bar est démoli, et il n'en reste debout que « le gros horloge ». L'occupation française dura cette fois vingt-huit années, jusqu'en 1698, où Louis XIV consentit à rendre son héritage au petit-neveu de Charles IV, le duc Léopold. A l'aide des chroniques et documents locaux inédits, M. Schmitt nous donne des renseignements très précis sur les faits qui ont marqué l'histoire de l'un et l'autre Barrois pendant ce siècle de troubles. Il conclut un peu rapidement : « Des résultats de la deuxième occupation française, le duc Léopold donnera lui-même deux témoignages : en 1698, il rencontrera des regrets de la domination de Louis XIV et il gardera le monopole du tabac, le papier timbré, la subvention, « ayant trouvé le Barrois accoutumé à ces imposi- « tions. » Les occupations françaises ont ainsi préparé la domination française, et les Lorrains se sont pliés aux institutions de la France ».

Dans la seconde partie, M. Schmitt s'est tenu davantage à son titre. Sans doute, dans le chapitre où il expose les institutions centrales du pays, il est obligé de reconnaître que certains corps ont pouvoir sur les deux Barrois, ainsi la Chambre des comptes de Bar ; même certains fonctionnaires, comme le Maître de l'artillerie, de l'Hôtel, le prévôt des Maréchaux, sont fonctionnaires communs à la Lorraine et au Barrois. Mais, quand il en arrive à l'administration locale, M. Schmitt ne nous entretient que des circonscriptions du Barrois mouvant, bailliages, de Bar et du Bassigny, et du comté de Ligny, relevant directement du Barrois mouvant, et qui, par héritage et mariage, passa à François-Henri de Montmorency-Bouteville, duc et pair de Luxembourg, le « tapissier de Notre-Dame ». Plus loin, quand il décrit la vie économique, le clergé et la vie religieuse, la noblesse, la bourgeoisie, les classes rurales, la vie intellectuelle — ce sont les titres d'autant de chapitres — il s'en tient rigoureusement aux limites du Barrois mouvant ; il insiste sur l'abbaye de Lisle-en-Barrois, mais ne cite qu'en passant celle de Saint-Mihiel ; il nous donne de nombreux détails sur les collèges de Bar et de Ligny, mais mentionne à peine l'Université de Pont-à-Mousson. Ces divers chapitres, bourrés de faits bien contrôlés, sont des mines de renseignements pour l'historien. Nous signalons en particulier ceux sur la noblesse et les classes rurales, dont les conclusions nous paraissent fort intéressantes. Nous voyons fort bien qu'il reste encore dans le Barrois des traces de servage, avec les droits de forfuyance, de formariage, de mainmorte, de suite et retenue. Cette seconde partie de la thèse de M. Schmitt évoque le souvenir d'une autre thèse soutenue depuis longtemps devant la Faculté des lettres de Nancy, par l'abbé Mathieu, devenu dans la suite le cardinal Mathieu, *L'ancien régime en Lorraine et Barrois* (1879), et nous ne saurions faire meilleur éloge de ce travail.

Chr. PFISTER.

Digitized by Google

Victor BÉRARD. **Genève, la France et la Suisse.** Paris, Armand Colin, 1927. T. I, 1815-1860. In-8°, XVI-451 pages ; t. II, 1861-1919. In-8°, 521 pages ; t. III, 1919-1921. In-8°, 483 pages ; t. IV, 1921-1927. In-8°, 575 pages. — Paul PICTET. **Zones franches de la Haute-Savoie et du pays de Gex. L'aspect véritable de l'affaire.** A propos du rapport du 20 octobre 1927 présenté au Sénat français par M. Victor Bérard. Lausanne, etc., Payot et Cie, 1928. In-8°, 237 pages.

Infortunés parlementaires, s'ils lisaient (mais ils ne lisent pas) tout ce qu'on écrit pour eux ! Il est vrai que, grâce au talent et à la verve infatigable de M. Bérard, ils ne se seraient pas ennuyés au cours de son « rapport » de plus de deux mille pages, rapport à ses collègues du Sénat sur cette question non pas simple, mais limitée, à savoir si la France devait ou non accepter un arbitrage sur ce point : l'art. 435 du Traité de Versailles a-t-il abrogé, en ce qui touche les zones franches de la Haute-Savoie et du pays de Gex, les stipulations de 1815 et 1816, et pouvions-nous reporter, sans accord préalable avec le gouvernement fédéral, notre ligne de douanes à notre frontière politique? Ou le traité a-t-il uniquement dit que, les circonstances ayant changé, les puissances signataires des instruments de 1815 et de 1919 ratifient d'avance tout accord par lequel les gouvernements français et suisse substitueront à ce régime un régime nouveau? « Rapport » au Sénat ; mais aussi, dans la pensée de l'auteur, « dossier » à mettre dans les valises des juristes qui sont allés, à La Haye, plaider la thèse française.

Pour nous, qui ne sommes ni sénateur, ni juge de la Cour internationale, ni avocat auprès d'elle, ces quatre volumes sont un livre d'histoire. Au reste, l'affaire des zones est pour M. Bérard un prétexte à dresser le bilan des relations de la France avec Genève et avec la Suisse. Rien n'y manque. Depuis 1815? Que non pas. Car, de même que remontaient à Conradin de Hohenstaufen les griefs allemands contre la France, M. Bérard va chercher les origines des traités de 1815 dans la révolution genevoise, l'occupation bernoise du Chablais et du Faucigny en 1536, les traités de 1579 sur la conservation de Genève et de 1589 sur le pays de Gex, sans parler, bien entendu, du traité de 1603. A propos de la dette contractée par Henri IV en 1589, solennellement reconnue par lui en 1594, il brandit non seulement les quittances qui témoignent de versements partiels, mais un document qu'il croit décisif, un document-massue, l'obligation même d'Henri IV, remise au Roi Très Chrétien en 1750, et déposée aux Archives des Affaires étrangères. Calmons l'émotion de M. Bérard au sujet de cette « découverte » (p. 202 du t. I) : s'il est bien vrai que la pièce « dormait, ignorée », au quai d'Orsay, le traité était connu. Nous savions que cette restitution d'une obligation ancienne, c'est-à-dire la renonciation à la dette (11 août 1749), était la rançon imposée *sine qua non* par Puysieulx comme prix du traité de limites et de garantie militaire de la frontière genevoise[1]. Il y a là un de ces coups de force diplomatiques, dont l'histoire de notre ancien régime n'est malheureusement pas avare. Toujours est-il qu'en droit l'obligation de 1594 cessait depuis 1749 d'être valable, et M. Bérard a raison de rappeler aux admirateurs

1. D'où l'insistance à démontrer que ce traité n'avait aucun intérêt pour la France.

Digitized by Google

intempérants de Pictet de Rochemont que celui-ci se moquait du monde en réclamant à nouveau en 1815 une créance éteinte, sinon réellement payée. Si nous avions le loisir de revenir sur tout ce passé, nous nous étonnerions que M. Bérard, qui cite avec éloges et confiance jusqu'en 1610 les deux premiers volumes d'Édouard Rott, semble ignorer qu'il en a paru sept autres (et l'on nous promet les fragments d'un tome X). Il y aurait vu que la politique de la France vis-à-vis de Genève n'a pas été (notre patriotisme doit en convenir) aussi unie, aussi constamment amicale et protectrice que le veut la légende. Même sur Richelieu, Rott apporte des révélations singulièrement troublantes et qui justifient certaines défiances de la petite République. La « protection » a souvent pris les allures assez menaçantes d'un « protectorat ».

Mais encore une fois est-il besoin de remonter si haut? Par le traité de Turin de 1860, la France s'est trouvée hériter d'une Savoie que les traités de 1815 avaient grevée de certaines servitudes. Elle a donc acquis son nouveau domaine « comme il se poursuivait et comportait ». Peu importe que la Suisse n'ait pas été partie dans ces traités de 1815, qui avaient précisément parmi leurs objets la reconnaissance de la Confédération comme une personne de droit public international, et l'inclusion dans cet État de la petite République qui allait devenir « la République *et Canton* de Genève ». Mais la France a signé ces traités, et aussi la Sardaigne, alors souveraine de la Savoie. C'est même en faveur de la Sardaigne, et comme une charge imposée à la Suisse dans l'intérêt commun des puissances, c'est contre la menace française que fut imaginée l'une des clauses de ces traités, à savoir la neutralité de la Savoie du Nord. Cette clause, qui a légitimement ému nos populations pendant la guerre — elles ont reproché à la Suisse ce qui était surtout le fait des scrupules du gouvernement français, — visée aussi par l'art. 435, a définitivement disparu à la suite d'un accord franco-suisse[1]. Il n'était donc peut-être pas nécessaire d'y consacrer tant de pages, sinon pour rallumer des cendres heureusement éteintes.

Reste la question des zones franches. On sait qu'il y faut distinguer, d'une part, les zones établies en vertu des traités, zones sardes au sud du Léman et zone gessienne ; de l'autre la zone plus étendue concédée par Napoléon III à la suite du plébiscite : « *oui et zone* », de 1860. De celle-ci, on peut penser ce que l'on veut, trouver ou non qu'elle formait avec les autres un ensemble correspondant à une réalité géographique, à l'attraction exercée par le marché de Genève sur le Chablais et le Faucigny comme sur le revers oriental du Jura. On peut faire, dans sa création, aussi large que la veut M. Bérard la part des sympathies helvétiques et des goûts de dictature économique de l'homme du Deux Décembre. Cette grande zone n'est point un objet de droit international. La France, qui l'a faite, peut la défaire, sans avoir à tenir compte d'autre chose que de l'intérêt et de la volonté des Savoyards. Nous croyons qu'elle leur était utile, même depuis l'intervention de la voie ferrée. C'était, en 1905, l'avis d'un bouillant député, qui depuis... ; mais alors, comme le relève malicieusement M. Paul Pictet (lequel n'est pas un Rochemont), ce défenseur du plébiscite de 1860 évaluait tous les avantages que les zoniens avaient retirés de la zone : « Ils ont à leur porte un marché idéal... Aussi les zoniens, qui, en 1860,

1. M. Bérard a raison de reprocher à la Suisse la lenteur qu'elle a mise à ratifier cette convention.

Digitized by Google

étaient pauvres, sont devenus prospères, grâce à ce régime ». On a ainsi « sauvé de la misère les plus humbles de nos paysans ». Mais nous ne saurions suivre le même M. Fernand David quand il écrit (toujours en 1905) que, si la France abolissait la zone de 1860, « il y aurait là de sa part un acte qui surpasserait certainement en immoralité l'acte de l'Allemagne » en 1871 [1].

Mais restons dans nos petites zones. Au moment même où l'admirable générosité genevoise se créait tant de titres à la reconnaissance française, cette affaire a empoisonné les relations franco-genevoises et même franco-suisses. A qui la faute? Un peu aux Genevois eux-mêmes. M. Bérard, qui paraît avoir épousé contre la cité hérétique — « sorte de petit Paris à l'anglaise » — toutes les haines des anciens diocésains de saint François de Sales, dessine un amusant portrait, où tout n'est pas caricature, des Genevois à travers les âges, et particulièrement des « gens du Haut » : banquiers en qui le capitalisme se relie au puritanisme, chicaniers et procéduriers ; prédicants aussi dont le pharisaïsme distribue un peu trop largement ses leçons à l'univers et surtout à la pauvre France, couverte de péchés : or, on sait que l'hypocrisie pharisienne ne peut être tolérée chez un peuple que lorsqu'il compte au moins 100 millions d'hommes et lorsqu'il dispose de la moitié de l'or du monde. Mais un petit peuple? Mais une minuscule République? Mais les congénères (p. 219) de celui qu'on appelle dédaigneusement « un sieur Fatio »? Vraiment, au cours des XVI^e^, XVII^e^, XVIII^e^ siècles, ces vingt mille citoyens font beaucoup de tapage, et M. Bérard n'est pas sans tendresse pour les ministres de Louis XV qui voulaient resserrer les mailles de la « protection », ni sans indulgence pour le Directoire (sur qui, à côté de Barbey et de Chapuisat, il aurait pu, dans l'intérêt de sa thèse, citer Marc Peter) et même pour Napoléon. Ne lui objectez pas qu'Athènes aussi a fait beaucoup de bruit, et Florence, et les gueux, et les premiers Insurgents. Entre Burckhardt, chantre des petits États, et Treitschke, aède des masses formidables, il fait son choix. Ne lui répondez pas, comme M. Borgeaud : *Petits pays et grands traités*. Ne lui opposez pas, pour prendre le titre récent de M. Robert de Traz, l'*Esprit de Genève ;* ne lui rappelez pas que le révolutionnaire Saint-Gervais a su lutter contre le « Haut », et que ce « Haut », s'il porte les demeures discrètement somptueuses de la rue de la Treille, dresse aussi vers le ciel les tours de Saint-Pierre d'où rayonna jusqu'aux mers du Nord, à la Pologne, au Danube, au Pacifique la pensée du Français Calvin ; que ce quartier s'appuie aux bastions de l'Escalade, où les gens de Saint-Gervais aidèrent ceux du Haut. Car M. Bérard n'est pas loin de partager sur cet épisode l'opinion de certains de ses collègues de Haute-Savoie : que Genève ait repris, après la guerre, la célébration de cet événement, c'est presque une insulte à la France ! Nous qui croyions qu'en 1602 c'était Genève, et non la Savoie, qui était l'alliée de la France ! Nous qui avions l'habitude d'inscrire cette date, prise de la Bastille et Valmy en miniature, au calendrier de la démocratie et de l'indépendance des peuples ! Nous ne croyons pas insulter l'Angleterre en célébrant la martyre de Rouen. Au reste, comment expliquer que M. Bérard, qui aime les Romands, qui les aime trop exclusivement [2], en veuille précisément à ces Ro-

1. P. 259 du t. II. En réalité, il s'agissait d'une rivalité entre le Chablais-Faucigny et le reste de la Savoie qui, à deux reprises, en 1869 et 1903, souhaita d'être incluse dans la zone.

2. M. Bérard en est encore aux *Deux Suisses* de M. Dumur et à la trop facile équation : Romands = francophiles, Alémaniques = germanophiles. Ce n'est pas ainsi, malgré toutes

Digitized by Google

mands que sont les Genevois — même quand ils soutiennent les thèses françaises, — réservant tous ses sourires pour leurs voisins les Vaudois, peut-être parce que l'esprit vaudois ne sympathise guère, lui non plus, avec les « gens du Haut »?

Que les Genevois aient été en cette affaire des zones souvent agaçants, en laissant même de côté les tranche-montagnes qui ne se sont pas consolés de n'avoir pas annexé un bout de Savoie en 1860 ; que M. Pictet lui-même insiste vraiment trop sur « leur » Salève, comme si les traités avaient pour objet de faciliter leurs promenades dominicales ; que d'autres aient trop parlé des savoureux fromages, tomes et reblochons qui n'arrivaient plus sur leurs tables, d'accord. Certains d'entre eux ont profité de la zone pour développer la contrebande. Mais d'autres avaient raison quand ils signalaient les incohérences administratives, instruments inconscients de très vils intérêts, qui autorisaient un jour l'exportation des produits savoyards et qui, brusquement, signifiaient un arrêté de prohibition quand les charrettes des gens d'Abondance, chargées d'œufs et de beurre, arrivaient à la frontière genevoise. Les archives de sous-préfecture gardent peut-être de peu édifiants secrets. Ainsi le Système continental connut le scandale des licences.

Mais, comme nous ne pouvons analyser et discuter ici 2,000 pages, arrivons à la fameuse Commission interministérielle de février 1919. M. Bérard en connaît l'histoire documentaire, telle qu'elle ressort des procès-verbaux, non pas l'histoire vraie. Il n'a pas entendu, de ses oreilles, proposer, parce que nous étions vainqueurs, de supprimer *proprio motu* les stipulations de 1815. M. Bérard (c'est Victor que je veux dire) n'a pas vu tel sénateur frapper du poing sur la table, comme si la vaincue de la guerre était non l'Allemagne, mais la Suisse. Lorsqu'un membre de la Commission fit observer qu'un fait reproché à la Confédération *de 1849*, à savoir l'inclusion de Genève dans les douanes fédérales, ne pouvait nous libérer d'engagements pris par nous à Turin *en 1860*, ah ! le beau haro sur ce mauvais Français ! C'est tout juste s'il ne fut pas accusé de haute trahison. Enfin, on décida de consulter le juriste des Affaires étrangères qui, huit jours après et toutes vérifications faites, vint humblement révéler à la Commission que 1860 était tout de même postérieur à 1849[1] ! O chronologie !

Le temps est venu de le dire : en toute cette affaire, le gouvernement français a été manœuvré par un lot de parlementaires et par une administration dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'est pas — qu'elle n'était pas surtout à l'époque — la plus intelligente des administrations françaises. En un temps de régimes souples et divers (ports francs, accès à la mer, fleuves internationaux, etc.), elle s'entêtait dans ses conceptions simplistes : la frontière douanière à la frontière politique, la souveraineté du gabelou. Elle veut faire le bonheur des populations zoniennes malgré elles, créant ainsi une situation pénible, presque douloureuse (1922), chez des gens qui restaient passionnément attachés au ré-

les fautes commises durant cinquante ans par les services d'expansion française, que les choses se sont passées. Malgré Hoffmann, les « colonels » et autres incidents relevés par M. Bérard, il y a dans cette histoire plus de nuances.

1. M. Bérard, nous attribuant (t. IV, p. 356 et 491) une puissance que nous ne nous connaissions pas, fait état d'articles publiés par nous, notamment le 10 novembre 1923. Dussent les balles du peloton de Vincennes siffler à nos oreilles, nous ne retrancherions pas une ligne d'une thèse qui nous apparaissait comme seule conforme à la dignité de la France et à ses véritables intérêts.

Digitized by Google

gime de 1860. Aux yeux de la Douane, l'Une et Indivisible tremblait sur ses bases s'il y avait un coin (c'est M. Bérard qui parle, t. II, p. 259) « où les ménagères voyaient une économie dans le bas prix du sel, du sucre, du café, du chocolat, des allumettes » et d'où la libre exportation vers la grande ville voisine passait « pour une condition de vie ou de mort, tout au moins de richesse ou de pauvreté », ainsi que l'avait écrit M. F. David, première manière.

On a dit que cette espèce d'autonomie douanière, bonne pour des temps agricoles, était devenue un obstacle au développement de l'industrie. L'obstacle, c'était la Douane[1] qui, travaillant consciencieusement pour le roi de Prusse, traitait les usines françaises de la zone en suspectes, à peu près comme on traitait les temples protestants sous le régime de l'Édit *à la rigueur*. Mais un directeur des douanes ne professe-t-il pas cette doctrine que la perception d'une taxe infime est préférable à la création d'un centre d'exportation qui enrichirait le pays? Un projet de loi très sage, dont seule la guerre empêcha le vote, aurait parfaitement permis de concilier les intérêts de l'industrie zonienne avec ceux de l'intérieur.

Le gouvernement n'osa pas le reprendre et préféra, en pleine négociation, accomplir le geste très discutable du 10 novembre 1923 — qualifié de « purement conservatoire », — abolissant ainsi de sa propre autorité les stipulations de 1815, tandis que le traité de Versailles, qui ne saurait obliger la Suisse, disait simplement que les puissances signataires de 1815 et de 1919 accepteraient le régime qui serait, « *d'un commun accord* » et « dans les conditions jugées opportunes *par les deux pays* », établi par la Suisse et la France. Ou les mots n'ont pas de sens, ou le « commun accord » excluait toute action unilatérale. On s'étonne qu'à cette date (t. IV, p. 330) un juriste comme M. Poincaré ait pu dire qu' « un recours à la cour permanente de la Haye ne s'expliquerait point[2] ». Il a heureusement changé d'avis. Et le compromis du 30 octobre 1924, signé Herriot et Dunant, a renvoyé les parties devant l'arbitre.

A Genève, pour laquelle il nourrit les sentiments de M. Fernand David, deuxième manière, et de M. Ferrero, M. Bérard aime à opposer quelques Genevois, un surtout, celui qu'il appelle « le plus honnête homme de Genève et de la Suisse », le très vénéré Gustave Ador. Mais c'est le 18 décembre 1923 que ce grand ami de la France prononçait cette parole, citée par M. Bérard comme par M. Pictet : « La France a commis une faute grave : *elle a manqué à la parole d'honneur qu'elle nous avait donnée* ». Il est triste de lire ce jugement, et je ne me sens aucune reconnaissance envers ceux qui l'ont attiré sur mon pays. Plus tard, « l'homme en la parole de qui M. Bérard et les Suisses ont pleine confiance » (Pictet, p. 121), le 17 mars 1928, soit trois semaines avant sa mort, élevait une protestation solennelle contre le rôle qui lui est prêté au cours des quatre volumes de M. Bérard : « Je demandai... et j'obtins que la question des zones franches... fût mise à part. A cet égard, je n'ai pas admis un seul instant que le deuxième alinéa de l'actuel article 435 supprimât ou qu'il eût pour objet de faire supprimer les zones franches... Les mots *d'un commun accord* que j'ai fait introduire dans cet alinéa excluent nettement toute

1. J'ai publié là-dessus, dans les *Problèmes du régionalisme*, des documents édifiants.

2. Signalons aussi l'extraordinaire prétention de faire ratifier par la Suisse, en 1923, la convention du 7 août 1921, bien qu'elle eût été rejetée par le referendum. Il y avait là une emprise sur le droit public interne dont on ne s'était pas avisé à l'égard du Sénat des États-Unis.

Digitized by Google

modification unilatérale de la structure des zones franches. A aucun moment ni dans aucune circonstance je n'ai pris d'engagement relatif à la suppression, immédiate ou ultérieure, des zones franches ».

Ce texte d'outre-tombe, relevé par M. Pictet, est décisif. Il serait flatteur pour notre patriotisme de nous représenter, comme les collègues un peu échauffés de M. Victor Bérard, trois à quatre cents ans d'histoire à la façon d'un « mystère » où la « loyauté française » s'opposerait constamment aux « intrigues de Genève ». Hélas ! la vérité est moins simple et moins belle.

Et nunc sub judice lis est. Quand ces lignes paraîtront, il est à espérer qu'une sentence aura définitivement écarté l'obstacle qui se dresse depuis de trop longues années devant l'amitié franco-genevoise, franco-helvétique[1]. Ainsi tout caractère politique sera enlevé à ces lignes où nous nous sommes strictement efforcé de ne faire que de l'histoire[2]. *Ne quid veri non audeat...*

Henri Hauser.

1. De quelles haines et de quelles incompréhensions notre rapporteur se fait-il l'écho (t. IV, p. 98) lorsque, brandissant la foudre, il menace d'enlever le siège de la Société des Nations à « Genève juge et partie »? Que le sénateur historien laisse ces violences à ses collègues. Il se montre, chemin faisant, hostile à certains projets, comme celui du Rhin au Rhône franco-suisse, où un grand intérêt national (celui de la position internationale de la France) dépasse de beaucoup les mesquines questions régionales.

2. Relevons quelques menus détails. T. I, p. 136, la neutralité des deux Bourgognes est présentée comme inventée dans l'intérêt des Cantons, sous prétexte qu'elle prit ce caractère après 1580. Mais ce n'est pas le cas en 1522, 1527. Peut-on croire que, sans la neutralisation, les Comtois (ceux de Marguerite d'Autriche et de Granvelle) auraient dès lors accepté d'être Français? — T. II, p. 219, si Genève n'a pas, comme Berne, demandé à être payée en sel, c'est que cette République citadine n'avait pas de bestiaux (le texte cité p. 211-212 le dit). — P. 240, idées assez confuses sur le commerce au XVI^e^ siècle avec l'Italie. — P. 301, le sens de l'article XV du traité de Turin de 1754 : « *liberté réciproque* de commerce », n'est pas celui que ces mots auraient dans un traité de notre temps.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Préhistoire. — René Dussaud. *Nouveaux renseignements sur la Palestine et la Syrie vers 2000 avant notre ère* (extrait de la revue *Syria*, 1927, p. 216-233. Paris, Geuthner ; prix : 7 fr. 50). — L'histoire des relations entre l'Égypte et la Syrie-Palestine antérieurement au IIIe millénaire avant notre ère était très mal connue jusqu'à la découverte de vases à inscriptions recueillis, il y a quelques années, dans une nécropole thébaine contemporaine de la fin de la XIe dynastie. L'étude de ces documents vient d'être reprise par M. Dussaud qui a sensiblement amélioré les lectures de leur premier éditeur, M. Kurt Sethe, et proposé une douzaine d'identifications nouvelles de vocables de peuples ou de pays asiatiques. Au point de vue de l'histoire, il résulte de ce mémoire qu'à la fin du IIIe millénaire les Sémites dominent complètement les régions de Palestine et de Syrie et que la toponymie des localités est déjà fixée. Les noms de personnes, qui révèlent une curieuse analogie avec ceux des Amorrhéens, indiquent que nous sommes à l'époque où ceux-ci vont fonder la première dynastie babylonienne. Dès lors, il n'est pas téméraire de reconnaître dans ces textes l'écho des craintes que suscitait alors, en Égypte, le succès remporté par ces populations en Mésopotamie. R. Lantier.

— Clemente Ricci. *Las pictografias de Córdoba* (extrait de la revue *La Reforma*, déc. 1928. Buenos-Ayres, Kidd, une broch. in-8°, 26 p. avec 4 fig.). — Les peintures rupestres qui ornent la voûte des grottes ou abris sous roches de la sierra Chica, au nord de Cordoba, département de Rio Seco, sont connues depuis longtemps. De nombreuses interprétations en ont été proposées ; la plus récente est due à M. Ricci, qui veut reconnaître dans ces cavernes de véritables temples solaires. Les cercles, croix, tectiformes, aussi bien que les personnages ou les animaux représentés, ne seraient autre chose que des figures empruntées à l'astronomie des populations précolombiennes. C'est, parmi tant d'autres, une hypothèse qui peut se soutenir ; mais là où l'on ne saurait suivre l'auteur, c'est quand il prétend prouver que le culte du soleil a pris naissance en Amérique aux temps préhistoriques pour se répandre de là en Asie et en Grèce. Allons-nous maintenant assister à la formation du « mirage » américain? R. Lantier.

— Henry Cairnes Lawlor. *Ulster : its archaeology and antiquities* (Belfast, R. Carswell & Son, 1928, in-4°, xvi-230 p. et 41 fig. ; prix : 6 s.). — Le livre que publie M. Lawlor est un manuel spécialement consacré aux antiquités du nord de l'Irande. Il ne fait pas double emploi avec l'ouvrage de M. R. A. S. Macalister, *The archaeology of Ireland*. La préhistoire et l'histoire ancienne de l'Ulster n'occupent guère qu'une cinquantaine de pages, mais il est juste de dire que l'auteur y revient au chapitre viii, lorsqu'il traite assez longuement de l'art irlandais, dont il montre les attaches profondes avec les manifestations artistiques du second âge du fer. Le reste du volume est consacré à l'étude des monuments civils et religieux jusqu'à

Digitized by Google

la Renaissance. Des bibliographies sommaires, des photographies, un index par noms géographiques et par matières complètent heureusement ce manuel.

R. Lantier.

— George Montandon. *L'ologenèse humaine* (Paris, Félix Alcan, 1928, gr. in-8°, xii-478 p., avec 14 pl. hors texte, 21 fig. et 23 cartes ; prix : 125 fr.). — La théorie de l'ologenèse, qui a pour objet de tenter une explication de l'origine et de la filiation des êtres organisés, a pris naissance en Italie sous l'influence du professeur Daniel Rosa, de Modène. Elle repose sur un certain nombre d'hypothèses qui, dans l'état actuel de la science, ne sont pas toujours vérifiables ou même démontrables. Dans ce volume, l'auteur s'efforce d'appliquer l'ologenèse à l'humanité. Certaines de ses conclusions vont à l'encontre de quelques-unes des hypothèses par lesquelles on s'efforce d'éclairer l'histoire des origines du peuplement de la terre. C'est ainsi que la vie ayant pris naissance en tous les points du globe où les conditions étaient favorables à son éclosion, on ne saurait plus parler de « berceaux de l'humanité » ; en conséquence, la terre n'aurait pas été peuplée, à l'origine, par des migrations et, bien loin de s'étendre, à partir de centres ou de foyers, l'humanité aurait, au contraire, peu à peu rétréci son aire d'extension. Conclusions sinon nouvelles, tout au moins exposées sur de nouvelles bases et avec un grand luxe d'érudition. L'avenir dira si l'on peut les intégrer dans le domaine de l'histoire. R. Lantier.

Histoire de l'antiquité. — Georges Contenau. *L'art de l'Asie occidentale ancienne* (Paris, G. Van Oest, 1928, in-8°, 59 p. et 64 pl., de la *Bibliothèque d'histoire de l'art*, publ. sous la direction d'Auguste Marguillier ; prix : 36 fr.). — C'est une rare bonne fortune que de pouvoir enfin disposer pour un prix modique d'un aussi bel album de planches consacrées aux œuvres les plus célèbres ou les plus caractéristiques retrouvées par plusieurs générations d'archéologues sur ou dans le sol de l'Asie antérieure (Asie Mineure, Syrie, Palestine, Assyrie, Mésopotamie, Perse). M. Contenau, qui est en la matière un de nos spécialistes les plus avertis, a su faire entre elles un choix excellent. Les quatre-vingt-deux monuments qu'il reproduit sont d'époque et de genre variés : tout l'art de l'ancien Élam, des Sumériens et des Chaldéens, des Hittites, des Syriens, des Babyloniens, des Assyriens, des Perses et même des Romains y revit tour à tour, depuis la « Stèle des vautours », des environs de l'an 3000 av. J.-C., jusqu'au sarcophage des Pleureuses du musée de Constantinople, ou jusqu'aux fresques gréco-romaines de Salihiyeh. Dans une rapide introduction, il a su avec clarté retracer à grands traits l'évolution générale de l'architecture, de la sculpture et des arts décoratifs ou industriels, du cinquième millénaire à l'ère chrétienne. On ne saurait souhaiter guide plus sûr parmi les ruines et les œuvres, que les planches du volume font revivre sous nos yeux. — Louis Halphen.

— Germaine Rouillard. *L'administration civile de l'Égypte byzantine* ; 2e édition, avec une préface de Ch. Diehl (Paris, Geuthner, 1928, in-8°, xvi-268 p. et 8 pl. ; prix : 100 fr.). — La *Revue* a signalé en son temps (t. CLIII, p. 216) le volume très neuf publié par Mlle Rouillard sur *L'administration civile de l'Égypte byzantine* (Paris, 1923, in-8°). Une habile utilisation des papyrus découverts en grand nombre dans ces dernières années avait permis à l'auteur de restituer à l'histoire tout un chapitre inédit — et précisément un des plus importants — du passé de l'Égypte byzantine. Après enquête méthodique, elle s'était trouvée en mesure de montrer pourquoi la grande œuvre de réforme administrative entreprise par Justinien avait

Digitized by Google

échoué dans la vallée du Nil et comment le mécontentement des populations, odieusement exploitées par le gouvernement impérial, leur irritation croissante contre les exactions et la corruption des fonctionnaires envoyés de Byzance avaient frayé la voie aux conquérants arabes. — Pour cette réédition, Mlle Rouillard a pu, sur bien des points, à l'aide de quelques documents et de quelques travaux nouveaux, non modifier, mais compléter et préciser ses conclusions premières. L'illustration qu'elle a jointe au texte est instructive ; on ne regrette qu'une chose : l'absence d'une carte qui eût facilité la lecture de ce beau volume. — Louis HALPHEN.

— George M. CALHOUM et Catherine DELAMERE. *A working Bibliography of greck Law* (Cambridge, Harvard Univ. Press, 1927, in-8°, XI-144 p.). — Cet ouvrage, qui ne vise qu'à dresser une bibliographie pratique du droit grec, fut primitivement rédigé pour les besoins personnels de l'auteur, puis graduellement enrichi, sans aucun projet de publication. Une occasion de le publier s'étant offerte, M. Calhoum lui a donné plus d'étendue et de cohésion. Comme il le remarque lui-même, le livre est surtout développé pour la période classique, dont il s'est principalement occupé. L'auteur doit beaucoup (et il l'écrit avec toute la clarté nécessaire) à différents savants, entre autres à G. Glotz, dont les études en matière de droit criminel grec font autorité ; il doit aussi beaucoup à la collaboration de celle dont le nom figure à côté du sien en tête de l'ouvrage : Mlle Catherine Delamere. Les revues consultées sont très nombreuses (voir p. XV-XIX) ; dans l'index, les auteurs ont suivi l'ordre alphabétique et réduit le nombre des références au strict indispensable. Paul CLOCHÉ.

— *El Monumentum Ancyranum*, estudio critico realizado en el Seminario de historia de la civilization de la Facultad de Filosofia y Letras, dirigido por el profesor Clemente RICCI (publ. de l'Instituto de investigaciones historicas, n° XLII. Buenos-Aires, J. Peuser, 1928, 83-XXVIII p.). — Cette étude sur le monument d'Ancyre a été élaborée par le séminaire d'histoire de la civilisation de l'Université de Buenos-Aires sous la direction de M. Clemente Ricci. Les textes grecs et latins ont été reproduits, et ils sont accompagnés d'un commentaire critique, très soigné, puisé aux meilleures sources. On trouvera, dans les appendices, des extraits des commentaires des humanistes Schott, Casaubon, Lipsius, ainsi qu'un résumé du commentaire de Chishull, de 1728. En un mot, cette publication se présente comme une utile contribution à l'histoire des institutions romaines. H. S.

France. — Paul MITERRE. *Saint Bernard de Clairvaux* (Genval en Belgique, de Lannoy, 1929, in-12, 192 p. ; prix : 15 fr.). — Œuvre de pure vulgarisation, suffisamment informée, mais un peu superficielle, et écrite sur un ton d'enthousiasme un peu monotone ; l'auteur donne bien l'idée du saint et du moine, mais néglige de marquer assez nettement son attitude devant les grands problèmes de son temps et, par exemple, devant les progrès de la centralisation pontificale ; le *De Consideratione* est tout juste nommé. E. J.

— Avec le fascicule 11 commence le tome II du *Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle*, par M. Edmond HUGUET (Champion, 1929). Il contient la fin de la lettre B ; la lettre C s'arrête avec le mot *capelan* (chapelain, homme d'église). Le mot *cagnard*, dans le sens de misérable réduit où, en été, les fainéants venaient se « loger sous les ponts de Paris, garçons et garces pesle-mesle », rappelle aux

Digitized by Google

vieux Parisiens les cagnards de l'Hôtel-Dieu. Un long article est consacré à *cabinet*, « pièce réservée à l'intimité, à la réception des amis » et aussi « pièce où l'on met des objets précieux ». Au XVII^e siècle, il prend un sens très voisin, quand Molière y renvoie le sonnet d'Oronte.

— La collection Joly de Fleury, qui est conservée à la Bibliothèque nationale et qui contient tant de précieux renseignements sur l'histoire économique et administrative du XVIII^e siècle, a fourni à M. Paul-M. Bondois les éléments d'un curieux article intitulé *Les bouteilles à champagne et les verreries d'Argonne au XVIII^e siècle;* c'est un extrait de la *Nouvelle Revue de Champagne et de Brie* (avril 1929, p. 82-99, avec une planche reproduisant cinq types de ces bouteilles, de 1741 à 1784, marquées Claude Moët).

— Édouard Driault. *La vie fulgurante de Napoléon* (Éditions Albert Morancé [1929], 57 p.). — M. Driault, qui connaît si bien Napoléon et son époque, pouvait se dispenser d'annoncer, sous un titre un peu tapageur, une simple esquisse de l'épopée qui débuta si brillamment à Toulon pour échouer à Sainte-Hélène. Plaquette bien imprimée, illustrée de sept dessins qui reproduisent plusieurs lithographies d'Auguste Raffet. Ch. B.

— Prosper Dorbec. *L'histoire de Paris au musée Carnavalet* (Les éditions Rieder, 1929, 100 p. de texte, 40 pl. en héliogravure ; prix : 18 fr.). — On ne saurait recommander un meilleur guide à toute personne curieuse d'apprendre par l'image l'histoire de Paris à travers les âges ou, plus exactement, depuis le XIV^e siècle jusque vers 1880. Les planches qui ornent cette plaquette ne sont peut-être pas irréprochables au point de vue artistique ; elles ont du moins cet intérêt de fixer les lieux et les scènes les plus caractéristiques du passé. On peut s'en donner le spectacle chez soi, dans son fauteuil. Ch. B.

— Sous la forme d'un dictionnaire de poche, classé par ordre alphabétique, M. E. Cuervo-Marquez a composé un *Guide historique et anecdotique de Paris*, où il veut, dit-il, présenter une « Histoire de Paris, de ses monuments, de ses révolutions, de ses célébrités, de sa vie artistique, scientifique, politique, mondaine, rédigé d'après les documents des bibliothèques et des Archives nationales de Paris » (Éditions Argo, 1929, 254 p. in-32 et une carte). C'est une compilation faite à coups de ciseaux dans un certain nombre d'ouvrages choisis un peu au hasard et qui contient trop d'articles vraiment insignifiants. Exemple : « Mignet, François-Auguste, 1796-1884, historien. *Histoire de Marie Stuart*, etc., mort rue d'Aumale, 14 » ; d'autre part, la Dame aux Camélias est favorisée de deux articles : cinq lignes d'abord sous son pseudonyme, puis treize sous son nom réel : Duplessis. Le seul fait qu'une personne plus ou moins notable a habité Paris lui donne droit à une place dans ce Guide. C'est la raison pour laquelle Dante voisine avec Danton ; Aristide Boucicaut (60 lignes) avec Eugène Burnouf (4 lignes). Est-il certain que Bougainville, « célèbre navigateur » (3 lignes), soit mort à Paris, rue Vivienne? M. de Kerallain donne pour adresse le n° 5 du passage des Petits-Pères (*La jeunesse de Bougainville*, p. 189). — Comme tout recueil d'*ana*, le présent Guide contient çà et là des choses amusantes ou même instructives. Ch. B.

— F. de Vaux de Folletier. *Histoire d'Aunis et de Saintonge* (Boivin [s. d., 1928], XIV-226 p., illustr. Collection « Les vieilles provinces de France » ; prix : 18 fr.). — Archiviste du département de la Charente-Inférieure, petit-fils d'un éru-

Digitized by Google

dit saintongeais bien connu, l'auteur était très qualifié pour donner une histoire d'Aunis et de Saintonge, pays essentiellement maritime et dont l'avenir, comme il le dit justement, dépend de la mer. Aussi La Rochelle, Brouage, Rochefort occupent-ils dans son livre la place importante qu'il convenait de leur donner. Dans la partie consacrée à l'époque médiévale, il n'a pas évité certaines négligences. On lui reprochera sans doute d'avoir trop dramatisé la bataille de Taillebourg (1242), d'avoir placé en 1256 le traité qu'il convient d'appeler le traité de Paris et qui est de 1259, d'avoir fait rencontrer le roi d'Angleterre Édouard Ier avec le roi d'Aragon dans l'île d'Oléron (sans doute confondue avec Oloron ; cf. *Rôles gascons*, t. III, p. x-xv), d'avoir hésité à caractériser nettement le traité de Brétigny (« les traités de Londres et de Brétigny », comme il les qualifie). L'histoire moderne, celle des guerres de religion, celle de Louis XIV et de Colbert, si importante pour le commerce maritime, celle de la Révolution et des persécutions contre le clergé réfractaire, lui sont familières et on l'y suivra avec plus de confiance ; mais les économistes ne viendront-ils pas dire qu'ils y trouvent peu de profit? Ch. B.

— Michel Florisoone. *Le Mont-Saint-Michel* (Bloud et Gay, 1929, 56 p. à deux colonnes. « Bibliothèque catholique illustrée » ; prix : 4 fr. 75). — Une centaine d'illustrations recommandent cette jolie plaquette aux pèlerins et aux touristes, par surcroît aussi aux archéologues. Les historiens regretteront la part excessive faite à la légende (l'abbé saint Aubert, à qui l'archange saint Michel ordonne de construire au sommet du mont un édifice en son honneur et dont le crâne porte encore aujourd'hui la marque du doigt de l'ange ; l'énorme roche « poussée par le pied rose de l'enfant inspiré », p. 9, etc.). Peut-être eût-il été, d'autre part, opportun de rappeler, autrement que par une vague allusion, l'opinion de Siméon Luce concernant l'influence exercée sur la bergère de Domremy par l'héroïque résistance que les défenseurs du Mont, combattant sous l'égide de saint Michel, opposèrent aux Anglais. L'histoire architecturale est instructive. Les touristes auront intérêt à suivre ce guide consciencieux. Ch. B.

— *Saint-Martial-en-Boutières et la seigneurie de Fourchades*. T. II : *De l'invasion romaine à 1508* (Aubenas, Habauzit, 1929, in-8°, 262 p. ; prix : 25 fr.). — Un polytechnicien, M. Paul Camus, s'est proposé de consacrer quatre volumes à un bourg montagnard du Vivarais qui ne dépasse guère 1,400 âmes, et voilà déjà le tome II de cette importante monographie, où l'auteur fait défiler sous nos yeux les fiers chevaliers des hautes Cévennes, depuis les turbulents féodaux du Mézenc jusqu'aux barons de Lestrange, en passant par les Fay, les Poitiers, les Crussol, les Beaufort. M. Camus n'a pas plaint sa peine ; il a travaillé de longues années dans les archives de la capitale et de la province. Il a lu, la plume à la main, les livres les plus récents sur le Vivarais et, loyalement, il cite ses devanciers. Nous espérons que les IIIe et IVe volumes verront bientôt le jour. Jean Régné.

Grande-Bretagne. — D. W. Hunter Marshall. *The Sudreys in early Viking times* (Glasgow, Wylie and Co, 1929, 46 p. ; prix : 3 s. 6 d.). — L'auteur, qui est actuellement « assistant professor » à l'Université de Manitoba, est un ancien élève de Glasgow ; son petit livre, qui a été récompensé par cette Université, est une dissertation critique sur les sources norvégiennes et islandaises relatives aux raids des Vikings le long de la côte occidentale de l'Écosse (en Alba). Ils sont signalés pour la première fois dans les textes à l'année 795 et, à partir de 847, semble-

Digitized by Google

t-il, ces incursions intermittentes se transforment en installations durables. Sur leurs principaux chefs : Godfroy, fils de Fergus, Olaf le Blanc, Harold à la Belle chevelure et Ketil au Nez camus, M. Marshall s'est efforcé de déterminer les quelques éléments certains contenus dans les textes. Seuls les spécialistes sont en état d'apprécier la valeur des résultats auxquels, après mainte hésitation, il est arrivé.

Ch. B.

— Allan H. Bright. *New light on « Piers Plowman »* (Oxford Univ. Press. Londres, H. Milford, 1928, 94 p., 10 illustr. ; prix : 7 s. 6. d.). — Depuis la pénétrante étude de M. Jusserand sur *Pierre le Laboureur*, on connaît bien en France la valeur et le sens caché de ce poème ; en Angleterre, les érudits sont encore aujourd'hui partagés quand il s'agit d'en déterminer la composition et d'en identifier l'auteur. Certains ont même voulu y voir l'œuvre de plusieurs (on a été jusqu'à dire de cinq) auteurs différents. Un point du moins paraît acquis. Le poème, tel qu'il nous est parvenu, est divisé en trois sections désignées par les trois premières lettres de l'alphabet, avec un exposant quand il y a lieu. Or, on ne peut manquer de constater que l'auteur de la section A^1 connaissait si bien la région de Malvern (co. Somerset) qu'au début de son poème il place sur les collines voisines du prieuré de Great Malvern le lieu où l'auteur, endormi, vit en songe le « Champ plein de monde » qui l'a inspiré. D'autre part, certaines mentions manuscrites désignent comme auteur de cette section un certain William (ou Robert) Langland. Muni de ces renseignements, M. Bright s'est livré à une recherche topographique ; une fructueuse enquête lui a fait découvrir à Malvern un lieu dit Langlands et même d'y retrouver le ruisseau qui coulait près du « Champ plein de monde ». Poursuivant ses recherches, il établit la véritable filiation de William, de Long Will, comme le poète s'appelle lui-même, et, dans ces noms, il reconnaît William de Langlands. Des plans, des photographies précisent ces données. Il n'est pas jusqu'au « Bon chevalier », dont le rôle est si grand dans le poème, que M. Bright ne veuille identifier avec un certain James de Brockbury, dont la famille n'est d'ailleurs pas inconnue. Puis il suit le poète à Londres, où William alla vivre et se marier (étant bâtard, il n'aurait pu, sans une autorisation spéciale, entrer dans les Ordres). Le poète fait plusieurs allusions à sa femme dans la section B écrite vers 1377. Mais les opinions hardies qu'il exprime çà et là, sous forme allégorique, dans son poème, lui conseillaient la prudence, et c'est pourquoi il se déroba sous le voile de l'anonymat, si bien qu'on n'est jamais sûr de retrouver sa vraie personnalité. M. Bright n'hésite cependant pas à donner son portrait : « il était grand, maigre, excentrique dans ses manières » ; c'est bien lui, assure-t-il, qui écrivit *Piers Plowman*, poème où « sont peints les gens et les mœurs de son temps ; il y a plus : c'est une grande biographie humaine, le cri d'une âme troublée par le doute, la misère, l'inquiétude ».

Dans une préface qu'on lit avec un réel intérêt, M. R. W. Chambers, qui a longtemps, dit-il, pâli sur les manuscrits de *Piers Plowman*, approuve, avec quelques réserves, les conclusions de l'auteur ; il expose pour son propre compte les raisons pour lesquelles il faut admettre que le poème est l'œuvre d'un seul auteur décrivant, à trois époques et dans des circonstances très différentes, les épreuves morales d'une existence tourmentée.

Ch. B.

— W. I. Haward et H. M. Duncan. *Village life in the fifteenth century, illustrated from contemporary sources* (Londres, The Sheldon Press, 1928. « Texts for Stu-

Digitized by Google

dents » des public. de la S. P. C. K., n° 41, 74 p.). — Très bon choix de textes, mis avec intelligence et une discrète érudition à la disposition des étudiants. Les maîtres aussi pourront les utiliser avec fruit dans leurs cours. Ils sont répartis en cinq chapitres : 1° le manoir et ceux qui y vivent (leurs coutumes traditionnelles, leurs rapports avec le seigneur et ses agents) ; 2° la nourriture et l'habitation (les riches et les pauvres, les foires et les marchés, les remèdes de bonne femme et les superstitions) ; 3° le village au travail (la culture, la brasserie, les matériaux de construction, l'emploi des heures et des journées non ouvrables, les jeux et les cabarets) ; 4° les personnes mêlées à la vie journalière (le prêtre de paroisse, chargé du service divin et de la police des mœurs, les ouvriers de métier, les pèlerins) ; 5° l'église paroissiale. Ce dernier chapitre est de beaucoup le plus détaillé, puisqu'il traite de l'obligation d'assister à la messe, des jours de fête, du cimetière, des dons faits à l'église ou des vols opérés à son détriment, des réjouissances, des guildes ; enfin du testament, qui était une des principales œuvres pies imposées aux fidèles. Les textes sont empruntés aux sources les plus variées : archives des manoirs, œuvres littéraires, comptes des « churchwardens », visites épiscopales, etc. On s'étonne de ne trouver aucun extrait des cartulaires monastiques. Les auteurs partageraient-ils l'aversion de M. Coulton pour le clergé régulier?

Leur volume vient à point pour compléter l'œuvre de M. Coulton : *Life in the middle ages*, dont deux nouveaux volumes viennent de paraître : le tome II, consacré aux chroniques, à la science et à l'art (Cambridge, at the University Press, 1929, xii-170 p., 16 illustr.) ; le tome III, aux gens et aux mœurs (Ibid., xii-183 p., 9 illustr. ; chaque volume : 6 s.). Il est superflu de revenir sur cette charmante et savante compilation qui, d'ailleurs, comme on sait, ne concerne pas seulement l'Angleterre, mais intéresse la vie du Moyen Age tout entier. La France a fourni beaucoup d'œuvres et d'illustrations. La contribution de l'Allemagne, moins importante, n'est pas négligeable. Ch. B.

— G. M. Trevelyan. *Select documents for Queen Anne's reign, down to the Union with Scotland, 1702-1707* (Cambridge, at the University Press, 1929, xiii-251 p. ; prix : 7 s. 6 d.). — Ces documents sont distribués en six sections. Dans la première, on trouve le texte des traités conclus en 1702 par l'Angleterre avec l'Empereur, la Prusse, le Brunswick-Lunebourg et le Portugal ; ils avaient pour objet de contraindre Louis XIV à donner aux Alliés des compensations pour l'accroissement considérable de pouvoir que venait de lui apporter la succession d'Espagne, et pour rétablir l'équilibre européen. Le traité avec le Portugal avait cette importance d'assurer à la marine anglaise la base nécessaire à la sécurité du commerce en Méditerranée. La deuxième section concerne le conflit entre les partisans de la Haute Église, restés fidèles aux Stuarts, et le Parlement, résolu à continuer l'œuvre de Guillaume III ; pour cette fin, il importait de mettre un terme aux persécutions contre les non-conformistes. C'est à Defoe, Swift, Addison que M. Trevelyan fait ici le plus d'emprunts : en 1711 et 1715, ils combattirent hardiment pour la liberté de conscience. Les sections III-V se rapportent à la guerre de la Succession d'Espagne vue du côté anglais : la prise de Gibraltar (d'après des documents inédits), les victoires de Marlborough à Blenheim (ici, M. Trevelyan réédite les lettres où Tallard explique les causes de sa défaite) et à Ramillies. La dernière section est consacrée au traité d'Union entre l'Angleterre et l'Écosse en 1707. Ce traité avait pour but immédiat d'écarter un grave danger, celui auquel l'Angleterre s'exposait

Digitized by Google

si l'Écosse reconnaissait les droits du Prétendant au trône après la mort de la reine Anne. Des extraits copieux de la correspondance de Marlborough montrent ce grand personnage sous son meilleur jour, non seulement comme général et comme conseiller de la reine, mais encore comme caractère. Les quatre pages de la préface ne doivent pas être négligées par les historiens. Ch. B.

— G. F. HARWICK. *The reading room of the British Museum* (Londres, Ernest Benn, 1929, 157 p., 10 illustr. ; prix : 10 s. 6 d.). — La grande salle de lecture actuelle du musée a été construite de 1854 à 1857 et fut fort admirée en son temps. Tous ceux qui ont été admis à y travailler ont conservé le meilleur souvenir de sa remarquable organisation. M. Harwick, qui est entré au service du Musée en 1879 et qui a pris sa retraite après en avoir été le « surintendant », était tout à fait qualifié pour en parler. Il a d'ailleurs commencé par faire l'histoire de l'unique salle, puis des deux salles qui furent d'abord mises au service du public studieux. Il s'amuse à énumérer les principaux lecteurs du début : le premier jour, le « Reading room » en reçut huit. Tout d'abord, le nombre s'accrut très lentement, les bibliothécaires étant d'ailleurs fort mal disposés en faveur d'un public qui les dérangeait dans leur quiétude. En 1827, on ne comptait encore qu'environ 750 lecteurs ; en 1834, on en eut 230 à servir par jour. C'est alors qu'apparut le farouche Panizzi, conspirateur italien réfugié en Angleterre. Admis d'abord comme lecteur en 1828, il fut nommé « assistant extra » en 1828 et finit par devenir « principal librarian », en passant par-dessus la tête de deux plus anciens chefs de service : Edward Hawkins et Sir Frederick Madden. Celui-ci ne se lasse pas dans ses lettres d'injurier Panizzi et de l'envoyer littéralement au diable. On goûtera comme il convient l'humour avec lequel M. Harwick a raconté ces histoires. Une anecdote peut être rappelée : au début, les femmes ne furent pas admises à travailler au British Museum ; puis on finit par céder à certaines instances, mais à condition qu'il en vînt au moins deux en même temps. *Risum teneatis amici* ! Le volume se termine par l'analyse des règlements qui régissent aujourd'hui cet admirable établissement ; encore vaut-il mieux se servir du *Guide*, qui se vend à l'entrée au prix de 6 d.

Ch. B.

— *The Annual Register. A review of public events at home and abroad, for the year 1928.* Edited by M. EPSTEIN. Nouv. série (Londres, Longmans, 1929, XIV-316 et 166 p. ; prix : 30 s.). — Tout le monde de l'érudition connaît cette entreprise de librairie qui compte déjà 170 volumes et qui rend de si grands services aux historiens. Une nouvelle série a commencé en 1863. Chaque volume comprend deux parties : la première consacrée à l'histoire d'Angleterre, puis à l'histoire étrangère et à celle des Dominions ; la seconde à la chronique des événements les plus notables concernant la littérature, les sciences et les arts, la finance et le commerce, le droit, la nécrologie des personnes notables décédées pendant l'année. Pour l'histoire étrangère, chaque notice a été rédigée par un rédacteur spécial dont le nom est donné. Parmi les chapitres qui attirent plus spécialement l'attention, celui de l'Irlande peut être mentionné à part, parce qu'il laisse entendre que le parti républicain sur l'État libre paraît avoir renoncé à sa politique révolutionnaire. La revue des principaux livres parus pendant l'année ne paraît pas fort originale, du moins en ce qui concerne l'histoire ; de même certaines notices nécrologiques prêteraient le flanc à la critique. Celles qui se rapportent à des écrivains français, fort peu nombreux d'ailleurs, sont plutôt incolores. Ainsi, pour Th. Reinach, après la

Digitized by Google

mention de son *Histoire des Israélites*, on ajoute naïvement : « he also interested himself in numismatics ». Ch. B.

— A.-C. Delacour de Brisay. *L'Université d'Oxford et la vie universitaire en Angleterre* (Fischbacher, 1928, VI-164 p., 8 gravures ; prix : 18 fr.). — Le titre du livre nous apprend que l'auteur est licencié ès lettres [de quelle Université française?], professeur de langues modernes au lycée (*sic*) de Bedford, ancien lecteur d'anglais à l'Université de Strasbourg. Voilà d'utiles références ; mais la lecture du livre ne tarde pas à dissiper la bonne impression qu'on en pourrait concevoir. Il se divise en deux parties : d'abord une histoire d'Oxford depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, puis un tableau de la vie universitaire au temps actuel. Disons-le tout de suite : la première partie ne fera pas honneur à l'auteur. Une bibliographie des plus indigentes (p. 165) montre qu'il n'a pas lu ou vu les ouvrages les plus récents et les mieux informés sur son sujet. La manière dont il le traite, surtout pour l'époque médiévale, donne des preuves nombreuses et flagrantes de son manque de sens critique ; la période moderne depuis le XVI^e siècle est d'une lecture assez agréable, mais plutôt banale. La seconde partie sur l'organisation universitaire, l'enseignement donné dans les collèges, les examens, les grades conférés par l'Université, contient, au contraire, d'utiles renseignements. Quant à la vie des étudiants, l'auteur insiste sur la part excessive prise par les sports, au détriment de la formation intellectuelle et scientifique. Sa conclusion, il l'emprunte à un auteur canadien, M. Stephen Leacock, auteur d'un livre : *Ma découverte de l'Angleterre*, qui est une mordante satire de l'Université : « elle méprise la science ; elle a des professeurs qui ne professent jamais et des étudiants qui n'enseignent jamais..., etc. ». Il est vrai que ce « très fin humoriste » éprouve un sentiment « d'admiration jalouse pour une institution qu'il reconnaît unique en son genre et insupportable » (p. 161) ; mais il lui donne à peine « deux cents ans à vivre ». C'est déjà beaucoup. M. Delacour de Brisay indique bien quelques remèdes à un état de choses qui l'afflige ; mais que tout cela est superficiel ! Ch. B.

Irlande. — Dom Louis Gougaud, O. S. B. *Modern resarch, with special reference to early Irish ecclesiastical history* (Dublin, Hodges, Figgis et C^ie, 1929, 58 p.). — Le savant bénédictin rend un réel service en reproduisant les leçons qu'il a professées au collège de l'Université de Dublin, en avril 1929. On y trouvera un résumé clair et intelligent de l'historiographie irlandaise au Moyen Age, des conseils sur la manière d'écrire l'histoire en général et sur la critique des sources, plus particulièrement de certains textes intéressant l'histoire irlandaise comme la Tigernach saga, Sedulius, Bachiarius, Nennius. Brochure nourrie d'une érudition sobre et riche de substance. Ch. B.

— H. G. Richardson et G. O. Sayles. *The Irish parliaments of Edward I* (Dublin, Hodges, Figgis et C^ie ; Londres, Williams et Norgate, 1929 ; extrait des *Proceedings of the R. Irish Academy*, vol. XXXVIII, section C, n° 6, p. 128-147 ; prix : 6 d.). — Ce bref mémoire, où sont utilisées toutes les sources possibles d'information, présente un tableau du Parlement d'Irlande pendant le règne d'Édouard I^er. On y constate, sans surprise, qu'il est fort semblable au Parlement d'Angleterre. Malgré d'énormes lacunes dans la documentation, il paraît bien que ces parlements étaient fréquemment convoqués à Dublin et dans les mêmes formes qu'en Angleterre, qu'ils étaient composés également des grands du royaume, laïcs

Digitized by Google

et ecclésiastiques, de députés (analogues aux chevaliers des comtés anglais) élus soit par les dix comtés et les cinq « libertés », soit par les cités et bourgs ; qu'ils étaient tous obligés, sous peine d'amende, de répondre à la convocation royale ; que ces parlements étaient en somme, comme en Angleterre, des hautes cours où était administrée la justice royale, sans d'ailleurs qu'on puisse y voir un recours en appel à un tribunal supérieur. Ces parlements enfin sont appelés à concéder au roi des subsides, notamment pour la guerre d'Écosse en 1300. Sans doute Édouard Ier s'était proposé d'imposer en Irlande la loi anglaise ; en fait, les Irlandais gardèrent leurs coutumes, bien qu'ils pussent aussi bien s'adresser au Parlement de Dublin par voie de pétition pour obtenir des grâces particulières.

Ce tableau des institutions parlementaires a été dressé avec le soin le plus minutieux ; mais les documents qui nous sont parvenus sont si peu nombreux que les conclusions des auteurs, pour être très vraisemblables, sont et resteront sans doute fort incertaines. Du moins aura-t-on, grâce à eux, toutes les pièces sous les yeux. Dans un premier appendice, ils ont réuni les textes à eux connus sur la procédure parlementaire, et ils en publient cinq jusqu'alors inédits. Dans un second appendice ils énumèrent toutes les convocations certaines ou probables du Parlement de 1264 à 1307. Ils prouvent en tout cas qu'on ne saurait considérer le Parlement d'Irlande de 1297 comme étant le Parlement modèle, analogue à celui de 1295 en Angleterre ; qu'on a eu bien tort de considérer John Wogan comme « le père de la constitution irlandaise » ; et qu'enfin le Parlement de Dublin ne fut jamais au XIIIe siècle subordonné à celui de Westminster. L'œuvre de complète assimilation tentée par Édouard Ier resta lettre morte. Ch. B.

Italie et Saint-Siège. — John Kirtland Wright. *The Leonardo Map of the World, 1452 or 1453.* In the Collections of the American Geographical Society. American Geog. Society. Library Series nº 4 (New-York, 1928, in-12, VI-74 p.). — Ce petit livre accompagne la très belle reproduction en fac-similé d'une carte du Vénitien Giovanni Leonardo que possède la Société de géographie de New-York. C'est une mappemonde d'assez grandes dimensions (0m72 × 0,59) portant la date de 1452 ou 1453 (le dernier chiffre est effacé). On connaît deux autres cartes de Leonardo, de 1442 et 1448, conservées la première à Vérone, la seconde à Vicence. La carte de New-York avait déjà été reproduite photographiquement dans la collection Ongania. Elle avait donné lieu à une étude de Guglielmo Berchet, parue en 1906 dans le *Bulletin of American Geographical Society* de New-York. Mais, dit M. Wright, les transcriptions données par Berchet sont souvent fautives. Il s'est donné la peine de donner une véritable édition critique de toute la nomenclature, avec renvoi à des tables permettant de se retrouver facilement sur la carte. Celle-ci est une mappemonde en forme de cercle, dont Jérusalem occupe le centre. Elle est entourée de plusieurs cercles concentriques donnant un calendrier avec les dates de Pâques pour la période comprise entre 1453 et 1547. Quant au contenu de la carte, il s'inspire de la carte de Ptolémée, des données fournies par Marco Polo et, pour le bassin de la Méditerranée, par les portulans. C'est un type de carte qui n'est pas original. Mais celle-ci est particulièrement soignée. Elle donne bien l'idée du monde tel qu'on pouvait se le représenter à la veille des grandes découvertes. Il est vrai que la forme adoptée entraîne, comme sur les cartes du même type, des déformations qu'il était impossible d'éviter. L. Gallois.

Digitized by Google

— Luigi SALVATORELLI. *San Benedetto e l'Italia del suo tempo* (Bari, Laterza, 1929, in-8°, 199 p. ; prix : 14 lires). — Livre de vulgarisation sérieuse qui se lit avec intérêt ; un peu grandiloquent parfois, un peu enclin aux digressions ; le titre est singulier, s'agissant d'un homme qui s'est tenu à l'écart de tous les événements de son temps, et qu'aucun de ses contemporains n'a nommé. Au fond, saint Benoît n'a pas de biographie : nous ne le connaissons que par sa règle. M. Salvatorelli l'analyse et l'apprécie bien ; peut-être sur quelques points y voit-il un peu plus qu'il n'y a. Il nous paraît un peu injuste pour Cassiodore. E. J.

— *Die Lateran-Verträge zwischen dem Heiligen Stuhl und Italien vom 11 Februar 1929* (Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1929, in-8°, 80 p.). — On trouvera dans cette brochure le texte italien et la traduction allemande des accords de Latran, avec quelques lignes de préface de Mgr Pacelli, nonce à Berlin, et un plan de la nouvelle « Cité vaticane ».

— Joseph MULLER. *Das Friedenswerk der Kirche in den letzen drei Jahrhunderten. Die Diplomatie des Vatikans im Dienste des Weltfriedens seit dem Kongress von Vervins, 1598.* I (Berlin, Deutsche Verlagsgesellschaft für Geschichte und Politik, 1927, in-8°, 483 p.). — Le gros de ce volume, qui se présente fort bien, est constitué par 194 documents relatifs aux diverses actions médiatrices ou pacificatrices de la papauté depuis 1598 jusqu'en 1917 (les derniers sont les réponses des puissances au message de paix de Benoît XV du 1er août 1917). Il s'y ajoute : 1° une épître dédicatoire — en espagnol et en allemand — au roi Alphonse XIII, sur les mérites de l'Espagne dans le droit international et pour la paix du monde ; 2° une préface, qui pose la thèse, ou tout au moins indique la conception de l'auteur (« Le Saint-Siège est la première instance permanente de médiation entre les peuples que connaisse l'histoire universelle... ; jusqu'au XVIIe siècle, le nonce apostolique paraît presque régulièrement dans les congrès de paix à la tête de puissances neutres médiatrices ») et marque son dessein : « faire œuvre constructive, ouvrir des voies nouvelles pour l'avenir », et répondre à trois questions : Qu'est-ce que l'Église au point de vue du droit des gens? Qu'a-t-elle fait dans les trois derniers siècles pour la paix du monde? Comment pourrait-elle la servir? 3° des indications bibliographiques et des tables chronologiques. — Un second volume contiendra le commentaire de tous les documents. C'est à ce moment, sans doute, qu'il y aura lieu de revenir sur l'ouvrage, dont la partie documentaire rendra, en tout cas, d'utiles services. L. E.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

France

Académie des inscriptions et belles-lettres. 1929, Bulletin de janvier-mars. — Rapport du secrétaire perpétuel sur la situation des publications de l'Académie pendant le deuxième semestre de 1928. — Le R. P. Delattre. Les fouilles de Bir-Ftouha (à Carthage ; on y a découvert dix sarcophages dans une chapelle à trois absidioles. Jusqu'à présent, rien n'est venu infirmer l'hypothèse que nous pourrions bien être sur l'emplacement de l'*Ager Sexti* où fut martyrisé saint Cyprien). — R. Vallois. Le temple délien d'Arsinoé Philadelphe ou d'Agathé Tyché. — Charles Diehl. Une mosaïque de Soueida (en Syrie, elle semble appartenir au v^e^ siècle). — Ferdinand Boyer. Les antiques de la villa Médicis du xvi^e^ au xviii^e^ siècle (histoire de cette riche collection formée par le cardinal Fernand de Médicis, fils du grand-duc Cosme I^er^, entre 1576 et 1587, puis peu à peu démembrée au profit de Florence ; en 1801, elle était presque tout entière réunie dans cette dernière ville).

Annales historiques de la Révolution française. 1929, mai-juin. — Albert Mathiez. Portraits révolutionnaires : Robespierre et Vergniaud ; suite. II : Leur politique et leur action. — Julien Grossbart. La politique polonaise de la Révolution française jusqu'aux traités de Bâle. II : La mission de Kosciuzko à Paris, décembre 1792-juin 1793. Entrée en relations des patriotes polonais avec le Gouvernement révolutionnaire français. — Georges Bourgin. Note sur la Division civile du ministère de la Justice et les archives de la Commission des administrations civiles, police et tribunaux (origine de ces archives, qui constituent actuellement la sous-série BB 16 aux Archives nationales ; leur classement en registres et fiches). — François Arsac. Les bataillons de volontaires Corréziens (leur recrutement, leur composition ; état d'esprit différent qui animait le 3^e^ et le 5^e^ bataillon). — M. Dayet. La mission de P.-J. Briot, député de la Société populaire de Besançon, auprès de la Convention nationale en mai 1793 (publie le texte de l'adresse avec une longue liste des signataires). — Robert Schnerb. Le Club des Jacobins de Thiers et l'application des lois de Ventôse. — Bertrand Barère, conseiller général, d'après une lettre inédite (lettre adressée à Dintrans, membre de la Chambre des députés et intendant militaire à Bordeaux, le 3 septembre 1839). — Une chanson contre les concussionnaires après le coup d'État du 30 prairial an VII.

Archivum latinitatis medii aevi (Bulletin Du Cange). 1928, n° 4. — Nicolau d'Olwer. Le glossaire de Ripoll ; suite (catalogue des textes ; glossaire XI, dont les sources sont d'ordinaire les *Étymologies* d'Isidore et aussi les *Institutiones* de Priscien). — D. Mauro Inguanez. Frammenti di Aratore in fogli di guardia Cas-

Digitized by Google

sinesi del secolo XI (Arator, auteur du poème en hexamètre *De actibus apostolorum*, publié par G. Arntzen et réédité dans la *Patrologie latine* de Migne au t. LXVIII). — Aurelio Giuseppe AMATUCCI. Le livre de J. Sofer, *Die Vulgarismen in den* Etymologiae *des Isidorus von Sevilla*, 1928 (longue analyse de ce livre où M. Amatucci groupe les mots des *Etymologiae* sous plusieurs rubriques : expressions campagnardes, botaniques, zoologiques, religieuses et mythologiques ; noms de vêtements, d'armes, etc.). = Chronique. Union académique internationale. Comité central du Dictionnaire du latin médiéval ; séances de janvier 1929.

Bibliothèque de l'École des chartes. 1928, juillet-décembre. — André LESORT. Diplôme inédit de Charles le Chauve pour l'abbaye de Saint-Denis, entre 840 et 867 (diplôme inédit, retrouvé dans une reliure et dont le début seul subsiste dans son intégrité. C'est la confirmation d'un échange conclu entre l'abbé de Saint-Denis, Louis, et un comte appelé Sala). — Antoine THOMAS. Charles IV le Bel à Villefranche en Limousin, aujourd'hui Masléon, Haute-Vienne, le 29 février 1324 (précisions sur l'itinéraire de ce prince en février 1324. Prouve que l'ordre du roi daté de « Villefranche en Limozin » doit être identifié avec Masléon, ville franche ou bastide fondée en 1289). — Max PRINET. Quelques seings manuels de cardinaux, 1344 (tracés au bas d'une bulle de Clément VI, Avignon, 2 décembre 1344). — Pierre CAILLET. La décadence de l'Ordre de Cluny au XVe siècle et la tentative de réforme de l'abbé Jean de Bourbon, 1456-1485 (avec trois pièces justificatives). — Henri STEIN. Nouveaux documents sur Jean de Candida, diplomate (publie une lettre accordée par Charles VIII en 1489 sur la recommandation de l'évêque de Nantes, en faveur de son « amé et féal conseiller, maistre Jehan de Candida », qu'il envoie au pape pour certaines « besoignes et affaires ». Ce Jean Candida est un médailleur célèbre). — Henri OMONT. Nouvelles acquisitions du Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1924-1928 (ils sont au nombre de 646 mss.). — Léon MIROT. Études lucquoises. Ch. III : La Société des Raponde. Dine Raponde (notes très copieuses sur les Rapondi, gros marchands de Lucques, en particulier sur Dino Rapondi, plus connu dans les textes sous le nom francisé de Dine Raponde. Né vers 1335 et 1340, il fut marchand de draps et soieries, trafiquant de tapisseries de luxe, de joyaux et de pierreries, fournisseur d'armures et d'épées, banquier et prêteur de princes et de riches communautés urbaines, conseiller et véritable ministre des Finances des ducs de Bourgogne Philippe le Hardi et Jean sans Peur, des comtes de Flandre, etc., ayant hôtel à Paris et à Bruges. C'est lui qui contribua le plus efficacement à payer la rançon du comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne, prisonnier des Turcs à la bataille de Nicopolis. Il fit son testament à Paris le 24 février 1413 et mourut à Bruges le 1er février 1415).

Bulletin hispanique. 1929, janvier-mars. — G. CIROT. Gloses sur les « Maris jaloux » de Cervantes. — G. La Casa Velasquez. Inauguration de la Maison de France à Madrid. = Avril-juin. Maurice LACOSTE. Les sources de l'*Oraculo Manual* dans l'œuvre de Baltazar Gracián, et quelques aperçus touchant l'*Atento* (le jésuite aragonais Gracián, mort en 1658, est l'auteur d'une compilation d'extraits tirés des moralistes anciens et modernes. Parmi ses sources, il a utilisé un *Atento*, parfait manuel de l'homme de société, dont toute trace est perdue, justement parce que l'auteur en a fait passer toute la substance dans son *Manual*, « Oracle por-

Digitized by Google

tatif » qui résumait son œuvre). — Victor Bouillier. Traduction de neuf chapitres du *Discreto* (cet ouvrage a pour auteur le même Gracián, qui le publia en 1646). — G. Cirot. A propos de la nouvelle de l' « Abencerrage » (explique le singulier anachronisme commis par l'auteur de cette nouvelle, où est relatée la prise de Coín par le roi more de Grenade en 1485). — Id. « El celoso extremeño » et l'histoire de Floire et de Blanceflor. — G. Hainsworth. Les « Nouvelles exemplaires » de Cervantes en Italie. — Gabriel Boussagol. Quelques mots sur Tierso de Molina.

Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1715) du Comité des travaux historiques et scientifiques. Années 1926 et 1927 (Ernest Leroux, 1928 ; distribué en juin 1929, LXXXIX-478 p.). — 59e congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements à Poitiers, avril 1926. Analyse des communications de : MM. H. Gaillard : Gautier de Bruges, évêque de Poitiers, 1278-1306 ; P. Boissonnade : Les relations des ducs d'Aquitaine, comtes de Poitiers, avec les États chrétiens d'Espagne au XIe et au XIIe siècle ; M. Deloche : Le christianisme en Poitou au IIe siècle à propos des cimetières de Civaux ; J. de Font-Réaulx : Les actes des comtes de Poitou au XIe siècle ; J. Tourneur-Aumont : Le problème de Vouillé, 507 (c'est la plaine de Vouillé, entre le Clain et l'Auxance, qui satisfait le mieux à toutes les exigences) ; P. Boissonnade : La naissance et les progrès du premier port moderne du Bas-Poitou, les Sables-d'Olonne, pendant le Moyen Age ; R. Charbonneau : Montmorillon au XVIIe siècle ; P. Raveau : Le début de la grande propriété dans le Haut-Poitou au XVIe siècle ; P. Rambaud : L'enseignement à la Faculté de médecine de Poitiers ; G. Thouvenin : Le fief d'Anguitard à Poitiers (le nom d'Anguitard vient de l'arabe Malek Ankitar, nom par lequel les Sarrasins désignaient Richard Cœur de Lion au temps de la troisième croisade) ; R. Vivier : Anciennes mesures du département d'Indre-et-Loire aux XVIIe et XVIIIe siècles. — A la séance de clôture, M. Clovis Brunel, secrétaire du Comité, a lu un discours sur l'histoire de la langue française et son évolution à travers les âges, puissant témoignage en faveur de l'unité française. = 60e congrès des Sociétés savantes, à la Sorbonne, avril 1927. Parmi les communications, notons les suivantes : R. Jouanne : Le chartrier de Médavy, XIVe-XVIIIe siècles ; L.-B. Préteux : Les transformations du Havre au cours du XVIe siècle ; P. Coquelle : La confrérie de la Charité de Notre-Dame de Meulan, XVIe-XVIIIe siècles ; Louis Morin : Les trois Pierre de Larivey, qui vécurent à Troyes du XVIe au XVIIIe siècle (documents inédits sur leur existence et leurs travaux) ; J. Vinot-Préfontaine : Beauvais, janséniste ; l'exil à Quimper de M. de Bridieu en 1687 ; L. Auvray : Martin Billiet de Fanière, historien du Collège royal ; Louis Bigard : Une donation de Charles le Chauve à l'abbaye de Saint-Denis en 869 (ce diplôme est-il authentique?) ; A. Vidal : Les fiefs mouvants de l'église collégiale de Saint-Salvi d'Albi à Gaulène ; L. Davillé : Les libertés municipales dans le duché de Bar, au début du règne du duc Charles IV (d'après une requête adressée au duc par les habitants de Labeycourt, 1628) ; P. Marot : Une histoire inédite de la famille du duc de Lorraine René II, composée entre les années 1501 et 1508 ; P. Thomé de Maisonneuve : L'organisation administrative et financière de Briançon après la conquête des libertés municipales, XIVe siècle. = Séances du Comité. 1927-1928. Oudot de Dainville : Une lettre inédite de Louis XII sur la bataille d'Agnadel (adressée aux « gens d'esglise, bourgeois, manans et habitans de nostre ville de Montpellier », écrite le soir même de la bataille, 14 mai 1509). = Mémoires publiés dans le volume : Roger Doucet. L'état

Digitized by Google

des finances de 1567 (texte et commentaire très détaillé). — Henri Boone. Le protestantisme à Saint-Hilaire-sur-Autise, aujourd'hui Saint-Hilaire-des-Loges, Vendée (mémoire de soixante pages suivi d'une liste des curés de 1540 à 1750 et des pasteurs de 1559 à 1678). — Philippe Lauer. Examen de la théorie de Gaudenzi sur l'origine romaine de la minuscule caroline (la caroline « est le terme de l'évolution de la minuscule franque en Gaule au VIIIe siècle, comme la bénéventaine est celui de la minuscule italo-lombarde en Italie »). — Jean Plattard. Le séjour de Joseph-Juste Scaliger en Poitou. — Abbé René Aigrain. Le voyage de sainte Radegonde à Arles (le passage de Grégoire de Tours, *H. Fr.*, IX, 40, dont on a contesté le témoignage, se concilie fort bien avec les autres documents exactement contrôlés). — Dom Pierre Monsabert. Le « testament » de sainte Radegonde (sous ce titre on désigne, dans un sens étroit, la lettre par laquelle Radegonde, fondatrice de l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers, place son monastère sous la protection de plusieurs évêques, et, dans un sens large, un rouleau ou recueil manuscrit où avaient été transcrites dix-sept chartes ou bulles anciennes, dont le « testament » proprement dit. Le tout paraît avoir été rédigé dans les toutes dernières années du XIIe siècle ; il concerne l'indépendance de Sainte-Croix et spécialement ses droits sur le chapitre de Sainte-Radegonde). — René Jouanne. Vieilles reliures et vieilles couvertures (signale d'intéressantes découvertes faites dans les archives départementales et communales de l'Orne). — Pierre Martin-Civat. Essai sur les institutions communales de Cognac, des origines à 1507 (en appendice, table chronologique des documents cités). — Chanoine F. Blanquart. Enquête canonique au sujet de l'élection de Jean Balue à l'évêché d'Évreux (texte de ce document, qui est de 1465, et commentaire). — P.-M. Bondois. Deux documents sur l'alarme de la Somme à Paris, août 1636 (l'un des deux est une lettre de l'ambassadeur d'Angleterre, John Scudamore, à J. H. Coxe). — Philippe Lauer. Les actes carolingiens suspects de l'abbaye de la Grasse conservés à la Bibliothèque nationale (étude sur trois originaux, dont le premier seul, dont on donne le texte, peut être considéré d'une façon certaine comme une copie figurée. 3 fac-similés). — Louis Davillé. La jeunesse d'un bourgeois de Bar-le-Duc au milieu du XVIIe siècle (d'après un compte de tutelle de 1662 ; renseignements sur Jacques Longeaux et sur ses études étant élève des Jésuites à Bar-le-Duc de 1654 à 1661. Religieux minime assez distingué, paraît-il, on lui attribue des Annales, peu originales d'ailleurs, sur l'histoire de sa ville natale). — A. Vidier et H. Courteault. Chronique des archives départementales, années 1926 et 1927 (dépouillement très copieux, qui remplit les pages 247-464. Excellent instrument de travail qui doit retenir l'attention des archivistes présents et futurs).

Carnet de la Sabretache. 1929, mai. — P. Bironneau. A propos des services militaires de Parny le poète. — César Gondalier. Mémoires, 1688-1715 ; suite (campagne d'Italie en 1705 ; émouvant récit de la bataille de Cassano sur l'Adda ; campagne de 1706 et bataille de Calcinato, 19 avril. Grand éloge du duc de Vendôme). — H. Turpault. Le journal de bord d'un marin de la République (livre de bord du capitaine Jean Allain, avril 1794 à juin 1795 ; campagnes dans l'Atlantique contre les Anglais). — Albert Depréaux. Souvenirs de la vie militaire de Jean-Pons-Guillaume Viennet, de l'Académie française, 1777-1819 ; suite (à partir de 1799 ; son voyage en Italie en 1810. Lors de son retour en 1811, il rencontre à Toulon Raynouard, « philosophe pratique, égoïste peut-être ; mais son égoïsme se

Digitized by Google

bornait à vivre pour lui-même sans nuire à personne »). = Juin. Albert Depréaux. Le régiment de Dauphin, 1667-1791. — César Gondalier. Mémoires ; suite (siège de Turin). — Viennet. Souvenirs ; suite (pendant un congé, il fait recevoir au Théâtre-Français une tragédie sur *Clovis*, puis rejoint son corps ; décoré en 1813 après Lutzen et Bautzen ; détails circonstanciés sur ces deux batailles). — Henri Malo. Le colonel Théodore Dupuis, 1796-1855 (il était originaire de Boulogne-sur-Mer. Tué à l'assaut du Petit-Redan le 8 septembre 1855).

Le Correspondant. 1929, 25 mai. — Joseph Berteloot. L'évolution de la Confédération générale du travail : du syndicalisme révolutionnaire au syndicalisme organisateur. — Pierre de Nolhac. Venise au temps d'Alfred de Musset (c'est l'histoire littéraire d'Elle et Lui). — Armand Praviel. Le VII^e^ centenaire de l'Université de Toulouse (Université fondée comme une suite et conséquence du traité de 1229, qui rattachait le comté au domaine de la Couronne ; esquisse de son histoire ; son organisation actuelle). — De Lanzac de Laborie. L'Afrique du Nord après la ruine de Carthage (d'après les tomes V-VIII de l'*Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* par St. Gsell). — Alfred Poizat. La Christiade (annonce l'ouvrage en deux volumes récemment publiés sous ce titre par la P. Déodat de Basly ; sorte de poème philosophique en prose sur le célèbre franciscain Duns Scot). = 10 juin. Henri Bremond. La Sorbonne, le Roi et le Pape (considérations à propos de l'ouvrage du chanoine Victor Martin, *Le gallicanisme politique et le clergé de France*, qui « ouvre à la réflexion des perspectives infinies ». Conclusion de l'article, où M. Combes a sa place en enfer : « Pittoresque et pathétique dans l'histoire des misères humaines, la *Déclaration de 1682* compte à peine dans l'histoire des idées ». Pauvre Bossuet !). — Gustave Babin. Le général Mangin et la République rhénane. Notes d'un vieux reporter (G. Babin fut, en 1919-1920, une sorte d'agent de liaison non officiel entre Mangin, qui commandait la tête de pont de Mayence, le Dr. Dorten qui rêvait d'une République rhénane, projet cher au général, et le Haut-Commissariat français, interprète du gouvernement, qui était nettement hostile à toute tentative de cette nature, réprouvée d'avance par les Anglais et les Américains. Très intéressant témoignage, de toute première main). — Mgr L. Prunel. Les résultats des missions de Saint-Germain-l'Auxerrois en Bretagne (c'est-à-dire en Bretagne insulaire et même en Irlande). = 25 juin. Jean de Pouydraguin. Vers le règlement complet et définitif des réparations : l'œuvre constructive du Comité des experts. — Marie-Josèphe Pinet. Gerson écrivain français. — Jean Romain. Sous le signe de la laïcité. I : La nouvelle idole : A. La science et la démocratie (charge à fond de train contre les tendances qui poussent les éducateurs et instituteurs à subordonner l'enseignement tout entier à l'esprit scientifique, compris dans son sens le plus laïc). — M^me^ Lebourg-Millet. La mort du chevalier du Pavillon, 1782 (M^me^ Lebourg-Millet était à bord du *Triomphant*, commandé par Vaudreuil lors des combats entre Grasse et Rodney en avril 1782 ; dans une lettre publiée ici, elle conte à sa sœur Rosette ses émotions pendant le combat et comment le chevalier du Pavillon succomba à la suite des blessures qu'il y reçut le 12 avril). — A. Vincent. A propos de quelques livres récents sur l'Islam (la *Vie de Mahomet* par Émile Dermenghem et la traduction du Coran par Édouard Montet, traduction intégrale, « claire et fidèle »). = 10 juillet. Mgr Sagot du Vauroux, évêque d'Agen. Un épisode émouvant de la vie de Mgr Batiffol, 1907-1913 (raconte, d'après la correspondance intime qu'il entretint avec son vieil

Digitized by Google

ami, comment et pourquoi l'ouvrage de P. Batiffol sur l'*Eucharistie, la présence réelle et la transsubstantiation*, publié en 1905, fut mis à l'index, officieusement d'abord en 1907, officiellement en 1911 ; il dut se résigner à de pénibles rétractations. Le pape Pie X, touché de son repentir, intervint en sa faveur et l'interdit fut levé en mai 1913 ; une cinquième édition corrigée reçut aussitôt après l'*imprimatur*). — Camille Audigier. Souvenirs d'un trésorier de l'Assistance publique. — Joseph Berteloot. L'évolution de la Confédération générale du travail. II : Vers la collaboration des classes. — Henriette Célarié. Dans le silence des harems. — De Lanzac de Laborie. Quatre siècles de diplomatie française, 1519-1928 (d'après le récent ouvrage de René Pinon). — Pierre Jouvenet. Un janséniste précurseur de Courteline (c'est Antoine Le Maistre ; brillant avocat au Parlement de Paris, il plaida contre Magdelaine de Poissy qui s'était mariée sans autorisation paternelle, sans contrat, bans ni dispense, et qui attaquait le testament de son père la déshéritant ; il perdit son procès ; puis, poussé par le remords, il composa et fit publier un second plaidoyer où il prenait le contre-pied absolu du premier. Il y étale une érudition ahurissante qui rappelle celle de Courteline dans l'affaire du fameux Lagoupille).

La Grande Revue. 1929, mai. — Émile Zola. Lettres à Me Fernand Labori, 1898-1902 (ces lettres se rapportent toutes à l'affaire Dreyfus). — Céline Liotte. Monographie d'un coin de France ; suite et fin (très curieuses observations sur l'état des esprits dans le monde ouvrier). — V. Cornetz. Une expérience de bibliothèque enfantine (il existe à Paris une bibliothèque de ce genre, qui fonctionne depuis octobre 1925, rue Boutebrie, no 3, et une autre à Alger depuis 1926. Détails très minutieux sur cette intéressante institution qui nous vient, elle aussi, d'Amérique). — Georges Guy-Grand. La crise du marxisme. = Juin. André Babelon. Diderot et Sophie Volland (quelques pages d'introduction à quatre lettres que Diderot écrivit à son amie en octobre et novembre 1762). — Michel Réville. Les dernières prises de vues sur la Russie (analyse les articles publiés par E. Ashmead-Bartlett dans le *Daily Telegraph* sur l'organisation actuelle de la Russie, qui paraît en être arrivée au terme d'une période d'expérimentation. « La lutte est engagée entre les communistes d'extrême gauche, qui placent les principes au-dessus de tout, et les autres qui, voulant vivre, réclament le retour aux lois naturelles »). — Henry Mugel. Industrie et vie chère (l'origine de la vie chère doit être cherchée, entre 1895 et 1897, dans le développement prodigieux de l'industrie et des moyens des transports). — Pierre d'Hugues. Les femmes dans la fonction publique. — Georges Guy-Grand. Du libéralisme à la révolution (de l'influence exercée, moins sur les syndicats ouvriers que sur les « intellectuels », par les écrits de Georges Sorel, considéré comme théoricien de l'impérialisme ouvrier).

Journal des Savants. 1929, avril. — C. Jullian. Les temps anciens de Strasbourg (à propos du *Strasbourg* de Robert Ferrer ; (en dehors d'*Argentoratis*, forteresse et lieu de refuge, se forma un faubourg, un bourg neuf, sur la route de France ; on l'appela *Stratae Burgus*, « bourg de la route », qui ne tarda pas à supplanter le vieux nom d'Argentoratis. Cette substitution doit dater du retour à la paix qui suivit l'expulsion des Alamans par Clovis). — A. Kleinclausz. L'Empire romain, les Burgondes et l'épiscopat catholique (à propos de l'ouvrage d'Alfred Coville). — Ch. Picard. Le palais de Minos à Cnossos. 2e et dernier article (d'après les décou-

Digitized by Google

vertes de Sir Arthur Evans). = Mai. L. Bréhier. Le premier art roman (expose les résultats auxquels aboutit le savant ouvrage de J. Puig i Cadafalch sur l'architecture en Catalogne et dans l'Occident méditerranéen aux xe et xie siècles). — L.-A. Constans. Le latin et l'histoire de Rome (à propos de l'esquisse d'une histoire de la langue latine par A. Meillet). — H. Lemonnier. Les continuateurs des Van Eyck (d'après les ouvrages de feu Fierens Gevaert).

Mémoires de la Société éduenne. T. XLVI, 1928, fasc. 1. — Eugène Fyot. Le menhir des Charmeaux à Broyes. — P. Montarlot. Les émigrés de Saône-et-Loire. 1re partie : Individus inscrits par le département de Saône-et-Loire ; suite (depuis Repoux, Charles-Claude, jusqu'au comte Froulai de Tessé. Le plus notable est le baron de Sainte-Huruge, un des chefs de l'insurrection du 20 juin 1792 ; rentré en France en 1798, il mourut à Paris le 30 mars 1811. Lamartine lui était apparenté). — Marcel de Romiszowski. Note sur une monnaie de Carausius trouvée à Autun. — A. de Charmasse. Alone, aujourd'hui Toulonjon ; fin (suite des pièces justificatives ; la dernière est le testament de Françoise de Rabutin, veuve d'Antoine de Toulonjon, 29 avril 1684). — M. de Rosmizowski. Inventaire des monnaies provenant de la collection de M. Maurice Dubois (monnaies grecques et romaines).

Mercure de France. 1929, 1er juin. — Dr. Contenau. Les dernières fouilles en Mésopotamie. — Chronique de Glozel (grande offensive contre le rapport Bayle, contre le « mouleur Champion », contre une note de la Société préhistorique française. Procès en diffamation intentés à cette Société, au *Journal des Débats*, etc.). — Pierre Dufay. Comment le *Mercure de France dédié au roi* devint, en décembre 1791, le *Mercure français politique, historique et littéraire*, et ses transformations jusqu'en 1799. = 15 juin. N. Brian-Chaninov. Études sur la littérature médiévale russe. Le « Dit de la campagne d'Igor ». — Marie-Thérèse Nisot. Le malthusianisme en Asie. — René Groos. Le *Siècle de Louis XIV* de Voltaire (huit pages sur « l'un des chefs-d'œuvre les plus purs de Voltaire »). — Chronique de Glozel. — Pierre Dufay. Notes et documents d'histoire : le *Mercure*, et comment il relate l'exécution de Louis XVI.

La Révolution de 1848 et les Révolutions du XIXe siècle. 1929, mars-mai. — Georges Renard. Historique de la Société (pour fêter le 25e anniversaire de la Société de l'histoire de la Révolution de 1848). — J.-L. Puech. Les Saint-Simoniens dans l'Aude, 1833. — Gabriel Vauthier. Documents concernant le phalanstère de Condé-sur-Vesgres. — Victor Chazelas. Le problème de la main-d'œuvre dans les colonies tropicales et la Commission du 4 mars 1848.

La Révolution française. 1929, avril-juin. — Camille Bloch. Allocution prononcée à l'Assemblée générale annuelle de la Société de l'histoire de la Révolution (où il passe en revue les principales publications de l'année). — Gaston-Martin. La fuite à Varennes et l'impression dans le Sud-Ouest (d'après les Archives de la Haute-Garonne). — P. Caron. Une pétition tyrannicide, août 1792 (présentée à l'Assemblée législative par Jean de Bry, député de l'Aisne. Elle avait pour objet de créer un corps de 1,200 volontaires à l'effet de « prévenir les grands malheurs de la guerre en s'attachant [s'attaquant?] directement et corps à corps aux chefs des armées ennemies et aux rois ligués contre la France ». Ils seraient fortement armés, porteraient l'uniforme national, mais pourraient se déguiser ; ils recevraient à vie

Digitized by Google

un traitement annuel de 2,000 livres. Cette motion, combattue par Vergniaud comme « immorale et attentatoire à l'honneur national », fut néanmoins appuyée, le 27 août, par une pétition dont on donne ici le texte. La liste des signataires est instructive ; on y voit figurer Dulaure, un modéré, qui n'hésita pas cependant à mettre son nom au bas d'un document au moins compromettant). — R. Bonnet. Les raisons d'un émigré (La Rochefoucauld de Liancourt, le « philanthrope ». Texte d'une lettre qu'il écrivit d'Angleterre, le 3 novembre 1792, à Lazowski, ancien précepteur de ses enfants, qui lui avait conseillé de rentrer en France. Il avoue qu'il n'a émigré qu'à regret et il blâme son fils aîné de s'être enrôlé dans l'armée du roi). — L'exécution de Louis XIV et la presse française (suite et fin de ces « Notes de lecture »).

Revue archéologique. 1929, janvier-mars. — S. Reinach. Statues et statuettes non figurées ou mal figurées dans les cinq volumes du *Répertoire de la statuaire* (dieux, héros, cavaliers, barbares et captifs de l'Antiquité grecque. 50 pages et à suivre). — G. Seure. Archéologie thrace. Documents inédits ou peu connus ; suite et fin (répertoire de 286 numéros dont plusieurs très détaillés). — Henri Seyrig. Inscriptions de Gythion (texte, traduction et commentaire de deux inscriptions : la première est un décret voté entre août 14 et 19 et dont l'objet était d'instituer un concours musical et scénique en l'honneur d'Auguste et de sa maison ; la seconde est une lettre de Tibère concernant les honneurs divins que les Gythéates avaient votés à son père adoptif). — Scarlat-Lambrino. Lettre du roi Eumène II et décret d'Iasos relatif aux *Nicephoria* de Pergame. — A. Menendes Correa. Art rupestre en Traz-os-Montes, Portugal (décrit : 1° les pétroglyphes de la vallée de l'Avelames ; 2° le sanctuaire d'Outeiro Machoud). — Jean Gagé. Membra Christi et la déposition des reliques sous l'autel (expose comment l'autel des premiers siècles, simple *mensa* destinée à la célébration de la messe, s'est transformé en un autel-tombeau ; comment le rapprochement de l'autel avec la sépulture des martyrs, réalisé d'abord au-dessus de leurs *memoriae*, a fini par s'accomplir dans les basiliques élevées pour le culte des communautés. Conclusion : dans les restes des saints, dans les reliques des martyrs, le chrétien doit voir et honorer les membres du Christ ; il doit fréquenter les basiliques auxquelles ils donnent leurs noms comme étant des lieux consacrés au culte divin. Les reliques déposées sous l'autel sont les « membra Christi » : Dieu, c'est-à-dire le Christ représenté par l'hostie, est la tête ; la tête et les membres sont ensemble immolés). = Nouvelles archéologiques et correspondance (on ne lira pas sans intérêt les observations présentées par S. R. concernant les « sottises » qu'on ne cesse de répéter sur l'état où fut trouvée la Vénus de Milo : elle était en deux morceaux et sans bras. A noter également les renseignements fournis par Marguerite van Berchem sur les splendides mosaïques, retrouvées par elle, sous une couche protectrice de badigeon, dans la mosquée des Omeyyades).

Revue de l'histoire des religions. T. XCVII, 1928, nos 2-3. — Paul Oltramare. Le Bhagavad-Gîtâ, partie intégrante de Mahâbhârata. — A. Audin. Les empreintes de saint Pierre à Sainte-Anne-Romaine (il s'agit d'empreintes laissées sur une dalle en pierre par les genoux des saints apôtres Pierre et Paul, quand ils prièrent Dieu de confondre Simon le Magicien, qui se faisait fort de monter au ciel et de contrefaire ainsi l'ascension du Christ ; cette dalle se peut voir encore aujour-

Digitized by Google

d'hui dans l'église actuelle de Sainte-Françoise-Romaine. Histoire de la légende, qui confond le samaritain Simon avec le dieu latin Semo Sancus). — B. LANDRY. Valeur sociale de l'aristotélisme latin (et de l'influence exercée par un Aristote arabe sur Gilles de Rome, Jean de Jandun, Buridan et même Machiavel). — L. BARBEDETTE. La formation religieuse de Malebranche : noviciat, études théologiques, sacerdoce. — Erwin F. MEYER. Henri III, roi d'Angleterre, et l'Église (discute les opinions exprimées jadis par le cardinal Gasquet sur ce qu'il appelait la « monarchie papale »). — Henri SEYRIG. Note sur un texte relatif aux Rosalies. — S. LAMBRINO. Correction à une loi sacrée de Milet.

La Revue de Paris. 1929, 15 mai. — Georges GOYAU. L'œuvre africaine des missions de Lyon (entreprise par Mgr Melchior de Marcion-Brésillac, évêque de Pruse, elle fut autorisée par Pie IX en 1856. Apostolat du P. Planque). — Robert DE TRAZ. L'esprit de Genève : un humanisme moderne. — Jacques SEYDOUX. Les Réparations et le Comité des experts. — Comte Axel DE FERSEN. Lettres et Journal intime ; suite et fin (à partir de la trahison de Dumouriez qui rend à Fersen quelque espoir. Il suit de très près le sort de Marie-Antoinette, prisonnière, surtout depuis qu'elle est incarcérée à la Conciergerie. Sa douleur quand il apprend à Bruxelles la mort de la reine. Ces extraits, d'une lecture poignante, s'arrêtent au 1er janvier 1794). — A. ALBERT-PETIT. Les livres d'histoire (sur la contre-révolution en Provence, l'aventure de Cadoudal, Thiers et la guerre de 1870). = Correspondance. Lettre de M. le baron Beyens concernant la conduite du roi des Belges au moment de la retraite sur l'Yser en octobre 1914 et l'attitude du général Foch. On a prétendu que le général lui avait dit, à Nieuport : « Si vous faites un pas de plus en arrière, vous n'êtes plus roi, et il n'y a plus de Belgique ». En fait, le roi était arrivé sur l'Yser le 10 octobre, et c'est seulement le 16 que Foch rencontra à Furnes le roi qui avait déjà établi son armée derrière cette dernière ligne de résistance. Dans une lettre écrite le soir même à Joffre, Foch dit tout simplement : « L'armée belge est installée sur la ligne de l'Yser ; elle a reçu l'ordre d'y résister, de s'y organiser, de s'y défendre avec la dernière énergie ». = 1er juin. François DE LA ROCHEFOUCAULD. La journée du 10 août 1792 (François, fils aîné du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, fut auprès de Louis XVI pendant la dernière année de son règne. Il était aux Tuileries le 9 et le 10 août et il nous a conservé le récit émouvant des événements dont il fut alors le témoin oculaire. Le manuscrit en a été retrouvé récemment chez un cousin de François, le comte Olivier de La Rochefoucauld). — Georges GOYAU. L'œuvre africaine des Missions de Lyon ; suite et fin. — P. ARMINJON. L'expérience constitutionnelle et parlementaire de l'Égypte. — P.-R. ROLAND-MARCEL. L'évolution des bibliothèques de France (depuis 1923, où l'on entreprit de moderniser le régime des quatre grandes bibliothèques parisiennes et de « nationaliser » les bibliothécaires qui, dans les « municipales classées », possèdent un diplôme d'État). = 15 juin. Pierre BERNUS. Pilsudski et la politique polonaise. — Fr. DE LA ROCHEFOUCAULD. Souvenirs de l'armée de Bourbon, 1792 (après avoir réussi à quitter Paris et à passer en Angleterre, le comte fut appelé à Bruxelles. Comme il avait des parents dans l'armée de Bourbon, il se rendit à Marche-en-Famenne où se formait une petite armée qui comprenait, pour l'état-major, 128 officiers, 285 domestiques, 489 chevaux ; pour l'armée, 4,000 hommes, 1,392 domestiques et 2,093 chevaux, plus une artillerie de quatre canons et un obusier. Il y fut accueilli non sans peine, parce qu'il était suspect de sympathies révo-

Digitized by Google

lutionnaires. La défaite des Autrichiens à Jemmapes, le 6 novembre, obligea le faible contingent français à battre en retraite sans avoir combattu ; puis ce fut la débâcle : l'état-major était dissous et chacun fut laissé maître d'aller où il voudrait). — Louis ROUGIER. L'astronomie et l'histoire des idées (de Pythagore à Kepler). — Albert THIBAUDET. Histoire d'Amiel. I. = 1er juillet. Wickham STEAD. Les élections anglaises (expose les causes de l'échec du parti conservateur). — Gérard BAÜER. Prévost-Paradol. — Albert THIBAUDET. Histoire d'Amiel ; suite (son « mariage de raison » avec l'Académie de Genève).

Revue des Deux Mondes. 1929, 15 mai. — Louis MADELIN. Le Consulat de Bonaparte. I : Le Consulat provisoire. — ***. Le Bolchévisme et l'Armée (analyse les thèses et résolutions du VIe Congrès national de la IIIe Internationale où les communistes russes érigent en principe la lutte contre les guerres dites impérialistes, notamment contre l'armée française). — Jules CAMBON. Souvenirs sur le maréchal Foch. — Victor BÉRARD. Le retour chez Calypso. I (commentaire de l'Odyssée, après un voyage aux lieux mêmes où Ulysse est passé : la grotte de Calypso se trouvait dans le détroit de Gibraltar, au lieu dit mont aux Singes). — Général BROUSSILOW. L'offensive de 1916. — Nos grandes écoles : l'Institut national agronomique, par Georges VÉRY. — Gustave REYNIER. La « Science des dames » au temps de Molière (ce que savaient alors les femmes savantes et comment elles l'avaient appris). = 1er juin. Louis MADELIN. Le Consulat de Bonaparte. II : Un pays qui aspire au salut (à la stabilité dans les institutions et dans les lois. Donc, il fallait un chef. Les Bourbons discrédités, un homme s'imposait : Bonaparte, seul capable de restaurer l'ordre, de rétablir la concorde entre les citoyens, de favoriser la reprise du travail, d'assurer la paix à l'extérieur en maintenant la France dans les limites conquises par la République). — Marquise DE FOUCAULT. Un château sur le front, juin 1918 (c'est le château de Pronleroy, Oise, que la marquise habita pendant toute la guerre, non loin du front. Ayant eu à loger de nombreux officiers, elle put recueillir beaucoup de renseignements, non sur les opérations militaires, parce qu'elle était trop près, mais sur l'état d'esprit des combattants exalté par les premières victoires de Mangin). — Victor BÉRARD. Le retour chez Calypso. II (description du « royaume » de Calypso au mont aux Singes. Colonne du Ciel, terre de la Cachette, île du Persil, grotte aux Oiseaux, ruisseaux des Peupliers, mentionnés dans Homère, se retrouvent sur la côte marocaine. « Le poète n'a rien inventé »). = 15 juin. Général MORDACQ. Un grave danger pour la paix. L'évacuation anticipée de la Rhénanie (cette évacuation « serait un crime, non seulement envers notre pays, mais encore envers la paix mondiale et, de plus, une véritable trahison à l'égard de nos alliés de l'Europe centrale, en particulier des Polonais, que nous livrerions littéralement à l'Allemagne »). — Nos grandes écoles. La Faculté de médecine, par Henri ROGER. — Louis MADELIN. Le Consulat de Bonaparte. III : Le Bonaparte de l'an VIII. — André DEMAISON. Visites à la presse de province. IV : Marseille et Nice. — Frantz-L. SCHŒLL. Le Français aux États-Unis (il s'agit de la langue française, qui continue à pénétrer dans le glossaire, dans l'enseignement et dans les livres de classes). — Gérard D'HOUVILLE. Aux Gobelins, tapisseries de la Renaissance. — Général BROUSSILOW. L'offensive russe de 1916. II : Les opérations (triomphantes au début, elles ne pouvaient suffire pour terminer la guerre, parce que, dit l'auteur, « il n'y avait pas chez nous de commandant en chef suprême... ; les gens qui n'ont pas détourné l'empereur Nicolas II d'assumer ces

Digitized by Google

fonctions sont des criminels »). — M. MAGENDIE. Une « source » inconnue du *Tartufe* (on en trouve les épisodes les plus caractéristiques dans *Les amours d'Aristandre et de Cléonice* par Vital d'Audiguier, 1624). = 1er juillet. Ugo OGETTI. La génération présente en Italie (le temps travaille pour le fascisme ; les vieux, les retardataires s'éliminent ; demain, c'est la jeunesse qui sera la nation. Fondant son pouvoir sur les jeunes, « le fascisme est un régime qui tend à faire de l'Italie une armée, une machine montée pour la conquête de l'avenir »). — Ludovic HALÉVY. Trois dîners avec Gambetta (chez Eugène Young, février 1881 ; chez le marquis du Lau, avec Alphonse de Rothschild, 1er mai ; chez le marquis de X., novembre, où il rencontre un grand financier de Paris. Récits notés par Ludovic sur des carnets, d'où les tire son fils, Daniel). — Baron DE BEYENS. Deux années à Berlin, 1912-1914. VII : Réveil de l'hostilité contre la France (augmentation de l'armée et la contribution extraordinaire de 1913 ; les affaires de Lunéville et de Nancy). — Pierre JOURDA. Les romantiques jugés par un classique. Un classique attardé, Viennet. — VIATOR. Choses vues à Moscou (printemps 1929). — F. FRANÇOIS-MARSAL. Nos finances pendant la guerre. — Victor GIRAUD. Rousseau romancier.

Revue des Études anciennes. 1929, avril-juin. — R. VALLOIS. Les origines des jeux olympiques. II : Pélops l'Olympique (il semble « prudent aujourd'hui de ne pas nier catégoriquement l'existence de Pélops, fondateur de la dynastie des Atrides »). — W. ROLLO. De Laocoonte. Oratiuncula in Societate classica Captonia habita (conférence faite en latin à la Société des études classiques de Capetown). — André PIGANIOL. L'inscription d'Hispellum (« pour faire plaisir à Hispellum, Constantin décide, et c'est tout, que la fête annuelle de Tuscie et d'Ombrie, qui avait lieu tous les ans à Volsinii, aura lieu à Hispellum un an sur deux »). — ID. L'inscription d'Aïn Tebernok (elle doit être située entre le 4 février et le 9 septembre 337). — Camille JULLIAN. Au champ magique de Glozel. XIII : Paléographie ; suite (« nous donnons ici les fac-similés de toutes les lettres rencontrées à Glozel », du moins celles dont l'authenticité paraît certaine. « On verra sans peine qu'à part une exception, les types se ramènent tous aux règles fondamentales de la cursive romaine, telles qu'on peut les établir par les textes de Pompéi et d'ailleurs »). — Émile LINCKENHELD. Une déesse-mère provenant du Grand-Ballerstein. Quelques réflexions sur les figurines en terre cuite rencontrées dans les sépultures gallo-romaines. — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine. — R. PITROU. L'analyse des textes d'après leur teneur sonore. = Chronique des études anciennes.

Revue des Études historiques. 1929, avril-juin. — P. COSTE. Le premier monastère de la Visitation de Paris, de 1619 à 1660 (son histoire ; une grande place est faite aux relations de Louis XIII avec Mlle de Lafayette, qui préféra prendre le voile plutôt que de rester à la cour où, d'ailleurs, elle était en butte à l'hostilité de Richelieu). — H. GOIRAN. La Révolution française et la colonie du Cap. — Serge FLEURY. Custine et Mme de Récamier (d'après les lettres du marquis de Custine, auteur d'un drame *Béatrice Cenci* représenté au théâtre de la Porte-Saint-Martin. Longue lettre du marquis à Mme de Récamier, 3 septembre 1839, sur son voyage en Russie. Il mourut en 1856, sept ans après Mme de Récamier). — Paul DESLANDRES. Achille Jubinal, troisième secrétaire général de l'Institut historique (né en 1810, Jubinal fut secrétaire de cet Institut de 1849 à 1868 ; mort le 28 décembre 1875). = Dépouillement chronologique et méthodique des revues générales et locales.

Digitized by Google

Revue des Études napoléoniennes. 1929, avril. — Émile P. Bouwet. Lettre de Bonaparte à Joséphine (3 thermidor an V, 8 heures du matin. Lettre adressée par Bonaparte à Joséphine qui était alors à Milan. On réclame la publication intégrale des lettres à Joséphine, où la reine Hortense a opéré de fortes coupures. Or, les originaux existent, on sait où. Quand les publiera-t-on?). — Édouard Driault. Les enseignements de Napoléon. II : L'État moderne. — Le palais impérial du Quirinal. Devis général par l'architecte Sterni ; suite et fin. = Mai. Général P.-E. Bordeaux. Le passage de Bonaparte en Crète en 1798 (de l'Histoire de Sphakia par un historien crétois, Papadopétrakis, 1888, il paraît bien ressortir que Bonaparte débarqua dans l'île entre le 19 juin, départ de Malte, et le 1er juillet, date de l'arrivée devant Alexandrie). — Édouard Driault. Les enseignements de Napoléon. III : Le système continental (c'est l'idée d'une Europe nouvelle ; elle ne pouvait être réalisée que par la guerre. Le *blocus* était une arme contre l'Angleterre, pour délivrer le Continent de sa suprématie industrielle ; le *système* avait pour objet essentiel d'organiser l'Europe nouvelle, l'Europe des nations, l'Europe du code, de l'égalité). — Émile Le Gallo. Le duc de Bourbon dans l'Ouest, en mars 1815. I. — J. Dechamps. La légende de Napoléon en Grande-Bretagne. Appel aux lecteurs du *French Quarterly* (avec invitation à recueillir tous les faits légendaires relatifs à Napoléon).

Revue d'histoire de l'Église de France. 1929, avril-juin. — B.-A. Pocquet du Haut-Jussé. Pierre Mauclerc et le conflit politico-religieux en Bretagne au XIIIe siècle (étude critique bien documentée ; la conduite de Pierre Mauclerc à l'égard des évêques de Nantes est appréciée avec des nuances délicates). — Géraud Lavergne. Les noms de lieu d'origine ecclésiastique. II (le souvenir des saints ; caractère historique des toponymes précédés de *saint ;* essai phonétique des noms de saints en provençal où domine *sanctus*, et en français où *domnus* va de pair avec *sanctus ;* intérêt que présente l'étude géographique et historique de ces noms).

Revue d'histoire économique et sociale. 1928, n° 3. — Bernard-Joseph-Maurice Vignet. Les doctrines économiques et morales de saint Bernard sur la richesse et le travail (saint Bernard condamne les divers abus de la richesse : l'avarice, la prodigalité, l'orgueil ; définit les devoirs des possédants et des dirigeants ; proclame l'obligation du travail pour tout homme, même pour les riches ; réhabilite le travail manuel. C'est tout un programme de vie rationnelle dont les sociétés et les individus auront toujours intérêt à se rapprocher). — Paul-M. Bondois. Un essai de culture exotique sous l'Ancien Régime : la « Peste du riz » de Thiers, 1741 (voir plus haut, p. 345). — Alfred Pose. Les théories monétaires de Jean Law. = N° 4. P. Boissonnade et P. Charliat. Colbert et la Compagnie de commerce du Nord. 1re partie, ch. I : La lutte pour le commerce du Nord depuis la chute de la Hanse jusqu'à Colbert. Rivalité des Anglais, des Français et des Hollandais, 1660-1661 (beaucoup de documents inédits ont été utilisés). — Léon Vignols. La mise en valeur du Canada à l'époque française (d'après la thèse de M. P. E. Renaud : *Les origines économiques du Canada ; l'œuvre de la France*, 1928 ; longue critique de cette thèse, dont elle est comme le complément nécessaire). — Henri Hauser. Les origines du problème des matières premières et du problème des débouchés (ces origines remontent au XVIe siècle, sinon même plus tôt, c'est-à-dire depuis le moment où le grand commerce international a cherché et utilisé les routes des épices. La

Digitized by Google

recherche des matières premières nécessaires à l'alimentation, aux industries de luxe, a suscité des guerres qui ont changé la face du monde, par exemple au désavantage de l'Espagne et au profit des États-Unis). — Hanns Reissner. La politique juive de Mirabeau. = 1929, n° 1. P. Boissonnade et P. Charliat. Colbert et la Compagnie de commerce du Nord. Ch. III et IV (le suprême effort de Colbert pour former la Grande Compagnie du commerce, janvier-juin 1669 ; son organisation, d'après l'édit de Saint-Germain rendu en juin 1669 ; la direction de l'Agence de La Rochelle). — Henri Sée. Les armateurs de Saint-Malo au XVIII^e siècle (texte français de l'étude qui a paru en anglais dans le *Bulletin of the business historical Society*, juin 1928). — René Durand. Le commerce en Bourgogne sous le Premier Empire. — René Gonnard. Les doctrines de la population avant Malthus. I (Antiquité et Moyen Age). — Maurice Roche-Agussol. Réflexions sur le passé économique de F. Wieser. I : Une théorie psychologique de la puissance sociale (l'auteur de *Der natürliche Werth*, de *Das Gesetz der Macht*).

Revue d'histoire moderne. 1928, juillet-août. — Alphonse Aulard (notice nécrologique. — Le Congrès historique de 1927 (on reproduit ici la partie des *Actes* du Congrès qui se rapporte à l'histoire moderne et contemporaine). — L'histoire moderne au Congrès d'Oslo, 1928. = Septembre-octobre. Albert Mousset. L'attentat de Sarajevo, d'après les sténogrammes du procès et d'autres documents inédits (l'examen de ces documents permet de constater qu'en 1914 régnait dans la Bosnie-Herzégovine un « Yougoslavisme révolutionnaire », une unanimité farouche contre le gouvernement de la « Double monarchie »). — Paul Harsin. Une lettre et deux mémoires inédits de Boisguilbert (la lettre est adressée à Pontchartrain, 3 mai 1691 ; les deux mémoires y sont joints. Boisguilbert se propose de « faciliter et avancer la levée d'un grand nombre de charges qui sont aux parties casuelles »). — Henri Drouot. La mission du légat Caetano et sa traversée de la Bourgogne ; novembre 1589-janvier 1590 (intéressant pour l'histoire de la Ligue).

Revue historique de Bordeaux. T. XXII, 1929, janvier-février. — Maurice Duprat. Notes sur l'instruction publique à Saint-Émilion avant la Révolution. — Pierre Buffault. La forêt de la comteau (*sic*) de Blaye (publie un très intéressant Mémoire sur la comteau et ses dépendances « aliénées en 1645, au préjudice de Sa Majesté », par le sieur Guyet de Laprade, maître particulier des eaux et forêts de Guienne, janvier 1785). — Meaudre de Lapouyade. Les Dirouard, bourgeois et marchands de Bordeaux, 1452?-1825 ; suite (exploitation des « cinq grosses fermes », celles des Grains, des Échats, du Piéfourché, du Poisson salé et des Kas ; création de la Bourse du commerce de Guienne en 1563 et son fonctionnement au XVIII^e siècle).

La Revue marxiste. 1929, mai. — Le testament politique de Frédéric Engels. I (ce sont des extraits de ses lettres, trouvées dans les papiers de Bebel ; ils sont reproduits d'après la version russe qui possède toutes les garanties d'authenticité. Ils commencent en 1879). — D. Riazanov. Marx et Blanqui (combat l'opinion de Bernstein affirmant en 1898 : « En Allemagne, Marx et Engels, en partant de la dialectique radicale de Hegel, sont arrivés à une doctrine parente du blanquisme »). — E. Tarlé. L'insurrection ouvrière de Lyon ; suite et fin. — Karl Marx et Pierre Lavrov (vingt et une lettres ou simples billets de Marx à Peter Lavrovitch Lavrov, qui introduisit en Russie la philosophie scientifique. Elles vont du 27 février 1871 au

Digitized by Google

3 février 1882). — H. Métour. Le droit et la répression. — Jean Villaré. Études ur l'Économie soviétique. II : Forme marchande de l'Économie transitaire. = Juin. Karl Marx. Notes sur les besoins, la production et la division du travail fragment datant de 1844). — Le testament politique d'Engels. II : Comment organiser le travail parlementaire du parti (20 janvier 1886). — Ch. Rappoport. La méthode marxiste. IV : Le matérialisme « vulgaire » et le matérialisme « dialectique ». — Jean Villaré. Le concept de Révolution permanente de Marx au VIe Congrès de l'Internationale communiste (expose la transformation de la Révolution démocratique-bourgeoise en Révolution socialiste ; comment le prolétariat doit agir dans les pays où n'existe pas un régime de démocratie-bourgeoise formé depuis longtemps. Lénine fidèle à l'enseignement de Marx dont il a modifié et complété la formule). — J. Yankel. Technique de la guerre chimique. — Enma. Le parti ouvrier belge. — Les finances soviétiques (liste des emprunts extérieurs contractés depuis 1925 ; d'après les statistiques officielles).

Belgique

Revue belge de philologie et d'histoire. 1929, janvier-mars. — Paul Marchot. Sur le repeuplement du pays Aduatique (ce pays correspond au *pagus Duarnensis*, sur la rive gauche de la Sambre ; l'étude des noms de lieu autorise l'auteur à conclure que, tous ces noms étant romains et non germaniques, les Romains « ont recolonisé le pays avec leurs propres moyens, sans faire appel aux *Tungri*, comme ils avaient fait pour l'Éburonie voisine »). — M. Delboulle. La composition du « Reinaerts », Arnout, Willem et le « Roman de Renart » français (étudie les rapports qui existent entre ces quatre textes). — Hans van Werveke. Le mort-gage et son rôle économique en Flandre et en Lotharingie (mémoire de 40 pages, très documenté). — Paul Harsin. L'alliance de la principauté de Liége avec les Pays-Bas au XVIe siècle ; suite et fin (en appendice, des pièces justificatives allant de 1518 à 1538). — Marie Delcourt. L'expédition d'Héraclès contre Sparte (dans Euripide, *Andr.*, 801). — Alphonse Rœrsch. La famille de Nicolas Clénard (l'auteur a réussi à reconstituer la suite des ascendants du grand humaniste depuis le début du XVe siècle. Il s'appelait Cleynaerts, *alias* Beke ; né en décembre 1493 ou 1494, il mourut à Grenade le 5 novembre 1542. Nicolas Cleynaerts et Nicolas Beke sont une seule et même personne). — A. Hansay. Notes critiques pour servir à l'édition et à l'interprétation des chartes de Colmont et de Brusthem (réplique de M. Jean Gessler aux observations de M. Hansay). = C.-rendus. = Chronique. = Périodiques. = Bibliographie : S. Solente. A propos d'un livre récent sur Christine de Pisan (celui de Mlle Pinet, que l'auteur complète sur beaucoup de points).

États-Unis

Foreign Affairs. 1929, juillet. Vol. VII, no 4. — Raymond Poincaré. Since Versailles (revue des principaux événements qui se sont passés dans le monde et dans les rapports internationaux depuis la signature du traité de Versailles. Politique pacifique de la France, préoccupée en tout premier lieu du double problème des dettes internationales et des réparations. Il faut avoir confiance dans le plan des experts qui, s'il est appliqué dans sa lettre et dans son esprit, assurera la paix du monde). — Général Tasker H. Bliss. Foch. — Franz Schneider Jr. Federal

Digitized by Google

reserve policy ; its international implications (sur l'organisation et la politique bancaire aux États-Unis). — A. L. Millspaugh. Our Haïtian problem. — André Géraud (*alias* Pertinax). The Lateran treaties ; a step in Vatican policy (erreur de ceux qui pensent que le Vatican a sacrifié sa mission universelle à ses intérêts proprement italiens ; le concordat italien doit être étudié par rapport aux autres concordats, surtout en ce qui concerne la nomination des évêques). — Philip C. Jessup. Mr. Root, the Senate and the World court (expose les suggestions et formules proposées en 1926 par M. Root, membre du Comité des jurisconsultes nommé par la Société des Nations pour décider les États-Unis à devenir membre de la Cour internationale et permanente de justice). — Hamilton Fish Armstrong. The royal dictatorship in Jugoslavia. — Herbert B. Elliston. China in the world family (efforts accomplis depuis 1911 par la Chine vers une organisation nationale pour entrer dans la grande famille des nations). — Charles Cheyney Hyde. An American substitute for British blocades (propose une solution du conflit qui se produirait si les États-Unis se déclaraient neutres alors que la Grande-Bretagne voudrait, conformément à la convention de Locarno, octobre 1925, mettre le blocus financier, commercial ou personnel devant un État qui déclarerait la guerre contrairement au principe de cet accord). — William L. Langer. The 1908 prelude to the world war (analyse le tome V des *British documents on the origins of the war 1898-1914*). — William L. Schurz. The Chaco dispute between Bolivia and Paraguay (le Chaco est une vaste plaine située entre le rio Pilcomayo et le rio Paraguay, région désertique où paissent d'innombrables troupeaux et où les Paraguayens voudraient s'ouvrir un débouché vers la mer). — The Tacna-Arica settlement (avec une carte montrant la nouvelle frontière acceptée par le Pérou et la Bolivie). — Cyril Campbell. The election campaing in South Africa. — Herbert Feis. Financial reconstruction in Mexico. — H. Foster Bain. Singapore's central of key mineral resources (ces « key mineral resources » sont, au point de vue militaire ou commercial, l'étain et le pétrole, qui l'emportent même sur le fer et le charbon). — William L. Langer. Some recent books on international relations. — Denys P. Myers. Source material. Public documents officially printed.

The Journal of modern history. 1929, juin. — Clyde L. Grose. Louis XIV's financial relations with Charles II and the English Parliament (apporte un assez grand nombre de faits nouveaux, tirés en partie de nos archives des Affaires étrangères. A noter une observation intéressante sur la vente de Dunkerque à Louis XIV, qui fut, pour les deux contractants, une bonne affaire et dont on ne pourrait, sans injustice, faire un crime à Charles II). — Frederick B. Artz. The electoral system in France during the Bourbon restauration, 1815-1830. — Luella J. Hall. The abortive German-American-Chinese entente of 1907-1908 (surtout d'après la *Grosse Politik*). — Corrado Barbagallo. The conditions and tendencies of historical writing in Italy today (pendant le dernier tiers du XIX^e^ siècle, les historiens italiens, influencés par l'Allemagne, se sont confinés dans le domaine de l'érudition pure ; vers l'an 1900, une réaction, dont B. Croce fut l'animateur, a ouvert des voies nouvelles vers l'histoire de la civilisation, de l'économie politique, de la vie morale en Italie. Aujourd'hui, et depuis la Grande Guerre, c'est la série des grands problèmes d'histoire internationale qui se pose ; c'est ce besoin que la *Nuova Rivista storica*, fondée en 1917, s'est proposé de satisfaire). — Wilhelm Pauck. An unpublished letter of Auguste Comte (à « M. le Dr. M'Clintock, à New-York », de Paris,

Digitized by Google

« le 24 Dante 64 », c'est-à-dire samedi 7 août 1852). — H. H. Fisher. Frank Alfred Golder, 1877-1929 (notice nécrologique d'un professeur à l'University Stanford, qui, né à Odessa, fut, par la « découverte de l'Alaska », conduit à l'étude de l'histoire de la Russie. On lui doit notamment un important recueil de *Documents of Russian history 1914-1917*). — Henry E. Bourne. A decade of studies in the French Revolution (revue des ouvrages parus depuis dix ans en France sur la période révolutionnaire). — Denys P. Myers. The American angle of the world war. = Bibliography (bibliographie méthodique, p. 330-352).

GRANDE-BRETAGNE

Bulletin of the Institute of historical research. 1929, juin. Vol. VII, n° 19. — A. F. Pollard. Tudor gleanings. I : The « de facto » act of Henry VII (longue dissertation sur la signification légale des actes, lois ou statuts concernant le roi *de facto* ou *de jure*. On a souvent considéré qu'Henri VII établit un droit nouveau en promulguant l'acte de 1495 ; mais cet acte eut de nombreux précédents ; en fait, il fut une mesure temporaire d'un effet limité, ayant pour but d'exclure du bénéfice d'une loi de clémence tous ceux qui à l'avenir violeraient la foi due au souverain, et elle ne fait aucune allusion à la situation légale du roi *de facto*). — F. J. Weaver. Anglo-french diplomatic relations, 1558-1603 ; suite. — Eleonore Boswell. Seventeenth-century « Registers » of the Lord Chamberlain (inventaire sommaire des registres conservés au P. Record office sous la cote L. C. 3 ; on y trouve des listes de musiciens et chapelains français, de peintres et d'apothicaires, le détail en matériel, décors, etc., nécessaires à la représentation des « masques » et pièces de théâtre jouées devant les souverains, les appointements du personnel, etc. ; tout ce qui rentrait dans l'attribution de « Master of the revells » et qui correspondait à peu près en France au service des « Menus et plaisirs » de la Maison du roi). — Index of Academy publications (projet d'une bibliographie générale des publications entreprises pour les Sociétés d'histoire provinciale et locale ; en exécution d'un vœu émis par le Congrès anglais des Sociétés savantes en 1924). — Select documents ; suite : Sources for the London Eyre of 1321, publ. par Miss Jeffries Davis et M. Weinbaum. = Summary of theses (trois thèses : sur Mme de Maintenon et Saint-Cyr, par H. C. Barnard ; la politique de Palmerston à l'égard de Méhémet Ali, 1839-1841, par W. G. Turner ; l'influence des idées américaines à la diète de Francfort en 1829-1849, par John A. Hawgood). = The Dictionary of national biography (additions et corrections). = Migrations of historical manuscripts.

History. 1929, avril. — Prof. R. W. Seton-Watson. A plea for the study of contemporary history (conférence faite à l'University de Londres le 12 décembre 1928). — Prof. P. Geyl. Admiral De Ruyter (Ruyter, qui ne donna jamais l'impression qu'il aimait la guerre pour la guerre, est grand par la haute idée qu'il se faisait du devoir et du patriotisme). — G. Talbot Griffith. The correlation of school and University teaching. — H. E. Salter. The medieval University of Oxford (parle de quelques ouvrages récents).

The Times. Literary supplement, n° 1424. 1929, 16 mai. — Elections and electors (d'après Namier, *The structure of politics at the accession of George III*). = N° 1427. Captain Gibbon (biographie du futur auteur de *Decline and Fall*, d'après le Journal qu'il rédigea quand il était capitaine dans la milice du Hampshire,

Digitized by Google

journal qui vient d'être publié, avec un commentaire, par M. D. M. Low). = N° 1428, 13 juin. The age of Grey and Peel. = N° 1430, 27 juin. The picture of Russia. = N° 1431. Frederick S. Boas. Visit of professional players to Abingdon, 1558-1587 (extraits des comptes du Grand chambellan concernant les comédiens en tournée dans le Berkshire).

Italie.

Africa Italiana. Vol. I, fasc. 4 (Bergame, 1928). — S. Aurigemma. La moschea di Gûrgî in Tripoli (ce monument, élevé en 1833-1834, offre dans sa décoration intérieure un mélange d'éléments maghrébins et européens ; les stucs découpés et les céramiques d'appliques sont l'œuvre d'artisans tunisiens). — G. Gerold. Che cosa potrebbero insegnare i sigilli dei vescovi titolari di Tripoli (ce titre, à partir de 1289, s'applique à Tripoli de Syrie ; mais au XVI^e^ siècle, après la conquête de Tripoli de Barbarie par les Espagnols, le Saint-Siège aussi bien que les titulaires du siège laissent croire volontiers qu'il s'agit de cette dernière cité, dont le retour à la foi chrétienne pouvait sembler définitif). — C. Anti. Campagna di scavi a Cyrene nell'estate 1926 ; I : Monumenti architettonici e figurati (continuation des fouilles du grand sanctuaire d'Apollon ; dégagement de l'autel monumental du dieu, de temples annexes, dont l'un dédié à Pluton, d'une fontaine, de propylées et de nouvelles salles des thermes). — G. Olivero, II. Principali documenti epigrafici (à signaler une dédicace de 119 ap. J.-C. gravée en l'honneur de Trajan, qui avait contribué à la restauration des thermes détruits *tumultu Judaïco*).

R. Lantier.

Historia. Studi storici per l'antichità classica. 3^e^ année, n° 1, 1929, janvier-mars. — G. G. Mateescu. I primi rapporti tra Roma e le popolazioni trace (depuis la fin du III^e^ siècle jusqu'à l'époque de Jules César). — P. Ducati. Osservazioni sui primordi dell'arte figurata a Felsina e ad Este (importance de Bologne, avant et après la conquête étrusque, comme intermédiaire entre la civilisation de l'Étrurie et la Vénétie ; développement du commerce athénien au fond de l'Adriatique, vers la fin du VI^e^ siècle, après l'extension de la domination étrusque dans la plaine du Pô). — S. Ferri. Il sileno nell'oltretomba etrusco. — C. Albizzati. Tre opere d'un ceramografo d'Atene ai tempi di Pisistrato (vases du Vatican, de Florence et de la collection Hoppin, exécutés par un potier d'Athènes, qui s'inspirait des produits chalcidiens). — N. Putorti. L'antico territorio di Reggio Calabria. — R. Sabbadini. Sul codice Mediceo (M) di Virgilio (histoire de ce célèbre manuscrit, qui date du V^e^ siècle). — A. Neppi Modona. Rassegna di etruscologia. = Dépouillement des périodiques. Vie universitaire. = Maria Tore. Lampada enea protosarda con figurina di Bertuccia. — E. Andreoli. Ancora intorno all' antichità d'Imola.

St. G.

Rivista storica italiana. 1929, janvier-avril (nouv. série, VII, fasc. 1-2). — Luigi Salvatorelli. Da Locke a Reitzenstein. L'indagine storica delle origini cristiane ; suite et fin (revue, abondamment informée, des livres récents sur l'origine du christianisme). = Comptes-rendus.

Pays-Bas.

Mededeelingen van het Nederlansch Historisch Instituut te Rome. T. VIII,

Digitized by Google

LXXX-211 p., 37 pl.; prix : 7 fl. — H. M. R. LEOPOLD. Over Etrurischen godsdienst (la religion étrusque nous est connue surtout par les fragments des livres des aruspices traduits de l'étrusque). — C. C. VAN ESSEN. Chronologie van de romeinsche sculptuur tijdens de Republiek. — A. W. BYVANCK. De mozaicken te Ravenna en het Liber pontificalis ecclesiae Ravennatis (les mosaïques du Baptistère datent de l'époque d'Honorius ou de Théodose ; celles du Mausolée de Galla Placidia sont d'un style importé de Constantinople). — Gerard BROM. Aantekeningen bij italjaanse schilders. — W. MARTIN. De Tentoonstelling van oud-hollandsche schilderkunst in de Galleria Borghese (notes sur l'Exposition d'anciennes peintures hollandaises à la galerie Borghèse, février-mars 1928). — G. J. HOOGEWERFF. Vroege nederlandsche schilderwerken in Italië (peintures de primitifs néerlandais en Italie). — A. C. RAMSELAAR. Een nederlandsch componist en muziekgeleerde te Rome ten tijde van Palestrina, Ghisilmus Danckerts (Danckerts, compositeur et théoricien de la musique, à Rome, à l'époque de Palestrina). — L. W. baron VAN BOETZELAER. Het graf van graaf Hendrik II van Nassau (le tombeau du comte Henri II de Nassau à San Quirico d'Orcia, près de Sienne). — J. J. DE GELDER. Eenige nog onbekende Oranje-portretten (quelques portraits des princes d'Orange jusqu'ici inconnus). — J. D. M. CORNELISSEN. Hugo de Groot's Annales et Historiae de rebus belgicis op den Index (mise à l'Index des Annales de Grotius). — T. H. FOKKER. Noord-en-Zuid-Nederlandsche Kunstwerken in de kerken der voormalige vorstendommen en hertogdommen van Noord-en Midden-Italië (œuvres d'art des Pays-Bas septentrionaux et méridionaux dans les églises des anciennes principautés et duchés de l'Italie septentrionale et centrale).

Tidjschrift voor geschiedenis. 1929, 2e livraison. — G. J. HOOGEWERFF. Uit de geschiedenis van het nederlandsch national besef (sur l'histoire de l'idée nationale néerlandaise). — M. G. DE BOER. De val van het ministerie Thorbecke en de Aprilbewegung (fin). — Fr. DE WITT HUBERTS. Afstammelingen van prins Maurits (descendants du prince Maurice). — H. BRUGMANS. Een nieuw boek van Grelling (étude sur l'ouvrage de Richard Grelling, *Comment la Wilhelmstrasse écrivait l'histoire pendant la guerre*. Paris, A. Costes, 1928). É. L.

ROUMANIE.

Académie roumaine. Bulletin de la Section historique, t. XV, 1929 (Bucarest, 90 pages ; prix : 40 lei). — Cette livraison contient les six communications suivantes faites au Congrès d'Oslo : J. ANDRESCU. Des survivances paléolithiques dans le milieu néolithique de la Dacie (fouilles faites à Sălcuţa près de Vela ; avec cinq planches). — G. BALS. Influence de l'art gothique sur l'architecture roumaine (telle qu'elle s'est manifestée en Moldavie depuis la seconde moitié du XVe siècle jusqu'à la fin du XVIIe). — N. IORGA. L'interpénétration de l'Orient et de l'Occident au Moyen Age (remarquable aperçu, accompagné des références nécessaires). — André OTETEA. L'établissement de la légation napolitaine à Constantinople, 1740 (note l'importance, pour l'histoire, des papiers de la famille Ludolf, trois de ses membres ayant, de 1747 à 1820, représenté le roi des Deux-Siciles à Constantinople. En appendice, on trouve un tableau généalogique de la famille Ludolf et un inventaire sommaire de ses papiers, qui sont actuellement confiés en dépôt à la « Società napoletana di storia patria »). — Em. DANAITESCU. Le *Limes* dacique ; nouvelles

Digitized by Google

fouilles et nouveaux résultats (deux inscriptions : 1° celle de Iulia Augusta à Căşei ; 2° celle qui concerne la fondation du camp ; onze figures et une carte de la Dacie ; savoir la Dacia Porolissensis, Apenlensis et Malvensis). — Général R. Rosetti. L'influence du régime de la propriété foncière sur l'organisation, la tactique et la stratégie des armées roumaines au XV^e siècle.

L'Esprit international. The international Mind. 1929, 1^er avril. — Ivanoe Bonomi. L'influence du régime intérieur des nations sur les rapports internationaux. — Stephen Osusky. Du droit des minorités et des États minoritaires (bref commentaire des traités signés à la Conférence de la paix en 1919). — A.-R. Conty. L'Ibéro-Américanisme et le Panaméricanisme (et le voyage du futur président Hoover dans les pays de l'Amérique latine, en vue d'atténuer « l'effet produit par M. Kellogg, dont certains gestes auraient manqué de souplesse »). — J. H. Headlam-Morley. L'Autriche et la question de l'Anschluss (les Autrichiens sont des Allemands, mais avec une culture, une attitude politique, même une langue différentes ; indépendants de l'Allemagne, « ils peuvent contribuer à enrichir le trésor intellectuel de l'Europe moderne »). — James Brown Scott. La Conférence panaméricaine et le conflit de la Bolivie et du Paraguay. — Pierre Renouvin. Le problème des responsabilités de la guerre dans la politique internationale contemporaine (« Tant que l'on cherchera à donner à ce problème d'histoire une solution politique, il ne sera pas possible d'espérer que la question des responsabilités cesse de troubler les relations internationales »). — Alfred Zimmern. L'enseignement universitaire et la coopération internationale. — Georges Lechartier. La guerre comme instrument de politique nationale (à propos du « magnifique ouvrage » de M. Shotwell : *War as instrument of national policy*, dont une traduction française est annoncée). = Chronique : décembre 1928-janvier-février 1929 (la 53^e session du Conseil de la Société des Nations ; les relations internationales ; les institutions internationales). = Documents : Convention générale de conciliation interaméricaine, 10 décembre 1928-5 janvier 1929. Traité général d'arbitrage interaméricain. Traité pour le règlement pacifique des conflits entre les États américains, 3 mai 1923. Le Pacte de Paris : rapport interprétatif de la Commission des Affaires étrangères du Sénat des États-Unis. Le traité d'amitié italo-grec, 22 septembre 1928. Rapport de l'agent général des réparations, 22 décembre 1928. = Revue des revues. = 1^er juillet. Jacques Seydoux. La revision du plan Dawes. — Luigi Salvatorelli. De la brèche de la Porta Pia à l'accord de Latran (traite surtout du Concordat, que l'Église considère non comme un contrat bilatéral entre contractants égaux, mais comme un privilège concédé par elle, afin d'obtenir le règlement externe et juridique de ses postulats religieux. Ces postulats, le Concordat les lui reconnaît sur des points qu'elle considère comme essentiels. Quant à sa souveraineté territoriale, « pour réduite qu'elle soit aux termes les plus minces », le Saint-Siège y voit « l'affirmation tangible de la plénitude de pouvoir revendiquée par le Saint-Siège ». Ce qui n'empêche pas les deux pouvoirs contractants, l'Église et l'État, de s'entendre et de se prêter un mutuel appui). — Pierre Bernus. La liberté des mers (son histoire dans le passé ; politique américaine en matière maritime ; conflit possible avec la Grande-Bretagne au cas où celle-ci appliquerait le droit de blocus que lui a conféré la Société des Nations ; le pacte Kellogg suffirait-il pour en écarter le danger?). — Ernst Jackh. L'idée de la Société des Nations en

Digitized by Google

Allemagne pendant la guerre. — Joseph BARTHÉLEMY. La procédure de l'appel des minorités à la Société des Nations (très importante consultation juridique). — A. DE LAPRADELLE. Les réformes agraires et le droit des gens (examine sous ses divers aspects le problème concernant le droit de propriété menacé par la réforme agraire effectuée, depuis la guerre, dans plusieurs régions de l'Europe orientale). = Chronique. La 54e session de la Société des Nations ; la Cour permanente de justice internationale ; la Commission préparatoire du désarmement ; le Comité des experts et la revision du plan Dawes ; la question romaine et les accords du Latran. = Documents. La renonciation à la guerre comme instrument de politique nationale. Rapport du président N. Murray Butler. — Les accords du Latran.

BIBLIOGRAPHIE DES COMPTES-RENDUS[1]

Adami (Vittorio). Storia documentata dei confini del regno d'Italia. *A. st. L.*, 1929, 556 (tome II de cette description des pays limitrophes de l'Italie par le colonel Adami. Le tome I traite des confins italo-français ; le tome II des confins italo-suisses).

Allen (J. W.). A history of political thought in the sixteenth century. *H.*, n° 53 (remarquable).

Almela i Vives (F.). La catedral de Valencia. *B. H.*, 1929, 153.

Araquistain (Luis). La Revolucion Mejicana. *T.*, n° 1425.

Aretz (Gertrude). Queen Louise of Prussia, 1776-1810 ; trad. par *Ruth Putnam*. *T.*, n° 1426 (traduction exacte, mais peu élégante, d'un livre où l'on constate un réel effort d'impartialité).

Ashton (Thomas Southcliffe) et *Sykes (Joseph)*. The coal industry of the eighteenth century. *T.*, n° 1428 (excellent).

Askenazy (Simon). Napoléon et la Pologne. I ; trad. par *Henri Grégoire*. *R. ét. Nap.*, 1929, 309.

Aspinall-Oglander (général *C. F.*). Military operations. Gallipoli, vol. I, to May 1915 *T.*, n° 1424.

Auvergne (Edmund B. d'). Napoleon III. *T.*, n° 1428.

Baluze (E.). Vitae paparum Avenionensium ; nouv. édit. par *G. Mollat*. *R. H. Égl.*, 1929, 210 (corrections et additions signalées par Léonce Celier).

Barton (Sir *Dunbar Plunket*). Links between Shakespeare and the law. *T.*, n° 1427.

Bassett (John Spencer). The League of Nations. *Espr. int.*, n° 11 (excellent résumé).

Baumann (Émile). Les Chartreux. *R. H. Égl.*, 1929, 247.

Bean (C. E. W.). The official history of Australia in the war 1914-1918 ; vol. III : The A. I. F. in France, 1916. *T.*, n° 1430.

Belloc (Hilaire). James the Second. *J. M. H.*, 1928, 298 (instructif, intelligent, où les faits économiques sont heureusement interprétés ; mais on sent trop le parti pris catholique et monarchique).

— Joan of Arc. *T.*, n° 1426 (délicieusement écrit).

— Survivals and new arrivals. *T.*, n° 1430 (plaide pour Rome contre ses critiques).

1. Liste alphabétique des revues analysées, avec le sens des abréviations employées :

A. H. R. = Annales historiques de la Révolution française. — *A. st. L.* = Archivio storico lombardo. — *B. Éc. ch.* = Bibliothèque de l'École des chartes. — *B. H.* = Bulletin hispanique. — *Corr.* = Correspondant. — *Espr. int.* = L'Esprit international. — *H.* = History. = *H. J.* — Historisches Jahrbuch. — *J. M. H.* = Journal of modern history. — *J. S.* = Journal des Savants. — *M. Fr.* = Mercure de France. — *R. A.* = Revue archéologique. — *R. B. P. H.* = Revue belge de philologie et d'histoire. — *R. C.* = Revue critique d'histoire et de littérature. — *R. ét. anc.* = Revue des études anciennes. — *R. ét. h.* = Revue des études historiques. — *R. ét. nap.* = Revue des études napoléoniennes. — *R. H. Égl.* = Revue d'histoire de l'Église de France. — *R. H. écon.* = Revue d'histoire économique et sociale. — *R. H. mod.* = Revue d'histoire moderne. — *R. H. rel.* = Revue de l'histoire des religions. — *R. M.* = Revue marxiste. — *Sc.* = Scientia. — *T.* = The Times. Literary supplement. — *T. G.* = Tijdskrift voor geschiedenis.

Digitized by Google

Bergós (Joan). La catedral yelha de Lérida. *B. H.*, 1929, 153.

Bertram (G.). Neues Testament und historische Methode. *R. C.*, 1929, n° 4 (brochure riche d'idées).

Bila (Constantin). La croyance à la magie au XVIII[e] siècle en France dans les contes, romans et traités. *R. B. P. H.*, 1929, 180.

Billiard (Raymond). L'agriculture dans l'Antiquité d'après les Géorgiques. *R. ét. anc.*, 1929, 191 (beau volume richement illustré).

Blanchet (Adrien). La Mosaïque. *R. C.*, 1929, n° 5.

Blécourt (A. S. de). Bewijstukken behoorende bij het kort begrip van het oud vaderlandsch Burgerlijk recht. 2 vol., 1924 et 1926. *T. G.*, 1929 (pièces justificatives du Précis de l'ancien droit civil).

Blegen (C. W.). Zygouries ; a prehistoric settlement in the valley of Cleonae. *T.*, n° 1425.

Books (the) of the prophets Zephaniah and Nahum ; publ. *L. G. V. Stonehouse*. — The book of the prophet Habakuk ; publ. par *G. W. Wade*. *T.*, n° 1427.

Borden (Sir *Robert*). Canada in the Commonwealth ; from conflict to cooperation. *T.*, n° 1425.

Bourgeois (Nicolas). La théorie du droit international chez Proudhon ; le fédéralisme et la paix. *R. H. écon.*, 1929, 107.

Brooke (Dorothy). Private letters, pagan and christian. An anthology of greek and roman private letters from the fifth cent. before Christ to the fifth cent. of our era. *T.*, n° 1428 (agréable recueil de lettres, traduites en anglais).

Buckler (Georgina). Anna Comnena. *T.*, n° 1429 (excellent commentaire de l'Alexiade).

Burke (Robert Belle). Compendium of the magnificence, dignity and excellence of the University of Paris in the year of grace 1517 ; lately done into English for Josiah Harmar Penniman, provost of the University of Pennsylvania. *T.*, n° 1430 (abrégé fort intéressant composé par maître Robert Goulet, chanoine d'Avranches et docteur en théologie de Paris).

Burns (A. C.). History of Nigeria. *T.*, n° 1424.

Camões (Luis). Os Lusiadas. *B. H.*, 1929, 162 (admirable édition, par J. M. Rodrigues, de l'illustre poème).

Cambridge (the) history of the British empire. I. *T.*, n° 1431 (très important).

Campion (G. F. M.). An introduction to the procedure of the House of Commons. *T.*, n° 1431.

Capot-Rey (R.). Quand la Sarre était française. *R. C.*, 1929, n° 5 (travail probe, consciencieux, fondé sur des documents d'archives).

Carteggio di *Pietro* e di *Alessandro Verri*, 1766-1797 ; publ. par *Emanuele Greppi* et *Alessandro Giulini*, t. VI. *A. st. L.*, 1929, 560.

Casanova (Eugenio). Archivistica. *R. B. P. H.*, 1929, 286 (beau livre, « qui devrait se trouver chez tous les archivistes qui ont l'amour de leur métier »).

Castelnau (Jacques-Thomas de). Le Paris de Louis XIII. *R. H. M.*, 1928, 393.

Champion (Pierre). Louis XI. *R. C.*, 1929, n° 4 (L. Halphen : « Il y a plaisir à manier un livre d'aussi bon goût »).

Chapuis (Georges). La Révolution à Hautvillers. *A. H. R.*, 1929, 318.

Ciccotti (Ettore). Confronti storici. *J. S.*, 1929, 234 (recueil de seize articles importants pour l'histoire économique et sociale de l'Antiquité).

Cleven (A. Andrew N.). Readings in hispanic-american history. *H.*, n° 58 (utile compilation d'après les sources).

Cohen (Herman). A history of the english bar and Attornatus to 1450. *T.*, n° 1426 (bonne étude sur l'histoire de la profession d'avocat en Angleterre).

Cole (G. D. H.). A short history of the British working class movement, 1789-1928. Vol. II et III. *H.*, n° 53 (grand effort d'impartialité qu'il faut louer chez un écrivain à tendances syndicalistes et révolutionnaires).

— The next ten years in British social and economic policy. *T.*, n° 1424.

Colombo (Alessandro). Milano preromana, romana, e barbarica. *A. st. L.*, 1929, 540 (manque de sens critique ; d'utiles recherches dans les archives ont fourni des noms et des faits même pour l'Antiquité).

Constant (abbé *G.*). L'Église de France sous le Consulat et sous l'Empire (*R. C.*, 1929, n° 5 (excellent et utile). — *A. H. R.*, 1929, 187 (ce n'est pas une œuvre de polémique ou d'édification, c'est « un livre d'histoire »).

Cosmestatos (S. P. P.). The tragedy of Greece. *J. M. H.*, 1929, 326 (étude fondée sur des documents nouveaux relatifs aux événements dont la Grèce fut le théâtre et faillit être la victime en 1917-1922).

Davis (Godfrey). Bibliography of British history. Stuart period, 1603-1714. *J. M.*

Digitized by Google

H., 1929, 296 (ouvrage très utile ; mais il y aurait beaucoup à dire sur le plan).

Dawson (Warren R.). The custom of couvade. *T.*, n° 1431 (bonne étude d'anthropologie comparée).

Delaisi (Francis). Political myths and economic realities. *J. M. H.*, 1929, 315.

Deries (Léon). Les congrégations religieuses au temps de Napoléon. *A. H. R.*, 1929, 304 (l'auteur « ne laisse parler que les témoignages favorables à son but édifiant »).

Dessubré (M.). Bibliographie de l'ordre des Templiers. *R. H. Égl.*, 1929, 231.

Dialogue concerning heresies and matters of religion made in 1528 by Sir *Thomas More ;* trad. et commentaire par *W. E. Campbell. H.*, n° 53 (M. Pollard présente beaucoup d'observations critiques sur l'introduction par A. W. Reed).

Didier (Noël). La garde des églises au XIII^e^ siècle. *R. H. Égl.*, 1929, 207 (important pour la période de 1180 à 1320).

Duchêne (Albert). La politique coloniale de la France. Le ministère des colonies depuis Richelieu. *R. H. écon.*, 1929, 111.

Duvivier (colonel) et *Herbiet* (major). Du rôle de l'armée de campagne et des forteresses belges en 1914. *R. B. P. H.*, 1929, 343 (ouvrage très solide et qui rend pleine justice à l'armée belge).

Earp (F. R.). The way of the Greeks. *T.*, n° 1428 (essaie de reconstituer la mentalité de l'Athénien au v^e^ siècle).

Edwards (R. H.), Artman (J. M.) et *Fisher (Galen M.)*. Undergraduates ; a study of morale in 23 american colleges and universities. *T.*, n° 1429.

Eisenmann (Charles). La justice constitutionnelle et la Haute-Cour constitutionnelle d'Autriche. *R. H. M.*, 1928, 309.

Eldridge (Charles David). Christianity's contribution to civilization. *J. M. H.*, 1929, 287 (cet ouvrage s'adresse au public des écoles du dimanche).

Faria (marquis *de*). D. Antonio, prior de Crato, 18^e^ roi de Portugal. *M. Fr.*, n° 744.

Faure (Gabriel). Aux bords du Rhône, de Lyon à Arles. *M. Fr.*, n° 744.

Felten (Joseph). Neutestamentliche Zeitgeschichte, oder Judentum und Heidentum zur Zeit Christi und der Apostel. *R. H. rel.*, XCVII, 292.

Figueiredo (Fidelino de). Historia de la literatura portuguesa. *B. H.*, 1929, 172 (œuvre originale qui s'adresse surtout aux spécialistes).

Findlay (J. T.). Wolfe in Scotland in the '45 und from 1749 to 1753. *J. M. H.*, 1929, 301.

Firth (Raymond). Primitive economics of the New Zealand Maori. *T.*, n° 1425.

Flick (Alexander Clarence). Modern world history, 1776-1926. *H.*, n° 53 (c'est un simple manuel scolaire).

Fontaine (Georges). Pontigny, abbaye cistercienne. *R. C.*, 1929, n° 5.

Fruin (R.). De gestie van Dr. R. C. Bakhuisen van den Brink als archivaris des Rijks, 1854-1865. *R. B. P. H.*, 1929, 293 (rempli de renseignements du plus haut intérêt pour l'archivistique).

Gachon (Jean). La politique étrangère des États-Unis. Qui la conduit? *H.*, n° 53 (intelligente étude sur la constitution américaine).

Gaibrois de Ballesteros (Mercedes). Sancho IV de Castilla. T. I et II. *B. H.*, 1929, 156 (remarquable par l'extraordinaire abondance des documents utilisés et par le sens critique de l'auteur).

Garner (James Wilford). American foreign policies. *J. M. H.*, 1929, 327 (série de sept conférences sur la diplomatie américaine depuis la guerre).

Gautier (E.-Fr.). Les siècles obscurs de Maghreb. *R. H. rel.*, XCVII, 294 (ouvrage d'une haute valeur scientifique ; étude approfondie des sources arabes).

Gay (Victor). Glossaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance ; t. II : H-Z. *R. A.*, 1929, 208 (répertoire admirable qui a été mis au point par Stein pour le texte et par Aubert pour l'illustration. « Voici donc terminé le glossaire qu'avait rêvé Léon de Laborde et dont l'influence sur tous les ouvrages futurs d'archéologie médiévale sera comparable à celle des dictionnaires de Viollet-le-Duc »).

Gazin (J.). Éléments de bibliographie générale, méthodique et historique, de la Martinique. *R. H. M.*, 1928, 308.

Gdansk, prezlosé i terazniejszosé (Danzig, le passé et le présent, publié sous la direction de *St. Kurtrzeba*). *H. J.*, XLIX, 102.

Gerosa (Pietro Paulo). L'umanesimo agostiniano del Petarca ; I : L'influenza psicologica. *R. C.*, 1929, n° 5 (Hauvette : excellent travail).

Ghent (W. J.). The road to Oregon ; a chronicle of the great emigrant trail. *T.*, n° 1424.

Giannelli (G.). Culti e miti della Magna Grecia. *J. S.*, 1929, 183.

Gibaudan (René). Les idées sociales de Taine. *M. Fr.*, n° 744.

Gibbon. Gibbon's Journal to January 28th, 1763 ; publ. par *D. M. Low. T.*, n° 1427.

Giussiani (Antonio). Antichità romane e

Digitized by Google

preromane di Como, Varese, Canton Ticino. *A. st. L.*, 1929, 543.

Glorieux (abbé *P.*). La littérature quodlibétique de 1260 à 1320. *B. Éc. ch.*, 1928, 397 (travail d'excellente qualité, suivi d'une bonne édition du *Correctorium corruptorii* désigné par le titre « Quare »).

Godechot (Jacques). Les Juifs de Nancy, de 1789 à 1795. *A. H. R.*, 1929, 306.

Godfernaux (R.). Aperçu de l'évolution des chemins de fer français de 1872 à 1928. *R. H. écon.*, 1929, 116.

Gondinet (Michel). Un héros oublié : le lieutenant général Yrieix-Masgontier de Laubanie et le grand siège de Landau. *R. ét. hist.*, 1929, 207 (il s'agit du siège de Landau en 1704).

González Palencia (Angel). Historia de la literatura arabico-española. *T.*, n° 1424.

Goyau (Georges). L'Église en marche. Études d'histoire missionnaire. 1re série. *R. H. Égl.*, 1929, 238 (contient sept études d'histoire missionnaire. Solide et éloquent).

Grainger (Francis) et *Collingwood (W. G.)*. The register and records of Holm Cultram. *T.*, n° 1425.

Grimaldi (Natale). La contessa Matilde e la sua stirpe feudale. *R. C.*, 1929, n° 5 (l'auteur déclare qu'il a « éclairé les faits d'après ses conceptions religieuses et politiques »).

Guérard (Albert Léon). The life and death of an ideal : France in the classical age. *J. M. H.*, 1929, 290 (intéressant ; mais d'un jugement un peu court).

Haig (Sir *W.*). The Cambridge history of India ; III : Turks and Afghans. *R. C.*, 1929, n° 5 (Jules Bloch : « Bon guide pour qui veut suivre l'établissement des dynasties musulmanes dans l'Inde ; il décevra qui voudrait y chercher une histoire de l'Inde »).

Hajje (Antoine). Histoire de la justice seigneuriale en France. Les origines romaines, t. I. *R. B. P. H.*, 1929, 238 (livre riche en substance et intelligent).

Halphen (Louis). Les Barbares. *R. C.*, 1929, n° 5 (art. de J. Calmette).

Hanotaux (G.). Histoire de la nation française ; t. VII et VIII : Histoire militaire et navale. *R. H. Égl.*, 1929, 227 (Renouvin : bel ouvrage, varié, vivant).

Hardy (Georges). Histoire de la colonisation française. *R. ét. h.*, 1929, 212.

Hart (J. B.). The mechanical investigations of Leonardo da Vinci. *Sc.*, 1929, n° 7.

Haskins (Charles Homer). The renaissance of the twelfth century. *R. B. P. H.*, 1929, 274 (très instructif).

Hasluck (F. W.). Christianity and Islam under the Sultans. *T.*, n° 1426.

Hauser-Kundig (Margrit). Das Salzwesen der Innerschweiz bis 1798. *R. H. écon.*, 1928, 823.

Heitland (W. E.). Last words on the roman municipalities. *Rev. ét. anc.*, 1929, 216 (note tous les documents qui montrent la distinction entre les villes et la campagne, celle-ci sacrifiée par les magnats ruraux au profit de la plèbe urbaine).

Herskovits (Melville J.). The american Negro. *T.*, n° 1424.

Hertslet (Austin) et *Titman (George A.)*. Dress and insignia worn at His Majesty's court. *T.*, n° 1427.

Hill (R. L.). Toryism and the people, 1832-1848. *T.*, n° 1428.

Hippolyte de Rome. Philosophumena ; trad. par *A. Siouville*. *R. C.*, 1929, n° 4 (bonne traduction, abrégée par endroits, d'un pauvre livre dont aucun historien de l'Église ne peut se passer).

History of christianity in the light of modern knowledge. A collective work. *T.*, n° 1424.

Hollander (Lee M.). The poetic Edda, translated. *T.*, n° 1424.

Hruby (Venceslai). Archivum coronae regni Bohemiae, t. II, 1345-1355. *R. B. P. H.*, 1929, 259.

Hubrecht (M.). Grandeur et suprématie de Péking. *T.*, n° 1431 (très importante contribution à l'histoire de la mission des Lazaristes à Péking jusqu'à la proclamation de la République).

Hurry (J. B.). Imhotep, the vizier and physician of king Zoser, and afterwards the egyptian god of medicine. *R. H. rel.*, XCVII, 282.

Iorga (N.). Essai de synthèse de l'histoire de l'humanité. Histoire du Moyen Age. *J. S.*, 1929, 187 (compte-rendu par Louis Bréhier).

James (H. G.). Brazil after a century of independence. *H.*, n° 53.

Jaussen (J. A.). Coutumes palestiniennes. I : Naplouse et son district. *R. H. rel.*, XCVII, 288.

Jerrold (Maud F.). Italy in the Renaissance. *J. M. H.*, 1929, 287 (insuffisant).

Jones (Lester M.). Quakers in action ; recent humanitarian and reform activities of the american quakers. *T.*, n° 1431.

Kayser (Jacques). La vie de La Fayette. *J. M. H.*, 1929, 304 (écrit pour le grand public).

Kliutschewskij (W.). Geschichte Russlands ;

Digitized by Google

trad. par *F. Braun* et *B. von Walter*. *R. B. P. H.*, 1929, 248 (très bon manuel).

Knowles (D.). The english mystics. *H. J.*, CXLVIII, 630.

Kolbe (Walther). Beiträge zur syrischen und jüdischen Geschichte. *R. H. rel.*, XCVII, 303 (utilise, pour le règne des Séleucides de 311 à 129, les renseignements fournis par le deuxième livre des Macchabées.

Krassin (Lubov). Leonid Krassin ; his life and work. *T.*, n° 1428 (Krassine est cet envoyé bolcheviste en Angleterre bien connu par l'échec de sa mission. Ses lettres ont été utilisées par sa veuve pour démontrer que cet échec doit être attribué surtout à l'inintelligence de ceux qui l'ont employé).

Kromayer (J.), Veith (G.), Kœster (A.), Schramm (E.), Nischer (E. von). Heerwesen und Kriegsführung der Griechen und Römer. *R. A.*, 1929, 195 (c'est une des meilleures parties du manuel, totalement refait, d'Iwan von Müller).

Kulischer (Josef). Allgemeine Wirtschaftsgeschichte des Mittelalters und der Neuzeit. *R. B. P. H.*, 1929, 243 (compte-rendu par H. Pirenne).

Hurd (Sir *Archibald*). Official history of the war. The Merchant navy. Vol. III. *T.*, n° 1423.

Labry (Raoul). Alexandre Ivanovitch Herzen, 1812-1870. Essai sur la formation et le développement de ses idées. *R. C.*, 1929, n° 6 (livre qui marque un progrès véritable dans les études relatives à Herzen).

La Garenne (G.-M. de). Le problème des « Frères du Seigneur ». *R. C.*, 1929, n° 4 (M. Goguel : l'auteur a dépensé beaucoup de subtilité pour un problème qui n'en est pas un).

Langlet (E.). Dragons et génies. *J. S.*, 1929, 235 (recueil de contes et récits légendaires du pays d'Annam. Contes moraux qui, pour le fond, appartiennent à la Chine, mais qui sont animés par l'aversion des Annamites contre la Chine).

Le Carou (le P. *A.*, O. F. M.). L'office divin chez les Frères Mineurs au XIIe siècle. *R. H. Égl.*, 1929, 209 (intéressant pour l'évolution du bréviaire. Nombreuses réserves faites par Victor Leroquais, qui signale des manuscrits inédits).

Legaret (G.). Histoire du développement du commerce depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à nos jours. *R. H. écon.*, 1929, 120 (bon manuel pour les écoles supérieures de commerce).

Lehmann-Russbüld (Otto). Der Kamp der deutschen Liga für Menschenrechte für den Weltfrieden, 1914-1917. *Espr. int.*, n° 11 (renseignements sobres et précis).

Lescure (Jean). La Révolution russe ; le bolchevisme. *R. M.*, 1929, 634 (compilation assez plate, sans analyse sérieuse, sans aperçu original).

Le Sourd (Auguste). Essai sur les États de Vivarais depuis leurs origines. *B. Éc. ch.*, 1928, 398.

Lietzmann (Hans). Einführung in die Textgeschichte der Paulusbriefe an die Römer. *R. C.*, 1929, n° 4, 3e édit. (important).

Logan (Harold A.). The history of trade-union organization in Canada. *R. H. écon.*, 1928, 324.

Lonchay (Henri), Cuvelier (Joseph) et *Lefèvre (Joseph)*. Correspondance de la cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas au XVIIe siècle. *H.*, 1621-1633. *B. H.*, 1929, 171.

Los Ríos (Fernando de). Religión y Estado en la España del siglo XVI. *B. H.*, 1929, 170 (conférence où l'auteur montre « comment l'État espagnol, au moment où il détient l'hégémonie, est un État chrétien aspirant à réaliser une Confédération des peuples chrétiens contre les Infidèles »).

Löwy (Emanuel). Die Anfänge des Triumphbogens. *R. ét. anc.*, 1929, 176 (important).

Mc Cormick (Anne O'Hara). Communist Russia. *T.*, n° 1430.

Marçais (Georges). Manuel d'art musulman : l'architecture. *B. H.*, 1929, 151 (très remarquable, notamment pour l'histoire de l'Espagne chrétienne).

Martin (E.). Cahiers de doléances du bailliage de Mirecourt. *A. H. R.*, 1929, 302.

Masi (Gino). Il popolo a Firenze alla fine del dugento. *B. Éc. ch.*, 1929, 404 (intéressant opuscule sur le rôle joué par le *populus* et la *plebs* dans la formation des institutions communales de Florence).

Mayne (Ethel Colburn). The life and letters of Anne Isabella, Lady Noel Byron, from unpublished papers in the possession of the late Ralph, earl of Lovelace. *T.*, n° 1430.

Mead (Margaret). Coming of age in Samoa. *T.*, n° 1427 (beaucoup d'observations nouvelles sur les mœurs polynésiennes étudiées au point de vue de la vie sexuelle dans trois villages des Iles des Navigateurs).

Meifort (Joachim). Der Platonismus bei Clemens Alexandrinus. *R. C.*, 1929, n° 4.

Meillet (Antoine). Esquisse d'une histoire de la langue latine. *J. S.*, 1929, 209 (très important résumé, qui intéresse l'historien

Digitized by Google

tout autant que le linguiste). — *R. ét. anc.*, 1929, 195 (remarquable).

Meizel (J.). Essai historique sur les Hautes-Alpes. *R. ét. anc.*, 1929, 178.

Mendll (B.). Regesta diplomatica nec non epistolaria Bohemiae et Moraviae ; 6e partie : 1355-1363 ; fasc. 1. *R. B. P. H.*, 1929, 259.

Menzel (major *E.*). Le déblocus d'Anvers. *R. H. M.*, 1928, 315 (il s'agit du siège de 1914 et du projet de déblocus, que l'auteur considère comme ayant été possible).

Mercer (Sir *William H.*), *Harding (A. J.)* et *Gent (G. E. J.)*. The Dominions office and Colonial office list, 1928. *T.*, nº 1426.

Meritt (Benjamin Dean). The athenian calendar in the fifth century. *T.*, nº 1430.

Merwaldt (Johannes). Kulturkampf der Sophisten. *R. C.*, 1929, nº 4 (agréablement écrit).

Métraux (A.). La civilisation matérielle des tribus Tupin-Guarani. *R. C.*, 1929, nº 4 (remarquable étude d'ethnographie sud-américaine).

Miller (Alexandre). Essai sur l'histoire des institutions agraires de la Russie centrale du XVIe au XVIIIe siècle. *R. H. écon.*, 1929, nº 3.

Miller (S. N.). The roman fort at Old Kilpatrick. *T.*, nº 1430.

Mittelalterliche Handschriften. Palæographische Untersuchungen. *B. Éc. ch.*, 1928, 418 (recueil de vingt-quatre mémoires formé pour le 60e anniversaire de Hermann Degering).

Morales-Oliver (Luis). Arias Montano y la politica de Felippe II en Flandes. *B. Éc. ch.*, 1928, 411.

Morgan (J. de). La préhistoire orientale. *R. C.*, 1929, nº 4 (compte-rendu par A. Moret). — *T.*, nº 1431.

Muir (Edwin). John Knox, portrait of a Calvinist. *T.*, nº 1429 (rien de nouveau).

Mylonas (Georges E.). L'époque néolithique en Grèce. *R. A.*, 1929, 193.

Nau (abbé *F.*). Deux textes de Bar Hebraeus sur Mahomet et le Qoran. *R. H. rel.*, XCVII, 304 (Bar Hebraeus donne deux dates différentes pour la naissance de Mahomet. L'auteur estime qu'en fait le Prophète a vécu non pas soixante-trois ans, mais cinquante-cinq ou cinquante-six, étant né probablement en 577 de notre ère).

Neff (Wanda Fraiken). Victorian working women ; an historical and literary study of women in british industries and professions, 1832-1850. *T.*, nº 1428 (vaut surtout comme recueil de documents).

Nicolini (F.). La signora d'Epinay e l'abate Galiani. Lettere inedite, 1769-1772. *T.*, nº 1428.

Niedner (Felix). Thule. Altnordische Dichtung und Prosa ; 2e série, V : Norwegische Königsgeschichten, t. II. *R. B. P. H.*, 1929, 206 (important).

Nigeria. Annual report on the Northern provinces fer the year 1927. *T.*, nº 1426.

Noak (Ulrich). Bismarks Friedenspolitik und das Problem des deutschen Machtverfalls. Leipzig, Quelle et Meyer, 1928. *T. G.*, 1929 (important compte-rendu par N. Japikse).

Parker (Samuel N.). Civic training in Soviet Russia. *T.*, nº 1430.

Parks (George Bruner). Richard Hakluyt and the english voyages. *T.*, nº 1427.

Parry (Sir *Edward*). The bloody Assise. *T.*, nº 1427.

Pasquier (F.) et *Galabert (Fr.)*. Cahiers paroissiaux des sénéchaussées de Toulouse et de Comminges, nº 1789. *A. R. F.*, 1929, 302.

Pease (Theodore Calvin). The United States. *T.*, nº 1425.

Perès (Damião). 1580 ; le gouvernement du Prieur de Crato. *M. Fr.*, nº 744.

Périer de Féral (Guy). Les charges de la guerre de 1870. *R. ét. hist.*, 1929, 212.

Peyre (Marius). Le département de l'Aube, son origine, ses transformations jusqu'à l'an VII. *A. H. R.*, 1929, 304.

Pillet (Maurice). Thèbes, Karnak et Louqsor. *R. C.*, 1929, nº 4 (livre très agréable, non sans attrait scientifique).

Pinet (Mlle *Marie-Josèphe*). Christine de Pisan. *R. B. P. H.*, 1929, 350 (Mlle S. Solente complète utilement ce bon livre).

Pollard (A. F.). Wolsey. *T.*, nº 1426 (étude remarquable à la fois par sa documentation et par l'originalité de sa pensée).

Pottier (le P. *Aloys*, S. J.). Le P. Louis Lallemant et les grands Spirituels de son temps. 3 vol. *R. H. Égl.*, 1929, 218 (importante contribution à l'histoire de la vie spirituelle au XVIIe siècle ; critiques par Louis Delaunay).

Preisendanz (Karl). Papyri Graecae magicae. T. I. *R. C.*, 1929, nº 5.

Puig i Cadafalch (J.). Le premier art roman. L'architecture en Catalogne et dans l'Occident méditerranéen aux Xe et XIe siècles. *J. S.*, 1929, 193.

Rattenbury (J. Ernest). Wesley's legacy to the world. *J. M. H.*, 1929, 301.

Ribera y Tarragó (Julian). Disertaciones y opusculos. *T.*, nº 1424.

Robinson (Théodore). Introduction à l'his-

Digitized by Google

toire des religions ; trad. par *G. Roth. R. A.*, 1929, 215 (à propos de ce livre, dont l'auteur « a des vues personnelles », S. R. relève « une énormité, malheureusement trop fréquente », sur l'Immaculée conception. Il rappelle qu'il s'agit de la naissance, non de Jésus, mais de Marie).

Rohde (Erwin). Psyché. Le culte de l'âme chez les Grecs et leur croyance à l'immortalité ; trad. par *Auguste Raymond. Corr.*, 10 juin 1929 (œuvre scientifique de premier ordre et qui fait le pendant à la *Cité antique*).

Romein (Jan), Suys (J.) et *Van Praag (S.)*. Nieuwe geillustreerde wereldgeschiedenis. Livr. 1-4. *T. G.*, 1929.

Rose (William J.). Stanislas Konarski, reformer of education in eighteenth century Poland. *T.*, nº 1429.

Rufer (Alfred). Pestalozzi ; die französische Revolution and die Helvetik. *R. C.*, 1929, nº 4.

Said-Ruete (Rudolph). Said Bin Sultan, 1791-1856, ruler of Oman and Zanzibar. *T.*, nº 1429.

San-Nicolò (M.) et *Ungnad (A.)*. Neubabylonische Rechts-und Verwaltungsurkunden ; trad. et comment., t. I. *R. C.*, 1929, nº 5.

Satineau (Maurice). Histoire de la Guadeloupe, 1635-1789. *R. H. écon.*, 1928, 832 (L. Vignols : excellent ouvrage, dont le titre exact devrait être : histoire économique et sociale).

Schiaparelli (G.). Scritti sulla storia della astronomia antica. *Sc.*, 1929, nº 7.

Schmidt (Carl). Neue Funde zu den alten Πραξεις Παυλου. *T.*, nº 1425.

— *(P. W.)*. Der Ursprung der Gottesidee. T. I. *R. H. rel.*, XCVII, 290.

Scholten (L. U. G.). Thorbecke en de vrijheit van onderwijs tot 1848. *T. G.*, 1929 (dissertation d'Utrecht sur Thorbecke et la liberté de l'enseignement).

Schonfield (H. J.). An old hebrew text of St. Matthew's Gospel, translated. *R. H. rel.*, XCVII, 297 (art. de P.-L. Couchoud).

Schweidnitz (général *Lothaire von*, Botschafter). Denkwürdigkeiten. *R. H. M.*, 1929, 316 (recueil de souvenirs sur les années 1868-1875, recueillis et mis en ordre par le fils de l'ambassadeur).

Sell. Islam in Spain. *T.*, nº 1424.

Seymour (Charles). The intimate papers of colonel House. *Espr. int.*, nº 11 (indispensable pour l'intelligence de la politique internationale).

Shaw (Bernard). The intelligent woman's guide to socialism and capitalism. *R. M.*, 1929, 631 (original, spirituel, mais fantaisiste).

Shellabarger (Samuel). The chevalier Bayard. *T.*, nº 1428.

Singer (Charles).From magic to science. *H.*, nº 53.

Spender (J. A.). The America of to-day. *Espr. int.*, nº 11 (livre qui donne l'impression la plus exacte, la plus complète et la plus vivante des choses et des hommes aux États-Unis).

Stein (Sir *Aurel*). On Alexander's track to the Indus. *T.*, nº 1431.

Steinmann (Ernest) et *Wittkower (Rudolf)*. Michelangelo's Bibliographie, 1510-1926. *T.*, nº 1429 (très important).

Stevenson (Frederik James). A traveller of the sixties. Extracts from the diaries of his explorations in Brazil-Bolivia, 1867-1869 ; publ. par *Douglas Timins*. *T.*, nº 1424,

Stewart (H. L.). A century of english catholicism. *T.*, nº 1428.

Strawn (Arthur). The golden adventures of Balboa, discovery of the Pacific. *T.*, nº 1428.

Stuart (Duane Reed). Epochs of greek and roman biography. *R. ét. anc.*, 1929, 189 (important).

Svoboda (K.). La démonologie de Michel Psellos. *R. ét. anc.*, 1929, 187.

Tabouis (Mme *G.-R.*). Le Pharaon Tout Ank Amon ; sa vie, son temps. *R. C.*, 1929, nº 4 (simple reportage mondain).

Tarlé (Eugène). Le blocus continental et le royaume d'Italie. *R. ét. nap.*, 1929, 314 (l'ouvrage est mieux défini par le sous-titre : la situation économique sous Napoléon Ier. Là, il est excellent).

Taube (baron *M. de*). La politique russe d'avant-guerre et la fin de l'empire des tsars, 1904-1917. *R. H. M.*, 1928, 397 (source capitale. Isvolski en sort très meurtri).

Thévenin (René) et *Coze (Paul)*. Mœurs et histoire des Peaux-Rouges. *R. H. écon.*, 1929 (œuvre très vivante de justice rétrospective en faveur des Peaux-Rouges).

Thomas (lieutenant-colonel *J.*). Historique du régiment de cavalerie du grand-duché de Berg. *R. B. P. H.*, 1929, 263 (remarquable).

Thompson (James Westphall). Feudal Germany. *T.*, nº 1424.

— *(R. Campbell)* et *Hutchinson (R. W.)*. A century of exploration at Nineveh. *T.*, nº 1426.

Toynbee (Arnold J.). Survey of international affaires, 1927. *T.*, nº 1431.

Digitized by Google

Trahard (Pierre). Prosper Mérimée de 1834 à 1853. *R. C.*, 1929, n° 5.

Trifone (Romualdo). La legislazione angioina. *B. Éc. ch.*, 1923, 407.

Trobriand (comte *R. de*). Vie militaire dans le Dakota. Notes et souvenirs, 1867-1869. *R. H. M.*, 1928, 399 (journal touffu et indigeste, mais document précieux).

Valli (Francesco). La « Devota revelazione » o « Dialogus brevis » di Santa Caterina da Siena. *A. st. L.*, 1929, 548.

Venkateswara (S. V.). Indian culture through the ages. *T.*, n° 1427 (beaucoup d'érudition, mais aussi de préjugés qui mettent en défiance).

Viatte (Auguste). Les sources occultes du romantisme. Illuminisme, théosophie, 1770-1820. — Un ami de Ballanche : Claude-Julien Bredin, 1776-1854. *R. H. Égl.*, 1929, 223 (intéressantes thèses de doctorat).

Vidal (C.). Charles-Albert et le Risorgimento italien, 1831-1488 (beaucoup de renseignements nouveaux. L'incorrection typographique est excessive). — Mazzini et les tentatives révolutionnaires de la Jeune Italie dans les États sardes, 1833-1834. *R. H. M.*, 1928, 310, 312.

Webb (Sidney et *Beatrice)*. English poor law history. Part II : The last hundred years. *T.*, n° 1424.

Wilkinson (Maurice). A history of the Sainte-Ligue, 1576-1595. *T.*, n° 1428 (recommandable).

Williams (A. Rhys). The Russian land. *T.*, n° 1430.

— *(Thomas)*. A short history of China. *T.*, n° 1428.

Wilson (David Alec). Carlyle, 1853-1865. *T.*, n° 1431 (six cents pages, où rien n'est inutile, sur Carlyle, pendant douze années seulement de sa vie).

Woolf (Bertram Lee). The authority of Jesus and its foundation. *T.*, n° 1429.

Wright (Ernest Hunter). The meaning of Rousseau. *T.*, n° 1425.

Digitized by Google

CHRONIQUE

France. — M. Henri Gœlzer est mort brusquement le 1er août à l'âge de soixante-seize ans. Professeur de langue et de littérature latines à la Sorbonne, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il s'était fait de bonne heure une place éminente parmi les lexicographes et les éditeurs de textes latins ; celle des œuvres de Tacite, parue dans la collection Guillaume Budé, mérite une mention toute particulière. Il avait été chargé par l'Union internationale des Académies de diriger les travaux préparatoires à la nouvelle édition du Du Cange médiéval et il rédigeait le Bulletin de cette Société : *Archivum latinitatis medii aevi (ALMA)*, avec un zèle et une autorité où il sera difficile de le remplacer.

— L'Académie des sciences morales et politiques a partagé le prix Dupin aîné entre MM. Georges Ripert, *La règle morale dans les obligations*, et Olivier Martin : *Commentaire de la prévôté et vicomté de Paris*. Elle a attribué le prix Ledissez de Penanrun à M. Fr. Charles-Roux : *Les échelles de Syrie et de Palestine au XVIIIe siècle ;* une mention honorable a été accordée à M. Julien Franc : *La colonisation de la Mitidja*. Le prix Marcel Flach a récompensé *La situation économique du Bas-Rhin au lendemain de la Révolution française*, par M. Félix Ponteil. — Les arrérages de la fondation Audiffrey sont répartis entre MM. Georges Pagès, *La monarchie d'ancien régime, de Henri IV à Louis XIII ;* Charlemagne Bracq, *L'évolution du Canada français*, et Georges Vattier : *La mentalité canadienne française*. En outre, deux mentions ont été attribuées à MM. Wolff : *Les maîtres de la pensée éducatrice française*, et Georges Matherat : *Autour d'un castellum : la cité des Bellovaques*.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a fait distribuer [juin 1929] le tome V, 1re livraison, du *Répertoire d'épigraphie sémitique* publié par la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum* (librairie Klincksieck, 1928, LXXXIII-64 p.). Ce tome V, rédigé par M. G. Ryckmans, sous la direction de l'abbé J.-B. Chabot, membre de l'Académie, comprend deux parties : 1° une bibliographie générale des travaux relatifs à l'épigraphie sémitique parus depuis 1716 (841 numéros) ; 2° la suite du *Répertoire*, nos 2624-2721. Cette section comprend outre les inscriptions de l'Arabie méridionale, celles des pays de Saba (les inscriptions sabéennes sont de beaucoup les plus nombreuses), de Hadramaut, de Qatabar (ou Katabar), de Lihjan, etc.

— Nous ne pouvons omettre de signaler le tirage à part de la notice nécrologique sur *Alfred Morel-Fatio* par M. Charles Hirschauer (extrait de la *Revue de l'histoire de Versailles*, janvier-mars 1928). Outre une bonne photographie de notre ami très regretté, prise dans son cabinet à la bibliothèque de Versailles où, avant sa mort, il avait fait transporter ses livres de travail, on trouvera dans cette brochure un tableau généalogique des familles Morel et Morel-Fatio depuis le XVIe siècle.

Ch. B.

— L'Union sociale de la Haute-Auvergne vient de livrer au public le tome III de sa collection : *Vieilles églises et vieux châteaux ; histoire et légendes de la Haute-*

Digitized by Google

Auvergne, par le Dr Louis DE RIBIER et M. l'abbé PESCHAUD (Aurillac, Éditions U. S. H.-A.). Les deux premiers volumes étaient consacrés à *La Haute-Auvergne*, ouvrage d'ensemble où est décrite la région cantalienne, et à *Riom, ville d'art*.

Allemagne. — L'éminent professeur Hans DELBRUECK est mort le 16 juillet 1929. On lui doit une très utile *Histoire de l'art de la guerre* et une *Histoire universelle*, où sont résumées ses vues sur l'évolution humaine. Il avait succédé à Treitschke comme directeur des *Preussische Jahrbücher*.

Belgique. — Dans le *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales* (Académie royale de Belgique), 5e série, t. XV, 1929, no 4, on doit signaler deux prix accordés, l'un à Mlle S. TASSIER : Une étude sur le Vonckisme (biographie de J.-F. Vonck, avocat bruxellois, qui fut une des figures dominantes de la Révolution brabançonne) ; l'autre à M. KEYN pour un travail très érudit sur les *civitates* de la province ecclésiastique de Reims depuis la fin du IIIe siècle jusqu'au XIe. Les rapports de MM. Pirenne et Des Marez sur ce dernier ouvrage sont à retenir.

Espagne. — Le quatrième Congrès international d'archéologie se tiendra à Barcelone du 23 au 29 septembre 1929, coïncidant avec l'exposition internationale. Il comprendra douze sections : archéologie préhistorique et protohistorique, orientale, préhellénique, italique et étrusque, espagnole ; histoire de l'art classique ; antiquités grecques et romaines ; épigraphie, papyrologie et numismatique ; mythologie et histoire des religions ; topographie antique, archéologie chrétienne ; la dernière section est réservée à l'organisation des recherches archéologiques. Le Comité d'organisation est présidé par le marquis de Foronda et par le duc de Berwick y de Alba, avec M. Pedro Bosch Gimpera comme secrétaire. La cotisation pour les membres inscrits est fixée à dix pesetas.

Italie. — Signalons le début d'une nouvelle revue italienne : la *Rivista storica degli archivi toscani*, revue trimestrielle éditée par la librairie Vallecchi à Florence sous la direction de MM. Roberto Ridolfi, Umberto Dorini et G. Lando Passerini (abonnement annuel : 35 l. pour l'Italie et 60 pour l'étranger). Ce nouveau périodique prend la suite, avec un plan nouveau et plus étendu, de l'ancien *Giornale storico degli archivi toscani* fondé par Bonaini sous les auspices de la Surintendance des Archives toscanes. Dans le premier fascicule, on trouve une nouvelle édition du *Dispregio del Mondo* de Savonarole par R. RIDOLFI ; un article de Cecil ROTH sur l'Angleterre et la dernière République florentine d'après des documents inédits ; des lettres de Giov. M. Lampredi à l'abbé Spina sur les événements dont la Toscane fut le théâtre en 1790, publiés par Mario BATTISTINI ; une bulle inédite du pape Innocent II en faveur de l'hôpital de S. Pietro in Trapula, 9 mai 1136, etc.

— La librairie Giovanni Chiantore (E. Lœscher, Turin) a commencé d'éditer sous le titre *Studi medievali* une suite du périodique fondé en 1903 par Francesco Novati et Rodolfo Renier ; il remplace les *Nuovi studi Medievali*, dont la publication (chez Zanichelli à Bologne) a cessé avec le tome III. Les *Studi medievali* paraîtront sous la direction de MM. Crescini, Ermini, Fedele, Leicht, Levi et Ussani.

Grande-Bretagne et Irlande. — Nous ne pouvons qu'annoncer pour l'instant un très important ouvrage de M. H. C. HOSKIER intitulé : *Concerning the text of the Apocalypse. Collections of all existing available Greek documents, with the standard text of Stephen's third edition. Together with the testimony of versions, commentaries of fathers, a complete conspectus of all authorities* (Londres, Quaritch, 1929,

Digitized by Google

2 vol., LXX-751 et 649 p.). Nous donnons ce titre tout au long pour donner au moins une idée de l'énorme travail de recherche et d'exécution exécuté par l'auteur.

— Le Spalding club d'Aberdeen vient de distribuer une *Bibliographia Aberdoniensis* où sont mentionnés les livres concernant les comtés écossais d'Aberdeen, Banff et Kincardine, ou composés par d'anciens élèves de l'Université d'Aberdeen. Le tome I, rédigé par MM. James Fowler Kellas JOHNSTONE et Alexander Webster ROBERTSON, comprend les années 1742-1840.

— La librairie Truslove et Hanson de Londres a mis en vente une *Bibliography of captain James Cook, circumnavigator.*

— Signalons une nouvelle édition, très remaniée, de l'ancien « Samuel et Laing » sous le titre : *Dictionary of anonymous and pseudonymous english literature*, par MM. James Kennedy, W. A. Smith et A. F. Johnson. Le tome V contient les lettres Q, R et S.

— La librairie H. Milford annonce la prochaine publication d'une *Bibliography of Oliver Cromwell* par M. Wilbur Cortez ABBOTT, professeur d'histoire à l'Université Harvard (Mass.), avec une introduction sur l'évolution du Cromwell historique.

— Un juge irlandais (Mr. Justice) HANNA vient, en collaboration avec M. A. Denis PRINGLE, de publier un recueil des lois constitutives de l'État libre d'Irlande : *The statute law of the Irish Free state* [*Saorstat Eireann*], promulguées de 1922 à 1928 ; texte et commentaire (Dublin, Alex. Thom, XXIV-101 p. ; prix : 12 s. 6 d.).

Pologne. — *Ksiega pamiatkowa ku czi prof. Marcelego Handelsmana wydana staraniem uczniow* (*Mélanges offerts à M. Handelsman par ses élèves*. Varsovie, 1919, 511 p. in-4°). — Ce gros volume contient une trentaine de travaux historiques offerts par leurs auteurs à leur maître, M. Handelsman, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa carrière scientifique. Le nom de M. Handelsman est bien connu à l'étranger, et particulièrement en France, où ce savant vient récemment d'être élu correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.

L'activité scientifique de M. Handelsman embrasse un très vaste champ. Ses recherches ont porté non seulement sur l'époque moderne, où il a publié plusieurs travaux de premier ordre (par exemple : *Napoléon et la Pologne, La Constitution du 3 mai 1791, L'évolution de la nationalité moderne, Les idées françaises et la mentalité politique de la Pologne au XIX^e siècle*), mais aussi sur le Moyen Age, où il a étudié la *Praeceptio Chlotari* et le *Féodalisme en Europe occidentale*. L'histoire du droit polonais lui doit des pages remarquables sur l'ancien droit pénal et une édition des anciens registres judiciaires. C'est enfin un théoricien de l'histoire, et son œuvre magistrale sur la méthode en histoire (*Historica*) instruira pendant longtemps des générations d'élèves. Mais M. Handelsman ne se borne pas à l'activité purement scientifique. Il est aussi un professeur qui exerce une grande action : à preuve l'école qu'il a formée. C'est précisément de cette école qu'est sorti ce livre, où alternent les articles de portée générale et ceux qui traitent de sujets d'histoire nationale.

Parmi les premiers, il faut citer l'étude consciencieuse de M. MANTEUFFEL sur la méthode propre à fixer les frontières en géographie historique. Après avoir observé que, dans les temps anciens principalement, les frontières n'ont pas un

Digitized by Google

caractère de fixité tel qu'on puisse les représenter par une seule ligne (les forêts limitrophes, par exemple, étant *res nullius*), l'auteur propose un système nouveau. Dans les cartes à grande échelle, il conviendrait de représenter les frontières par une surface coloriée ; dans les autres, par des hachures appropriées. Mlle Minkowska pose et étudie le problème de l'opinion publique considérée comme source historique. — Pour fixer le sens et l'évolution de l'idéal poursuivi par toute société dans l'éducation civique de ses membres, Mlle Pohoska conseille d'envisager la question au point de vue de la théorie pédagogique, de l'organisation et de la politique scolaires, ainsi qu'à celui des idées sociales, et ensuite de chercher comment cet idéal a été réalisé dans la pratique. — L'article de M. Serejski aborde un problème très discuté, celui de savoir quand a fini le monde antique. L'auteur, après avoir soumis à une critique minutieuse toutes les solutions qui ont été déjà proposées, considère comme le trait dominant du monde antique l'unité de l'Empire romain, et c'est pourquoi l'époque du ve au vie siècle, où cette notion s'effondre, lui paraît marquer le début du Moyen Age. — Mme Moszczenska, examinant de nouveau l'antrustionat à l'époque franque, montre que les antrustions, peu nombreux, ne constituaient pas une classe spéciale dans la société mérovingienne ; tout en se recrutant parmi les Francs libres, ils ne devaient leur situation qu'au lien qui les assujettissait au roi. — M. Kirszbaum retrace l'activité en Lorraine du roi Stanislas Leszczynski, qui, ne pouvant jouer de rôle politique, se montra d'autant plus créateur dans le domaine de la science.

Parmi les articles qui concernent l'histoire de la Pologne, notons d'abord quelques études intéressantes sur le Moyen Age. M. Arnold essaie de dégager de sources peu nombreuses les origines des *ascripticii* en Pologne ; c'est une population à l'origine libre, qui, tombée sous la domination de seigneurs ou de l'Église, a vu son sort se rapprocher de celui de la population servile. — M. Skibinski étudie le commerce du sel en Pologne au Moyen Age : quoique très riche en mines de sel, la Pologne ne parvint jamais à pourvoir à tous ses besoins et dut importer du sel de l'étranger. Le sel et le commerce du sel constituaient un monopole entre les mains du prince, qui l'exploita, d'abord, par l'intermédiaire d'un fonctionnaire (*mincerz*) et, ensuite, l'afferma à un *zupnik*. — M. Bachulski expose les origines de l'abbaye de Czerwinsk au xiie siècle et M. Kwapiszewski le droit des ruches en Mazovie. — Voici maintenant, pour l'époque moderne, une série d'études de M. Urbanski sur la maçonnerie polonaise au xviiie siècle : au temps de son plus vif éclat (1785-1788), elle ne comptait pas moins de cinquante loges actives, affiliées au Grand-Orient ; de M. Bartel sur le mouvement antitrinitaire et les graves disputes qu'il provoqua en Pologne entre 1559-1562 ; de M. Wolinski sur les pourparlers polono-moscovites d'Andruszow en 1674 ; de M. Bilek sur la question du serment militaire en Pologne (1775-1776) ; de M. Giergielewicz sur les écoles militaires techniques fondées à l'époque de Stanislas-Auguste ; de M. Lesniewski sur la mort du grand homme d'État polonais Staszic ; de Mlle Mrozowska sur le projet de fondation d'une Société de Crédit mutuel à Wilna en 1830. Une vaste étude de Mme Nagorska-Rudzka montre les différentes phases de l'activité de la diplomatie polonaise et, surtout, de son chef officieux, le prince Czartoryski, auprès du tsar Alexandre Ier et de l'Angleterre à la veille du Congrès de Vienne. — M. Przelaskowski dresse la bibliographie critique des travaux qui ont été consacrés à l'histoire du royaume de Pologne formé par le Congrès de Vienne. — C'est encore une contribution à l'histoire de ce royaume qu'apporte l'ar-

Digitized by Google

ticle de Mlle KOELICHEN sur l'activité de la « Société des livres élémentaires » dans le domaine de l'instruction publique.

L'histoire des insurrections polonaises tient une place à part dans ces Mélanges. Pour celle de 1830, Mme WIECKOWSKA dresse la liste de sources manuscrites qui se trouvaient à Rapperswyl (maintenant à Varsovie). — M. PLOSKI étudie un personnage populaire de l'insurrection, Zaliwski, et M. OPPMAN les luttes intérieures dans le camp des insurgés. L'article de M. PRZYBYSZEWSKI nous rappelle l'idéologie du Comité national central qui prépara l'insurrection de 1863 et l'activité de propagande sociale qu'il déploya. — M. POMARANSKI donne des détails nouveaux sur Traugutt, un des héros de l'insurrection de 1863, et M. NIEMOJEWSKI expose la procédure et les principes juridiques d'après lesquels les insurgés de 1863 furent jugés par les tribunaux militaires russes. — D'un vif intérêt est l'étude de Mme BALICKA sur les conspirations postérieures à l'insurrection de 1830 et le rôle qu'y joua l'abbé Sciegienny, personnage curieux dont les idées d'égalité démocratique étaient de beaucoup en avance sur son époque.

Les rédacteurs de ces *Mélanges* méritent d'être loués pour le bon choix des articles et la beauté de la présentation extérieure de ce volume, qui fait autant d'honneur au maître à qui il est dédié qu'aux élèves qui le lui ont offert.

Sigismond Marie JEDLICKI.

Histoire générale. — L'Institut international de coopération intellectuelle s'est efforcé, dès sa fondation, d'établir un rapprochement entre les institutions pour l'étude scientifique des relations internationales. En mars 1928 a eu lieu à Berlin, à la « Deutsche Hochschule für Politik », le premier congrès des représentants de ces institutions, convoqué par cet Institut. Au cours du deuxième congrès, tenu en mars 1929 à Londres, au « Royal Institute of International Affairs », il a été résolu d'entreprendre la rédaction d'un « manuel ou lexique des termes se rapportant aux sciences politiques ». Cette résolution a pour origine un mémoire soumis au congrès par M. Haas, professeur à la « Deutsche Hochschule für Politik ». Il ne s'agit pas d'éditer un dictionnaire scientifique, mais seulement de créer un instrument de travail où tous ceux qui s'occupent des questions d'intérêt général dans le domaine international puissent trouver des définitions concises et précises. Ce travail ne devra cependant pas se limiter aux termes du droit public et de la science politique, cette dernière étant prise dans son acceptation restreinte ; il n'y a aucune raison pour exclure de cet ouvrage les termes se rapportant au domaine économique et social et même à la géographie. Ceux d'entre nos lecteurs qui auraient quelques suggestions à présenter sont priés de les faire parvenir à la section des relations universitaires de l'Institut international de coopération intellectuelle, 2, rue de Montpensier, Paris, Ier, avant le 1er octobre 1929.

— Le « Pacte de renonciation à la guerre » est entré de plain-pied dans l'histoire. Sans vouloir aborder le domaine politique, qui n'est pas le nôtre, nous pouvons signaler le rapport présenté par M. Pierre COT à la Chambre des députés au nom de la Commission des Affaires étrangères. Le chapitre II de ce rapport a été reproduit dans *La paix par le droit* (avril-mai 1929). Dans la même livraison signalons, en outre, un extrait d'un livre de M. Maurice GAFFIOT : *Les théories d'Anatole France sur l'organisation de son temps* (Marcel Rivière, 1928, 292 p. ; prix : 30 fr.), où l'on trouvera minutieusement rapportées les nombreuses variations ou variantes sur la guerre semées par l'illustre sceptique dans ses œuvres.

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Albertini (E.). L'Afrique romaine, 115.
— L'Empire romain, 217.
— Les divisions administratives de l'Espagne romaine, 114.
Alès (A. d'). Le dogme de Nicée, 150.
Anglade (J.). Anthologie des troubadours, 318.
— Le roman de Flamema, 320.
— Les troubadours de Toulouse, 322.
Annual (The) Register, 1928, 398.
Asakawa (K.). Agriculture in Japanese History, 347.
Audiau (J.). Les aventures merveilleuses de Huon de Bordeaux, 320.
— Les troubadours d'Angleterre, 322.
— Nouvelle anthologie des troubadours, 319.
Audouin (E.). Recueil de documents concernant la commune et la ville de Poitiers, II, 157.

Ballu (A.). Ruines de Djemila ; guide illustré, 116.
Barbagallo (C.). Economia antica e moderna, 336.
— Le origini della grande industria contemporanea, 359.
Barbusse (H.). Jésus, 142.
Bardenhever (O.). Geschichte der altkirchlichen Literatur, t. IV, 131.
Bardy (G.). Littérature grecque chrétienne, 131.
Barry (W.). Roma sacra, 148.
Basserre (M.). Le Cantal, économie agricole et pastorale, 346.
Bauer (O.). Le socialisme, la religion et l'Église, 123.
— *(W.)*. Das Johannesevangelium, 136.
Bayet (A.). Les morales de l'Évangile, 140.
Baynes (N. H.). Israel among the nations, 126.
Bérard (Victor). Genève, la France et la Suisse, 385.
Bernard (D.). Essai historique sur la poste aux lettres en Bretagne, 355.
Bertolino (A.). Il latifondio siciliano, 348.
Beyer (O.). Die Katacombenwelt Grundriss, 155.
Bézard (Y.). La vie rurale dans le sud de la région parisienne de 1450 à 1560, 344.
Bidault de Grésigny. Les recherches archéologiques dans la vallée de la Somme, 113.
Billen (A. V.). The old latin Texts of Heptateuch, 128.
Blanchet (A.). Les souterrains-refuges de la France, 101.
Bloch (M.). Les plans parcellaires, 349.
Boissonnade et *Charliat*. Colbert et la Compagnie du commerce du Nord, 353.
Bondois (P.-M.). Les bouteilles à champagne et les verreries d'Argonne au XVIII^e^ siècle, 394.
— Un essai de culture exotique sous l'ancien régime, 345.
Boron (R. de). Le roman de l'estoire dou Graal, 317.
Bossuat (R.). Drouart de la Vache, 323.
— Li livres d'amours de Drouart de la Vache, 323.
Boulanger (A.). Aelius Aristide et la sophistique dans la province d'Asie au II^e^ siècle de notre ère, 118.
Bousset (W.). Die Religion des Judentums im späthellenistischen Zeitalter, 126.
Bouvier. Un financier colonial au XV^e^ siècle : Jacques Cœur, 161.
Box (G. H.). The Testament of Abraham, 128.
Boyce (G. C.). The english-german Nation in the University of Paris during the Middle Age, 165.
Bratianu (G.-J.). Actes des notaires génois de Péra et de Caffa de la fin du XIII^e^ siècle, 351.
— Recherches sur le commerce génois dans la mer Noire au XIII^e^ siècle, 350.
Bréhier (E.). Histoire de la philosophie, t. I. fasc. 3, 324.
Brentano (Lujo). Eine Geschichte der wirtschaftlichen Entwicklung Englands, 337.
Bright (A. H.). New light on « Piers Plowman », 396.
Bruneau (Ch.). La chronique de Philippe de Vigneulles, t. I, 172.
Brunner (H.) et *Schwerin (C. von)*. Deutsche Rechtsgeschichte, t. II, 174.

Digitized by Google

Buchner (M.). Das Vizepapsttum des Abtes von St Denis, 177.
Bulard. La religion domestique dans la colonie italienne de Délos, 117.
Bulletin of the international Congress of historical Sciences, 216.
Buonaiuti (E.). Il cristianesimo nell' Africa romana, 149.
— Le modernisme catholique, 123.
Burch (V.). Myth and Constantine the Great, 147.

Cadbury (H. J.). The making of Luke-Acts, 138.
Cado (de). L'état des découvertes archéologiques faites à Bordeaux de 1440 à 1812, 113.
Cagnat (R.). En pays romain, 106, 109, 116, 118.
— et *Merlin*. Atlas archéologique de Tunisie, 115.
— *Merlin, Chatelain*. Inscriptions latines d'Afrique, 114.
Cahour (J.). Petit lexique pour l'étude de la « Vita Karoli » d'Éginhard, 174.
Calhoum et *Delamère*. A working Bibliography of greek Law, 393.
Cam (Miss *H. M.*). The King's governments as administered by the greater abbots of East Anglia, 194.
Cambrai (G. de). Le vengement Alixandre, 318.
Cambridge Ancient History. Vol. VII : The hellenistic Monarchies and the Rise of Rom, 182.
Cambridge history of the British Empire, t. I, 194.
Camus (P.). Saint-Martial-en-Boutières et la seigneurie de Fourchades, t. II, 395.
Capot-Rey (R.). Quand la Sarre était française, 341.
Carcopino (J.). Ostie, 191, 370.
Case (S. J.). Jesus, a new biography, 142.
Catel (A.) et *Lecomte (M.)*. Chartes et documents de l'abbaye cistercienne de Preuilly, 172.
Chabot (G.). La côtière orientale de la Dombes et l'influence de Lyon, 345.
Chaine (J.). L'épître de saint Jacques, 139.
Chamberland (Albert) et *Hauser*. La banque et les changes au temps de Henri II, 362.
Champion (P.). Calendrier royal pour l'an 1471, 163.
Chantepie de La Saussaye. Lehrbuch der Religionsgeschichte, 119.
Chapman (Dom *J.*). Studies in the early Papacy, 148.
— *(J. B. W.)*. List of early Chancery proceedings, t. VIII, 193.
Chartrou (Josèphe). L'Anjou de 1109 à 1151, 180.
Chénon (Ém.). Voies romaines du Berry, 108.
Chlepner (B.-S.). Les débuts du crédit industriel moderne, 364.
Christopher (J. P.). S. Aureli Augustini. De catechizandis rudibus, 134.
Clemen (C.). Religionsgeschichte Europas, t. I, 120.
Clerc (M.). Massalia. Histoire de Marseille dans l'antiquité, t. I, 105.
Cohen (G.). Le théâtre en France au Moyen Age, t. I, 323.
Colin (J.). Antiquités romaines de la Rhénanie, 111.
Colson (F. H.). The Week, 152.
Combès (G.). La doctrine politique de saint Augustin, 134.
Connes (G.). Le mystère shakespearien, 378.
Connolly (J. L.). John Gerson, 164.
Constans (L.). Esquisse d'une histoire de la Basse-Provence dans l'antiquité, 104.
Contenau (G.). L'art de l'Asie occidentale ancienne, 392.
— Manuel d'archéologie orientale, t. I, 369.
Cornély et *Merk* (RR. PP.). Manuel d'introduction historique et critique à toutes les Saintes Écritures, 125.
Couchoud (P.-L.). Théophile ou l'étudiant en religion, 122.
Coulange (L.). Catéchisme pour adultes ; I : Les dogmes, 149.
— La messe, 154.
Coulton (G. G.). Life in the middle ages, t. II et III, 397.
Coutil (L.). Inventaire archéologique du département de l'Eure, fasc. II-V, 110.
Coville (A.). Recherches sur l'histoire de Lyon du ve au IXe siècle, 179.
Cuervo-Marquez (E.). Guide historique et anecdotique de Paris, 394.
Currier (Th. S.). Los corsarios de Rio de la Plata, 195.
Curwen (B. C.). Air-photography and economic History, 348.

Debongnie (P.). Jean Mombaer de Bruxelles, abbé de Livry, 165.
Defoe (D.). A Tour through England and Wales, 334.
Delacour de Brisay (A.-C.). L'Université d'Oxford, 399.
Delafosse (H.). Lettres d'Ignace d'Antioche, 133.
Delehaye (H.). Sanctus. Essai sur le culte des saints dans l'antiquité, 154.
Delisle (L.). Recueil des actes de Henri II,

Digitized by Google

roi d'Angleterre et duc de Normandie, t. III, 171.
Deloche (M.). L'énigme de Civaux, 107.
Dept (G.). Les influences anglaise et française dans le comté de Flandre au début du XIIIe siècle, 178.
Deshoulières. Au début de l'art roman, 329.
Deusen (G. van). Economic bases of disunion in South Carolina, 342.
Dibelius (M.). An die Thessalonischer I-II ; An die Philipper ; An die Kolosser, Epheser ; An Philemon, 136.
Dictionary of American biography, t. I, 222.
Dictionnaire de biographie française, fasc. 1, 221.
Dölger (F. J.). Antike und Christentum, 156.
— Die Fisch-Denkmäler in der frühchristlichen Plastik, Malerei und Kleinkunst, 155.
Dommanget (M.). Victor Considérant, 367.
Donini (A.). Ippolito di Roma, 147.
Doranlo (Dr). L'archéologie antique en Normandie ; épigraphie antique de la civitas des Lexovii, 109.
Dorbec (P.). L'histoire de Paris au musée Carnavalet, 394.
Drews (A.). Le mythe de Jésus, 142.
Driault (É.). La vie fulgurante de Napoléon, 394.
Dufay (P.). Camille Enlart, 220.
Dufourcq (A.). L'avenir du christianisme, la révolution religieuse, Jésus, 141.
Dunham (A. L.). Thiers' attempt to restore high protection in France, 356.
Dupont-Ferrier (G.). La formation de l'État français et l'unité française, 381.
Durand (Ch.). Fouilles de Vésone, 113.
Durand-Lefebvre (Mme *M.*). Les vestiges antiques et le culte des sources au Mont-Dore, 108.
Durry (M.). Catalogue du musée de Cherchel. Supplément, 114.
Dussaud (René). Nouveaux renseignements sur la Palestine et la Syrie vers 2000 avant notre ère, 391.

Enlart (Camille). Les monuments des croisés dans le royaume de Jérusalem, 332.
Espérandieu (E.). Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine, t. VIII et IX, 99.

Fabia (Ph.). Les mosaïques romaines du musée de Lyon, 113.
Fargues (F.). Les origines du Nouveau Testament, 135.
Favier (E.). Les déformations de l'Évangile, 140.
Favier (M.). L'Assomption corporelle de la mère de Dieu, 151.
Fay (C. R.). Great Britain from Adam Smith to the present day, 338.
Faye (E. de). Origène, t. II-III, 132.
— Saint Paul, 144.
Ferrières (Loup de). Correspondance, t. I, 170.
Fillion (L.-Cl.). Histoire d'Israël, peuple de Dieu, 124.
Florisoone (M.). Le Mont Saint-Michel, 395.
Formigé (J.). Les monuments romains de la Provence, 104.
Forrer (R.). Strasbourg-Argentorate préhistorique, gallo-romain et mérovingien, 112.
Fournier (P.-F.) et *Vergnette (A.)*. Les droits seigneuriaux à Aubière, 169.

Gabory (E.). Le meurtre de Gilles de Bretagne, 161.
Gaebelein (Arno C.). Christianity or religion? 121.
Garçon (M.). Vintras hérésiarque et prophète, 124.
Gaskell (G.-A.). Gnostic Scriptures interpreted, 151.
Gassies (des Brulies G.). Anthologie du théâtre français du Moyen Age, 319.
Gavin (F.). The Jewish antecedents of the christian sacraments, 153.
George (J.) et *Guérin-Boutaud*. Les églises romanes de l'ancien diocèse d'Angoulême, 330.
Gérin-Ricard (de). Le sanctuaire préromain de Roquepertuse à Velaux, 107.
Goguel (M.). Au seuil de l'Évangile. Jean-Baptiste, 141.
— Critique et histoire à propos de la Vie de Jésus, 141.
— Introduction au Nouveau Testament ; les épîtres pauliniennes, 138.
Gollancz (H.). Julian the Apostate, 147.
Gore (Ch.), *Goudge* et *Guillaume*. A new Commentary on Holy scripture, 125.
Gougaud (Dom *L.*). Modern research, with special reference to early Irish ecclesiastical history, 399.
Grabar (A.). La peinture religieuse en Bulgarie, 221.
Grandsire (Georges). L'impôt sur le revenu en Lorraine et Barrois au XVIIIe siècle, 365.
Gratien (P.). Histoire de la fondation et de l'évolution de l'ordre des Frères-Mineurs au XIIIe siècle, 326.
Grenier (A.). Les Gaulois, 100.
— Quatre villes romaines de Rhénanie, 112.

Digitized by Google

Grosjean (G.). Le sentiment national dans la guerre de Cent ans, 158.
Grousset (R.). Histoire de l'Extrême-Orient, 221.
Gsell (St.). Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, t. IV à VI, 115.
— Inscriptions latines de l'Algérie, 114.
— La Tripolitaine et le Sahara au IIIe siècle de notre ère, 116.
— Promenades archéologiques aux environs d'Alger, 116.
—, *Marçais (G.)* et *Yver (G.)*. Histoire de l'Algérie, 115.
Guéneau (L.). Deux programmes régionaux d'activité soyeuse en France, 344.
Gunkel et *Zscharnack*. Die Religion in Geschichte und Gegenwart, 119.

Haepke (R.). Wirtschaftsgeschichte, 337.
Hamilton (J.). American Treasure and Andalusian Prices, 361.
— American Specie Imports into Spain, 362.
Hanna (Mr. Justice) et *Pringle (A. Denis)*. The statute law of the Irish free State, 431.
Harris (J.) Rendel. Eucharistic origins, 153.
— et *Mingana (Alphonse)*. The twelve Apostles, 144.
Harsin (P.). Étude critique sur la bibliographie des œuvres de Law, 365.
— Études sur l'histoire économique de la principauté de Liége, 340.
Harwick (G. F.). The reading room of the British Museum, 398.
Hatzfeld (J.). Trafiquants italiens dans l'Orient hellénique, 117.
Hauser (H.). Les origines du problème des matières premières et du problème des débouchés, 350.
— et *Renaudet*. Les débuts de l'âge moderne, 337.
Haward (W. J.) et *Duncan (H. M.)*. Village life in the fifteenth century, 396.
Heldmann (K.). Das Kaisertum Karls des Grossen, 175.
Herford (R.-T.). Les Pharisiens, 129.
Hintze (O.). Der moderne Kapitalismus, 364.
Hirschauer (Charles). Alfred Morel-Fatio, 429.
Hofbauer (S.). Die Ausbildung der grossen Grundherrschaften im Reiche der Merowinger, 175.
Holbrook (Richard Travers). Guillaume Alecis et Pathelin, 167.
Holl (K.). Gesammelte Aufsätze zur Kirchengeschichte, Der Osten, 146.
Hoskier (H. C.). Concerning the text of the Apocalypse, 430.
Hottenger (G.). Les anciennes salines domaniales de l'Est, 358.
Houtin (A.). Courte histoire du christianisme, 152.
— Du sacerdoce au mariage ; I : Le Père Hyacinthe ; II : Gratry et Loyson, 152.
Huguet (E.). Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle, 393.

Izoulet (J.). Le panthéisme d'Occident, 120.

Jackson et *Lake*. The Beginnings of Christianity, part I, vol. III, 138.
Jacquemyns (G.). Histoire de la crise économique des Flandres, 1845-1850, 340.
Jacquet (Mgr). Grammaire grecque du Nouveau Testament, 136.
Jeanroy (A.). Anthologie des troubadours, 318.
— (Mme *B.-A.*). Le roman de Renard, 320.
— Le roman de la Rose, 320.
Jeanton (G.). Mâconnais traditionaliste et populaire ; Mâconnais gallo-romain, 108.
Jenks (L. H.). Our Cuban colony, 363.
Jeulin (P.). L'évolution du port de Nantes, 352.
Johnsen (O.-A.). Der deutsche Kaufmann in der Wiek in Norwegen im späteren Mittelalter, 353.
— Nordske Handelsforbindelser med Frankrike for 1814, 353.
Joinville. La vie du saint roi Louis, 320.
Jullian (C.). Histoire de la Gaule, t. V-VII, 101.
— De la Gaule à la France, 103.
Jusserand (J.-J.). A literary history of the English people, t. III, 378.

Kennedy (A. R. S.). The Book of Ruth, 127.
Kennet (R. H.). Old Testament Essays, 127.
Klostermann (E.). Das Markusevangelium ; Das Matthäusevangelium, 136.
Knight (F. H.). Historical and theorical issues in the problem of modern Capitalism, 362.
— *(M. M.)*. Water and the course of Empire in North Africa, 342.
Kulischer (J.). Allgemeine Wirtschaftsgeschichte des Mittelalters und der Neuzeit, t. II, 336.

Laborier-Tradens (A.). Les doutes d'un croyant, 121.
La Chesnais (P.-G.). Le régime agraire de Norvège, 346.
Lafaye (G.). Inscriptiones graecae, 118.
La Garenne (G.-M. de). Le problème des Frères du Seigneur, 143.
La Monneraye (J. de). La crise du logement à Paris pendant la Révolution, 365.

Digitized by Google

Langlois (Ch.-V.). La vie en France au Moyen Age. La vie spirituelle, 320.
Lantier (R.). Inventaire des monuments sculptés préchrétiens de la péninsule ibérique. I : Lusitanie, 113.
La Piana (G.). The Roman Church at the end of the second Century, 148.
Lasocki (S.). Un diplomate polonais au Congrès d'Arras en 1435, 162.
Lasteyrie (R. de). L'architecture religieuse en France à l'époque romane, 328.
— L'architecture religieuse en France à l'époque gothique, t. II, 326.
Lateran-Verträge (die) zwischen dem Heiligen Stuhl und Italien, 395.
Laumonier (A.). Catalogue des terres cuites du musée archéologique de Madrid, 114.
Laurand (L.). Manuel des études grecques et latines ; fasc. IV : Géographie, histoire, institutions romaines, 191.
Lawlor (H. C.). Ulster, 391.
— et *Oulton*. Eusebius bishop of Caesarea, 133.
Lebedeff (N.). Le musée Pierre Kropotkine, 224.
Lebreton (J.). La vie chrétienne au Ier siècle de l'Église, 146.
Leclercq (Dom *H.*). La vie chrétienne primitive, 146.
Lecomte (M.). Les Bénédictins et l'histoire des provinces au XVIIe et au XVIIIe siècle, **192.**
Ledward (K. H.). Journal of the Commissioners for trade and plantations from January 1728-1729 to december 1734, 193.
Lefebvre (G.). Les recherches relatives à la vente des biens nationaux, 345.
— Les recherches relatives à la répartition de la propriété à la veille de la Révolution, 345
Legaret (G.). Histoire du développement du commerce, 350.
Lemoine (R.-J.). La concentration des entreprises en Belgique, 364.
Le Parquier (E.). Le commerce maritime de Rouen dans la seconde moitié du XVIe siècle, 352.
Leroy (Ol.). La lévitation, 122.
Lescure (J.). Les origines de la Révolution russe, 343.
Lesmaries (A.). Dunkerque et la plaine maritime aux temps anciens, 110.
Lesne (E.). Histoire de la propriété ecclésiastique en France, t. II, 177.
Lesquier (J.). L'armée romaine d'Égypte d'Auguste à Dioclétien, 118.
Levillain (L.). Recueil des actes de Pépin Ier et de Pépin II, rois d'Aquitaine, 170.
Lietzmann (Hans). An die Galater ; An die Korinther, I-II ; An die Römer, 136.
— Messe und Herrenmahl, 153.
Linckenheld. Les stèles funéraires en forme de maison chez les Médiomatriques et en Gaule, 111.
— et *Hertz*. Sarrebourg depuis les origines, 113.
Lohmeyer (E.). Die Offenbarung des Johannes, 136.
— Grundlagen paulinischer Theologie, 145.
Lahondès (J. de). Les monuments de Toulouse, 113.
Loisy (A.). La consolation d'Israël, 127.
Longnon (J.). Les Français d'outre-mer au Moyen Age, 179.
Lot (F.). L'impôt foncier et la capitation personnelle sous le Bas-Empire et à l'époque franque, 175.
— Du régime de l'hospitalité, 344.
—, *Pfister, Ganshof*. Les destinées de l'Empire en Occident de 395 à 888, fasc. I, 217.
Lowe (L. F. H.). Gérard de Nevers, prose version of the Roman de la Violette, 317.
Ludwig (E.). Le Fils de l'homme, 143.

Mac Giffert (A. C.). The God of the early Christians, 150.
Mâle (É.). Art et artistes du Moyen Age, 331.
Mantoux (P.). The industrial revolution in the XVIII century, 338.
Marcé (V. de). Le contrôle des finances en France et à l'étranger, t. I, 365.
Marsh (M. A.). The Bankers in Bolivia, 363.
Marshall (D. W. H.). The Sudreys in early Viking time, 395.
— *(T. H.)*. Jetro Tull and the « New Husbandry », 346.
Marsille (L.). Catalogue du musée archéologique de la Société polymathique du Morbihan, 109.
Martin (E.). Cahiers de doléances du bailliage de Mirecourt, 335.
— *(G.)*. Nantes au XVIIIe siècle, 353.
Matthews (E. C.). List of foreign office Records to 1878, 193.
Maxwell-Lyte (H. C.). Catalogue of manuscripts and other objects of the Museum of the Public Record Office, 192.
Mélanges Israel Abrahams. New York, Jewish Studies, 126.
Mélanges offerts à Marcel Handelsman, 431.
Merlin (A.). Le forum de Thuburbo majus, 116.

Digitized by Google

Merlin (A.). Statuette de terre cuite peinte trouvée à Carthage, 117.
— et *Poinssot*. Catalogue du musée Alaoui. Supplément, 114.
Michaut (G.). L'histoire de Pierre de Provence et de la belle Maguelone, 320.
Millares-Carlo (A.). Paleografía española. Ensayo de una historia de la escritura en España desde el siglo VIII al XVII, 186.
Millèr (H.). Considérations sur le développement des institutions agraires de l'Ukraine aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, 347.
Milne (C. H.). A reconstruction of the old-latin text on texts of the Gospels used by saint Augustin, 136.
Milne-Bailey (W.). Trade Unionism documents, 367.
Miterre (P.). Saint Bernard de Clairvaux, 393.
Monicat (J.). Les Grandes Compagnies en Velay, de 1358 à 1392, 159.
Monod (W.). Du protestantisme, 123.
Montandon (G.). L'ologénèse humaine, 392.
— *(R.)*. Bibliographie générale des travaux palethnologiques et archéologiques, 99. T. II, Supplément I ; t. III, Supplément I, 185.
Montefiore (C. G.). The synoptic Gospels, 137.
Montet (E.). Histoire du peuple d'Israël, 124.
Montreuil (G. de). Le roman de la Violette ou Gérart de Nevers, 316.
Monumentum Ancyranum (El), 393.
Moore (G. F.). Judaïsm in the first centuries of the Christian era, t. II, 130.
Morel (O.). Une petite ville forte de Bresse sous la première domination savoyarde, 169.
Moreland (W. H.). Recent Work in Indian economic History, 333.
Moret (A.). Historia antigua. Oriente, 182.
Mowinkel (S.). Le Décalogue, 129.
Muller (J.). Das Friedenswerk der Kirche in den letzen drei Jahrhunderten, 401.

Netter (N.). Israël et son Talmud à travers l'histoire, 130.
Noyes (C.). Le génie d'Israël, 126.

Odeberg (H.). 3 Enoch or the Hebrew book of Enoch, 127.
Oman (John). The Text of Revelation, 139.
Orléans (Ch. d'). Poésies, 317.
Owen (E. C. E.). Some authentic Acts of the early Martyrs, 155.

Paetow (L. J.). Morale scolarium of John of Garland, 325.
Pagès (G.). La monarchie d'ancien régime en France, de Henri IV à Louis XIV, 381.
Paris (P.). Promenades archéologiques en Espagne, 113.
Pasquier et *Galabert*. Cahiers paroissiaux des sénéchaussées de Toulouse et de Comminges en 1789, 335.
Paton (H.). The register of the Privy Concil of Scotland, 194.
Patterson (L.). Theodore of Mopsuestia and modern Thought, 151.
Pernot (H.). Études sur la langue des Évangiles, 135.
Pernot (M.). Balkans nouveaux, 187.
— Le Saint-Siège, l'Église catholique et la politique mondiale, 192.
Petot (P.). La constitution de rente aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, 361.
Petrusevski (D. M.). Streitige Fragen der mittelalterlichen Verfassungs-und Wirtschaftsgeschichte, 336.
Philip (A.). Henri de Man et la crise doctrinale du socialisme, 368.
— Le problème ouvrier aux États-Unis, 367.
Pictet (Paul). Zones franches de la Haute-Savoie et du pays de Gex, 385.
Pinet (M.-J.). Christine de Pisan, 166.
Pirenne (H.). La duchesse Aleyde de Brabant et le « de Regimine Judaeorum » de saint Thomas d'Aquin, 339.
— Le commerce du papyrus dans la Gaule mérovingienne, 350.
— L'instruction des marchands au Moyen Age, 365.
— The place of the Netherlands in the economic History of Medieval Europa, 339.
Plummer (A.). The place of Bronterre O' Brien in the Working Class Movement, 367.
Pocquet du Haut-Jussé (B.-A.). François II, duc de Bretagne et d'Angleterre, 351.
— Les papes et les ducs de Bretagne, 374.
Poëte (M.). Une vie de cité, t. I, 113.
Poinssot et *Lantier*. Les mosaïques de la Maison d'Ariadne, à Carthage, 117.
Polosin (J.). Le servage russe et son origine, 346.
Ponteil (F.). La situation économique du Bas-Rhin au lendemain de la Révolution française, 341.
— L'entrée des chemins de fer dans Strasbourg, 356.
Pose (A.). Les théories monétaires de Jean Law, 365.
Poulet (Dom *Ch.*). Histoire de l'Église, 145.
Pourrat (P.). La spiritualité chrétienne ; II : Les temps modernes, 149.
Power (E.). The Industrial Revolution, 333.

Digitized by Google

Premoli (Or.). Storia ecclesiastica contemporanea, 123.
Prentoux. Rapport sur le mouvement historique en Normandie, 220.
Prorok. Fouilles à Carthage, 117.
Puig i Cadalfach (J.). Le premier art roman, 329.

Raby (F. J. E.). A history of christian-latin poetry, 321.
Reinach (S.). Catalogue illustré du musée des Antiquités nationales au château de Saint-Germain, t. II, 100.
— *(Th.)*. Un code fiscal de l'Égypte romaine : le gnomon de l'idiologue, 118.
Rendall (G. H.). The Epistle of St James and judaïc Christianity, 139.
Ricci (C.) Las pictografias de Cordoba, 391.
— El monumentum Ancyranum, 393.
Richard (Marcelle). L'évolution agricole du plateau de Langres, 345.
Richards (R. D.). Early English Banking Schemes, 362.
Richardson et *Sayles*. The Irish parliaments of Edward I, 399.
Rigné (R. de). La clef de l'erreur judiciaire de Mgr Pierre Cauchon, 160.
Rivière (J.). Le dogme de la Rédemption chez saint Augustin, 150.
Roget (R.). Le Maroc chez les auteurs anciens, 117.
Rothstein (A.). Une époque du mouvement ouvrier anglais, 366.
Rouchon (U.). Le Velay gallo-romain, 108.
Rougier (L.). La scolastique et le thomisme, 324.
Rouillard (G.). L'administration civile de l'Égypte byzantine, 392.
Roussel (J.). Luxovium ou Luxeuil à l'époque gallo-romaine, 112.
Ruggiero (E. di). Dizionario epigrafico di antichità romane, t. IV, fasc. 3 et 4, 224.

Salvatorelli (L.). San Benedetto e l'Italia del suo tempo, 401.
Sanchez-Albornoz (C.). La primitiva organizacion monetaria de Leon y Castilla, 360.
Sapori (A.). I mutui dei mercanti fiorentini, 360.
— L'interesse del denaro a Firenze nel trecento, 360.
— Per la storia dei prezzi a Pistoia, 360.
Sautel (J.). Les monuments de Vaison-la-Romaine, 106.
— Vaison dans l'antiquité, 105.
Sayous (A. E.). La circulation des métaux et des monnaies au Pérou pendant le XVIe siècle, 361.
Sayous (A. E.). Observations d'écrivains du XVIe siècle sur les changes, 361.
— Origen de las instituciones economicas de la America española, 361.
Schmitt (A.). Le Barrois mouvant au XVIIe siècle, 383.
Schneegans (F.-E.). Le théâtre édifiant en France aux XIVe et XVe siècles, 320.
Scott (Ch. A. Anderson). Christianity according to St Paul, 144.
Sée (H.). Algunos documentos sobre las relaciones comerciales entre Francia y Espana en el siglo XVIII, 354.
— Enquête sur les messageries en Bretagne, 355.
— Esquisse d'une histoire économique et sociale de la France, 339.
— Hat manufacturing in Rennes, 357.
— La pêche et le commerce de la sardine en Bretagne de 1791 à 1820, 355.
— Le commerce des Juifs en France au XVIIIe siècle, 356.
— Les armateurs de Saint-Malo au XVIIIe siècle, 356.
— Les cadres d'une histoire économique et sociale de la France, 355.
— Les spéculations d'un sous-officier de finance à Cadix et dans l'Amérique espagnole (1734-1739), 355.
— Le trafic d'un négociant-armateur de Bordeaux aux Antilles (1751-1758), 354.
— L'industrie textile et le commerce du Bas-Maine, 358.
— Note sur la pêche et l'industrie de la sardine en Bretagne aux XIXe et XXe siècles, 355.
Selk (Ph.). L'homme qui posséda la plante de vie. Révolte de Sumer contre l'Amurru Hammurabi, 191.
Sellars (Roy Wood). Religion coming of age, 121.
Sellers (R. V.). Eustathius of Antioch, 151.
Shailer-Mathews. The Student's Gospels, 137.
Shepard (W. P.). La Passion provençale du manuscrit Didot, 316.
Shotwell et *Loomis*. The See of Peter, 148.
Silver (A. H.). A history of messianic speculation in Israël, 130.
Slokomski (A.). L'état primitif de l'homme dans la tradition de l'Église avant saint Augustin, 150.
Smit (W. J.). De Katoendrukkerei in Nederland tot 1813, 358.
Smith (B. T. D.). The Gospel according to S. Matthew, 137.

Digitized by Google

Smith (H.). Ante-Nicene Exegesis of the Gospels, 139.
— *(M.)*. Râbi'a the mystic and her fellow saints in Islâm, 372.
Sneller (Z. W.). La naissance de l'industrie rurale dans les Pays-Bas aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, 359.
Sombart (W.). Economic Theory and economic History, 335.
Souter (A.). Pelagiu's Expositions of thirteen Epistles of S^t^ Paul, 135.
— Q. Septimi Florentis Tertulliani Apologeticus, 133.
Sterling (T. S.). The Yearbook of the Universities of the Empire, 195.

Tardi (D.). Fortunat, 322.
Tarlé (E.). Der Lyoner Arbeiteraufstand, 366.
Taube (M. de). La politique russe d'avant-guerre et la fin de l'empire des Tsars, 189.
Toussaint (M.). La Lorraine à l'époque gallo-romaine, 110, 184.
Toutain (J.). Les cultes païens dans l'Empire romain, vol. III, 2^e^ partie, 103.
Trevelyan (G. M.). Select documents for Queen Anne's reign, 396.
Tricot (A.). Saint Paul, apôtre des Gentils, 144.
Tucker (L. L.) et *Benham (A. R.)*. A Bibliography of fifteenth century Literature, 157.

Uhry (A.). Les mines de potasse alsaciennes, 359.

Van den Berg van Eysinga. La littérature chrétienne primitive, 131.
Van den Wyngaert. Tractatus pauperis a fratre Johanne de Pecham, 326.
Van Dillen (J. G.). Handel en nijverheid van Amsterdam in de 18^de^ eeuw, 354.
Van Dillen (J. G.). Histoire économique des Pays-Bas et de la Banque d'Amsterdam, 354.
Vaux de Folletier (E. de). Histoire d'Aunis et de Saintonge, 394.
Viard (J.). Les Grandes Chroniques de France ; t. V : Hugues Capet et Louis VI le Gros, 172.
Vignols (L.). El asiento francès e inglès, 353.
Vignols (L.). Flibuste et boucane, 356.
— La mise en valeur du Canada à l'époque française, 357.
— L'importation en France du bœuf salé d'Irlande, 345.
— L'institution des engagés, 357.
— Une expédition négrière en 1825, 357.
Viollier (D.). Carte archéologique du canton de Vaud, 112.
Vivier (R.). L'application du système métrique dans le département d'Indre-et-Loire, 356.

Wauters (A.). La réforme agraire en Europe, 349.
Weinel (H.). Biblische Theologie des Neuen Testaments, 140.
West (G. H.). Gothic architecture in England and France, 327.
Wright (J. K.). The Leonardo Map of the World, 400.
Wuilleumier. Catalogue du musée d'Alger. Supplément, 114.

Young (Arthur). Travels in France, 334.

Zeiller (J.). L'Empire romain et l'Église, 371.
— Les origines chrétiennes dans les provinces danubiennes de l'Empire romain, 117.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DE FOND

Pages

CARCOPINO (Jérôme). Le mariage d'Octave et de Livie et la naissance de Drusus 225
DODU (Gaston). Les amours et la mort de François Ier. 237
DUPONT-FERRIER (Gustave). Sur l'emploi du mot *Province*, notamment dans le langage administratif de l'ancienne France. 278
FEBVRE (Lucien). Les origines de la Réforme française et le problème général des causes de la Réforme. 1

MÉLANGES

MATHIEZ (Albert). La Révolution française et la théorie de la dictature (*1er article*) 304
ROMEFORT (Jacques DE). Le Rhône, de l'Ardèche à la mer, frontière des Capétiens au XIIIe siècle 74
SÉE (Henri). Remarques sur la méthode en histoire économique et sociale . . 90

BULLETIN HISTORIQUE

Antiquités romaines (*suite et fin*), par Jules TOUTAIN. 99
Histoire des religions, par Ch. GUIGNEBERT. 119
Histoire de France. Le Moyen Age jusqu'aux Valois, par Louis HALPHEN. 170, 316
— Fin du Moyen Age, 1328-1498, par Charles SAMARAN. . . 156
Histoire économique et sociale, 1928-1929, par Henri SÉE. 333

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

BÉRARD (Victor). Genève, la France et la Suisse 385
Cambridge (the) ancient history, vol. VII (**Ch. Lécrivain**). 182
CARCOPINO (Jérôme). Ostie (**Jean Bayet**). 370
CONNES (Georges). Le mystère shakespearien (**Ch. Bémont**). 378
CONTENEAU (Dr G.). Manuel d'archéologie orientale (**Raymond Lantier**). . . 369
DUPONT-FERRIER (Gustave). La formation de l'État français et l'unité française, des origines au milieu du XVIe siècle (**Henri Hauser**). 381
JUSSERAND (J.-J.). A literary history of the English people, vol. III (**Ch. Bémont**). 380
MILLARES-CARLO (Agustin). Paleografía española (**A. de Boüard**). 186
MONTANDON (Raoul). Bibliographie générale des travaux palethnologiques et archéologiques (**Albert Grenier**) 185
MORET (Alejandro). Historia antiqua. Oriente. 182

Digitized by Google

Pages

PAGÈS (Georges). La monarchie d'Ancien Régime en France, de Henri IV à Louis XIV (**Henri Hauser**) 382
PERNOT (M.). Balkans nouveaux (**Gaston Cahen**) 187
PICTET (Paul). Zones franches de la Haute-Savoie et du pays de Gex (**Henri Hauser**) 385
POCQUET DU HAUT-JUSSÉ (B.-A.). Les papes et les ducs de Bretagne (**E. Jordan**) 374
SCHMITT (Alphonse). Le Barrois mouvant, 1624-1698 (**Chr. Pfister**) 382
SMITH (Margaret). Râbi 'a the mystic, and her fellow saints in Islâm (**William Marçais**) 372
TAUBE (M. DE). La politique russe, 1904-1917 (**E. Duchesne**) 189
TOUSSAINT (Maurice). La Lorraine à l'époque romaine (**Albert Grenier**) . . . 184
ZEILLER (Jacques). L'Empire romain et l'Église (**Jean Bayet**) 371

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : Préhistoire, 391 ; Antiquité, 191, 392. — France, 192, 393 ; Grande-Bretagne, 192, 395 ; Irlande, 399 ; Italie et Saint-Siège, 400 ; République argentine, 195 ; Roumanie, 196.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

France. Académie des inscriptions et belles-lettres. Bulletin, 402. Anjou historique, 197. Annales historiques de la Révolution française, 197, 402. Année politique française et étrangère, 198. Archivum latinitatis medii aevi, 402. Bibliothèque de l'École des chartes, 403. Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 198. Bulletin hispanique, 403. Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques (jusqu'en 1715), 404. Carnet de la Sabretache, 199, 405. Correspondant, 199, 406. Grande Revue, 200, 407. Journal des Savants, 200, 407. Mémoires de la Société éduenne, 408. Mercure de France, 200, 408. Polybiblion, 201. Révolution de 1848 et Révolutions du XIX^e siècle, 201, 408. Révolution française, 201, 408. Revue archéologique, 409. Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, 202. Revue de l'histoire des religions, 409. Revue de Paris, 202, 410. Revue de Saintonge et d'Aunis, 202. Revue des Deux Mondes, 203, 411 ; des études anciennes, 412 ; des études historiques, 412 ; des études napoléoniennes, 204, 413 ; des questions historiques, 204. Revue de synthèse historique, 204. Revue d'histoire de l'Église de France, 413. Revue d'histoire diplomatique, 205 ; d'histoire économique et sociale, 413 ; d'histoire moderne, 414. Revue historique de Bordeaux, 205, 414 ; de droit français et étranger, 205. Revue Marxiste, 206, 414.

Belgique. Académie royale. Bulletin, 206. Analecta Bollandiana, 206. Revue belge de philologie et d'histoire, 415.

États-Unis. American historical Review, 207. Foreign affairs, 415. Journal of modern history, 416. Speculum, 207.

Grande-Bretagne. Bulletin of the Institute of historical research, 417. English historical Review, 207. History, 417. Quarterly Review, 208. The Times. Literary supplement, 208, 417.

Italie. Africa italiana, 418. Historia. Studi storici per l'antichità classica, 418. Rivista storica italiana, 418.

Digitized by Google

Pays-Bas. Mededeelingen van het Nederlandsch Instituut te Rom, 418. Tijdschrift voor geschiedenis, 419.

Roumanie. Académie roumaine. Bulletin de la Section historique, 419.

L'Esprit international, 420.

BIBLIOGRAPHIE DES COMPTES-RENDUS, 209, 421.

CHRONIQUE : Histoire générale, 216, 433 ; Allemagne, 222 ; Belgique, 430 ; Chine, 222 ; Espagne, 430 ; États-Unis, 222 ; France, 218, 429 ; Grande-Bretagne, 222, 430 ; Irlande, 431 ; Italie, 224, 430 ; Norvège, 224 ; Pologne, 431 ; Russie, 224 ; Suède, 224.

NÉCROLOGIE : France : Henri Gœlzer, 429 ; Ch.-V. Langlois, 219 ; Léon-Gustave Schlumberger, 218. Allemagne : Hans Delbruck, 430 ; Dietrich Schæfer, 222. Chine : Liang Ch'i-ch'ao, 222. Grande-Bretagne : Sir Herbert George Fordham, 223 ; Mme A. S. Green, 223 ; Lord Rosebery, 222.

ERRATUM, 224.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE, 434.

TABLE DES MATIÈRES, 442.

Le gérant : R. LISBONNE.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

LISTE DES LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA *REVUE*

Les volumes dont le format n'est pas indiqué sont in-8° ; le nom de Paris n'est pas ajouté pour ceux qui ont paru chez des libraires de cette ville.

Acuerdos del extinguido Cabildo de Buenos-Aires ; publ. par *Augusto S. Mallié*, série II, t. VI, 1729-1733. Buenos-Aires, 1928, 802 p.

Babelon (Jean). Les trésors du Cabinet des Antiques. Choix de bronzes et de terres cuites des collections de Janzé et Oppermann. Paris et Bruxelles, Les éditions Van Œst, 1929, in-4°, 38 p. et 34 planchès.

Bac (Ferdinand). La princesse Mathilde ; sa vie et ses amis. Hachette (Figures du temps passé), 1928, 251 p. ; prix : 20 fr.

Barbagallo (Corrado). Le origini della grande industria contemporanea, 1750-1850. Saggio di storia economico sociale. Vol. I. Venise, « La Nuova Italia », VIII-263 p. ; prix : 25 l.

Barwick (G. F.). The reading room of the British Museum. Londres, Ernest Benn, 1929, 175 p. ; prix : 10 s. 6 d.

Baudrillart (André). Mœurs païennes, mœurs chrétiennes ; I : La famille dans l'antiquité et aux premiers siècles du christianisme. Bloud et Gay, 1929, 232 p. ; prix : 12 fr.

Beardsley (Grace Hadley). The Negro in greek and roman civilization : a study of the ethiopian type. Baltimore, The Johns Hopkins Press ; Londres, H. Milford, 1929, XII-145 p., 24 figures.

Béraud (Henri). Le 14 Juillet. Hachette, 1929, in-12, 224 p. ; prix : 12 fr.

Berton (Jean). Tertullien : le schismatique, les problèmes de la vie chrétienne et de l'autorité. Fischbacher, 1928, 181 p. ; prix : 15 fr.

Bertrand (Louis). Philippe II à l'Escorial. L'Artisan du livre, 1929, 281 p. ; prix : 15 fr.

Bordes (Pierre). Dans le Rif. Carnet de route d'un marsouin. Lyon-Paris, E. Vitte, 144 p., 16 gravures et cartes ; prix : 6 fr.

Brandenburg (Erich). Probleme um die Kaiserin Gisela. Leipzig, Hirzel, 1928, 38 p. ; prix : 1 m. 40.

Brunner (Heinrich). Deutsche Rechtsgeschichte. T. II, 2e édit. remaniée par le baron *Claudius von Schwerin*. Munich, Duncker et Humblot, 1928, XVI-934 p. ; prix : 40 m.

Buckler (Georgina). Anna Comnena. Oxford University Press ; Londres, Humphrey Milford, 1929, IX-558 p. ; prix : 20 s.

Caillard (Gaston). L'Indo-Chine. Kouang-tchéou-Wan. 3e édit. Éditions Notre domaine colonial, 1929, 150 p., illustr., 1 carte ; prix : 15 fr.

Capelle (Wilhelm). Die Germanen in Frühlicht der Geschichte. Leipzig, Dieterich, 1928, 64 p., 1 carte ; prix : 3 m. 25.

Carency (Jacques de). Joseph Pilsudski, soldat de la Pologne restaurée. La Renaissance du livre, s. d [1929], 278 p. ; prix : 12 fr.

Casablanca de 1889 à nos jours. Album de photographies rétrospectives et modernes montrant le développement de la ville. Texte de *J.-M. Goulven*. Casablanca, éditions photographiques « Mars », 1928, in-4°, 104 p.

Charles-Roux (F.). Bonaparte et la Tripolitaine. Société d'éditions géographiques et coloniales, 1929, 180 p. ; prix : 25 fr.

Corti (Egon Cesar, comte). La maison Rothschild. L'essor, 1770-1830. Payot, 1929, 432 p. ; prix : 40 fr.

Crosley (Richard). London's coats at arms, and the history they tell. Londres, Robert Scott, 254 p., 30 illustr. ; prix : 5 s.

Delayen (Gaston). Sous les masques antiques. M. Tullius Cicero. Marcelle Lesage, 1929, in-12, 282 p. ; prix : 15 fr.

Delcambre (Étienne). Recueil de documents inédits relatifs aux relations du Hainaut et de la France de 1280 à 1297. Dison (Belgique), 1928, 163 p. (extrait du Bulletin de la Commission royale d'histoire, t. XCII).

Dorbec (Prosper). L'histoire de France au musée de Carnavalet. Éditions Rieder, 100 p., 40 héliogravures ; prix : 12 fr.

Duff (A. M.). Freedmen in the early roman empire. Oxford, at the Clarendon Press, 1928, XII-252 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Dusanne. La Célimène de Thermidor : Louise Contat, 1767-1813. Charpentier et Fasquelle, 1929, 278 p., 3 portraits, 1 autographe.

Digitized by Google

Epstein (M.). The Annual Register for the year 1928. IX-316 et 166 p. ; prix : 30 s.

Eriau (Jean-Baptiste). L'ancien Carmel du faubourg Saint-Jacques, 1604-1792. J. de Gigord et A. Picard, 1929, X-513 p.

Esselborn (Karl). Die Uebertragung und Wunder der heiligen Marzellinus und Petrus von Einhard. Darmstadt, Sebstverlag des histor. Vereins für Hessen, impr. Winter, 1925.

— Einhards Leben und Werke. Ibid., 1927, 65 p.

Flavius (Josèphe). Œuvres complètes, traduites en français sous la direction de *Th. Reinach ;* t. IV : Antiquités judaïques, livres XVI-XX ; traduction de *G. Mathieu* et *L. Herrmann*, avec le concours de *S. Reinach* et *J. Weill*. Leroux, 1929, 301 p. ; prix : 40 fr.

Gautherot (Gustave). La conquête d'Alger, 1830. Payot, 202 p., illustr. ; prix : 20 fr.

Gennari (Lucien). L'Italie qui vient. Témoignages politiques et littéraires. Les éditions Jules Tallandier, 1929, 250 p. ; prix : 12 fr.

Girault (Arthur). Principes de colonisation. T. II. Recueil Sirey, 1929, in-12, 809 p. ; prix : 35 fr.

Gitti (Alberto). Clistene di Sicione e le sue riforme. Studi sulla storia arcaica di Sicione. Rome, Giov. Bardi, 1929, VII (extrait des Memorie della R. Accademia dei Lincei. Classe des sciences morales, historiques et philologiques, 6e série, t. II, fasc. 8, p. 535-623).

Gollancz (Sir *Hermann*). Julian the Apostate. New translated for the first time from the syriac original. Londres, Humphrey Milford ; Oxford University Press, 1928, 264 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Gougaud (dom *Louis*). Modern research, with special reference to early Irish ecclesiastical history. Dublin, Hodges, Figgins et Cie, 1929, 58 p.

Grandchamp (Pierre). La France en Tunisie au XVIIe siècle, 1661-1680 ; t. VII : Suite des documents inédits publiés sous les auspices de la Résidence générale de France à Tunis. Tunis, impr. J. Alaccio, 1929, XXXII-385 p.

Guichard (Louis). Histoire du blocus naval, 1914-1918. Payot, 238 p. ; prix : 20 fr.

Guillemin (A.-M.). Pline et la vie littéraire de son temps. Société d'éditions « Les Belles-Lettres », 1929, 157 p.

Gundolf (Friedrich). Shakespeare ; sein Wesen und Werk. Berlin, G. Bondi, 1928, 2 vol., 467 et 463 p. ; prix : 12 m. 50 chaque.

Hardy (Georges). Nos grands problèmes coloniaux. Armand Colin, 1929, in-16, 216 p ; prix : 9 fr.

Hubert (H.) et *Mauss (M.)*. Mélanges d'histoire des religions. 2e édit. Félix Alcan, 1929, XLII-236 p. ; prix : 35 fr.

Ibbeken (Rudolf). Das aussenpolitische Problem : Staat und Wirtschaft in der deutschen Reichspolitik 1880-1914. Schleswig, J. Ibbeken, 285 p. ; prix : 6 m.

Jacomet (Pierre). Les drames judiciaires du XIXe siècle. Payot, 234 p., illustr. ; prix : 18 fr.

Jéglot (Cécile). Jeanne d'Arc. Bloud et Gay, 55 p. à 2 col., illustr.

Jeulin (Paul). L'évolution du port de Nantes. Organisation et trafic depuis les origines. Les Presses universitaires, 1929, 516 p. ; prix : 60 fr.

Kloe (Karl). Die Wahlkapitulationen der Bischöfe zu Speyer, 1272-1802. Spire, Jæger, 1928, 109 p.

Kraack (Elisabeth). Rom oder Avignon? Die römische Frage unter den Päpsten Clemens V und Johann XXII. Marburg, Elwert, 1929, 62 p. ; prix : 3 m.

Kühn (Herbert). Kunst und Kultur der Vorzeit Europas. Das Paläolitikum. I. Berlin et Leipzig, Walter de Gruyter, 1929, 530 p., 120 pl. en noir et 5 en couleur, 2 cartes.

Kurtz (Gerdina Hendrika). Willem III en Amsterdam. Utrecht, Keminck et fils, 1928, 233 p. (thèse).

Lamartine (Alphonse de). Jeanne d'Arc. Les éditions Jonquières, 1929, 104 p.

Landry (Bernard). L'idée de chrétienté chez les scolastiques du XIIIe siècle. Félix Alcan, 1929, 214 p. ; prix : 25 fr.

Lanrezac (général). Le plan de campagne français et le premier mois de la guerre, 2 août-3 septembre 1914. Payot, 352 p. ; prix : 30 fr.

La politique extérieure de l'Allemagne, 1870-1914. Documents officiels publiés par le ministère allemand des Affaires étrangères ; t. VII : 25 mars 1890-6 mai 1891 ; trad. par *Bertrand Auerbach*. Alfred Costes, 1929, XVII-345 p.

Laudet (Fernand). L'instituteur des instituteurs : saint Jean-Baptiste de La Salle. Mame et fils, 263 p.

Launay (Robert). Barère de Vieuzac, l'Anacréon de la guillotine. Éditions J. Tallandier, 1929, 354 p., 18 hors-texte ; prix : 25 fr.

La Villestreux (général *de*). Deux corsaires malouins sous le règne de Louis XIV. La

Digitized by Google

guerre de course dans la mer du Sud. Honoré Champion, 1929, in-16, 258 p.

Leblois (Louis). L'affaire Dreyfus. L'iniquité ; la réparation. Les principaux faits et les principaux documents. Aristide Quillet, 1086 p., fac-similés ; prix : 45 fr.

Lénine (V.-I.). Pages choisies ; munies d'introduction et de notes par *P. Pascal;* 3e partie : Pendant la guerre, 1914-octobre 1917. Bureau d'éditions, 1929, 378 p. ; prix : 12 fr.

Letts (Malcolm). The diary of Jörg von Ehingen ; traduction. Oxford University Press ; Londres, H. Milford, 1929, 51 et 71 p., portraits et illustr. ; prix : 15 s.

Lissagaray. Histoire de la Commune de 1871. Nouv. édit. Librairie du Travail, 1929, XXXVII-579 p.

Maine de Biran. Journal intime, 1792-1817 ; publ. par *A. de La Valette-Monbrun.* Plon, 1927, 3e édit., XLVI-300 p. ; prix : 35 fr.

Malo (Henri). La grande légende de la mer : Jean Bart. La Renaissance du livre, in-16, 230 p. ; prix : 15 fr.

Marion (Marcel). Histoire financière de la France depuis 1815 ; t. V : 1819-1875. Arthur Rousseau, 1928, 601 p.

Marshall (D. W. Hunter). The Sudreys in early Viking times. Glasgow, Jackson, Wylie and Co, 1929, X-48 p. ; prix : 3 s. 6 d.

Maspero (Georges). Un empire colonial français : l'Indo-Chine. T. I. Les éditions G. Van Œst, XXII-325 p., 354 p., 230 figures, 24 pl., 5 cartes ; prix : 125 fr.

Mathiot (Charles). Un village mainmortable : Villars-lès-Blamont. Étude historique d'après des documents inédits. Montbéliard, Société d'imprimerie, 1929, 60 p. (extrait des Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard).

Marx (Karl). La question polonaise devant l'Assemblée de Francfort ; trad. par *Marie Rakowska.* Félix Alcan, 84 p. ; prix : 10 fr.

Maybon (Ch.-B.) et *Fredet (Jean).* Histoire de la concession française de Chang-Haï. Plon, 1929, gr. in-8°, III-458 p., illustr., cartes et plans.

Mayer (Ernest). Die oberdeutschen Volksrechte. VIII-156 p. ; prix : 10 m.

Mérimée (Prosper). Œuvres complètes. Portraits historiques et littéraires ; introd. par *Pierre Jourda.* Champion, 1928, XXXVIII-366 p.

Meynier (Albert). Les coups d'État du Directoire ; I : Le dix-huit fructidor an V ; II : Le vingt-deux floréal an VI et le trente prairial an VII ; III : Le dix-huit brumaire an VIII et la fin de la République. Les Presses universitaires de France, 1929, 218, 232 et 182 p. ; prix : 22, 25 et 20 fr.

Molmenti (Pompeo). La storia di Venezia nella vita privata dalle origini alla caduta della Repubblica. 7e édit., 3e partie : Il decadimento. Bergame, Istituto italiano d'arti grafiche, 1929, VI-472 p., illustr.

Mongrédien (Georges). Athalie de Racine. Edgar Malfère, 160 p. ; prix : 12 fr.

Mordacq (général). Le commandement unique. Comment il fut réalisé. Éditions J. Tallandier, 1929, in-12, 173 p. ; prix : 6 fr.

Moreau de Jonnès. Soldiers' tales. Adventures in the Revolution and under the Consulate ; publ. par Sir *John Fortescue.* Londres, Peter Davies, 1929, XV-248 p. ; prix : 7 s. 6 d.

Navarre (Octave). Les représentations dramatiques en Grèce. Société d'éditions « Les Belles-Lettres », 1929, 54 p. et XII planches ; prix : 10 fr.

Noberasco (Filippo). Un compagno di Magellano : Leon Pancalvo Savonese. Savone, Tip. Savonese, 1929, 62 p.

Nowé (H.). Les baillis comtaux de Flandre, des origines à la fin du XIVe siècle. Bruxelles, Lamertin, 1929, 633 p., carte.

Oppermann (O.). Der fränkische Staatsgedanke und die Aachener Königskrönungen des Mittelalters. Utrecht, Instituut voor middleeuwsche Geschiedenis. Leipzig, Duncker et Humblot, 1929, 140 p.

Pfeil (Elisabeth). Die fränkische und deutsche Romidee des frühen Mittelalters. I, Verlag der Münchner Drucke. 238 p.

Phipps (colonel *Ramsay Weston*). The armies of the French Republic, and the rise of the marshalls of Napoléon I. Les armées de la Moselle, du Rhin, de Sambre-et-Meuse, de Rhin-et-Moselle. Oxford University Press ; Londres, H. Milford, 1929, XVI-455 p., 7 cartes ; prix : 21 s.

Piaget (Arthur). Les actes de la dispute de Lausanne, 1536, publiés intégralement d'après le manuscrit de Berne. Neuchâtel, Secrétariat de l'Université (Mémoires de l'Université, t. VI), 1928, XXIX-549 p.

Pierre-Gauthiez. Vie de Bianca Capello. Éditions Jules Tallandier, 1928, 226 p. ; prix : 20 fr.

Pirenne (H.). La Belgique et la guerre mondiale. Les Presses universitaires, 1928, 298 p. ; prix : 30 fr.

Plattard (Jean). La vie de François Rabelais. Les éditions G. Van Œst, 1928, gr. in-8°, VIII-264 p., illustr.

Pleyer (Kleo). Die Politik Nicolaus V. Stutt-

Digitized by Google

gart, Kohlhammer, 1927, IV-118 p. ; prix : 5 m.

Pollard (A. F.). Wolsey. Londres, Longmans, XVI-393 p. ; prix : 21 s.

Primus. L'impérialisme et la décadence capitaliste. Librairie du Travail, 1928, 57 p.

Pusino (Ivan). Die Kultur der Renaissance in Italien und in Russland. Versuch einer vergleichenden Analyse, 56 p. (sans date et sans nom d'éditeur).

Radhakrishnan (S.). L'Hindouisme et la vie. Félix Alcan, 134 p. ; prix : 12 fr.

Reclus (Maurice). Monsieur Thiers. Plon, 341 p.

Riazonov (D.). Karl Marx, homme, penseur et révolutionnaire. Éditions sociales et internationales, 1928, 192 p. ; prix : 12 fr.

Richelieu (cardinal). Œuvres, avec une introduction et des notes par *R. Gaucheron* et une notice de *J. Bainville*. Éditions J. Tallandier, 1929, 247 p.

Robinson (prof. *Theodor H.*), *Hunkin (J. W.)* et *Burkitt* (prof. *F. C.*). Palestine in general history. Londres, Humphrey Milford, 1919, VIII-106 p. ; prix : 6 s.

Rohelen (Peter Richard). Joseph de Maistre als politischer Theoriker. Munich, Verlag der Münchener Drucke, 1929, 280 p. ; prix : 15 m.

Rondet-Saint (Maurice). Dans notre empire noir. Société d'éditions géographiques et coloniales, 1919, in-32, IX-312 p., carte.

Runciman (Steven). The emperor Romanus Lecapenus and his reign. A study of tenth-century Byzantium. Cambridge, at University Press, 1929, VI-275 p., 4 tableaux généalogiques, 1 carte ; prix : 16 s.

Saint-Priest (comte *de*). Mémoires. Règnes de Louis XV et de Louis XVI ; publ. par le baron *de Barante*. Calmann-Lévy, 1929, IX-251 p. ; prix : 12 fr.

Salata (Francesco). Per la storia diplomatica della Questione romana ; I : Da Cavour alla Triplice alleanza ; con documenti inediti. Milan, Trèves, 1929, XII-293 p. ; prix : 22 l.

Schinz (Albert). La pensée de Jean-Jacques Rousseau. Félix Alcan, 521 p., 1929 ; prix : 60 fr.

Scholz (Richard). Aegidius Romanus. De ecclesiastica potestate. Weimar, Böhlau, 1929, XIV-215 p. ; prix : 16 m.

Seeboth (Joseph). Das Privatrecht des Berliner Stadtbuches vom Ende des 14 Jahrh. Berlin, Gsellius, 1928, VI-46 p.

Sellery (George C.) et *Krey (A. C.)*. The founding of western civilization. New-York et Londres, Harper and brothers, 1929, 633 p., illustr., 5 cartes ; prix : 16 s.

Selosse (Louis). Un état féodal au XX^e^ siècle. L'île de Serk. 1928 [sans nom d'éditeur]. Lille, imprimerie Sautai, 349 p.

Semanoff (Marc). Ivan le Terrible. André Delpeuch, 1928, 242 p. ; prix : 15 fr.

Silvagni (Umberto). Il cardinale Mazzarino. Turin, Bocca, 1928, XXVIII-590 p. ; prix : 40 l.

Smith (Harold). Ante-Nicene Exegis of the Gospel (Translations of christian literature). Londres, S. P. C. K., t. I-VI, 1926-1929, IV-350, VI-342, VII-339, VI-347 p. ; prix : 7 s. 6 d., et 6 s.

Sol (chanoine *Eugène*). La Révolution en Quercy. T. I. Auguste Picard, 1929, 546 p. ; prix : 30 fr.

Spiridovitch (général *Alexandre*). Les dernières années de la cour de Tzarskoïé-Sélo ; II : 1910-1914 ; traduit du russe par *M. Jeanson*. Payot, 1929, 492 p., 64 photos ; prix : 40 fr.

Thompson (A. Hamilton). Visitations of the religious houses ; vol. III : 1436-1449 (The Lincoln Record Society, t. XXI). Lincoln, Ruddock et fils, 1929, VIII-500 p.

Toutain (Edmond). Alexandre III et la République française. Souvenirs d'un témoin, 1885-1888. Plon, 1929, II-395 p.

Trotsky (Léon). Vers le capitalisme ou vers le socialisme? Librairie du Travail, 1928, XVII-69 p. ; prix : 3 fr. 50.

Van Mechelen (Petrus Aloysius Adrianus). Zeevaart en zeehandel van Rotterdam, 1813-1830. Thèse. Rotterdam, impr. S. Benedictus, 236 p.

Walker (Caroline). The Dauphiny. Oxford, Basil Blackwell, XIII-328 p. ; prix : 7 s. 6 d.

Wilkinson (Maurice). A history of the League or Sainte-Union 1576-1595. Glasgow, Jackson, Wylie and C^o^, 1929, XI-223 p. ; prix : 10 s. 6 d.

Willrich (Hugo). Das Haus des Herodes zwischen Jerusalem und Rom. Heidelberg, Winter, 1928, X-195 p. ; prix : 10 m.

Wright (Ernest Hunter). The meaning of Rousseau. Oxford University Press ; Londres, H. Milford, 1929, VI-168 p. ; prix : 8 s. 6 d.

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR A NOGENT-LE-ROTROU

Digitized by Google

LISTE DES LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA *REVUE*

Les volumes dont le format n'est pas indiqué sont in-8° ; le nom de Paris n'est pas ajouté pour ceux qui ont paru chez des libraires de cette ville.

Abdoul' Baha. Les leçons de Saint-Jean d'Acre, recueillies par *Laura Clifford Barney*, 2e édit. Ernest Leroux, 1929, 424 p.

Abraham (Pierre). Balzac. Recherches sur la création intellectuelle. Les éditions Rieder, 1929, 88 p. et 60 pl. en héliogravures ; prix : 18 fr.

Abrantès (duchesse *d'*). Mémoires ; t. II : Souvenirs historiques sur le Consulat. Cité des Livres, 1929, 324 p.

Annuaire de la Fédération historique lorraine. Année 1928. Berger-Levrault, 1929, IX-175 p. ; prix : 16 fr.

Arnaud (René). La Deuxième République et le Second Empire. Hachette, 1929, 345 p. ; prix : 20 fr.

Ashton (Thomas Southcliffe) et *Sykes (Joseph).* The coal industry of the eighteenth century. Manchester University press, 1929, IX-268 p.

Aubrée (Étienne). Lucile et René de Chateaubriand chez leurs sœurs à Fougères. Honoré Champion, 1929, 161 p., illustr. ; prix : 25 fr.

Auvergne (Edmund R. d'). Napoléon III. Londres, Eveleigh Nash et Grayson, 1929, XIII-255 p. ; prix : 21 s.

Belloc (Hilaire). Joan of Arc, 1929, 127 p. ; prix : 6 s.

Bergsträsser (Ludwig). Das Frankfurter Parlament, in Briefen und Tagebüchern (Ambrosch, Rümelin, Hallbauer, Blum). Frankfurter Societäts-Druckerei, 1929, 468 p. ; prix : 6 m.

Berney (Arnold). Die Anfänge der Friderizianischen Seehandelspolitik mit 23 unveröffentlichen Briefen Friedrichs des Grossen. Stuttgart, Kohlhammer, 1929, 15 p. ; prix : 1 m. 80.

Bertholet (Alfred). Histoire de la civilisation d'Israël ; trad. par *J. Marty*. Payot, 435 p. ; prix : 40 fr.

Bertrand (Louis). Philippe II. Une ténébreuse affaire. B. Grasset, 245 p. ; prix : 12 fr.

Blaisdell (Donald C.). European financial control in the Ottoman empire. A study of the establishment, activities and significance of the administration of the Ottoman public debt. New-York, Columbia University Press, 1929, x-243 p. ; prix : 3 doll.

Bonghi (R.). Come cadde la Destra, a cura di *Francesco Piccolo*. Milan, Trèves, 1929, XXXI-260 p. ; prix : 18 l.

Boulenger (Jacques). La vie de saint Louis. Gallimard, 1929, 270 p.

Bourgin (Georges). La formation de l'unité italienne. Collection Armand Colin, 218 p. ; prix : 9 fr.

Broussilov (général). Mémoires. Guerre 1914-1918. Hachette, 286 p. ; prix : 15 fr.

Buch (W. J. M.). De oost- Indische Compagnie en Quinam. De betrekkingen der Nederlanders met Annam in de XVIIe eeuw. Amsterdam, H. J. Paris, VIII-123 p., carte.

Buxton (Georges). L'influence de la Révolution américaine sur le développement constitutionnel du Canada, 1774-1791. E. de Boccard, 1929, XV-128 p.

Cabanès (docteur). Dans les coulisses de l'histoire. Albin Michel, [1929], 356 p., 41 photos ; prix : 15 fr.

Cahen-Salvador (Georges). Les prisonniers de guerre, 1914-1919. Payot, 316 p. ; prix : 25 fr.

Calendar of the Close rolls preserved at the P. Record Office. Henry IV, vol. II, 1402-1405. Londres, H. M's Stationary office, 1929, VII-529 p. ; prix 1 £ 10 s.

Campbell (contre-amiral *Gordon*). Mes navires mystérieux. Payot, 1929, 260 p., 26 illustr. ; prix : 18 fr.

Cassou (Jean). La vie de Philippe II. N. Revue française, 1929, 232 p. ; prix : 12 fr.

Chénon (Émile). Histoire générale du droit français public et privé, des origines à 1815, t. I ; t. II, 1er fasc. : Période féodale et coutumière. Ibid., 1929, XIII-575 p. Librairie du Recueil Sirey, 1926 et 1929, 984 et XIII-575 p.

Chiapelli (Alberto). Sopra due avvenimenti storici notevoli nella vita Pistoiese dell' anno 1478 (extrait du *Bullettino storico*

Digitized by Google

Pistoiese). Pistoia, A. Pacinotti, 1929, 39 p.

Civis romanus. The pope is king. Londres, Ernest Benn, 1929, IX-186 p. ; prix : 10 s. 6 d.

Cochrane (Charles Norris). Thucydides and the science of history. Londres, Humphrey Milford, 1929, 180 p. ; prix : 10 s.

Cohen (Herman). A history of the english bar and *Attornatus* to 1450. Londres, Sweet et Maxwell, 1929, X-622 p. ; prix : 1 £ 10 s.

Croce (Benedetto). Histoire de l'Italie contemporaine, 1871-1925 ; trad. par *Henri Bédarida*. Payot, 366 p. ; prix : 30 fr.

Crouzet (Paul) et *Fournier (Armand)*. Les ponts romains ; I : Du latin à l'anglais. Toulouse, Privat ; Paris, Henri Didier, XXIV-246 p. ; prix : 18 fr.

Curia regis rolls of the reigns of Richard I and John preserved at the P. Record office. 7-8 John. Londres, H. M's Stationary office, 1929, IX-435 p. ; prix : 1 £ 10 s.

Daszynski (S.) et *Radopolski (Ian)*. Impérialisme contre communisme. Le complot économique, politique et militaire contre l'Union soviétique. Bureau d'éditions, 1929, 272 p. ; prix : 12 fr.

De Kok (David). Bijdragen tot de geschiedenis der Nederlandsche Klarissen et Tertiarissen voor de hervorming. Utrecht, Kemink et fils, 1927, 210 p.

Delteil (Joseph). Il était une fois. Napoléon. Hachette, « Le passé vivant », 1929, 223 p. ; prix : 10 fr.

Devoghel (E.). La question romaine sous Pie XI et Mussolini. Bloud et Gay, IV-339 p. ; prix : 12 fr.

Documents diplomatiques français, 1871-1914 ; t. I : 4 novembre 1911-7 février 1912. Commission de publication des documents relatifs aux origines de la guerre de 1914. Alfred Costes et l'Europe nouvelle, 1929, XXXI-659 p.

Dodds (Muriel). Les récits de voyages. Sources de l'*Esprit des lois* de Montesquieu. Honoré Champion, 1929, 303 p. ; prix : 30 fr.

Dohna-Schlodien (capitaine *Burgrave Nicolaszu*). La *Möve ;* ses croisières et ses aventures ; trad. de l'allemand par *René Jouan*, lieutenant de vaisseau. Payot, 1929, 22 p., 3 croquis, 2 cartes et 11 illustr. ; prix : 18 fr.

Doria (comte *Arnauld*). Louis Tocqué. Biographie et catalogue critiques. Les Beaux-Arts ; édition d'études et de documents, 1929, in-4°, 166 p., 149 héliogravures.

Duplay (Maurice). Robespierre amant de la Patrie. Albin Michel, 316 p. ; prix : 12 fr.

Erben (Wilhelm). Kriegsgeschichte des Mittelalters. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1929.

Essays in criticism, by members of the department of English. University of California. Berkeley, California, 1929, 261 p.

Fauré-Frémiet (Paul). Gabriel Fauré. Les éditions Rieder, 1929, in-4°, 100 p. et 60 en héliogravure ; prix : 18 fr.

Fay (Sidney Bradshaw). The origins of the world's war ; I : Before Sarajevo ; underlying causes of the war ; II : After Sarajevo ; immediate causes of the war. New-York, Macmillan C°, 1929, XVII-551 et XI-577 p.

Fisher (Clarence S.). The excavation of Armageddon. The Oriental Institute of the University of Chicago, n° 4, 1928, XV-78 p., illustr.

Foligno (Cesare). Latin thought during the Middle ages. Oxford, at the Clarendon Press. Londres, H. Milford, VIII-120 p., illustr. ; prix : 5 s.

Fouilles de Delphes exécutées par ordre du gouvernement français (École française d'Athènes) ; t. III : Épigraphie ; fasc. 1 : Inscriptions de l'entrée du sanctuaire au Trésor des Athéniens, par *Émile Bourguet*. E. de Boccard, 1929, in-4°, V-431 p., 201-434 p., 64 figures dans le texte et 12 planches.

Garcia Gomez (Emilio). Un texto arabe occidental de la legenda de Alejandro. Edicion, traduccion española y estudio preliminar. Madrid, Instituto de Valencia de Don Juan, 1929.

Gasc-Desfossés (Ed.). La Révolution française ; t. III : La Convention. Gabriel Beauchesne, 1928, 811 p.

Gazier (Georges). La presse bisontine sous la Révolution (extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*). 1925, p. 39-54.

Genet (Jean). Histoire des peuples Shoshones-Aztèques (Amérique du Nord et Amérique centrale). Les éditions Genet, 1929, 351 p.

Gerhard (Dietrich) et *Norvin (William)*. Die Briefe Barthold Georg Niebuhr ; t. II : 1809-1816. Berlin, Walter de Gruyter, 1929, XII-691 p.

Gibbon. Gibbon's Journal to January 28 th. 1763. With introductory essays by *D. M. Low*. Londres, Chatto et Windus, 1929, CXVII-261 p. ; prix : 17 s. 6 d.

Gowen (Herbert H.). Histoire de l'Asie ;

Digitized by Google

trad. par le commandant *G. Lepage*. Payot, 1929, 402 p. ; prix : 30 fr.

Hägerström (Axel). Der römische Obligations-begrift, im Lichte der allgemeinen römischen Rechtsanschauung. Upsal, Almqvist et Wiksells ; Leipzig, Harrassowitz, 1927, 631 p. ; prix : 20 kr. (t. XXIII des Skrifter utgivna av k. humanistiska Vetenskaps-samfundet).

Handbuch der Kirchengeschichte für Studierende. I : *Gustave Krüger*. Das Altertum. Tubingue, Mohr, 1923, XII-292 p. ; prix : 10 m. II : *Gerhard Ficker* et *Heinrich Hermelink*. Das Mittelalter, 2e édit., 1929, XI-303 p. ; prix : 12 m.

Heusler (Andreas). Nibelungensage und Nibelungenlied. Dortmund, F. W. Ruhfus, 1929, 3e édit., 336 p. ; prix : 6 m.

Hill (Richard). Toryism and the people, 1832-1846. Londres, Constable, XIII-272 p. ; prix : 10 s. 6 d.

Histoire de la Belgique contemporaine, 1830-1911, t. II. Bruxelles, Albert Dewitt, 1929, 607 p. ; prix : 50 fr.

Hjelholt (Holger). Treitschke und Schleswig-Holstein. Der Liberalismus und die Politik Bismarcks in der schleswig-holsteinischen Frage. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1929, VIII-263 p. ; prix : 9 m.

Hunt (Arthur S.). A Greek cryptogram. Londres, Humphrey Milford (extrait des *Proceedings of the British Academy*), 1929, 10 p., 1 fac-similé ; prix : 2 s.

Inventory of the historical monuments in London ; vol. IV : The City (Royal Commission on historical monuments, England). Londres, H. M's Stationary office, 1929, XXXV-258 p., 228 pl., cartes et plans ; prix : 1 £ 1 s.

Jacquin (A. M., des Frères Prêcheurs). Histoire de l'Église ; I : L'antiquité chrétienne. Éditions de la Revue des Jeunes, 1928, XVI-698 p. ; prix : 50 fr.

Journal d'un Bourgeois de Paris sous Charles VI et Charles VII. Préface et notes d'*André Mary*. Henri Jonquières, 360 p.

Jusserand (J.-J.). Recueil des instructions données aux ambassadeurs de France depuis le traité de Westphalie. Angleterre ; t. I et II : 1618-1690. E. de Boccard, 1929, LIV-406 et 462 p.

Kitab al-I'Tibar. An Arab-syrian gentleman and warrior in the period of the Crusades. Memoirs of *Usāmah Ibn-Munqidh ;* trad. du sanscrit par *Philip K. Hitti*. New-York, Columbia University Press, 1929, X-265 p. ; prix : 4 doll. 50.

Klaiber (Ludwig). Georg von Below. Verzeichnis seiner Schriften. Stuttgart, W. Kohlhammer, 1929, 92 p. ; prix : 7 m. 50.

Klostermann (Erich). Das Lukas-evangelium, 2e édit. Tübingen, Mohr-Siebeck, 1929, 245 p. ; prix : 9 m. 50 (t. V du Handbuch zum Neuen Testament).

Koch (Hugo). Adhuc Virgo. Mariens Jungfrauschaft und Ehe in der altkirchlichen Ueberlieferung bis zum Ende des 4 Jahrhunderts. Tübingen, Mohr-Siebeck, 1929, 44 p. ; prix : 2 m. 70.

Lateran-Verträge (die). Zwischen dem heiligen Stuhl und Italien, vom 11 februar 1929. Italienischer und deutscher Text ; avec une préface par Mgr *Eugenio Pacelli*, nonce apostolique à Berlin. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 76 p., 1 plan ; prix : 3 m.

Ledermann (László). Pellegrino Rossi. L'homme et l'économiste, 1787-1848. Librairie du Recueil Sirey, 1929, 376 p.

Lehman (Lucien). Le grand mirage. U. S. A., Maisonneuve frères, 1929, in-12, 251 p. ; prix : 12 fr.

Lewinsohn (Richard). Zaharoff, l'Européen mystérieux. Payot, 1929, 189 p., 16 gravures ; prix : 20 fr.

Machiavel. Le Prince ; trad. par *Colonna d'Istria ;* introd. par *Paul Hazard*. Félix Alcan, 1929, VII-140 p. ; prix : 15 fr.

Magne (Émile). Voiture et l'hôtel de Rambouillet. Les origines, 1597-1635. Émile-Paul, 1929, 264 p. ; prix : 15 fr.

Marx (Pierre). L'évolution du régime représentatif vers le régime parlementaire, de 1814 à 1816. Rousseau, 1929, 224 p. ; prix : 30 fr.

Mathiot (Charles). Un village de mainmortable : Villars-lès-Blamont. Étude historique d'après des documents inédits. Montbéliard, impr. Montbéliardaise, 1929, 59 p.

Métraux (A.). La civilisation matérielle des tribus Tupi-Guarani. Geuthner, 1928, XIV-331 p.

Michel (Ersilio). Esuli e cospiratori italiani in Corsica, 1856-1861. Milan, Istituto editoriale scientifico, 132 p. (extrait de l'*Archivio storico di Corsica*, 1928, nos 3-4).

Michel (Paul-Henri). La vie et l'œuvre du maréchal Foch. Essai bibliographique (extrait de la *Revue de l'histoire de la guerre mondiale*). Costes, 1929, 18 p.

Müller (Karl). Kirchengeschichte. Ier Bd., 2e édit. Tubingue, Mohr-Siebeck, 1929, XXXIV-816 p.

Mylonas (George E.). Excavations at Olynthus ; I : The neolithic settlement. Baltimore, The Johns Hopkins Press ;

Digitized by Google

Londres, H. Milford, 1929, in-4°, XVII-108 p., 1 carte, 94 illustr.

Nansen (Fritjof). L'Arménie et le Proche-Orient. Geuthner, 1928, 354 p., 3 cartes.

Nelson (Harold H.) et *Hœlscher (Uvo)*. Medinet Habu, 1924-1928 (The oriental Institute of the University of Chicago). The University of Chicago Press, 1929, XV-50 p., illustr.

Nicolini (Fausto). La signora d'Épinay e l'abate Galiani. Lettere inedite, 1769-1772. Bari, Laterza, 1929, 365 p.

Nicolle (André). Comment la France a payé après Waterloo. E. de Boccard, 1929, 240 p.

Osbert of Clare, prior of Westminster. Letters publ. par *E. W. Williamson*. Londres, Humphrey Milford. Oxford University Press, 232 p. ; prix : 15 s.

Osten (H. H. von der). Explorations in Hittite Asia Minor. The University of Chicago Press. (Oriental Institute communications, n° 2). 1927, VIII-104 p., illustr.

Pastor (Louis). Histoire des papes depuis la fin du Moyen Age ; trad. par *Alfred Poizat*, t. XII. Plon, 1929, 512 p. ; prix : 40 fr.

Perceval (Émile de). Dans les archives du vicomte Lainé, ministre et pair de France, 1765-1835. Incidents et anecdotes. Honoré Champion, 1929, 247 p., gravures et portraits.

Perrot (Maurice). Deux expéditions insulaires françaises. Surprise de Jersey en 1781 ; prise de Capri en 1808. Éditions Berger-Levrault, XII-422 p., 23 cartes et gravures ; prix : 30 fr.

Pétrarque. Sur la propre ignorance et celle de beaucoup d'autres ; trad. par *Juliette Bertrand*. Félix Alcan, 1929, XX-96 p. ; prix : 15 fr.

Pinet (M.-J.). La vie ardente de Gerson. Bloud et Gay [s. d., 1929], 246 p.

Pokrovski (M. N.). Pages d'histoire. La méthode du matérialisme historique appliquée à quelques problèmes historiques concrets. Éditions sociales internationales (Bibliothèque marxiste, n° 9), 1929, 175 p. ; prix : 12 fr.

Quoniam (Théodore). De la sainteté de Péguy. Félix Alcan, 1929, 185 p. ; prix : 12 fr.

Ramon (Gabriel). Histoire de la Banque de France, d'après les sources originales. Bernard Grasset, 1929, 501 p.

Rea (Leonard Owens). The financial history of Baltimore, 1900-1926. Baltimore, The Johns Hopkins Press (Studies in historical and political science, 47e série, n° 3), 127 p.

Relations (les) politiques entre l'Empereur et le roi de France de 1355 à 1356 ; I : Étude critique des documents, par *B. Mendl* ; II : Histoire des relations diplomatiques, par *F. Quicke* (extrait de la *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. VIII, fasc. 2, pages 469-512).

Remérand (Gabriel). Ali de Tébélen, pacha de Janina, 1744-1822 (Les grandes figures de l'Orient, t. II). Geuthner, 1928, 290 p., carte ; prix : 75 fr.

Roberts (Stephen H.). History of French colonial Policy, 1870-1925. Londres, King and Son, 2 vol., 741 p. ; prix : 42 s.

Sandberger (Dietrich). Die Ministerkandidatur Bennigsens. Berlin, Emil Ebering, 1929, 182 p. (Historische Studien, Heft 187).

Sandford (K. S.) et *Arkell (W. J.)*. First report on the prehistoric Survey expedition (The Oriental institute of the University of Chicago, n° 3). The University of Chicago Press, 1928, 52 p., 1 carte, illustr.

Sarkar (S. C.). Some aspects of the earliest social history of India. Pre-buddhistic ages. Londres, Humphrey Milford. Oxford University Press, 1928, XI-V, 225 et III p. ; prix : 12 s. 6 d.

Sayous (André-A.). Le commerce des Européens à Tunis depuis le XIIe siècle jusqu'à la fin du XVIe. Exposé et documents. Société d'éditions géographiques et coloniales, 1929, 183 p.

Schmitt (Alphonse). La population du département de la Manche depuis le début du XIXe siècle. Étude de géographie humaine. Berger-Levrault, 1929, 93 p., 6 pl. ; prix : 12 fr.

Siemienski (Joseph). Diplomatie de l'ancienne Pologne présentée en reproductions des actes des archives exposées dans la Section du ministère des Affaires étrangères à l'exposition générale de Poznán en 1929. — Les finances de l'ancienne Pologne. Section du ministère des Finances. 1re et 2e parties. 1929, in-4°, 65 et 92 p.

Simonds (Frank H.). Histoire de l'Europe d'après-guerre ; de Versailles au lendemain de Locarno ; trad. par *Edmond Dupuydouby*. Payot, 286 p. ; prix : 30 fr.

Smit (Dr *H. J.*). De Rekeningen der graven en gravinnen uit het henegouwsche huis. Utrecht, Kemink et Zoon, 1929, 501 p.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

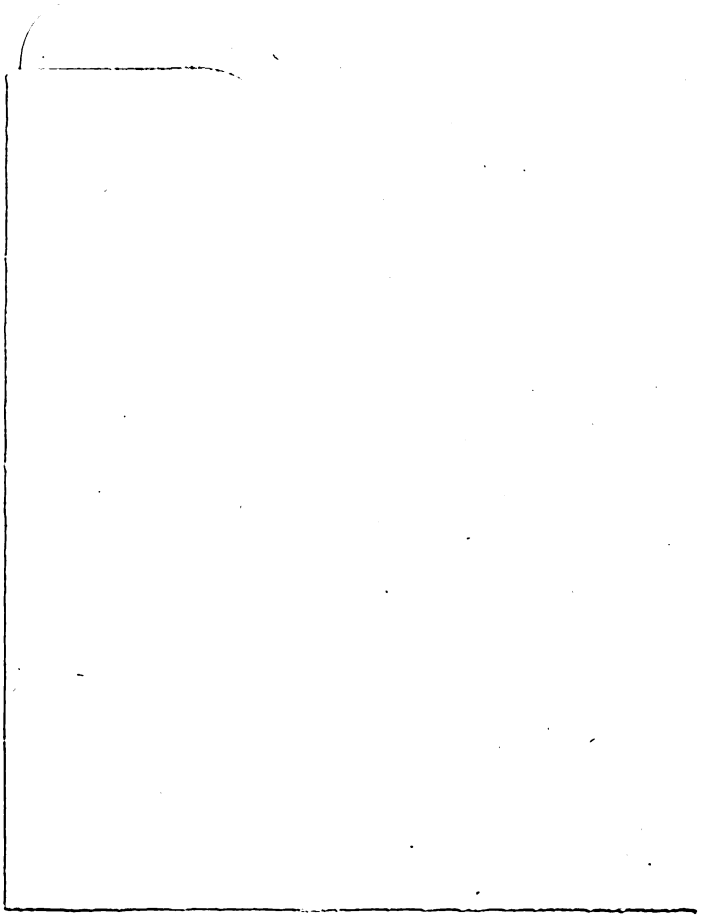

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MINNESOTA
wils,per t.160-161

Revue historique (Paris, France)
Revue historique.

3 1951 001 371 400 L

Digitized by Google